



**HAL**  
open science

# LA NOTION SEMANTIQUE DE REPETITION Etude d'adverbes additifs et répétitifs en chinois mandarin et dans certaines langues romanes

Marta Donazzan

► **To cite this version:**

Marta Donazzan. LA NOTION SEMANTIQUE DE REPETITION Etude d'adverbes additifs et répétitifs en chinois mandarin et dans certaines langues romanes . Linguistique. Université Paris 7, 2008. Français. NNT: . tel-01313621

**HAL Id: tel-01313621**

**<https://theses.hal.science/tel-01313621>**

Submitted on 10 May 2016

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



UNIVERSITE PARIS – DIDEROT (Paris 7)

*N. attribué par la bibliothèque :*

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

UFR LINGUISTIQUE  
ECOLE DOCTORALE SCIENCES DU LANGAGE

**DOCTORAT**

Linguistique Théorique, Descriptive et Automatique

**MARTA DONAZZAN**

**LA NOTION SEMANTIQUE DE REPETITION**  
**Etude d’adverbes additifs et répétitifs en chinois mandarin**  
**et dans certaines langues romanes**

**Thèse dirigée par Marie – Claude PARIS**  
Soutenue le 29 novembre 2008

**JURY**

Mme Marie – Claude PARIS	(Professeur, Université Paris – Diderot)
Mme Lucia M. TOVENA	(Professeur, Université Paris – Diderot)
Mme Brenda LACA	(Professeur, Université Paris 8)
M. Daniel HOLE	(Professeur, Université de Stuttgart)

*Alla mia famiglia,  
passata,  
presente  
e futura*



# Remerciements

Au terme de ce travail, mes remerciements s'adressent tout d'abord à mes directrices de thèse, qui ont su encourager et corriger ma recherche pendant ces trois années. Cette étude n'aurait certainement vu le jour si je n'avais pu profiter de l'expérience et de la compétence de Mme Marie-Claude Paris ; ses remarques subtiles, ses intuitions et ses conseils m'ont toujours été précieux.

Je veux remercier également Mme Lucia Tovenà, qui a mis à ma disposition, avec tant de patience et d'humanité, ses qualités rares de chercheur et d'enseignant ; au cours de notre collaboration, elle m'a appris la rigueur et la finesse de l'analyse, et pour cela je ne la remercierai jamais assez.

J'espère qu'elles pourront trouver, dans ce travail, le fruit de leurs efforts communs.

Un travail de recherche, on le sait très bien, n'est jamais l'aboutissement d'un parcours solitaire. Ainsi, au cours de ces années, mon expérience s'est formée et enrichie grâce à la compétence et à la disponibilité de tous ceux qui m'ont entouré. Je remercie d'abord Mme Brenda Laca et M. Daniel Hole, qui m'ont fait l'honneur de lire et commenter mon travail et de participer au jury de ma soutenance. Je suis redevable également aux membres du Laboratoire de Linguistique Formelle, qui m'a accueilli en son sein, et aux différents acteurs de la communauté scientifique de Paris ; je pense en particulier à Mme Sylviane Schwer, pour nos discussions et échanges toujours fructueux.

Je remercie aussi, pour leur présence et leur encouragement, tous ceux que je considère désormais plus des amis que des collègues<sup>1</sup> : merci à André, Benjamin, Fabiola, François, Frédéric, Gabriela, Géraldine, Gerhard, Grégoire, Nicola, Noam et Oscar ; un clin d'œil sincère à Yuan Huahung, mon informaticienne préférée, avec tous mes vœux pour la suite. Finalement, j'adresse une pensée spéciale au Pr. Alexandru Mardale, et à sa charmante femme.

Chercher asile dans une terre étrangère n'est jamais facile. En tant que 'refugiée scientifique' en France, toutefois, j'ai bénéficié d'un accueil extraordinaire. Je dois remercier pour cela ma famille française, qui m'a entouré avec

---

<sup>1</sup>Dans un ordre rigoureusement alphabétique !

tant de bienveillance et sollicitude, et aussi, comme c'est souvent le cas pour les expatriés, la petite communauté de la Little Italy parisienne. Mis à part les gangsters et les contrebandiers, je pense au petit coin de Bassano chez Andrea et Stefa, aux 'bruschetta parties' chez Linda et Guido, et aux soirées R' & B' (Raiuno e Bigoli) avec Caterina.

Finalement, c'est à ma famille que ce travail est dédié. A mes parents, qui n'ont jamais cessé de m'encourager et de croire en moi ; à mon frère, qui sait comment me faire rigoler en toute circonstance ; à ma grandmère, qui a toujours été trop fière de nous ; à tous les autres aussi, présents et passés, qui m'ont fait sentir leur affection et leur soutien à travers le temps et les Alpes.

Mais ma dernière pensée se pose naturellement sur Bastien, sans qui rien n'aurait été possible, et sur notre enfant, qui restera toujours, malgré tout, mon plus bel ouvrage.

Paris, le 29 octobre 2008.

*L'homme passionné de vérité, ou du moins d'exactitude,  
est le plus souvent capable de s'apercevoir, comme Pilate,  
que la vérité n'est jamais pure.*

M. Yourcenar, 'Mémoires d'Hadrien'





# Table des matières

<b>1</b>	<b>Introduction générale</b>	<b>13</b>
1.1	Une première définition . . . . .	13
1.1.1	Implications de la définition de répétition . . . . .	15
1.2	Plan de l'ouvrage . . . . .	18
1.2.1	La notion de répétition : théorie et description . . . . .	18
1.2.2	Etudes plus spécifiques : le chinois mandarin . . . . .	19
<b>2</b>	<b>La notion de répétition</b>	<b>23</b>
2.1	La notion de répétition . . . . .	23
2.1.1	Manifestations de la répétition . . . . .	24
2.1.2	Pluralité verbale et répétition . . . . .	32
2.1.3	Questions d'ordre . . . . .	45
2.1.4	La présupposition des adverbes répétitifs . . . . .	46
2.2	Considérations sur l'argument événementiel . . . . .	59
2.2.1	Temps et événements . . . . .	60
2.2.2	Le rôle de l'aspect . . . . .	65
2.2.3	Conclusions . . . . .	72
2.3	Adverbes de répétition dans les langues romanes . . . . .	72
2.3.1	Présentation des adverbes . . . . .	73
2.3.2	Propriétés sémantiques . . . . .	87
2.3.3	Les adverbes à l'interface syntaxique . . . . .	99
<b>3</b>	<b>Trois adverbes de répétition en chinois mandarin</b>	<b>109</b>
3.1	Introduction . . . . .	109
3.1.1	Une note sur l'emploi non répétitif des adverbes . . . . .	110
3.2	Présentation des trois adverbes de répétition . . . . .	118
3.2.1	L'adverbe itératif <i>yòu</i> . . . . .	118
3.2.2	L'adverbe continuatif <i>hái</i> . . . . .	122
3.2.3	L'adverbe incrémental <i>zài</i> . . . . .	127
3.2.4	Position syntaxique respective . . . . .	131
3.2.5	Conclusions . . . . .	136

<b>4</b>	<b>L’adverbe <i>hái</i> et les propriétés gradables</b>	<b>139</b>
4.1	Introduction . . . . .	139
4.1.1	La lecture continuative de <i>hái</i> . . . . .	142
4.2	Aspects de la gradation et de la comparaison . . . . .	147
4.2.1	Introduction . . . . .	148
4.2.2	Le standard de comparaison . . . . .	150
4.2.3	L’ordre du domaine et l’argument de degré . . . . .	156
4.2.4	Les classes de comparaison . . . . .	157
4.2.5	Une proposition d’analyse . . . . .	159
4.3	La construction comparative de supériorité en mandarin . . .	164
4.3.1	Les comparatives de supériorité : la classification de Stassen (1985) . . . . .	164
4.3.2	La construction comparative de supériorité en mandarin	168
4.3.3	<i>Guo</i> et <i>plus</i> : le chinois est-il une langue ‘de dépassement’ ? . . . . .	173
4.3.4	Conclusions . . . . .	180
4.4	Quelques considérations sur les adverbes de degré . . . . .	182
4.4.1	L’adverbe <i>gèng</i> . . . . .	182
4.4.2	Conclusions . . . . .	192
4.5	Une analyse de <i>hái</i> dans les constructions comparatives . . . .	193
4.5.1	<i>Hái</i> et les adverbes de degré . . . . .	195
4.5.2	La position syntaxique de <i>hái</i> . . . . .	198
4.5.3	Interprétation sémantique . . . . .	199
4.5.4	Conclusions . . . . .	207
4.6	Conclusions . . . . .	208
<b>5</b>	<b>L’adverbe <i>zài</i> et l’expression de la modalité en chinois</b>	<b>211</b>
5.1	Introduction . . . . .	211
5.2	L’adverbe <i>zài</i> . . . . .	212
5.2.1	Position syntaxique : <i>zài bu</i> et <i>bu zài</i> . . . . .	213
5.2.2	Restrictions temporelles et aspectuelles . . . . .	227
5.2.3	Restrictions modales . . . . .	245
5.2.4	La question de la présupposition . . . . .	251
5.3	Expressions de la modalité dans la langue chinoise . . . . .	254
5.3.1	La logique des mondes possibles . . . . .	255
5.3.2	Expressions de la modalité dans la langue chinoise . . .	258
5.3.3	Le modal <i>huì</i> . . . . .	266
5.4	Une analyse de <i>zài</i> . . . . .	281
5.4.1	Passé, futur et indétermination . . . . .	286
5.4.2	Caractérisation de la présupposition . . . . .	308
5.4.3	Conclusions . . . . .	317

5.5	Conclusions . . . . .	318
<b>6</b>	<b>Conclusions</b>	<b>321</b>
6.1	Conclusions générales . . . . .	321
6.2	Conclusions plus spécifiques au chinois mandarin . . . . .	325
	<b>Notation</b>	<b>329</b>
	<b>Bibliographie</b>	<b>331</b>



# Table des figures

2.1	Adverbes aspectuels dans les langues romanes et en latin . . .	75
2.2	Assertion et présupposition de l’adverbe itératif <i>de nouveau</i> . . .	95
2.3	Assertion et présupposition de l’adverbe continuatif <i>encore</i> . . .	96
2.4	Assertion et présupposition de l’adverbe incrémental <i>encore</i> . . .	97
2.5	Ordre linéaire des adverbes de répétition et interprétation sémantique associée . . . . .	101
2.6	Adverbes de répétition dans la hiérarchie proposée par Cinque (1999) . . . . .	102
3.1	Distribution de <i>yòu</i> . . . . .	122
3.2	Distribution de <i>hái</i> . . . . .	127
3.3	Distribution de <i>zài</i> . . . . .	132
3.4	Distribution respective de <i>yòu</i> , <i>hái</i> et <i>zài</i> . . . . .	132
3.5	Distribution de <i>yòu</i> , <i>hái</i> et <i>zài</i> par rapport aux zones sémantiques du VP . . . . .	137



# Chapitre 1

## Introduction générale

### 1.1 Une première définition

Dans ce travail, nous nous proposons d'étudier les propriétés sémantiques d'un ensemble d'adverbes que nous avons choisi de grouper, à partir de leurs caractéristiques communes, dans une classe homogène que nous appellerons la classe des *adverbes répétitifs*. Quelques exemples d'adverbes étudiés ici, limités pour l'instant aux langues européennes, sont donnés en (1.1).

- (1.1)
- |    |                                       |                 |
|----|---------------------------------------|-----------------|
| a. | John opened the door <b>again</b> .   | <i>anglais</i>  |
| b. | Ali Baba Sesam <b>wieder</b> öffnete. | <i>allemand</i> |
| c. | Jean est <b>encore</b> endormi.       | <i>français</i> |
| d. | Gianni è venuto <b>ancora</b> .       | <i>italien</i>  |
| e. | Ion va <b>mai</b> citi un roman.      | <i>roumain</i>  |

Les adverbes en (1.1a-e) ont en commun la propriété de contribuer au sens de l'assertion avec un contenu présuppositionnel, véhiculant l'information que l'état de choses décrit par la phrase assertée s'est vérifié aussi dans un moment précédent celui dont on parle.

Ainsi, si en (1.1a,b) *again/wieder* véhiculent l'information que la porte a été ouverte auparavant, *encore* en (1.1c) nous dit que Jean a été endormi depuis un moment précédent celui de l'assertion, et de même *ancora* en (1.1d) semble impliquer que les venues de Gianni se sont répétées dans le temps ; l'adverbe *mai* du roumain, finalement, contribue au sens de l'assertion en (1.1e) avec l'information que Ion a déjà lu un roman dans le passé.

Dans notre travail, nous allons considérer cette caractéristique comme le trait sémantique commun aux différents opérateurs adverbiaux en (1.1a-e).

En adoptant cette analogie dans le contenu lexical des adverbes comme hypothèse de travail, nous proposerons de définir les adverbes répétitifs com-

me des opérateurs additifs, véhiculant une même information sémantique qui peut être représenté visuellement, de manière très simple, en (1.2).



Selon le schéma en (1.2), les adverbes répétitifs en (1.1) opèrent sur une structure d'ordre (dont l'orientation est donné par le sens de la flèche) et contribuent à l'assertion avec la présupposition de l'existence d'un élément (b) ordonné par rapport à l'asserté (a) et partageant avec ce dernier un certain nombre de caractéristiques pertinentes.

Etant donné que, comme nous le verrons plus spécifiquement par la suite, les opérateurs répétitifs en (1.1) sont réalisés linguistiquement comme des adverbes ayant une portée restreinte au syntagme verbal de la phrase, nous pouvons identifier les éléments asserté et présupposé comme étant définis par des propriétés d'événements, et la structure d'ordre sous-jacente comme étant donné, en particulier, par l'image conceptuelle du Temps qui ordonne les séquences d'événements.

La définition très succincte que nous avons donnée comme hypothèse de départ nécessite naturellement d'être précisée. Selon notre définition, représentée dans le schéma en (1.2), les adverbes en (1.1a-e) sont analysés comme des opérateurs additifs, qui contribuent au contenu assertif de la proposition dans laquelle ils apparaissent avec une présupposition d'existence vérifiée dans un instant précédent du temps. Suivant la définition acquise dans la littérature (Karttunen & Peters, 1979), les opérateurs additifs ont la propriété de présupposer la vérité d'une proposition : cependant, le contenu présuppositionnel des adverbes répétitifs ne peut être défini de manière univoque, mais suit les rapports de portée de l'adverbe en question dans la phrase. Dans la suite de notre travail, nous analyserons en particulier un certain nombre d'adverbes à travers des langues différentes, et nous verrons que la classe des adverbes répétitifs, qui acquiert une certaine homogénéité en vertu de la définition en (1.2), admet en effet en son sein au moins trois sous-classes, qui peuvent être distinctes sur la base du contenu présuppositionnel des adverbes.

En suivant les suggestions déjà avancées dans un certain courant de la littérature plus récente<sup>1</sup>, nous proposerons de définir les différences de

<sup>1</sup>Cf., entre autres, Ernst (1998), Cinque (1999), Frey & Pittner (1998). Les propositions dans les ouvrages cités diffèrent pourtant pour ce qui concerne le statut syntaxique des adverbes, qui sont considérés soit comme des ajouts soit comme les spécificateurs de projections fonctionnelles spécifiques (cf. en particulier Cinque (1999)). Nous reviendrons sur ce point au cours de la discussion au chapitre 2.



portée qui déterminent la nature du contenu présuppositionnel comme des différences structurales entre les adverbes de chaque classe. En particulier, nous montrerons que les trois groupes d’adverbes occupent des positions de portée différentes par rapport aux opérateurs aspectuels et modaux, lesquels déterminent ainsi partiellement la nature de l’argument de type événementiel qui entre dans le calcul de la présupposition.

### 1.1.1 Implications de la définition de répétition

#### a. Répétition et pluralité verbale

L’hypothèse que l’interprétation des opérateurs répétitifs, et plus généralement des opérateurs de pluralité verbale, est déterminée sémantiquement par l’aspect lexical du prédicat et l’aspect grammatical de la phrase a déjà été avancée de manière très convaincante dans de nombreux travaux, parmi lesquels l’un des plus connus est probablement la thèse de D. Cusic (Cusic, 1981), étude qui traite spécifiquement de l’interaction entre l’aspect et les différentes manifestations de la pluralité dans le domaine verbal. Notre définition de la répétition recouvre cependant un champ d’analyse plus restreint dans l’ensemble très large d’opérateurs de pluralité verbale considérés par Cusic.

Le choix de nous concentrer sur les opérateurs de type adverbial nous oblige, en particulier, à négliger les formes de pluralité verbale obtenue à travers d’autres moyens linguistiques, comme par exemple la variation morphophonologique sur le verbe. Dans un grand nombre de langues, la répétition est marquée à travers la réduplication d’un affixe verbal ou, dans certains cas, de la racine verbale elle-même. Par exemple en Karitiana, langue amérindienne du Brésil, l’itération de l’action est exprimée de façon non ambiguë par la réduplication de la racine verbale (cfr. (1.3.a) vs. (1.3.b)), qui, dans sa forme de base, serait ouverte tant à une interprétation plurielle que singulière (Müller & Sanchez-Mendes, 2007).

- (1.3) a. *Inacio*  $\emptyset$ -*na-mangat*- $\emptyset$  *Nadia*.  
 Inacio 3-DECL-soulever-NFUT *Nadia*  
 Inacio a soulevé *Nadia* (une ou plusieurs fois).
- b. *Inacio*  $\emptyset$ -*na-mangat-mangadn*- $\emptyset$  *Nadia*.  
 Inacio 3-DECL-soulever-soulever-NFUT *Nadia*  
 Inacio a soulevé *Nadia* (plusieurs fois).

De même, nous ne traiterons pas la répétition véhiculée, aussi dans des langues moins ‘exotiques’, par des expressions adverbiales de fréquence (1.4) ou par des périphrases de type aspectuel comme l’expression *andar* + gérundif

de l'espagnol en (1.5), qui implique que l'action a été réitérée de façon irrégulière dans le temps (Laca, 2006).

(1.4) Marie a été malade souvent/cinq fois l'hiver dernier.

(1.5) Maria anda leyendo *Cien años de soledad*.

D'autre part, l'analyse de la répétition comme pluralité d'événements ordonnés temporellement couvre seulement une partie des phénomènes de pluralité verbale aussi du point de vue plus spécifiquement sémantique, car elle exclut de notre étude les manifestations de distributivité de l'action dans l'espace et parmi les participants (Newman, 1990; Lasersohn, 1995).<sup>2</sup>

Au delà de l'inconvénient représenté à première vue par ces restrictions descriptives, notre choix analytique offre cependant l'avantage de constituer une étude plus détaillée de certains aspects du phénomène de la pluralité verbale qui pourraient échapper aux travaux ayant une perspective plus étendue.

Tout d'abord, le choix d'étudier la contribution sémantique d'opérateurs de type adverbial nous permettra de mettre en évidence le rapport entre les manifestations de la répétition et les opérateurs de temps, d'aspect et de modalité à l'intérieur de la phrase ou du syntagme verbal, en considérant les différences de portée respectives entre les adverbes à l'étude. Ainsi, dans les chapitres suivants, nous nous proposerons d'atteindre une généralisation descriptive en nous concentrant en particulier sur les variations d'interprétations d'opérateurs additifs de répétition qui peuvent occuper différentes positions dans la phrase, et qui, dans certains cas, (cf. l'exemple de *encore* discuté à la section 2.3) peuvent être réalisés lexicalement par un même adverbe.

## b. La présupposition

Le choix de caractériser la contribution des adverbes répétitifs comme la présupposition de l'existence d'événements ordonnés dans le temps pose la notion de présupposition au centre de notre définition, ce qui soulève des questions théoriques spécifiques.

Dans le domaine verbal, les caractéristiques sémantiques de l'argument présupposé ne peuvent être prédites facilement à partir de l'assertion. La

---

<sup>2</sup>Lasersohn (1995 : 240) donne en effet des opérateurs pluractionnels la définition suivante.

Pluractionals markers attach to the verb to indicate a multiplicity of actions, whether involving multiple participants, times or locations.

Pour une introduction plus générale, en français, à la notion linguistique de pluractionnalité, voir en particulier la contribution de B. Laca au projet de dictionnaire sémantique en ligne du groupe de recherche *Sémantique et Modélisation* (<http://www.semantique-dgr.net/dico/index.php/Accueil>). Nous reprendrons ce sujet aussi dans le chapitre 2.

répétition concerne en effet des objets, les événements, qui ont un principe d'identité assez vague tant du point de vue philosophique que dans leur réalisation linguistique.<sup>3</sup> Ainsi, la question de la nature ontologique des événements a été résolue, dans la littérature linguistique, suivant principalement deux directions : soit l'événement a été posé directement comme un individu particulier (hypothèse 'non-réductionniste'), soit, dans l'esprit de la sémantique montagovienne, les événements ont été considérés comme la manifestation de propriétés universelles, dont l'instanciation particulière dépend de la localisation temporelle, de la quantification aspectuelle ou de l'identité des actants. Cette dernière ligne d'analyse, dite 'réductionniste', a été adoptée dans les travaux concernant la pluralité verbale avec des résultats différents du point de vue de la formalisation.<sup>4</sup>

La résolution de la question de la réalité ontologique des événements va naturellement bien au delà des objectifs de notre étude. Si nous nous limitons à considérer le phénomène de la répétition, cependant, les données linguistiques, et en particulier la contrainte d'ordonnement relatif des deux événements, nous portent à première vue à privilégier la solution offerte par l'hypothèse réductionniste dans ses différents développements. En effet, le fait que dans le cas de la répétition l'ordre entre l'événement asserté et son antécédent présupposé soit donné comme une séquence temporelle entre les deux conduirait plus naturellement à la conclusion que, du moins dans le cas de la répétition, les deux événements sont identifiés à travers leur localisation dans le temps.

La contrainte d'ordonnement relatif des événements présupposé et asserté soulève aussi la question du mécanisme de résolution de la présupposition. La présupposition des adverbes répétitifs, comme c'est le cas pour les opérateurs additifs en général, peut être satisfaite dans le contexte ou bien accommodée par les interlocuteurs. Une fois de plus, l'observation des données empiriques nous permet de mettre en évidence des caractéristiques spécifiques. D'un côté, nous devons remarquer que, pour ce qui concerne les adverbes de répétition, l'accommodation de la présupposition est beaucoup plus naturelle, du point de vue pragmatique, que dans le cas des opérateurs additifs sur les individus, tels par exemple *aussi* et *autre*, qui nécessitent généralement, pour la résolution de la présupposition, d'un antécédent facilement accessible dans

---

<sup>3</sup>Cf. à ce propos, Pianesi & Varzi (2004) et Casati & Varzi (2007).

<sup>4</sup>Ainsi, par exemple, alors que l'étude sémantique de Lasnik (1995), déjà cité, se situe dans une sémantique événementielle de type néo-davidsonien, selon laquelle les événements sont considérés comme des individus logiques qui reçoivent toutefois leur principe d'individuation de manière dérivée, Van Geenhoven (2004) et Landman (2000), entre autres, proposent de lier plus directement la pluralité à la localisation temporelle et à l'identité des participants réalisés par les arguments du verbe.

le contexte (extra)linguistique. D'autre part, cependant, la contrainte d'identité entre les deux événements asserté et présupposé, qui est stricte dans le cas de l'accomodation, devient dans certains cas moins rigide si l'antécédent est recuperé dans le contexte. Dans cette situation, il semble de plus en plus difficile de pouvoir décrire formellement l'identité de deux événements répétés sur la base de la propriété véhiculée lexicalement par le prédicat. Cette caractéristique nous prouverait donc non seulement que la distinction entre les deux stratégies de résolution de la présupposition n'est pas négligeable à niveau empirique, mais aussi que la localisation temporelle ne constituerait pas le seul facteur pertinent pour identifier deux événements répétés.

## 1.2 Plan de l'ouvrage

### 1.2.1 La notion de répétition : théorie et description

Dans le chapitre suivant, en guise d'introduction à notre travail, nous allons aborder de manière plus détaillée les questions théoriques que nous avons exposées jusqu'ici.<sup>5</sup> Nous reviendrons d'abord sur la spécificité de notre définition de la répétition par rapport aux phénomènes de pluralité verbale, et nous nous concentrerons en particulier sur les deux aspects qui caractérisent, dans notre hypothèse, la répétition : la présence d'un ordre établi sur base temporelle et le statut présuppositionnel de l'événement qui précède celui répété. Nos conclusions nous permettront de mettre en évidence le rôle de l'aspect verbal dans la détermination des formes différentes de répétition, ce qui nous conduira ensuite à considérer le phénomène de la répétition à l'interface syntaxique.

Afin d'atteindre une généralisation au niveau descriptif, nous nous concentrerons, dans un premier temps, sur des exemples d'adverbes répétitifs au sein des langues indoeuropéennes, plus étudiées dans le passé, et nous considérerons en particulier le cas des langues romanes. Nous parviendrons ainsi à identifier, du point de vue empirique, trois groupes d'adverbes additifs dans le domaine verbal : (a) les adverbes véhiculant la répétition d'un événement ca-

---

<sup>5</sup>Ce chapitre se propose de développer l'analyse de l'opération de répétition que nous avons avancée, du point de vue théorique et descriptif, dans Tovenà & Donazzan (2008). En particulier, nous allons approfondir ici plusieurs questions qui avaient été volontairement laissées ouvertes dans cette dernière étude, comme la question du rapport entre l'opération de répétition et la notion de pluralité verbale (section 2.1.2) et le rôle de l'aspect dans la définition de l'argument de type événementiel (section 2.2). Nous proposerons aussi une analyse plus fine de certains adverbes répétitifs des langues romanes, en particulier pour ce qui concerne la justification de leurs propriétés sémantiques à l'interface syntaxique (section 2.3).

ractérisé par un intervalle borné, traditionnellement définis adverbess ‘itératifs’ dans la littérature ; (b) les adverbess prenant comme argument l’instanciation d’une propriété caractérisant un événement représenté par un intervalle non borné : ces adverbess sont souvent caractérisés comme des opérateurs ‘aspectuels’, véhiculant une lecture continuative ; (c) les adverbess qui ont portée sur une sous-partie de l’intervalle d’instanciation de l’événement, et qui réalisent dans ce sens la répétition d’une phase de l’événement pertinent : aux fins de la description, nous appellerons cette troisième groupe la classe des adverbess ayant une lecture ‘incrémentale’. Nous verrons aussi que, dans certains cas, les opérateurs appartenant à ce dernier groupe subissent des restrictions spécifiques par rapport à la localisation temporelle de l’événement et à la modalité de la phrase : nous les définirons, dans ce cas, comme des adverbess ‘polarisés’.

Dans notre première esquisse descriptive portant sur les langues romanes, les opérateurs traditionnellement définis comme ‘itératifs’ seront représentés par l’adverbe français *de nouveau* (cf.(1.6)), que nous mettrons en parallèle avec les adverbess des langues germaniques, plus étudiés jusqu’à présent.

(1.6) J’ai appelé Jean **de nouveau** une demi-heure plus tard.

Les opérateurs dits ‘aspectuels’ seront exemplifiés, au contraire, par l’interprétation aspectuelle ou continuative de *encore* et son quasi-homologue *ancora* en italien, cf. (1.1c) et aussi (1.7) ci-dessous.

(1.7) Gianni sta **ancora** dormendo.

Le même adverbe *encore/ancora*, cependant, dans les contextes comme (1.1d) ou (1.8) ci-dessous, nous fournira aussi un exemple d’opérateur de type incrémental.

(1.8) Jean a mangé **encore** un bonbon.

L’analyse des différentes interprétations continuative et incrémentale de *encore/ancora* se révèlera particulièrement intéressante à l’interface syntaxique, car elle nous permettra de justifier notre hypothèse d’une homogénéité interne au groupe des adverbess de répétition. Finalement, nous esquisserons une description de l’adverbe semi-clitique du roumain *mai* (1.1e), qui nous fournira un exemple pour le troisième groupe à l’étude, celui des adverbess incrémentaux ‘polarisés’, se trouvant dans la portée d’un opérateur de modalité.

## 1.2.2 Etudes plus spécifiques : le chinois mandarin

Dans la deuxième partie de notre travail, nous nous proposons de montrer que la généralisation obtenue en considérant une famille linguistique parti-

culière peut avoir une valeur universelle, ou du moins beaucoup plus étendue. A ce propos, nous proposerons l’analyse du phénomène de la répétition en appliquant la définition que nous avons obtenue au terme de la discussion dans le chapitre 2 à une langue typologiquement éloignée des langues indoeuropéennes, le chinois mandarin.

Dans le chapitre 3, nous introduirons les propriétés sémantiques et les caractéristiques distributionnelles des trois adverbes du chinois mandarin *yòu* (1.9a), *hái* (1.9b) et *zài* (1.9c), que nous montrerons appartenir respectivement aux trois classes d’adverbes additifs de type ‘itératif’, ‘aspectuel’ et ‘incrémental’ que nous avons identifiées dans les langues romanes par rapport aux manifestations de la répétition.

- (1.9) a. *Zhāngsān yòu lái wǒ zhèr chī-fàn.*  
 Zhangsan YOU venir ASP moi ici manger-nourriture  
 Zhangsan est venu de nouveau manger chez moi.
- b. *Zhāngsān hái zài chī fàn.*  
 Zhangsan HAI ASP manger nourriture  
 Zhangsan est encore en train manger.
- c. *Zhāngsān xiǎng zài chī yī wǎn mǐfàn.*  
 Zhangsan penser ZAI manger un CL :bol riz  
 Zhangsan veut manger encore un bol de riz.

La discussion des adverbes répétitifs en chinois mandarin nous permettra ensuite d’approfondir plus en détail, dans les deux derniers chapitres monographiques, des questions spécifiques.

Dans le chapitre 4, à travers l’analyse de l’occurrence de l’adverbe *hái* comme modifieur de propriétés gradables (cf. (1.10a,b)), nous aborderons en particulier la question de la manifestation de la répétition dans le domaine des degrés.

- (1.10) a. *Zhāngsān (bǐ Lǐsì) hái gāo.*  
 Zhangsan BI Lisi HAI grand  
 Zhangsan est encore plus grand que Lisi.
- b. *Zhāngsān hái (suàn) gāo.*  
 Zhangsan HAI considérer grand  
 Zhangsan est encore/plutôt grand.

L’étude de cet adverbe du chinois mandarin nous obligera, au préalable, à approfondir les caractéristiques syntaxiques et la sémantique des propriétés gradables et de l’opération de comparaison dans cette langue. Au delà du cas

spécifique représenté par le chinois mandarin, cependant, nous devons remarquer que, comme le prouve par exemple la distribution de *encore* dans la traduction française de (1.10a,b), l'utilisation des adverbes 'aspectuels' avec des propriétés gradables d'origine adjectivale semble être une donnée répandue à travers les langues ; les conclusions que nous atteindrons au terme de notre analyse, si elles ne sont pas applicables directement aux langues européennes pour ce qui concerne la réalisation syntaxique de l'opération de comparaison, nous donnerons toutefois des clefs pour comprendre ce phénomène sémantique d'un point de vue plus général. En particulier, nous défendrons l'hypothèse que les adverbes 'aspectuels' présentent, dans ce contexte aussi, les mêmes caractéristiques sémantiques qui justifient leur définition comme adverbes de répétition. Dans cette optique, nous montrerons que les inférences pragmatiques qu'on observe en (1.10a,b), qui ont été parfois décrites en faisant appel à la notion de scalarité, peuvent être justifiées indépendamment en considérant l'interaction de l'adverbe répétitif avec les caractéristiques spécifiques du contexte de parution.

Le chapitre 5 sera dédié à l'analyse de l'interaction des adverbes répétitifs avec les opérateurs de temps et de modalité. A ce propos, nous nous concentrerons sur l'étude de l'adverbe incrémental *zài* du chinois (1.9c), qui peut être décrit comme un adverbe 'polarisé' subissant un nombre important de contraintes distributionnelles concernant l'aspect du prédicat, la localisation temporelle de son argument et la modalité de la phrase. L'étude de ce cas particulier nous permettra une fois de plus d'aborder, tant d'un point de vue plus général que spécifique au chinois mandarin, un certain nombre de questions théoriques, et notamment les caractéristiques des différents opérateurs modaux et les rapports entre la contribution sémantique de ces derniers et l'information temporelle de la phrase. Dans ce contexte aussi, nous défendrons l'hypothèse que les restrictions distributionnelles des adverbes 'polarisés' trouvent leur origine principalement dans des contraintes portant sur l'aspect grammatical et lexical du prédicat. Cette conclusion nous permettra de situer à bon droit ces opérateurs à l'intérieur de la classe des adverbes répétitifs.





# Chapitre 2

## La notion de répétition

### 2.1 La notion de répétition

La répétition d'un événement peut être exprimée, dans la langue naturelle, à travers des moyens différents, allant du marquage morphologique sur le verbe (2.1) à la modification du prédicat par des adverbes (2.2) ou plus généralement des périphrases adverbiales de type répétitif (2.3), ou encore elle peut être véhiculée dans le contenu lexical du verbe (2.4).

(2.1) Jean a **revu** un film.

(2.2) Jean a regardé **encore** un film.

(2.3) Jean est allé à Paris **pour la deuxième fois**.

(2.4) Jean est **retourné** à Paris.

Chaque type d'opérateur répétitif implique un éventail d'interprétations qui lui est propre. Ainsi, par exemple, la phrase (2.2), où la répétition est véhiculée par l'adverbe *encore*, peut décrire une situation dans laquelle Jean a regardé un certain film une fois de plus (de même que (2.1)), mais aussi le cas où Jean a regardé un peu plus longtemps un même film, et reste vraie si Jean a regardé un film de plus, différent des précédents. L'exemple (2.4), quant à lui, décrit en principe tantôt la même situation que (2.3), tantôt le cas dans lequel Jean est revenu à son point de départ après s'en être éloigné, et dans ce sens il peut avoir parcouru le chemin jusqu'à Paris, à proprement parler, pour la première fois.<sup>1</sup>

---

<sup>1</sup>Cette lecture, appelée aussi *restitutive*, est d'ailleurs privilégiée dans certains contextes, cfr. (i) et (ii) ci-dessous.

(i) Jean est retourné dans son village natal seulement après la guerre.

(ii) Il faut retourner le formulaire d'inscription au secrétariat avant le 15 septembre.

Dans notre travail, nous avons choisi de discuter la notion de répétition en faisant abstraction des différences interprétatives entre les lectures représentées par (2.1)- (2.4), pour les réduire à des principes généraux, qui nous permettent de définir la répétition en tant que relation entre deux objets de type événementiel et d'expliquer les variations dans l'interprétation en termes de variations syntaxiques et sémantiques des opérateurs concernés.

En particulier, nous avons choisi ici de nous concentrer sur les opérateurs répétitifs exprimés par des adverbes, tels *encore* en (2.2). Parmi l'ensemble des opérateurs réalisés différemment dans la langue, les adverbes répétitifs possèdent, à notre avis, le spectre le plus large d'interprétations possibles. Nous allons donner un premier aperçu de l'ensemble des lectures qui sont reconnues généralement dans la littérature plus récente en paragraphe 2.1.1.

### 2.1.1 Manifestations de la répétition

Dans le chapitre d'introduction, afin de donner un aperçu de l'objet de notre étude, nous avons donné une série d'exemples d'adverbes répétitifs dans les langues européennes, exemples que nous allons reprendre ici en (2.5a-e).

- (2.5)
- |    |                                       |                 |
|----|---------------------------------------|-----------------|
| a. | John opened the door <b>again</b> .   | <i>anglais</i>  |
| b. | Ali Baba Sesam <b>wieder</b> öffnete. | <i>allemand</i> |
| c. | Jean est <b>encore</b> endormi.       | <i>français</i> |
| d. | Gianni è venuto <b>ancora</b> .       | <i>italien</i>  |
| e. | Ion va <b>mai</b> citi un roman.      | <i>roumain</i>  |

La répétition véhiculée par les adverbes en (2.5a-e), si elle peut être décrite très généralement comme la présupposition que l'état de choses décrit par la proposition assertée s'est vérifié aussi dans le passé, se manifeste à travers les langues en donnant lieu à quatre interprétations sensiblement différentes, qui ont été souvent distinctes dans la littérature, et que nous allons présenter brièvement, à travers l'exemple du français, en (2.6a-d).

- (2.6)
- |    |   |                     |
|----|---|---------------------|
| a. | Jean acheta <b>de nouveau</b> un tableau. | <i>itérative</i>    |
| b. | Jean acheta <b>encore</b> un tableau.     | <i>incrémentale</i> |
| c. | Jean achetait <b>encore</b> un tableau.   | <i>continuative</i> |
| d. | Jean <b>r</b> -acheta un tableau.         | <i>restitutive</i>  |

Les opérateurs, adverbiaux et non adverbiaux, mis en évidence dans les phrases (2.6a-d) peuvent exprimer au moins quatre lectures, que nous avons distinctes respectivement comme *itérative*, *incrémentale*, *continuative* et *restitutive*. Nous allons détailler les caractéristiques spécifiques à chaque lecture dans la suite.

**Lecture itérative** L’adverbe français *de nouveau* en (2.6a) conduit à une lecture, dite • *itérative*, selon laquelle l’événement d’acheter un tableau de la part de Jean s’est déjà produit dans le passé. La répétition, dans ce sens, implique intuitivement l’occurrence de deux ou plusieurs achats séparés par un intervalle de temps. La lecture itérative de *de nouveau* en (2.6a) est de-sambiguïsée partiellement en (2.7).

(2.7) Une fois entré en possession de l’héritage, Jean acheta de nouveau un tableau.

↪ Jean avait acheté un tableau auparavant ; une fois entré en possession de l’héritage, il acheta de nouveau un tableau.

L’adverbe *de nouveau* en (2.6a) véhicule ainsi la présupposition que l’action d’acheter un (certain) tableau a été accomplie par Jean dans le passé.

La lecture itérative des opérateurs répétitifs comme *de nouveau* et *again/wieder* en (2.5a,b) a été l’objet de plusieurs études. On admet généralement que l’adverbe itératif prend comme argument une variable davidsonienne d’événement (Stechow, 1996), caractérisée par la propriété exprimée par le syntagme verbal de la phrase assertée, et qui est reprise en termes identiques dans la présupposition. A l’interface syntaxique, l’identité de référent pour l’argument externe du verbe peut être expliquée si l’on suit en particulier l’hypothèse selon laquelle l’argument externe trouve son origine dans une position interne au prédicat (Kratzer, 1996) ; l’adverbe itératif aurait donc une portée large sur la projection étendue du verbe. Pour ce qui concerne en revanche l’objet direct du verbe, la variation entre l’interprétation spécifique (2.8a) ou non-spécifique (2.8b) du syntagme nominal indéfini semble plus difficile à expliquer seulement en termes de différence de portée.

(2.8) a. Une fois entré en possession de l’héritage, Jean acheta de nouveau un tableau de Poussin qu’il avait dû vendre pendant la guerre.

b. Une fois entré en possession de l’héritage, Jean acheta de nouveau un tableau de Poussin à ce même M. Dupont, à qui il en avait déjà acheté d’autres auparavant.

L’existence de cette ambiguïté de lecture de l’objet indéfini a été en revanche mise en rapport, du point de vue purement sémantique, avec la résolution de la présupposition, dont le contenu peut être identifié dans un terme du contexte précédent selon des principes d’accessibilité (Kamp & Roßdeutscher, 1994). Récemment, le caractère anaphorique de la présupposition des adverbes itératifs a été soutenu aussi par d’autres arguments, notamment par la dépendance de la lecture répétitive de *again* des adverbiaux de quantification dans la phrase (Beck, 2007). Nous reviendrons en particulier sur ces

propositions dans le paragraphe 2.1.4, où nous discuterons plus en détail la question de la présupposition.

**Lecture incrémentale** Une lecture à première vue similaire à celle de *de nouveau* en (2.6a) est véhiculée aussi par l’adverbe *encore* en (2.6b). *Encore* semble impliquer, dans ce cas aussi, la répétition de l’événement d’acheter un tableau de la part de Jean. Cependant, il existe une différence sensible, même si parfois assez subtile, entre l’interprétation des phrases (2.6a) et (2.6b), qui dans certains contextes peuvent représenter deux propositions décrivant des situations différentes.

En particulier, alors que, comme nous l’avons vu dans la discussion concernant la lecture itérative de *again*, la phrase (2.6a) peut signifier soit l’achat réitéré d’un même tableau (2.8a), soit deux actions d’acheter des tableaux distincts (2.8b), la première lecture est plus difficilement accessible pour la phrase (2.6b), qui, en revanche, implique généralement que Jean est entré en possession de plusieurs tableaux (2.9).

- (2.9) a. ?? Une fois entré en possession de l’héritage, Jean acheta encore un tableau de Poussin qu’il avait dû vendre pendant la guerre.
- b. Une fois entré en possession de l’héritage, Jean acheta encore un tableau de Poussin à ce même M. Dupont, à qui il en avait déjà acheté d’autres auparavant.

Dans les exemples que nous avons donnés en (2.5a,b), l’objet direct du verbe est exprimé par un GN indéfini, et la distinction de lecture correspond aussi à une alternance entre l’interprétation spécifique ou non-spécifique du groupe nominal. L’observation d’une différence interprétative, cependant, semble confirmée aussi dans le cas où l’objet postverbal est marqué comme défini, car si l’objet du prédicat modifié par *de nouveau* est par défaut interprété comme ayant le même référent dans les deux cas, l’adverbe *encore* permet une interprétation de type (*type reading*), qui est la seule acceptable dans certains contextes. Comme le montre le contraste entre (2.10a/b), en effet, en présence d’un verbe de destruction *encore* force une lecture de type du GN indéfini objet (Jean a détruit le même type d’objet, les lettres de son épouse, dans une autre occasion); cette interprétation est moins naturelle quand le même prédicat est modifié par l’adverbe *de nouveau*.

- (2.10) a. ??Après son divorce, Jean a détruit de nouveau des lettres de son épouse.
- b. Après son divorce, Jean a détruit encore (une fois) des lettres de son épouse.

Nous marquons cette distinction de lecture entre *encore* et l’adverbe itératif *de nouveau* en appelant • *incrémentale* l’interprétation de *encore* en (2.6b), que nous allons expliciter informellement en (2.11).

- (2.11) Une fois entré en possession de l’héritage, Jean acheta encore un tableau de Poussin.  
 ~> Jean avait acheté des tableaux de Poussin ; une fois entré en possession de l’héritage, il acheta encore un tableau.

Nous proposons d’expliciter la différence entre les deux lectures dans les termes suivants : alors que *de nouveau* implique plus généralement la répétition de l’occurrence d’un même événement dans son intégrité, *encore* en (2.6a) semble véhiculer plutôt la répétition d’une série de sous-événements faisant partie d’un macro-événement qui les résume. Nous verrons comment cette distinction peut être justifiée aussi à l’interface syntaxique dans les sections suivantes.

**Lecture continuative** La distinction d’interprétation entre *de nouveau* et *encore* en (2.6a/b) semble à première vue dépendre du contenu lexical des adverbes, car dans le même contexte linguistique les deux adverbes donnent lieu à des lectures distinctes. Le contraste entre la lecture de *encore* en (2.12a) et (2.12b), en revanche, nous montre que la différence d’interprétation peut dépendre aussi d’autres facteurs.

- (2.12) a. Jean acheta **encore** un tableau.  
 b. Jean achetait **encore** un tableau.

En particulier, alors que *encore* en (2.12a) donne lieu à la lecture que nous avons défini *incrémentale*, la phrase (2.12c), modifié par le même adverbe *encore*, reçoit plus naturellement une interprétation que nous appellerons, en revanche, • *continuative*, selon laquelle l’événement d’acheter un tableau de la part de Jean se produit sans interruption depuis un certain moment dans le passé jusqu’au moment pertinent. Dans les deux cas on peut inférer l’existence d’un macro-événement d’acheter un ou des tableaux, dont chaque achat répété fait partie, mais seulement en (2.12b) l’adverbe semble impliquer la non-interruption dans le temps.

- (2.13) Jean achetait encore un tableau de Poussin.  
 ~> Jean avait commencé à acheter un tableau de Poussin auparavant ; au moment dont on parle, il achetait encore ce tableau.

La distinction entre lecture *incrémentale* et *continuative* de *encore* est justifiée par l’existence de deux propositions décrivant des situations potentiellement différentes. Dans la proposition (2.12a), la présupposition de

*encore* conduit l'interlocuteur à accommoder l'information que Jean possède au moins deux tableaux de Poussin. La lecture continuative de l'adverbe, au contraire, ne conduit pas nécessairement à cette inférence : supposant que l'achat d'un tableau de Poussin soit une activité qui demande des négociations plus ou moins longues, la proposition en (2.13) peut être vraie aussi dans une situation dans laquelle, au terme de l'achat, Jean possède un seul tableau de Poussin.

Les paramètres pertinents pour l'alternance entre les deux lectures incrémentale et continuative de *encore* semblent être constitués, du point de vue descriptif, de l'aspect du prédicat et de la position de l'adverbe.

D'un côté, comme le montre justement le contraste entre (2.12a/b), la lecture continuative n'est possible que dans le cas où le prédicat est marqué aspectuellement comme imperfectif. La pertinence de ce paramètre est confirmée aussi par les variations d'interprétation observées à l'intérieur de la même catégorie aspectuelle d'imperfectif. En (2.12b), le marquage aspecto-temporel sur le verbe permet plus facilement la lecture selon laquelle l'achat de tableaux était une activité habituelle de Jean dans un intervalle plus ou moins étendu dans le temps (cf. aussi (2.14a)) ; quand, au contraire, l'imperfectivité est exprimée en français au moyen de la forme périphrastique, comme dans l'exemple (2.14b), l'interprétation non ambiguë est celle d'une continuité sans interruption dans un intervalle de temps homogène.

- (2.14) a. A l'époque, Jean achetait encore un tableau chez nous de temps en temps.  
 b. Quand je l'appelai sur son portable, Jean était encore en train d'acheter un tableau chez l'antiquaire.

De l'autre côté, la position syntaxique de l'adverbe semble aussi jouer un rôle. La pertinence de ce facteur est plus évidente dans le cas des prédicats de type statif comme 'être endormi' en (2.16a/b). Au contraire de (2.15), la phrase (2.16a), où l'adverbe se trouve à droite du verbe lexical, est difficilement acceptable avec un prédicat statif ; la lecture continuative est en revanche préférée quand *encore* se trouve entre l'auxiliaire et le verbe (2.16b).

(2.15) Jean a baillé encore.

- (2.16) a. ??? Jean est endormi encore.  
 b. Jean est encore endormi.

Pour résumer nos observations jusqu'à présent, en essayant de déterminer les paramètres qui peuvent expliquer l'alternance entre les lectures que nous avons appelées itérative, continuative et incrémentale, nous avons pu mettre en évidence trois facteurs pertinents, qui sont (a) l'aspect du prédicat (cf.

lecture continuative vs. incrémentale de *encore*), (b) le contenu lexical de l’adverbe (alternance entre *de nouveau* itératif et *encore* incrémental en (2.6a,b)) et (c) sa position syntaxique (distinction entre *encore* continuatif et incrémental). A l’ensemble de ces facteurs, nous devons ajouter finalement un quatrième paramètre, qui concerne le type lexical du prédicat.

**Lecture restitutive** La structure lexicale du prédicat devient pertinente pour ce qui concerne la quatrième lecture que nous avons soulignée dans l’exemple (2.6d) (repris ici en (2.17)), qui est appelée généralement • *restitutive* (Fabricius-Hansen, 1983; Stechow, 1996).

(2.17) Jean racheta un tableau.

A différence de (2.6a), (2.17) n’exprime pas nécessairement la répétition d’un même événement d’acheter un tableau de la part de Jean, mais peut signifier aussi que Jean est rentré en possession d’un tableau qui lui appartenait précédemment, sans qu’il ait jamais dû, à proprement parler, l’acheter (2.18).

(2.18) Jean racheta un tableau de famille qu’il avait dû vendre pendant la guerre.

↪ Jean possédait un tableau, et dû le vendre pendant la guerre ; après la guerre, il entra de nouveau en possession de ce tableau en l’achetant.

La disponibilité de cette lecture semble dépendre, du moins dans le cas du français, de deux facteurs. D’une part, on remarque que l’ambiguïté entre la lecture restitutive et itérative se manifeste seulement quand le prédicat est lexicalement complexe et décomposable conceptuellement en (au moins) deux phases distinctes, l’action et l’état résultant. Le prédicat d’‘acheter’, tout comme celui de ‘vendre’ (2.19a), implique en effet un transfert de propriété et peut donc exprimer, au sens restitutif, le retour ou la perte d’une possession ; de même, ‘descendre’ en (2.19b) implique un mouvement dans l’espace qui peut être interprété comme le retour dans le lieu de départ.

(2.19) a. Jean a revendu sa voiture au concessionnaire.  
b. Quand Jean est redescendu, il était troublé.

La lecture restitutive est en revanche absente en (2.20a,b), où les prédicats non résultatifs ‘lire’ et ‘laver’ reçoivent seulement une interprétation itérative.

(2.20) a. Jean a relu la lettre à haute voix.  
b. Jean a relavé la chemise.

Cette caractéristique est soulignée aussi, à propos de l’anglais, par Beck & Snyder (2001), qui notent qu’une phrase comme (2.21a) reçoit de manière

moins ambiguë une interprétation restitutive quand le prédicat qui indique le résultat de l'action est explicitement présent, comme en (2.21b). Le même cas de figure n'est pas possible en français, langue dans laquelle les verbes résultatifs ne sont pas décomposés en deux prédicats lexicalement distincts, cf. (2.21b) vs. (2.20b).

- (2.21) a. John washed the shirt again.  
 b. John washed the shirt **clean** again.

Le deuxième facteur pertinent concerne le contenu lexical de l'opérateur, et est dans ce sens spécifique au français. Dans cette langue, en effet, l'adverbe itératif ne permet pas une lecture restitutive, laquelle semble véhiculée plutôt au moyen du préfixe répétitif *re-*<sup>2</sup>. Comme le montrent (2.22) vs. (2.19), en effet, dans un même contexte l'adverbe *de nouveau* exprime plutôt l'itération de l'événement complexe.

- (2.22) a. Jean a vendu de nouveau sa voiture au concessionnaire.  
 b. Quand Jean est descendu de nouveau, il était troublé.

Cette spécification lexicale des deux opérateurs distingue le cas du français de celui de l'anglais et de l'allemand (Dowty, 1979; Stechow, 1996), où les adverbess itératifs *again* et *wieder* peuvent donner lieu aux deux interprétations restitutive et itérative.

Dans ces langues, l'ambiguïté de lecture des deux adverbes a fait l'objet de plusieurs études sémantiques. En particulier, l'ambiguïté de lecture a été expliquée par certains auteurs purement dans les termes d'une ambiguïté structurale (Stechow, 1996; Beck & Snyder, 2001; Beck & Johnson, 2004; Beck, 2005) : *wieder/again* recoit une lecture ambiguë quand il se trouve à avoir portée sur l'état qui caractérise la deuxième phase du prédicat résultatif. Cette hypothèse serait confirmée empiriquement, par exemple, par le fait que certaines positions syntaxiques ne permettent à première vue aucune ambiguïté. Ainsi, Stechow (1996) note que quand l'adverbe allemand *wieder* précède le sujet ou l'objet d'un verbe fini, seule une lecture itérative est possible, cf. (2.23b) vs. (2.23a), tirés de Stechow (1996 : 3).

- (2.23) a. *Ali Baba Sesam wieder öffnete.*  
 Ali Baba-SUBJ Sesame-OBJ WIEDER ouvrit

---

<sup>2</sup>Il existe de nombreux travaux dédiés à la description sémantique et syntaxique du préfixe *re-*. Pour ne citer qu'une partie des études publiées en français, voir Mok (1964) pour une description générale, et aussi plus récemment Amiot (2002), Jalenques (2000), Apothéloz (2005, 2007) et Mascherin (2007) pour des analyses centrées sur la question aspectuelle et temporelle.



	Ali Baba re-ouvrit Sesame.	IT./REST.
b.	<i>Ali Baba wieder Sesam öffnet.</i>	
	Ali Baba-SUBJ WIEDER Sesame-OBJ ouvrit	
	Ali Baba ouvrit Sesame de nouveau.	IT./*REST.

D'autres études ont mis en question la validité de cette observation empirique, et soulignent la nécessité de postuler aussi une ambiguïté dans l'entrée lexicale de l'adverbe (Fabricius-Hansen, 1983, 2001; Kamp & Roßdeutscher, 1994).<sup>3</sup> Le cas du français, qui possède deux adverbes lexicalement et structurellement distincts pour réaliser les deux lectures, pourrait fournir des arguments pour résoudre le débat. Nous reviendrons brièvement sur cette question au cours de la section 2.3, où nous analyserons plus spécifiquement les propriétés syntaxiques et sémantiques de *de nouveau*.

Au cours de la brève exposition descriptive précédente, nous avons souligné les facteurs qui semblent influencer, au sein de l'opération sémantique de répétition, les variations d'interprétation observées en (2.6a-d). Les quatre paramètres que nous avons pu mettre en évidence au terme de la discussion sont résumés ci-dessous.

1. **Contenu lexical de l'adverbe** Nous avons vu en particulier que les adverbes répétitifs *de nouveau* et *encore*, dans le même contexte linguistique, peuvent donner lieu à deux interprétations sensiblement distinctes, que nous avons appelées respectivement itérative et incrémentale.
2. **Position syntaxique de l'adverbe** Nous avons souligné l'existence d'une distinction structurale entre les deux emplois incrémental et continuatif de *encore*, ainsi que dans l'alternance entre la lecture restitutive et itérative des adverbes allemand et anglais *wieder/again*.
3. **Aspect du prédicat** Ce paramètre semble déterminant pour expliquer l'alternance entre l'interprétation incrémentale et continuative de *encore*, car seulement les prédicats imperfectifs permettent cette dernière lecture.
4. **Type lexical du prédicat** Nous avons vu que, au delà des considérations de type structurale et lexicale, la lecture dite 'restitutive' des adverbes répétitifs est possible seulement en association avec des

---

<sup>3</sup>Une position différente est représentée par l'analyse de Jäger & Blutner (2003), qui considèrent *wieder/again* comme étant sémantiquement sous-spécifié, et expliquent l'alternance entre les deux lectures suivant des principes de compétition dans le cadre de la théorie d'optimalité. Nous n'exposerons pas en détail cette proposition, qui nous éloignerait trop de notre analyse.

prédicats lexicalement complexes, dont la réalisation est constituée d'au moins deux phases distinctes, un procès et un état résultant .

Dans ce travail, nous essayerons de donner une explication aux alternances interprétatives que nous avons décrites ci-dessus. Nous montrerons en particulier que le premier critère, qui postule une différence dans la matrice lexicale des adverbes, peut être considéré comme spécifique aux langues particulières, et que la différenciation lexicale, quand elle est avérée, reflète souvent en réalité une distinction structurale entre opérateurs répétitifs occupant plusieurs positions syntaxiques différentes. L'ambiguïté entre les lectures itérative et restitutive de *wieder/again*, si l'on suit la proposition avancée par Stechow (1996), pourrait d'ailleurs être expliquée dans ces termes, une fois que la structure du prédicat assure l'existence de deux lieux d'occurrence pour l'adverbe.

Le paramètre que, en revanche, nous considérons dans notre travail comme étant le plus pertinent, car il est capable de justifier les différences structurales observées, est celui de l'aspect. Ce choix analytique, que nous développerons au cours de notre étude, soulève au préalable la question de la définition de l'argument événementiel des adverbes. Nous discuterons brièvement cette problématique au paragraphe 2.2.1, avant de détailler la notion d'aspect que nous allons adopter dans notre étude en paragraphe 2.2.2.

Dans la suite de cette section, nous allons reprendre plus en détail les deux caractéristiques que, du point de vue théorique, nous avons données comme définitoires de l'opération de répétition, qui sont la présence d'un ordre entre les deux occurrences du prédicat et le statut de l'antécédent en tant qu'élément présupposé. Il nous semble nécessaire, en effet, de délimiter notre champ d'analyse vis-à-vis de l'ensemble plus large de phénomènes sémantico-syntaxiques qui couvrent les manifestations de la pluralité dans le domaine verbal Cusic (1981), connus aussi sous le terme plus général de *pluriactionnalité* (Newman, 1990; Lasersohn, 1995). Nous montrerons que la notion de répétition, telle que nous avons choisi de la définir dans notre travail, peut être considérée un cas particulier à l'intérieur de la classe des manifestations de pluralité verbale, voire un phénomène tout à fait distinct.

### 2.1.2 Pluralité verbale et répétition

Du point de vue strictement empirique, la notion de *pluralité verbale* couvre un ensemble de phénomènes syntactico-sémantiques distincts, qui ont en commun la caractéristique d'impliquer une pluralité d'événements obtenue à travers des modifications internes ou externes au syntagme verbal.

Nous retrouvons, dans la littérature, des distinctions établies tant sur le

plan sémantique que plus spécifiquement formel. Dans ce paragraphe, nous essayerons de donner un aperçu des différents critères descriptifs proposés, afin de situer plus clairement la notion de répétition à l'intérieur des phénomènes de pluralité verbale.

### a. Pluralité interne et externe

Une étude systématique des différentes manifestations de la pluralité dans le domaine verbal a été avancée, du point de vue sémantique, par Cusic (1981). La description proposée par Cusic, largement suivie par la suite dans les travaux typologiques et formels, est organisée autour de quatre paramètres principaux (Cusic 1981 : p. 77).

1. Le paramètre concernant le *type d'unité* pluralisée, qui distingue principalement entre *phases*, *événements* et *occasions* ;
2. Le paramètre de *mesure relative*, qui concerne l'effet sémantique (diminutif, intensif ou encore tentatif) de la pluralisation ;
3. Le paramètre de *connectivité*, qui met en relation la pluralité verbale avec la distinction comptable/massique observée dans le domaine nominal ;
4. Le paramètre de *distributivité*, qui concerne plus spécifiquement le rapport entre la pluralité verbale et la dénotation des arguments du verbe.

La caractérisation des paramètres 2-4 sera rendue plus explicite au cours de la discussion suivante ; ici nous nous concentrerons d'abord sur le critère de classification des unités pluralisées.

Le premier paramètre proposé par Cusic reflète une tripartition dans le domaine des événements, qui se compose ainsi distinctement de *phases*, *événements* et *occasions*. Les trois types d'unité, qui trouvent un principe d'individuation dans la présence de bornes aspectuelles, sont organisés de façon hiérarchique : les occasions se composent d'événements, qui à leur tour peuvent être constitués de plusieurs phases internes.

Phase/event :

1. Every event is composed of at least one phase ;
2. Every phase belongs to at most one event,

Event/occasion :

3. Every occasion is composed of at least one event ;
4. Every event belongs to at most one occasion.

(Cusic, 1981, p.69)

L'existence de ces trois types d'unité peut être mise en discussion du point de vue conceptuel<sup>4</sup>, mais, comme nous le verrons par la suite, elles constituent néanmoins un bon point de départ pour la description des données empiriques. En particulier, la distinction entre phases, événements et occasions permet à Cusic (1981 : 66-67) de distinguer deux formes majeures de pluralisation, définies respectivement pluralité *interne* et *externe*.

Considérons, à titre d'exemple, la phrase (2.24) ci-dessous.

(2.24) Jean a frappé deux fois à ma porte.

L'exemple français en (2.24), dans lequel le prédicat verbal 'frapper à ma porte' est modifié par l'expression adverbiale de fréquence 'deux fois', peut être interprété, de manière distincte, comme une proposition signifiant que Jean, dans une occasion particulière, a frappé deux coups à ma porte (2.25a), ou bien comme une proposition décrivant le fait que Jean a frappé un nombre imprécis de coups à ma porte dans deux occasions distinctes (2.25b).

- (2.25) a. Comme convenu, Jean a frappé deux fois à ma porte, et je suis sortie.  
b. Jean a frappé deux fois à ma porte, et chaque fois il avait besoin d'aide avec son chauffe-eau.

Dans le premier cas (2.25a), suivant la proposition de Cusic, on doit compter une seule occasion de frapper à la porte, qui se compose de deux événements distincts ; les deux événements de frapper sont ainsi deux unités comptables constituant l'action de 'frapper à la porte' que Jean réalise dans une seule occasion. Dans ce cas de figure, la pluralité d'événements est *interne* à l'occasion, mais comme chaque événement de frapper est singularisé et pluralisé au moyen de l'adverbial de fréquence, on peut parler aussi d'une pluralisation *externe* à l'événement de 'frapper une fois'.

Au contraire, en (2.25b) la pluralité est *externe* tant à l'occasion de frapper, qui se répète deux fois dans deux intervalles distincts de temps, qu'aux événements singuliers qui la composent, lesquels ne sont pas explicitement comptabilisés.

Un troisième cas de figure est exemplifié finalement par le prédicat de la phrase (2.26).

(2.26) Jean a tapoté le mur avec ses doigts.

Le prédicat 'tapoter' en français indique une action composée de plusieurs petits coups distincts. A différence de (2.24), cependant, la proposition exprimée par (2.26) n'est pas ambiguë : il s'agit dans ce cas d'une seule occasion

---

<sup>4</sup>Cf. en particulier la discussion développée aux paragraphes 2.2.1 et, plus particulièrement, 2.3.2.a.

et d'un seul événement de tapoter le mur, et c'est la dénotation du verbe qui permet d'inférer que cet événement particulier se compose de plusieurs phases distinctes. Dans la terminologie de Cusic, la pluralité est ainsi *interne* tant à l'occasion qu'à l'événement (Tovena & Kihm, 2008).

Il apparaît donc que la combinaison des formes de pluralité verbale et des types d'unité concernées peut donner lieu à un ensemble nourri d'interactions parfois assez complexes. D'une part, on peut avoir, par exemple, des situations constituées de plusieurs occasions comportant chacune une pluralité d'événements.

(2.27) Pour la troisième fois, Jean a frappé deux coups à ma porte.

D'autre part, il est aussi possible de décrire une multiplicité d'événements qu'impliquent chacun plusieurs phases internes.

(2.28) Jean tapotait une fois de plus le mur avec ses doigts.

L'interaction des différents marqueurs de pluralité verbale joue naturellement un rôle dans ces effets sémantiques distincts. Cela devient plus évident, comme le note aussi Cusic (1981 : 65), quand les marqueurs de pluralité, et en particulier ceux de type adverbial, peuvent entrer dans plusieurs rapports de portée.

- (2.29) a. Jean tapote souvent le bureau avec ses doigts quand il est enervé.  
b. Quand il est enervé, souvent Jean tapote le bureau avec ses doigts.

La phrase (2.29a) décrit une situation dans laquelle, à l'intérieur de chacune des occasions définies par l'adverbial de temps, Jean réalise plusieurs fois l'action internement complexe de tapoter le bureau avec ses doigts ; en (2.29b), au contraire, on infère plutôt que cette même action est généralement accomplie au moins une fois dans la plupart des occasions caractérisées par le même adverbial en fin de phrase.

La majeur 'visibilité' des interactions entre les marqueurs de pluralité et les constituants de la phrase est aussi l'une des raisons qui nous ont conduite à concentrer notre analyse sur les formes adverbiales de pluralité verbale. Les adverbes de répétition, que nous avons choisi de décrire dans notre étude, sont caractérisés par la possibilité d'occuper des positions de portée distinctes, ce qui nous permettra plus facilement de prédire les effets de pluralisation interne ou externe aux trois niveaux de la hiérarchie de Cusic aussi comme une différence structurale. Cette hypothèse sera développée plus spécifiquement au paragraphe 2.3.3 ; dans le paragraphe suivant, afin de délimiter plus précisément le champ de notre analyse, nous donnerons un

aperçu descriptif des autres réalisations linguistiques de la pluralité verbale généralement acquises dans la littérature, souvent groupées sous le terme de ‘pluriactionnalité’.

## b. Expressions de pluralité verbale

Les critères sémantiques que nous avons exposés dans le paragraphe précédent se retrouvent souvent dans les études typologiques ou formelles, qui s’attachent à décrire les différentes formes à travers lesquelles la pluralité verbale se manifeste du point de vue linguistique. Les phénomènes pertinents peuvent être partagés en au moins trois groupes distincts.

**Marquage morpho-phonologique du prédicat** Le terme ‘pluriactionnalité’ a été créé à la fin des années quatre-vingt pour décrire, au départ, un ensemble de marqueurs morphologiques du prédicat qui, dans plusieurs langues, ont un effet itératif et souvent distributif de l’action sur les arguments du verbe.

La pluriactionnalité comme effet du marquage morpho-phonologique est reconnue dans plusieurs langues typologiquement distinctes. Dans le chapitre d’introduction, nous avons considéré, à titre d’exemple, le cas de la reduplication de la racine verbale en Karitiana (cf. exemples (1.3a,b), tirés de Müller & Sanchez-Mendes (2007)). Un exemple un peu différent nous est fourni en revanche par le Tchechène, langue caucasienne du groupe Nakh, qui marque la pluralité de l’action au moyen d’une variation phonologique (Yu, 2003, p. 294). La forme verbale pluriactionnelle en (2.30b) est le résultat de l’alternance phonologique de la voyelle thématique du verbe en (2.30a) ; comme l’indique la traduction française, l’effet est celui d’une action réitérée plusieurs fois de la part du sujet.

- (2.30) a. *As q’igashna twop-qwessira*  
 1SG corbeau-PL-DAT fusil-tirer  
 J’ai tiré sur les corbeaux.
- b. *As q’igashna twop-qissira*  
 1SG corbeau-PL-DAT fusil-tirer-PLR  
 J’ai tiré sur les corbeaux plusieurs fois.

La distribution de l’action est le résultat, au contraire, de la reduplication du verbe ou de ses arguments en Nivkh, langue paléosibérienne de type agglutinant (Gruzdeva, 1997). Dans la phrase (2.31a), l’effet de distribution sur le sujet est obtenu à travers la reduplication du prédicat verbal et le marquage pluriel du GN sujet ; la reduplication du GN exprimant l’argument locatif conduit au contraire à un effet distributif dans l’espace en (2.31.b).

- (2.31) a. *Ñiγvη-gun pal-roχ ηa-ηanγ-t vi-ηa*  
homme-PL forêt-DAT bête-chercher-3PL aller-QUAND  
***pekz+pekz-nd-γun***  
disparaître-disparaître-IND-PL  
Quand les hommes sont allés chasser dans la forêt, ils ont  
disparu (l'un après l'autre).
- b. *Ṭo-uγe hur+hur-ux neη-d*  
Côte-PERL là.bas+là.bas-ABL marcher-IND  
(II) a marché partout sur la côte.

Bien que la notion morpho-phonologique de pluriactionnalité ait été considérée au départ l'apanage de langues plus ou moins 'exotiques', les études récents ont montré, au contraire, que ce phénomène trouve des manifestations aussi dans les langues européennes. En italien et en français, par exemple, la pluralité interne à l'événement, qui conduit à une lecture distributive (2.32) et/ou diminutive (2.33) de l'action, peut être obtenue au moyen d'une modification de la racine verbale (Tovena & Kihm, 2008).<sup>5</sup>

- (2.32) a. Le guardie sparavano al fuggitivo, mirando alle gambe.  
(Les gardes tiraient sur le fugitif, en mirant à ses jambes)
- b. #Le guardie spar**acchi**avano al fuggitivo, mirando alle gambe.  
(Les gardes tiraient-PLUR sur le fugitif, en mirant à ses jambes)
- c. Le guardie sparacchiavano qua e là, senza troppa convinzione.  
(Les gardes tiraient-PLUR ci et là, sans trop de conviction)
- (2.33) a. Jean a mâché et avalé son sandwich.
- b. Jean a mâch**uillé** (# et avalé) son sandwich.
- c. Jean a mâch**uillé** son sandwich pendant une demi-heure.

Pour ce qui concerne le paramètre de la distributivité, il apparaît que, dans les exemples que nous avons considérés jusqu'à présent, la pluralité d'événement peut être comprise tant comme distribution de l'action dans le temps (2.30) que comme distribution dans l'espace et parmi les participants (cf. (2.31a,b) ou (2.32)).

Les deux lectures ne sont pas nécessairement distinctes sur le plan formel. Ainsi, il semble qu'en Tchechène certains verbes ayant un sujet pluriel

<sup>5</sup>Tovena & Kihm (2008) considèrent la forme pluriactionnelle comme ayant une racine verbale indépendante de la forme non-pluriactionnelle, et assignent aux séquences /akkj/ en (2.32) et /uj/ en (2.33) le status de infra-morphes à l'intérieur de la racine. Au delà de la nature du procès morphologique concerné, le rapport sémantique entre les deux formes verbales en (2.32)/(2.33) est assez évident, et conduit aussi les auteurs à considérer la verbe en (b,c) comme étant la forme pluriactionnelle du verbe en (a).

puissent apparaître indifféremment dans leur forme de base ou pluractionnelle (2.34), ce qui rend en principe indistinguable la distribution dans le temps et parmi les participants (Yu, 2003, p. 297).<sup>6</sup>

- (2.34) a. *Ysh niaxar ullie hwettira*  
 3PL porte à-côté se-mettre-débout  
 Il se mirent debout près de la porte (dans une occasion particulière).
- b. *Ysh niaxar ullie hittira*  
 3PL porte à-côté se-mettre-débout-PLR  
 Il se mirent debout près de la porte (dans une occasion particulière).

D'autre part, Gruzdeva (1997) remarque que la langue Nivkh possède aussi un marqueur distinct, glosé ITER en (2.35), pour signifier de manière non ambiguë la distribution dans le temps, c'est-à-dire l'itérativité.

- (2.35) *Añ+añ-ηara nanq eγη-badu-řa-d*  
 année+année-ITER sœur.ainée enfant-accoucher-ITER-IND  
 La sœur aînée a accouché d'un enfant tous les ans.

Les formes de pluralité verbale exprimée au moyen des marqueurs morphophonologiques, tels les affixes itératifs (2.35) ou réductifs (2.33) et les alternances vocaliques (2.30), ne seront pas au centre de notre étude, qui est limitée aux expressions répétitives de type adverbial. Du point de vue sémantique, d'autre part, le choix de restreindre notre analyse aux adverbes de répétition, tels que nous les avons définis au début de ce chapitre, nous permet de nous concentrer sur la forme particulière de pluriactionnalité qui est représentée par l'itérativité, c'est-à-dire la distribution de l'action dans le temps.

**Expressions adverbiales distributives et de fréquence.** Les expressions de type nominal soulignées en gras en (2.36) sont souvent décrites sous le terme générique d'expression adverbiales 'de fréquence'.

- (2.36) a. Three girls kissed a boy **three times**.  
 b. Marie a été **plusieurs fois** malade.

---

<sup>6</sup>La discussion de ces données, dans l'article de Yu (2003), n'est pas explicite par rapport à l'interprétation aspectuelle du prédicat, lequel dans la glosse proposée par l'auteur (*(to) stand up*) peut être interprété tant comme un prédicat événementiel ('se mettre debout') que comme un prédicat statif ('se tenir debout'). Etant données les caractéristiques aspectuelles qui sont associées aux effets de distributivité, nous avons compris les deux prédicats comme étant de type événementiel, et nous avons proposé la traduction française correspondante.



Il existe des différences majeures, que nous n’approfondirons pas ici, entre les deux types d’adverbiaux de fréquence exemplifiés en (2.36a,b).

En particulier, les adverbiaux et adverbes fréquentatifs comme *plusieurs fois* et *souvent* dénotent un nombre d’occurrences qui dépend, pour être évalué, de l’ampleur de l’intervalle considéré. Par exemple, l’adverbe en (2.37a) indique que les occurrences dans lesquelles Pierre est allé au cinéma dépassent, du point de vue du locuteur, le nombre de sorties qu’on peut estimer moyen dans l’intervalle d’une semaine ; ainsi, si Pierre a été au cinéma trois ou quatre fois, l’énoncé serait jugé généralement acceptable. Si, en revanche, l’intervalle de temps est plus étendu (2.37b), le même cas de figure (trois sorties au cinéma de Pierre) conduirait à un énoncé moins heureux.

- (2.37) a. Pierre est allé au cinéma souvent cette dernière semaine, au moins trois fois.
- b. # Pierre est allé au cinéma souvent l’année dernière, au moins trois fois.

La dépendance de la dénotation des adverbes fréquentatifs de l’ampleur de l’intervalle d’occurrence a été expliquée par la présence d’une structure quantificationnelle sous-jacente, dans laquelle l’adverbe se trouverait dans la portée de l’adverbial exprimant l’intervalle pertinent (Doetjies, 1997). On ne retrouve pas ce même effet à propos des adverbiaux comme *N fois*, qui spécifient la cardinalité exacte des occurrences et n’impliquent pas la même structure quantificationnelle.

D’un point de vue plus général, la contribution sémantique des expressions de fréquence peut être mise en relation avec la pluralisation du verbe à la lumière des théories qui affirment la nature cumulative de la dénotation du prédicat.<sup>7</sup> Si l’on admet que les prédicats verbaux ont par défaut une référence cumulative (c’est-à-dire non discrète), les expressions adverbiales de fréquence auraient la fonction de rendre comptable la dénotation massive du prédicat, en agissant comme des sortes de ‘classificateurs verbaux’.<sup>8</sup>

Cette hypothèse semble confirmée si l’on considère que les arguments du verbe jouent un rôle déterminant aussi dans ce cas.

Dans la phrase (2.36a), par exemple, la dénotation plurielle du sujet permet plusieurs lectures distinctes (Landman, 2000), selon que l’action d’embrasser soit distribuée sur les participants individuellement ou par groupes. On remarque aussi que, à côté des langues européennes comme l’anglais et le français en (2.36), qui emploient généralement des expressions nominales figées pour exprimer la fréquence dans ce type de constructions, dans d’autres

---

<sup>7</sup>Cf. Naumann (1996), Kratzer (2005), entre autres.

<sup>8</sup>Terme qui, en effet, est employé couramment dans les grammaires traditionnelles des langues comme le chinois, cf. la suite.

cas la fréquence de l'action peut être exprimée en employant des classificateurs verbaux de nature variée.

En chinois mandarin, par exemple, l'action exprimée par un prédicat comme *dǎ* 'frapper' en (2.38) et (2.39) peut être singularisée en un nombre précis d'événements distincts au moyen d'expressions postverbales de type Num + N.<sup>9</sup>

(2.38) a. *Tā dǎ-le Bǎoyù sān cì.*  
Il frapper-ASP Baoyu trois fois  
Il a frappé Baoyu trois fois.

b. *Tā dǎ-le wǒ liǎng xià.*  
Il frapper-ASP moi deux coup  
Il m'a frappé deux fois.

(2.39) a. *Tā dǎ-le Bǎoyù sān bāzhang.*  
Il frapper-ASP Baoyu trois paume  
Il a frappé trois fois Baoyu avec la paume de sa main.  
(Il a giflé trois fois Baoyu.)

b. *Tā dǎ-le wǒ liǎng zuǐba.*  
Il frapper-ASP moi deux bouche  
Il m'a frappé deux fois sur la bouche.

On remarque cependant que, à côté des classificateurs à valeur générale, qui expriment génériquement le nombre d'occasions (*cì* 'fois' en (2.38a)), ou qui sont lexicalement spécifiés pour le prédicat en question (*xià* 'coup' en (2.39b)), l'action peut être décrite en 'comptant' soit l'instrument de l'action (2.39a) soit le lieu où l'action est dirigée (2.39b).<sup>10</sup>

<sup>9</sup>Les deux derniers exemples sont empruntés à Zhang (2002).

<sup>10</sup>Il nous semble important de souligner que les expressions de fréquence en (2.39) ne peuvent pas être analysées comme des syntagmes dans lesquels la tête du GN exprimant la fréquence en (2.38) est laissé implicite. D'un côté, la cooccurrence des deux GN postverbaux est exclue à cause d'une contrainte syntaxique plus générale en chinois mandarin (Huang, 1982), cf. (i). De l'autre côté, comme le montre l'agrammaticalité de (ii), le complément qui réalise l'instrument en (2.39a) ne pourrait être exprimé, en dehors de cette construction, par un GN postverbal.

(i)\**Tā dǎ-le wǒ liǎng xià zuǐba.*

Il frapper-ASP moi deux coup bouche

(ii)\**Tā dǎ-le bāzhang.*

Il frapper-ASP paume

(Il a frappé avec la paume de sa main.)

A ce propos, les expressions de fréquence en (2.39) ont été analysées comme le résultat du mouvement d'un complément du verbe (Zhang, 2002). Nous ne pousserons pas plus loin l'analyse ici.

Enfin, il a été récemment proposé, à propos des langues européennes, que les expressions adverbiales de type distributif *N after/après N* en (2.40) devraient être aussi analysées comme des marqueurs pluractionnels (Beck & Stechow, 2006).

- (2.40) a. Les arbres du verger fleurirent **l’un après l’autre**, selon leur exposition au soleil.  
 b. They entered the room **dog after dog**.

Dans ce cas, l’expression adverbiale force une lecture distributive de l’action dans le temps et sur les participants.

**Périphrases aspectuelles** Le dernier phénomène que nous mentionnons brièvement ici concerne les effets de pluralité obtenue à travers des périphrases verbales de type aspectuel. Cette forme de pluriactionnalité a été récemment analysée plus en détail par Laca (2004, 2006) dans le cadre des langues romanes.

L’expression *andar + V* dans l’exemple espagnol en (2.41), ou la forme périphrastique *tornare a + V* en italien (2.42), véhiculent toutes les deux une forme de répétition ou de pluralisation du prédicat.

- (2.41) Maria me **anduvo contando** su vida.  
 (2.42) Pavarotti **tornò a cantare** dopo la malattia.

La phrase (2.41) doit être interprétée comme signifiant que l’action de raconter sa vie de la part de Marie s’est produite de façon discontinue et fragmentaire. La périphrase aspectuelle, en effet, n’est pas compatible avec des expressions, comme la locution *de un tiròn* ‘d’une traite’ en (2.43), qui exprimeraient que l’action a été accomplie au cours d’une seule occasion (Laca, 2004).

- (2.43) #Maria me anduvo contando su vida de un tiròn.

L’expression *tornare a + V* en italien, au contraire, indique plutôt la réinstanciation d’un état ou la reprise d’une activité après une interruption. Ainsi, la phrase (2.42) conduit plus naturellement à l’inférence que Pavarotti avait perdu sa voix pendant la maladie; le prédicat exprimé par le verbe *cantare* ‘chanter’, plutôt qu’un événement ou une occasion ponctuels (2.44), dénote plus généralement une activité qui reprend de façon régulière.<sup>11</sup>

<sup>11</sup>Dans l’exemple (2.44), le verbe *tornare* peut naturellement être interprété aussi au sens propre d’un verbe de mouvement (‘revenir, retourner’). Dans ce cas, l’énoncé devient acceptable, mais il ne s’agit plus de la même expression périphrastique à valeur aspectuelle.

- (2.44) Pavarotti ottenne un grande successo alla Scala. #Il giorno dopo, il tenore tornò a cantare all’Arena.  
 (Pavarotti obtint un grand succès à la Scala. Le jour d’après, le teneur RETOURNA chanter à l’Arena.)

### c. Pluralité verbale et répétition

Dans notre travail, nous nous concentrerons sur l’expression de pluralité verbale obtenue du point de vue linguistique au moyen d’un group d’opérateurs additifs qui sont réalisés syntaxiquement, dans les langues à l’étude, par des adverbes ayant portée sur le prédicat.

Par rapport aux expressions adverbiales et périphrastiques et aux formes de marquage morpho-phonologique que nous venons de mentionner au paragraphe 2.1.2.b, les adverbes de répétition véhiculent un forme de pluralité qui se démarque du point de vue formel et qui présente des caractéristiques spécifiques aussi sur le plan sémantique. Les critères qui nous permettent de considérer les adverbes de répétition comme constituant une classe ayant une certaine uniformité et étant distincte du point de vue sémantique sont en particulier les suivants.

1. Les adverbes de répétition expriment l’existence d’une pluralité d’unités (événements, phases ou occasions) qui sont distribuées dans le temps. La répétition est ainsi indépendante de la complémentation du prédicat, car elle peut être obtenue quelsque soient le nombre des participants et la dénotation (massique ou comptable) des arguments qui les réalisent. Comme nous l’avons vu aussi au cours de la discussion précédente, certaines expressions de pluralité verbale impliquent au contraire la distribution de l’action sur les participants ou dans l’espace. Dans ces cas, la dénotation des arguments peut imposer des contraintes à l’interprétation du verbe pluractionnel.

Cusic (1981 : 102) illustre la pertinence du paramètre de distributivité en considérant le verbe distributif du lithuanien *sproginejo* ‘fleurer’.<sup>12</sup> La dénotation singulière ou plurielle du GN sujet de la phrase conduit à deux interprétations distinctes du prédicat : si le sujet est singulier, le verbe implique une ditributivité de l’action dans le temps (le même arbre fleurit plusieurs fois, cf. (2.45a) ; le cas où, au contraire, le GN sujet dénote un ensemble pluriel d’unités (2.45b), conduit à une lecture distributive parmi les participants (plusieurs arbres fleurissent, tous en même temps ou en séquence).

- (2.45) a. *Mėdis sproginejo.*  
 Arbre-SG fleurir-DIST

<sup>12</sup>L’exemple originaire est dû à Dressler (1968).

L'arbre fleurit en répétition (tous les printemps).

- b. *Mědžiai sproginėjo.*  
Arbre-PL fleurir-DIST  
Les arbres fleurissent.

Au contraire, la répétition au moyen d'adverbes comme *de nouveau* (2.46) ou *encore* (2.47) conduit exclusivement à une interprétation distributive dans le temps, indépendamment de la dénotation des arguments du verbe.

- (2.46) a. L'arbre fleurit **de nouveau**.  
b. Les arbres fleurissent **de nouveau**.  
(2.47) L'eau coule **encore**.

Cette caractéristique nous permet aussi de distinguer les adverbes répétitifs des expressions adverbiales *N after/après N* mentionnés en (2.40), qui impliquent une distribution dans le temps et parmi les participants. Ces expressions nécessitent non seulement une dénotation plurielle du GN (2.48a), mais exigent aussi que la dénotation de l'argument soit non-massique ( cf. (2.48b) vs. (2.47)).<sup>13</sup>

- (2.48) a. \* L'albero fiorì uno dopo l'altro.  
b. \* L'eau coula l'une après l'autre.

**2.** Les adverbes de répétition véhiculent une pluralité constituée d'un nombre indistinct d'unités. Ainsi, si l'adverbe *encore* en (2.49a) exprime plus généralement l'information que Marie a été au cinéma aussi dans le passé, le nombre de ses sorties précédentes n'est pas exprimée directement. Le recours optionnel à des expressions adverbiales de fréquence (2.49b) spécifie, dans ce cas, seulement les nombre d'unités qui s'ajoutent à celle(s) présumée(s) ; le cardinal de l'ensemble d'occurrences est dans tous les cas indéterminé.

- (2.49) a. Marie est allée **encore** au cinéma.  
b. Marie est allée **encore** trois fois/plusieurs fois au cinéma.

Cette caractéristique différencie les adverbes en question non seulement des expressions adverbiales de fréquence telles *trois fois*, qu'expriment précisément le nombre d'occurrences, mais aussi des expressions plus 'vagues'

---

<sup>13</sup>Quand le GN exprimant l'argument du verbe a une dénotation massique, une dépendance anaphorique peut être révisée si les unités pertinentes sont spécifiées dans le GN interne à l'expression adverbiale, cf. (i)/(ii) ci-dessous.

(i) L'eau coula goutte après goutte.

(ii) La farine fut déchargée sac après sac.

Il s'agit dans ce cas d'une distributivité réalisée à l'intérieur de la masse à travers la discrétisation d'unités distinctes (Beck & Stechow, 2006).

comme *plusieurs fois* ou *souvent*, dont nous avons parlé brièvement à propos de l'exemple (2.37).

Au contraire de ces dernières, dont l'interprétation est liée chaque fois à l'ampleur d'un intervalle d'occurrence, l'effet de sous-détermination dans le cas des adverbes répétitifs est dû plutôt au statut de l'antécédent en tant qu'élément introduit à travers une présupposition d'existence. Ainsi, un adverbe comme *de nouveau* ou *encore* véhicule par défaut l'information que l'état de choses décrit par le prédicat s'est produit 'au moins une fois de plus (dans le passé)'.

Naturellement, la présupposition existentielle, une fois minimalement satisfaite, n'exclut pas la possibilité que le nombre d'occurrences précédentes soit supérieur à un ; néanmoins, il semble que seule l'occurrence plus proche temporellement soit pertinente pour vérifier la présupposition, et ce plus particulièrement dans le cas où celle-ci doit être accommodée par l'interlocuteur. Nous reviendrons plus spécifiquement sur ce point au cours du paragraphe 2.1.4.

A travers la description de la notion de pluralité verbale et de ses différentes manifestations dans les langues, nous avons pu mettre en évidence au cours de la discussion précédente les caractéristiques qui nous permettent, du point de vue empirique et notionnel, d'identifier la classe des adverbes de répétition à l'intérieur des expressions véhiculant plus généralement une forme de pluralité dans le domaine du prédicat.

Nous avons souligné en particulier deux critères pertinents.

1. La restriction des opérateurs répétitifs à l'expression d'une distributivité dans le temps, ce qui sous-entend la présence d'un ordonnement relatif des occurrences obtenu sur base temporelle ;
2. L'indétermination du nombre d'occurrences pertinentes, que nous avons liée au statut présuppositionnel des unités pluralisés.

Dans la suite de cette section, nous allons considérer plus spécifiquement la réalisation de ces deux critères et les conséquences qu'ils comportent pour l'analyse. Nous détaillerons, au paragraphe 2.1.3, les implications que l'existence d'une relation d'ordre entre les événements comporte pour la représentation formelle de ces expressions. Nous nous pencherons ensuite, au cours du paragraphe 2.1.4, sur le problème de l'identification de l'unité présupposée ; nous verrons que la résolution de la présupposition est compliquée d'une part à cause de l'existence de plusieurs rapports de portée entre les adverbes et le prédicat et, de l'autre, par la distinction, sensible du point de vue empirique, entre vérification dans le contexte et accommodation de la présupposition.

### 2.1.3 Questions d'ordre

On attribue au philosophe S. Kripke l'observation de l'existence d'un ordre implicite parmi les alternatives introduites par le contenu présuppositionnel de *again*.<sup>14</sup> La contrainte est formulée en termes d'ordre temporel par Kripke, qui note que *again* en (2.50b) est responsable de l'inférence, absente en (2.50a), que l'anniversaire de Mary suit temporellement l'anniversaire de John.

- (2.50) a. We will have pizza on John's birthday, so we shouldn't have pizza (also) on Mary's birthday.  
b. We will have pizza on John's birthday, so we shouldn't have pizza again on Mary's birthday.

La même inférence est véhiculée aussi par les adverbes ayant une lecture incrémentale ou aspectuelle comme *encore* en (2.51a,b).

- (2.51) a. Nous offrirons à papa une cravatte pour la Fête des Pères. Nous ne pouvons pas lui offrir encore une cravatte pour son anniversaire!  
b. Papa était malade lors de son anniversaire. Il était encore malade à la fin du mois d'août.

L'exemple en (2.51) nous montre que l'adverbe *encore*, tant dans son interprétation que nous avons défini incrémentale (2.51a) que dans sa lecture continuative (2.51b), véhicule la même inférence d'ordre que *again* en (2.50). En particulier, nous inférons en (2.51a) que l'anniversaire de papa suit temporellement la Fête des Pères, et en (2.51b), au contraire, que son anniversaire précède la fin du mois d'août.

La présence de cette analogie entre les trois adverbes, si elle justifie l'hypothèse de les grouper dans une même classe sémantique, conduit néanmoins à des considérations plus problématiques sur le plan formel.

Les adverbes comme l'anglais *again*, qui ont été classés sous le terme d'adverbes itératifs, sont traités souvent comme des opérateurs additifs sur les événements.<sup>15</sup> Cette définition, qu'implique un certain parallélisme entre les différents opérateurs additifs, expliquerait la différence entre les additifs tels *too* 'aussi' en (2.52a) et *again* en (2.52b) comme une différence due au type sémantique de l'argument des adverbes. Alors que les additifs comme

---

<sup>14</sup>Cf. Heim (1990); Kamp & Roßdeutscher (1994).

<sup>15</sup>A côte de McCawley (1973) et Dowty (1979), voir les travaux subsequents de Stechow (1996), Beck & Snyder (2001), Beck & Johnson (2004), Beck (2005) et Beck (2006), tout comme les nombreux travaux qui y font référence, parmi lesquels Hacquard (2006) et Dobler (2008), entre autres.

*too* ont comme argument des individus dénotés par un prédicat nominal, les adverbes itératifs ont dans leur portée des individus de type événementiel, dénotés par le prédicat verbal.

- (2.52) a. Mary went to New York **too**.  
 b. Mary went to New York **again**.

Cette position est en effet celle adoptée dans la plupart des analyses sémantiques et formelles de l’adverbe *again*. A l’intérieur de ce cadre, la présupposition d’ordre est implicitement présente comme une contrainte d’ordonnement relatif entre les événements, comme nous montre, par exemple, l’entrée lexicale de *again* proposée par Stechow (1996), cfr. (2.53), adapté de Beck & Johnson (2004 : 107).

- (2.53)  $[[again]] (P_{(i,t)})(e)$   
 a. = 1 ssi  $P(e) \wedge \exists e' (e' > e \wedge P(e'))$   
 b. = 0 ssi  $\neg P(e) \wedge \exists e' (e' > e \wedge P(e'))$   
 non défini dans les autres cas

La proposition formelle en (2.53) présuppose la conception semi-réductionniste des événements largement partagée dans le cadre neo-davidsonien : les événements sont perçus comme l’instanciation de propriétés dans le temps et, par conséquent, reçoivent un statut ontologique *via* le mappage temporel. Dans cette optique, l’ordre temporel, qui est par sa nature orienté, peut donc être représenté comme ordre relatif entre événements.

La définition en (2.53), cependant, semble plus difficilement applicable à un adverbe comme *encore*. Dans plusieurs contextes l’argument de *encore* ne peut être identifié comme un événement davidsonien ; c’est le cas, par exemple, de l’emploi de *encore* exemplifié en (2.51b), qui, au lieu de la répétition d’événements distincts, semble au contraire signifier la persistance de la même propriété d’être malade qui est vérifiée dans deux moments successifs.

Nous verrons, au cours de la discussion au paragraphe 2.2.1, que ce problème de formalisation sous-entend une question conceptuelle plus délicate, ayant comme objet la définition ontologique des éléments dans la dénotation des propriétés verbales. La présence d’une même inférence d’ordre véhiculée par les deux adverbes nous fournira d’ailleurs un argument pour choisir plus spécifiquement l’une des solutions théoriques proposées dans la littérature.

#### 2.1.4 La présupposition des adverbes répétitifs

Nous n’avons pas l’ambition de retracer ici l’évolution de la notion de présupposition, qui a été l’une des questions centrales de la littérature philosophique et linguistique de ce dernier siècle. Dans ce paragraphe, notre



objectif sera limité à exposer les principales considérations soulevées par l'analyse du contenu présuppositionnel des adverbes répétitifs que nous avons exposés au début de cette section. Nous nous concentrerons en particulier sur deux questions : le contenu présuppositionnel des adverbes dans les contextes négatifs et l'identification de l'antécédent présupposé.

### a. Négation et répétition

Depuis la définition frégréenne de présupposition (Frege, 1892, pp. 115-116) et le débat opposant Russel et Strawson<sup>16</sup>, l'une des positions parmi les plus partagées dans les études linguistiques est celle de lier la définition de la présupposition à la négation. De ce point de vue, la présupposition est identifiée avec une proposition qui survit à l'enchâssement sous la négation de la phrase qui l'exprime.

Ainsi, par exemple, on admet généralement que les GN qui dénotent un individu ayant un référent unique comme 'la femme de Jean' en (2.54) déclenchent, dans la plupart des cas, une présupposition d'existence. En d'autres termes, le GN 'sa femme' en (2.54) introduit indirectement l'information que Jean a une femme, et cette information doit être acceptée tacitement par les interlocuteurs pour que la proposition puisse être évaluée comme vraie ou fausse.

- (2.54) Jean est allé chercher sa femme à la gare.  
     $\rightsquigarrow$  Jean a une femme, et il est allé chercher sa femme à la gare.

La négation de la phrase n'annule pas cette présupposition : pour pouvoir interpréter (2.54), l'interlocuteur est également conduit à inférer que Jean est marié, cf. (2.55).

- (2.55) Jean n'est pas allé chercher sa femme à la gare.  
     $\rightsquigarrow$  Jean a une femme, et il n'est pas allé chercher sa femme à la gare.

Cette définition de la présupposition peut se révéler utile, du point de vue descriptif, pour déterminer les rapports de portée entre les termes présuppositionnels et le prédicat, en particulier si l'on considère attentivement le cas des adverbes de répétition, lesquels, comme nous l'avons vu, par exemple, en rappelant la définition de *again* en (2.53), sont considérés comme déclencheurs d'une présupposition d'existence (*presupposition triggers*). Nous allons ici exposer deux arguments qui sont soulevés par l'observation de l'interaction de *de nouveau* et *encore* avec la négation prédicative, et qui justifient, à nos yeux, l'adoption d'une analyse plus fine pour déterminer

---

<sup>16</sup>Voir, en particulier, l'article 'classique' de Russel (1905) et l'argumentation menée par Strawson en (Strawson, 1950).

les caractéristiques sémantiques de l'événement présupposé dans les contextes négatifs.

**De nouveau** Nous avons défini informellement la contribution sémantique de l'adverbe itératif *de nouveau* comme consistant en la présupposition que l'état de choses décrit par la proposition s'est vérifié aussi dans le passé. Ainsi, la phrase (2.56b) véhicule, en plus de (2.56a), l'information que Jean a été chercher sa femme à la gare aussi dans le passé du temps de référence.

- (2.56) a. Jean est allé chercher sa femme à la gare.  
b. Jean est allé chercher sa femme à la gare **de nouveau**.  
 $\rightsquigarrow$  Jean a été chercher sa femme à la gare à  $t$  et Jean a été chercher sa femme à la gare aussi à  $t' < t$

Or, la présupposition véhiculée par *de nouveau* en (2.56b) semble ne pas pouvoir être décrite uniformément dans tous les contextes dans lesquels la phrase contient une forme de négation. La caractérisation de la présupposition de *de nouveau* dépend, en particulier, des rapports de portée entre ce dernier et la négation.

Considérons tout d'abord, en (2.57), la négation de la proposition représentée par (2.56a).

- (2.57) Jean n'est pas allé chercher sa femme à la gare de nouveau. (Cette fois-ci, c'est son frère qui s'est chargé de le faire.)  
 $\rightsquigarrow$  Jean n'a pas été chercher sa femme à la gare à  $t$  et Jean a été chercher sa femme à la gare à  $t' < t$

L'interprétation de (2.57) semble confirmer la nature présuppositionnelle de la contribution sémantique de *de nouveau* : l'adverbe se trouve dans la portée de la négation prédicative, et la présupposition véhiculée ('Jean a été chercher sa femme à la gare dans le passé') est dans ce cas préservée.

Cependant, dans une proposition niée l'adverbe peut aussi véhiculer une deuxième lecture, qui se manifeste en particulier quand *de nouveau* se trouve dans une position de portée par rapport à l'élément négatif. Cela est le cas, par exemple, des phrases en (2.58). Dans la phrase (2.58a), tout comme en (2.56b), l'adverbe de répétition véhicule l'information que Jean a été chercher sa femme à la gare aussi dans le passé. Quand la phrase est niée, cependant, le contenu présuppositionnel de *de nouveau* n'est pas le même qu'en (2.57) : ce qui (2.58b) nous dit est, en revanche, que l'état de choses selon lequel Jean n'est pas allé chercher sa femme à la gare s'est vérifié aussi dans le passé.

- (2.58) a. De nouveau, Jean est allé chercher sa femme à la gare.  
 $\rightsquigarrow$  Jean a été chercher sa femme à la gare à  $t$  et Jean a été chercher sa femme à la gare aussi à  $t' < t$
- b. De nouveau, Jean n'est pas allé chercher sa femme à la gare.  
 $\rightsquigarrow$  Jean n'a pas été chercher sa femme à la gare à  $t$  et Jean n'a pas été chercher sa femme à la gare aussi à  $t' < t$

Il apparaît ainsi que la caractérisation du contenu présuppositionnel de *de nouveau* dans un contexte négatif dépend directement des rapports de portée entre l'adverbe et le terme négatif présent dans la phrase.

Cette observation soulève en particulier deux questions, qui peuvent être liées l'une à l'autre. D'une part, on peut se demander quel est le meilleur moyen de représenter, du point de vue formel, les différences de portée entre l'adverbe et la négation; d'autre part, et plus spécifiquement pour ce qui concerne un adverbe répétitif, il est nécessaire de définir formellement l'argument 'négatif' présupposé par *de nouveau* dans ce contexte. La définition de l'adverbe comme additif sur des individus de type événementiel ne peut faire l'affaire, car dans ce cas on devrait supposer qu'il existe des individus caractérisés par des propriétés négatives (l'événement  $e$  de 'ne pas aller chercher sa femme à la gare' en (2.58)). Cette position est difficile à soutenir, et conduit à des difficultés aussi sur le plan de la formalisation.

D'un côté, si l'on considère, avec Davidson, que les événements sont des objets dans le monde, l'existence d'événements 'négatifs' semble douteuse du point de vue conceptuel, comme le serait l'existence de 'non-entités' dans l'ontologie des objets concrets. L'enchâssement des prédicats niés sous les verbes de perception, d'ailleurs, nous montre qu'une telle postulation serait incorrecte aussi du point de vue cognitif.

- (2.59) #Marie a regardé Lucie ne pas arroser les fleurs.

La phrase en (2.59), quand elle serait acceptable, ne peut signifier simplement que Marie a vu Lucie accomplir l'événement particulier de 'ne pas arroser les fleurs'; dans un contexte plus spécifique, elle peut signifier éventuellement que Marie a regardé Lucie faire *autre chose* au lieu d'arroser les fleurs. Dans ce cas, ce que Marie a vu se définirait tout de même comme un événement caractérisé par une propriété positive.<sup>17</sup>

De l'autre côté, si l'on admet, suivant par exemple la proposition, avancée par de Swart & Molendijk (1999), que les prédicats niés dénotent des entités 'positives' de type statif, la caractérisation de la présupposition de *de nouveau* deviendrait problématique sur le plan formel. En effet, dans ce cas l'on

<sup>17</sup>Cf., à ce propos, l'argumentation menée dans Tovenà & Varzi (1999).

devrait admettre aussi que *de nouveau* accepte comme argument tantôt un événement davidsonien (2.57) tantôt une propriété état (2.58).

**Encore** Rappelons que, suivant la définition que nous avons donnée de l’adverbe de répétition *encore* dans la section en introduction de ce chapitre, *encore* peut véhiculer deux lectures distinctes, que nous avons appelées respectivement ‘continuative’ (2.60a) et ‘incrémentale’ (2.60b).

- (2.60) a. Jean est encore endormi.  
b. Jean a mangé encore de la pizza.

Nous avons défini la contribution sémantique de *encore* comme étant de type présuppositionnel : l’adverbe répétitif véhicule l’information que l’état de choses décrit par la proposition s’est vérifié aussi dans un moment précédent du temps. Nous avons ainsi jeté les bases pour établir une correspondance entre *encore* et l’adverbe *de nouveau* en (2.56b). L’interaction de *encore* avec la négation soulève cependant des questions spécifiques sur le plan de la formalisation.

Considérons tout d’abord la lecture continuative de l’adverbe et son interaction avec la négation en (2.61a,b).

- (2.61) a. Jean est encore endormi.  
 $\rightsquigarrow$  Jean est endormi à  $t$  et Jean était endormi aussi à  $t' < t$   
b. Jean n’est pas encore endormi.  
 $\rightsquigarrow$  Jean n’est pas endormi à  $t$  et Jean n’était pas endormi à  $t' < t$

La paraphrase informelle que nous avons donnée du contenu assertif et présuppositionnel des deux phrases en (2.61a,b) souligne la nature de la contribution sémantique de l’adverbe, qui dans les deux cas indique la répétition de la vérification d’un état, d’être endormi ou de ne pas être endormi, qui est attribué à Jean dans deux moments distincts du temps.

En effet, au contraire des adverbes de répétition, les adverbes dits ‘aspectuels’ n’ont pas été considérés, généralement, comme des opérateurs additifs sur les événements.<sup>18</sup> Löbner (1989, 1999), par exemple, décrit le contenu assertif et présuppositionnel de l’adverbe *still* en considérant qu’il s’applique à une propriété du temps, cf. (2.62).

---

<sup>18</sup>Cela vaut en particulier pour les adverbes aspectuels des langues germaniques, comme *still* et *schon* (König, 1977). Le cas de *encore* est un peu différent, car son emploi incrémental a conduit plusieurs auteurs à décrire cet adverbe comme un opérateur additif (Tovena, 1996; Mosegaard Hansen, 2002). Cependant, une analyse formelle de *encore* dans les termes d’un additif sur les événements, à notre connaissance, n’a jamais été explicitement proposée.

- (2.62) Mary is still sleeping.
- a. Assertion :  $\Phi(t)$
  - b. Présupposition :  $\exists t' \alpha t \ \& \ \Phi(t')$

La lecture continuative de l’adverbe est représentée formellement, dans l’analyse de Löbner, à travers la contrainte imposée par l’opérateur  $\alpha$ , qui indique que l’instant  $t'$ , dans lequel la proposition  $\Phi$  exprimant l’état d’être endormi est vérifié, ‘touche’ (*abutes*) l’instant  $t$ .

Comme c’est le cas pour *still*, la contribution de *encore* dans les exemples (2.61a,b) est d’ordre présuppositionnel : la proposition représentée par (2.60a) affirme que Jean était endormi à  $t$  et présuppose que Jean était endormi aussi à  $t' < t$ .<sup>19</sup> En admettant qu’un prédicat imperfectif denote une propriété du temps, l’assertion et la présupposition de *encore* dans la proposition niée en (2.60b) devraient donc être représentées comme en (2.63) (cfr. Löbner (1999) pour *not yet*).

- (2.63) Jean n’est pas encore endormi.
- a. Assertion :  $\neg\Phi(t)$
  - b. Présupposition :  $\exists t' \alpha t \ \& \ \neg\Phi(t')$

Cette solution permet de résoudre assez facilement, du point de vue formel, le problème de la répétition véhiculée par un adverbe ‘aspectuel’ comme *still* dans la portée de la négation : la présupposition de *still*, tout comme la présupposition de *encore* continuatif, peut être représentée comme la persistance dans le temps d’un état de choses, caractérisé par l’actualisation ou la non-actualisation d’une propriété.

Cependant, la lecture que nous avons définie ‘incrémentale’ de l’adverbe semble mettre en question ce choix théorique et formel.

D’un côté, les deux lectures incrémentale et continuative, qui demeurent distinctes dans les contextes positives, semblent conduire dans la plupart des cas à une seule interprétation ‘continuative’ quand le prédicat est nié. Au contraire de ce qu’on peut observer par rapport à un adverbe itératif comme *di nuovo* (2.56), *encore* en (2.64) ne permet pas une lecture dans laquelle la présupposition est préservée dans la portée de la négation.

- (2.64) Jean n’a pas encore mangé de la pizza.  
 $\rightsquigarrow$  Jean n’a pas mangé de la pizza à  $t$  et Jean n’a pas mangé de la pizza à  $t' < t$

---

<sup>19</sup>La déduction selon laquelle Jean ne sera plus endormi *après t* a été décrite par Löbner comme une implicature (Löbner, 1989) ; pour l’instant, nous retiendrons cette analyse. L’implicature semble en effet dans plusieurs cas cancellable :

(i) Jean est encore célibataire ; en effet, il pense ne jamais se marier.

De l'autre côté, la solution d'analyser *encore* incrémental comme une propriété du temps, en appliquant la même analyse en (2.63), peut se révéler imprécise dans certains cas. En effet, l'emploi incrémental de *encore* admet aussi, dans les contextes négatifs, une deuxième lecture, exemplifiée en (2.65).

- (2.65) a. Jean n'a pas mangé **encore** de la pizza...  
 b. ... c'est la première fois qu'il en mange !

L'occurrence de *encore* en (2.65) présente des caractéristiques spécifiques. Tout d'abord, l'adverbe reçoit en (2.65) un contour intonational marqué, qui s'accompagne à l'interprétation qui véhicule la remise en cause de son contenu présuppositionnel : le locuteur, en énonçant (2.65), nie que l'état de choses décrit par l'assertion se soit produit aussi dans le passé. Il s'agit, dans ce cas, d'une négation souvent définie 'méta-linguistique' ou 'polémique', qui se différencie pragmatiquement de la négation du contenu propositionnel de la phrase (Horn, 1989).

- (2.66) Jean n'a pas mangé **encore** de la pizza!  
 $\rightsquigarrow$  Jean a mangé de la pizza à  $t$  et Jean n'a pas mangé de la pizza à  $t' < t$

On retrouve cette interprétation dans le cas des adverbes itératifs (cf. (2.67) pour *de nouveau*), mais, fait qui nous intéresse plus particulièrement ici, elle semble être exclue pour les adverbes 'aspectuels' ayant une interprétation continuative (cf. (2.68a)).

- (2.67) a. Jean n'est pas allé chercher sa femme à la gare **de nouveau**...  
 b. ... c'est la première fois qu'il y va !

Pour ce qui concerne plus précisément *encore*, l'interprétation paraphrasée en (2.66) s'accompagne aussi d'une différence sur le plan distributionnel. L'adverbe se trouve, dans ce cas, à gauche du verbe lexical (cf. aussi (2.68b)), alors que dans sa lecture 'continuative' *encore* est nécessairement situé entre l'auxiliaire et le participe (2.68a).

- (2.68) a. # Jean n'a pas **encore** mangé de la pizza, c'est la première fois qu'il en mange !  
 b. # Jean n'a pas mangé **encore** de la pizza, il attend que tout le monde soit servi.

En considérant l'interprétation des deux occurrences de *encore* vis-à-vis de la négation du prédicat, nous avons ainsi pu mettre en évidence le comportement irrégulier du contenu présuppositionnel de l'adverbe.

L'alternance entre les interprétations peut être mise en correspondance, du point de vue descriptif, avec des différences de portée de *encore*, qui se

reflètent aussi dans la distribution de l’adverbe dans l’ordre linéaire de la phrase. Si l’on suit cette hypothèse, la lecture continuative, qui suggère la persistance d’une propriété ou d’un état de choses dans le temps, devrait être distincte de la lecture incrémentale, laquelle, au contraire, exprimerait plus proprement la répétition d’un événement à travers une présupposition d’existence. Dans ce dernier cas, toutefois, nous avons vu que l’enchâssement dans la portée de la négation conduit à une lecture, celle de la réinstanciation d’un état de choses non actualisé, qui pose des problèmes pour la représentation formelle des événements comme individus logiques, caractéristique que nous avons observée aussi dans le cas de l’adverbe itératif *de nouveau*.

D’un point de vue plus général, nous avons vu au cours de cette brève exposition que la notion de présupposition comme proposition qui survit à l’enchâssement sous la négation, tout en étant assez utile à niveau descriptif, ne peut constituer, à elle seule, une définition satisfaisante pour caractériser la présupposition des adverbes à l’étude.

A l’intérieur des différents cadres théoriques, la notion de présupposition a reçu cependant des définitions qui essaient d’être plus précises, pour la plupart centrées sur la représentation formelle du contenu sémantique de la présupposition d’une proposition donnée ou bien orientées sur les effets pragmatiques du phénomène du déclenchement et de la résolution de la présupposition.<sup>20</sup>

Une solution partiellement différente, qui essaye au contraire de reconduire les mécanismes de résolution de la présupposition aussi à des principes d’ordre syntaxique, a été proposée dans le cadre de l’approche dit ‘anaphorique’. Cette approche, qui a été largement développée ensuite dans le cadre des théories de représentation du discours, à l’avantage de mettre plus explicitement l’accent sur les différentes stratégies de résolution de la présupposition ; nous allons voir, au cours de la discussion dans le paragraphe suivant, que la distinction entre présupposition accommodée ou vérifiée dans le contexte constitue en effet un critère très pertinent pour la description de la contribution sémantique des adverbes répétitifs.

## **b. Résolution de la présupposition**

Comme le notent Kamp & Roßdeutscher (1994), l’analyse d’un adverbe qui, comme un adverbe répétitif, apporte une contribution sous la forme

---

<sup>20</sup>Pour une introduction aux questions soulevées par le phénomène de la présupposition et aux différents traitements qu’il a reçu dans la littérature, voir par exemple l’entrée concernant la présupposition en Ducrot & Todorov (1972), et, en particulier pour ce qui concerne le problème de la projection des présuppositions, dont nous ne parlerons pas spécifiquement ici, Soames (1982), Heim (1992) et références citées.

d'une présupposition peut être en principe répartie en deux problèmes distincts : d'un côté, la construction du contenu lexical de l'adverbe et, de l'autre, l'analyse de la manière dont la présupposition est résolue, qu'elle soit satisfaite par accommodation ou vérifiée dans le contexte.<sup>21</sup> Les deux stratégies de résolution ne se trouvent pas nécessairement sur le même plan : si l'on suit la définition qu'en donne par exemple Lewis (1979), l'accommodation d'une présupposition interviendrait en effet seulement quand le contexte ne permet pas d'identifier un antécédent. Dans cette situation, pour pouvoir interpréter l'énoncé l'interlocuteur est conduit à donner une réalité à l'information présupposée. Il apparaît donc que l'accommodation, dans cette optique, est une sorte de stratégie de repli, subordonnée à la vérification ; l'accommodation et la vérification seraient donc des phénomènes qui doivent être formellement distincts.

Dans le cas des adverbes répétitifs, la distinction entre l'accommodation de la présupposition et sa vérification dans le contexte est sensible aussi du point de vue empirique : la stratégie d'accommodation semble impliquer des conditions d'identité généralement très strictes entre l'élément asserté et son antécédent, alors que, quand l'antécédent est identifiable dans le contexte (extra)linguistique précédent, l'identification est soumise à des contraintes moins fortes.

Cette caractéristique est observable en particulier dans le cas des adverbes répétitifs à valeur incrémentale. Ainsi, en (2.69), où la présupposition de *encore*, faute de contexte précédent, doit être accommodée, la seule interprétation possible est celle selon laquelle que Pierre a lavé une ou plusieurs chemises auparavant. La présupposition de *encore* en (2.69) est donc représentée par la proposition 'Pierre a lavé une chemise au moins une fois dans le passé'.

(2.69) Pierre a lavé encore une chemise.

Au contraire, en (2.70) le contenu présuppositionnel de *encore* semble être identifiée avec les actions exprimées par les prédicats qui figurent dans le contexte précédent.

(2.70) Pierre a lavé deux paires de chaussettes, un t-shirt et puis encore une chemise.

Dans ce cas, où la présupposition de l'adverbe est vérifiée explicitement dans le contexte, c'est seulement le prédicat transitif 'laver' qui entre dans le calcul de la présupposition, alors que son objet, réalisé par des individus ayant des propriétés dans chaque cas distinctes, en est exclu.

---

<sup>21</sup>Les auteurs regroupent ces deux possibilités dans l'expression 'justification de la présupposition', *presupposition justification*.



L’adverbe *zài* du chinois, dont nous parlerons plus spécifiquement dans le chapitre 5, présente aussi un cas intéressant de ce point de vue. Tout comme *encore* en (2.69), en cas d’accommodation *zài* véhicule la présupposition que l’état de choses décrit par la proposition assertée s’est produit dans le passé (2.71).

- (2.71) *Zhāngsān yào zài qù Xiānggǎng.*  
 Zhangsan devoir ZAI aller Hong Kong  
 Zhangsan doit aller de nouveau/ encore une fois à Hong Kong.  
 ~> Zhangsan est allé a Hong Kong dans le passé de *t* et Zhangsan doit aller à Hong Kong après *t*

Quand, en revanche, l’antécédent de *zài* peut être vérifié explicitement dans le contexte, les conditions d’identification entre le contenu de l’assertion et celui de la présupposition sont beaucoup moins strictes. En particulier, *zài* peut aboutir, dans ce cas, à une interprétation que nous appellerons ‘séquentielle’<sup>22</sup> : en (2.72), l’événement asserté est compris comme faisant partie d’une séquence d’événements qui se succèdent dans le temps, et dont le principe d’unité doit être recherché non pas dans les propriétés qui les caractérisent, mais plutôt dans un but, argumentatif ou discursif, qui sous-entend l’énoncé dans sa totalité (Liu, 1999).

- (2.72) a. *Zuótiān xiàwǔ wǒ (xiān) dǎsǎo fángzi yīdiǎn,*  
 Hier après-midi je d’abord balayer maison un-peu,  
*zài qù kàn diānyǐng.*  
 ZAI aller regarder film  
 Hier après-midi, j’ai (d’abord) fait un peu de ménage et après je suis en plus allée au cinéma.
- b. *Dào le Nánjīng Dàshà duìmiàn, xiān yòu*  
 Arriver ASP Nanjing palais en-face, d’abord droite  
*zhuǎn zài zuǒ zhuǎn, jiē Huánshān*  
 tourner ZAI gauche tourner prendre Huanshan  
*dàlù.*  
 boulevard  
 Une fois arrivé devant le Nanjing Palace, il faut d’abord tourner à droite, ensuite tourner à gauche et prendre le Bd. Huanshan.

Les principes qui régissent les conditions d’accessibilité pour l’identification semblent ainsi varier d’un cas à l’autre, et sont probablement à lier aux

<sup>22</sup>Cf. aussi la discussion au paragraphe 5.4.2.c, au chapitre 5

différences de portée des adverbes concernés. Au contraire de *encore*, un ad-  
verbe itératif comme *de nouveau*, par exemple, impose des conditions d’iden-  
tité strictes entre l’objet asserté et son antécédent. Dans le même contexte  
que *encore*, le contenu présuppositionnel de *de nouveau* ne peut être iden-  
tifié avec les antécédents présents dans la phrase. La phrase en (2.73) peut  
être interprétée seulement comme décrivant une situation dans laquelle, après  
avoir lavé les chaussettes et le t-shirt, Pierre a lavé pour la deuxième fois une  
chemise.

(2.73) Pierre a lavé deux paires de chaussettes, un t-shirt et puis de nou-  
veau une chemise.

Dans Tovenà & Donazzan (2008) nous avons suggéré de capturer, du  
point de vue formel, le procédé de résolution de la présupposition à travers  
une équation d’unification d’ordre supérieur, en suivant en cela la proposition  
avancée par Pulman (1997) pour l’interprétation de l’ellipse et du focus in-  
formationnel.<sup>23</sup> Nous donnerons dans la suite un aperçu de cette proposition.

La proposition de Tovenà & Donazzan (2008) se fonde principalement  
sur l’observation empirique des données que nous venons de décrire partielle-  
ment ci-dessus. Nous partons de l’hypothèse que, comme c’est le cas pour la  
stratégie d’accommodation, quand l’antécédent est vérifié dans le contexte le  
contenu de la présupposition est reconstruit à partir de l’assertion. L’assertion  
peut donc être définie comme une proposition caractérisée par une propriété  
unificatrice P et un ensemble d’alternatives, lequel est ensuite employé, par-  
tiellement ou dans sa totalité, pour caractériser aussi la présupposition.

Naturellement, la question de la décomposition du contenu asserté en  
une propriété unificatrice P et un ensemble d’alternatives, qui est la condi-  
tion préalable à notre démarche, n’est pas neutre, car cela implique que  
la présupposition est également caractérisée comme une propriété; or, si  
l’on suit la définition ‘classique’ de présupposition, ce qui est présupposé  
n’est pas une propriété, mais plutôt une proposition (Karttunen & Peters,  
1979). Le fait de considérer une proposition à travers la propriété que la ca-  
ractérise, cependant, nous permet de décrire formellement l’assertion comme  
un hyperonyme de la présupposition, c’est-à-dire comme la proposition ca-  
ractérisée par la propriété plus spécifique qui implique extensionnellement sa  
présupposition dans tous les mondes possibles.

Considérons une fois de plus le cas de *encore* en (2.70). L’argument de  
l’adverbe, qui est exprimé dans l’assertion, est constitué par la phrase C

---

<sup>23</sup>Pour une proposition plus détaillée du point de vue théorique et formel, voir aussi  
Dalrymple *et al.* (1991).

‘Pierre a lavé une chemise (à  $t$ )’. Il s’agit, pour nous, de pouvoir décrire formellement le procédé qui conduit à la résolution du contenu de la présupposition de l’adverbe dans ce cas. La phrase C est une formule fermée, dont toutes les variables sont liées par des opérateurs quantificationnels. Notre objectif est celui d’obtenir une formule P, caractérisée par la propriété plus générale P impliquée par C (‘Pierre a lavé *quelque chose*’).

Pour faire cela, le contenu sémantique de C doit être décomposé afin de séparer l’information sémantique spécifique à l’assertion de la propriété P qui est commune aussi au contenu de la présupposition. Cette instruction est représentée par le deuxième conjoint de l’équation en (2.74).

$$(2.74) \quad \text{presupp}(P,C) \leftrightarrow \text{presupp}(P,P(c_1,\dots c_n))$$

si  
exclu  $((c_1,\dots c_n),C)$   
et  
existe (A antécédent  $(A,P,(c_1,\dots c_n))$ )

Rappelons que les critères que nous permettent de définir, dans chaque cas, quelle est la partie du contenu sémantique de C qui est spécifique à l’assertion et quelle est, au contraire, la partie qui est prise en compte pour la résolution de la présupposition dépendent, dans notre hypothèse, du contenu lexical des adverbes et des rapports de portée entre ceux-ci et les arguments dans la phrase. Pour l’instant, nous nous limitons à recuperer ces informations de l’esquisse purement descriptive que nous avons donnée dans ce paragraphe.

L’information qui n’est pas spécifique à l’assertion sert donc à caractériser, dans chaque cas, la propriété unificatrice P. Cette condition est assurée par la première des deux conditions imposées en (2.74), qui impose l’exclusion des éléments spécifiques à C de la caractérisation de P.

La deuxième condition, finalement, demande l’existence d’une proposition A qui puisse satisfaire la présupposition. C’est à ce moment que la distinction entre les deux stratégies de résolution peut faire une différence.

Si la présupposition est vérifiée dans le contexte, comme c’est le cas en (2.70) et (2.72), on doit créer un parallélisme entre la caractérisation de P et celle de A. En d’autres termes, la proposition exprimée par l’antécédent dans le contexte doit être à son tour décomposée en un ensemble d’alternatives  $(a_1,\dots a_n)$ , qui est seulement partiellement disjoint de  $(c_1,\dots c_n)$  mais, en même temps, ne coïncide pas entièrement avec ce dernier.

Si la présupposition est accommodée, finalement, c’est la propriété P qui constitue directement le candidat pour caractériser A. C’est le cas de *encore* en (2.69), où la présupposition et l’assertion diffèrent minimalement pour ce qui concerne le temps d’occurrence.

La solution formelle que nous avons brièvement exposée ici, si elle constitue un mode d'opération fonctionnel, ne touche pas à la question des principes qui peuvent guider, d'un point de vue général, la résolution de la présupposition dans les cas spécifiques. L'équation en (2.74) présuppose la disponibilité d'un certain nombre d'informations sans pourtant spécifier par elle-même comment, à partir des données empiriques, ces informations sont obtenues. Dans Tovenà & Donazzan (2008), nous avons proposée une heuristique assez détaillée, qui permet de prévoir le contenu de la présupposition dans les principaux contextes linguistiques; la question des principes théoriques qui sous-tendent cette opération avait été laissé volontairement ouverte.

Comme nous l'avons évoqué en conclusion au paragraphe précédent, la présence d'une dépendance, pour la résolution, du matériel linguistique (et non linguistique) présent dans le contexte semble plaider à faveur du traitement 'anaphorique' de la présupposition. Plusieurs auteurs, et en particulier R. van der Sandt (van der Sandt, 1992)<sup>24</sup> ont remarqué, en effet, que le contenu présuppositionnel d'un opérateur ou d'une expression déclencheurs peut être souvent récupéré dans le contexte ou dans le discours précédent selon les mêmes principes d'accessibilité qui déterminent, du point de vue syntaxique et pragmatique, la résolution des anaphores de type pronominal.

Il y a cependant une différence entre les deux cas. Une relation anaphorique est, à strictement parler, une relation de co-référence entre deux objets linguistiques. Ainsi, en (2.75), le pronom *il* est interprété comme ayant le même référent extra-linguistique que le GN *homme*; de même, les deux expressions sont interprétées comme étant co-référentielles avec le nom propre *Jean*.

(2.75) Nous avons rencontré Jean<sub>i</sub> pour la première fois à Berlin. Cet homme<sub>i</sub> nous avait fait une bonne impression; il<sub>i</sub> parlait calmement et voulait nous rassurer.

Dans le cas des termes présuppositionnels, l'accès est, pour ainsi dire, moins direct, car l'objet co-référentiel n'est pas constitué par l'opérateur lui-même, mais plutôt par la présupposition qu'il déclenche. Dans le cas de *encore* en (2.70), la co-référence s'établit, par exemple, entre la présupposition déclenchée par *encore* (Jean a lavé *x* auparavant) et les procès décrits par les

---

<sup>24</sup>L'observation que la résolution de la présupposition peut être mise en parallèle avec la résolution d'une anaphore avait été avancée au départ à l'égard des présuppositions déclenchées par les prédicats nominaux. Van der Sandt (1992) est le premier à proposer, en revanche, que cette hypothèse soit étendue à tous les opérateurs et les constructions ayant un contenu présuppositionnel.

prédicats des phrases précédentes (Jean a lavé [deux chaussettes] et Jean a lavé [un t-shirt]). Autrement dit, si dans le cas des anaphores pronominales la relation s'établit entre deux objets syntaxiquement présents dans la phrase, dans le cas des anaphores de type présuppositionnel l'un des deux objets, celui évoquée par le terme présuppositionnel, est reconstruit au terme d'une opération de nature sémantique.

Cette caractéristique explique probablement les différences interprétatives que nous observons dans le cas des adverbes de répétition. Il nous semble donc possible de conclure que, au delà des principes qui guident spécifiquement la résolution de l'anaphore de type présuppositionnel, il est nécessaire au préalable de définir clairement la nature du contenu sémantique de la présupposition véhiculée par chaque adverbe.

Dans notre travail, nous avons adopté une hypothèse selon laquelle la construction de la présupposition procède à partir du contenu asserté, et dépend en ce sens de l'argument de l'opérateur présuppositionnel. Dans les sections suivantes, nous essayerons de définir les principes qui nous permettent de prévoir les caractéristiques sémantiques de tel argument. Nous nous concentrerons en particulier sur deux critères : le contenu lexical des opérateurs répétitifs et les différences de portée des adverbes qui les réalisent dans la phrase.

## 2.2 Quelques considérations sur l'argument événementiel

L'hypothèse de grouper les adverbes en (2.76) dans une même classe sémantique soulève plusieurs questions d'importance théorique, qu'il nous semble important de discuter plus dans le détail, afin de souligner les raisons qui justifient nos choix d'analyse.

- |        |    |                                       |                 |
|--------|----|---------------------------------------|-----------------|
| (2.76) | a. | John opened the door <b>again</b> .   | <i>anglais</i>  |
|        | b. | Ali Baba Sesam <b>wieder</b> öffnete. | <i>allemand</i> |
|        | c. | Jean est <b>encore</b> endormi.       | <i>français</i> |
|        | d. | Gianni è venuto <b>ancora</b> .       | <i>italien</i>  |
|        | e. | Ion va <b>mai</b> citi un roman.      | <i>roumain</i>  |

Notre définition d'adverbes répétitifs remet en cause, en effet, les distinctions catégorielles acquises dans la littérature, et en particulier la distinction traditionnelle entre les adverbes itératifs, comme *again* en (2.76a), et les adverbes dits 'aspectuels', tels *encore* en (2.76b). Comme nous l'avons déjà affirmé dans la discussion précédente, cependant, un des objectifs de notre

travail est celui de montrer que l'unification de ces deux classes devient possible, du point de vue théorique et formel, si l'on considère en particulier le rôle joué par les alternances aspectuelles qui régissent la notion d'événement et de pluralité verbale.

Dans la suite de cette section, nous nous attacherons à montrer comment cette hypothèse peut être justifiée du point de vue théorique et formel.

### 2.2.1 Temps et événements

La question qui sousentend la distinction entre adverbes itératifs et aspectuels est principalement d'ordre conceptuel. Dans la littérature sémantique, les adverbes itératifs sont généralement considérés comme des opérateurs additifs qui prennent dans leur portée un événement particularisé (Dowty, 1979; Stechow, 1996), c'est à dire un objet qui est considéré comme un individu, logique et/ou ontologique, à part entière.<sup>25</sup> Les adverbes aspectuels comme *encore*, au contraire, ont reçu dans la plupart des cas une analyse en termes de modificateurs de prédicats temporels.<sup>26</sup>

Les définitions proposées jusqu'à présent impliquent ainsi l'existence de deux catégories d'objects, le Temps et les Événements, auxquels on a donné souvent un statut ontologique et conceptuel distinct, et qui peuvent être vues comme dépendantes l'une de l'autre pour leur définition. Dans ce sens, le problème est souvent posé dans les termes suivants : les événements sont-ils des attributs du temps, qui ont la propriété d'en qualifier des phases distinctes, ou bien c'est le Temps qui doit plutôt être considéré comme une abstraction faite à partir de la concaténation d'événements particuliers ?

La résolution de la question n'est pas dépourvue de conséquences, car finalement le choix de l'une des deux possibilités conduit à la réduction ontologique de l'une des deux catégories à l'autre. Dans notre travail, nous ne tâcherons pas de donner une solution à ce problème conceptuel, qui nous semble d'ailleurs difficile à résoudre *a priori*. L'observation de la réalisation linguistique des notions de temps et d'événement nous donne cependant des arguments pour adopter, aux fins de la formalisation, un choix analytique particulier. Nous exposerons les raisons qui motivent notre choix en passant rapidement en revue les problèmes et les solutions qu'on retrouve dans les théories linguistiques plus connues.

---

<sup>25</sup>Cf. Davidson (1967, 1970) et aussi, entre autres, Bach (1986), Parsons (1990) pour la position du courant néo-davidsonien. Nous avons introduit en partie cette dernière position en paragraphe 2.1.3.

<sup>26</sup>Cf. en particulier König (1977), Löbner (1989, 1999), mais voir aussi Tovenà (1996), Krifka (2000) pour une analyse différente.

### a. Théories non-réductionnistes

Deux des principaux courants de pensée exploités par la littérature linguistique peuvent être qualifiés comme des théories ‘non-réductionnistes’. Celles-ci considèrent les événements comme des entités ontologiquement définies, constituant soit des particuliers (cf. Quine (1960), Kim (1973), mais aussi, dans une position plus nuancée, Davidson (1967)), soit, à l’opposé, des propriétés universelles (Montague, 1969).

Si nous nous limitons à considérer le phénomène de l’itérativité, la notion d’événement comme individu particulier peut poser en principe des problèmes. Soit, par exemple, la proposition représentée par la phrase (2.77), dans laquelle le prédicat est modifié par l’adverbe itératif *de nouveau*.

(2.77) Pierre a allumé le feu de nouveau.

La phrase (2.77) nous dit que Pierre a allumé le feu aussi une fois de plus dans le passé, et dans ce sens l’événement d’allumer le feu décrit par la phrase est la répétition d’un événement précédent. Or, si chaque instanciation de la propriété de ‘allumer le feu’ représente un événement particulier et distinct, dans quels termes peut-on parler de *répétition* de l’événement d’‘allumer le feu’? Dans un cadre davidsonien, en effet, chaque instance d’allumer le feu de la part de Pierre représente un événement particulier, et dans ce sens ‘recurrence may be no more than similar, but distinct, events following one after another’ (Davidson 1976/1980 : 184).

L’observation de Davidson semble confirmée empiriquement par le fait que l’énoncé en (2.77) est parfaitement acceptable aussi quand Pierre a allumé le feu chaque fois de manière différente, cf. (2.78).

(2.78) Hier Pierre a allumé le feu avec les dernières allumettes, et aujourd’hui il a allumé le feu de nouveau en utilisant son briquet.

Cet exemple soulève cependant une deuxième question : jusqu’à quel point peut-on parler de plusieurs événements ‘similaires’? Pour définir la répétition dans un cadre davidsonien, il semble nécessaire, en effet, de pouvoir déterminer la nature de la propriété commune aux événements distincts d’‘allumer le feu’ en (2.78). Dans le cas spécifique de cette proposition, la question peut paraître facile à trancher au niveau compositionnel, car le prédicat ‘allumer le feu’, à exclusion des modifieurs adverbiaux, dénote une même propriété.<sup>27</sup> Dans d’autres contextes, cependant, comme nous montre l’exemple (2.79), la propriété commune qui nous permet de comprendre l’occurrence de deux événements comme la répétition l’un de l’autre est plutôt le résultat d’une abstraction qui va au delà de la dénotation, au sens stricte, du prédicat.

---

<sup>27</sup>Cf. aussi la discussion relative à la résolution de la présupposition au paragraphe 2.1.4.

(2.79) L'accusé affirma ne jamais avoir connu la victime. Les jours suivants, il nia de nouveau à plusieurs reprises avoir eu un quelconque rapport avec elle.

Nous retrouvons le même problème aussi au sein de l'approche montagovienne, selon laquelle les événements sont au contraire considérés comme des instanciations particulières de propriétés universelles qui qualifient le temps (Montague, 1969). Pour parler de réinstanciation d'une même propriété d'événement, l'on devrait admettre en effet que les deux prédicats des phrases en (2.79) dénotent une même propriété, ou deux propriétés 'très similaires'.

Néanmoins, la définition des événements par le biais du temps semble descriptivement plus plausible pour rendre compte du phénomène de la répétition. Si l'on considère les événements comme des instanciations de propriétés universelles, leur principe d'individuation est donné en effet par la localisation temporelle : les deux événements d'allumer le feu en (2.77) sont des instanciations distinctes d'une même propriété qui qualifient des instants différents du temps.

La proposition montagovienne pourrait ainsi rendre compte plus facilement de la lecture répétitive de l'adverbe *encore* en (2.80).

(2.80) Pierre était encore endormi.

L'énoncé (2.80) affirme que Pierre est endormi au moment d'énonciation, et présuppose au même temps qu'il s'est endormi à un moment donné dans le passé. Autrement dit, il est difficile de supposer, dans ce cas, l'existence de deux occurrences distinctes d'un événement de dormir ; il semble au contraire que l'état d'être endormi constitue une propriété attribuée à Pierre, dont la vérité est vérifiée occasionnellement dans deux moments distincts du temps. Mais, si cette observation est correcte, quel est alors le principe qui nous conduit à supposer qu'il existe un événement prolongé d'être endormi en (2.80), et qu'on doit compter au contraire deux événements 'distincts et similaires' d'être endormi en (2.81) ?

(2.81) De nouveau, Pierre était endormi quand je suis rentré.

La raison de la variation d'interprétation peut être attribuée au contenu lexical de l'adverbe, mais cette solution ne permet pas de concilier les deux positions théoriquement distinctes que nous avons exposées ici.

Les approches purement non-réductionnistes posent ainsi une série de problèmes vis-à-vis de la formalisation de la répétition d'événements. D'un côté, les hypothèses qui posent les événements comme des particuliers ne définissent pas assez explicitement les principes qui permettent d'identifier deux événements distincts comme la répétition l'un de l'autre. De l'autre



côté, la théorie universaliste, si elle a l'avantage d'ancrer plus explicitement l'identité des événements au temps d'occurrence, n'offre pas en principe un moyen de distinguer l'itération de la continuation d'un événement.

## b. Théories réductionnistes

Une manière radicalement différente d'aborder le problème est celle de considérer les événements non pas comme des entités qui possèdent une réalité ontologique, mais comme des objets dérivés de la relation établie entre d'autres entités.

Un exemple particulièrement abouti de cette approche théorique est constitué par exemple par le travail de H. Verkuyl.<sup>28</sup> Dans l'approche réductionniste de Verkuyl, les verbes, au lieu de denoter des propriétés d'événement, représentent des relations purement fonctionnelles entre les arguments, et l'existence conceptuelle des événements est dérivée à travers une procédure quantificationnelle assez complexe (Verkuyl, 2000).

C'est ainsi que Verkuyl répond, par exemple, à l'un des principaux arguments avancés par Davidson (1970) pour soutenir la réalité des événements comme individus logiques. Davidson remarque que, tout comme les objets particuliers (2.82a), les événements peuvent être repris anaphoriquement par des pronoms (2.82b).

- (2.82) a. Brutus a poignardé César. **Il** a ensuite été emprisonné.  
 b. Brutus a poignardé César. **Il l'**a fait violemment et rapidement.

Cette caractéristique permet selon Davidson l'adoption d'une approche compositionnelle, selon laquelle les individus événementiels de type *e* se voient attribuer des propriétés caractéristiques sous la forme de modifieurs adverbiaux. Ainsi, dans l'approche davidsonienne, la proposition en (2.82b) se traduirait par la forme logique en (2.83).

- (2.83)  $\exists e[\textit{poignarder}(\textit{Brutus}, \textit{César}, e) \ \& \ \textit{violemment}(e) \ \& \ \textit{rapidement}(e)]$

Verkuyl (2000) avance deux objections majeures, de nature tant théorique qu'empirique, à cette proposition. D'un côté, il remarque qu'il existe une différence dans la réalisation linguistique de la référence aux individus et aux événements. En français, par exemple, des individus pluriels sont repris anaphoriquement par un pronom pluriel (2.84a), alors que cela n'est pas le cas pour les événements (2.84b/c).

---

<sup>28</sup>Cf. en particulier Verkuyl (1972, 1993, 2000).

- (2.84) a. Trois hommes ont poignardé César. Ils ont ensuite été emprisonnés.  
 b. Brutus a poignardé César trois fois. Il l'a fait violemment et rapidement.  
 c. Brutus a poignardé César trois fois. \*Il les a fait violemment et rapidement.

Cette caractéristique conduit Verkuyl à l'observation empirique, soutenue aussi par d'autres auteurs du courant néo-davidsonien<sup>29</sup>, qu'au contraire des individus les événements ont toujours une référence cumulative (i.e. non discrète). Cependant, si dans l'approche néo-davidsonien cette différence est expliquée comme une particularité spécifique aux propriétés d'événement, Verkuyl arrive plutôt à la conclusion que le pronom anaphorique en (2.82b) et (2.84b) réfère non pas à un individu de type *e* mais plutôt à la relation fonctionnelle représentée par le prédicat dans son ensemble.

Deuxièmement, la notion d'événement comme primitif ne permet pas, à première vue, de dériver de façon compositionnelle les différences aspectuelles entre les prédicats. Dans l'approche davidsonien, les prédicats atéliques (2.85) et téliques (2.86) reçoivent en principe la même représentation logique, et ce en dépit du fait qu'ils présentent des propriétés sémantiques spécifiques.<sup>30</sup>

- (2.85) a. Jean aime *Les Misérables*.  
 b.  $\exists e$  [aimer(j,m,e)]  
 (2.86) a. Jean a lu *Les Misérables*.  
 b.  $\exists e$  [lire (j,m,e)]

La modification par un même adverbe répétitif comme *encore* en (2.87a/b) conduit en revanche à deux interprétations distinctes, ce qui semble montrer que les deux prédicats doivent être compris comme dénotant des entités ayant des caractéristiques partiellement différentes.

- (2.87) a. Jean aime encore *Les Misérables*.  
 $\rightsquigarrow$  Jean n'a jamais cessé d'aimer *Les Misérables* depuis un moment du passé jusqu'à présent  
 b. Jean a lu encore *Les Misérables*.  
 $\rightsquigarrow$  Jean a lu *Les Misérables* plusieurs fois dans le passé, et chaque occasion a été une occasion distincte de lire *Les Misérables*

<sup>29</sup>Cf., entre autres, Naumann (1996) et Kratzer (2005).

<sup>30</sup>Une solution qui permettrait de garder la structure logique davidsonienne tout en tenant compte des différences aspectuelles consiste à introduire des modificateurs aspectuels à niveau compositionnel. Ainsi, Parsons (1990) propose de caractériser les événements atéliques par la propriété *Hold*, et les téliques par la propriété *Cul*. Pour un critique de cette proposition, voir Verkuyl (2000).

Dans une série de travaux, Krifka (1992, 1998) propose de situer la source de variation des alternances aspectuelles entre les prédicats dans les propriétés sémantiques des arguments. Cette proposition diffère de celle avancée par Verkuyl, car pour Krifka les événements sont des entités logiques à part entière, présentes dans la grille thématique du verbe ; leur caractéristiques aspectuelles sont expliquées comme le résultat d’une fonction homomorphique entre les événements et les arguments du prédicat. Il faut remarquer, cependant, que la distinction qu’on observe en (2.87) ne dépend pas seulement de la (non-) cumulativité de l’argument du prédicat, mais principalement des propriétés aspectuelles de ce dernier. On observe en effet la même alternance observée pour l’interprétation de *encore* en (2.87a/b) dans le cas où le prédicat ‘lire *Les Misérables*’ en (2.87b) est modifié par l’aspect grammatical de la phrase, cf. (2.88).

- (2.88) Jean est encore en train de lire *Les Misérables*.  
 $\rightsquigarrow$  Jean n’a jamais cessé de lire *Les Misérables* depuis un moment du passé jusqu’à présent

Dans notre travail, nous adopterons une conception qui peut être définie ‘sémi-réductionniste’ des événements, selon laquelle les événements sont considérés comme des objets sémantiques dérivés de propriétés universelles à travers leur relation avec le temps. Nous avons vu, en effet, que, si l’on considère en particulier le phénomène de la répétition, les événements ne peuvent constituer des individus particuliers à part entière, mais doivent plutôt être compris comme des instances d’une propriété qui trouvent leur principe d’individuation à travers l’occurrence dans le temps. De même, notre hypothèse de départ présuppose un cadre d’analyse dans lequel le temps peut être décrit à partir de l’ensemble des relations topologiques établies entre les événements : la présence d’un ordre entre les occurrences constitue un des traits d’union qui nous permettent de définir les adverbes itératifs et aspectuels comme des opérateurs répétitifs.

Dans ce cadre, le principe d’individuation des événements comme objets discrets, qui nous permet de différencier l’itération de la continuation, est donné par la clôture aspectuelle du prédicat. Nous allons développer en particulier ce deuxième aspect de l’analyse dans le paragraphe suivant.

## 2.2.2 Le rôle de l’aspect

Les questions de la dénotation du prédicat verbal et de son interaction avec le système aspectuel ont reçu des formulations différentes. L’exposition que nous en donnerons en ce paragraphe, bien que partielle, nous permettra de souligner les aspects plus saillants du problème.

**a. Aspect lexical** Les premières intuitions qui concernent la question de la dénotation du prédicat verbal ont paru dans la littérature philosophique et ont donné naissance au concept largement répandu de classes verbales (*verbal classes*). Bien qu'on doive à Zeno Vendler la taxonomie la plus connue des classes aspectuelles, des classifications partiellement différentes ont été avancées aussi par Ryle (1949) et Kenny (1963), et certains auteurs croient reconnaître cette proposition *in nuce* dans les écrits d'Aristote.<sup>31</sup>

C'est la quadripartition proposée par Vendler (1957), cependant, qui a influencé la littérature linguistique, et qui a été adoptée dans les premières études compositionnelles, à commencer par Verkuyl (1972) et Dowty (1979). La proposition de Vendler, telle qu'elle a été reçue dans la tradition linguistique dès le début, consiste à partager les verbes dans différentes catégories sémantiques et conceptuelles à partir de leur contenu lexical. Les quatre classes verbales de tradition vendlerienne sont traditionnellement définies comme *états*, *activités*, *accomplissements* et *réussites*.<sup>32</sup>

La classification d'inspiration vendlerienne, fondée à l'origine sur le contenu lexical du verbe, a été l'objet de plusieurs critiques, qui mettent au contraire en avant le rôle compositionnel de l'aspect et des relations thématiques dans la distinction des classes aspectuelles.<sup>33</sup>

En particulier, dans un bon nombre d'approches de type compositionnel, la référence du verbe est directement liée à la notion de (a)telicité du prédicat. En partant du présupposé que la dénotation du prédicat se construit, de façon compositionnelle, à travers la relation thématique entre le verbe et ses arguments, la telicité du prédicat est à son tour dérivée, à travers les relations

---

<sup>31</sup>*Metaphisica* 1048.b, *Ethica Nicomachea* 1140.a. Aristote propose en effet une distinction entre *kynesis* 'mouvement' et *energeia* 'actualité', qui a été rapprochée à la discrimination entre événements et états, respectivement. Cette distinction, cependant, doit probablement être considérée, dans le cadre de la physique aristotelicienne, comme relative à deux classes d'actions plutôt qu'à deux expressions linguistiques, cf. Binnick (1991 : pp.171-172).

<sup>32</sup>Nous traduisons avec le terme 'réussite' le mot anglais 'achievement', parfois rendu en français par 'achèvement'. Au delà de l'apparente similarité des mots dans les deux langues, en effet, il est évident que 'achèvement' se rapproche plus du sens d'"accomplissement" que de celui de 'achievement'. À côté des quatre classes mentionnées, Smith (1991) identifie aussi une cinquième classe, celles des prédicats dits *sémelfactifs*, comme par exemple *tousser*, *frapper à la porte*, qui se caractérisent pour dénoter par défaut tant un événement particulier qu'une pluralité d'événements singuliers.

<sup>33</sup>Parmi les nombreuses études critiques concernant les classes aspectuelles d'inspiration vendlerienne, que nous allons citer en grande partie au cours de la discussion suivante, nous signalons aussi l'article de Bach (2005), qui propose une critique de la validité de la classification des éventualités dans une perspective comparative, en touchant ainsi la question plus spécifiquement ontologique dont nous avons donné un aperçu en paragraphe 2.2.1.

thématiques, de la dénotation de ses arguments (Dowty, 1991; Krifka, 1989, 1992). Ainsi, les classifications plus récentes se fondent sur un nombre divers de tests linguistiques tels la modification adverbiale ou aspectuelle<sup>34</sup>, et ont conduit à la définition de plusieurs caractéristiques sémantiques distinctes à l'intérieur des quatre catégories traditionnelles, dont nous donnons ici un petit résumé.

Etats : *aimer, être fatigué, connaître, désirer...* Les états possèdent une structure totalement homogène, à l'intérieur de laquelle on ne peut repérer de phases distinctes (si ce n'est au moyen d'une gradation continue d'intensité). En tant que tels, les états se caractérisent comme étant non-dynamiques, non-agentifs et persistants ; contrairement aux prédicats de type dynamique, les prédicats d'état sont, en effet, en principe non-bornés, car leur structure totalement homogène ne permet pas d'en prévoir la terminaison ;

Activités : *courir, pousser une charette, chercher, conduire la voiture...* Comme les états, les activités sont en principe non-bornées temporellement, mais se distinguent des premiers par le trait de dynamicité. Tout en ayant la même homogénéité des états, les activités possèdent ainsi le principe d'individuation d'une structure interne, qui peut permettre éventuellement de repérer des phases distinctes et d'identifier de sous-parties ;

Accomplissements : *courir un marathon, pousser une charette jusqu'au garage, lire un livre, guérir d'une maladie...* Les accomplissements se caractérisent comme des activités ayant une borne finale explicite. Dans ce sens, du point de vue compositionnel un prédicat d'accomplissement peut être vu comme le résultat de la complémentation du verbe d'activité avec un objet (ou, dans certain cas, un sujet) dénotant un individu discret ou une extension spatio-temporelle bornée. La présence d'un point de termination est aussi la caractéristique qui justifie l'absence d'homogénéité de la structure interne des accomplissements.

Réussites : *arriver, reconnaître, trouver, mourir...* Les réussites, tout en étant des prédicats bornés et dynamiques, se distinguent des accomplissements par un manque de structure interne. Si les accomplissements, en tant que prédicats d'activités ayant une borne explicite, se déroulent dans le temps, les réussites indiquent en principe une action qui ne possède pas d'extension temporelle sensible.

Bien qu'on ait pu démontrer, au fil des années, que certaines caractéristiques données comme définitoires des membres de chaque classe peuvent être ex-

---

<sup>34</sup>Pour une critique de la validité des tests linguistiques traditionnels, voir p. ex. Dowty (1979, Ch. 2), et, pour les tests de modification adverbiale en particulier, Rothstein (2004).

pliquées de façon compositionnelle, les distinctions conceptuelles inhérentes aux différentes propriétés verbales semblent toujours justifier cette partition.

Par exemple, on admet généralement que l’homogénéité stricte qui caractérise les états et qui les distingue des autres modes d’action est une notion conceptuelle primitive (Rothstein, 2004). Néanmoins, comme on l’a vu en considérant l’exemple (2.81), repris ici en (2.89), un état totalement homogène comme ‘être malade’ peut donner lieu à une lecture itérative, qui présuppose des ‘occasions’ distinctes d’être endormi, quand il est modifié par *de nouveau*.

(2.89) A Noël, Pierre était malade de nouveau.

Il semble donc que la notion de répétition véhiculée par les adverbes itératifs comme *de nouveau* soit en partie indépendante des caractéristiques structurales du prédicat exprimées par son l’aspect lexical.<sup>35</sup> Stechow (1996), par exemple, attribue implicitement le rôle de discretisation des phases du prédicat à l’adverbe, qui prendrait comme argument dans tous les cas un ‘événement maximal’ (*maximal event*). Comme nous l’avons vu au cours de la discussion précédente, toutefois, la notion d’événement, et à plus forte raison celle d’événement maximal, est loin d’être définie pour ce qui concerne les prédicats statifs.

Une solution explicite à cette question, cependant, peut être obtenue si l’on adopte l’hypothèse que les états, tout comme les prédicats de type dynamique, ont un principe d’individuation dans leur occurrence dans le temps, ce qui nous amène à considérer, à côté de l’aspect lexical, les opérateurs de nature plus proprement grammaticale qui peuvent être responsables du repérage des phases distinctes.

**b.(A)télicité et (im)perfectivité** Nous avons vu, au cours de la discussion précédente, que le rôle de l’aspect a été mis en relation plus directement

---

<sup>35</sup>De même, la structure homogène des états admet une notion de gradation, qui se manifeste en particulier quand le prédicat est modifié par des adverbes aspectuels tels *encore* ou *still* dans des constructions comparatives, cf. (i) et (ii) ci-dessous.

(i) Jean aime encore plus *Les Misérables*.

(ii) John is still more tired than yesterday.

Nous discuterons en particulier ce dernier emploi des adverbes répétitifs de type aspectuel dans le chapitre 4. De manière plus générale, on peut cependant supposer que l’homogénéité des états est interrompue par la gradabilité, qui pourrait constituer un principe d’individuation de phases distinctes aussi dans le temps (nous remercions B. Laca pour cette observation). Les événements [+ homogènes] comme les activités et les états pourraient donc, sur la base de cette hypothèse, être conçus comme ayant une structure similaire en phases distinctes, la différence entre les deux étant réduite aux principes d’identification des phases.

avec la notion conceptuelle d'événement à travers les traits [ $\pm$  homogène] ou [ $\pm$  borné] du prédicat qui ont justifié en partie la distinction des classes aspectuelles vendleriennes. La dénotation d'événements singuliers, si l'on accepte cette hypothèse, est directement liée à la notion d'aspect à travers la notion de (a)télicité, qui est souvent mise en parallèle avec celle, plus proprement grammaticale, de (im)perfectivité du prédicat.

Comrie (1976), par exemple, considère que les prédicats perfectifs dénotent des événements singuliers, tandis que les événements imperfectifs sont en principe ambigus entre une dénotation singulière ou plurielle. En d'autres termes, la proposition en (2.90a), où le prédicat est perfectif, dénoterait une occurrence de l'événement de lire la Bible, tandis que (2.90b) pourrait en principe décrire tantôt une seule action non achevée de lire la Bible, tantôt une séquence de plusieurs événements singuliers (lecture 'fréquentative').

- (2.90) a. Jean a lu la Bible.  
 b. Jean lisait la Bible.

En réalité, on doit déjà à Cusic (1981 : 58) l'observation que cette conclusion ne décrit pas fidèlement les données empiriques. Un prédicat perfectif tel (2.90a) est en effet implicitement ambigu entre une lecture singulière (2.91a) ou plurielle (2.91b) de l'action, et parfois seulement le contexte linguistique, comme la modification au moyen d'expressions adverbiales de type quantificationnel (2.91b), peut aider à choisir entre les deux interprétations.

- (2.91) a. Jean a lu la Bible et l'a trouvée passionnante.  
 b. Jean a lu la Bible chaque dimanche pendant toute sa vie.

En partant d'observations similaires, les travaux plus récents proposent ainsi de caractériser la dénotation de tout verbe comme étant inhéramment cumulative (Naumann, 1996; Kratzer, 2005). Si cela est le cas, quel est donc le principe qui nous permet de 'discrétiser' et de compter les événements dénotés par le prédicat ?

Les travaux plus récents proposent de distinguer entre la catégorie grammaticale de (im)perfectivité du prédicat et la notion plus proprement structurale de (a)télicité, qui serait directement responsable du principe d'individuation des événements.

La notion de (a)télicité peut être représentée, par rapport à l'instanciation des propriétés dans le temps, comme la distinction entre des intervalles de temps ouverts et fermés. Du point de vue de la dénotation du prédicat, les prédicats téliques, caractérisés par des intervalles clos dans le temps, dénotent ainsi des événements atomiques singuliers ou des pluralités d'atomes (Rothstein, 2004). Les prédicats atéliques, en revanche, assertent qu'une propriété est instanciée dans le temps, sans localiser les limites de l'intervalle qui la

caractérise ; la référence d'un prédicat atélique reste en ce sens cumulative et homogène.

La notion de (im)perfectivité semble ainsi recouper seulement en partie la notion d'(a)télicité. Alors que dans la plupart des langues les prédicats perfectifs sont aussi téliques, les imperfectifs peuvent tantôt entraîner une lecture télique, selon laquelle ils dénotent un ou des événements particuliers, tantôt être compatible avec une lecture atélique. Le contraste proposé pour le français en (2.90) devrait être ainsi compris dans ces termes ; le prédicat perfectif en (2.90a) dénote un ou des événements singuliers, alors que l'imperfectif en (2.90b) est ambigu entre une pluralité d'événements atomiques de lire (la lecture 'fréquentative' en (2.92a), ou la simple instanciation d'une propriété de lire qui se vérifie dans un moment donné du temps (2.92b).

- (2.92) a. A cette époque, Jean lisait (intégralement) la Bible tous les ans.
- b. Quand je suis entrée dans l'église, Jean lisait la Bible et les fidèles écoutaient en silence.

**c. Aspect et intervalles** Les considérations exposées au cours des paragraphes précédents nous conduisent à situer notre analyse dans le cadre formel d'une sémantique d'intervalles. Ce choix est justifié en particulier par les considérations suivantes. Tout d'abord, dans le cadre théorique d'une sémantique d'intervalles les propriétés d'événement et leur relations temporelles sont considérés comme des entités primitives, ce qui permet d'identifier les événements à travers leur instanciation dans le temps. Une structure d'événements peut être définie minimalement comme une paire  $\langle E, < \rangle$ , où  $E$  représente l'ensemble des entités de type événementiel caractérisées par les propriétés des prédicats et la relation  $<$  représente la relation de précédence temporelle (Benthem, 1983). A partir de cette structure, il est possible ensuite de construire une logique d'intervalles, dans laquelle les rapports entre les membres de  $E$  sont définis en termes d'inclusion et de superposition, ce qui permet de rendre compte des relations méreologiques et topologiques entre les événements dans une structure d'ordre.<sup>36</sup>

Nous avons vu, au terme de la discussion au paragraphe 2.2.1, que cette solution théorique semble préférable pour rendre compte du phénomène de la répétition, car d'une part la présence d'un ordre implicite entre chaque

---

<sup>36</sup>Nous ne présenterons pas ici les bases formelles d'une logique d'intervalles de ce type. Le lecteur peut se référer, pour les détails, aux propositions existantes, parmi lesquelles nous citerons Dowty (1979), Humberstone (1979), Benthem (1983), Link (1987). Une introduction critique aux différentes formulations est donné aussi par Landman (1991, chap. 5).



instanciation est l'une des caractéristiques que nous avons considérées comme définitoires de l'opération de répétition et, d'autre part, la définition des événements comme des instanciations de propriétés nous permet de caractériser plus précisément, du point de vue formel et conceptuel, les principes qui nous permettent d'identifier deux événements comme étant l'un la répétition de l'autre.

La deuxième caractéristique qui justifie notre choix réside dans le fait que les événements singuliers sont identifiés, dans ce cadre, par un changement de la propriété qui qualifie le temps. La notion de changement soulève, du point de vue de la formalisation, beaucoup de problèmes spécifiques, que nous n'avons pas la place d'exposer ici (mais voir, une fois de plus, les travaux des auteurs cités précédemment, et aussi Kamp (1979)). La notion de changement peut constituer cependant un principe de différenciation entre des structures totalement homogènes qui, comme les états, représentent un seul événement, et des structures itératives, constituées de plusieurs événements distincts qui, au contraire, sont caractérisés par la présence de 'trous' de la propriété pertinente entre chaque instanciation.<sup>37</sup>

Finale­ment, nous montrerons dans la suite que cette solution formelle et conceptuelle nous permet de résoudre au moins deux problématiques majeures parmi celles que nous avons exposées au cours de la discussion précédente.

Tout d'abord, dans cette optique l'instanciation de la propriété 'négative' de 'ne pas aller chercher sa femme à la gare' véhiculée par *de nouveau* en (2.93) se définirait, au contraire, comme la non-instanciation d'une propriété positive dans deux intervalles disjoints.

- (2.93) De nouveau, Jean n'est pas allé chercher sa femme à la gare.  
 $\rightsquigarrow$  Jean n'a pas été chercher sa femme à la gare à  $t$  et Jean n'a pas été chercher sa femme à la gare à  $t' < t$

Cette conclusion permet de résoudre, du moins de point de vue formel, le problème posé par l'existence de non-événements (ou d'«événements négatifs») dans la présupposition de *de nouveau* dans le cadre davidsonien.

Deuxièmement, et ce qui est plus important aux fins de notre hypothèse de départ, la distinction entre *encore* et *de nouveau* en (2.94a,b) peut être expliquée en termes purement aspectuels, en préservant l'analogie que nous avons supposée dans le contenu lexical des adverbes.

- (2.94) a. Quand je suis rentrée, Pierre était de nouveau endormi.  
 b. Quand je suis rentrée, Pierre était encore endormi.

---

<sup>37</sup>Pour une discussion sur les implications que le concept métaphysique de 'trou' peut avoir pour la philosophie et la linguistique, voir l'excellent ouvrage de Casati & Varzi (1994).

Nous développerons en particulier ce dernier point à la section 2.3.2, où nous décrirons plus en détail la contribution sémantique des adverbess répétitifs dans certaines langues romanes.

### **2.2.3 Conclusions**

Dans cette section, nous nous sommes proposée de justifier notre choix analytique vis-à-vis des principales théories concernant la nature conceptuelle et la représentation formelle de l'objet sémantique 'événement'. Nous avons exposé, à travers une critique appuyée principalement sur une confrontation avec les données empiriques, les raisons qui nous ont conduite à adopter une théorie 'sémi-réductionniste' des événements, selon laquelle les événements sont des éléments définis par l'instanciation d'une propriété verbale dans le temps. En tant que tels, des événements caractérisés par la même propriété trouvent un principe de différentiation minimale dans leur temps d'occurrence, et un principe de cohérence interne et de discrétisation dans la présence de bornes aspectuelles pour l'intervalle qui les instancie.

Ainsi, au terme de la discussion menée dans cette section, il apparaît que, dans la définition que nous en avons donnée, les trois adverbess de répétition de type itératif, continuatif et incrémental peuvent être également caractérisés comme 'aspectuels', car l'identité de leur argument dépend dans tous les cas des caractéristiques aspectuelles du prédicat. Cette analogie entre les trois opérateurs est justifiée par notre définition d'événement en tant qu'instanciation d'une propriété dans le temps. Dans cette optique, il devient nécessaire cependant de pouvoir prédire les caractéristiques aspectuelles spécifiques à l'argument de chaque adverbe, à défaut de les considérer une stipulation dans le contenu lexical de l'opérateur. Pour approfondir ce dernier point, nous allons considérer, au cours de la section 2.3, la distribution des adverbess à l'interface syntaxique, et nous montrerons que les caractéristiques aspectuelles de l'argument peuvent être justifiées par l'existence de différents rapports de portée vis-à-vis des opérateurs aspectuels dans la phrase.

## **2.3 Adverbess de répétition dans les langues romanes**

Dans cette section, nous nous proposons de décrire un ensemble d'adverbess choisis parmi les adverbess de répétition dans les langues romanes, en suivant les lignes d'analyse que nous avons exposées du point de vue théorique dans les sections précédentes. Nous nous concentrerons en particulier sur le

français et sur l'italien, dont nous discuterons les adverbes répétitifs *de nouveau/di nuovo* et surtout l'adverbe *encore/ancora*, qui, comme nous avons déjà eu l'occasion de souligner <sup>38</sup>, constitue un cas très pertinent pour notre étude, à cause des alternances de lecture entre interprétation continuative et itérative-incrémentale qui le caractérisent. Finalement, nous donnerons aussi un bref aperçu des problématiques posées par l'analyse de l'adverbe roumain *mai*, que dans l'introduction nous avons défini, aux fins de la description, comme représentant un exemple d'adverbe 'polarisé' dans les langues romanes.

L'objectif de la discussion suivante est celui de parvenir, au terme de notre analyse, à une généralisation descriptive des caractéristiques syntaxiques et sémantiques des adverbes de répétition qui puisse être étendue aussi à des langues autres que les langues romanes. Dans les paragraphes conclusifs, nous nous proposons donc d'aborder la question d'un point de vue plus théorique, en essayant d'interpréter nos observations empiriques dans le cadre de quelques unes des propositions sémantiques et syntaxiques parmi les plus connues. Au paragraphe 2.3.2, nous reviendrons plus spécifiquement sur les propriétés sémantiques des adverbes à l'étude, en observant les données du point de vue de la distinction établie par Cusic (1981) entre unités pluralisées et pluralisation interne et externe aux unités. Finalement, le paragraphe 2.3.3 abordera la question de la caractérisation des adverbes de répétition à l'interface syntaxique. Nous adopterons pour cela l'hypothèse de Cinque (1999), selon laquelle les adverbes sont considérés comme les spécifieurs de projections fonctionnelles spécifiques ; cependant, nous essayerons de réinterpréter la hiérarchie proposée par l'auteur en donnant un contenu sémantique plus précis aux différents niveaux de la structure.

### 2.3.1 Présentation des adverbes

Avant d'en décrire plus spécifiquement la caractérisation sémantique et la distribution, nous allons ici préciser très brièvement les propriétés lexicales des adverbes à l'étude, telles qu'on peut les déterminer, en particulier, en considérant l'évolution de leur utilisation dans le temps.

Au cours de la discussion, nous donnerons ainsi, dans certains cas, un aperçu de l'évolution diachronique de ces opérateurs adverbiaux. Il apparaîtra que la plupart de ces adverbes, et de manière plus évidente les adverbes de type 'aspectuel', ont une origine explicitement déictique, tant par rapport à la géométrie temporelle du discours (comme c'est le cas de *ancora* en italien

---

<sup>38</sup>Cf. en particulier la discussion relative à la question de la présupposition des adverbes de répétition.

ancien et, dans certaines variétés régionales, aussi à l'heure actuelle) que, en termes absolus, par rapport à l'événement présupposé. L'évolution des adverbes répétitifs à partir d'adverbes à valeur déictique semble ainsi confirmer notre choix de considérer l'ordonnement relatif entre l'élément asserté et le présupposé comme le critère plus pertinent pour caractériser la classe des adverbes répétitifs.

### a. Les adverbes itératifs : *di nuovo*/de nouveau

**Di nuovo** Selon Rohlfs (1969), l'adverbe italien *di nuovo* a une distribution géographiquement restreinte à l'Italie centrale et septentrionale (en Toscane *di nuovo*, en Vénétie *da novo*, en Ligurie *de nōu*, etc.). En revanche, il existe de nombreux dialectes (aussi bien au Nord qu'au Sud) qui ont choisi des expressions à caractère déictique dérivées de l'adverbe *indietro* 'arrière', tels par exemple le triestin *indrío* (*piovi indrío*, 'il pleut à nouveau') ou bien, à travers la médiation du français, le sicilien *arrè* (*dicu arrè*, 'je dis de nouveau, je repète').

A côté de ces formes, il existe aussi des expressions périphrastiques, dont ne sera pas l'objet ici. Ainsi, les dialectes du Sud ont tendance à utiliser plus fréquemment l'expression *un'altra volta* ('une nouvelle fois') ; ailleurs en Italie on utilise des périphrases construites avec le verbe *tornare* 'revenir, retourner'.<sup>39</sup> En Calabre, finalement, on trouve l'emploi adverbial de l'expression *mata* (*mata venisti*, '(tu) es venu de nouveau'), que Rohlfs (1969) reconduit au préfixe grec *meta* (*μετα*), à valeur répétitive.

**De nouveau, à nouveau** Le Dictionnaire de l'Académie Française fait une distinction entre, d'un côté, l'expression *de nouveau* 'une fois de plus' et, de l'autre, *à nouveau*, signifiant plutôt 'de façon complètement différente'. Grevisse remarque toutefois que cette distinction est probablement artificielle, car selon l'auteur *à nouveau* a reçu, dès son apparition au début du XIX<sup>e</sup> siècle, la même signification que la forme plus ancienne *de nouveau* (Grevisse, 1993 : 1437). Nous allons ainsi considérer les deux formes adverbiales comme équivalentes, mais, dans l'exigence d'opérer un choix entre les deux, nous utiliserons de préférence, pour nos exemples, la forme *de nouveau*.

### b. Les adverbes à valeur aspectuelle

Les langues romanes présentent un éventail d'adverbes à valeur aspectuelle dérivés du latin, qui sont présentés dans le tableau en FIG. 2.1.

<sup>39</sup>Pour la valeur de cette périphrase en italien standard, voir la discussion à propos de l'exemple (2.42) en paragraphe 2.1.2.

	A	B	C	D
PTG	ainda não	já	ainda	não... mais / já não
ESP	todavía/aún no	ya	todavía/aún	no... más/ya no
FR	ne... pas encore	déjà	encore	ne... plus
IT	non ancora	già	ancora	non... più
ROM	încă nu	(deja)	încă	nu mai
<b>LAT</b>	<b>nondum/ necdum</b>	<b>iam</b>	<b>adhuc</b>	<b>non iam/iam non</b>

FIG. 2.1 – Adverbes aspectuels dans les langues romanes et en latin (adapté de Tasmowski & Reinheimer 2003)

Le tableau en FIG. 2.1 est organisé en considérant la réalisation, dans les différentes langues romanes, du concept exprimé par l’adverbe latin en gras dans la dernière ligne de chaque colonne. Dans le panorama très partiel que nous esquisserons par la suite, nous nous concentrerons ici sur les adverbes du groupe C et, du moins en partie, du groupe D ; la discussion des adverbes du groupe A, qui trouvent leur origine dans l’union d’un adverbe du groupe C avec la négation, émergera en traitant ces derniers. Les adverbes du groupe B, que nous ne traiterons pas spécifiquement ici, méritent en revanche une petite digression, car ils ont été souvent mis en correspondance avec les adverbes aspectuels du groupe C.

Ces formes adverbiales ont une origine commune dans le latin *iam*, qui aurait (selon le Grand Graffiot, cité par Tasmowski & Reinheimer (2003)) tantôt un sens déictique par rapport au présent du locuteur (‘en ce moment’), tantôt un sens déictique par rapport au temps de référence de la phrase (correspondant, en ce sens, à ‘déjà’ en français contemporain). Rohlfs (1969) avance l’hypothèse que cette valeur non déterminée est à l’origine de la valeur ‘emphatique’ à laquelle *iam* a abouti dans les langues néolatines, où il indique généralement que, au moment pertinent, le procès ou l’action exprimés par le prédicat sont accomplis. De même, toujours selon Rohlfs, la valeur déictique de l’adverbe latin peut expliquer l’emploi de *già* qu’on retrouve, en italien, dans la langue littéraire ou dans des expressions figées, dans le sens de *jadis* (*era già un principe in Verona* ‘il y avait jadis un prince à Vérone’ ; *piazza XXV Aprile, già Mercato Vecchio*, ‘Place XXV Avril, ancienne Place du Vieux Marché’). Dans le sens opposé, *già* peut être aussi perçu comme strictement lié au présent de l’énonciation, en se rapprochant, plus rarement dans la langue moderne, à un déictique comme *maintenant*

(cfr. *ecco, già viene* ‘voilà qu’il vient’).

Les adverbes de la même classe que *déjà* ont souvent été considérés, dans plusieurs langues, à l’intérieur d’un cadre dans lequel ils alternent avec les adverbes du groupe C, tels *encore* en français.<sup>40</sup> Ainsi, Muller (1975 : 12) considère *déjà* et *encore* comme étant partie du système constitué par les trois adverbes ‘de temps’ *déjà, plus* et *encore* en interaction avec le négation, selon le jeu d’alternances représenté en (2.95).

- (2.95) a. Est-ce que les oiseaux chantent **déjà** ?  
b. Les oiseaux **ne** chantent **pas encore**.  
c. Est-ce que les oiseaux chantent **encore** ?  
d. Les oiseaux **ne** chantent **plus**.

Löbner (1989, 1999) avance des observations similaires à propos des deux adverbes allemands *noch* et *schon*, qu’il analyse comme étant dans un rapport de dualité logique.

Le rapport entre ces opérateurs est bien sûr très étroit. Il semble exister d’ailleurs des jeux de recoupage entre les emplois des adverbes, en diachronie comme dans le stade actuel de la langue. En italien ancien, le même concept véhiculé par *già* ‘déjà’ pouvait être exprimé par *ancora*.<sup>41</sup> Dans certaines variétés régionales du nord de l’Italie, la superposition du sémantisme des deux adverbes est sensible à l’heure actuelle dans des contextes spécifiques. Dans le dialecte de Padoue, par exemple, l’adverbe *ancora* traduit la forme *già* de l’italien standard (et l’adverbe *déjà* du français) dans le contexte particulier de la répétition d’une expérience passée, cf. (2.96a) vs. (2.96b).

- (2.96) a. *Sti pometi i go magnai ancora. I ze*  
Ces petites-pommes les ai mangés ANCORA Ils sont  
*boni.*  
bons  
Il m’est déjà arrivé de manger de ces petites pommes. Elles  
sont bonnes.
- b. *I pometi i go zà magnai. I gera*  
Les petites-pommes les ai ZÀ mangés Ils étaient  
*boni.*  
bons  
J’ai déjà mangé les petites pommes. Elles étaient bonnes.

<sup>40</sup>Cf., entre autres, Muller (1975), Borillo (1984) pour le français, et Löbner (1989, 1999) pour l’allemand.

<sup>41</sup>Cfr. Rohlfs (1969) qui, à côté de l’italien médiéval (*Or se’ tu ancor morto?* (Inf. 33,121) et aussi *è egli ancora dí, che tu mi chiami?* (Boccaccio, Decameron 9,6)) cite l’ancien français (*est vostre sire encore levez?* (Chrétien, ‘Perceval’).

Dans cet emploi ‘expérientiel’, *ancora* en (2.96a) alterne donc, dans les contextes négatifs, avec *mai* ‘jamais’, alors que *zà* ‘déjà’ est doublé par *non... ancora* ‘pas encore’ (2.97).

- (2.97) a. *Sti pometi                   no    i   go   mai   magnai.*  
 Ces petites-pommes NEG les ai MAI mangés  
 Je n’ai jamais mangé de ces petites pommes.
- b. *I pometi                   no    i   go   ancora   magnai.*  
 Les petites-pommes NEG les ai ANCORA mangés  
 Je n’ai pas encore mangé les petites pommes.

En conclusion, nous pouvons remarquer qu’à l’heure actuelle les contextes dans lesquels *déjà* alterne avec *encore*, en français comme en italien standard, comprennent exclusivement l’emploi dit ‘aspectuel’ de ce dernier, qui correspond généralement à son interprétation continuative. Ayant adopté, dans notre étude, une perspective d’analyse partiellement différente, nous ne pousserons pas plus loin l’analyse des adverbes tels *déjà* et de leur interaction avec les autres adverbes du système aspectuel mis en évidence par Muller (1975). L’alternance entre *già* et *ancora*, observée par rapport aux exemples (2.96) et (2.97), se révélera en revanche pertinente pour la caractérisation de la valeur déictique de *ancora*, dont nous parlerons plus particulièrement en paragraphe 2.3.1.c.

**Les adverbes du group C : *encore/ancora*** Comme le notent aussi Tasmowski & Reinheimer (2003), les adverbes de ce groupe trouvent leur origine, en bonne partie, dans une expression à valeur déictique ; ainsi, à côté de l’espagnol *aún* (lat. *ad hunc*) et du portugais *ainda* (lat. *ad inde*), nous trouvons *encore/ancora*, qui dérivent probablement de la fusion du substantif *hora* ‘heure’ avec soit le démonstratif *hic* (avec accord à l’accusatif de durée : *hanc horam*), soit le déictique *hinc* (*hinc hac hora*, Rohlfs (1969)).

La forme italienne *ancora* serait, toujours selon Rohlfs (1969 : 270), un emprunt du français ; dans le passé, le concept temporel exprimé aujourd’hui par *ancora* était véhiculé en italien par une forme dérivée du latin *umquam* ou par l’adverbe *mai* (cfr. 2.3.1) ; le même adverbe latin *umquam* semble être plausiblement à l’origine du roumain *încă* (Tasmowski & Reinheimer, 2003). Comme nous l’avons remarqué aussi dans le paragraphe précédent, *ancora* était utilisé dans le passé avec le sens de *déjà*, en demeurant ainsi plus proche de son sens compositionnel (‘en ce moment’) ; en union avec la négation, cette forme de *ancora* avait par conséquent le sens de ‘non plus’.<sup>42</sup>

<sup>42</sup>Cfr. Rohlfs (1969) : *Non vive egli ancora ?* (Inf. 10,68).

L'emploi de *encore* avec la valeur de *déjà* est attesté aussi en français (DHLF, 1998)<sup>43</sup> ; au stade actuel de la langue, pourtant, il est considéré comme une variante régionale (ainsi, Grevisse (1993) indique une persistance de cet emploi dans le Midi en en Belgique).

On remarque finalement, à côté des formes déjà mentionnées, l'existence d'adverbes d'origine non déictique, issues au contraire de formes quantificatives, comme le français *toujours* et l'espagnol *todavía*.<sup>44</sup>

**Les adverbess du group D** Le group D, qui comprend les adverbess définiss par Tasmowski & Reinheimer (2003) d'aspect 'terminatif', possède lui aussi une homogénéité interne. Les formes adverbessales trouvent en effet leur origine dans l'union de la négation et des adverbess additifs latins *magis* ou *plus*, le choix entre les deux étant parallèle au choix de la langue en question pour l'expression des degrés de comparaison.

Pour l'italien, à coté de *non... più*, nous citerons ici en particulier (*non... mai*).<sup>45</sup> Rohlfs (1969) remarque que *mai* a graduellement remplacé la forme latine *umquam*<sup>46</sup>, en origine pour exprimer la continuation d'une action positive (*sempré mai*, 'pour toujours') ; précédé de la négation, l'adverbe pouvait donc renforcer un concept temporellement négatif (*non viene mai* 'il ne vient toujours pas'). Dans les phases plus anciennes de la langue, finalement, à côté de *mai* et *unque* on trouve d'ailleurs *anc/anche*, correspondant peut-être au provençal *anc*.<sup>47</sup>

Ce même emploi positif est attesté en ancien français pour *jamais*, selon Grevisse (1993 : 1439), qui lui reconnaît aussi un sens 'négatif' comme auxiliaire de la négation ('en nul temps' : 'Son style est élégant, jamais recherché') ; cette description semble correspondre à celle du *mai* emphatique

<sup>43</sup>Cfr. aussi Grevisse (1993 : 1441), qui cite par exemple *Il serait bon... de chercher quelque plaisir plus grand que ceux qu'elle avait encore eu* (Proust, *Rech.* t. III)

<sup>44</sup>Nous remarquerons aussi, à ce propos, que si en italien contemporain *tuttavia* est exclusivement employé comme connecteur adversatif, son utilisation comme adverbe temporel est attestée dans des phases précédentes de la langue, cfr. p. ex. *La cui malizia lungo tempo sostiene la potenza e lo stato di messer Musciatto, per cui molte volte e dalle private persone, alle quali sovente faceva iniuria, e dalla corte, a cui tuttavia la facea, fu riguardato.* (Boccaccio, *Decameron* 1,1) (La malice duquel fut longtemps à l'abri grâce à la puissance et au rang de monsieur Musciatto, raison pour laquelle il fut plusieurs fois épargné tantôt par les citoyens, qu'il offensait souvent, tantôt par la justice, qu'il offensait toujours/sans arrêt.) Pour une théorie de l'évolution des adverbess additifs en conjonctions adversatives, voir en particulier Anscombe & Ducrot (1977), Ducrot & Vogt (1979).

<sup>45</sup>Une étude formelle et descriptive du terme présuppositionnel *ne... plus* en français, en revanche, est présentée par Amsili (1994).

<sup>46</sup>Cfr. p. ex. *unqua a Dio non piaccia* (Boccaccio, *Decameron* 4,19)

<sup>47</sup>Cfr. Rohlfs (1969), qui cite p. ex. Rinaldo d'Aquino *né de la vostra amistade non'eb'io anche quiderdone* 'Et je n'eus jamais une récompense de votre amitié'.



d'un état négatif observé par Rohlf.

Dans la discussion suivante, nous allons proposer un aperçu des caractéristiques sémantiques et distributionnelles de l'adverbe *mai* dans la langue roumaine. Le cas de *mai* en roumain constitue, à nos yeux, un cas intéressant pour notre analyse. D'un côté, *mai* présente une alternance entre les lectures continuative et incrémentale qui semble rapprocher son emploi, au stade actuel de la langue, de l'adverbe *encore* du français. De l'autre côté, cependant, ce même adverbe subit des restrictions temporelles et modales dans sa distribution, qui nous permettent d'introduire, au niveau descriptif, la classe des adverbes 'polarisés', dont nous présenterons plus spécifiquement un exemple à travers l'analyse de l'adverbe chinois *zài*, au chapitre 5.

### L'adverbe roumain *mai*

**Caractéristiques syntaxiques** *Mai* occupe une place particulière parmi les adverbes roumains à cause de sa position syntaxique très contrainte et de ses caractéristiques morpho-phonologiques. Il partage ces traits spécifiques, du moins en grande partie, avec quatre autres mots monosyllabiques (*tot* 'toujours', *cam* 'peu', *prea* 'trop', *și* 'aussi'), que les grammaires traditionnelles ont tendance à grouper dans une même classe de 'semi-adverbes' (cfr., parmi d'autres, Ciompec (1985), DȘL (1997)).

Pour ce qui concerne sa position dans l'ordre linéaire de la phrase, d'une manière générale *mai* occupe la position strictement précédent le lexème verbal, et suivant, le cas échéant, l'auxiliaire. Hormis les exceptions que nous avons citées ci-dessus, cette position est inaccessible à tous les autres adverbes en roumain, y compris les adverbes qui expriment une quantification dans le temps (comme, par exemple, *adesea* 'souvent' en (2.98)) ou le répétitif (monosyllabique) *iar* 'de nouveau' (2.99) .

(2.98) a. *Am vazut adesea filme bune.*  
AUX vu souvent film bon  
J'ai vu souvent des bons films.

b. \**Am adesea vazut filme bune.*  
AUX souvent vu film bon

(2.99) a. *Iar am vazut filme bune.*  
De nouveau AUX vu film bon  
J'ai vu de nouveau des bons films.

b. \**Am iar vazut filme bune.*  
AUX de nouveau vu film bon

A cette particularité s'ajoute le fait que *mai* présente une dépendance phonologique par rapport au terme qui le suit. Par conséquent, il ne peut être accentué ni constituer à lui seul un énoncé bien formé (2.100a). Cette dernière caractéristique est partagée également par tous les adverbes en FIG. 2.1, qui sont en effet considérés des formes phonologiquement faibles (Tasmowski & Reinheimer 2003 : 166). A différence de *mai*, toutefois, ces formes peuvent être accentuées et peuvent aussi constituer une réponse ou une exclamation isolées s'ils apparaissent avec la négation, cf. (2.100a/b).

- (2.100) (Il dort ?)  
 (a) \*Mai./ \*Mai!/\*Nu mai.  
 (b) \*Encore./ Encore!/ Pas encore.

L'ensemble de ces caractéristiques a donc valu à *mai*, dans les analyses plus récentes, le statut catégoriel de clitique ou, plus généralement, d'affixe verbal (Monachesi, 2005). Une comparaison a été d'ailleurs suggérée (Legendre (2000), cité par Monachesi (2005)) entre *mai* et le préfixe verbal de répétition *r(e/i)-* qu'on trouve dans la plupart des autres langues romanes (cfr. le fr. *re-lire*, it. *ri-leggere*, esp. *re-leer* ; le roumain possède aussi un préfixe répétitif, *re-/ras-*, d'usage moins courant).

Nous n'avancerons ici aucune objection à cette hypothèse sur le plan morphologique ; du point de vue sémantique et syntaxique, au contraire, nous avons remarqué une différence entre *mai* et le préfixe d'itération.

Tout d'abord, dans les contextes de commutation potentielle (à savoir, dans le cas des prédicats événementiels<sup>48</sup>) le préfixe verbal, au contraire de *mai*, permet une lecture restitutive. Si l'on accepte l'hypothèse d'ambiguïté structurale avancée par Stechow (1996) entre les deux lectures répétitive et restitutive des adverbes de répétition, cette différence pourrait être liée à un problème de portée, ce qui constituerait une objection structurale au rapprochement de *mai* et du préfixe répétitif.

L'existence d'une différence de portée semble confirmée aussi par le comportement non homogène du préfixe verbal et de *mai* par rapport aux clitics pronominaux. En général, en roumain comme en français et en italien, les clitics pronominaux ne peuvent avoir une portée large sur la coordination (2.101). Toutefois, comme il a été remarqué par Benincà & Cinque

<sup>48</sup>Il faut remarquer que *mai* a un emploi plus étendu que le préfixe *r(e/i)-* du français et de l'italien, puisqu'il peut modifier des adjectifs et des prédicats non événementiels. Toutefois, en espagnol et en catalan le même affixe *r(e/i)-* peut aussi modifier un prédicat attributif, avec une valeur d'intensification de la propriété en question (*Esa pasteleria hace postres rebuenos*, 'Cette pâtisserie fait des très bons gâteaux'). On notera, cependant, que *mai* en roumain possède toujours, dans ce cas, une valeur explicitement comparative, qui semble être absente en espagnol et en catalan.

(1993) à propos de l'italien, cette contrainte est violée dans le cas où les deux verbes coordonnés sont l'un la répétition de l'autre et le deuxième est préfixé par le morphème de répétition, qui donne lieu à une lecture itérative (2.102).

(2.101) *Maria o dorea și \*(o) cauta.*  
 Maria *cl* désire et *cl* cherche  
 Maria le désire et \*(le) cherche.

(2.102) *Maria o citește și ∅ rascitește.*  
 Maria *cl* lit et re-lit  
 Maria le lit et relit.

Cette configuration est cependant exclue quand la répétition est signalée par *mai* (2.103).

(2.103) *Maria o citește și \*(o) mai citește.*  
 Maria *cl* lit et *cl* MAI lit

Une fois de plus, le rapprochement de *mai* avec le préfixe de répétition (*re-/ras-* en (2.102)) semble être mis en discussion. Nous retiendrons ainsi, dans la suite de notre travail, la caractérisation de *mai* comme adverbe phonologiquement faible, qui exprime, du point de vue sémantique, la réinstanciation d'un événement ou d'un état de choses survenu dans le passé.

**Caractéristiques sémantiques** Tasmowski & Reinheimer (2003) placent l'adverbe *mai* du roumain dans le groupe de adverbes d'aspect terminatif à l'intérieur du tableau en FIG. 2.1. Cependant, il y a à notre avis au moins deux raisons pour lesquelles *mai* en roumain ne peut être mis en correspondance directe avec les adverbes du groupe D dans les autres langues romanes.

Premièrement, dans les autres langues romanes à l'exception du roumain, les adverbes temporels du groupe D ont une polarité négative stricte; en dehors de la construction comparative (2.104), ces adverbes peuvent être employés avec une valeur temporelle seulement s'ils se trouvent dans la portée d'une négation.

(2.104) a. Dani e mai inteligent (că Ion).  
 b. Mario è più intelligente (di Gianni).  
 c. Paul est plus intelligent (que Jean).

Cette différence est plus évidente si l'on compare le roumain *mai* et l'italien *più* ou le français *plus* en dehors de ce contexte. Contrairement à ces derniers, *mai* peut apparaître avec un prédicat atélique dans une proposition positive, cf. (2.105a) vs. (2.106a) et (2.107a); dans ce cas, il reçoit une interprétation continuative.

- (2.105) a. Ion mai alerga.  
Ion court encore.  
b. Ion nu mai alerga.  
Ion ne court plus.
- (2.106) a. \*Gianni corre più/più corre.  
b. Gianni non corre più.
- (2.107) a. \*Jean court plus/plus court.  
b. Jean ne court plus.

Dans Donazzan & Mardale (2007) nous avons montré que les deux emplois comparatif, d'un côté, et répétitif/ continuatif, de l'autre, devraient être distincts aussi du point de vue syntaxique.<sup>49</sup> Nous nous concentrerons ici seulement sur l'occurrence de *mai* modifiant un prédicat verbal.

Dans ce contexte, *mai* subit aussi des restrictions dans sa distribution. Tout en ne subissant pas la contrainte d'une polarité stricte, quand il indique la répétition d'un événement télique l'adverbe semble restreint, dans les phrases affirmatives, aux contextes prospectifs (ou 'virtuels'), cfr. (2.108a-b).<sup>50</sup>

- (2.108) a. *Ion va mai citi un roman.*  
Ion AUX MAI lire un roman  
Ion lira encore un roman/ un roman de plus.
- b. \**Ion a mai citit un roman.*  
Ion a MAI lu un roman  
(Ion a lu encore un roman)

---

<sup>49</sup>On observe en effet une différence dans la distribution de l'adverbe dans les deux cas. En (i), où *mai* a une interprétation continuative, l'adverbe se trouve à droite de la copule ; cette position n'est pas accessible pour *mai* dans une proposition comparative (ii).

- (i) *Ion mai e bolnav*  
Ion MAI être malade  
Ion est encore/toujours malade.
- (ii) \**Ion mai e bolnav decât Mihai*  
Ion MAI être malade que Mihai

Quand il modifie le prédicat adjectival, l'adverbe se trouve en revanche à précéder immédiatement ce dernier dans l'ordre linéaire des constituants.

- (iii) *Ion e mai bolnav decât Mihai*  
Ion être MAI malade que Mihai  
Ion est plus malade que Mihai.

<sup>50</sup>Il s'agit de la lecture appelée 'itérative' dans Tasmowski & Reinheimer (2003) ; les deux auteurs choisissent d'ailleurs de ne pas prendre en considération cet emploi de *mai* dans leur analyse, mais voir Ieremia Arjoca (2005) pour une autre analyse de cette occurrence de l'adverbe.

La présence de ces restrictions distributionnelles suggère un parallèle entre *mai* et l’adverbe du chinois mandarin *zài*, dont nous parlerons plus spécifiquement au chapitre 5.

Tout comme *mai* en (2.108a,b), *zài* peut être défini, à l’intérieur de la classe des adverbes répétitifs, comme un adverbe véhiculant une lecture incrémentale, cf. (2.109).

- (2.109) a. *Zhāngsān yào zài kàn yī běn shū.*  
 Zhangsan MOD ZAI lire un CL livre  
 Zhangsan doit lire/lira encore un roman/ un roman de plus.

D’autre part, on observe, dans le cas de *zài* aussi, l’existence d’un certain nombre de restrictions distributionnelles liées à l’aspect lexical et grammatical du prédicat et à la présence d’opérateurs modaux explicitant, dans la plupart des cas, la prospectivité de l’événement par rapport au temps de référence de la phrase.

Ainsi, *zài* peut modifier le prédicat quand il se trouve dans la portée d’un opérateur modal comme l’auxiliaire *yào* ‘devoir/ être sur le point de’ en (2.109), qui dans ce cas assure aussi la fonction de situer l’occurrence de l’événement dans le futur du temps de référence/énonciation. L’adverbe est au contraire agrammatical quand le prédicat est explicitement marqué par l’aspect perfectif, comme c’est le cas en (2.110), où le verbe est suivi du morphème aspectuel *-le*.

- (2.110) a. *\*Zhāngsān zài kàn-le yī běn shū.*  
 Zhangsan ZAI lire-ASP un CL livre  
 (Zhangsan a lu encore un roman/ un roman de plus.)

Dans notre analyse de *zài*, nous avons choisi de lier principalement les contraintes distributionnelles de cet adverbe aux caractéristiques aspectuelles et à la localisation temporelle du prédicat. D’un côté, les caractéristiques aspectuelles du prédicat semblent jouer un rôle dans la légitimation de l’adverbe, car le prédicat doit être non perfectif (cf.(2.110)) et au même temps non homogène (2.111).

- (2.111) a. *??Zhāngsān zài pǎobù.*  
 Zhangsan ZAI courir  
 (Zhangsan court encore.)

La contrainte de non-homogénéité, qui assure la présence de phases identifiables à l’intérieur de la dénotation du prédicat, semble commune à tous les adverbes ayant une lecture incrémentale, et s’applique aussi à *mai* dans

ce contexte.<sup>51</sup>

La contrainte d'imperfectivité, au contraire, semble spécifique à ces deux adverbes ; nous avons choisi de l'exprimer en termes plus générales comme une contrainte de non-réalisation de l'événement au moment  $t$  qui constitue le repère temporel de la phrase. Le morphème perfectif *-le* en (2.110) signale en effet la présence d'une clôture aspectuelle qui précède le temps de référence de la phrase (Smith, 1991; Lin, 2000, 2003b). Comme nous le verrons au cours de la discussion au chapitre 5, la non-réalisation de l'événement à RT, comme contrainte plus générale, peut expliquer aussi, dans notre analyse, la restriction de ces adverbes à des contextes 'virtuels'.

Nous ne souhaitons pas établir une analogie stricte entre *mai* et l'adverbe *zài* du chinois, qui, au delà de la lecture incrémentale, possèdent un éventail d'interprétations distinctes. Nous voudrions suggérer, cependant, que la présence des restrictions aspecto-temporelles que nous observons dans ce contexte spécifique pourrait être mise en relation avec la position très contrainte que les deux adverbes semblent occuper par rapport au syntagme du prédicat. Nous avons vu, en particulier, que *mai* se trouve dans une position inaccessible à la plupart des modificateurs du prédicat, entre le verbe lexical et les auxiliaires dans l'ordre linéaire de la phrase (cf. (2.98)-(2.99)), et que cette caractéristique distributionnelle lui a valu le statut de (semi-)clitique (Monachesi, 2005). Comme nous le verrons en particulier en considérant la distribution des adverbes répétitifs du chinois au chapitre 3, l'adverbe *zài* présente une distribution similaire : il précède strictement le verbe lexical et, contrairement aux autres adverbes répétitifs, se trouve dans la portée de l'opérateur modal dans l'ordre linéaire (cf. 2.109) ; d'autre part, le statut de préfixe verbal de répétition a été suggéré aussi dans ce cas (Alleton, 1972).

Si nos observations sont correctes, l'analogie distributionnelle de *zài* et *mai* dans leur lecture incrémentale pourrait donc justifier, d'une part, l'existence d'une classe d'adverbes incrémentaux 'polarisés' et, de l'autre, confirmer la pertinence, pour l'interprétation sémantique, des différentes relations de portée entre les adverbes additifs et les opérateurs aspectuels et modaux dans la phrase.

### c. La déixis temporelle

A terme de cette esquisse comparative, nous voudrions nous attarder sur un aspect qui nous semble important, et qui concerne plus en particulier les adverbes du groupe C.

---

<sup>51</sup>Rappelons que, au contraire de *zài*, l'adverbe roumain *mai* peut en effet modifier aussi des prédicats strictement homogènes comme les états ou les activités atéliques, en conduisant dans ce cas à une lecture continuative, cf. (2.105).



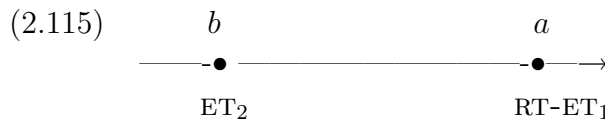
- (2.113) a. A Noël, Jean était encore allé à Paris.  
 $\rightsquigarrow$  Jean est allé à Paris à Noël et Jean est allé à Paris à  $t' < \text{Noël}$
- b. A Noël, Jean était déjà allé à Paris.  
 $\rightsquigarrow$  Jean est allé à Paris à  $t' < \text{Noël}$

Si nous observons la distribution de l'adverbe continuatif *encore* par rapport au temps et à l'aspect verbal, nous devons remarquer que ce schéma pourrait être enrichi par des informations relatives à la géométrie temporelle du discours. La restriction de cette lecture au contexte des prédicats marqués par l'aspect imperfectif, en particulier, impose la coïncidence du repère de l'assertion *a*, qui marque la dernière vérification du déroulement du procès pertinent, avec le temps de référence de la phrase.

Dans un cadre d'inspiration reichenbachienne, on pourrait exprimer cette contrainte comme une coïncidence entre le temps de l'événement ET, tel qu'il est indiqué, de manière déictique, par *encore*, et le temps de référence RT. Le rapport de ces derniers avec le repère temporel constitué par le moment d'énonciation UT, indiqué plutôt par la morphologie temporelle du verbe, n'est pas soumis à des restrictions particulières. Les exemples en (2.114a-c) illustrent trois cas de figure possibles.

- (2.114) a. Maria est encore fatigué. RT-ET-UT  
 b. Marie était encore en train de dormir. RT-ET > UT  
 c. Demain il fera encore beau. UT > RT-ET

Le schéma en (2.114) pourrait donc être réinterprété, dans le cas spécifique de *encore* continuatif, comme en (2.115).



La lecture continuative de *encore* impose aussi, comme contrainte supplémentaire, que les deux occurrences *a* et *b* appartiennent au même intervalle d'instanciation; autrement dit, *encore* continuatif conduit à l'inférence que le temps d'instanciation de l'occurrence présupposée  $\text{ET}_2$ , qui coïncide avec le repère *b*, est relatif au même événement. Cette contrainte, que nous faisons dépendre des restrictions aspectuelles du prédicat, peut être vue comme la caractéristique qui différencie, en termes d'absence de changement, la lecture continuative de *encore* de son interprétation incrémentale.<sup>54</sup>

L'approche liée à la déixis temporelle, que nous avons esquissée ici pour *encore* continuatif, pourrait bien sûr être étendue aux autres adverbes répétitifs. Le cas spécifique de *encore*, cependant, nous a paru plus intéressant à

<sup>54</sup>Cf. en particulier la discussion développée au paragraphe 2.3.2.



développer, d'une part à cause de l'origine explicitement déictique du lexème, et d'autre part parce que, comme nous l'avons vu au cours de la discussion, une telle approche nous permet en particulier de distinguer la composante sémantique de *encore* en tant qu'adverbe répétitif, déictique par rapport à l'occurrence de l'événement, de sa lecture d'adverbe 'aspectuel', déictique aussi par rapport au temps de référence de la phrase. Nous verrons toutefois dans les chapitres suivants, et en particulier au cours de l'analyse de l'adverbe *zài* du chinois mandarin au chapitre 5, que les relations établies entre les différents points de repère dans la géométrie temporelle du discours sont en réalité très pertinentes non seulement pour décrire l'interprétation sémantique des adverbes, mais aussi pour expliquer, dans certains cas, les contraintes aspectuelles qui semblent régir leur distribution.

### 2.3.2 Propriétés sémantiques

Au cours de la discussion menée dans le présent chapitre, nous avons souvent appuyé nos considérations sur des exemples portant sur les adverbes répétitifs dont il a été question dans le paragraphe précédent. Cela nous a permis de souligner plus précisément l'ensemble des questions et des problèmes soulevés par la notion de répétition, et de proposer, dans certains cas, des solutions ; cette démarche, cependant, nous a permis également de mettre en évidence, souvent de manière indirecte, plusieurs caractéristiques sémantiques spécifiques aux adverbes.

Dans ce paragraphe, nous allons résumer les observations avancées tout au long de la discussion précédente. Pour donner un principe d'ordre et une épaisseur théorique à la description des données, nous reprendrons ici la proposition de Cusic (1981) de partager les unités pluralisées dans les trois types des *phases*, *événements* et *occasions*, qui permettent à l'auteur de caractériser la pluralité véhiculée par les adverbes comme étant interne ou externe à chaque unité. Cela dit, nous suivrons aussi, pour la caractérisation de l'interprétation des adverbes, la distinction entre les différents types de lecture continuative, itérative, incrémentale et restitutive que nous avons proposée au début de ce chapitre et que nous avons utilisée jusqu'à présent.

#### a. Phases, événements, occasions

Rappelons tout d'abord la définition de la pluralité dans le domaine du prédicat proposée par Cusic.

'Plural', at any level of the structure, indicates more than one isomorphic bounded unit of that level.  
(Cusic, 1981 :69)

Cette définition implique l'existence d'un principe d'individuation des unités fondé sur un paramètre de discrétude, ainsi qu'une classification hiérarchique des unités pertinentes en différents niveaux. Nous avons donné un aperçu de telle classification, qui distingue entre *occasions*, *événements* et *phases*, au paragraphe 2.1.2. Nous avons vu en particulier que la partition du domaine en unités isomorphiques permet à Cusic de caractériser descriptivement la contribution sémantique de chaque opérateur de pluralité comme *interne* ou *externe* à chaque niveau de la structure. L'interprétation des données en ces termes promet en effet une certaine précision au niveau descriptif : chaque opérateur de pluralité verbale peut être défini sur la base de son interaction avec les différents types d'unité, et cette démarche permet aussi d'analyser l'interaction conjointe de plusieurs marqueurs présents dans une même phrase.

Il faut souligner une fois de plus, cependant, que la hiérarchie proposée par Cusic est, comme l'admet explicitement l'auteur, essentiellement fonctionnelle (Cusic 1981 : 70), et dans ce sens ne présuppose pas nécessairement l'existence ontologique de chaque unité. Cela est particulièrement évident pour ce qui concerne les unités minimale et maximale de la hiérarchie, c'est-à-dire la phase et l'occasion.

D'un côté, l'existence de phases internes à l'événement, si elle est justifiée au niveau descriptif par les alternances aspectuelles du prédicat et le paramètre de distributivité, elle n'est pas clairement définie du point de vue ontologique. À l'intérieur d'un prédicat pluractionnel comme 'tapoter' en (2.116a), les phases dénotées par le verbe sont en un certain sens 'invisibles' du point de vue linguistique, car elles ne peuvent pas être saisies individuellement, comme le montre l'impossibilité de le compter avec des adverbiaux de fréquence (2.116b).

- (2.116) a. Jean a tapoté le bureau avec ses doigts.  
 b. Jean a tapoté trois fois le bureau avec ses doigts.

L'adverbial de fréquence 'trois fois' en (2.116b) ne quantifie pas les coups de doigts internes à l'action de tapoter, mais indique plutôt le nombre d'événements intérieurement complexes de tapoter (Tovena & Kihm, 2008).

La caractérisation de l'unité 'occasion' est tout aussi difficile à déterminer en termes absolus. Cusic admet qu'aucun opérateur, parmi ceux qu'il étudie dans son ouvrage, n'est dédié spécifiquement à la pluralisation externe aux occasions. Dans la plupart des cas, comme nous l'avons vu par rapport à l'exemple (2.24) au paragraphe 2.1.2.a (répris ici en (2.117)), les deux interprétations de pluralité interne aux occasions et externe aux événements (2.117a) et de pluralité externe aux occasions (2.117b) sont généralement accessibles dans une même phrase.

- (2.117) Jean a frappé deux fois à ma porte.
- a. Comme convenu, Jean a frappé deux fois à ma porte, et je suis sortie.
  - b. Jean a frappé deux fois à ma porte, et chaque fois il avait besoin d'aide avec son chauffe-eau.

Le niveau de l'occasion devient en revanche pertinent, dans la typologie, quand deux ou plusieurs opérateurs de pluralité externe interagissent en ayant des rapports de portée différents. Ainsi, Cusic (1981 :65-66) introduit la nécessité d'une distinction entre les deux niveaux à propos de phrases comme (2.118a,b) ci-dessous, où l'adverbe répétitif *again* se trouve dans deux rapports de portée avec un adverbial exprimant un intervalle de temps. Dans les exemples (2.118a,b), l'adverbial *on Thursday* 'le mardi' peut être identifié avec l'occasion pertinente à l'intérieur de laquelle se réalise une pluralité d'événements (2.118a) ou bien il peut être compris, en (2.118b), comme un adverbial exprimant la localisation temporelle des occasions pluralisés par *again*.

- (2.118) a. The mouse nibbled the cheese again on Thursday.  
 b. Again, the mouse nibbled the cheese on Thursday.

Dans ce sens, il semble que la présence d'une unité de niveau supérieur à l'événement soit nécessaire comme principe de discrétisation dans le cas où les occurrences de chaque événement doivent être gardées distinctes par des intervalles de temps pertinents (2.118b). Au sens inverse, le concept d'occasion peut être vu aussi comme un principe d'unification quand les événements doivent être au contraire compris comme faisant partie d'un intervalle plus large de temps, qui les résume (2.118a).

Nous proposons ici de revisiter la terminologie introduite par Cusic (1981) dans ce sens. Le niveau de base, comme c'est le cas dans la hiérarchie proposée par l'auteur, est constitué par l'événement, que nous avons choisi de caractériser comme l'intervalle d'instanciation de la propriété dénotée par le prédicat.<sup>55</sup> Le choix de considérer l'événement comme unité de base de la hiérarchie est justifiée au niveau empirique, à nos yeux, par le fait que l'événement est la seule unité qui peut être toujours explicitement pluralisée au moyen d'adverbes et adverbiaux de fréquence (cf. 2.116).

Nous allons accepter en revanche l'existence du niveau supérieur de l'occasion' en tant que principe de discrétisation des occurrences d'événement. Ainsi, des occasions distinctes comportent l'existence de un ou plusieurs événements (ou groupes atomiques d'événements) qui sont conceptuellement

---

<sup>55</sup>Cf. section 2.2.1.

séparées par des intervalles de temps pertinents. Au contraire, plusieurs événements seront considérés comme étant internes à une seule occasion quand l'on peut inférer la présence d'un intervalle plus étendu, qui comprend des occurrences discrètes à son intérieur.

L'on pourrait objecter à ce point que la notion d'occasion que nous avons choisi d'adopter dans ce travail n'est pas moins vague, du point de vue ontologique, que celle proposée par Cusic. Cependant, nous montrerons que la distinction entre événements et occasions, ainsi définie, se révèle aussi un instrument fonctionnel pour la description du comportement des adverbess répétitifs des langues romanes que nous avons choisi de décrire ici. En particulier, elle nous permettra de saisir la différence d'interprétation entre les adverbess itératifs comme *de nouveau*/*di nuovo*, qui pluralisent des événements appartenant à des occasions distinctes, et les adverbess incrémentaux comme *encore*/*ancora*, qui pluralisent au contraire des événements appartenant à un même intervalle, qui trouve un principe d'unification dans le concept d'occasion.

## b. Répétition et intervalles

Dans la suite de l'exposition, nous nous proposons tout d'abord de définir plus clairement la contribution des adverbess répétitifs à travers une définition plus précise des propriétés de leur argument, en nous appuyant sur la distinction typologique établie informellement dans le paragraphe précédent. Nous essayerons ensuite de traduire nos observations dans les termes de l'ontologie d'intervalles que nous avons esquissée au terme de la discussion développée à la section 2.2.

Considérons tout d'abord le cas des prédicats exprimant dans le lexème verbal une pluralité interne, c'est-à-dire l'existence de phases distinctes à l'intérieur de l'événement dénoté par le prédicat. C'est le cas, une fois de plus, du prédicat 'tapoter le mur' en (2.119).

(2.119) Jean a tapoté le mur avec ses doigts (pendant quelques minutes).

Comme le montre la possibilité de modifier le prédicat de (2.119) au moyen d'un adverbial de durée, les prédicats qui impliquent une pluralité interne sont par défaut atéliques.

La modification de la phrase en (2.26) au moyen d'un adverbe itératif comme *de nouveau* conduit à l'interprétation de la répétition d'au moins deux occurrences de l'action de tapoter le mur, chacune constituée, de sa part, d'une multiplicité de phases internes (2.120).

(2.120) Jean a tapoté de nouveau le mur avec ses doigts.

Cependant, si l'on ajoute de surcroît une expression de fréquence (2.121), on obtient une interprétation selon laquelle *de nouveau* indique une pluralité d'occasions distinctes, qui consistent chacune de trois événements caractérisés par des phases multiples.

(2.121) Jean a tapoté de nouveau trois fois le mur avec ses doigts.

Il semble donc qu'un adverbe itératif comme *de nouveau* ait la propriété de pluraliser le niveau plus élevé de la hiérarchie, et que, d'autre part, il ne puisse en aucun cas quantifier sur les phases internes à l'événement. Cette observation est confirmée par le fait que *de nouveau*, tout en impliquant l'existence d'une unité bornée au niveau supérieur, ne peut modifier, en revanche, l'atélité du prédicat intérieurement complexe, cf. (2.122).

(2.122) Jean a tapoté de nouveau trois fois le mur avec ses doigts (pendant quelques minutes).

Le cas de *encore* est différent. Si le prédicat possède, dans sa dénotation, une pluralité interne de phases distinctes, *encore* est alors ambigu entre une lecture continuative sur la durée implicite de l'événement atélité de 'tapoter' (2.123a) ou une lecture de pluralisation externe à l'événement (2.123b).

- (2.123) a. Jean a tapoté encore le mur avec ses doigts pendant quelques minutes, puis il a renoncé.  
b. Jean a tapoté encore (une fois) le mur avec ses doigts, pour montrer aussi aux nouveaux venus le signal convenu.

Dans ce dernier cas, la contribution de *encore* par rapport au type d'unité pluralisé devient plus problématique à déterminer, à niveau descriptif, quand l'adverbe modifie une proposition en principe ambiguë comme (2.124a), où l'adverbial 'trois fois' peut quantifier tantôt trois occasions distinctes tantôt trois événements d'atteindre la cible (cf. aussi la discussion de l'exemple (2.24) au par. 2.1.2).

- (2.124) a. J'ai atteint la cible trois fois.  
b. J'ai atteint encore la cible trois fois.

Etant donné l'ambiguïté que nous avons reconnu à l'adverbial 'trois fois' en (2.124a) entre pluralisation d'occasions ou d'événements, l'on peut se demander effectivement si *encore* dans ce contexte prend comme argument indifféremment l'une ou l'autre des deux unités.

Pour répondre à cette question, nous allons tout d'abord considérer les rapports de portée entre *de nouveau*, d'un côté, et *encore*, de l'autre, et les adverbiaux de temps et de fréquence. Cela est le cas des exemples en (2.125), où un adverbial de temps est présent dans la phrase.

- (2.125) a. Hier, j'ai atteint de nouveau la cible trois fois.  
b. Hier, j'ai atteint encore la cible trois fois.

L'adverbe *de nouveau* en (2.125a) est ambigu entre deux lectures, soit qu'il exprime plusieurs occasions d'atteindre trois fois la cible dans des jours différents, soit qu'il exprime des occasions distinctes d'atteindre une fois la cible qui se sont réalisées le même jour. Cette ambiguïté, si l'on suit aussi l'analyse de Cusic, dépend du rapport de portée entre l'adverbe et l'adverbial de temps : ainsi, (2.126) permet seulement la lecture de pluralisation d'un certain nombre d'occasions, à l'intérieur desquelles le trois atteintes constituent un groupe atomique qui est répété.

- (2.126) Hier, j'ai atteint la cible trois fois de nouveau.

Cette lecture non ambiguë est en revanche exclue dans le cas de *encore* incrémental, qui ne peut rejoindre une position de portée sur l'adverbial de temps ; ainsi, la phrase (2.127), si acceptable, signifierait que la cible a été atteinte trois fois de plus dans le même jour.

- (2.127) ??Hier, j'ai atteint la cible trois fois encore.

La lecture de *encore* en (2.125b) est donc celle selon laquelle les trois atteintes exprimées par l'adverbial de fréquence ont été réalisées à l'intérieur de l'intervalle défini par l'adverbial de temps, et s'ajoutent à un nombre imprécis d'atteintes précédentes.

Si nos observations sont correctes, la généralisation relative à *encore* semble ainsi être que l'adverbe permet tantôt une lecture continuative, dans quel cas il modifie, à travers la durée, la pluralité des phases internes à un événement atélique (2.123a), tantôt une lecture externe à l'événement, selon laquelle ce sont des événements singuliers à l'intérieur d'une occasion à être pluralisés. La multiplicité d'occasions que nous observons pour *de nouveau*, au contraire, semble être exclue.

Un dernier cas pertinent pour saisir la distinction entre les trois adverbes est constitué par les prédicats n'ayant pas de principe de discrétisation interne. Il s'agit, dans la terminologie de Rothstein (2004), des prédicats strictement homogènes, comme les états (2.128) ou les activités non bornées (2.129).<sup>56</sup>

- (2.128) La portail est ouvert.

- (2.129) Jean court dans le parc.

---

<sup>56</sup>Pour la distinction entre prédicats strictement et faiblement homogènes, voir en particulier Rothstein (2004). Nous rappelons la distinction formelle entre les deux structures aussi au paragraphe 5.2.2.b, cf. exemples (5.42) et (5.43).

Dans ce contexte, l'adverbe *de nouveau* ne peut que donner lieu à l'interprétation d'un nombre d'occasions distinctes dans lesquelles l'état pertinent est vérifié, ou l'activité s'est déroulée (2.130).<sup>57</sup>

- (2.130) a. En dépit de toutes mes recommandations, le portail est de nouveau ouvert.  
b. Jean court de nouveau dans le parc.

Une fois de plus, au contraire, *encore* peut conduire en principe à une ambiguïté de lecture entre une interprétation continuative ou incrémentale du prédicat.

La disponibilité d'une interprétation incrémentale semble dépendre, dans ce cas, de la visibilité de sousintervalles internes à l'intervalle décrit par la propriété pertinente. Ainsi, les phrases en (2.131a,b), où l'absence de complémentation du prédicat ne permet pas d'identifier des phases distinctes dans son déroulement, reçoivent par défaut une interprétation continuative.

- (2.131) a. Le portail est encore ouvert (depuis ce matin).  
b. Jean court encore dans le parc (depuis une demi-heure).

La présence d'un principe d'identification à travers la gradation ou l'extension spatio-temporelle, en revanche, conduit à une lecture incrémentale de l'adverbe, selon laquelle le procès de courir ou l'état d'être ouvert se sont prolongés jusqu'à atteindre une certaine limite (2.132a,b).

- (2.132) a. Le portail est encore (un peu) plus ouvert (que ce matin).  
b. Jean court encore quelques mètres (après la ligne d'arrivée).

La distinction entre *encore* et un adverbe itératif comme, par exemple, *again* dans le contexte des prédicats homogènes est plus évidente si l'on considère finalement les prédicats résultatifs, consistant en un procès aboutissant à un état résultant. Alors que *again* peut conduire dans ce cas à une lecture restitutive, selon laquelle l'état résultant est instancié en deux occasions particulières (2.133a), la modification au moyen de *encore*, dans ce cas aussi, permet en revanche une lecture incrémentale (2.133b), selon laquelle la porte a été ouverte à un degré plus élevé.

---

<sup>57</sup>Cusic aussi parle de lecture 'non ambiguë' de *again* comme pluralisateur d'occasions dans ce contexte, car, suivant la classification vendlerienne, il ne considère pas les états comme étant des événements. Ainsi il remarque :

[...] *Again* stresses the boundedness - the sense of termination and unity which makes the repeated action possible.  
(Cusic 1981 : 285)

- (2.133) a. (The door was open before.) John opened the door again.  
 b. (La porte était ouverte auparavant.) Marie l'a ouverte encore (un peu).

En conclusion, nous voyons que les deux adverbes *encore* et *de nouveau* du français présentent trois lectures distinctes par rapport au paramètre de distinction des unités pluralisées en occasions et événements. Les trois adverbes sont restreints à la pluralisation externe à chaque unité, mais différent pour ce qui concerne la nature de leur argument.

L'adverbe *de nouveau* est restreint à la répétition d'unités bornées constituant, dans chaque cas, le niveau supérieur de la structure : ainsi, il peut pluraliser des occasions constituées de un ou plusieurs événements singuliers.

L'adverbe incrémental *encore*, en revanche, est plutôt limité à la pluralisation d'unités téliques à l'intérieur d'un intervalle, ce qui conduit, dans notre interprétation de la typologie de Cusic, à une répétition d'événements interne à une occasion.

La lecture continuative de *encore*, finalement, modifie l'extension d'un même intervalle n'ayant pas de principes de discrétisation interne. Nous avons défini cette lecture comme un cas de répétition, mais, si l'on admet en particulier que l'objet 'événement' trouve un principe d'individuation dans son occurrence dans le temps, cette définition peut poser en principe des problèmes. En particulier, l'on peut se demander comment on devrait concevoir l'argument de *encore* dans ce cas : si *encore* indique la continuation d'un même intervalle caractérisant un événement, comment peut-on parler de 'répétition' de deux unités distinctes ?

Nous reponderons à cette question en considérant plus spécifiquement, dans la suite, la représentation de l'argument des adverbes dans une structure d'intervalles.

Reprenons tout d'abord, à titre d'exemple, le contraste signalé en (2.94) entre les deux adverbes itératif et continuatif en association avec un prédicat strictement homogène comme 'être endormi' (2.134).

- (2.134) a. Quand je suis rentrée, Pierre était **de nouveau** endormi.  
 b. Quand je suis rentrée, Pierre était **encore** endormi.

Au terme de la discussion précédente, nous avons défini *de nouveau* comme un adverbe pluralisant des occasions distinctes. La lecture itérative des prédicats d'état semble confirmer l'exactitude de cette définition : *de nouveau* en (2.134a) pluralise plusieurs occurrences dans lesquelles la propriété d'être endormi instanciée par Pierre s'est vérifiée, qui sont séparées par des intervalles de temps pertinents.



Dans ce sens, l'on peut caractériser la lecture itérative de *de nouveau* en (2.134a) comme la possibilité, pour cet adverbe, de prendre comme argument un intervalle borné (*a*). La présupposition de l'adverbe, par conséquent, est aussi constituée par un intervalle borné (*b*), caractérisé par l'instanciation de la même propriété. Les deux intervalles ainsi identifiés représentent des objets atomiques, qui sont ensuite ordonnés par la relation d'ordre de précedence temporelle ( $t' < t$ ).

Un schéma très simple qui permet d'illustrer le contenu asserté et pré-supposé d'un adverbe itératif comme *de nouveau* est donné en FIG. 2.2.

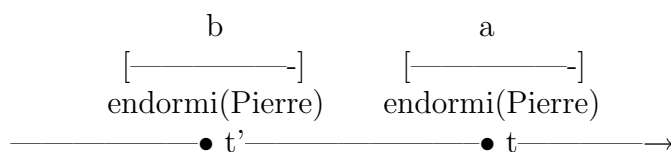


FIG. 2.2 – Assertion et présupposition de l'adverbe itératif *de nouveau*.

La présence de bornes aspectuelles dans l'argument de l'adverbe conduit à l'interprétation selon laquelle chacun des deux intervalles *a* et *b* constitue une occurrence d'«être endormi» distincte de la précédente. Deuxièmement, les deux intervalles étant bornés, leur structure interne est perçue comme inaccessible, ou non pertinente (cf. aussi la lecture non ambiguë de l'adverbe en (2.126)).<sup>58</sup>

L'information véhiculée par *de nouveau* est donc réduite à la présence de deux occurrences *a* et *b*, que l'on peut faire coïncider avec les deux temps de vérification, selon la schéma de base des adverbes répétitifs en (2.135).



Remarquons finalement que, si l'on suit en particulier l'hypothèse d'une ambiguïté structurale, cette interprétation des adverbes itératifs s'applique aussi à la lecture dite restitutive qu'on observe pour e.g. *again*, selon laquelle les adverbes prennent dans leur portée un état résultant de la décomposition lexicale du prédicat (Dowty, 1979; Stechow, 1996).

Le cas de *encore* continuatif en (2.134b) est différent. L'adverbe *encore* en (2.134b) prend comme complément un intervalle ouvert, dont les bornes

<sup>58</sup>L'existence d'objets complexes de ce type a été déjà remarquée dans la littérature philosophique. En particulier, les intervalles étendus réduits à des instances atomiques ont été décrits par le philosophe et logicien A. N. Whitehead à travers la notion de 'point spécieux' (*specious point*). Pour les détails de cette définition, voir Schwer (2003).

aspectuelles ne sont pas réalisées linguistiquement de manière explicite. Supposant que la présupposition de l’adverbe répétitif soit, encore une fois, caractérisée par la même propriété qui caractérise le prédicat asserté, elle est constituée, dans ce cas aussi, par un intervalle ouvert, cf. FIG. 2.3.

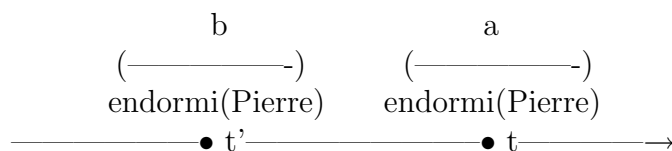


FIG. 2.3 – Assertion et présupposition de l’adverbe continuatif *encore*.

L’absence des bornes aspectuelles des deux intervalles explique la lecture continuative de *encore* : l’absence d’une clôture aspectuelle pour l’occurrence présupposée, en particulier, a comme conséquence le chevauchement des deux intervalles *a* et *b*. L’absence de bornes pour les deux intervalles constituant les arguments de *encore* serait donc responsable de l’inférence, dans le cas de deux propriétés identiques, que les deux occurrences constituent deux moments distincts d’instanciation à l’intérieur d’un même intervalle continu.

Notre définition des événements par le biais du temps, cependant, pose à première vue un problème formel pour cette représentation. Si en effet deux événements qui partagent la même propriété sont caractérisés minimalement par le temps d’occurrence de l’intervalle qui les instancie, l’identification d’un même intervalle dans le cas de *encore* continuatif ne justifie plus l’instanciation de la propriété dans deux moments distincts du temps. Dans ce cas, cependant, c’est la nature déictique de l’adverbe par rapport aux repères temporels du discours, que nous avons discutée en particulier au cours du paragraphe (2.3.1.c), qui permet de garantir l’existence d’une anaphore temporelle entre les deux occurrences de la propriété.

Nous avons souligné, au cours du paragraphe (2.3.1.c), que l’imperfectivité du prédicat modifié par *encore* impose que l’adverbe soit déictique non seulement par rapport au temps d’occurrence de l’événement, mais aussi par rapport au temps de référence de la phrase. La géométrie temporelle du discours se superpose ainsi à l’identification des événements, et la présence d’une relation d’ordre externe au temps de l’événement bloque explicitement la possibilité que l’intervalle *b* vérifié à *t'* soit proprement inclu dans l’intervalle *a*.

Compte tenu de ces précisions, la lecture continuative de *encore* peut ainsi être représentée comme en (2.136).

(2.136)                    b                    a



Le cas de *encore* dans sa lecture incrémentale est en apparence un peu plus complexe. Nous avons caractérisé un adverbe incrémental comme ayant un argument constitué par une sous-partie de l'intervalle d'instanciation du prédicat, c'est à dire, dans notre hypothèse, une sous-partie de l'intervalle qui caractérise l'occurrence de la propriété de dormir de la part de Pierre en (2.137).

(2.137) Après que le reveil a sonné, Pierre a dormi encore (un peu/ une demi-heure)

Le critère pertinent, dans ce cas, est constitué par la structure interne du prédicat en question, qui peut être, quant à lui, instancié par un intervalle ouvert ou fermé. En particulier, les données empiriques nous montrent que la lecture incrémentale de *encore* est conditionnée par la discrétisation des phases internes de l'intervalle. Il s'agit dans ces cas de deux intervalles *a* et *b* qui doivent avoir au moins une borne gauche identifiable, et qui sont proprement inclus dans l'intervalle *c* constituant, dans notre révision de la hiérarchie de Cusic (1981), une occasion singulière.

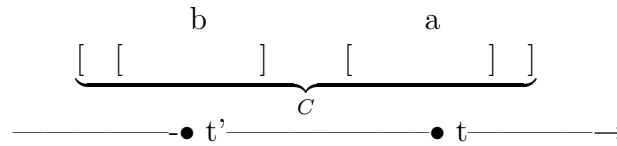


FIG. 2.4 – Assertion et présupposition de l'adverbe incrémental *encore*.

La condition de visibilité de la borne gauche est justifiée par l'impossibilité d'obtenir une lecture incrémentale de *encore* quand l'adverbe modifie des structures strictement homogènes comme les états, cf. (2.138).

(2.138) \*Après que le reveil a sonné, Pierre était/a été endormi encore.

La présence d'une borne gauche pour chaque événement permet de distinguer la lecture incrémentale de *encore* de sa lecture continuative. La distinction conceptuelle entre *encore* incrémental et l'adverbe itératif *de nouveau*, en revanche, réside dans l'existence, dans le premier cas, d'un super-intervalle qui résume à son intérieur les occurrences pluralisées par *encore*. L'existence d'un niveau supérieur dans la hiérarchie conduit, en particulier, à des conséquences importantes qui sont justifiées, à nos yeux, par les observations empiriques.

D'un côté, comme nous avons pu l'observer dans la discussion de l'interaction entre *encore* et les adverbiaux de temps et de fréquence, *encore* implique une pluralisation d'occurrences qui constituent une série progressive, à l'intérieur de laquelle les interruptions temporelles entre deux occurrences, si elles sont avérées, ne sont pas ou peu pertinentes. Cela devient plus évident dans le cas des prédicats faiblement homogènes comme les activités quantifiées au moyen d'un objet comptable ou discret, cf. (2.139a,b).

- (2.139) a. Jean a mangé encore un petit-four.  
 b. Jean a couru encore quelques mètres (après la ligne d'arrivée).

Dans les exemples en (2.139a,b), les intervalles de manger ou de courir de la part de Jean qui constituent l'argument de *encore* sont repérés grâce à la présence d'un objet ou d'une extension spatiale, qui permettent de discrétiser l'activité atélique en au moins deux sous-intervalles distincts. Cette condition n'implique pas, cependant, l'existence d'une interruption sensible entre chaque occurrence. Cela est particulièrement évident dans le cas de (2.139b) ; la phrase (2.139b) décrit généralement une situation dans laquelle l'activité de courir de la part de Jean s'est prolongée encore pour quelques mètres après un point déterminé. La possibilité que Jean ait marqué une pause à la ligne d'arrivée avant de courir encore quelques mètres n'est pas pertinente, et dans ce cas elle semble être même exclue : dans ce contexte, le commencement de *a* coïncide idéalement avec la fin de *b*.

Deuxièmement, la présence d'un intervalle au niveau supérieur de la hiérarchie nous permet aussi de capturer conceptuellement le cas où l'argument asserté et celui présupposé ne sont pas caractérisés par la même propriété caractérisant l'intervalle qui les comprend. Cette condition se vérifie en particulier quand un antécédent pour la présupposition de *encore* peut être identifié dans le contexte ; dans ce cas, la propriété caractérisant l'assertion peut ne pas être utilisée intégralement pour caractériser la présupposition (cf. (2.140)). Du point de vue formel, afin de récupérer la dénotation d'une propriété unificatrice dans le calcul de la présupposition, dans Tovena & Donazzan (2008) nous avons proposé le recours à une équation d'unification d'ordre supérieur.<sup>59</sup>

- (2.140) Pierre a lavé trois chemises, une paire de chaussettes et puis **encore** un t-shirt.

Nous pouvons maintenant justifier l'existence de cette situation en supposant que la propriété unificatrice *P* soit justement la propriété qui caractérise l'intervalle *c* en FIG. 2.4. Rappelons finalement que la lecture de

<sup>59</sup>Nous avons donné un aperçu de la problématique et de la solution formelle développée par Tovena & Donazzan (2008) au paragraphe 2.1.4.b.

*encore* que nous observons en (2.140) n'est pas accessible dans le cas des adverbess itératifs comme *de nouveau* : ainsi, la phrase (2.141) décrit seulement une situation dans laquelle Pierre a lavé aux moins deux fois un t-shirt.

(2.141) Pierre a lavé trois chemises, une paire de chaussettes et puis **de nouveau** un t-shirt.

Nous avons défini une 'occasion' comme une occurrence caractérisée par l'instanciation d'une propriété P dans un intervalle borné, qui, dans le cas de la répétition, est lui-même séparé des autres occurrences par un intervalle de non-instanciation de la même propriété P. Cette définition nous permet donc de décrire la distinction entre la lecture incrémentale et itérative des adverbess de répétition dans les termes d'une pluralisation externe (*de nouveau*) et interne (*encore*) aux occasions.

Das le paragraphe suivant, nous essayerons de déterminer comment les deux niveaux conceptuels d'événement et occasion peuvent trouver une image à l'interface syntaxique. Pour cela, nous allons interpréter les différences distributionnelles des trois types d'adverbess répétitifs dans le cadre de quelques unes des propositions concernant la structure du prédicat avancées dans la littérature plus récente.

### 2.3.3 Les adverbess à l'interface syntaxique

Au terme de la discussion des propriétés sémantiques des adverbess de répétition, nous pouvons constater que, dans plusieurs cas, l'interprétation d'un adverbe peut être mise en correspondance avec sa position dans l'ordre linéaire de la phrase. Ainsi, par exemple, la description des interprétations de *ancora* en italien, par rapport à un même prédicat, peut être resumée à première vue en (2.142).

(2.142) a. Maria sta **ancora** mangiando (un pasticcino). *continuatif*  
 b. Maria sta mangiando **ancora** un pasticcino. *incrémental*

Si l'on suit l'hypothèse d'une correspondance stricte entre l'interprétation sémantique et la position syntaxique des adverbess, il apparaît que la lecture incrémentale de *ancora* en (2.142b) ne peut être comparée directement à celle d'un adverbe itératif comme *di nuovo* : comme le montre (2.143a), les deux adverbess ne peuvent commuter dans la même position à gauche du prédicat.

(2.143) Maria sta mangiando (un pasticcino) \***ancora**/ ?**di nuovo**.<sup>60</sup>

<sup>60</sup>La modification au moyen de l'adverbe *di nuovo* en position post-prédicative est perçue comme marginalement acceptable par certains locuteurs. Ces mêmes locuteurs admettent cependant une différence d'acceptabilité entre *ancora* et *di nuovo* dans ce même contexte.

Il semble ainsi que, pour ce qui concerne les adverbes répétitifs, en italien comme en français on puisse avoir au moins trois positions distinctes qui correspondent à autant d'interprétations, dont deux sont réalisées par une même forme adverbiale (*ancora* continuatif et incrémental), alors que la dernière est réservée spécifiquement à l'adverbe *di nuovo*.

Finalement, il faut remarquer aussi que l'adverbe *di nuovo*, quant à lui, peut accéder à la position de *ancora* incrémental et continuatif, tout en préservant, dans ces cas aussi, son interprétation d'adverbe itératif.

(2.144) Maria sta (**di nuovo**) mangiando (**di nuovo**) un pasticcino.

L'image que nous avons obtenue pour l'italien peut être complétée par l'observation de la distribution des adverbes répétitifs en roumain. En paragraphe 2.3.1, nous avons considéré plus spécifiquement l'adverbe 'polarisé' du roumain *mai*, qui possède une lecture continuative (2.145a) et incrémentale (2.145b) mais dont la distribution est beaucoup plus restreinte que celle de *ancora*.

- (2.145) a. *Ion mai e bolnav.*  
 Ion MAI être malade  
 Ion est encore/toujours malade.
- b. *Ion va mai citi un roman/ puțin.*  
 Ion AUX MAI lire un roman un peu  
 Ion lira encore un roman/un peu.

En (2.145b), *mai* se trouve dans une position, entre l'auxiliaire et le verbe lexical, qui est inaccessible non seulement à la plupart des autres formes adverbiales (Ciompec, 1985), mais aussi aux deux autres adverbes de répétition mono- ou disyllabiques *încă* 'encore' (2.146) et *iar* 'de nouveau' (cf. (2.99), repris ici en (2.147)).

- (2.146) a. *Încă am vazut filme bune.*  
 Encore AUX voir film bon  
 J'ai encore vu des bons films.
- b. *\*Am încă vazut filme bune.*  
 AUX encore vu film bon

- (2.147) a. *Iar am vazut filme bune.*  
 De nouveau AUX vu film bon  
 J'ai vu de nouveau des bons films.
- b. *\*Am iar vazut filme bune.*  
 AUX de nouveau vu film bon

Si nous essayons de mettre en correspondance les trois interprétations itérative, incrémentale et continuative avec les adverbes que nous avons considérés jusqu'ici, nous parvenons ainsi à la généralisation descriptive en FIG. 2.5.

Continuatif <	Incrémental <	Itératif
<i>ancora</i>	<i>ancora</i>	<i>di nuovo</i>
<i>encore</i>	<i>encore</i>	<i>de nouveau</i>
<i>încă, mai</i>	<i>mai</i>	<i>iar</i>

FIG. 2.5 – Ordre linéaire des adverbes de répétition et interprétation sémantique associée

La représentation ci-dessus, si elle donne un premier aperçu des caractéristiques propres à chaque adverbe, ne peut bien sûr être considérée une conclusion satisfaisante, ni sur le plan descriptif, ni du point de vue théorique. En particulier, la généralisation en FIG. 2.5 soulève encore deux questions. D'un côté, certains adverbes, qui ont pourtant une distribution spécifique, peuvent exprimer du point de vue empirique la même lecture (cf. *încă* et *mai*); d'autre part, nous pouvons aussi nous demander comment mettre en relation la distribution des adverbes et leur interprétation avec la distinction que nous avons établie, du point de vue sémantique, entre événements et occasions. Pour répondre en particulier à cette dernière question, il nous semble nécessaire de considérer le rôle de l'aspect à l'interface syntaxique.

L'analyse de la distribution des adverbes de répétition à l'interface syntaxique peut être décomposée en deux problématiques majeures : d'une part, la représentation des propriétés sémantiques du prédicat dans la structure du syntagme verbal et, de l'autre, la place et le rôle des adverbes de répétition dans cette structure.

Alors que le problème de l'ontologie des événements et des caractéristiques aspectuelles du prédicat a été pendant longtemps considéré l'apanage quasi-exclusif des études philosophiques ou sémantiques, dans les dernières années de nombreux travaux d'inspiration différente ont commencé à considérer la question de la dénotation du prédicat également à l'interface syntaxique. Une fois établie une structure étendue pour le syntagme verbal, où les propriétés aspectuelles et modales ont reçu une réalité, du moins conceptuelle, sous la forme de projections fonctionnelles spécifiques, la question qui s'est posée a été alors celle de situer les opérateurs de type adverbial par rapport à leur interprétation sémantique et aux rapports de portée observables entre eux.

Jackendoff (1972) est l'un des premiers, dans le cadre de la grammaire générative d'inspiration chomskienne, à jeter les bases d'une taxonomie dans laquelle les différentes formes adverbiales sont classées suivant leur caractéristiques sémantiques et leur distribution à l'interface syntaxique. Plus récemment, la question a été portée de nouveau au premier plan en particulier dans le travail de Cinque (1999), qui propose de lier la distribution des adverbes à la hiérarchie des projections fonctionnelles établie dans la syntaxe de la Grammaire Universelle. En analysant la distribution des adverbes dans un nombre important de langues appartenant à des familles linguistiques distinctes, Cinque parvient ainsi à une généralisation sur les rapports de portée des différents opérateurs fonctionnels dans la phrase.

Nous nous appuyerons, dans la discussion suivante, sur l'hypothèse avancée par Cinque (1999), tout en essayant de justifier plus explicitement la distribution des adverbes de répétition dans le cadre d'une théorie plus détaillée de la structure syntaxique du syntagme verbal. Pour cela, nous exposerons brièvement certaines des propositions plus récentes, avancées en particulier dans le cadre générativiste, qui traitent de la réalisation des propriétés sémantiques du prédicat à l'interface syntaxique.

La généralisation descriptive de Cinque semble correspondre aux observations sur la distribution des adverbes répétitifs que nous avons avancées plus haut. Dans la hiérarchie établie par l'auteur, les adverbes répétitifs occupent trois positions que Cinque associe à trois projections aspectuelles distinctes, cf. FIG. 2.6.<sup>61</sup>

AUX	[PositiveAsp]	V	[RepetitiveAsp(I)]	OBJNP	[RepetitiveAsp(II)]
ha		mangiato		un pasticcino	<i>di nuovo</i>
ha		mangiato	<i>ancora</i>	un pasticcino	
sta	<i>ancora</i>	mangiando		un pasticcino	

FIG. 2.6 – Adverbes de répétition dans la hiérarchie proposée par Cinque (1999)

L'adoption du cadre d'analyse proposé par Cinque (1999) conduit cependant à des conséquences importantes sur le plan théorique. L'hypothèse de Cinque présuppose une conception des adverbes différente de celle adoptée dans les premiers études syntaxiques ; en particulier, les adverbes ne sont

<sup>61</sup>Dans son étude comparative, Cinque (1999) ne considère pas le roumain, et se concentre en particulier, parmi les langue romanes, sur l'italien et le français. Nous suivons l'auteur dans ce sens, et nous nous limiterons dans la plupart des cas à des exemples concernant ces deux dernières langues.



plus considérés comme des ajouts ou des arguments<sup>62</sup>, mais plutôt comme les spécifieurs d'autant de projections fonctionnelles spécialisées. En d'autres termes, les adverbes ont, dans cette optique, une position fixe à l'intérieur de la phrase, et la présence de plusieurs positions possibles est interprétée soit comme le résultat d'un mouvement de l'unité en question soit comme une ambiguïté lexicale entre deux formes adverbiales ayant un contenu sémantique distinct.

Si l'on suit cette hypothèse, les deux positions de *di nuovo* en (2.148b,c), qui ne s'accompagnent pas à un changement dans l'interprétation de la phrase, serait le résultat du mouvement de l'adverbe de sa position de base en SpecRepetitiveAsp(II) (2.148a).

- (2.148) a. Maria sta mangiando un pasticcino **di nuovo**.  
 b. Maria sta mangiando **di nuovo** un pasticcino.  
 c. Maria sta **di nuovo** mangiando un pasticcino.

Au contraire, l'alternance entre interprétation continuative (2.149a) et incrémentale (2.149b) montre que les deux occurrences de *ancora* doivent être distinctes aussi sur le plan sémantique.

- (2.149) a. Maria sta **ancora** mangiando un pasticcino.  
 b. Maria sta mangiando **ancora** un pasticcino.

La conclusion de Cinque (1999), tout en ayant le mérite de constituer une généralisation très importante sur le plan syntaxique, ne donne pas explicitement une justification sémantique de la hiérarchie observée du point de vue descriptif. La présence d'un ordre relatif entre les adverbes dans la structure peut cependant être justifiée aussi en faisant appel à une rationalisation des projections fonctionnelles basée sur des critères plus spécifiquement sémantiques.

Dans les trente dernières années, en effet, la structure interne du syntagme prédicatif a connu une articulation progressive à l'intérieur du courant générativiste, et le développement de la recherche dans ce domaine a abouti à une représentation du syntagme verbal dans laquelle chaque trait sémantique du prédicat trouve une image dans un segment de la structure. Les hypothèses qui concernent plus spécifiquement l'information aspectuelle du prédicat ont été avancées d'abord en termes de décomposition lexicale des différentes classes aspectuelles<sup>63</sup>; plus récemment, l'aspect grammatical

<sup>62</sup>Voir, à ce propos, Jackendoff (1972), déjà cité, et aussi McConnell-Ginet (1982); Larson (1988).

<sup>63</sup>Cf., entre autres, McCawley (1968); Dowty (1979); Pustejovsky (1991). Une description argumentée des différentes contributions au développement de la structure complexe du GV est donnée aussi par Travis (2000, 2006).

a aussi été intégré dans la structure, en conduisant à des représentations de plus en plus complexes.

A l'intérieur de ce cadre, la question de la représentation des modifieurs adverbiaux du prédicat à l'interface syntactico-sémantique a donné lieu à une littérature fleurissante. Parmi les analyses plus récentes, nous discuterons ici la proposition avancée par C. Tenny (Tenny, 2000), qui a l'avantage, à nos yeux, d'analyser les modifieurs adverbiaux en termes de modification 'interne' et 'externe' aux différents niveaux de l'articulation aspectuelle du prédicat, ce qui nous permet de rapprocher cette proposition de la description que nous avons donnée, du point de vue purement sémantique, en section 2.3.2.

Tenny adopte dans ses grandes lignes la partition déjà proposée par Jackendoff (1972), et organise d'abord l'ensemble des modifieurs adverbiaux en trois catégories majeures : les modifieurs orientés vers le locuteur (*speaker-oriented*), les modifieurs orientés vers le sujet (*subject-oriented*) et les adverbes de temps, de manière et de degré (*time, manner and degree adverbs*).<sup>64</sup> Le critère de classification est toujours lié à l'abilité de l'adverbe à interagir avec les différents niveaux de la représentation syntaxique, mais l'objectif de l'auteur est, cette fois, de réduire le nombre des projections fonctionnelles avancées par Cinque (1999), en limitant la partition des adverbes à des 'zones sémantiques' qui représentent une projection étendue du prédicat.

Suivant les approches de décomposition lexicale, le syntagme verbal est ainsi partagé en deux niveaux : un niveau supérieur (*Upper-VP*,  $\mathbf{VP}_1$  en (2.150)), qui est la projection de la partie causative du prédicat, et un niveau inférieur (*Lower-VP*,  $\mathbf{VP}_2$ ), comprenant le verbe lexical et ses arguments internes, cf. (2.150), adapté de Tenny (2000 : 326).<sup>65</sup>

(2.150)  $\mathbf{VP}_1$  [NP-Agent] [V<sub>1</sub>/CAUSE [ $\mathbf{VP}_2$  [NP-Patient/Thème] [V<sub>2</sub>/BECOME ]...]]

Les projections aspectuelles et les modifieurs du prédicat sont articulés autour de cette structure étendue en trois zones sémantiques distinctes. L'aspect que nous avons défini 'lexical', qui concerne la classe aspectuelle du prédicat dans la quadripartition vendlerienne et qui dépend dans plusieurs cas de la

<sup>64</sup>Jackendoff (1972) distingue aussi une quatrième catégorie, que nous ne discuterons pas ici, d'adverbes 'focalisateurs' (*focussing adverbs*), qui comprend par exemple les adverbes anglais *merely, utterly* 'seulement, simplement'.

<sup>65</sup>La projection  $\mathbf{VP}_1$  peut être mise en correspondance, comme l'admet aussi l'auteur, avec la projection 'petit vP' (*voiceP*) proposée par Kratzer (1996), ou encore avec la projection PredP de Bowers (1993). De même, la zone sémantique de l'aspect supérieur (*Higher Aspect*), dont il sera question au cours de la discussion suivante, pourrait probablement être mise en relation avec la projection d'aspect externe (*Outer Aspect*) proposée par Travis (Travis (2000, 2006)). Dans la discussion suivante, nous suivrons Tenny dans son choix terminologique.

complémentation du verbe lexical, est identifié avec la partie inférieure du syntagme verbal. L'aspect grammatical, quant à lui, se partage entre une zone interne au prédicat (la projection de l'aspect 'moyen', ou *Middle Aspect* en (2.151)), qui regroupe les adverbes modifiant la durée de l'événement à travers la quantification sur sa structure interne, et une projection externe au prédicat (l'aspect 'supérieur' ou *Higher Aspect* en (2.151)), qui, au contraire, comprend les modifieurs quantifiant sur l'événement dans son unité.

(2.151) **HigherAsp** [VP<sub>1</sub> [ NP-Agent ] [V<sub>1</sub>/CAUSE [ VP<sub>2</sub> [ NP-Patient/Thème ] [ V<sub>2</sub>/BECOME ] **MiddleAsp** ...]]]

Les modifieurs du prédicat, dans cette structure, peuvent être ainsi repartis en deux groupes, selon leur appartenance à l'une ou l'autre des deux projections aspectuelles que Tenny identifie par rapport au syntagme verbal. Les adverbes de répétition, qui appartiennent tous à la classe 'traditionnelle' des modifieurs du prédicat, apparaissent ainsi à leur tour partagés, dans cette représentation, en deux groupes distincts.

Les adverbes et plus généralement les modifieurs ayant une interprétation restitutive (comme *again* en (2.152) ou le préfixe *re-* du français dont nous avons parlé dans l'introduction à ce chapitre) sont associés à la même zone sémantique de l'aspect moyen (*Middle Aspect*).

(2.152) (The door was open before.) John opened the door **again**.

Les adverbes itératifs, comme *di nuovo* en (2.153), semblent appartenir en revanche à la zone sémantique de l'aspect supérieur (*Higher Aspect*). Comme on a déjà eu l'occasion d'observer, les adverbes itératifs véhiculent la répétition d'un événement ou d'une occasion représentés par un intervalle fermé; la structure interne de l'intervalle, qui peut se composer de un ou plusieurs événements distincts (2.153a) ou bien peut instancier une propriété strictement homogène (2.153b), ne conditionne pas la lecture répétitive de *di nuovo*.

(2.153) a. Maria ha bussato tre volte alla porta **di nuovo**.  
 b. Maria è **di nuovo** stanca.

L'adverbe continuatif *encore*, dans cette représentation, devrait appartenir lui aussi à la zone sémantique de l'aspect supérieur. Selon notre définition, l'adverbe continuatif, en effet, modifie l'intervalle d'instanciation de l'événement indépendamment de la présence de modifieurs ou compléments post-verbaux. Ainsi, les événements qui, du point de vue compositionnel, sont caractérisés comme étant téliques, comme l'événement de 'manger un gâteau' en (2.154), peuvent être modifiés par *encore* continuatif si les opérateurs grammaticaux d'aspect imperfectif interviennent pour signaler l'homogénéité

stricte du prédicat et l'absence de clôture aspectuelle pour l'intervalle d'instanciation.

(2.154) Maria sta **ancora** mangiando un pasticcino.

La lecture incrémentale de *ancora* devrait en revanche placer cet adverbe à l'intérieur de la classe des adverbes dans la portée de l'aspect 'moyen'.

D'une part, nous avons remarqué, au cours de la discussion dans le paragraphe précédent, que le critère qui semble légitimer la possibilité d'une lecture incrémentale pour l'adverbe concerne la structure interne du prédicat, qui doit posséder des phases d'instanciation distinctes. Ainsi, seuls les prédicats faiblement homogènes (2.155a) ou non homogènes (2.155b) peuvent être modifiés par l'adverbe. Les structures strictement homogènes sont en revanche exclues (2.155c).

(2.155) a. Maria ha corso ancora un paio di chilometri.

b. Maria ha corso ancora la maratona di Parigi.

c. #Maria sta correndo ancora.<sup>66</sup>

D'autre part, les caractéristiques sémantiques de *encore* semblent distinguer cet opérateur aussi par rapport aux adverbes véhiculant une lecture substitutive. L'interprétation de *ancora* avec des prédicats résultatifs nous montre que l'adverbe ne peut être considéré un opérateur signalant la réinstanciation de l'état résultant, comme c'est le cas, au contraire, de *again* dans ce contexte (cf. aussi la discussion de l'exemple (2.133) dans la section précédente). Rappelons que l'adverbe en (2.156), au lieu d'exprimer que la porte a été reportée dans l'état d'être ouverte, véhicule plutôt l'inférence que la porte était ouverte auparavant et que Maria l'a poussée en l'ouvrant un peu plus.

(2.156) Maria ha aperto **ancora** (un po'/di una spanna) la porta.

Dans cette perspective, nous avons donc décrit *ancora* incrémental comme un adverbe répétitif qui prend comme argument un événement, rendu visible par le complément du verbe, qui appartient à un intervalle plus étendu, identifié en (2.155) et (2.156) avec l'activité ou l'état denotés par le verbe. Cette lecture spécifique, tout comme sa position syntaxique particulière, le différencient ainsi tant de l'adverbe continuatif *ancora* que de l'adverbe itératif *di nuovo*.

Au terme des deux derniers paragraphes, nous sommes arrivée à caractériser plus précisément la contribution sémantique et syntaxique des trois adverbes itératif, incrémental et continuatif du français et de l'italien. Nous

---

<sup>66</sup>Dans ce cas, *ancora* peut recevoir éventuellement une lecture continuative. La lecture incrémentale n'est pas accessible.

avons essayé, en particulier, de mettre en correspondance l'interprétation des adverbes avec le paramètre de modification interne et externe au prédicat, et nous avons interprété ensuite nos observations dans une structure d'interface qui nous a permis, à travers la décomposition du syntagme verbal en plusieurs niveaux, de représenter plus précisément les différences de portée des adverbes. En particulier, nous pouvons maintenant réinterpréter la hiérarchie proposée par Cinque (1999) à la lumière de nos observations.

Nous avons vu que la projection *PositiveAsp* correspond, pour Cinque, à la lecture continuative de *encore*, alors que la projection *RepetitiveAsp(I)* est mise en relation avec son interprétation incrémentale (cf. FIG. 2.6). Selon notre analyse, les deux projections doivent être distinctes dans deux zones sémantiques distribuées différemment par rapport aux différents niveaux résultant de la décomposition du prédicat. En particulier, alors que *encore* continuatif prend comme argument l'intervalle d'occurrence de l'événement, *encore* incrémental s'applique, en conformité avec les conclusions que nous avons pu tirer au terme de la description sémantique en section 2.3.2, à la modification interne du prédicat, à travers la pluralisation d'événements téléliques souvent identifiés par les arguments du verbe. Cette constatation nous conduirait ainsi à situer *encore* incrémental dans la zone sémantique de l'aspect 'moyen', interne au prédicat, dans la représentation proposée par Tenny (2000), alors que l'occurrence continuative de l'adverbe devrait être liée plus spécifiquement à l'aspect externe, ou aspect 'supérieur', dans la structure.

La projection *RepetitiveAsp(II)*, finalement, est dédiée par Cinque aux adverbes itératifs comme *di nuovo*, qui modifient de manière externe le plus haut niveau de la structure, en signifiant une pluralité d'occasions. Cette projection aussi peut être mise en correspondance avec l'aspect supérieur (*Higher Aspect*) dans la projection étendue du prédicat.

Finalement, nous soulignerons une fois de plus que les deux positions occupées par les adverbes *encore* et *de nouveau* ne doivent pas être confondues à l'intérieur de la zone sémantique de l'aspect supérieur. D'une part, nous avons vu que les deux adverbes présentent une distribution différente par rapport aux constituants de la phrase, cf. (2.143) ; d'autre part, la différente sélection aspectuelle des deux adverbes semble exclure qu'il puissent être en compétition pour une même position. Nous pouvons supposer, à ce point, en considérant aussi la sélection aspectuelle des adverbes, que *encore* et *de nouveau* occupent deux projections distinctes dans la zone de l'aspect supérieur, liées à la réalisation de la perfectivité du prédicat, qui doit être comprise dans les termes de la clôture de l'intervalle d'instanciation de la propriété dénoté par le prédicat pertinent.



# Chapitre 3

## Trois adverbes de répétition en chinois mandarin

### 3.1 Introduction

Dans ce chapitre, et dans les deux études qui conclueront notre travail, nous nous proposons d'appliquer la définition sémantique de répétition à des cas spécifiques d'adverbes répétitifs.

En conclusion au chapitre précédent, nous avons proposé, à titre d'exemple, l'analyse de l'opération de répétition à travers la description des caractéristiques sémantiques et distributionnelles d'un petit nombre d'adverbes dans les langues romanes. Dans la suite de notre travail, nous avons choisi de considérer, au contraire, une langue typologiquement éloignée des langues romanes, le chinois mandarin. Cette démarche nous donnera l'occasion d'aborder de manière plus approfondie certains des aspects et des problématiques que nous avons mentionnés auparavant ; elle nous permettra aussi, indirectement, de montrer que notre hypothèse possède une valeur descriptive capable d'aller au delà du cas spécifique d'une famille linguistique particulière.

Les adverbes *yòu*, *hái* et *zài* du chinois mandarin, que nous avons choisi d'étudier plus spécifiquement dans la suite de notre travail, se caractérisent comme des opérateurs additifs, lesquels, quand ils ont portée sur le prédicat de la phrase, apportent une contribution de type présuppositionnel, en exprimant l'instanciation, dans un moment précédent du temps, d'un état de choses qui partage un certain nombre de traits pertinents avec celui de la proposition assertée.

Un premier aperçu de l'interprétation véhiculée dans ce contexte par les trois adverbes étudiés ici est donné en (3.1a-c).

- (3.1) a. *Zhāngsān yòu lái le wǒ zhèr chī-fàn.*  
 Zhangsan YOU venir ASP moi ici manger-nourriture  
 Zhangsan est venu de nouveau manger chez moi.
- b. *Zhāngsān hái zài chī-wán fàn.*  
 Zhangsan HAI ASP manger-terminer nourriture  
 Zhangsan est encore en train de terminer son repas.
- c. *Zhāngsān xiǎng zài chī yī wǎn mǐfàn.*  
 Zhangsan penser ZAI manger un CL :bol riz  
 Zhangsan veut manger encore un bol de riz.

En tant qu'opérateurs additifs ayant portée sur le syntagme prédicatif, les adverbes *yòu*, *hái* et *zài* du chinois mandarin se caractérisent ainsi comme des adverbes répétitifs, véhiculant des interprétations distinctes de type itératif (3.1a), continuatif (3.1b) et incrémental (3.1c).

Dans la suite de ce chapitre, nous donnerons un aperçu des caractéristiques sémantiques et de la distribution des trois adverbes. En suivant l'hypothèse que nous avons développée au chapitre 1, nous essayerons de mettre en correspondance les trois interprétations distinctes des adverbes en (3.1a-c) avec leur distribution, notamment par rapport aux opérateurs aspectuels et modaux présents dans la phrase.

### 3.1.1 Une note sur l'emploi non répétitif des adverbes

Avant d'aborder plus spécifiquement l'étude de l'interprétation répétitive des trois adverbes du chinois mandarin, nous allons mentionner une dernière question, qui nous permettra aussi de définir de manière plus précise notre champ d'analyse.

Dans notre définition, les adverbes répétitifs sont des termes présuppositionnels qui, en tant que tels, peuvent être décrits plus généralement comme des opérateurs additifs. Dans ce travail, nous avons choisi explicitement de concentrer notre étude sur l'emploi répétitif des adverbes en question, qui se réalise en particulier quand les opérateurs additifs ont portée sur les propriétés d'événement dénotées par le prédicat verbal. Il apparaît, néanmoins, que dans plusieurs langues la plupart des adverbes de répétition permettent aussi des lectures additives en dehors du prédicat verbal, ainsi que des emplois comme connecteurs, principalement de type concessif ou adversatif.

Un exemple assez clair de cette polyvalence est constitué, en français, par l'adverbe *encore*, qui peut être employé comme connecteur additif dans le discours (3.2a) ou bien constituer un connecteur concessif (*encore que*, cf.



(3.2b)).<sup>1</sup>

- (3.2) a. Aussi, ceux qui tiennent vraiment à transmettre cet héritage à leurs enfants ne seront pas démunis. **Plus encore**, cette nouvelle situation offre aux paroisses l'occasion de se redynamiser.
- b. Ce propos, **encore qu'il** soit dit un peu trop crûment et témérement, pourrait sembler véritable.

Le lien existant entre ces différentes emplois, et en particulier le développement des connecteurs adversatifs et concessifs à partir d'expressions additives, a fait l'objet d'études approfondies, qu'il serait difficile de résumer ici de manière exhaustive.<sup>2</sup>

Les trois adverbes du chinois mandarin que nous avons choisi d'analyser ici ne constituent pas une exception dans ce cadre général. À côté de l'emploi répétitif, *yòu*, *hái* et *zài*, présentent un éventail d'interprétations qui sont généralement associées à des différences de portée aussi sur le plan syntaxique. Dans les paragraphes suivants, nous allons donner un bref aperçu de ces différentes interprétations, afin de souligner les caractéristiques spécifiques de ces occurrences des adverbes qui nous permettent de les considérer comme des cas distincts par rapport à l'emploi que nous définissons comme répétitif.

#### a. *Hái*

La valeur concessive et additive de *hái* est probablement le cas qui, en parallèle avec la lecture concessive d'adverbes aspectuels comme *encore* et *still* en anglais, a reçu plus d'attention dans la littérature.<sup>3</sup> Tout comme *encore* en (3.2b), *hái* peut être employé, en particulier en union avec le morphème

---

<sup>1</sup>Cf. aussi, entre autres, Victorri & Fuchs (1992), qui donnent un aperçu des différents contextes d'utilisation de l'adverbe

[...] où *encore* fait le plus souvent partie d'une expression lexicalisée : on a ainsi une ou plusieurs valeurs 'concessives' (*encore que*), une ou plusieurs valeurs 'restrictives' (*encore faut-il que*, *encore si*, *si encore*), une ou plusieurs valeurs marquant l'idée d'une réserve, d'une contradiction avec ce qui est asserté (... , *et encore !*, *encore heureux !*). Très proche de ces dernières valeurs, encore avec un superlatif (*c'est encore lui le moins bête du lot*).

Victorri & Fuchs (1992 : 139-40)

<sup>2</sup>Parmi les travaux qui affrontent le problème du point de vue théorique, nous citons König (1977) et aussi Ducrot & Vogt (1979), Ducrot (1980). Pour ce qui concerne plus particulièrement *encore*, la littérature est aussi très riche ; outre Victorri & Fuchs (1992), déjà cités, un aperçu des différents emplois de *encore* est donné par Borillo (1984), Mosegaard Hansen (2002).

<sup>3</sup>Cf. Paris (1988), Yeh (1998) ainsi que Liu (2001). Nous avons discuté plus spécifiquement les inférences 'scalaires' de *hái* aussi en Donazzan (2005).

*shì*, comme connecteur dans des constructions corrélatives, exprimant dans ce cas une relation concessive entre deux propositions (3.3), ou encore il peut donner lieu à un conjonction adversative (3.4).

- (3.3) *Suīrán* *zìjǐ* *de* *érzi* *jiéhūn* *le,* *tā* *háishi*  
 Bien que propre STR fils se marier LE elle HAISHI  
*bu guǎn.*  
 NEG (s')intéresser  
 Bien que son propre fils se marie, ça ne l'intéresse (quand même) pas.

- (3.4) *Nǐ zuì* *xǐhuān* *lǜchá* *háishi* *huāchá?*  
 Tu le plus aimer thé vert HAISHI thé jasmin  
 Tu préfères le thé vert ou bien le thé au jasmin ?

Liu (2001) distingue aussi la lecture 'aspectuelle' de *hái* de sa valeur additive dans les phrases où l'adverbe semble indiquer, au lieu d'une continuation dans le temps, l'ajout d'une quantité spécifique dans une séquence étendue, comme dans l'exemple (3.5). On observe dans ce contexte que la permutation des éléments dans l'ordre ne conduit pas à un énoncé moins heureux (3.6) ; Liu (2001) met donc en parallèle *hái* avec les opérateurs additifs véhiculant une inférence scalaire sur une échelle de quantité, comme c'est le cas de *même* en français en (3.7) (Fauconnier, 1976, pp. 261-62).

- (3.5) *Zhāngsān mái* *le* *píngguǒ,* *mùguā,* *xiāngjiāo,* *hái*  
 Zhangsan acheter ASP pomme papaya banane HAI  
*mái le lízi.*  
 acheter ASP poire  
 Zhangsan a acheté des pommes, de la papaya, des bananes, et aussi/même des poires.

- (3.6) *Zhāngsān mái* *le* *lízi,* *mùguā,* *xiāngjiāo,* *hái*  
 Zhangsan acheter ASP poire papaya banane HAI  
*mái le píngguǒ.*  
 acheter ASP pomme  
 Zhangsan a acheté des poires, de la papaya, des bananes, et aussi/même des pommes.

- (3.7) Georges a bu un peu de vin, un peu de cognac, un peu de rhum, un peu de calva et **même** un peu d'armagnac.

Un ordre scalaire est défini par la position relative des membres de l'ensemble ; dans ce sens, l'associé d'un opérateur scalaire doit occuper une position déterminée dans l'échelle par rapport aux éléments qui le précèdent ou le suivent. La possibilité d'une permutation des éléments, dans une relation

d'ordre, est donc inattendue; l'inférence scalaire a été justifiée en supposant que l'implicature véhiculée par *même* ou *hái*, dans ce cas, porte sur la quantité des éléments plutôt que sur la position de l'associé sur l'échelle (Fauconnier, 1976; Kay, 1990). Cette observation est confirmée, dans le cas de *hái*, par le fait que l'inférence scalaire semble émerger seulement dans le contexte d'une séquence étendue d'éléments (3.8).

- (3.8) *Zhāngsān mái le píngguǒ, hái mái le lízi.*  
 Zhangsan acheter ASP pomme HAI acheter ASP poire  
 Zhangsan a acheté des pommes et aussi des poires.

Au delà des inférences pragmatiques qui peuvent être déclenchées dans des contextes spécifiques, la lecture que nous pouvons qualifier plus généralement d'‘additive’ de *hái* se distingue de son emploi d'adverbe répétitif à cause du marquage aspectuel du prédicat. En tant qu'additif dans une séquence d'éléments singuliers, *hái* prend comme argument en (3.5) des événements temporellement bornés, marqués par l'aspect perfectif. La lecture répétitive de *hái*, que nous prendrons en considération dans notre travail (cf. paragraphe 3.2.2), émerge en revanche quand l'adverbe modifie un prédicat marqué aspectuellement comme imperfectif.

Pour ce qui concerne, finalement, l'identification de la présupposition, en (3.8) l'adverbe marque la réinstanciation d'un même prédicat d'acheter, mais, comme le montre l'exemple (3.9), cela ne doit pas être nécessairement le cas.

- (3.9) *Zhāngsān dǎsǎo le fángzi, zuò le dàngāo hái*  
 Zhangsan balayer ASP maison faire ASP gâteau HAI  
*yùn le zhuōbù.*  
 repasser ASP nappe  
 Zhangsan a balayé la pièce, a fait un gâteau et aussi/même  
 repassé la nappe.

La lecture de *hái* en (3.9) pourrait être rapprochée de la lecture ‘séquentielle’ de *zài*, que nous avons considérée comme étant un cas spécifique de répétition (cf. la discussion de cette lecture en section 2.1.4.b, et aussi les exemples (3.17a,b) au paragraphe 3.1.1.c). Cependant, nous avons décidé de ne pas inclure ce dernier emploi additif de *hái* dans notre étude de l'adverbe répétitif, car l'ordre relatif des événements dans le temps joue un rôle beaucoup moins déterminant dans ce cas. Dans des exemples tels (3.9), tout comme en (3.5) et (3.6), *hái* signale que le locuteur vise un but argumentatif particulier en soulignant la présence d'un nombre important d'actions, dont l'ordre d'occurrence n'est pas nécessairement pertinent.

## b. *Yòu*

La valeur non répétitive de *yòu* peut être aussi partagée entre son emploi de connecteur adversatif et une valeur plus généralement additive.

Le premier emploi de *yòu* est exemplifiée en particulier par l'emploi qu'Alleton (1972) appelle 'adverbe de contestation', qui émerge dans les questions rhétoriques (cf. (3.10), tiré de Alleton (1972 : 96))<sup>4</sup> ou bien, souvent en présence d'une négation, dans des phrases exclamatives telles (3.11).

(3.10) *Zhīdào yú bu zhīdào, yòu shénme yòng ne?*  
Savoir et NEG savoir YOU quoi servir INT  
Qu'on le sache ou pas, quelle utilité cela aurait-il donc ?

(3.11) *Nǐ yào tā sāo dì; tā yòu bu shì yōngrén!*  
Tu vouloir il balayer sol il YOU NEG être domestique  
Tu lui demandes de balayer le sol, mais il n'est tout de même pas un domestique !

Par rapport à ce dernier contexte, Tsai (1993 : 211) propose d'analyser *yòu* comme un terme marquant une relation de conséquence, déjà préétablie, entre deux propositions présupposées ('s'il est un domestique, alors tu peux lui demander de balayer') qui est ensuite réfutée explicitement par la proposition asserté ('il n'est pas un domestique'). La valeur additive de *yòu* se résumerait probablement, dans cette analyse, dans le fait d'introduire la proposition assertée.<sup>5</sup>

Le deuxième emploi de *yòu*, plus proprement additif, est probablement plus fréquent. L'adverbe indique dans ce cas la continuation d'une série ou d'une succession (3.12), qui implique parfois la répétition du même prédicat (3.13).

(3.12) *Kàn lùshang de dānchē, jiù shì yī ge*  
Regarder rue-dessus STR vélo vraiment être un CL  
*yòu yī ge, liǎng ge yòu sān ge, rénrén dōu*  
YOU un CL deux CL YOU trois CL tous le monde tout  
*zólái zóuqù.*  
venir s'en aller

Regarde les vélos dans la rue, il y en a un et après un autre, et deux et puis trois, tout le monde va et vient sans arrêt.

<sup>4</sup>Pour une analyse de ce contexte en particulier, voir aussi Alleton (1988).

<sup>5</sup>Une proposition différente est avancée par Chen (1987), qui attribue à *yòu* le rôle d'introduire l'inférence logique présupposée.

- (3.13) *Tā pǎ le yī shān yòu yī shān,*  
 Il grimper ASP un montagne YOU un montagne  
*guò le yī jiāng yòu yī jiāng, zuìhòu dào*  
 traverser ASP un fleuve YOU un fleuve finalement arriver  
*le Chéngdū.*  
 ASP Chengdu  
 Il enjamba une montagne après l'autre, il traversa une rivière  
 après l'autre et finalement (il) arriva à Chengdu.

Dans ce contexte, *yòu* entre dans une expression presque figée *Num-(Cl)-NP yòu Num - (Cl) -NP*, qui indique génériquement la présence d'une séquence de plusieurs éléments. On remarque aussi que la position syntaxique de *yòu* n'est pas celle de l'adverbe répétitif, car ici *yòu* précède directement l'argument direct du verbe, en position postverbale.

Dans ce dernier cas, les objets dans la portée de l'adverbe semblent constituer une séquence ordonnée aussi du point de vue temporel. Quand il est employé, en position préverbale, en association avec deux prédicats de type adjectival ou événementiel exprimant des propriétés distinctes, *yòu* indique au contraire la co-occurrence de deux ou plusieurs propriétés, qui sontinstanciées au même temps (3.14) ou par un même sujet (3.15).

- (3.14) *Wǒ hé jiějiě zhīdào le, yòu qī, yòu*  
 Moi et sœur aînée savoir ASP YOU s'admirer YOU  
*pà, yòu bu gǎn qù jiàn tā.*  
 avoir peur YOU NEG oser aller voir lui  
 Quand nous l'avons su, ma sœur et moi, nous en avons été au  
 même temps fâchées et effrayées et nous étions incapables de  
 trouver le courage d'aller le voir.

- (3.15) *Wǒ duì nǐ zhēnde yòu cánkù, yòu gǎnjī.*  
 Je vers toi vraiment YOU honteux YOU reconnaissant  
 Je prouve vraiment de la honte et de la reconnaissance face à toi.

L'existence de différences syntaxiques (position post- vs. pré-verbale) et sémantiques (contemporanéité vs. succession temporelle) nous conduit à considérer ces deux dernières occurrences de *yòu* en tant qu'opérateur aditif en (3.12)- (3.13) et (3.14)- (3.15) comme étant distinctes de l'occurrence de l'adverbe répétitif, que nous avons choisi au contraire de traiter plus spécifiquement dans notre étude.

### c. *Zài*

L'adverbe *zài* présente un nombre moins important d'occurrences dans lesquelles il pourrait être distinct, en principe, de l'adverbe répétitif.

Nous citerons ici la valeur concessive que peut recevoir la phrase quand l’adverbe, en union avec des prédicats de type adjectival, se trouve dans la protase des concessives conditionnelles comme (3.16).

- (3.16) *Tā zài bu hǎo, nǐ yě yīnggài rěnrshòu tā ma?*  
 Il ZAI NEG bon tu aussi devoir supporter lui INT  
 Même s’il était encore plus mauvais, devrais-tu quand même le supporter ?

Alleton (1972 : 113), tout en signalant cet exemple, remarque cependant que *zài* ne peut, dans ce contexte, être comparé ni à un adverbe corrélateur comme *hái(shi)* en (3.3), ni à *yě* ‘aussi’ dans cette même phrase, car *zài* ne marque pas, par lui-même, la relation concessive entre les deux propositions, mais agit comme modifieur du prédicat *bu hǎo* ‘mauvais’.

Nous signalons finalement, en (3.17), l’occurrence que Tsai (Tsai, 1995, p. 195) considère comme étant la position de portée de *zài* sur l’ensemble du syntagme prédicatif, et que nous avons choisi d’inclure dans la lecture répétitive de l’adverbe. *Zài*, dans ce cas, ne marque pas la répétition de deux ou plusieurs (sous-)événements partageant la même propriété, mais indique plutôt une séquence de plusieurs événements distincts.

- (3.17) *Zhāngsān mǎi le chē, xiǎng zài gòu fángzi.*  
 Zhangsan acheter ASP voiture penser ZAI construire  
 maison  
 Zhangsan a acheté une voiture, et pense construire ensuite une maison.

Dans certains contextes particuliers, le rapport de conséquence entre les deux phrases semble acquérir une valeur conditionnelle (‘A seulement après/si B’), ce qui conduit Alleton (1972) à indiquer, dans ces cas, une commutation possible entre *zài* et l’adverbe *cái* ‘alors seulement’ (cf. (3.18) et (3.19)), qui est reconnu comme étant d’ailleurs spécialisé pour signifier cette relation de subordination (3.20).<sup>6</sup>

- (3.18) *Nǐ xiān tīng tīng zài shuō.*  
 Tu d’abord écouter écouter ZAI parler  
 Ecoute bien avant de parler.

- (3.19) *Nǐ xiān tīng tīng cái shuō.*  
 Tu d’abord écouter écouter CAI parler  
 Ecoute bien, tu parleras seulement après.

<sup>6</sup>A propos de ce dernier adverbe, voir aussi, entre autres, Paris (1983), Hole (2004).

- (3.20) (**Zhě**)      *yǒu zhùyì le zhě yī diǎn, cáì yǒu*  
 (Seulement) avoir attention ASP ce un point CAI avoir  
*kěnéng qūbié shìwù.*  
 possibilité distinguer chose  
 C'est seulement si l'on a fait attention à ce point qu'on peut  
 parvenir à distinguer les choses.

Cependant, Alleton remarque aussi que, s'il semble toujours possible de remplacer *zài* par *cái*, l'inverse n'est pas vrai (3.21), car *zài* serait plutôt 'une variante de *cái* avec une extension beaucoup plus réduite' (Alleton 1972 : 115).

- (3.21) **\*(Zhě)**      *yǒu zhùyì le zhě yī diǎn, zài yǒu*  
 Seulement avoir attention ASP ce un point ZAI avoir  
*kěnéng qūbié shìwù.*  
 possibilité distinguer chose

Il semble donc que cette valeur 'conditionnelle' de l'adverbe dans sa lecture séquentielle puisse être vue comme le résultat d'une relation qu'on établit indépendamment, du point de vue pragmatique, entre les deux propositions, et que *zài* possède dans ce cas aussi la même valeur d'adverbe répétitif.

Nous avons exposé dans ce court paragraphe les raisons qui nous conduisent à considérer ces valeurs additives et discursives des trois adverbes comme des cas spécifiques, qui ne rentrent pas directement dans notre définition d'adverbes répétitifs. Nous avons fait appel, à ce propos, à des critères distributionnels (catégorie syntaxique différente de l'argument et positions distinctes par rapport au prédicat) et aussi à des critères sémantiques, parmi lesquels notamment l'absence, dans plusieurs cas où l'on qualifie la lecture de 'additive', d'une relation d'ordre temporel entre les éléments asserté et présupposé.

Bien sûr, nous ne manquerons de souligner une fois de plus que non seulement l'emploi répétitif doit être considéré un cas spécifique de lecture additive, mais aussi que les rapports entre l'opération sémantique d'additivité et les phénomènes pragmatiques qui motivent l'interprétation adversative et concessive des adverbes sont très étroits. Ainsi, nous ne proposons pas de distinguer conceptuellement le contenu sémantique des adverbes dans ces différents cas ; notre démarche est, au contraire, justifiée par les exigences de l'analyse, qui restreint notre champ d'étude à un cas particulier d'utilisation de ces opérateurs.

## 3.2 Présentation des trois adverbes de répétition

### 3.2.1 L’adverbe itératif *yòu*

#### a. Interprétation

L’adverbe *yòu*, en tant qu’adverbe répétitif, indique la réinstanciation d’un état de choses qui s’est produit en précédence (cf. (3.1a)). Comme c’est le cas plus généralement pour les adverbes répétitifs et additifs, l’antécédent de l’élément asserté peut être explicitement présent dans le contexte linguistique (3.22a), ou bien il peut être introduit implicitement par *yòu* (3.22b).<sup>7</sup>

(3.22) a. *Lǎoshī qiánbian yǐ shuō de huà hòutóu yòu*  
Professeur avant déjà dire STR mot après YOU  
*shuō, jiào rén nǐfan.*  
dire rendre personne ennuyé  
Le professeur répétait ce qu’il avait déjà dit, et cela nous ennuyait.

b. *Lǎoshī yòu shuō zhě ge wèntí*  
Professeur YOU dire ce CL question  
*tèbié zhòngyào.*  
particulièrement important  
Le professeur a dit de nouveau que cette question est particulièrement importante.

Nous observons aussi que, comme c’est les cas pour les adverbes itératifs tels *again* et *à nouveau*, l’identification de l’antécédent suit des principes d’identité assez strictes, tant en cas d’accommodation (3.22b) que dans le cas où un candidat pour l’antécédent serait en revanche accessible dans le contexte. Ainsi, la seule interprétation possible pour (3.23) est celle selon laquelle le professeur a répété que la question était importante.

(3.23) *Lǎoshī shuō wǒmen yǐnggài kǎolü yǐ diǎn, ránhòu*  
Professeur dire nous devoir réfléchir un peu, après  
*yòu shuō zhě ge wèntí tèbié zhòngyào.*  
YOU dire ce CL question particulièrement important  
Le professeur a dit que nous devons y réfléchir un peu, après il a répété que cette question était particulièrement importante.

Cependant, au contraire des adverbes itératifs que nous avons considérés dans les langues européennes, il semble que *yòu* puisse admettre plus facilement, quand il exprime la répétition d’un même prédicat, la non-identité du complément externe, cf. (3.24), tiré de Lü (1981).

<sup>7</sup>Cf., à ce propos, la discussion développée au chap. 2, paragraphe 2.1.4.



- (3.24) *Wǒ zhǎo guo yī biàn, tā yòu zhǎo le yī biàn, háishi méi zhǎodào.*  
 Je chercher ASP un CL :fois il YOU chercher ASP un  
 CL :fois toutefois NEG trouver  
 J'ai cherché une fois, il a cherché de nouveau une fois, mais nous  
 ne (l')avons pas trouvé.

Cette dernière caractéristique pourrait être mise en rapport avec une différence de portée entre *yòu* et l'argument externe du verbe, ou bien la lecture en (3.24) pourrait être rapprochée plus généralement de la lecture additive et non nécessairement répétitive de l'adverbe que nous avons brièvement exposée au début de ce chapitre.

## b. Distribution

Li (1982) remarque que l'adverbe *yòu* présente une distribution assez libre par rapport à la catégorie grammaticale de son argument, car il peut avoir comme argument tant des prédicats verbaux que des prédicats adjectivaux et nominaux. Nous avons exposé, en section 3.1.1, les raisons qui nous conduisent à exclure ces deux dernières occurrences de la lecture répétitive de l'adverbe. Ainsi, nous nous intéresserons ici seulement à l'occurrence de *yòu* en tant que modifieur d'un prédicat verbal.

Dans ce contexte, *yòu* précède toujours le syntagme verbal, qu'il soit exprimé par une propriété d'événement (3.25a) ou bien par une propriété (gradable ou non gradable) d'état (3.25b).

- (3.25) a. *Zhě ge rén zuótiān lái le, jīntiān yóu lái.*  
 Ce CL homme hier venir ASP aujourd'hui YOU  
*lái.*  
 venir  
 Cet homme est venu hier et il est venu de nouveau  
 aujourd'hui.
- b. *Kànjàn shì tā, wǒ yòu ānxīn le.*  
 Voir être lui je YOU soulagé LE  
 En voyant que c'était lui, je fus de nouveau soulagé.

Nous allons décrire brièvement la distribution de *yòu* en considérant la position de l'adverbe par rapport aux autres constituants préverbaux dans l'ordre linéaire de la phrase, et en particulier par rapport à la négation et aux opérateurs modaux.

Tout d'abord, nous observons en (3.26a/b) que *yòu* a portée sur la négation prédicative.

- (3.26) a. *Jīntiān Zhāngsān yòu méi lái.*  
 Aujourd'hui Zhangsan YOU NEG venir  
 Aujourd'hui de nouveau Zhangsan n'est pas venu.
- b. \**Jīntiān Zhāngsān méi yòu lái.*  
 Aujourd'hui Zhangsan NEG YOU venir

L'interprétation de l'adverbe par rapport aux prédicats niés soulève la même question théorique et formelle que nous avons exposée, à la section 2.1.4, à propos de la répétition véhiculée par les adverbes itératifs comme *de nouveau* (cf. aussi la traduction française de l'exemple (3.26a)). Contrairement à ce dernier, cependant, *yòu* ne peut visiblement occuper plusieurs positions de portée par rapport à la négation, car la lecture que nous avons appelée de négation 'méta-linguistique' des adverbes itératifs (cf. (3.27)) n'est pas disponible.

- (3.27) a. Je n'ai pas appelé **de nouveau**, c'est la première fois que j'appelle.

Pour ce qui concerne les auxiliaires modaux, la distribution de *yòu* par rapport aux deux groupes d'opérateurs, radicaux et non-radicaux, diffère sur un point.<sup>8</sup>

L'adverbe peut précéder mais aussi suivre dans l'ordre linéaire les modaux non-radicaux, comme le modal *kěnéng* 'être possible' en (3.28a,b). Comme essaye de l'indiquer notre traduction en français, on observe, dans ce cas, une différence d'interprétation correspondant aux deux rapports de portée.

- (3.28) a. *Xiǎomíng yòu kěnéng pǎo jiā qù le.*  
 Xiaoming YOU être possible courir maison aller LE  
 Il est de nouveau possible que Xiaoming soit rentré chez lui en courant.
- b. *Xiǎomíng kěnéng yòu pǎo jiā qù le.*  
 Xiaoming être possible YOU courir maison aller LE  
 Il est possible que Xiaoming soit de nouveau rentré chez lui en courant.

Au contraire, *yòu* doit toujours précéder les opérateurs ayant une interprétation de modaux radicaux, comme le montre (3.29a,b), où l'adverbe apparaît avec le modal *kěyǐ* 'être permis'.

<sup>8</sup>Une description détaillée de la distribution de *yòu* par rapport aux différents opérateurs modaux est donnée par Lin & Liu (2006), d'où nous avons tiré la plupart des exemples suivants.

- (3.29) a. *Xiǎomíng yòu kěyǐ lái le.*  
 Xiaoming YOU être permis venir LE  
 Xiaoming peut de nouveau venir.
- b. *\*Xiǎomíng kěyǐ yòu lái le.*  
 Xiaoming être permis YOU venir LE

Enfin, *yòu* suit toujours les adverbes de type évidentiel comme *xiǎnrán* ‘évidemment’ en (3.30), qui sont considérés comme étant orientés vers le locuteur, et donc situés dans une position de portée très haute dans la structure (cf. Jackendoff (1972) et aussi, pour le chinois, Lu (2003)).

- (3.30) a. *Zhāngsān xiǎnrán yòu yào lái chīfàn.*  
 Zhangsan évidemment YOU MOD venir manger  
 Évidemment Zhangsan viendra manger (chez nous) à nouveau.
- b. *\*Zhāngsān yòu xiǎnrán yào lái chīfàn.*  
 Zhangsan YOU évidemment MOD venir manger

Nous discuterons plus spécifiquement la question des auxiliaires modaux, et de la différence entre modaux radicaux et non radicaux en chinois mandarin, à la section 5.3.2.c du chapitre 5. La distribution de *yòu* par rapport aux auxiliaires modaux soulève tout de même deux questions qu’il nous semble important de mentionner ici.

Tout d’abord, la différence de distribution de *yòu* vis-à-vis de deux groupes de modaux semble plaider en faveur de la distinction syntaxique établie dans la littérature qui associe les catégories des modaux radicaux et des modaux non-radicaux respectivement aux constructions ‘à contrôle’ et ‘à montée’ (Lin & Tang, 1995). Le comportement de *yòu* semble effectivement cohérent avec cette hypothèse : si les modaux non radicaux sont des verbes à montée, cela explique la possibilité pour l’adverbe de se trouver à droite du modal quand celui-ci a rejoint sa position de portée sur la phrase enchâssée.

Deuxièmement, l’occurrence de *yòu* avec les auxiliaires modaux semble mettre en question le trait de ‘factualité’ qui est souvent attribué à l’adverbe. Les analyses sémantiques et syntaxiques de *yòu* ont souvent été conditionnées par la tendance, dans la tradition chinoise, à analyser cet adverbe en opposition avec *zài* sur le plan sémantique, les deux adverbes étant considérés complémentaires pour exprimer la répétition dans le passé (*yòu*) et dans le futur (*zài*). Ainsi, par exemple, Alleton (1972) choisit d’étudier les deux adverbes de façon contrastive, et considère que *yòu*, dans son emploi comme adverbe répétitif,

[...] ne s'emploie que dans le domaine du 'réel', la forme complémentaire étant ZAI, qui couvre le domaine du 'virtuel'.

Alleton (1972 : p. 84)

Nous avons vu que cette définition est cependant imprécise car, en présence d'un modal dans la phrase, *yòu* peut effectivement exprimer la réinstanciation de l'éventualité qu'un événement se (re)produise dans le futur. A notre avis, la distinction entre les deux adverbes, tout comme la distinction d'interprétation et de distribution de *yòu* par rapport à *hái*, ne doit pas être mise directement en relation avec la modalité de la phrase, mais au contraire elle devrait plutôt être formulée dans les termes d'une différence aspectuelle. Nous développerons cette proposition au cours de la discussion suivante.

En conclusion, si nous résumons la distribution de *yòu*, dans l'ordre linéaire de la phrase, par rapport aux opérateurs modaux et aux adverbes en position préverbale que nous avons considérés ici, nous obtenons la représentation en FIG. 3.1.

Evidentiels	ModNonRadicaux	YOU	Neg	ModRad/NonRad	VP
<i>xiǎnrán</i>	<i>kěnéng</i>	<i>yòu</i>	<i>méi/bu</i>	<i>kěnéng/kěyǐ</i>	<i>lái</i>

FIG. 3.1 – Distribution de *yòu*

### 3.2.2 L'adverbe continuatif *hái*

#### a. Interprétation

Dans sa lecture d'adverbe restreint au prédicat verbal, *hái* conduit à l'interprétation d'une continuité sans interruption de l'instanciation d'un état (3.31) ou du déroulement d'un événement (3.32), depuis un point précédent dans le temps jusqu'au moment pertinent.

(3.31) *Zhāngsān hái hěn lèi.*  
 Zhangsan HAI très fatigué  
 Zhangsan est encore très fatigué.

(3.32) *Zhāngsān hái zài shuìjiào.*  
 Zhangsan HAI ASP dormir  
 Zhangsan dort encore/ est encore en train de dormir.

Dans le cadre de notre analyse, *hái* 'continuatif' en (3.31) et (3.32) se qualifie donc comme un adverbe répétitif, dont la contribution est d'ordre présuppositionnel.

Comme c'est le cas pour les adverbes 'aspectuels' que nous avons décrits dans les langues romanes, la lecture d'une continuité sans interruption émerge une fois que l'adverbe répétitif est associé à une structure strictement homogène (Rothstein, 2004), comme celle qui caractérise le prédicat d'état *lèi* 'être fatigué' en (3.31). Dans ce cadre, les prédicats de type événementiel, ayant au départ une structure non homogène, nécessitent au contraire la présence de marqueurs aspectuels spécifiques. En chinois, en particulier, l'homogénéité stricte s'obtient en modifiant le prédicat événementiel (a)télique au moyen d'opérateurs d'aspect imperfectif comme les morphèmes *-zhe* (cf. (3.33a/b)) et *zai* (cf. (3.32) vs. (3.33b)).<sup>9</sup>

- (3.33) a. *Qiángshàng hái tiē-zhe jǐ ge zhàopiàn.*  
 Mur-dessus HAI afficher-ASP quelque CL photographie  
 Au mur sont/étaient encore affichées quelques photographies.
- b. *??Qiángshàng hái tiē jǐ ge zhàopiàn.*  
 Mur-dessus HAI afficher quelque CL photographie
- (3.34) a. *Zhāngsān hái zài shuìjiào.*  
 Zhangsan HAI ASP dormir  
 Zhangsan dort encore/ est encore en train de dormir.
- b. *??Zhāngsān hái shuìjiào.*  
 Zhangsan HAI dormir

Nous avons décrit la lecture continuative comme impliquant la persistance d'une même propriété d'événement ou d'état. Les critères d'identification de l'antécédent, qui constitue la contribution de *hái* au contenu de l'assertion, sont donc nécessairement très stricts : *hái* véhicule, en effet, l'information que la propriété qui caractérise l'antécédent appartient au même intervalle qui identifie l'événement ou l'état décrits par le prédicat asserté.

Cette contrainte implique donc l'identité des arguments du prédicat. Ainsi, en (3.35a), la seule interprétation possible est celle selon laquelle Lisi était aussi en train de dormir au moment de mon départ. L'identification d'un même événement de dormir ayant deux sujets différents n'est pas accessible.

- (3.35) a. *?Wǒ chūqù de shíhòu, Zhāngsān zài shuìjiào.*  
 Je sortir STR temps Zhangsan ASP dormir  
*Huì jiā shí, Lǐsì hái zài shuìjiào.*  
 rentrer maison temps Lisi HAI ASP dormir

<sup>9</sup>Cf., entre autres, Smith (1991). Nous reviendrons plus en détail sur les particularités sémantiques des deux opérateurs *zai* et *-zhe* au chapitre 5, section 5.2.2.

Quand je suis sortie, Zhangsan était en train de dormir. A mon retour, Lisi était encore en train de dormir.

Nous signalerons, à propos de *hái*, un dernier aspect qui concerne son interprétation, et dont la discussion sera développée plus spécifiquement tout au long du chapitre 4.

Comme c'est le cas pour la plupart des adverbes aspectuels, *hái* peut modifier aussi des prédicats qui sont évalués en dehors du domaine temporel. Dans ce contexte, l'adverbe conduit à une interprétation comparative (3.36a) ou 'évaluative' (3.36b) (Paris, 1988; Liu, 2001), qui se distinguent de son emploi répétitif par le fait de ne pas impliquer une persistance dans le temps.

- (3.36) a. *Zhāngsān (bǐ Lǐsì) hái gāoxìng.*  
 Zhangsan (BI Lisi) HAI content  
 Zhangsan est encore plus content (que Lisi).
- b. *Zhāngsān hái (suàn) gāoxìng.*  
 Zhangsan HAI (considérer) content  
 Zhangsan devrait être encore jugé content.

Dans les propositions en (3.36), la propriété d'origine adjectivale *gāoxìng* '(être) content' présente un principe de gradabilité interne<sup>10</sup> et est attribuée à un individu dans une construction prédicative caractérisante. Ces deux caractéristiques expliquent, à nos yeux, la possibilité pour l'adverbe de modifier le prédicat et l'interprétation qu'il reçoit dans ce contexte.

L'interprétation comparative ou évaluative est en effet exclue tout d'abord dans le cas des prédicats dénotant des propriétés non gradables, comme *yuánde* 'être rond' en (3.37).

- (3.37) *Zhě ge zhuōzi hái (shì) (\*hěn) yuánde.*  
 Ce CL table HAI (être) très rond  
 Cette table est encore (\*plus) ronde.

La seule lecture possible pour la phrase (3.37) est celle d'une interprétation temporelle, selon laquelle l'état d'être rond est une propriété transitoire de la table. La présence d'une prédication de type transitoire explique, d'une

<sup>10</sup> Ainsi, *gāoxìng* '(être) content', au contraire d'un prédicat non gradable comme *yuánde* '(être) rond' (cf. (3.37)) peut être modifiée par un adverbe de degré comme *fēichāng* 'extrêmement', cf. (i)/(ii) ci-dessous.

- (i) *Zhāngsān fēichāng gāoxìng.*  
 Zhangsan extrêmement content  
 Zhangsan est extrêmement content.
- (ii) *#Zhě ge zhuōzi fēichāng yuánde.*  
 Ce CL table extrêmement rond  
 #Cette table est extrêmement ronde.

part, l'existence de l'implicature de 'changement' attribuée aux adverbes aspectuels dans ce contexte (Löbner, 1989, 1999), qu'on observe d'ailleurs aussi à propos de (3.37) ; d'autre part, elle prédit l'inacceptabilité des propositions dans lesquelles les adverbes modifient des propriétés non gradables et qui ne peuvent pas non plus, pour des raisons pragmatiques, être attribuées de manière transitoire. C'est le cas bien connu des prédicats comme *yǒnghénde* '(être) éternel' en (3.38).

- (3.38) #*Zuànshí hái (shì) yǒnghénde.*  
 Diamant HAI être éternel  
 #Les diamants sont encore éternels.

Dans le chapitre 4, nous discuterons spécifiquement l'occurrence de *hái* comme modifieur de propriétés gradables. Nous montrerons, en particulier, que la contribution de *hái* en tant qu'opérateur additif et répétitif restreint à un intervalle homogène peut expliquer aussi les caractéristiques spécifiques à son interprétation dans ce contexte.

## b. Distribution

En tant qu'adverbe de répétition, *hái* est restreint dans une position préverbiale, où il précède aussi le morphème aspectuel de l'aspect imperfectif *zai*, cf. (3.39) vs. (3.32).

- (3.39) a. \**Zhāngsān zai hái shuìjiào.*  
 Zhangsan ASP HAI dormir

Il précède aussi, dans l'ordre linéaire, la négation prédicative ; la position syntaxique semble encore une fois correspondre au rapport de portée entre les deux opérateurs, car l'interprétation obtenue est celle d'une non-instanciation d'une propriété d'état ou d'événement qui perdure dans le temps.

- (3.40) a. *Dōu shíyī diàn, Bǎobèi hái méi shuìjiào!*  
 Tout onze heure Trésor HAI NEG dormir  
 Il est déjà onze heures, et notre petit chéri ne dort pas encore!
- b. \**Dōu shíyī diàn, Bǎobèi méi hái shuìjiào!*  
 Tout onze heure Trésor NEG HAI dormir

La question de la distribution de *hái* par rapport aux auxiliaires modaux présente une problématique spécifique. Pour ce qui concerne les auxiliaires non-radicaux, on observe que, comme c'est le cas pour *yòu* (3.28a,b), *hái* apparaît en principe dans deux rapports de portée possibles, qui trouvent un reflet dans l'interprétation (3.41a,b).

- (3.41) a. *Tā hái néng yǒu diǎn lèi.*  
 Il HAI être possible avoir un peu fatigué  
 Il est encore possible qu'il soit un peu fatigué.
- b. *Tā kěnéng hái yǒu diǎn lèi.*  
 Il être possible HAI avoir un peu fatigué  
 Il est possible qu'il soit encore un peu fatigué.

Les modaux radicaux semblent en revanche, à première vue, être exclus à droite de l'adverbe.

- (3.42) a. *Yèyè hái kěyǐ kāichē.*  
 Grand-père HAI être permis conduire  
 Papy peut encore conduire sa voiture.
- b. *\*Yèyè kěyǐ hái kāichē.*  
 Grand-père être permis HAI conduire

Les modaux radicaux constituent cependant un contexte plus problématique pour la vérification de la distribution de l'adverbe, et ce pour deux raisons.

D'un côté, *hái* présente des contraintes aspectuelles qui lui interdisent de modifier des prédicats événementiels qui ne soient pas modifiés par l'aspect imperfectif; or, les prédicats événementiels imperfectifs sont difficilement enchâssables sous un opérateur modal de type radical.

- (3.43) *#Yèyè kěyǐ hái zài kāichē.*  
 Grand-père être permis HAI ASP conduire  
 (# Il est encore permis à Papy d'être en train de conduire la voiture.)

Comme le montre aussi l'inacceptabilité de la traduction française de (3.43), cette restriction aspectuelle semble une contrainte plus générale qu'on peut vérifier à travers les langues; nous reviendrons sur cette caractéristique des rapports entre aspect et modalité en chapitre 5.

De l'autre côté, les prédicats exprimant des états sont exclus aussi en raison de contraintes pragmatiques; il est difficile, par exemple, d'exprimer la capacité pour un sujet de se trouver dans un état particulier. Ainsi, le modal *néng* 'pouvoir', qui accepte une lecture tant d'opérateur radical ('être capable') que d'opérateur non radical ('être possible'), en (3.41a) reçoit seulement une interprétation de modal non radical, ayant, dans ce cas, une lecture épistémique.

Pour l'instant, nous considérons ainsi que la distribution de *hái* par rapport aux opérateurs préverbaux que nous avons mentionnés peut se résumer comme en FIG. 3.2.



ModNonRadicaux	HAI	Neg	ModRad/NonRad	AspImp	VP
<i>kěnéng</i>	<i>hái</i>	<i>méi/bu</i>	<i>kěnéng/kěyǐ</i>	<i>zài</i>	<i>shuìjiào</i>

FIG. 3.2 – Distribution de *hái*

Si nous comparons la distribution de *hái* et *yòu* en FIG. 3.1, il apparaît que les deux adverbes présentent une distribution identique par rapport aux opérateurs modaux et à la négation. L'interprétation distincte des deux adverbes, et les différentes restrictions aspectuelles, suggèrent pourtant que *hái* et *yòu* ne peuvent être considérés en commutation. Cette constatation nous conduira à proposer, au paragraphe 3.2.4, d'analyser la distribution des deux adverbes par rapport à d'autres constituants dans la phrase.

### 3.2.3 L'adverbe incrémental *zài*

#### a. Interprétation

L'adverbe de répétition *zài* peut indiquer la continuation d'une activité à travers la répétition d'un (sous-)événement identifié par le complément du verbe (3.44a), ou bien la réinstanciation d'un état vérifié antérieurement (3.44b).

- (3.44) a. *Zhāngsān xiǎng zài chī yī ge mánggǔo.*  
 Zhangsan vouloir ZAI manger un CL mangue  
 Zhangsan veut manger encore une mangue.
- b. *Xiàtiān de shíhòu, píngguǒ huì zài shǔ (le).*  
 Été STR temps pomme MOD ZAI mûre (LE)  
 En été, les pommes seront de nouveau mûres.

Les deux exemples en (3.44) nous permettent déjà de mettre en évidence les principales différences entre *zài* et les adverbes *hái* et *yòu* que nous avons considérés jusqu'à présent.

La première distinction concerne l'aspect lexical du prédicat. Au contraire de *yòu*, *zài*, en association avec un verbe d'activité comme *chī* 'manger' en (3.44a) n'implique pas nécessairement la répétition d'une occasion particulière de manger, mais indique plutôt la continuation de l'activité à travers la répétition d'un sous-intervalle, identifié dans ce cas par l'objet direct qui quantifie l'action. Ainsi, *zài* peut modifier le prédicat dans un contexte où Zhangsan a mangé plusieurs mangues, et il veut en manger une de plus ; dans ce contexte, l'adverbe *yòu* serait moins naturel, cf. (3.45a/b).

- (3.45) a. *Zhāngsān yǐjīng chī le sān ge mángguǒ,*  
 Zhangsan déjà manger ASP trois CL mangue  
*xiànzài xiǎng zài chī yī ge.*  
 maintenant vouloir ZAI manger un CL  
 Zhangsan a déjà mangé trois mangues, maintenant il veut en manger encore une.
- b. *?Zhāngsān yǐjīng chī le sān ge mángguǒ,*  
 Zhangsan déjà manger ASP trois CL mangue  
*xiànzài yòu xiǎng chī yī ge.*  
 maintenant YOU vouloir manger un CL  
 (Zhangsan a déjà mangé trois mangues, maintenant il veut en manger une de nouveau.)

Deuxièmement, au contraire de *hái*, *zài* ne peut modifier des prédicats strictement homogènes, comme les états ou les événements marqués par l’aspect imperfectif. Ainsi, l’adverbe peut modifier un prédicat d’état comme *shǔ* ‘être mûr’ seulement si le prédicat est compris comme exprimant un changement qui implique la réinstanciation d’un état vérifié en précédence (cf. (3.44b)). De même, *zài* ne peut modifier les prédicats faiblement homogènes, comme les activités atéliques telles *pǎo(bù)* ‘courir’ en (3.46a)<sup>11</sup>; pour que la phrase soit acceptable, l’intervalle qui instancie l’événement répété par *zài* doit être exprimé explicitement par un complément de mesure postverbal (3.46b).

- (3.46) a. *?/\*Zhāngsān xiǎng zài pǎobù.*  
 Zhangsan vouloir ZAI courir
- b. *Zhāngsān xiǎng zài pǎo yī huìr/ liǎng gōngmǐ.*  
 Zhangsan vouloir ZAI courir un peu/ deux km  
 Zhangsan veut courir encore un peu/deux km.

Cette caractéristique semble rapprocher l’adverbe de la classe des ad-  
 verbes que nous avons définis comme ayant une lecture incrémentale, comme  
 c’est le cas de *encore* dans la traduction française. Tout comme *encore*,  
 d’ailleurs, *zài* permet aussi des conditions très amples d’identification de

<sup>11</sup>Rappelons que le prédicat *pǎobù* ‘courir’, en tant que verbe d’activité atélique, se compose du verbe lexical *pǎo* suivi de son objet interne *bù* ‘pas’, qui n’a pas, dans ce cas, la valeur compositionnelle d’un complément direct capable de mesurer l’intervalle pertinent.

l'antécédent en cas de vérification contextuelle, cf. (3.47) et aussi notre discussion de la lecture 'séquentielle' de l'adverbe en paragraphe 3.1.1.

- (3.47) a. *Zuótiān xiàwǔ wǒ xiān dǎsǎo fángzi yīdiǎn,*  
 Hier après-midi je d'abord balayer maison un-peu,  
*zài qù kàn diānyǐng.*  
 ZAI aller regarder film  
 Hier après-midi, j'ai d'abord fait un peu de ménage et  
 ensuite je suis allée au cinéma.
- b. *Dào le Nánjīng Dàshà duìmiàn, xiān yòu*  
 Arriver ASP Nanjing palais en-face, d'abord droite  
*zhuǎn zài zuǒ zhuǎn, jiē Huánshān*  
 tourner ZAI gauche tourner prendre Huanshan  
*dàlù.*  
 boulevard  
 Une fois arrivé devant le Nanjing Palace, il faut d'abord  
 tourner à droite, ensuite tourner à gauche et prendre le Bd.  
 Huanshan.

Toutefois, la caractéristique péculiaire de *zài*, qui motive en grand partie notre choix d'étudier plus spécifiquement cet adverbe en chapitre 5, est constituée par les restrictions distributionnelles que l'adverbe subit par rapport au temps et à la modalité de la phrase. Comme le montrent les exemples (3.48a,b), *zài* devient inacceptable si, au moment correspondant au temps de référence de la phrase, le prédicat est explicitement marqué comme étant réalisé.

- (3.48) a. *\*Zhāngsān zài chī le yī ge mánggǔo.*  
 Zhangsan ZAI manger ASP un CL mangue  
 (Zhangsan a mangé encore une mangue.)
- b. *\*Zhāngsān zài pǎo le yī huìr/ liǎng gōngmǐ.*  
 Zhangsan ZAI courir ASP un peu/ deux km  
 (Zhangsan a couru encore un peu/deux km.)

La restriction de l'adverbe aux contextes 'prospectifs' est à l'origine de la caractérisation de *zài* comme adverbe confiné aux contextes 'virtuels', que l'on retrouve souvent dans la littérature linguistique.<sup>12</sup> En effet, le chinois étant une langue pauvre en morphologie verbale pour exprimer les relations temporelles, la prospectivité du prédicat est souvent signalée en ayant recours à des auxiliaires modaux.

<sup>12</sup>Liu (2001); cf. aussi Alleton (1972), en particulier le passage cité à propos de *yòu* et *zài* au paragraphe 3.1.1.b.

Cependant, la caractérisation en termes de ‘virtualité’ mérite d’être précisée, notamment vis-à-vis des contextes comme (3.49) ci-dessus, où le temps de référence est situé dans le passé du moment d’énonciation, et la prospectivité concerne des événements qui, à l’heure où on parle, peuvent être déjà réalisés.

- (3.49) a. *Nà yī tiān, Zhāngsān shuō ta hòulái huì*  
 Ce un jour Zhangsan dire il successivement MOD  
*zài qù Zhōngguó; sān tiān hòu, tā dào le*  
 ZAI aller Chine trois jour après il arriver ASP  
*Běijīng.*  
 Pékin  
 Ce jour-là, Zhangsan a dit qu’il irait en Chine par la suite ;  
 trois jours après, il était arrivé à Pékin.

Nous allons aborder plus particulièrement la question des rapports entre temps et modalité en chapitre 5, où nous analyserons plus en détail la distribution de *zài* par rapport aux différents opérateurs modaux.

Enfin, nous signalons aussi une dernière caractéristique, liée cette fois-ci à l’interprétation de la présupposition de *zài*, qui découle aussi, à nos yeux, des restrictions distributionnelles subies par l’adverbe. En cas d’accommodation de la présupposition par l’interlocuteur, *zài* peut véhiculer, outre la lecture répétitive selon laquelle un événement passé est censé se reproduire (3.50a), une deuxième interprétation distincte de la précédente, que nous avons appelées ‘annulative’, selon laquelle un événement qui était censé se produire doit être reporté dans le futur (3.50b).

- (3.50) a. *Míngtiān tā huì zài qù Xiānggǎng.*  
 Demain il MOD ZAI aller Hong Kong  
 Demain il ira de nouveau à Hong Kong.  
 b. *Tā míngtiān zài qù Xiānggǎng.*  
 Il demain ZAI aller Hong Kong  
 Il ira a Hong Kong seulement demain.

Comme on peut le voir en considérant le contraste entre (3.50a/b) ci-dessus, la deuxième interprétation s’accompagne aussi de différences syntaxiques. Il s’agit notamment de la position de l’adverbial de temps *míngtiān* ‘demain’ et de la présence vs. absence de l’auxiliaire modal. Ces deux caractéristiques distributionnelles ont été souvent négligées dans la littérature précédente<sup>13</sup> ; dans le chapitre 5, nous essayerons, au contraire, de mettre en relation ces observations avec cette interprétation spécifique de *zài*.

<sup>13</sup>Une exception à cet égard est constituée par l’analyse de Lin & Liu (2006), qui diffère pourtant sous plusieurs respects de notre propre proposition.

## b. Distribution

L’adverbe *zài* présente une distribution très contrainte à l’intérieur du syntagme verbal. L’adverbe précède le verbe lexical, et suit dans tous les cas les auxiliaires modaux, tant radicaux (3.51) que non radicaux (3.52).

(3.51) a. *Zhāngsān kěyǐ zài qù Xiānggǎng.*  
Zhangsan être permis ZAI aller Hong Kong  
Zhangsan peut aller encore à Hong Kong.

b. *\*Zhāngsān zài kěyǐ qù Xiānggǎng.*  
Zhangsan ZAI être permis aller Hong Kong

(3.52) a. *Zhāngsān kěnéng zài qù Xiānggǎng.*  
Zhangsan être possible ZAI aller Hong Kong  
Il est possible que Zhangsan aille encore à Hong Kong.

b. *\*Zhāngsān zài kěnéng qù Xiānggǎng.*  
Zhangsan ZAI être possible aller Hong Kong

Finalement, l’adverbe apparaît aussi à droite de la négation prédicative *bu*, cf. (3.53). L’interprétation véhiculée par l’adverbe dans les contextes négatifs est celle de la cessation d’une activité ou la non-répétition d’un événement qui a eu lieu auparavant.

(3.53) *Zhāngsān bu huì zài qù Xiānggǎng.*  
Zhangsan NEG MOD ZAI aller Hong Kong  
Zhangsan n’ira plus à Hong Kong.

Une exception apparente à cette dernière généralisation est représenté par la séquence *zai bu* (3.54), dont nous parlerons plus spécifiquement au paragraphe 5.2.1.

(3.54) *Zhāngsān zài bu huì qù Xiānggǎng.*  
Zhangsan ZAI NEG MOD aller Hong Kong  
Zhangsan n’ira plus (jamais) à Hong Kong.

Nous montrerons que la position de *zài* à gauche du morphème négatif est le résultat du mouvement de l’adverbe motivé par des exigences de focus.

Nous résumons aussi, en FIG. 3.3, la distribution de *zài* par rapport aux opérateurs préverbaux considérés ici.

### 3.2.4 Position syntaxique respective

Afin de pouvoir déterminer la position respective des trois adverbes dans la phrase, nous allons tout d’abord résumer, en FIG. 3.4, les caractéristiques

ModNonRadicaux	Neg	ModRad/NonRad	ZAI	VP
<i>kěnéng</i>	<i>bu</i>	<i>kěnéng/kěyǐ</i>	<i>zài</i>	<i>qu Xiānggǎng</i>

FIG. 3.3 – Distribution de *zài*

distributionnelles que nous avons mises en évidence dans les paragraphes précédents. Comme c'est souvent le cas pour le chinois, en effet, les différences de portée entre les trois adverbes peuvent être mises en évidence par leur position respective dans l'ordre linéaire de la phrase (Huang, 1982).

ModNonRad	YOU/HAI	Neg	ModRad/NonRad	ZAI	VP
<i>kěnéng</i>	<b><i>yòu/hái</i></b>	<i>bu/mei</i>	<i>kěnéng/kěyǐ</i>	<b><i>zài</i></b>	<i>lèi/shuǐjiào</i>

FIG. 3.4 – Distribution respective de *yòu*, *hái* et *zài*

La position respective de *hái* et *zài*, d'un côté, et de *yòu* et *zài*, de l'autre, peuvent être vérifiées aussi sur la base de la position des adverbes en cas de cooccurrence, cf. (3.55) et (3.56).

(3.55) *Zhāngsan hái xiǎng zài qù Xiānggǎng.*  
 Zhangsan HAI vouloir ZAI aller Hong Kong  
 Zhangsan veut encore aller une fois de plus à Hong Kong.

(3.56) *Zhāngsan yòu yào zài qù Xiānggǎng.*  
 Zhangsan YOU devoir ZAI aller Hong Kong  
 Zhangsan doit de nouveau aller une fois de plus à Hong Kong.

Pour la position respective de *hái* et de *yòu*, la question est plus difficile à résoudre, car, d'une part, les deux adverbes semblent occuper une même position par rapport aux opérateurs modaux et à la négation, et, d'autre part, ils semblent aussi être en distribution complémentaire par rapport aux contextes d'occurrence.

Nous proposons d'expliquer la complémentarité des deux adverbes comme une contrainte sémantique et non nécessairement structurale.<sup>14</sup> Du point de vue sémantique, *hái* et *yòu* sont souvent en distribution complémentaire à cause de leur sélection aspectuelle : selon la définition des adverbes répétitifs que nous avons adoptée dans notre étude, en tant qu'adverbe véhiculant

<sup>14</sup>Cette position est d'ailleurs défendue aussi, même si dans des termes différents, par Tsai (1995 : 201-202).

une lecture continuative *hái* est compatible en principe avec des intervalles ouverts, tandis que l’adverbe itératif *yòu* exige un intervalle borné.

Nous pouvons cependant montrer que ces restrictions aspectuelles ont un reflet dans la distribution, et que les deux adverbes occupent deux positions distinctes dans la structure, en considérant leur distribution par rapport à d’autres éléments de la phrase en chinois. Nous allons considérer en particulier, dans la suite, les adverbiaux de temps et de lieu.

### Position respective de *hái* et *yòu*

Les deux adverbes *yòu* et *hái* ont été rarement l’objet d’une étude contrastive.<sup>15</sup> Les analyses contrastives ont plutôt tendance à comparer *hái* avec *zài* (Chang, 1985) ou *yǐjīng* ‘déjà’ (Alleton, 1972) et à grouper *yòu* et *zài* (Alleton, 1972; Lin & Liu, 2006). Le manque d’intérêt pour une analyse contrastive de *hái* et *yòu* est peut-être dû au fait que les deux adverbes ne sont jamais en cooccurrence, ce qui rend plus difficile la tâche de rendre compte de leur position syntaxique respective. Nous montrerons cependant dans la discussion suivante qu’il est possible de déterminer l’ordre respectif des deux adverbes en considérant leur position par rapport à d’autres éléments de la phrase. Nous nous attacherons ensuite à montrer comment ces positions distinctes peuvent être mises en relation avec les alternances aspectuelles que nous avons rendues responsables, dans notre hypothèse, de la différence interprétative entre *hái* et *yòu*.

Tang (1990), mais aussi Lu (2003), proposent de situer le lieu d’adjonction des adverbiaux locatifs et temporels au même niveau dans la hiérarchie de la phrase en chinois. Les auteurs remarquent que ces adverbiaux partagent en effet la même distribution relativement à la projection modale (VMod) et au sujet de la phrase.

Ainsi, selon Lu (2003 : 99), dans les exemples (3.57) et (3.58) l’adverbial de temps *zài 2008 nián* ‘en 2008’ et l’adverbial de lieu *zài Běijīng* ‘à Pékin’ sont situés, respectivement, au niveau de CP en (3.57/3.58.a), au niveau de IP en (3.57/3.58.b) et au niveau de PrP (PredicatePhrase) en (3.57/3.58.c). L’agrammaticalité de (3.57/3.58.d) montre, en revanche, qu’aucun de ces adverbiaux peut se trouver dans une position qui suit le syntagme prédicatif.<sup>16</sup>

- (3.57) a. [Zài 2008 nián] Zhāngsān yào qǔxiāo hétóng.  
 En 2008 année Zhangsan MOD annuler contrat

<sup>15</sup>Outre à l’étude distributionnelle de Tsai (1995), déjà citée, une comparaison entre *hái* et *yòu* est brièvement mentionnée sous l’entrée de *yòu* en Lü (1981)

<sup>16</sup>Nous avons adaptés les séries d’exemples en (3.57) et (3.58) de Lu (2003 : 99 ss.).

En 2008 Zhangsan doit annuler son contrat.

- b. *Zhāngsan [zài 2008 nián] yào qǔxiāo hétong.*  
Zhangsan en 2008 année MOD annuler contrat  
Zhangsan en 2008 doit annuler son contrat.
- c. *Zhāngsan yào [zài 2008 nián] qǔxiāo hétong.*  
Zhangsan MOD en 2008 année annuler contrat  
Zhangsan doit annuler son contrat en 2008.
- d. *\*Zhāngsan yào qǔxiāo hétong [zài 2008 nián].*  
Zhangsan MOD annuler contrat en 2008 année
- (3.58) a. *[Zài Běijīng] Zhāngsan yào qǔxiāo hétong.*  
A Pékin Zhangsan MOD annuler contrat  
A Pékin Zhangsan doit annuler son contrat.
- b. *Zhāngsan [zài Běijīng] yào qǔxiāo hétong.*  
Zhangsan à Pékin MOD annuler contrat  
Zhangsan à Pékin doit annuler son contrat.
- c. *Zhāngsan yào [zài Běijīng] qǔxiāo hétong.*  
Zhangsan MOD à Pékin annuler contrat  
Zhangsan doit annuler son contrat à Pékin.
- d. *\*Zhāngsan yào qǔxiāo hétong [zài Běijīng].*  
Zhangsan MOD annuler contrat à Pékin

Toutefois, en particulier quand les adverbiaux de temps et de lieu sont situés au niveau de IP (cfr. (3.57/3.58.b)), les deux classes sémantiques occupent deux positions distinctes (Tsai, 1995), ce qui apparaît comme une contrainte d'ordre dans les situations de cooccurrence (3.59).

- (3.59) a. *Zhāngsan [zài 2008 nián] [zài Běijīng] yào qǔxiāo*  
Zhangsan en 2008 année à Pékin MOD annuler  
*hétong.*  
contrat  
Zhangsan en 2008 à Pékin doit annuler son contrat.
- b. *\*Zhāngsan [zài Běijīng] [zài 2008 nián] yào*  
Zhangsan à Pékin en 2008 année MOD  
*qǔxiāo hétong.*  
annuler contrat

Cette contrainte d'ordre dans le positionnement se révèle particulièrement intéressante vis-à-vis de la distribution des deux adverbes *yòu* et *hǎi*.



Nous remarquons en effet que *yòu* peut seulement précéder un adverbial de temps tel *zài 2008 nián* ‘en 2008’ (3.60a/b), mais il peut en revanche précéder ou suivre l’adverbial de lieu *zài Běijīng* ‘à Pékin’, cf. (3.60a/c).<sup>17</sup>

- (3.60) a. *Zhāngsān [zài 2008 nián] [zài Běijīng] yòu yào*  
 Zhangsan en 2008 année à Pékin YOU MOD  
*qǔxiāo hétong.*  
 annuler contrat  
 Zhangsan en 2008 à Pékin doit de nouveau annuler son contrat.
- b. \**Zhāngsān yòu [zài 2008 nián] [zài Běijīng] yào qǔxiāo hétong.*  
 Zhangsan YOU en 2008 année à Pékin MOD annuler contrat
- c. *Zhāngsān [zài 2008 nián] yòu [zài Běijīng] yào*  
 Zhangsan en 2008 année YOU à Pékin MOD  
*qǔxiāo hétong.*  
 annuler contrat  
 Zhangsan en 2008 de nouveau doit annuler son contrat à Pékin.

L’adverbe *hái* présente en revanche une distribution différente. *Hài* ne peut jamais précéder dans l’ordre linéaire de la phrase un adverbial, qu’il s’agisse d’un adverbial de temps ou de lieu (3.61.b/c).

- (3.61) a. *Zhāngsān [zài 2008 nián] [zài Běijīng] hái yào*  
 Zhangsan en 2008 an à Pékin HAI MOD  
*qǔxiāo hétong.*  
 annuler contrat  
 Zhangsan en 2008 à Pékin doit encore annuler son contrat.
- b. \**Zhāngsān hái [zài 2008 nián] [zài Běijīng] yào qǔxiāo hétong.*  
 Zhangsan HAI en 2008 nián à Pékin MOD annuler contrat
- c. \**Zhāngsān [zài 2008 nián] hái [zài Běijīng] yào qǔxiāo hétong.*  
 Zhangsan en 2008 an HAI à Pékin MOD annuler contrat

Cette différence distributionnelle est, à notre avis, le reflet du fait que *yòu* est situé dans une position hiérarchiquement plus haute que *hái* dans la structure. Si nous considérons finalement la position de *zài*, nous obtenons ainsi l’ordre en (3.62).

- (3.62) [<sub>IP</sub> (adverbiaux de temps) **YOU** (adverbiaux de lieu) [<sub>XP</sub> **HAI** [VMod  
 [PrP adverbiaux de temps et de lieu [ **ZAI** [V...]]]]]]

<sup>17</sup>Exemple adapté de Tsai (1995 : 159), ex. 123.

### 3.2.5 Conclusions

Nous pouvons maintenant essayer d'interpréter la séquence en (3.62) dans le cadre d'une projection étendue du syntagme verbal, en analogie avec la proposition que nous avons avancée pour les adverbes répétitifs dans les langues romanes.

Suivant l'hypothèse du placement des adverbiaux de lieu et de temps proposée par Tang (1990), *yòu* se trouverait donc dans le domaine de IP, tandis que *zài* serait situé plutôt à l'intérieur du syntagme prédicatif PrP. Ces deux lieux d'adjonction reflètent les contraintes de sélection aspectuelle des deux adverbes qui sont à l'origine de leur différentes interprétations. En particulier, si nous supposons que *yòu* est situé à l'extérieur du syntagme prédicatif, la lecture itérative s'explique par la portée large de l'adverbe sur l'ensemble de l'intervalle qui caractérise l'événement ou l'état décrits par le prédicat. Au contraire, l'appartenance de *zài* à la zone sémantique du prédicat pourrait expliquer la lecture incrémentale de l'adverbe par sa portée sur la structure interne du VP.

Le cas plus délicat est encore une fois celui concernant l'adverbe *hái*, qui est situé, dans la structure en (3.62), dans une position intermédiaire entre le domaine de IP et les verbes modaux.<sup>18</sup> Nous voudrions suggérer de caractériser la position de *hái* en analogie avec la position syntaxique de *encore* continuatif, que nous avons défini, au terme de la discussion dans le chapitre précédent, un adverbe appartenant à la zone sémantique de l'aspect supérieur (Higher Aspect), qui modifie l'intervalle d'instanciation du prédicat. Nous avons vu, en effet, que la distribution de l'adverbe est conditionnée davantage par l'aspect grammatical du prédicat que par son aspect lexical. En particulier, l'opposition entre événements atéliques (3.63a) ou atéliques (3.63b) n'est plus pertinente une fois que les opérateurs aspectuels assurent la présence d'un intervalle ouvert ayant une structure strictement homogène.

- (3.63) a. *Zhāngsān hái zài chīfàn.*  
Zhangsan HAI ASP manger-nourriture

---

<sup>18</sup>Bien que, dans la proposition de Tang (1990), la projection modale VMod ne soit pas caractérisée plus précisément, à la lumière des observations que nous avons avancées à propos de la distribution de *hái* vis-à-vis des opérateurs modaux, nous pouvons maintenant caractériser la projection VMod comme étant en particulier la position de base des modaux radicaux. Nous avons vu, en effet, en (3.42) que la contrainte de positionnement de *hái* concerne plus spécifiquement les opérateurs modaux radicaux, orientés vers le complément interne du verbe plutôt que vers le locuteur, et donc situés plus probablement à l'intérieur de la projection étendue du prédicat (Tenny, 2000).

Zhangsan est/était encore en train de manger.

b. *Zhāngsān hái zài chī yī ge mánggǔo.*

Zhangsan HAI ASP manger un CL mangue

Zhangsan est encore en train de manger une mangue.

Dans une projection étendue du syntagme verbal, nous pouvons donc représenter les trois adverbes comme en FIG. 3.5.

Tense	ModNonRad	HigherAsp	[ <i>PreDP</i> Suj	ModRad	MiddleAsp	V	IntAsp
<i>2008 nián</i>	<i>kěnéng</i>	<b><i>yòu hái</i></b>	Zhangsan	<i>kěyǐ</i>	<b><i>zài</i></b>	<i>pǎo</i>	<i>yī diǎn</i>

FIG. 3.5 – Distribution de *yòu*, *hái* et *zài* par rapport aux zones sémantiques du VP

Dans la suite de notre travail, nous allons garder la généralisation concernant la distribution des adverbes représentée en FIG. 3.5.

Dans les chapitres suivants, nous nous proposons de développer plus en détail l'analyse de l'adverbe continuatif *hái* et de l'adverbe incrémental *zài*, en nous concentrant sur des aspects spécifiques de leur distribution et de leur interprétation. Nous montrerons, en particulier, que l'adverbe *hái*, tant dans sa lecture aspectuelle que dans son emploi comme modifieur de propriétés gradables, doit être compris comme un adverbe externe au syntagme prédicatif. De même, nous proposerons une analyse de *zài* selon laquelle ses propriétés sémantiques dépendent directement de sa position d'adverbe interne au GV, se trouvant dans la portée des principaux opérateurs modaux.



# Chapitre 4

## L’adverbe *hái* et les propriétés gradables

### 4.1 Introduction

Il a été observé depuis longtemps que les adverbes ‘aspectuels’ dans la plupart des langues possèdent la capacité de s’associer à des domaines différents, et donnent lieu à des lectures dans certains cas ambiguës.<sup>1</sup> L’adverbe du chinois mandarin *hái*, tout comme l’adverbe *encore* du français, quand il apparaît avec un prédicat gradable comme *niánqīng* ‘être jeune’ en (4.1), peut donner lieu à trois interprétations distinctes, desambiguïsées par les propositions en (4.2a-c), et que nous appellerons les lectures ‘continuative’ (4.2a), ‘comparative’ (4.2b) et ‘marginale’ (4.2c) de l’adverbe.

(4.1) a. *Zhāngsān hái niánqīng.*  
Zhangsan HAI jeune  
Zhangsan est encore jeune.

(4.2) a. *Zhāngsān hái niánqīng (tā kěndìng bu néng zhīdào)!*  
Zhangsan HAI jeune il sûrement NEG MOD  
savoir  
Zhangsan est encore jeune (c’est clair qu’il ne peut pas le savoir!)

b. *Zhāngsān bǐ Lǐsì hái niánqīng.*  
Zhangsan BI Lisi HAI jeune

---

<sup>1</sup>Voir par exemple, entre autres, König (1977, 1991), Löbner (1989, 1999), Michaelis (1993), Ippolito (2004) pour les langues germaniques ; pour les langues romanes, Borillo (1984), Victorri & Fuchs (1992), Tovenà (1996).

Zhangsan est encore plus jeune que Lisi.

- c. *Zhāngsān hái (suàn) niánqīng.*  
Zhangsan HAI (considérer) jeune  
Zhangsan doit être encore considéré jeune.

L’ambiguïté de *hái* a trouvé dans la littérature des explications qui, tout en différant sur certains points, partagent aussi des intuitions majeures. D’un côté, par exemple, Alleton (1972) propose de décrire les traits sémantiques communs aux emplois de *hái* en (4.2a-b) à travers les concepts de ‘*continuité* et de *prolongation* de l’action signifiée par le prédicat’, qui se déclinent en ‘*persistance dans le temps* [...], *prolongement d’une série* [...], *accroissement d’un degré*, [...] *persistance, prolongement en dépit de ou au delà* des obstacles [...]’ (p. 117). En ayant référence en particulier à ce dernier point, et en analogie aussi avec les études portant sur les langues occidentales, Paris (1988) et Liu (2001), tout en donnant des analyses en partie différentes, proposent d’analyser *hái* comme un adverbe scalaire, qui aurait la fonction de signaler que l’élément asserté doit être considéré comme le plus haut ou comme le plus pertinent d’un ensemble ordonné.

Les points communs aux trois propositions mentionnées, qui sont explicités de manière plus directe dans le travail de Yeh (1998), sont les suivants : (a) *hái* est, dans tous les cas, associé avec un domaine ordonné (le temps, les degrés ou plus généralement une série d’éléments) et (b) *hái* est un adverbe additif, dont la contribution sémantique doit être comprise comme étant de type présuppositionnel. Ce dernier point est naturellement implicite dans l’analyse de *hái* comme adverbe scalaire, mais il sous-entend aussi à la notion de ‘*continuation*’ évoquée par Alleton (1972).

Dans ce chapitre, nous proposerons une analyse de l’adverbe qui partage ces deux présupposés théoriques, mais qui en même temps s’éloigne des analyses précédentes sous plusieurs respects. En particulier, nous montrerons que les différentes facettes interprétatives de *hái* peuvent être expliquées à partir de sa caractérisation comme • *adverbe répétitif associé à un intervalle*, c’est-à-dire à un ensemble ordonné dont la dénotation est constituée d’un nombre fini d’éléments.

L’implication de cette définition est double. D’une part, nous montrons que la restriction de l’application de *hái* à un intervalle convexe, qui nous ferons découler en particulier de l’emploi continuatif de l’adverbe (4.2a), nous permet d’expliquer la plupart des effets ‘scalaires’, observés plus particulièrement en (4.2b-c). D’autre part, nous défendrons aussi l’hypothèse selon laquelle *hái* ne peut être considéré, à proprement parler, comme un item de scalarité, car l’adverbe, au contraire des opérateurs définis généralement scalaires comme *even* en anglais et *même* en français (Fauconnier, 1975; König,

1991), ne signale pas, par lui même, la présence d'un ordre dans l'ensemble d'alternatives; la présence d'un ordre, au contraire, est déjà implicite au domaine d'association, et, de plus, comme nous le montrerons en particulier en considérant l'emploi 'comparatif' de l'adverbe, l'argument de *hái* n'est pas posé comme étant nécessairement le plus haut ou le plus pertinent parmi les alternatives dans l'intervalle considéré.

La discussion est organisée de la façon suivante. Dans la dernière partie de cette section introductive, nous allons considérer brièvement la lecture 'continuative' de l'adverbe, que nous décrirons plus généralement en analogie avec la lecture continuative des adverbes de répétition (cf. chapitre 2). Nous montrerons que *hái* modifie, dans tous les cas, un événement non borné, et que cette restriction peut être expliquée en particulier par sa position syntaxique dans la phrase.

Dans la suite de l'exposition, nous nous concentrerons plus spécifiquement sur l'analyse de *hái* dans les propositions comparatives.<sup>2</sup> Nous avons deux raisons pour cela. Premièrement, bien que, comme nous l'avons souligné au début de ce paragraphe, on puisse compter un nombre important d'études sémantiques concernant les adverbes aspectuels dans plusieurs langues, la contribution sémantique de ces opérateurs dans le contexte des propositions explicitement comparatives a souvent été négligée.<sup>3</sup> La deuxième motivation, et la plus importante, consiste en ce que l'analyse de ce contexte nous permet de mettre en évidence de manière plus précise les caractéristiques sémantiques de *hái* au centre de notre analyse. En particulier, la nature non proprement scalaire de *hái* apparaîtra lorsque nous mettrons en parallèle, à la section 4.5.3, l'interprétation de *hái* et de l'adverbe de degré *gèng*, que nous décrirons au contraire comme un opérateur véhiculant une contribution d'ordre scalaire (section 4.4).

Finalement, la focalisation de notre étude sur les propositions comparatives nous conduira, au préalable, à avancer quelques considérations plus générales sur la syntaxe et la sémantique des structures comparatives, ce qui constituera l'objet de l'analyse proposée à la section 4.2 et, plus particulièrement pour ce qui concerne le chinois mandarin, à la section 4.3.

---

<sup>2</sup>Pour la construction comparative en chinois, voir aussi, entre autres, Li & Thompson (1980, 1981), Paris (1984, 2002), Tsao (1989), Paul (1993), Liu (2005, 2007), Liao (2005) et, pour la comparative de supériorité en particulier, cf. section 4.3.2; pour une autre analyse de *hái* dans la construction comparative, cf. Yin (1995).

<sup>3</sup>Ainsi, par exemple, Ippolito (2004) choisit de ne pas traiter du tout cette occurrence de *still* dans son analyse, qui se veut pourtant exhaustive, de l'adverbe.

### 4.1.1 La lecture continuative de *hái*

Dans ce paragraphe, nous allons considérer l'occurrence de *hái* dans son interprétation continuative. Tout au long de ce chapitre, nous défendrons l'hypothèse que les différentes interprétations de *hái* exemplifiées en (4.2) ne dépendent pas d'une ambiguïté structurale de l'adverbe (comme nous avons pu le déterminer, au contraire, dans le cas de *ancora* incrémental et continuatif en chapitre 2), mais plutôt d'une différence dans le type de prédication pertinente. Nous allons donc commencer notre analyse de *hái* continuatif par quelques considérations syntaxiques.

Au chapitre 3, nous avons avancé une hypothèse à propos de la position syntaxique de *hái* en analysant sa distribution par rapport aux deux adverbes de répétition *yòu* et *zài*. Nous avons souligné en particulier les deux points suivants.

1. La position respective de *hái* et *zài* peut être déterminée dans les contextes de cooccurrence des deux adverbes, et semble être la suivante : HAI > ZAI (cf. (4.3)).

(4.3)     Wǒ **hái** yào **zài** qù Xiānggǎng.  
          Je   HAI MOD ZAI aller Hong Kong

Je dois encore aller une fois de plus à Hong Kong.

2. L'ordre respectif de *hái* et de *yòu* est plus compliqué à déterminer, étant donné la difficulté des deux adverbes à apparaître dans les mêmes contextes. Nous avons donc établi leur position respective en nous fondant sur un autre critère, celui de la position de *hái* et de *yòu* par rapport aux adverbiaux de temps et de lieu. En considérant en particulier les cas où les adverbiaux de temps et de lieu se trouvent au niveau de IP (Tang, 1990), nous avons vu que *yòu* peut précéder ou suivre les adverbiaux de lieu (4.4a-b), mais il peut seulement suivre des adverbiaux de temps (4.4c).

(4.4)     a. Zhāngsān [zai 2008 nián] [zai Běijīng] **yòu**  
          Zhangsan en 2008 an à Pékin YOU  
          yào qǔxiāo hétong.  
          MOD annuler contrat

Zhangsan en 2008 à Pékin doit de nouveau annuler son contrat.

          b. Zhāngsān [zai 2008 nián] **yòu** [zai Běijīng]  
          Zhangsan en 2008 an YOU à Pékin  
          yào qǔxiāo hétong.  
          MOD annuler contrat



Zhangsan en 2008 de nouveau doit annuler son contrat à Pékin.

- c. \**Zhāngsan yòu [zai 2008 nián] [zai Běijīng] yào qǔxiāo hétong*

Zhangsan YOU en 2008 an à Pékin MOD annuler contrat

Au contraire, *hái* ne peut jamais se trouver à gauche d'un adverbial, qu'il s'agisse d'un adverbial de temps ou de lieu, cf. (4.5a) vs. (4.5b,c).

- (4.5) a. *Zhāngsan zai 2008 nián zai Běijīng hái yào qǔxiāo hétong.*  
Zhangsan en 2008 an à Pékin  
*qǔxiāo hétong.*

HAI MOD annuler contrat

Zhangsan en 2008 à Pékin doit encore annuler son contrat.

- b. \**Zhāngsan hái zai 2008 nián zai Běijīng yào qǔxiāo hétong.*

Zhangsan HAI zai 2008 nián à Pékin MOD annuler contrat

- c. \**Zhāngsan zai 2008 nián hái zai Běijīng yào qǔxiāo hétong.*

Zhangsan en 2008 an HAI à Pékin MOD annuler contrat

L'ordre linéaire entre les deux adverbes et les deux groupes d'adverbiaux semble ainsi être :

(adverbiaux de temps) **YOU** (adverbiaux de lieu) **HAI**

A partir de ces données distributionnelles, nous sommes ainsi parvenue à établir la position respective des trois adverbes. Etant donné que *hái* précède *zài*, et que d'autre part *yòu* précède *hái*, par transitivité nous obtenons ainsi l'ordre suivant :

$[_{IP}$  (adverbiaux de temps) **YOU** (adverbiaux de lieu)  $[_{XP}$  **HAI**  $[_{VMod}$   $[_{PrP}$  adverbiaux de temps et de lieu  $[_{VP}$  **ZAI** [verbe...

Cette configuration nous a aussi conduite à avancer l'hypothèse que la position de *hái* puisse être mise en parallèle, dans une projection étendue du syntagme verbal, avec celle de *ancora* continuatif, que nous avons défini, au terme de la discussion au paragraphe 2.3.2, comme étant un adverbe appartenant au domaine de l'aspect grammatical.<sup>4</sup>

Cette observation semble trouver une confirmation à l'interface sémantique. En effet, la grammaticalité de *hái* semble dépendre davantage de l'aspect

<sup>4</sup>Plus précisément, dans la structure d'interface proposée par Tenny (2000), *ancora* dans sa lecture continuative semble appartenir à la zone sémantique de l'aspect 'supérieur' (*Higher Aspect*), qui comprend les adverbes dont la distribution est conditionnée principalement par les opérateurs grammaticaux d'aspect (im)perfectif.

grammatical du prédicat que de son aspect compositionnel.<sup>5</sup>

Ainsi, si d'une part *hái* indique la continuation d'un prédicat statif comme *gāoxìng* 'être content' en (4.6), quand l'adverbe modifie un prédicat événementiel (a)télique, les caractéristiques aspectuelles déterminées par les marqueurs d'aspect grammatical semblent devenir pertinentes.

- (4.6) *Zhāngsān hái hěn gāoxìng.*  
 Zhangsan HAI très content  
 Zhangsan est encore (très) content.

Considérons, à titre d'exemple, un verbe d'activité atélique comme *shuìjiào* 'dormir' (4.7). Alors que (4.7a) semble difficilement acceptable dans son interprétation continuative, la même proposition devient grammaticale (4.7b) quand le prédicat est explicitement marqué par le morphème d'aspect progressif *zài* (Smith, 1991).

- (4.7) a. *? ?Zhāngsān hái shuìjiào.*  
 Zhangsan HAI dormir  
 b. *Zhāngsān hái zài shuìjiào.*  
 Zhangsan HAI ASP dormir  
 Zhangsan est encore en train de dormir.

La même observation semble concerner les événements téliques, comme celui dénoté par le prédicat *hē dìyī wǎn tāng* 'boire son premier bol de soupe' en (4.8).

- (4.8) a. *? ?/\*Zhāngsān hái hē dìyī wǎn tāng.*  
 Zhangsan HAI boire premier CL :bol soupe  
 b. *Zhāngsān hái zài hē dìyī wǎn tāng.*  
 Zhangsan HAI ASP boire premier CL :bol soupe  
 Zhangsan est encore en train de boire son premier bol de soupe.

La généralisation descriptive que nous pouvons déduire de ces contrastes semble être la suivante. L'adverbe *hái* est associé avec un prédicat verbal se trouvant dans la portée de l'aspect grammatical imperfectif, et indique, par conséquent, la continuation d'un événement (a)télique.

- (4.9) [ Zhāngsān [<sub>AspP</sub> hái [imperf] [<sub>VP</sub> shuìjiào] ] ]

<sup>5</sup>Nous avons introduit la distinction entre les notions de (a)télicité et (im)perfectivité au chapitre 2. Pour une discussion plus générale de la distinction entre aspect lexical, compositionnel et grammatical, en revanche, le lecteur est adressé, entre autres, à l'ouvrage de Binnick (Binnick, 1991), ainsi qu'à la discussion développée relativement à la langue chinoise en paragraphe 5.2.2.b, chapitre 5.

La lecture continuative de *hái* dans ce contexte peut être expliquée ainsi en parallèle avec celle de *encore/ancora*. Rappelons que nous avons appliqué à *hái* la définition d’un adverbe additif de répétition, ce qui implique la contrainte d’un ordonnement relatif entre l’élément asserté et celui présupposé. Dans le cas du prédicat d’une proposition évaluée dans le temps, l’ordre pertinent est celui donné par le temps d’occurrence des deux événements, qui est introduit de manière déictique par la géométrie temporelle du discours (4.10).<sup>6</sup>

$$(4.10) \quad [[\mathbf{hái}]] =_{def} \text{ ass.} \quad \lambda P \lambda t [P(\epsilon)(t)] \\ \text{présup.} \quad \exists \epsilon_2 [P(\epsilon_2)(t_2) \wedge t_2 < t]$$

En l’absence de l’instanciation de bornes actualisées pour l’intervalle qui instancie l’événement asserté, l’événement présupposé qui, par définition, en partage les mêmes caractéristiques et le précède temporellement, est compris comme appartenant au même intervalle.

La définition de *hái* comme adverbe d’intervalle que nous avons adoptée comme hypothèse de travail dans ce chapitre trouve donc son explication dans les restrictions aspectuelles subies par l’adverbe à l’interface entre syntaxe et sémantique. Nous considérerons, dans la suite, que de cet emploi prédicatif découle aussi le sémantisme de *hái* dans le contexte des propositions comparatives.

En conclusion de cette brève exposition, nous mentionnerons aussi un dernier point qui à première vue semble poser un problème à notre analyse. Tout comme c’est le cas pour les adverbess aspectuels en général, l’occurrence de *hái* est inacceptable avec les prédicats qui ne laissent pas ouverte la possibilité d’un ‘changement’ dans le temps (König, 1977; Löbner, 1989), comme *lǎo* ‘être vieux’ en (4.11).

$$(4.11) \quad \#Zhāngsān \quad hái \quad lǎo \\ \text{Zhangsan} \quad \text{HAI} \quad \text{vieux} \\ \#Zhangsan \text{ est encore vieux.}$$

Cette contrainte, que nous avons décrite comme la possibilité d’un changement, dépend de la présence d’une clôture pour l’intervalle caractérisant le prédicat, qui laisserait ouverte la possibilité d’un changement. L’inacceptabilité de (4.11) a été expliqué dans la littérature tant comme un phénomène d’ordre pragmatique (Löbner, 1989) que comme un trait sémantique inhérent aux adverbess aspectuels (cf. en particulier Stechow (2006)). Quelle que soit la caractérisation correcte, la nécessité d’une clôture n’est pas prédite dans l’analyse qui voit *hái* comme limitée aux intervalles ouverts.

---

<sup>6</sup>Cf., à ce propos, la discussion relative à la déixis temporelle dans l’interprétation de *encore* continuatif, au chapitre 2.

Nous voudrions suggérer que cette contrainte est liée aussi au type de prédication pertinente. En particulier, dans les paragraphes suivants nous allons considérer l’occurrence de *hái* dans les propositions comparatives. Nous montrerons que, dans ce cas aussi, il est possible d’appliquer l’analyse que nous avons justifiée pour l’emploi temporel de l’adverbe, et nous expliquerons l’existence de l’alternance entre les deux lectures continuative et comparative avec les prédicats statifs comme dépendante du type sémantique du prédicat.

Comme nous l’avons rappelé au tout début de cette section introductive, en association avec un prédicat gradable, *hái* peut recevoir deux interprétations, qui correspondent aux deux traductions données pour la phrase en (4.12).

- (4.12) *Zhāngsan hái niánqīng.*  
 Zhangsan HAI jeune
- a. Zhangsan est plutôt jeune/encore plus jeune.
  - b. Zhangsan est encore jeune.

Dans une première interprétation, (4.12) est généralement décrite comme une ‘comparative relative’, dans laquelle l’attribution de la propriété au premier terme de comparaison (le sujet de la phrase) est déterminée par rapport à un deuxième comparant (implicite ou explicite).<sup>7</sup> Dans ce cas, la propriété d’être jeune est considérée comme une propriété *caractérisante* du sujet Zhangsan. *Hái* indiquerait que Zhangsan possède cette propriété à un degré proche de la limite exprimée par le standard choisi (cfr. 4.12.a).

Dans sa deuxième lecture, (4.12) reçoit au contraire une interprétation dans laquelle la propriété d’être jeune est considérée comme une propriété attribuée de façon *temporaire* à Zhangsan. *Hái* reçoit dans ce cas une interprétation proche de son emploi aspectuel : la proposition indique que la propriété d’être jeune peut être attribuée à Zhangsan au moment présent, mais que cette attribution est susceptible d’être fautive dans un deuxième temps. En d’autres termes, dans son interprétation continuative, l’intervalle auquel l’adverbe s’applique réalise un événement situé dans le temps, dont les bornes initiale et finale, bien que conceptuellement présentes, ne sont pas réalisées.

Nous défendrons ici l’hypothèse que la distinction entre ces deux interprétations ne suit ni d’une polysémie lexicale de l’adverbe ni d’une ambiguïté structurale, mais plutôt d’une différence implicite à la sémantique de

---

<sup>7</sup>Nous discuterons les analogies et les différences entre les deux lectures représentées en (4.12a/b) dans les paragraphes suivants ; pour l’instant, nous nous limitons à mettre l’accent sur le point qui oppose les deux interprétations, c’est-à-dire la présence vs. absence d’évaluation temporelle dans l’attribution du prédicat.

la construction comparative : suivant l'interprétation de la phrase comparative, en (4.12a) *hái* prend comme argument un prédicat ordonné inhéremment par la présence d'une gradation, tandis qu'en (4.12b), où le prédicat est évalué dans le temps, *hái* réalise une dépendance anaphorique dans le temps.

Dans la suite de ce chapitre, nous montrerons que l'adverbe *hái*, décrit dans plusieurs travaux comme un adverbe scalaire (Paris, 1988; Liu, 2001), devrait être plutôt considéré comme un opérateur additif qui, de par sa distribution, est restreint dans la plupart des cas à des domaines ordonnés. Ainsi, dans les constructions comparatives, *hái* n'est pas inhéremment scalaire, car il ne contribue pas directement l'information d'une relation d'ordre entre l'élément asserté et son antécédent. Le locuteur accomode, au contraire, la présupposition dans l'ordre inhérent au domaine. Pour défendre cette hypothèse, nous nous appuyerons sur une comparaison entre *hái* et les adverbes scalaires *gèng* et *dōu*.

Du point de vue syntaxique, nous montrerons aussi que *hái* ne peut être considéré proprement comme un adverbe de degré. Ainsi, *hái* n'est pas situé à l'intérieur du syntagme de degré DegP ; notre hypothèse, au contraire, est que *hái* se trouve, à l'intérieur d'une projection étendue du syntagme du prédicat, dans une position externe à la projection lexicale du prédicat gradable (ce qui est compatible avec son emploi continuatif) et que la différence d'interprétation entre lecture continuative ou comparative de *hái* dépend de l'interprétation, temporaire ou caractérisante, qui reçoit le prédicat. Nous montrerons cela en considérant la distribution de *hái* par rapport à celle des adverbes de degré (*fēichang* 'extrêmement', *hěn* 'très' etc.) et de l'adverbe scalaire *gèng*, étude contrastive qui sera développée en particulier à la section 4.4.1.

## 4.2 Aspects de la gradation et de la comparaison

Dans les sections suivantes, avant d'introduire notre proposition de formalisation, certains aspects de la notion de gradation et de l'opération de comparaison seront discutés plus en détail. Nous ferons appel aux propositions qui ont été développées dans deux cadres théoriques choisis parmi les plus connus, notamment l'analyse relationnelle des prédicats gradables (Cresswell, 1976; Kennedy, 1997) et l'analyse extensionnelle proposée en particulier par Klein (1980). Nous nous concentrerons sur trois aspects majeurs : le rôle du standard de comparaison, la notion d'ordre qui est sous-jacente aux deux formalisations, et le rôle et la définition sémantique de la classe de compa-

raison, introduite explicitement par Klein mais indirectement présente aussi dans les fondements de l'analyse relationnelle.

### 4.2.1 Introduction

La notion de gradation semble être un universel sémantique du langage, généralement considéré comme prototypique des adjectifs (Sapir, 1944). Ainsi, à côté d'une classe souvent restreinte de propriétés 'non gradables', dans toutes les langues un grand nombre de propriétés, souvent exprimées par des prédicats d'origine adjectivale<sup>8</sup>, admettent des opérations et des constructions syntaxiques qui sousentendent la possibilité d'une gradation, telles la modification au moyen d'adverbes de degré (comme par exemple *très*, *assez*, *trop* en français) et, en particulier, les constructions comparatives.

De nombreuses études ont montré que la plupart des langues possède des constructions syntaxiques spécifiques pour exprimer la comparaison de plusieurs éléments sur la base d'une propriété gradable.

Ainsi, une classification typologique sur la base des constructions comparatives est avancée par Stassen (1985), qui propose comme point de départ la définition suivante :

A construction in a natural language counts as a comparative construction (and will therefore be taken into account in the typology) if that construction has the semantic function of assigning a graded (i.e. non identical) position on a predicative scale to two (possibly complex) objects.  
(Stassen, 1985, p.24)

La définition de Stassen soulève immédiatement deux questions qui peuvent être objets d'une critique.

D'un côté, la définition laisse entendre que les deux objets de la gradation doivent être deux objets distincts, alors qu'il semble possible de comparer les différentes positions sur l'échelle dénotée par le prédicat occupées par un même individu dans deux moments dans le temps (4.13a) ou deux mondes distincts (4.13b).

- (4.13) a. Mauresmo semble plus motivée que la dernière fois.  
b. Finalement, le livre est plus long que ce qu'on avait prévu.

---

<sup>8</sup>Rappelons pourtant que la notion de gradation n'est pas restreinte aux adjectifs, mais semble être au contraire un universel qui se manifeste à travers les catégories (cf. Bolinger (1972)). C'est pour cela que nous avons préféré utiliser, tout au long de notre discussion, le terme plus général de *prédicat gradable*, même si nous nous concentrerons principalement sur les prédicats d'origine adjectivale.

On peut répondre à cette première remarque en faisant appel, par exemple, aux outils formels développés dans la sémantique des mondes possibles. Dans ce cadre, on considère qu'un même référent peut représenter deux individus distincts (qui pourraient être vus, en effet, comme des objets complexes) quand il est perçu comme appartenant à des tranches temporelles ou des mondes différents, comme le suggère la notion de 'contrepartie' (*counterpart*) proposée par Lewis (1973, 1986). Nous ne traiterons pas ces cas spécifiques ici.

Le deuxième point soulevé est, au contraire, plus controversé. La définition de Stassen suggère en effet que seules doivent être considérées des constructions comparatives les structures qui prédisent une *différence* de gradation entre deux objets. Cette définition justifie le choix, pour l'auteur, de restreindre son analyse aux constructions comparatives de supériorité, en excluant de l'analyse typologique les comparatives dites 'd'égalité', comme par exemple celles exprimées par (4.14a), ou encore (4.14b) pour le chinois (Paris 1984 :100).

- (4.14) a. Marie est aussi jolie que sa sœur.  
 b. *Zhāngsān gēn nǎ yī ge nǚrén yīyàng gāo.*  
 Zhangsan avec/et ce une CL femme pareil grand  
 Zhangsan est aussi grand que cette femme.

Stassen reconnaît lui-même que sa définition peut paraître trop étroite, et suggère comme motivation une raison conceptuelle : au contraire des comparatives d'inégalité, les comparatives d'égalité n'auraient pas la fonction principale de comparer deux objets, mais plutôt celle d'affirmer indirectement le degré auquel un objet possède une propriété *via* la confrontation avec un deuxième comparant dont le degré d'attribution est déjà connu. Ainsi, selon ce point de vue, en (4.14a) le locuteur est simplement en train d'affirmer que Marie est jolie en évoquant le degré de beauté de sa sœur, qui est supposé être connu par son interlocuteur.

Même s'il nous semble qu'il existe des problèmes avec cet argument<sup>9</sup>, nous allons adopter dans ce travail la définition de Stassen, en nous concen-

---

<sup>9</sup>La définition de Stassen suggère en effet que toutes les comparatives d'égalité ont la même fonction, qu'on pourrait définir comme 'non comparative'. Si l'on suit ce raisonnement, l'exemple plus évident de construction 'non-comparative' d'égalité devrait être constitué par les comparatives hyperboliques, dans lesquelles le deuxième terme de comparaison, loin d'être considéré égal au sujet, a la fonction de prédiquer indirectement le degré attribué à ce dernier. On note cependant que dans certaines langues, comme le français, il existe deux formes de comparatives d'égalité, et que seulement l'une des deux constructions est effectivement compatible avec des constructions de type hyperbolique.

(i) Pierre est grand comme trois pommes.

(ii) ??Pierre est aussi grand que trois pommes.

trant par conséquent sur les comparatives d'inégalité, dont la forme prototypique est constituée par les constructions comparatives de supériorité. Nous nous concentrerons ainsi, en particulier, sur les critères mis en relief dans la définition de Stassen, en considérant notamment que la construction comparative est caractérisée sémantiquement et syntaxiquement par la présence d'un deuxième terme de comparaison et par l'existence d'une différentiel entre le premier terme de comparaison et ce dernier. Dans la suite de cette section, nous allons donc présenter quelques considérations concernant la comparaison relativement à ces aspects.

### 4.2.2 Le standard de comparaison

Le standard de comparaison joue un rôle déterminant dans les analyses sémantiques des propriétés gradables, et ce non seulement pour ce qui concerne la forme 'comparative' du prédicat (4.15), mais aussi dans l'interprétation de la lecture que nous appellerons 'positive' (4.16).<sup>10</sup>

(4.15) Jean est plus grand (que Marie).

(4.16) Jean est grand.

Il a été plusieurs fois remarqué que l'interprétation de la forme positive d'un adjectif gradable (tant en fonction prédicative qu'adjectivale) dépend du contexte et du sujet auquel il est appliqué.<sup>11</sup> Ainsi, le prédicat '(être) grand' ne dénotera pas la même extension linéaire s'il est prédiqué d'un homme ou d'un insecte (4.17a,b), et de même la taille d'un sujet n'ayant pas un standard dimensionnel reconnu est difficilement récupérable hors contexte (4.17c).

(4.17) a. Jean est grand.

b. Cette coccinelle est grande.

c. Un grand carré

Les principales propositions formelles existantes offrent des solutions différentes à ce problème de sous-spécification.

---

Ces données suggèrent, du moins, que toutes les comparatives d'égalité ne sont pas équivalentes. Nous reviendrons brièvement sur l'interprétation des comparatives hyperboliques plus loin.

<sup>10</sup>Il nous semble nécessaire, cependant, de distinguer en principe le 'standard de comparaison', qui représente un repère recevant une valeur conventionnelle sur l'échelle de degré, du terme plus général de 'deuxième terme de comparaison', qui indique en revanche, pour nous, la réalisation de ce repère à l'intérieur de la construction comparative. Ainsi, nous limiterons l'emploi du terme 'standard' au cas des prédicats gradables qui ont une interprétation positive, dans laquelle le deuxième terme de comparaison n'est pas réalisé syntaxiquement et reçoit une interprétation conventionnelle.

<sup>11</sup>Cf. Kamp (1975); Klein (1980); Bierwisch (1989); Partee (1995), parmi beaucoup d'autres.



En particulier, alors que dans le cadre d'une théorie des modèles (cf. par exemple Klein (1980)), les différences interprétatives sont capturées au moyen d'une restriction fonctionnelle au contexte, la théorie relationnelle des propriétés gradables, développée par Seuren (1973) et Cresswell (1976), avance au contraire l'hypothèse qu'une opération de comparaison est sous-jacente à la sémantique des propriétés gradables aussi dans leur forme positive : en (4.17), le sujet est comparé à un argument de degré implicite, ayant la fonction de standard, qui reçoit, dans ce cas aussi, une interprétation conventionnelle dans le contexte.

Les deux propositions présentent tout autant d'avantages et d'inconvénients, dont nous parlerons plus dans le détail dans la suite de notre exposition.

Finalement, nous remarquons que la question du standard et de l'argument de degré qui l'exprime dans le cadre de l'analyse relationnelle est controversée aussi du point de vue syntaxique. Dans une approche strictement compositionnelle, l'argument de degré postulé par l'analyse relationnelle projette un syntagme (DegP) à l'interface syntaxique. Dans le cadre générativiste, deux propositions ont été avancées dans la littérature concernant la position de DegP.

Un premier et plus ancien courant, où l'on retrouve, entre autres, Jackendoff (1977), situe DegP à l'intérieur du syntagme adjectival, et plus précisément en position de spécifieur de la projection AP, cf. (4.18). Dans cette approche, la tête Deg prendrait comme complément le syntagme comparatif, ce qui, par exemple, pourrait expliquer la sélection lexicale du complémentateur dans plusieurs langues.

(4.18)  $[_{AP} [_{DegP} \text{ plus } [_{\text{que Pierre}}] ] \text{ fier} [ \text{ de cela } ] ]$

La deuxième structure, qui a été adoptée plus récemment pour poursuivre l'hypothèse d'un parallélisme entre le syntagme adjectival et le DP (Abney, 1987; Corver, 1991, 1997), considère le syntagme adjectival comme un complément de DegP (4.19). Le syntagme qui réalise le deuxième terme de comparaison se trouve, dans cette approche, dans le spécifieur de DegP. La relation entre l'argument de degré et l'adjectif est une relation tête - argument, ce qui peut plus facilement rendre compte, en termes de sélection lexicale, de la compatibilité exclusive de certains quantifieurs de degré avec des adjectifs, phénomène qu'on observe aussi souvent à travers les langues.

(4.19)  $[_{DegP} \text{ plus } [_{AP} \text{ fier } [ \text{ de cela } ] ] [_{Spec} \text{ que Pierre } ] ]$

Dans la suite de cette section, nous nous concentrerons d'abord sur la question du rôle du standard, en comparant en particulier les deux analyses

que nous avons mentionnées. Nous nous appuyerons sur les observations soulevées dans la discussion pour proposer, en section 4.2.5, une analyse extensionnelle des adjectifs gradables, dans laquelle la présence du standard joue un rôle majeur dans la distinction entre les deux interprétations, comparative et positive, de la propriété.

### a. L'analyse relationnelle

Afin de capturer la complexité des opérations de gradation et de comparaison, Seuren (1973), Cresswell (1976), et plus récemment, entre autres, Stechow (1984a), Heim (2000), Kennedy (1997, 2001), définissent les propriétés gradables comme des fonctions qui mettent en relation un ensemble (non ordonné) d'individus avec un ensemble intrinsèquement ordonné d'entités abstraites, les *degrés*, dénoté par la dimension pertinente. Sans rentrer dans les détails de cette proposition, nous allons ici en exposer brièvement les aspects les plus saillants, en particulier par rapport au rôle joué par le standard de comparaison dans la formalisation.

Du point de vue formel, la nature relationnelle de la propriété gradable est capturée en postulant un argument de degré ( $d$ ) qu'on retrouve dans la grille thématique du prédicat à l'interface ; ainsi, un prédicat gradable tel, par exemple, 'être grand' est représenté par une fonction ( $\delta$ ) qui met en relation des individus et des degrés, cf. (4.20), adapté de Kennedy (1997).

$$(4.20) \quad [[\text{GRAND}]] = \lambda x \lambda d. \delta_{\text{grand}}(x) \geq d$$

En simplifiant en partie la dérivation, une proposition dans laquelle le prédicat reçoit une interprétation positive, comme 'Jean est grand' en (4.21a), reçoit ainsi la représentation logique en (4.21b).

- (4.21) a. Jean est grand.  
 b. **grand**(Jean)  $\geq d$

Si on suit cette ligne d'analyse, il apparaît donc que la forme 'positive' de l'adjectif est en réalité implicitement comparative : 'Jean est grand' signifie que la taille de Jean est au moins équivalente à une limite que les interlocuteurs sont tacitement d'accord pour définir comme le seuil qui caractérise un homme comme 'grand'.<sup>12</sup> La lecture positive est ainsi justifiée en postulant que le degré  $d$  reçoit une valeur standard dans le contexte, soit implicitement soit grâce à un opérateur phonétiquement nul *pos* (Stechow, 1984a). La

---

<sup>12</sup>Le seuil limite peut être aussi explicitement questionné par les interlocuteurs, cf. (i) ; nous remercions Lucia Tovina pour cette observation.

(i) A : Jean est grand.

B : Je ne sais pas ce que tu entends par 'grand', alors ! Il est quand même petit !

forme comparative (4.22) est obtenue, par conséquent, de manière opposée, c'est-à-dire si  $d$  reçoit une valeur spécifique dans le contexte (linguistique ou extralinguistique) d'énonciation.

- (4.22) a. Jean est plus grand (que Marie)  
 b. **grand**(Jean)  $\geq d$  &  $d = \text{Marie}$

Etant donné que la forme positive et comparative du prédicat sont toutes les deux implicitement comparatives, la différence entre le comparatif et le positif semble liée à la possibilité d'identifier une valeur pour le standard dans le contexte linguistique. Si la valeur du standard n'est pas récupérable, ce dernier reçoit alors une valeur par défaut, ayant la fonction de restreindre indirectement l'interprétation à une classe de comparaison qui correspond au sujet.

Du point de vue sémantique, cette proposition est probablement plausible ; à l'interface syntaxique, cependant, la différence entre les deux structures n'est pas évidente. Comment exprimer, du point de vue compositionnel, le fait que seulement la forme comparative légitime la présence des syntagmes exprimant le deuxième terme de comparaison et le complément différentiel ?

Cette question peut être rapportée à la question du rôle joué par le morphème comparatif. Dans la plupart des langues, la forme comparative des propriétés gradables est marquée explicitement par un morphème spécifique, qui légitime du point de vue syntaxique le syntagme exprimant le deuxième comparant (cf. (4.23)a,b).

- (4.23) a. John is taller [than Mary].  
 b. \*John is tall [than Mary].

Le morphème comparatif se distingue des adverbes de degré ; ce contraste est particulièrement évident dans les langues où le morphème est exprimé par une forme adverbiale, comme cela est le cas pour le français, cf. (4.24).

- (4.24) a. Jean est **plus** grand [que Marie]  
 b. \*Jean est **très** grand [que Marie].

Cependant, du point de vue de l'analyse relationnelle des adjectifs gradables, la distinction entre les adverbes de degré et le morphème comparatif est, une fois de plus, réduite à une distinction purement sémantique. En effet, le morphème comparatif et les adverbes de degré reçoivent une entrée lexicale très similaire, la distinction entre les deux étant relative à la restriction de l'argument de degré (représenté par  $R$  en (4.25), tiré, comme (4.26), de Kennedy & McNally (2005)).

- (4.25)  $[[\text{DegM}]] = \lambda G \lambda x \exists d [\mathbf{R}(d) \wedge G(d)(x)]$

Alors qu'un adverbe de degré comme *very* 'très' (4.26a) indique que le degré attribué au sujet  $x$  dépasse le standard  $d_{st}$  qui lui est associé conventionnellement ou contextuellement quand il est argument de la propriété  $G$ , le morphème comparatif *-er/more* en (4.23a) compare le degré de  $x$  à celui attribué à un individu contextuellement saillant,  $d_c$  en (4.26b).

$$(4.26) \quad \begin{array}{l} \text{a. } [[\text{very}]] = \lambda G \lambda x \exists d [d > d_{st} \wedge G(d)(x)] \\ \text{b. } [[\text{-er/more}]] = \lambda G \lambda x \exists d [d > d_c \wedge G(d)(x)] \end{array}$$

La problématique soulevée dans le cadre de cette analyse peut ainsi se résumer aux deux questions suivantes : a) comment la présence implicite d'une valeur pour l'argument  $d$  peut justifier syntaxiquement et sémantiquement la distinction entre forme comparative et positive de l'adjectif ? b) quel est le mécanisme qui nous permet de fixer la valeur par défaut pour  $d$  dans l'interprétation positive du prédicat ?

## b. L'analyse extensionnelle de Klein (1980)

Une réponse à la deuxième question semble envisagée par la proposition de Klein (Klein, 1980), dans laquelle l'argument de degré en (4.20) est représenté explicitement par la classe de comparaison du sujet.

Dans le cadre de la théorie des modèles dans laquelle Klein situe sa proposition, la valeur de vérité de 'Jean est grand' en (4.16) est donné par la formule représentée en (4.27) : l'évaluation de la propriété **GRAND** appliquée à Jean dans le modèle  $U$  donné par l'univers du discours est relative à une classe de comparaison ( $c$ ) et à une fonction d'assignation ( $a$ ).

$$(4.27) \quad [[\mathbf{grand}(\text{Jean})]]_{ca}^U$$

La proposition de Klein code explicitement la façon de dériver la classe de comparaison, qui est la valeur d'une fonction qui sélectionne un sous-ensemble de  $U$  (cf. (4.28)) : la sous-détermination des adjectifs gradables est exprimée dans cette analyse par une restriction contextuelle.<sup>13</sup>

$$(4.28) \quad f =_{def} \text{ pour tous les } c \in C, f(c) \subseteq U$$

<sup>13</sup>Voir aussi Stechow (1984a). Une autre façon de résoudre du point de vue compositionnel le problème de la sous-détermination des adjectifs gradables consisterait à revenir à la proposition originare de Montague (1970), selon laquelle les propriétés gradables sont utilisées toujours comme des modifieurs adnominaux. Dans ce sens, l'adjectif 'grand' en position prédicative en (4.16) ('Jean est grand') correspondrait en réalité à un modifieur adnominal (par ex., 'Jean est un grand enfant'). Cette hypothèse paraît difficilement acceptable, car les prédicats gradables en position prédicative se comportent du point de vue syntaxique comme des verbes intransitifs. Cf. Kamp (1975) et en particulier Klein (1980), pp. 15-16, pour une critique détaillée de ce point.

En clair, comme ne manque de le reconnaître l’auteur, la classe de comparaison, qui est un sous-ensemble de la dénotation de la propriété sélectionnée par la restriction, joue directement le rôle de l’argument de degré en (4.20).

It might be objected at this point that adjectives turn out to be no less relational on my approach that they are in the degree theory that I criticised earlier [...]; the main difference is that the extra argument is a comparison class rather than a degree, and it has been shunted out of the logical structure into the contextual coordinate.

(Klein 1980, pp.14-15)

Par rapport à la question du rôle du standard à l’interface syntaxique, soulevée dans la discussion de l’analyse relationnelle en section 4.2.2, l’avantage de la proposition de Klein est constitué par le fait qu’elle introduit des règles syntaxiques spécifiques pour distinguer la forme comparative de la forme positive.

L’analyse est proposée dans le cadre de la grammaire catégorielle et pré-suppose une analyse des constructions comparatives en termes d’effacement. Une discussion des aspects techniques de la représentation syntaxique nous amenerait probablement trop loin ; du point de vue sémantique, cependant, il faut remarquer que la proposition de Klein ne s’éloigne pas trop des premières propositions avancées dans le cadre de l’analyse relationnelle (cf. en particulier Seuren (1973)). Ainsi, l’interprétation d’une comparative comme ‘Jean est plus grand que Marie’ en (4.15) est donnée par la forme logique en (4.29a) (adaptée de Klein (1980 :34)), ce qui, dans le langage adopté par Klein, se traduit en (4.29b), où  $\mathcal{N}$  représente une variable de degré, dont la valeur est obtenue par restriction fonctionnelle et qui a, par conséquent, la valeur presque indexicale de  $d$  en (4.29a).

- (4.29) a.  $\exists d[\text{Jean est } d\text{-grand \& Marie n'est pas } d\text{-grand}]$   
 b.  $\forall \mathcal{N}[\mathcal{N}\{\cap\text{grand}\}(\text{Jean}) \wedge \neg \mathcal{N}\{\cap\text{grand}\}(\text{Marie})]$

Enfin, remarquons que les modifieurs de degré sont aussi distincts formellement de la construction comparative, car ils sont traités comme des restrictions sur les extensions.

La discussion des deux propositions formelles que nous avons entamée dans cette section est extrêmement partielle, et limitée à la question spécifique de la représentation du standard de comparaison. En nous concentrant sur cette question, cependant, nous avons vu que les deux approches proposent des solutions ayant, au fond, beaucoup de points en commun. Dans les deux propositions, l’existence d’un argument de degré est maintenue, même si la

formalisation de Klein est plus explicite sur le moyen de déterminer son interprétation dans le contexte. De même, dans les deux cas l'interprétation de la forme positive du prédicat est déterminée, directement ou indirectement, au moyen d'une restriction contextuelle à une classe de comparaison appropriée.

### 4.2.3 L'ordre du domaine et l'argument de degré

La notion sémantique de gradation est généralement représentée, du point de vue formel, en faisant appel à un domaine structuré : en particulier, le domaine des propriétés gradables est représenté comme une échelle. La définition formelle d'une échelle, ou ordre scalaire, est rappelé en (4.30).

$$(4.30) \quad (I, <) = \forall i, i' \in I [ i \neq i' \ \& \ [ (i < i') \vee (i' < i) ] ]$$

La formule en (4.30) définit une échelle comme un ensemble  $I$  sur lequel on a imposé une relation d'ordre stricte : la relation  $<$  est (a) irreflexive et (b) asymétrique (Landman, 1991). Il s'agit aussi d'une relation orientée : nous l'avons ici représentée comme une relation de précédence, mais nous verrons que, pour ce qui concerne les propriétés gradables, l'orientation de l'échelle représente une question un peu plus complexe.

Bien que la présence d'une structure scalaire soit implicitement reconvenue par la plupart des analyses sémantiques des propriétés gradables, les approches formelles que nous avons mentionnées en section 4.2.2.a et 4.2.2.b ne posent pas l'existence de l'ordre scalaire de la même manière.

La différence principale entre la proposition de Klein (1980) et l'analyse relationnelle est d'ordre conceptuel. Comme nous l'avons vu, dans le cadre de l'analyse relationnelle les degrés reçoivent un statut logique et ontologique : les propriétés gradables se différencient typologiquement des propriétés non gradables par l'existence d'un argument de degré, qui justifie la présence d'un syntagme DegP à l'interface syntaxique. La dénotation d'une propriété gradable (l'ensemble des individus dans le domaine du prédicat) se trouve être ordonnée de façon indirecte, à travers la relation entre les individus et les degrés établie par le prédicat.

En accord avec un courant assez nourri de linguistes et de philosophes, qui remonte probablement aux observations de Sapir (1944), Klein considère au contraire que la notion de gradation est un universel linguistique inhérent à la dénotation des adjectifs gradables. De ce point de vue, il n'est pas nécessaire de dériver l'ordre scalaire à travers les degrés : les adjectifs gradables, tout comme les adjectifs non gradables, sont des fonctions des individus aux valeurs de vérité (type  $\langle e, t \rangle$ ) dont la dénotation est constituée, cependant,

d'un ensemble ordonné d'individus.<sup>14</sup> Par conséquent, Klein propose une analyse des prédicats gradables où l'ordre dénoté par la dimension pertinente n'est pas dérivé avec la médiation du domaine des degrés, mais est postulé comme l'organisation des individus dans la dénotation du prédicat en classes d'équivalence. L'avantage de cette proposition, que nous appellerons 'extensionnelle', est donc qu'on peut se dispenser d'entités abstraites comme les degrés en réduisant ainsi le nombre d'objets du langage, mais ce résultat est obtenu, cette fois-ci, à travers la postulation d'un ordre implicite directement dans la dénotation des propriétés.

#### 4.2.4 Les classes de comparaison

La troisième question que nous allons aborder concerne l'existence et la nature des classes de comparaison. Comme nous l'avons vu, l'existence d'une classe de comparaison 'implicite' est considérée comme déterminante pour l'interprétation positive des prédicats gradables dans les deux approches, la différence étant réduite à la manière plus ou moins directe dans laquelle la classe de comparaison est introduite dans la dérivation. Formellement, la classe de comparaison relative à un individu (ou plutôt une propriété d'individu) constitue un intervalle convexe sur l'échelle. Dans ce paragraphe, nous allons considérer plus spécifiquement la structure interne de cet intervalle, et nous nous intéresserons en particulier à la relation d'ordre entre ses membres.

Dans la proposition originaire de Cresswell la comparaison n'est pas conçue comme un rapport entre individus, mais comme un rapport entre classes d'équivalence d'individus. Effectivement, puisque la structure de l'ensemble des degrés, dans le co-domaine de la fonction représentée par le prédicat, est régie par une contrainte d'ordre stricte, il s'en suit que les prédicats gradables induisent un ordre aussi dans leur domaine, c'est-à-dire dans l'ensemble des individus. Cependant, il s'agit dans ce cas d'un ordre partiel : rien n'empêche en général à deux ou plusieurs individus de posséder une propriété au même degré (4.31b).

- (4.31) a. Pierre est plus/moins grand que Jean.  
b. Jean est aussi grand que Paul.

Jean et Paul en (4.31b) appartiennent à la même classe d'équivalence par rapport au prédicat 'être grand'. Une définition de la relation d'équivalence

---

<sup>14</sup>Cette position est partagée par des nombreux travaux concernant la formalisation des propriétés gradables; cf., entre autres, McConnell-Ginet (1973), Kamp (1975), Benthem (1983). Puisque la proposition formelle de Klein est l'une des plus connues parmi les alternatives à l'analyse relationnelle de Cresswell, nous avons choisi d'exposer cette dernière dans la suite.

est donnée en (4.32b).

- (4.32) a. Jean est aussi grand que Paul.  
 b.  $j \approx_{grand} p$  ssi pour tout  $d \in D_{grand}$   
 (i)  $j \succ d$  ssi  $p \succ d$   
 (ii)  $p \prec d$  ssi  $j \prec d$

Comme n'ont manqué de le remarquer les successeurs de Cresswell, cependant, l'ordonnement des individus comme résultat de leur association avec l'ensemble des degrés conduit à un problème logique. Les degrés sont définis par Cresswell comme des *points* sur l'échelle : en tant qu'entités abstraites, ils sont donc indistinguables et ne peuvent être comparés. Puisque les individus reçoivent une image à travers les degrés, il s'en suit que les individus ne pourraient être comparés non plus.

Il s'agit d'un problème interne à la théorie qui peut être résolu en adoptant une définition ontologique différente ; ainsi, Kennedy (1997) propose de modifier la définition originale en postulant que les adjectifs gradables mettent en relation les individus avec des intervalles (ou *extensions*) sur l'échelle. Ayant une structure interne, les intervalles sont des individus logiques à part entière, qui peuvent être qualifiés et comparés.

Par rapport à l'organisation des classes de comparaison, nous signalerons finalement une dernière question. Dans la théorie des modèles, l'évaluation d'une proposition est limitée à une logique binaire, car la fonction d'évaluation  $F_{GRAND}$  dans un modèle donné a comme co-domaine l'ensemble des valeurs de vérité  $\{0,1\}$ . Appliqué à (4.33a) dans un modèle  $U$  et relativement à une classe  $c$ ,  $F_{GRAND}$  donne comme valeur 'vrai' si Pierre est grand par rapport à sa classe de comparaison en  $U$ , et 'faux' dans le cas contraire. Cependant, les propriétés gradables ne sont pas strictement polaires. Les données empiriques montrent que l'extension de GRAND dans un contexte donné est partagée en trois classes d'équivalence : les individus pour lesquels  $F_{GRAND}$  donne comme valeur 1, ceux pour lesquels la fonction donne comme valeur 0 mais aussi ceux pour lesquels  $F_{GRAND}$  est indéfinie (4.33c), c'est-à-dire le troisième groupe d'individus, dont Paul fait partie, qui ne sont ni grands ni non-grands.<sup>15</sup>

- (4.33) a. Pierre est grand.  
 b. Jean n'est pas grand/ est petit.  
 c. Paul n'est ni grand ni petit.

---

<sup>15</sup>Rappelons que, selon la définition de Klein, ce n'est pas la valeur de vérité de la proposition (4.33c) à être indéfinie, car la proposition peut être vraie ou fausse dans un contexte donné. La fonction partielle s'applique à l'attribution des propriétés gradables aux individus : si l'on admet que 'petit' est l'antonyme de 'grand', dans une logique binaire la proposition (4.33c) serait contradictoire.



Cette caractéristique conduit Klein à postuler l'existence d'un ensemble  $\{0,1\}^{(U)}$  de fonctions *partielles* de  $U$  vers  $\{0,1\}$ , dont l'application est propre aux adjectifs gradables, cf. (4.34).

$$(4.34) \quad \text{Pour tous les } \alpha \in Adj = \{x : x = \text{adjectif gradable}\} \text{ et } c \in C, \\ F_\alpha(c) \in \{0,1\}^{(U)}$$

L'application d'une fonction partielle à un prédicat  $\alpha$  partage l'extension de GRAND dans un contexte  $c$  en trois classes, représentées formellement en (4.35) : l'extension positive de  $\alpha$ , l'extension négative de  $\alpha$  et le 'gap extensionnel' de  $\alpha$ , qui dénote le groupe d'individus qui n'appartient ni à l'une ni à l'autre des deux ensembles précédents.

$$(4.35) \quad \begin{array}{l} \text{a. } \text{pos}_\alpha(c) = \{x \in U : F_\alpha(c)(x) = 1\} \\ \text{b. } \text{neg}_\alpha(c) = \{x \in U : F_\alpha(c)(x) = 0\} \\ \text{c. } \text{gap}_\alpha(c) = \{x \in U : F_\alpha(c)(x) = \text{indéfini}\} \end{array}$$

En conclusion à cette brève exposition, nous allons retenir les points suivants :

- a) l'ordre scalaire sous-jacent à la notion de gradation peut être considéré soit comme une propriété intrinsèque à la dénotation des propriétés gradables, soit comme le résultat de l'association des individus dans le domaine avec l'ensemble intrinsèquement ordonné des degrés. Si nous acceptons la première définition, il s'ensuit que les propriétés gradables ne diffèrent pas typologiquement des propriétés non-gradables : la grille thématique d'un prédicat gradable ne prévoit pas de place pour un argument de degré ;
- b) le domaine des propriétés gradables est organisé en intervalles disjoints, qui, suivant la propriété caractérisant le sujet ou le contexte d'énonciation, constituent les classes de comparaison relativement auxquelles est interprété le prédicat dans sa lecture positive ; les membres de ces intervalles sont partiellement ordonnés.

Ces considérations seront centrales pour la proposition présentée dans le paragraphe 4.2.5.

## 4.2.5 Une proposition d'analyse

Le but de la discussion suivante consiste à proposer une analyse extensionnelle dans laquelle le rôle du standard n'entre en compte que dans la construction comparative. Pour cela, nous nous appuyons principalement sur les propositions déjà avancées dans la littérature, que nous avons présentées très partiellement dans les sections 4.2.2 - 4.2.4. Autrement dit, nous n'avons pas l'ambition de formuler une nouvelle théorie des prédicats gradables et

des constructions comparatives ; nous nous limiterons à reformuler les observations existantes de manière à répondre plus explicitement aux questions soulevées dans la discussion précédente.

Dans notre analyse, nous aurons recours aussi à une structure ordonnée. Toutefois, nous travaillerons sur un ordre parasitique à celui des degrés, à savoir la structure d'ordre qui est constituée par les éléments de la même classe de comparaison du sujet, qui se trouvent à être ordonnés suite à l'application du prédicat gradable qui définit une dimension pertinente. Suivant la propositions de Kennedy (1997), nous considérerons que les individus ne représentent pas des points abstraits sur l'échelle, mais plutôt des extensions.<sup>16</sup>

Nous supposerons aussi que ces éléments sont partagés en classes de comparaison ordonnées, qui partitionnent l'échelle de degrés en intervalles caractérisés par les différents prédicats relatifs à la dimension pertinente.

Par exemple, soit  $B$  l'ensemble de degrés qui dénote la propriété BEAU. Appliquée à une classe homogène d'individus<sup>17</sup>, le prédicat '(être) beau' organise ces derniers en classes de comparaison, suivant le degré auquel ces individus possèdent la propriété d'être beaux. Pour souci de clarté d'exposition, dans la suite nous allons réduire à trois le nombre des classes pertinentes, que nous caractériserons au moyen des adjectifs suivants en français : beau ( $b$ ), très beau ( $tb$ ), ravissant ( $r$ ). Si les membres de chaque classe ne constituent pas un ordre strict (mais plutôt, comme nous avons eu l'occasion de le remarquer, un ordre partiel), les trois classes elle-mêmes sont strictement ordonnées par la même relation de précédence qui caractérise l'échelle, cf. (4.36).

$$(4.36) \quad C_b > C_{tb} > C_r$$

Il est important à ce point de remarquer que les classes de comparaison ne sont pas des points, mais plutôt des extensions sur l'échelle. Par conséquent, les individus appartenant à une même classe de comparaison n'appartiennent pas nécessairement à une classe d'équivalence. Cela est en accord avec l'observation que deux individus peuvent être qualifiés de 'beaux' sans impliquer nécessairement le même degré de beauté (cf. Kamp (1975)). Ainsi, (4.37) ne constitue pas une proposition contradictoire.

---

<sup>16</sup>Ainsi, les individus étant représentés par des intervalles, le rapport de précédence  $>$  entre deux individus sur l'échelle pourrait être vu comme un rapport d'inclusion  $\supset$ . Nous continuerons ici à traiter les individus comme des unités atomiques ; ce même résultat peut être obtenu dans une logique d'intervalles en considérant le rapport de précédence stricte entre l'extension maximale des deux intervalles.

<sup>17</sup>C'est-à-dire, un ensemble d'individus qui partagent une même propriété caractéristique au fin de la comparaison.

(4.37) Jean et Pierre sont tous les deux très beaux, mais Jean est plus beau que Pierre.

Du point de vue formel, nous pouvons représenter la subdivision en classes de comparaison comme une partition de l'ensemble de degrés  $B$  en trois sous-ensembles, dont  $B$  représenterait l'union (4.38a). Étant  $B$  par définition un ensemble ordonné et orienté, il s'en suit que les classes de comparaison dénotent des sous-ensembles de  $B$  se trouvant dans une relation d'inclusion (4.38b).

$$(4.38) \quad \begin{array}{l} \text{a. } B = B_b \cup B_{tb} \cup B_r \\ \text{b. } B_b \supseteq B_{tb} \supseteq B_r \end{array}$$

Cette association des classes de comparaison à des sous-ensembles de  $B$  a l'avantage de nous permettre de représenter les différentes dénominations du prédicat en termes ensemblistes comme une différence d'ensembles.

$$(4.39) \quad \begin{array}{l} \text{a. } C_r = B_r \\ \text{b. } C_{tb} = B_{tb} - B_r \\ \text{c. } C_b = B_b - B_{tb} \end{array}$$

La définition en (4.39) a néanmoins une implication importante. Nous avons souligné que, la propriété définie par BEAU étant orientée, les classes de comparaison se trouvent dans une relation d'inclusion (4.36). Autrement dit, suivant la définition en (4.39), tout membre de l'ensemble dénoté par BEAU appartient aussi à la classe  $C_b$  (4.40).

$$(4.40) \quad \forall x[(x \in B) \rightarrow x \in C_b]$$

Cette conclusion semble rendre compte correctement de l'intuition selon laquelle le prédicat moins marqué 'beau' peut dénoter, selon les cas, la totalité de l'ensemble ou l'une de ses parties. Du point de vue empirique, la monotonie des prédicats gradables est justifiée par la non-contradiction des propositions telles (4.41). L'affirmation que Jeanne est belle n'implique pas logiquement que Jeanne n'est pas très belle; cette inférence est plutôt une implicature d'ordre pragmatique qui pourrait suivre de la maxime gricéenne d'informativité.

$$(4.41) \quad \begin{array}{l} \text{Bien sûr que Jeanne est belle, en fait elle est même très belle.} \\ \text{a. } (\text{Jeanne est très belle} \rightarrow \text{Jeanne est belle}) \leftrightarrow (C_{tb} \subseteq C_b) \\ \text{b. } \forall x[P(x) \rightarrow Q(x)] \leftrightarrow P \subseteq Q \end{array}$$

Pourtant, l'application de cette partition peut amener à des cas plus problématiques.

Supposons que l'échelle de BEAU soit plus étendue, et qu'elle arrive à couvrir toutes les gradations incluses dans la dimension de la beauté : du

point de vue intuitif, même quand nous affirmons que quelqu'un est laid, nous sommes en train d'évaluer sa beauté. Nous devrions donc accepter d'enclure dans BEAU aussi des individus au dessous du seuil déterminé par le prédicat 'être beau', supposant que certains individus soient laids, ou même très laids. Pourtant, au contraire de (4.41), la proposition en (4.42) n'est pas acceptable.

(4.42) # Bien sûr que Jeanne est laide, en fait elle est même (très) belle.

L'inacceptabilité de (4.42) n'est pas prédite par notre approche. Si on maintient la validité de l'implication en (4.41a), cela amène au résultat que la dénotation de 'être laid' recouvre aussi 'être beau' et 'être ravissant'. Une façon de résoudre le problème serait donc de supposer que les deux propriétés dénotent deux ensembles disjoints. Comme le montrent (4.43) et (4.44), cependant, même cette solution ne peut être considérée correcte.<sup>18</sup>

(4.43) ? Jean et Pierre sont tous les deux laids, mais Jean est un peu plus beau que Pierre.

(4.44) Si Jean est plus beau que Pierre, Pierre est plus laid que Jean.

Le problème de ces inférences 'indésirables' le long de l'échelle a porté à des solutions différentes. Stechow (1984b) et Kennedy (1997, 2001), par exemple, postulent une polarité ontologique sur l'échelle dimensionnelle : la propriété 'positive' BEAU et la propriété 'négative' LAID dénotent deux ensembles disjoints qui partagent la même échelle.<sup>19</sup>

Le problème de l'ontologie des échelles 'positives' et 'négatives' est aussi d'ordre conceptuel, et il nous semble difficile de pouvoir le résoudre, sinon de façon très naïve, sans faire appel à des critères qui ne sont pas exactement de compétence de l'analyse linguistique.

Ainsi, dans notre travail, nous nous limiterons à proposer une interprétation formelle des données empiriques, et nous accepterons l'existence d'une

<sup>18</sup>Certains locuteurs trouvent la proposition représentée en (4.43) moins acceptable que celle en (4.46). Cela est dû peut-être au fait que, contrairement au prédicat '(être) grand/petit' en (4.46), '(être) beau' en (4.43) est un prédicat non dimensionnel (Bierwisch, 1989), qui possède un caractère d'évaluation subjective plus marqué.

<sup>19</sup>Du point de vue formel, par exemple, Stechow (1984b) saisit la différence entre les deux intervalles dans les termes suivants : les extensions positives dénotent le segment initial de l'échelle, c'est à dire des intervalles allant du point minimal à un point  $n$  ( $\langle_P 0, n \rangle$ ), alors que les extensions négatives représentent le segment final de l'échelle, et elles ont un point minimal  $n$  mais n'ont pas de point maximal ( $\langle_N n, \infty \rangle$ ). La distance du point 0 serait donc commensurable seulement avec l'extension positive : cette définition permet à l'auteur de capturer l'inacceptabilité des prédicats négatifs avec des compléments de mesure (cf. (i) vs. (ii)).

(i) Pierre est grand un mètre cinquante.

(ii) #Pierre est petit un mètre cinquante.

différence sortale entre les prédicats comme une donnée primitive. En partant du même principe, nous postulerons aussi une règle d’homonymie : on observe en effet qu’un prédicat comme BEAU peut dénoter soit un intervalle sur l’échelle (‘beau’ évaluatif, en opposition aux autres intervalles) soit la dimension qui définit l’échelle (BEAU incluant ‘laid’). Dans la plupart des cas où on reconnaît généralement l’existence d’une antonymie, le prédicat ‘positif’ de la paire est aussi celui qui définit la dimension, mais ce choix montre dans d’autres cas un caractère arbitraire : des adjectifs qui sont généralement considérés comme des antonymes peuvent caractériser des dimensions différentes.<sup>20</sup>

La conséquence la plus importante de notre hypothèse est cependant la suivante : cette solution nous permet d’expliquer la différence entre la dénotation de *grand* en (4.45) et (4.46) en faisant appel aux caractéristiques spécifiques à la construction comparative par rapport à la prédication ‘positive’.

(4.45) Jean est grand.

(4.46) Pierre et Jean sont petits, mais Jean est un peu plus grand que Pierre.

La proposition (4.45) décrit Jean comme appartenant à la classe de comparaison définie par la propriété évaluative ‘grand’ ; dans la proposition (4.46), en revanche, Jean est asserté être plus GRAND que Pierre, tout en étant, comme Pierre, ‘petit’. Cette dénotation pour ainsi dire ‘neutre’ de l’adjectif est en effet propre aux constructions comparatives : la présence d’une valeur explicite pour le standard, qui est identifié avec la position sur l’échelle du deuxième comparant ‘Pierre’, joue plausiblement un rôle dans cette interprétation. Nous défendons ici l’hypothèse que l’argument de degré, qui légitime la comparaison, intervient seulement dans la construction comparative telle que nous l’avons définie sémantiquement dans la discussion précédente, c’est-à-dire une construction caractérisée par la présence d’un deuxième terme de comparaison réalisant explicitement le standard et d’un morphème comparatif.

Pour obtenir de façon compositionnelle ce résultat, nous proposons ainsi une entrée lexicale pour le morphème comparatif qui nous permet de prédire que le standard est toujours introduit comme un argument nécessaire à l’évaluation de la comparaison. Le morphème comparatif est ainsi défini comme en (4.47).

(4.47)  $[[\text{plus}]] = \lambda y \lambda G \lambda x [x > y \wedge G(x) \wedge G(y)]$

---

<sup>20</sup>Voir par exemple le couple CHAUD-FROID.

La définition en (4.47) se distingue en deux points de la proposition avancée dans le cadre de l'analyse relationnelle (cf. exemple (4.25c) au paragraphe 4.2.2.a). D'un côté, nous avons donné directement une définition extensionnelle de la relation entre les individus; de l'autre côté, ce qui est plus important, le morphème de degré n'introduit pas le standard au moyen d'une présupposition d'existence, mais le pose comme l'un de ses arguments. Cela est plus apte à expliquer, à notre avis, la différence entre le morphème comparatif et les adverbes de degré, qui au contraire prédiquent une différence de degré par rapport à un standard conventionnel dont l'existence est effectivement accommodée par les locuteurs.

La proposition de formalisation exposée dans cette section est naturellement assez partielle, et nécessite d'être précisée. Néanmoins, nous allons par la suite adopter les fondements de cette proposition dans l'analyse des constructions comparatives en mandarin.

## **4.3 La construction comparative de supériorité en mandarin**

### **4.3.1 Les comparatives de supériorité : la classification de Stassen (1985)**

Dans sa classification typologique, Stassen (1985) se fonde d'abord sur la forme d'expression du deuxième terme de comparaison, et partage ainsi les langues en deux groupes principaux, qui admettent eux-mêmes de sous-groupes. D'un côté, il y a les langues dans lesquelles le constituant exprimant le deuxième terme de comparaison reçoit une marque casuelle 'variable', qui est généralement le résultat de l'accord casuel entre ce dernier et le constituant exprimant le premier terme de comparaison. La deuxième classe, en revanche, regroupe les langues qui expriment de manière figée le deuxième standard de comparaison (langue à cas 'figée'), soit en le posant comme complément direct du prédicat, soit en l'exprimant dans une position non argumentale, comme complément d'une préposition ou dans une phrase réduite.<sup>21</sup>

Dans notre étude, nous nous concentrerons en particulier sur les deux sous-groupes de langues à cas figée, car c'est dans cette catégorie qui rentrent la plupart des langues européennes (parmi lesquelles le français et l'anglais)

---

<sup>21</sup>Ces deux dernières définitions veulent exprimer la différence décrite par Stassen entre 'adverbial standard' et 'particle standard languages'. Cf. aussi la discussion suivante.

et, comme nous le montrerons dans la suite, le chinois mandarin.<sup>22</sup>

La première sous-catégorie typologique est constituée des langues ayant une construction ‘de dépassement’ (*exceed languages*). Dans cette construction, le deuxième terme de comparaison est exprimé syntaxiquement comme l’objet interne du prédicat ; l’adjectif en position prédicative est donc en général ouvertement suivi par un verbe transitif ayant comme sens principal ou figuré ‘dépasser’, ‘excéder’. Parmi les langues asiatiques, le vietnamien (cf. (4.48), tiré de Stassen (1985 :43)) et le cantonais (4.49) appartiennent à cette catégorie.

(4.48) *Vang qui hon bac.*  
Or précieux dépasser argent  
L’or est plus précieux que l’argent.

(4.49) *Keoi gou (gwo) Aa Can loeng cyun.*  
Il grand dépasser Aa Can deux pouce  
Il est plus grand que Aa Can de deux pouces.

L’exemple du cantonais en (4.49) est particulièrement intéressant, car dans cette construction la présence du verbe de dépassement *gwo*, qui est ouvertement exprimé en vietnamien, peut être facultative, mais le verbe semble néanmoins nécessaire pour légitimer le standard en position postverbale (Mok, 1988) ; en dehors de la construction comparative, l’adjectif *gou* ‘être grand’ se comporte en effet comme un prédicat intransitif à l’interface syntaxique. Nous reviendrons sur ce point dans la discussion relative au chinois mandarin.

Les langues à dépassement se caractérisent typologiquement, du point de vue syntaxique, comme des langues qui possèdent la construction prédicative de verbes en série ; la suite Adj + Verbe est, en effet, analysée par Stassen comme une construction de ce type. Une deuxième conséquence de cette analyse est que les langues appartenant à de cette classe doivent exprimer en majorité l’objet direct en position postverbale (ordre de mots SVO dans la classification de Greenberg (1966)).

Le deuxième groupe concerne les langues qui expriment le deuxième terme de comparaison comme objet d’une préposition (ou postposition) ayant par ailleurs un sens lexical spatial ou directionnel. Un exemple de langue appartenant à cette classe (discuté récemment par Beck et al. (2004)) est le japonais (4.50).

---

<sup>22</sup>Pour une liste de test prototypiques pour classifier les propriétés gradables en mandarin, voir, entre autres, Zhu (1982), Paris (1984), Paris (1989 : 99-119), Paris (1995). Pour les propriétés syntactico-sémantiques des adjectifs dans cette langue, cf. par exemple Zhu (1956) et, plus récemment, Paul (2005), Huang (2006).

- (4.50) *Nihongo-wa eigo yori muzukashi*  
 Japonais-TOP anglais de difficile

Le japonais est plus difficile que l'anglais.

Comme le montre (4.50), en japonais le deuxième terme de comparaison est introduit par la postposition *yor*i, qui indique un mouvement d'éloignement par rapport à une source donnée.<sup>23</sup> Du point de vue typologique, la quasi totalité des langues de ce type présentent un ordre de surface SOV.

Le troisième groupe qui nous prendrons en considération concerne les langues qui Stassen définit 'particle languages'. Le terme 'particule' n'est pas clairement défini du point de vue syntaxique. Si on veut arriver à une généralisation, on dira plutôt que le deuxième terme de comparaison est dans ce cas introduit comme complément indirect, et souvent en position postverbale. Dans cette classe, on retrouve les langues indoeuropéennes, comme le français et l'italien (4.51), l'anglais (4.52) ou le russe (4.53).

- (4.51) *Maria è più bella di Chiara.*

- (4.52) *John is older than Peter.*

- (4.53) *Dimitri starše čem Ivan.*  
 Dimitri-NOM plus-vieux que Ivan-NOM  
 Dimitri est plus vieux que Ivan.

Concernant le russe, on remarquera que cette langue possède aussi une deuxième construction comparative de supériorité, dans laquelle le deuxième terme de comparaison est exprimé par le cas génitif (4.54).

- (4.54) *Dimitri starše Ivana.*  
 Dimitri-NOM plus-vieux Ivan-GEN  
 Dimitri est plus vieux que Ivan.

Dans le cas des langues qui présentent plusieurs constructions typologiquement distinctes, Stassen introduit une distinction entre les constructions 'primaires' (i.e. plus courantes car moins marqués) et 'secondaires' (plus restreintes dans l'usage). Nous reviendrons en particulier sur cette distinction par la suite.

Concernant cette troisième classe typologique, nous soulignerons finalement une caractéristique supplémentaire, qui n'entre pas en ligne de compte dans la classification de Stassen, fondée sur l'expression du deuxième terme de comparaison. Dans les langues de cette classe, la forme de base de l'adjectif est modifiée par un morphème spécifique, qui peut être un morphème

<sup>23</sup>Le japonais se situe donc parmi les langues 'de séparation' (*separative languages*) dans la classification de Stassen.



lié, comme en anglais ou en russe, ou d'origine adverbiale, comme dans les langues romanes. Tout comme en (4.49) la légitimation du complément direct du verbe a amené à postuler la présence d'un verbe de dépassement silencieux en cantonais (Mok, 1988; Matthews & Yip, 1994), la présence du morphème comparatif est déterminante pour légitimer la présence du standard, cf. (4.55)-(4.57).

(4.55) \**Maria è bella di Chiara.*

(4.56) \**John is old than Peter.*

(4.57) \**Dimitri starji čem Ivan.*  
 Dimitri-NOM vieux que Ivan-NOM  
 Dimitri est plus vieux que Ivan.

Dans les sections suivantes, nous allons étudier les comparatives de supériorité en chinois mandarin, en prenant comme point de départ la classification que nous venons d'exposer. Dans son ouvrage, Stassen (1985) discute marginalement le mandarin, qu'il analyse principalement sur la base d'exemples tels (4.58) (son exemple (12.b), p. 164; nous avons gardé les gloses originales).

(4.58) *Wǒ nà pǐ mǎ bǐ nǐ nà pǐ mǎ kuài.*  
 I that CL horse exceed you that CL horse fast  
 My horse is faster than yours.

En (4.58), le deuxième terme de comparaison *nǐ nà pǐ mǎ* 'ton cheval' est introduit par le mot *bǐ*, qui Stassen glose comme un verbe de dépassement (*exceed*). Or, à partir de cet exemple, et en considérant aussi que le chinois mandarin respecte les critères typologiques des langues de dépassement (car il admet les constructions de verbes en série et présente par défaut un ordre SVO dans la phrase verbale), Stassen considère le mandarin comme étant une langue de dépassement.

Dans la suite de notre travail, nous montrerons d'abord, au cours de la discussion au paragraphe 4.3.2.a que cette analyse est incorrecte pour ce qui concerne la construction exemplifiée par (4.58); d'autre part, nous montrerons aussi que la définition du mandarin comme langue de dépassement peut être justifiée si on considère une deuxième construction comparative caractéristique de cette langue, la construction en *guo* (cf. paragraphe 4.3.2.b). Nous proposerons finalement, au paragraphe 4.3.3, une analyse pour la construction en *bǐ* qui mettra en jeu en particulier l'existence et le rôle du morphème comparatif en chinois.

### 4.3.2 La construction comparative de supériorité en mandarin

La construction comparative de supériorité, que nous analyserons spécifiquement dans cette section, est réalisée en mandarin par deux, voire trois structures syntaxiques différentes, qui se rapprochent des constructions prototypiques à la base de la classification présentée au paragraphe 4.3.1. Nous allons les examiner à tour de rôle dans la suite de cette section.

#### a. La construction prépositionnelle

La première construction que nous allons considérer, que nous appellerons construction ‘prépositionnelle’, est aussi actuellement la plus fréquemment utilisée (cf. Liu (2007)) et probablement, à ce jour, celle qui a reçu le plus d’attention de la part des linguistes.<sup>24</sup> Dans la structure prépositionnelle, le deuxième terme de comparaison est exprimé par un syntagme prépositionnel en position préverbale, dont la tête est constituée par la préposition *bǐ* (Paris, 1984).

- (4.59) a. *Zhāngsān bǐ Lǐsì gāo.*  
Zhangsan BI Lisi grand  
Zhangsan est plus grand que Lisi.
- b. *Tā bàn shì bǐ wǒ bàn shì rènzhēn.*  
Lui faire travail BI je faire travail consciencieux  
Il travaille plus consciencieusement que moi.

Comme le montrent les deux exemples en (4.59a,b), le premier terme de comparaison et le standard peuvent être constitués tant d’un groupe nominal (4.59a) que d’une phrase verbale (4.59b). Nous pouvons donc généraliser la structure de la construction prépositionnelle dans le schéma en (4.60).

- (4.60) XP PP[*bǐ* XP] VP

La possibilité de comparer deux propositions a suggéré, en analogie aussi avec la plupart des propositions avancées pour les langues européennes, une analyse différente, qui voit la construction en *bǐ* plutôt comme une structure coordonnée<sup>25</sup>; d’autre part, comme nous l’avons déjà mentionné en section 4.3.1, (4.60) a reçu aussi l’analyse d’une construction de verbes en série

<sup>24</sup>Cf., entre autres, Li & Thompson (1981), Paris (1984), Tsao (1989), Shi (1993), Paul (1993).

<sup>25</sup>Pour une description et une critique de cette position, voir Paul (1993) et références citées.

(Stassen, 1985). Ces hypothèses doivent cependant être rejetées sur la base de plusieurs raisons indépendantes.

Tout d'abord, comme le montre Paris (1984), le mot *bǐ* ne peut être considéré une conjonction de coordination. Au contraire, *bǐ* se comporte, du point de vue syntaxique, comme une préposition, car son objet peut être relativisé (4.61a-b).

- (4.61) a. *[[Zhāngsān duì tā<sub>i</sub> shuō zhè yī jù huà de]<sub>rel</sub> nà yī ge nǚrén]<sub>NP</sub> jiào Méilì.*  
 Zhangsan à elle dire ce un CL parole STR ce un CL femme appeler Meili  
 La femme à qui Zhangsan a dit cela s'appelle Meili.
- b. *[[Zhāngsān bǐ tā<sub>i</sub> gāo de]<sub>rel</sub> nà yī ge nǚrén]<sub>NP</sub> jiào Méilì.*  
 Zhangsan BI elle grand STR ce CL femme appeler Meili  
 La femme par rapport à laquelle Zhangsan est grand s'appelle Meili.

Dans les exemples en (4.61), le complément de la préposition est réalisé par un groupe nominal. Toutefois, comme le note Paul (1993), il est plausible, en mandarin, qu'une préposition prenne comme complément une phrase verbale même en dehors de la construction comparative, cf. le complément de la préposition *gēn* en (4.62), tiré de Paul (1993 : ex. 47).

- (4.62) *Wǒ zuò zhè jiān shì gēn nǐ zuò nēi jiān shì*  
 Je faire ce CL chose GEN toi faire celle chose tout  
*méi yǒu guānxi.*  
 NEG avoir relation

Le fait que je fasse ça n'a rien à voir avec le fait que tu fasses cela.

Deuxièmement, si l'hypothèse d'une construction coordonnée est maintenue, il faudrait dériver les phrases comme (4.59), où les deux termes de comparaison sont réalisés par des groupes nominaux, comme des cas d'ellipse par effacement du VP. Cela est fortement peu plausible en mandarin, car cette langue n'autorise pas l'élision du verbe (4.63a) ; si, au contraire, le VP entier est éliminé, le constituant effacé doit obligatoirement être repris par l'anaphore *shì*, cf. (4.63).

- (4.63) a. *Zhāngsān xǐhuan Méilì, wǒ \*(xǐhuan) Lǐsì.*  
 Zhangsan aimer Meili je (aimer) Lisi  
 Zhangsan aime bien Meili, et moi Lisi.
- b. *Zhāngsān xǐhuan Méilì, wǒ yě \*(shì).*  
 Zhangsan aimer Meili moi aussi (SHI)

Zhangsan aime bien Meili, et moi aussi.

Une ligne d'analyse plus convaincante a été proposé par Paul (1993). Tout en défendant l'hypothèse de la structure prépositionnelle en (4.60), Paul propose que la condition de légitimation de la construction doit être formulée en terme de c-commande cyclique<sup>26</sup> : le premier terme de comparaison doit c-commander cycliquement le standard. Nous n'avons pas la place ici pour exposer dans le détail tous les arguments avancés en Paul (1993) pour justifier cette analyse ; certaines parmi ses remarques seront néanmoins reprises dans les paragraphes suivants.

Finale­ment, nous concluerons ce paragraphe par une dernière remarque. Il est vrai que la préposition *bǐ*, ayant comme la plupart des prépositions du chinois une origine verbale, peut être utilisée en synchronie aussi comme tête prédicative. Dans ce cas, cependant, elle n'a nullement le sens de dépassement qui voudrait la typologie de Stassen, car le verbe *bǐ* signifie 'comparer'. Dans l'exemple (4.64), tiré de Paris (1984), le verbe *bǐ* est utilisé comme tête d'une construction prédicative.

(4.64) *Zhāngsān bǐ-bu-shàng Lǐsì.*  
Zhangsan comparer-NEG-monter Lisi

Zhangsan ne peut se comparer à Lisi/ Zhangsan n'est pas à la hauteur de Lisi.

Ainsi, même si on acceptait la structure en (4.60) comme une construction de verbes en série, il serait difficile de la considérer comme une construction de dépassement. D'autres arguments contre cette hypothèse seront exposés aussi dans le paragraphe 4.3.3, où nous discuterons en particulier la distribution des adverbes de degré.

Nous avons donc montré que la structure syntaxique de la construction comparative de supériorité que nous avons définie 'prépositionnelle' doit être analysée comme en (4.60), puisque le mot *bǐ* se comporte comme une préposition dans ce contexte et qu'une analyse en termes de coordination ou de construction prédicative de verbes en série n'est pas correcte sous plusieurs respects. Cette conclusion ne va pas sans conséquences sur le plan sémantique, notamment vis-à-vis de l'hypothèse, avancée récemment par Beck et al. (2004), qui prone une différence typologique entre les langues sur la base de la nature syntagmatique ou phrastique du standard de comparaison. Si notre conclusion est correcte, le chinois devrait se ranger, avec

---

<sup>26</sup>La condition de c-commande cyclique (Huang, 1982) est définie comme suit :

A c-commande cycliquement B ssi :

a) A c-commande B, ou bien

b) si C est le nœud minimal qui domine A, alors C c-commande B.

le japonais examiné spécifiquement par Beck et al. (2004), parmi les langues à standard syntagmatique.

### b. La construction en *guo*

La deuxième structure que la construction comparative de supériorité présente en chinois est celle qu'on appellera la 'construction en *guo*', discutée en détail par Liu (2007). La construction en *guo* admet deux variantes, exemplifiées en (4.65a,b).

- (4.65) a. *Zhāngsān gāo guo Lǐsì sān cùn.*  
 Zhangsan grand GUO Lisi trois pouce  
 Zhangsan est plus grand que Lisi de trois pouces.
- b. *Zhāngsān gāo Lǐsì sān cùn.*  
 Zhangsan grand Lisi trois pouces  
 Zhangsan est plus grand que Lisi de trois pouces.

Dans la construction en *guo*, le deuxième terme de comparaison est exprimé par un syntagme en position post-prédicative qui n'est pas introduit, dans ce cas, par une préposition. Le prédicat gradable peut être éventuellement suivi par le morphème *guo* (4.65a), qui, au delà de son emploi comme opérateur aspectuel (qui exprime l'aspect souvent défini 'expérientiel', cf. Smith (1991)), a aussi en synchronie une fonction de prédicat, ayant le sens de 'traverser', 'passer à travers' (4.66a) ou bien 'surpasser', 'exceder' (4.66b).<sup>27</sup>

- (4.66) a. *Hóngjūn yǐjīng guò le Hēilóngjiāng.*  
 Armée-Rouge déjà traverser ASP Heilongjiang.  
 L'Armée Rouge a déjà traversé le (fleuve) Heilongjiang.
- b. *Shù zhǎng de guò le fángzi.*  
 Arbre grandir DE dépasser ASP maison  
 L'arbre a grandi jusqu'à dépasser la maison.

Le sens prédicatif de *guo* semble donc apparenter cette construction aux comparatives de dépassement (*exceed comparatives*). La construction représentée en (4.65b) se rapprocherait ainsi à la construction comparative en cantonais (cf. 4.49), où le verbe de dépassement n'est pas ouvertement réalisé.

Toutefois, comme le note aussi Liu (2007), le morphème *guo* en (4.65) n'est pas simplement optionnel. Les deux constructions diffèrent du point de vue syntaxique au moins par deux aspects.

<sup>27</sup>Le morphème comparatif *guo*, comme le morphème aspectuel, semble être clitique au verbe principal, et il reçoit dans ce cas un ton neutre; quand il est employé comme tête du prédicat, en revanche, *guò* est prononcé avec un ton descendant, cf. (4.66a,b).

Le premier paramètre qui différencie les deux constructions concerne la légitimation du syntagme de mesure postverbal. Quand, comme dans l'exemple (4.65a), *guo* est ouvertement présent, le syntagme différentiel peut être laissé implicite, cf. (4.67a,b).

- (4.67) a. *Zhāngsān gāo guo Lǐsì sān cùn.*  
 Zhangsan grand GUO Lisi trois pouce  
 Zhangsan est plus grand que Lisi de trois pouces.
- b. *Zhāngsān gāo guo Lǐsì.*  
 Zhangsan grand GUO Lisi  
 Zhangsan est plus grand que Lisi.

Si, au contraire, le morphème de dépassement est laissé implicite, comme en (4.65b), le syntagme de mesure différentiel doit être exprimé explicitement pour que la phrase soit jugée grammaticalement correcte, cf. (4.68a/b).

- (4.68) a. *Zhāngsān gāo Lǐsì sān cùn.*  
 Zhangsan grand Lisi trois pouce  
 Zhangsan est plus grand que Lisi de trois pouces.
- b. *\*Zhāngsān gāo Lǐsì.*  
 Zhangsan grand Lisi

On retrouve la même asymétrie, en sens opposé, par rapport à l'expression du deuxième terme de comparaison. Quand le morphème *guo* suit le verbe, la présence du syntagme exprimant le deuxième terme de comparaison devient obligatoire pour que la phrase soit bien formée (4.69).

- (4.69) a. *Zhāngsān gāo guo Lǐsì sān cùn.*  
 Zhangsan grand GUO Lisi trois pouce  
 Zhangsan est plus grand que Lisi de trois pouces.
- b. *\*Zhāngsān gāo guo sān cùn.*  
 Zhangsan grand GUO trois pouce

En cas contraire, l'expression du standard est optionnelle (4.70) : l'interlocuteur peut recouvrer une valeur pour Y dans le contexte.

- (4.70) a. *Zhāngsān gāo Lǐsì sān cùn.*  
 Zhangsan grand Lisi trois pouce  
 Zhangsan est plus grand que Lisi de trois pouces.
- b. *Zhāngsān gāo sān cùn.*  
 Zhangsan grand trois pouce  
 Zhangsan est plus grand de trois pouces.

En s'appuyant en particulier sur le contraste en (4.67)-(4.68), Liu (2007) propose d'analyser la différence entre (4.65a-b) en supposant une différence dans la force de légitimation du morphème *guo*.

En développant l'analyse des syntagmes de mesure proposée par Schwarzschild & Wilkinson (2002) et Schwarzschild (2005), Liu analyse le morphème *guo* comme un prédicat à quatre places, qui prend comme arguments un adjectif gradable G, deux termes de comparaison X et Y et un intervalle sur l'échelle des degrés qui exprime la différence entre X et Y relativement à la dimension explicité par G. Si le syntagme de mesure n'est pas exprimé comme en (4.67b), le morphème *guo* peut l'introduire de façon implicite.

Or, selon Liu, un morphème silencieux *guo*<sub>2</sub> est présent aussi en (4.65b), mais au contraire de *guo*, *guo*<sub>2</sub> semble avoir subi un affaiblissement du point de vue sémantique qu'il ne lui permet plus de légitimer un complément différentiel implicite. Par conséquent, seulement la phrase (4.67a), où l'argument différentiel est ouvertement réalisé par un syntagme de mesure, est jugée grammaticalement correcte.

La présence vs. absence de *guo* a aussi d'autres implications, du point de vue sémantique, que nous n'exposerons pas dans le détail ici (mais voir Liu (2007) pour une description détaillée). Dans la suite de notre travail, nous nous limiterons à avancer une comparaison entre la construction prépositionnelle et la construction en *guo* en prenant comme modèle, en particulier, la construction où le morphème *guo* est ouvertement présent.

### 4.3.3 *Guo* et *plus* : le chinois est-il une langue 'de dépassement' ?

Comme nous l'avons vu dans la section précédente, les deux constructions que nous avons appelées 'prépositionnelle' et 'construction en *guo*' se caractérisent par des propriétés syntaxiques différentes. Dans cette section, nous montrerons que ces différences peuvent être expliquées en partie en considérant les caractéristiques sémantiques du morphème comparatif qui légitime, dans les deux cas, l'opération de comparaison. Nous défendrons en particulier l'hypothèse que ce morphème n'est pas le même dans les deux constructions.

A l'origine des considérations qui seront exposées dans la suite se trouve l'observation suivante. Tout d'abord, comme le montre (4.71b), dans la construction prépositionnelle le morphème *guo* ne peut être ouvertement affixé au verbe.

- (4.71) a. *Zhāngsān bǐ Lǐsì gāo sān cùn.*  
 Zhangsan BI Lisi grand trois pouce

Zhangsan est plus grand que Lisi de trois pouces.

- b. \**Zhāngsān bǐ Lísí gāo guo sān cùn.*  
Zhangsan BI Lisi grand GUO trois pouce

Suivant l'analyse sémantique des propositions comparatives proposée par Liu, nous pourrions donc supposer que le morphème comparatif soit exprimé dans la construction prépositionnelle par le morphème affaibli *guo*<sub>2</sub>. Cependant, dans la construction prépositionnelle, ni le syntagme de mesure ni le standard doivent être nécessairement présents pour garantir la grammaticalité de la phrase, cf. (4.59) et aussi (4.72a,b) ci-dessous.

- (4.72) a. *Zhāngsān bǐ Lǐsì gāo.*  
Zhangsan BI Lisi grand  
Zhangsan est plus grand que Lisi.
- b. *Zhāngsān gāo sān cùn.*  
Zhangsan grand trois pouce  
Zhangsan est plus grand de trois pouces.

La question qui se pose est donc la suivante : quel est le morphème comparatif qui légitime optionnellement le syntagme exprimant le deuxième terme de comparaison et le syntagme différentiel dans la construction prépositionnelle ? Même si dans la discussion Liu ne prend en considération la construction prépositionnelle que de façon marginale, l'analyse qu'il propose pour la construction de dépassement semble impliquer une différence substantielle entre les deux structures pour ce qui concerne la nature du morphème comparatif. Si l'on suit l'analyse de Liu, en effet, on devrait supposer que les deux constructions présentent des morphèmes comparatifs sémantiquement distincts, car le morphème comparatif silencieux en (4.72) se différencie, par ses caractéristiques, tant de *guo* que de sa forme affaiblie *guo*<sub>2</sub>.

Dans la suite de cette section, nous allons revenir sur les caractéristiques des deux constructions comparatives introduites en section 4.3.2, en particulier pour ce qui concerne les deux paramètres que, à partir de la section 4.2, nous avons considéré comme prototypiques de la construction comparative, à savoir l'expression du standard et la nature du morphème comparatif. Nous montrerons que (a) la construction prépositionnelle et la construction en *guo* doivent être distinctes relativement à ce dernier, et (b) la construction analysée par Liu (2007) comme un cas particulier de construction de dépassement, où le morphème *guo*<sub>2</sub> est sémantiquement affaibli, devrait être considérée au contraire comme un cas particulier de construction prépositionnelle.



### a. Le morphème comparatif

Nous avons vu, en section 4.3.2.a, que la construction comparative de supériorité peut se présenter en chinois avec la structure syntaxique représentée en (4.73). Nous avons aussi montré, avec des arguments indépendants, que le standard de comparaison dans cette structure est introduit par un syntagme prépositionnel, ce qui différencie la comparative en chinois des structures coordonnées qui ont été proposées pour la plupart des langues européennes.

- (4.73) *Zhāngsān bǐ Lǐsì gāo.*  
XP            PP[*bi* XP] VP  
Zhansgan est plus grand que Lisi.

La question que nous allons aborder en premier lieu concerne la nature du morphème qui légitime la construction comparative en mandarin ; la discussion nous conduira naturellement à reprendre les considérations plus générales sur la nature sémantique des prédicats gradables que nous avons exposées dans les sections précédentes.

Si l'on compare la construction comparative prépositionnelle en mandarin à sa traduction en français ou en anglais, il apparaît tout d'abord qu'en chinois, au delà de l'absence de copule, le prédicat n'est pas ouvertement marqué par le morphème comparatif, qui pourtant, dans ce type de constructions, est censé légitimer l'interprétation comparative.

- (4.74) a. *Zhāngsān bǐ Lǐsì ∅ gāo.*  
b. Jean est **plus** grand que Pierre.  
c. John is taller than Peter.

Les recherches typologiques ont mis en évidence le fait que seulement une minorité des langues naturelles choisissent, comme le chinois, de ne pas exprimer ouvertement le morphème comparatif.<sup>28</sup> C'est peut-être la raison pour laquelle, en effet, il a toujours été considéré que la présence d'un morphème comparatif est une caractéristique par défaut des constructions comparatives, et que la présence d'un morphème silencieux doit être postulée dans les langues où ce dernier n'est pas ouvertement marqué.

Le chinois semble à première vue confirmer l'hypothèse d'un morphème nul, car il constitue l'image miroir du français et de l'anglais. Alors que le prédicat non marqué morphologiquement reçoit par défaut une interprétation comparative (4.75), sa forme positive doit être au contraire marquée par

---

<sup>28</sup>Cf. par exemple Ultan (1972), qui compte 32 langues de ce type contre 108 qui, au contraire, présentent un prédicat morphologiquement marqué dans sa forme comparative.

l’adverbe de degré *hěn* ‘très’ qui, dans cette fonction, apparaît lexicalement vide.<sup>29</sup>

(4.75) *Zhāngsān gāo.*  
 Zhangsan grand  
 Zhangsan est plus grand.

(4.76) *Zhāngsān hěn gāo.*  
 Zhangsan HEN grand  
 Zhangsan est grand.

Ainsi, la proposition en (4.75), où la propriété gradable *gāo* ‘être grand’ apparaît en position prédicative et sans modificateurs de degré, peut être interprété seulement comme l’affirmation que Zhangsan est plus grand qu’un deuxième terme de comparaison dont le référent, pour que la phrase soit acceptable, doit être recherché dans le contexte précédent.<sup>30</sup>

De plus, comme on l’a vu dans la section 4.3.2, le morphème silencieux légitime la présence du syntagme introduisant le deuxième terme de comparaison ainsi que le complément différentiel de mesure (4.77).

(4.77) *Zhāngsān bǐ Mǎlì gāo sān cūn.*  
 Zhangsan que Mali grand trois pouce  
 Zhangsan est plus grand que Mali de trois pouces.

Si on admet que le morphème de degré ‘nul’ est bien présent dans une proposition telle (4.75) en chinois, la question reste ouverte concernant son interprétation sémantique. Doit-on considérer que le morphème comparatif dans la construction prépositionnelle est le même morphème *guo* qui se réalise ouvertement ou couvertement dans les constructions analysées par Liu (2007)? Nous avons montré, à la sec. 4.3.2.a, que cette solution semble peu plausible.

<sup>29</sup>Le rapprochement de *hěn* et du morphème positif *pos* (cf. Stechow (1984a)) a été proposé, entre autres, par Sybesma (1999) et Kennedy (2008). Une proposition similaire a été récemment avancée aussi par Krasikova (2008).

<sup>30</sup>Cette interprétation est celle qu’on obtient avec une intonation neutre. Si le sujet de la phrase reçoit un accent contrastif, l’effet peut être celui d’une comparaison de deux ou plusieurs sujets sur la base de propriétés différentes :

- (i) [Zhāngsān] gāo, [Lìsì] pàng.  
 Zhangsan grand, Lisi gros  
 Zhangsan est grand, Lisi est gros.
- (ii) [Zhāngsān] gāo, [Lìsì] bu gāo.  
 Zhangsan grand, Lisi NEG grand  
 Zhangsan est grand, Lisi est petit.

La présence de cette lecture n’invalide pas nécessairement notre observation, car l’on pourrait supposer que dans ces cas aussi le prédicat est marqué par un opérateur silencieux (p. ex. un opérateur de focus contrastif).

Deuxièmement, on peut s'interroger sur la contribution de ce morphème sur le plan compositionnel. Le fait qu'il légitime syntaxiquement, dans la plupart des langues, le syntagme exprimant le deuxième terme de comparaison, l'oppose à la plupart des autres adverbes de degré, tels par exemple *très*, *extrêmement* en français ou bien son homologue *fēichǎng* en mandarin.<sup>31</sup>

La différence principale entre les adverbes de degré et le morphème comparatif concerne justement la distribution de ce dernier dans les constructions comparatives. Le contraste est d'autant plus saillant que dans plusieurs langues, comme en français, le morphème comparatif est, lui aussi, exprimé par une forme adverbiale, cf. (4.78).

- (4.78) a. Jean est **plus** grand que Pierre.  
 b. \*Jean est **très** grand que Pierre.

On retrouve le contraste observé en (4.78) aussi en chinois, où le morphème comparatif n'est pas ouvertement exprimé (4.79).

- (4.79) a. *Zhāngsān bǐ Lǐsì gāo sān cùn.*  
 Zhangsan BI Lisi grand trois pouce  
 Zhangsan est plus grand que Lisi de trois pouces.  
 b. \**Zhāngsān bǐ Lǐsì fēichǎng gāo (sān cùn).*  
 Zhangsan BI Lisi extrêmement grand trois pouce

L'agrammaticalité des adverbes de degré dans la construction prépositionnelle est aussi une preuve contre l'analyse de cette structure comme une construction de verbes en série. Nous avons montré, en nous appuyant sur les arguments avancés par Paris (1984), que le mot *bǐ*, bien que d'origine verbale, doit être considéré en (4.79a) une préposition (*contra* Stassen (1985), cf. section 4.3.2).<sup>32</sup> Or, si nous considérons le sens lexical du verbe *bǐ* 'comparer', on pourrait penser que le chinois exprime au contraire la comparaison en utilisant la forme positive de l'adjectif. Cette forme de comparaison est une option présente aussi dans d'autres langues, cf. (4.80); cependant, comme le montre (4.80) pour le français, la forme positive de l'adjectif non seulement admet une modification au moyen d'adverbes de degré (4.80a), mais surtout

<sup>31</sup>Dans le cas particulier du mandarin, nous considérerons aussi, dans un deuxième temps, l'adverbe *gèng* 'encore (plus)', qui, tout en étant traditionnellement considéré comme un adverbe de degré, présente des caractéristiques spécifiques par rapport à la construction comparative. Nous analyserons plus particulièrement cet adverbe, dont l'interprétation se rapproche dans plusieurs cas à celle véhiculée dans les constructions comparatives par l'adverbe *hái*, à la section 4.4.1.

<sup>32</sup>Une autre solution semble envisagée par Li & Thompson (1981 :564), qui considèrent que le morphème comparatif est exprimé par *bǐ*. La discussion suivante s'adresse aussi contre cette hypothèse.

ne légitime toujours pas un complément différentiel (4.80b). Nous avons vu, au contraire, qu'en mandarin les adverbes de degré ne peuvent en aucun cas modifier le prédicat dans une construction comparative prépositionnelle (4.79b) et que le complément différentiel, bien qu'optionnel, est grammatical (4.79a).

- (4.80) a. Comparé à moi, Pierre est (très) grand.  
b. \*Comparé à moi, Pierre est grand trois centimètres.

Nous en concluons donc, une fois de plus, qu'un morphème silencieux est présent en mandarin. Quelle est donc sa contribution sémantique par rapport à la forme non comparative de l'adjectif ?

Avant de passer à la section suivante, où nous allons considérer plus spécifiquement le rôle du standard de comparaison, nous voudrions discuter un dernier point qui peut être sujet à critique. Dans notre discussion, nous avons adopté le point de vue courant qui considère comme non marquée la forme positive de la propriété gradable. Cependant, nous avons vu aussi que, si morphologiquement il y a des raisons pour affirmer que la forme non comparative soit la forme par défaut, du point de vue sémantique les choses se compliquent, notamment si l'on suit la proposition avancée par l'analyse relationnelle des adjectifs gradables, selon laquelle une opération de comparaison entre en jeu aussi dans la forme positive de l'adjectif (cf. section 4.2.2). Si l'on suit cette ligne d'analyse, on devrait par conséquent reformuler la distinction en d'autres termes. La différence entre le chinois mandarin et des langues comme le français ou l'anglais se réduirait au fait que le mandarin ne permet pas aux locuteurs d'accommoder une valeur par défaut pour le standard dans la forme positive de l'adjectif. Le mandarin serait donc une 'langue contextuelle', dans laquelle toute variable liée doit recevoir une interprétation dans le contexte.

Cette hypothèse nous semble cependant douteuse, car elle postule une distinction entre les langues fondée sur un paramètre purement cognitif. Il existe peut-être d'autres possibilités de reformuler cette condition sur la base de paramètres syntaxiques ; l'existence d'un opérateur comparatif phonétiquement nul nous paraît, pour l'instant, l'hypothèse plus plausible.

## **b. Le rôle du standard**

Nous allons tout d'abord résumer schématiquement les contrastes distributionnels que nous avons exposés au moyen de données empiriques dans le paragraphe 4.3.2. En (4.81), le complément différentiel est représenté par D, tandis que les parenthèses rondes indiquent que le constituant qui réalise l'argument peut être exprimé de façon optionnelle. Comme d'habitude, nous

appellerons X et Y le premier et le deuxième terme de comparaison, respectivement.

- (4.81) a. X (*bi* Y) V (D)  
 b. X V-*guo* Y (D)

Le schéma récapitulatif en (4.81) nous rappelle que les principales différences entre la structure prépositionnelle (4.81a) et la structure de dépassement en *guo* (4.81b) concernent

(a) la position pré- ou post-verbale du deuxième terme de comparaison Y (cf. (4.82)-(4.83)) ;

- (4.82) a. \**Zhāngsān gāo bǐ Lǐsì*  
 Zhangsan grand BI Lisi  
 b. *Zhāngsān bǐ Lǐsì gāo.*  
 Zhangsan BI Lisi grand  
 Zhangsan est plus grand que Lisi.

- (4.83) a. *Zhāngsān gāo guo Lǐsì.*  
 Zhangsan grand GUO Lisi  
 Zhangsan est plus grand que Lisi.  
 b. \**Zhāngsān Lǐsì gāo guo*  
 Zhangsan Lisi gao GUO

(b) la possibilité de laisser ce syntagme implicite dans la phrase (4.84)-(4.85).

- (4.84) a. *Zhāngsān bǐ Lǐsì gāo (sān cùn).*  
 Zhangsan BI Lisi grand trois pouce  
 Zhangsan est plus grand que Lisi (de trois pouces).  
 b. *Zhāngsān gāo (sān cùn).*  
 Zhangsan grand trois pouces  
 Zhangsan est plus grand (de trois pouces).  
 (4.85) a. *Zhāngsān gāo guo Lǐsì (sān cùn).*  
 Zhangsan grand GUO Lisi trois pouces  
 Zhangsan est plus grand que Lisi de trois pouces.  
 b. \**Zhāngsān gāo guo (sān cùn).*  
 Zhangsan grand GUO trois pouce

Il apparaît donc que le standard joue un rôle majeur dans la distinction entre les deux constructions. Cette conclusion n'est pas implausible, car, comme nous l'avons vu en section 4.2.2, la présence du standard semble

nécessaire pour justifier l'interprétation non seulement de la forme comparative de l'adjectif (McConnell-Ginet, 1973; Klein, 1980), mais aussi de sa lecture positive (Seuren, 1973; Cresswell, 1976; Kennedy, 1997).

Nous allons proposer ici une analyse du contraste en (4.81) qui peut rendre compte des contraintes liées à la distribution du syntagme exprimant le standard dans les deux constructions.

Tout d'abord, il faut remarquer que l'analyse de *bǐ* comme une préposition prédit justement la contrainte de positionnement préverbal du standard en (4.81a). Comme le montrent (4.86a,b), le fait que les syntagmes prépositionnels n'exprimant pas des compléments sous-catégorisés se positionnent à gauche du verbe (dans la position que la grammaire traditionnelle chinoise appellent le *zhuangyu*) est une contrainte syntaxique plus générale du chinois mandarin.

- (4.86) a. *Zhāngsān duì wǒ shuō zhēnde.*  
 Zhangsan à moi parler vérité  
 A moi, Zhangsan dit la vérité.
- b. \**Zhāngsān shuō zhēnde duì wǒ.*  
 Zhangsan parler vérité à moi

Au contraire, les compléments du verbe peuvent se positionner à droite de ce dernier, et doivent le faire s'ils sont des compléments directs. Cela explique donc la contrainte de positionnement du syntagme exprimant le standard en (4.81b), si nous considérons, suivant l'hypothèse déjà avancée en section 4.3.2 et suggérée aussi dans l'analyse de Liu (2007), que dans cette construction le morphème *guo* est un verbe transitif, ayant le sens de 'dépasser'. Dans notre analyse, la présence obligatoire du standard en (4.81b) suit donc d'une contrainte syntaxique : le syntagme exprimé par le standard est un complément sous-catégorisé par le verbe *guo*, et comme tel sa présence est obligatoire pour l'acceptabilité de la phrase.

#### 4.3.4 Conclusions

Dans notre analyse de la construction comparative de supériorité en mandarin, nous avons essayé de démontrer deux hypothèses : a) dans la construction prépositionnelle en *bǐ*, un morphème comparatif silencieux légitime l'expression du standard et l'interprétation comparative de la proposition ; b) les contraintes distributionnelles liées à la position et à la présence du standard s'expliquent en analysant le morphème *bǐ* comme une préposition et le morphème *guo* comme un verbe transitif de dépassement.

Ces deux conclusions conduisent à des conséquences importantes.

D'un côté, notre analyse nous permet d'expliquer l'inacceptabilité de (4.87b), déjà remarquée par Liu (2007).

- (4.87) a. *Zhāngsān gāo Lǐsì sān cùn.*  
 Zhangsan grand Lisi trois pouce  
 Zhangsan est plus grand que Lisi de trois pouces.
- b. \**Zhāngsān gāo Lǐsì.*  
 Zhangsan grand Lisi

Dans la phrase (4.87), le verbe n'est pas suivi ouvertement par le morphème *guo*, et le complément postverbal exprimant le standard n'est pas grammatical. Rappelons que Liu (2007) analyse (4.87a) comme une construction où le morphème *guo* apparaît dans sa forme affaiblie *guo<sub>2</sub>*; le morphème *guo<sub>2</sub>*, selon Liu, à cause d'un processus diachronique d'affaiblissement sémantique (*semantic bleaching*) a perdu la capacité de légitimer un complément différentiel implicite (cf. section 4.3.2), c'est pourquoi (4.87b) est malformée.

L'analyse de Liu, cependant, à notre avis n'est pas capable d'expliquer pourquoi la phrase (4.88) est grammaticalement correcte. Si le morphème *guo<sub>2</sub>* est également présent en (4.88), on devrait supposer que le processus d'affaiblissement sémantique lui a permis aussi d'acquérir la possibilité de légitimer, au contraire de *guo*, un standard implicite.

- (4.88) *Zhāngsān gāo sān cùn.*  
 Zhangsan grand trois pouce  
 Zhangsan est plus grand de trois pouces.

Dans le cadre de notre analyse, au contraire, l'agrammaticalité de (4.87b) et la grammaticalité de (4.88) reçoivent une autre explication : le verbe *gāo* étant intransitif, (4.87b) est malformée parce que le complément direct postverbal n'est pas marqué thématiquement par le verbe. Au contraire, la grammaticalité de (4.88) suit très naturellement si nous analysons la construction comme une construction prépositionnelle dans laquelle le standard n'est pas explicité linguistiquement. Ainsi, la phrase (4.87a) pourrait s'expliquer simplement comme une construction où le verbe *guo* n'est pas ouvertement réalisé, comme c'est le cas dans l'exemple cantonais (4.49) que nous avons vu en section 4.3.1; il ne serait ainsi plus nécessaire de postuler l'existence de deux morphèmes de dépassement distincts.

Ces considérations nous conduisent à la deuxième conséquence de notre analyse. Il apparaît assez clairement que nous reconnaissons l'existence de deux constructions comparatives distinctes en mandarin. Cette conclusion pourrait être critiquée sur la base d'un principe d'économie; néanmoins, il

semble que la présence de deux possibilités syntaxiquement distinctes d'exprimer la comparaison soit une caractéristique commune à plusieurs langues. En section 4.3.1, nous avons brièvement cité le cas du russe (cf. exemples (4.53) et (4.54)), et nous avons précisé que Stassen (1985) distingue, dans ce cas, entre une construction 'primaire', généralement plus courante et moins marquée, et une construction 'secondaire', moins utilisée car alourdie par des contraintes sémantiques et syntaxiques additionnelles.

Le chinois mandarin rentre donc de bon droit dans la classification typologique; contrairement à l'analyse de Stassen (1985), cependant, nous concluons que le mandarin possède comme construction primaire une structure prépositionnelle et seulement comme construction secondaire la construction de dépassement en *guo*.<sup>33</sup>

## 4.4 Quelques considérations sur les adverbes de degré

### 4.4.1 L'adverbe *gèng*

Dans cette section, nous allons avancer quelques considérations à propos des adverbes qui modifient les prédicats gradables.

Nous avons introduit très brièvement certains adverbes de degré en section 4.3.3, quand nous avons souligné l'impossibilité pour ces adverbes d'apparaître dans les constructions comparatives. Cette agrammaticalité découle du fait que ces adverbes se comportent, de point de vue sémantique, comme des restrictions sur l'argument de degré : dans le cadre de l'analyse relationnelle, par exemple, les adverbes de degré comme *très* ou *peu* ont la fonction de préciser, pour ainsi dire, le positionnement de l'argument de degré sur l'échelle. Or, cela n'est logiquement possible que si l'argument de degré occupe une position dont la valeur n'est pas explicitement définie, c'est à dire si le prédicat reçoit une interprétation positive.

Nous allons maintenant considérer la distribution de l'adverbe *gèng*, qui est justement décrit dans la plupart des analyses comme un adverbe de degré (cf., entre autres, Li & Thompson (1981), Liu (2005, 2007)).

---

<sup>33</sup>A propos des autres contraintes sémantiques de la construction en *guo*, voir en particulier la description détaillée donnée par Liu (2007). Nous remarquons finalement que, une fois de plus, la comparaison avec le cantonais semble confirmer le bien fondé de notre hypothèse : le cantonais en effet, en plus de la construction de dépassement, plus courante, admet aussi une construction prépositionnelle en *bǐ*, que Matthews & Yip (1994) décrivent comme plus rare et ayant 'the flavour of Mandarin-based syntax'.



Il semble tout d'abord y avoir un contreexemple assez évident à cette généralisation : contrairement aux adverbes de degré, *gèng* peut apparaître dans les constructions comparatives. Ainsi, alors que (4.89a) est malformée, la phrase (4.89b), où l'adverbe de degré *fēichǎng* 'extrêmement' est remplacé par *gèng*, est parfaitement grammaticale.

- (4.89) a. \**Zhāngsān bǐ Lǐsì fēicháng gāo.*  
 b. *Zhāngsān bǐ Lǐsì gèng gāo.*  
 Zhangsan BI Lisi GENG grand  
 Zhangsan est encore/même plus grand que Lisi.

De même, la phrase en (4.90a), où le standard n'est pas exprimé, peut être interprétée, si *gèng* est présent, seulement comme une construction comparative (4.90b). Au contraire, l'adverbe de degré force une interprétation positive du prédicat, comme le montre (4.90c).

- (4.90) a. *Zhāngsān gāo.*  
 Zhangsan grand  
 Zhangsan est plus grand.  
 b. *Zhāngsan gèng gāo.*  
 Zhangsan GENG grand  
 Zhangsan est encore plus grand.  
 c. *Zhāngsan fēicháng gāo.*  
 Zhangsan FEICHANG grand  
 Zhangsan est extrêmement grand.

Dans la structure comparative, cependant, l'adverbe *gèng* souffre aussi de deux contraintes distributionnelles majeures. D'un côté, il n'est pas admis dans la construction de dépassement (4.91).

- (4.91) *Zhāngsān (\*gèng) gāo guo (\*gèng) Lǐsì.*  
 Zhangsan GENG grand GUO GENG Lisi

De l'autre côté, comme l'ont remarqué Paris (1988) et plus récemment Yu & Xia (2008), la comparative modifiée par *gèng* n'admet pas le syntagme postverbal exprimant un différentiel exact entre les deux termes de comparaison, syntagme différentiel qui, pourtant, est toujours légitimé dans le cas des prédicats gradables dimensionnels comme *gāo* '(être) grand' en (4.92a).

- (4.92) a. *Zhāngsan bǐ Mǎlì gāo sān cùn.*  
 Zhangsan que Mali grand trois pouce  
 Zhangsan est plus grand que Mali de trois pouces.  
 b. *Zhāngsan bǐ Mǎlì gèng gāo (\*sān cùn).*  
 Zhangsan que Mali GENG grand trois pouce

(Zhangsan est encore plus grand que Marie de trois pouces.)

Une dernière remarque importante concerne finalement l'interprétation de l'adverbe. Comme il apparaît dans les traductions que nous avons données pour (4.89b) et (4.90b), l'emploi de *gèng* indique une interprétation qui ressemble beaucoup à celle des adverbes traditionnellement définis 'scalaires', comme *même* en français ou *even* en anglais. Cependant, contrairement à ces derniers, *gèng* ne légitime pas d'inférence scalaire en dehors des constructions comparatives auxquelles il est restreint, cf. par exemple (4.93).

- (4.93) \**Zhāngsān bu tài cōngmíng, kěyǐ shuō tā gèng*  
Zhangsan NEG très intelligent pouvoir dire il GENG  
*bèn.*  
stupide  
(Zhangsan n'est pas très intelligent, on pourrait dire qu'il est  
même stupide.)

Dans la suite de cette section, nous allons proposer une analyse sémantique de cet adverbe capable d'expliquer les caractéristiques distributionnelles que nous avons brièvement exposées ci-dessus. En particulier, en nous appuyant sur une comparaison avec les adverbes de degré en paragraphe 4.4.1.a, nous montrerons que *gèng* ne peut être considéré, du point de vue syntaxique, comme un modifieur de l'argument de degré de la même manière que, par exemple, *fēicháng*. Cette discussion nous conduira aussi à avancer une hypothèse sur la structure du syntagme de degré en mandarin, en paragraphe 4.4.1.b. Finalement, en paragraphe 4.4.1.c, nous proposerons une analyse sémantique pour l'adverbe, selon laquelle *gèng* est un adverbe ayant une valeur scalaire.

#### a. *Gèng* et les adverbes de degré

Nous allons d'abord résumer de manière schématique les principales différences distributionnelles entre *gèng* et les adverbes de degré en particulier par rapport à la construction comparative. Nous prendrons comme exemple l'adverbe de degré *fēicháng* 'extrêmement', que nous préférons à l'adverbe plus courant *hěn* à cause de la lecture souvent 'neutre' de ce dernier, dont nous avons parlé en particulier en section 4.3.3 : dans la plupart des cas, *hěn* semble avoir en effet la fonction d'assurer la lecture positive du prédicat.<sup>34</sup>

<sup>34</sup>L'interprétation 'lexicale' de *hěn* s'obtient quand l'adverbe reçoit un contour prosodique. Il y a aussi un autre contexte dans lequel *hěn* reçoit une interprétation de degré élevé. Il s'agit de l'occurrence de cet adverbe, surtout dans le langage parlé, comme complément du prédicat dans la construction de degré 'X de Y'. Dans cet emploi, *hěn* se distingue des tous les autres adverbes de degré, comme par ex. *fēicháng* ou *zuì*, qui ne peuvent occuper

- (4.94) *Zhāngsān hěn gāo.*  
 Zhangsan HEN grand  
 Zhangsan est grand.

La suite en (4.95) résume ainsi les différences distributionnelles entre les deux adverbes dans la structure comparative (4.95a), notamment par rapport à l'expression du standard de comparaison et du syntagme de mesure.

- (4.95) a. *Zhāngsān [bǐ Mǎli] gāo [sān cùn]*  
 b. *Zhāngsān [bǐ Mǎli] gèng gāo [\*sān cùn]*  
 c. *Zhāngsān [\*bǐ Mǎli] fēichǎng gāo [\*sān cùn]*

Du contraste en (4.95) nous tirons pour l'instant les conclusions suivantes :

- Il apparaît que le morphème comparatif nul et l'adverbe de degré soient mutuellement exclusifs, car *fēichǎng* n'admet ni un complément de mesure ni l'expression du deuxième terme de comparaison (cf. (4.95.c)).
- L'interprétation de *gèng* et la présence du syntagme exprimant le deuxième terme de comparaison semblent montrer au contraire que le morphème comparatif nul est bien présent en (4.95.c).

A partir des propositions avancées dans la littérature<sup>35</sup>, nous pouvons formuler deux hypothèses concernant la position de l'adverbe dans la structure du syntagme de degré DegP.

La cooccurrence de *gèng* avec le morphème de degré introduisant l'argument *d* à la tête de DegP porterait à penser que l'adverbe se trouve dans la position de spécifieur de ce dernier. Cette position est libre seulement dans

---

le rôle de complément à droite du prédicat (cf. (i) vs. (ii)).

- (i) *Jīntiān tiānqì hěn/fēichǎng/zuì lěng.*

Aujourd'hui temps HEN/FEICHANG/ZUI froid

Aujourd'hui il fait (très) froid/extrêmement froid/plus froid que jamais.

- (ii) *Jīntiān tiānqì lěng de hěn/\*fēichǎng/\*zuì.*

Aujourd'hui temps froid DE HEN/FEICHANG/ZUI

Aujourd'hui il fait extrêmement froid.

Ici nous n'avancerons pas d'hypothèse concernant cette occurrence de *hěn*. Nous nous bornons à signaler, à propos de l'occurrence de l'adverbe dans la structure 'X de Y', l'hypothèse défendue par Nie (2005) (qui en attribue la formulation à Wang Li (Wang, 1984)). Selon Wang il s'agirait, dans ce dernier cas, d'un autre lexème de nature adjectivale, homophone à l'adverbe, qui seulement en chinois moderne a commencé à être distingué graphiquement par un caractère différent (*hěn*, 'cruel, féroce', radical 66 au lieu du radical 41, *Xīnhuá Zìdiǎn*, ed. 2004). Dans ce sens, *hěn* post-verbal s'apparenterait à un prédicat gradable tel p. ex. *lìhài* 'terrible', cf. (iii).

- (iii) *Jīntiān tiānqì lěng de lìhài.*

Aujourd'hui temps froid DE terrible

Aujourd'hui il fait terriblement froid.

<sup>35</sup>Cf. les exemples (4.18) et (4.19), que nous reprendrons aussi dans la suite.

la structure proposée par l'analyse qui voit le syntagme de degré comme spécifieur du syntagme adjectival, cf. (4.96).

(4.96) [AP [DegP [ *geng* ] (*plus*) [PP bi Mali ]] **gao** ]

L'adoption de cette structure soulève cependant à nos yeux deux objections majeures. Tout d'abord, elle ne prédit pas correctement l'ordre des constituants de la phrase (cf. par ex. (4.92)), à moins de postuler que DegP soit un syntagme à tête finale. Le deuxième problème, d'ordre théorique, est que, si notre hypothèse est correcte, cela signifierait qu'un spécifieur (*gèng*) peut conditionner la sélection argumentale de la tête lexicale du syntagme prédicatif (puisque le contenu sémantique de *gèng* bloque la présence d'un complément de mesure dans le syntagme adjectival).

Il nous semble donc plus plausible de supposer que Deg soit la tête qui prend le prédicat adjectival comme complément, ce qui explique plus naturellement les contraintes de sélection qui suivent de notre analyse. La position et le rôle de *gèng* sont cependant dans ce cas plus difficiles à déterminer, surtout si l'on veut maintenir l'hypothèse que les adverbes occupent une fonction de spécifieur (hypothèse défendue en particulier par Cinque (1999)).

En nous appuyant sur l'interprétation sémantique de l'adverbe, nous avancerons une autre proposition. Nous remarquons tout d'abord que l'adverbe *gèng* modifie l'argument de degré seulement quand ce dernier est introduit par le morphème comparatif; on peut donc avancer l'hypothèse que *gèng* se trouve en cooccurrence avec ce dernier, dans la tête Deg.<sup>36</sup> Suivant cette ligne d'analyse, nous obtenons ainsi la représentation en (4.97)

(4.97) [DegP [PP bi Mali ] **geng (plus)** [AP gao] ]

Il y a, à notre avis, d'autres raisons pour préférer la structure en (4.97). Tout d'abord, celle-ci prédit correctement l'ordre linéaire des constituants de la phrase, sans avoir besoin de stipuler une construction à tête finale pour le syntagme de degré. Deuxièmement, si on admet que l'adverbe est lié à la présence du morphème comparatif, nous pouvons expliquer pourquoi *gèng* n'est pas admis dans la construction comparative de dépassement, où le morphème comparatif n'est pas présent (cf. exemple (4.91) en section 4.4.1).

Finalement, comme nous le verrons par la suite, le fait de supposer que *gèng* se trouve dans la tête Deg nous permet aussi d'expliquer le contenu sémantique de l'adverbe de façon compositionnelle. Avant de traiter ce sujet dans le paragraphe 4.4.1, nous voudrions discuter un dernier exemple qui

<sup>36</sup>L'hypothèse d'une adjonction en Deg<sub>0</sub> n'est pas complètement nouvelle. Bresnan (1973), par exemple, analyse l'anglais *more* comme l'amalgame du modifieur *much* et du morphème comparatif *er*. Notre proposition diffère naturellement de celle de Bresnan sous plusieurs respects, et nécessite d'être vérifiée ultérieurement.

semble à première vue un contrexemple pour notre hypothèse, et qui pourrait au contraire plaider à faveur de l’adoption de la structure (4.96).

## b. Une hypothèse pour DegP en Chinois

La structure en (4.97), dans laquelle le syntagme adjectival est un constituant à l’intérieur de DegP, a été proposée (Corver, 1991) pour rendre compte, entre autres, des propositions telles (4.98), dans lesquelles le syntagme adjectival en anglais est repris anaphoriquement par *so* ‘ainsi’ et le quantifieur de degré reste dans sa position d’origine.

(4.98) John is eager for gratitude, but Mary is more so.

Supposant que *more* se trouve dans la tête Deg, la phrase (4.98) n’est pas explicable dans la structure en (4.96), où Deg fait partie du AP, puisque cela impliquerait un mouvement de l’intérieur du constituant AP. Cette observation, cependant, ne tient pas dans le cas du chinois. Comme le note Paris (1988), les propriétés gradables en position prédicative en chinois permettent une reprise anaphorique au moyen du morphème *shì* ‘être’ (4.99).<sup>37</sup>

(4.99) *Zhāngsān hěn cōngmíng, Lǐsì yě shì.*  
 Zhangsan très intelligent, Lisi aussi être  
 Zhangsan est intelligent, et Lisi (l’est) aussi.

Or, comme le montre l’agrammaticalité de (4.100a), en chinois la reprise anaphorique ne peut se faire sans que l’adverbe soit inclus dans le syntagme repris par *shì*.

(4.100) a. *\*Zhāngsān hěn cōngmíng, kěshi Lǐsì gèng shì.*  
 Zhangsan très intelligent, mais Lisi GENG être  
 (Zhangsan est intelligent, mais Lisi l’est plus.)  
 b. *Zhāngsān (bǐ Mǎlì) gèng cōngmíng, Lǐsì yě shì.*  
 Zhangsan BI Mali GENG intelligent, Lisi aussi être  
 Zhangsan est encore plus intelligent que Mali, et Lisi aussi  
 (est encore plus intelligent qu’elle.)

Ce fait semble donc militer en faveur de l’adoption de la structure (4.96) pour le chinois. L’adverbe *gèng*, quelle que soit sa position à l’intérieur du syntagme de degré, se trouve être pronominalisé comme ce dernier. Au contraire, nous pensons que l’agrammaticalité de (4.100a) suit naturellement si on admet, en accord avec les propositions avancées de façon indépendante dans la littérature (Baker, 2003), que l’adjectif est légitimé en position prédicative par une projection fonctionnelle intermédiaire.

<sup>37</sup>Dans (4.99), l’adverbe *yě* ‘aussi’ doit être naturellement considéré comme externe au syntagme de degré, puisqu’il a portée à gauche sur le sujet de la phrase coordonnée.

Selon Baker (2003), la différence principale entre verbes et adjectifs est de type syntaxique, en ce que les verbes sont la seule catégorie qui peut marquer thématiquement un sujet. Dans l'analyse de Baker, la copule apparaît donc comme la tête d'une projection fonctionnelle (PredP), qui a la fonction d'introduire une position de spécifieur pour l'adjectif (ou le nom) en permettant à cette catégorie de se comporter comme un prédicat verbal capable de marquer thématiquement son sujet.<sup>38</sup> Suivant cette hypothèse, le syntagme de degré DegP apparaît donc comme le complément de la tête prédicative Pred<sub>0</sub>, cf. (4.101).

(4.101) [<sub>PredP</sub> [Zhangsan] (**pred**<sub>0</sub>) [<sub>DegP</sub> [bi Mali] **geng** (**plus**) [<sub>AP</sub> gao] ] ]

Le constituant repris par anaphore, dans ce cas, est tout le syntagme DegP, ce qui semble confirmé par l'interprétation de la phrase (cfr. (4.100b))<sup>39</sup>. Finalement, nous remarquons aussi que l'adoption de la structure en (4.97) est compatible avec l'analyse de la construction comparative en chinois en termes de c-commande (Paul, 1993), puisque le sujet et premier terme de comparaison en SpecPredP c-commande le deuxième terme de comparaison.

### c. Analyse sémantique de *gèng*

Dans le paragraphe 4.4.1 nous avons exposé deux autres caractéristiques relatives à l'adverbe *gèng*, que nous résumons ici :

a) Tout en étant en cooccurrence avec le morphème comparatif, *gèng* semble interdire tout syntagme de mesure postverbal exprimant un différentiel exact entre les deux termes de comparaison (cf. exemple (4.92)).

b) La contribution sémantique de l'adverbe ressemble à première vue à celle obtenue au moyen d'un adverbe scalaire comme *dōu* en mandarin, cf. (4.102).<sup>40</sup>

<sup>38</sup>De ce point de vue, l'analyse de Baker (2003) se distingue de la proposition originale de Bowers (1993), pour qui toutes les catégories lexicales (verbes, adjectifs et noms) nécessitent le recours à PredP pour obtenir un sujet. Nous ne nous prononcerons pas sur cette question, mais nous retenons pour l'instant la proposition de Baker (2003) en adoptant pour les propriétés gradables en chinois une structure semblable quand le prédicat gradable est interprété en position prédicative. Pour les analogies entre les adjectifs gradables en position prédicative et les verbes statifs, cf. par exemple Paris (1995).

<sup>39</sup>La raison pour laquelle, dans ce cas, la tête Pred doit être réalisée phonologiquement par la copule semble être liée à l'impossibilité d'élimination du prédicat en Mandarin (dont nous avons parlé aussi en section 4.3.2 à propos de la construction comparative prépositionnelle).

<sup>40</sup>La littérature concernant l'adverbe *dou* est beaucoup trop vaste pour être résumée ici. Pour une analyse de *dōu* en tant que particule scalaire, nous signalerons parmi les propositions plus récentes Cui (1984), Paris (1998), Hole (2004), Shyu (2004).

- (4.102) a. *Zhāngsān bǐ Lǐsì gèng gāo.*  
 Zhangsan BI Lisi GENG grand  
 Zhangsan est même plus grand que Lisi.
- b. *Zhāngsān bǐ Lǐsì dōu gāo.*  
 Zhangsan Bi Lisi DOU grand  
 Zhangsan est même plus grand que Lisi.

Cependant, nous avons aussi souligné que *gèng* est généralement restreint aux constructions comparatives, au contraire de *dōu* et d'autres opérateurs scalaires qui se comportent souvent comme des opérateurs de focus qui peuvent être associés à des constituants ayant des fonctions syntaxiques variées (König, 1991).

Dans la discussion suivante nous montrerons que ces deux aspects doivent être mis en relation. En particulier, nous montrerons que *gèng* possède l'entrée lexicale d'un adverbe scalaire restreint aux constructions comparatives ; nous montrerons ensuite que la contrainte relative au différentiel exprimée par le point (a) ci-dessus doit être conçue comme une contrainte sémantique qui dépend du sens scalaire de l'adverbe.

L'hypothèse que l'agrammaticalité du syntagme de mesure suit d'une contrainte sémantique plutôt que structurale semble être confirmée par les données empiriques. Nous avons souligné au début de la section 4.4.1 que l'une des contraintes distributionnelles de *gèng* dans les constructions comparatives consiste en ce que l'adverbe n'accepte pas de syntagme de mesure quand celui-ci exprime une différence exacte entre les termes comparés, cf. (4.92). Comme le notent, entre autres, Paris (1988), Liu (2007) et Yu & Xia (2008), un complément de mesure non spécifique est cependant compatible avec *gèng*, cf. le contraste en (4.103).

- (4.103) a. *\*Zhāngsan bǐ Mǎlì gèng gāo sān cùn.*  
 Zhangsan que Mali GENG grand trois pouce  
 (Zhangsan est même plus grand que Mali de trois pouces).
- b. *Zhāngsan bǐ Mǎlì gèng gāo yī diǎn.*  
 Zhangsan que Mali GENG grand un peu  
 Zhangsan est même un peu plus grand que Mali.

Du point de vue syntaxique, les syntagmes *yī diǎn* 'un peu' et *sān cùn* 'trois pouces' réalisent des compléments de mesure postverbaux, qui occupent en principe la même position. Il serait difficile, donc, d'imputer à une contrainte syntaxique l'agrammaticalité de (4.103.a).

La différence principale entre *yī diǎn* 'un peu' et un syntagme de mesure comme *sān cùn* 'trois pouces' est, au contraire, de nature sémantique : alors

que *sān cùn* exprime une différence exacte et objective entre deux termes<sup>41</sup>, *yī diǎn* souligne une différence qualitative, exprimant l’existence d’un écart entre les deux termes. L’expression de l’écart est qualitative en ce qu’elle est toujours optionnelle : l’existence d’un écart est impliquée indirectement par la comparative de supériorité dans tous les cas. Ainsi, si les syntagmes comme *sān cùn* sont restreints aux prédicats dimensionnels et généralement spécifiques à une dimension (ici, la dimension linéaire de la taille), la mesure au moyen de *yī diǎn* est compatible avec tout prédicat gradable, dimensionnel ou non (4.104).

- (4.104) *Zhāngsān bǐ Lǐsì cōngmíng yī diǎn.*  
 Zhangsan BI Lisi intelligent un peu  
 Zhangsan est un peu plus intelligent que Lisi.

Le prédicat *cōngmíng* ‘intelligent’ en (4.104) est un prédicat non dimensionnel (ou ‘évaluatif’, suivant la terminologie employée par Bierwisch (1989)), dont la gradation ne peut être mesurée de manière standardisée.

Suite à ces considérations, nous allons reformuler la contrainte en (a) en disant que *gèng* ne permet pas que l’écart entre les deux termes de la comparaison soit exprimé de manière objective, en recourant à une partition exacte de l’intervalle différentiel au moyen d’unités de mesure standardisées.

Comment cette contrainte dépend-elle du contenu sémantique de l’adverbe ? Rappelons que la contribution sémantique de *gèng* dans une construction comparative consiste en l’inférence que le deuxième terme de comparaison possède la propriété en question à un degré élevé. Cette caractéristique sémantique est à l’origine de l’inacceptabilité de (4.105b) vs. (4.105a).

- (4.105) a. *Lǐsì hěn ǎi, Zhāngsān bǐ tāi gāo.*  
 Lisi très petit, Zhangsan BI lui grand  
 Lisi est très petit, Zhangsan est plus grand que lui.
- b. *#Lǐsì hěn ǎi, Zhāngsān bǐ tāi gèng gāo.*  
 Lisi très petit, Zhangsan BI lui GENG grand  
 #Lisi est très petit, Zhangsan est encore plus grand que lui.

Nous proposons de préciser l’entrée sémantique de *gèng* en avançant l’hypothèse que l’adverbe pose le deuxième terme de comparaison comme l’élément le plus haut (ou le *maximal*) parmi les membres de l’intervalle ordonné constitué par sa classe de comparaison. La définition formelle de *maximal* est rappelé en (4.106).

<sup>41</sup>Suivant en particulier Schwarzschild & Wilkinson (2002) et Schwarzschild (2005), nous pouvons considérer que ce type de syntagmes différentiels dénote un ensemble de partitions sur l’ensemble constitué par l’intervalle différentiel sur l’échelle. Nous ne pousserons pas l’analyse formelle plus loin ici, mais voir les auteurs cités pour les détails de l’analyse.



(4.106) Soit  $X$  un ensemble partiellement ordonné et  $\succeq$  une relation d'ordre en  $X$ . Soit  $x \in X$ .

$$\text{max}(x)(X) \text{ ssi } \forall y \in X [y \succeq x \rightarrow y = x]$$

La notion de maximal pose  $x$  comme un élément qui n'est pas dépassé dans l'ordre par aucun autre élément de  $X$ ; en revanche, elle n'est pas assez forte pour imposer qu'il soit l'élément qui les dépasse tous. Cela ne serait pas correct, car nous avons montré que les membres de l'ensemble d'individus ordonné par l'échelle de degré constituent justement des classes d'équivalence : la possibilité que  $x$  et  $y$  appartiennent à la même classe d'équivalence (constituant elle-même le maximum de l'échelle) doit rester ouverte.

L'entrée lexicale que nous proposons pour *gèng* est donc la suivante.

$$(4.107) \quad [[\text{gèng}]] =_{\text{def}} \lambda x. \forall y \in X [(y \succeq x) \rightarrow y = x]$$

En (4.107), nous avons défini *gèng* comme un opérateur ayant comme argument un individu qui représente une position gradé dans l'intervalle constitué par la classe de comparaison. L'adverbe apporte une contribution scalaire en plus de l'information véhiculée par le morphème comparatif, en posant cet individu comme le maximal de l'échelle.

Suivant cette hypothèse, nous pouvons hazarder une explication de la contrainte de distribution de *gèng* que nous avons mentionnée au début de ce paragraphe dans les termes suivants.

Si le standard de comparaison modifié par *gèng* est posé, en vertu de l'adverbe, comme le maximal de l'échelle, il s'en suit que le premier terme de comparaison, qui est asserté explicitement dépasser le standard, ne peut appartenir à la même échelle que ce dernier. Autrement dit, les deux termes de comparaison sont assertés ne pas appartenir au même intervalle qui définit la classe de comparaison dont Lisi est un membre. L'interprétation qu'on obtient d'une phrase comme (4.108), même en dehors d'un contexte explicitant la taille de Lisi, est donc celle selon laquelle Zhangsan est asserté dépasser la taille jugée maximale pour sa classe de comparaison naturelle.<sup>42</sup>

(4.108) *Zhāngsān bǐ Lìsì gèng gāo.*  
 Zhangsan BI Lisi GENG grand  
 Zhangsan est même plus grand que Lisi.

Nous voudrions suggérer que c'est précisément pour cette raison qu'un différentiel mesurant l'intervalle d'écart entre les deux individus sur l'échelle

---

<sup>42</sup>Un autre contexte d'inacceptabilité pour cet adverbe est celui des phrases qui réalisent des propositions comparatives de type hyperbolique, où le premier terme de comparaison est dit dépasser un standard déjà considéré, de façon idiomatique, comme le repère supérieur pour la dimension en question (Yu & Xia, 2008). Nous reviendrons plus spécifiquement sur les comparatives hyperboliques dans le cadre de l'analyse de *hái*.

n'est pas acceptable dans ce contexte, car cet intervalle ne serait pas disponible. En revanche, nous avons vu qu'une mensuration qualitative au moyen de syntagmes non spécifiques comme *yī diǎn* est acceptable même quand l'écart entre les membres n'est pas mesurable, comme dans le cas des propriétés 'évaluatives' (cf. exemple (4.104)).

La proposition d'analyse que nous avons avancée pour l'adverbe *gèng* dans ce court paragraphe peut être mise en discussion sous certains respects. En particulier, on pourrait objecter que, si deux individus n'appartiennent pas à la même classe de comparaison, une comparaison entre les deux ne devrait pas en principe être possible. La contrainte d'appartenance à une même classe de comparaison, cependant, pourrait aussi être vue comme une contrainte de nature pragmatique qui, une fois violée, peut originer des effets qui ne se résolvent pas nécessairement à l'inacceptabilité. Un exemple d'effet pragmatique obtenu de cette même manière est d'ailleurs celui des comparatives hyperboliques, dont nous parlerons plus loin.

L'hypothèse qui sous-entend, plus généralement, notre discussion des adverbess de degré en chinois, et, en particulier, l'analyse que nous donnons de l'adverbe *hái* dans ce chapitre, suggère que les effets de scalarité sont des phénomènes pragmatiques qui peuvent être obtenus à partir d'opérations sémantiques de nature différente. La proposition d'analyse de l'adverbe *gèng* que nous avons donnée doit être comprise dans ce cadre; il s'agit bien sûr d'une proposition qui nécessite, avant d'être jugée correcte, d'être vérifiée aussi en dehors du cas spécifique du chinois, et qui est dans ce sens falsifiable en tant que généralisation. Nous nous proposons d'en vérifier la validité dans notre recherche future.

#### 4.4.2 Conclusions

Dans notre analyse des adverbess de degré en chinois, nous avons considéré les prédicats gradables comme ayant un domaine implicitement ordonné. Cette approche veut capturer le sens relatif d'un adjectif gradable appliqué à un sujet déterminé en faisant appel à la notion extensionnelle de classe de comparaison. En disant que 'Zhangsan est grand', en effet, nous plaçons Zhangsan à l'intérieur d'un intervalle convexe dont l'extension sur l'échelle est limitée par les standards de taille de la classe de comparaison (la classe des être humains) à laquelle Zhangsan appartient.

Nous avons ensuite caractérisé les constructions comparatives par la présence d'un constituant exprimant explicitement le deuxième terme de comparaison, lequel est introduit directement par un morphème phonétiquement nul *plus*.

Dans ce cadre, le modifieur *gèng*, que nous avons considéré plus particulièrement parmi les adverbes des degrés en chinois, ajoute l'information que le deuxième terme de comparaison représente le maximal de l'échelle de degré qui constitue sa classe de comparaison. Ainsi, nous avons expliqué l'agrammaticalité de *gèng* avec les compléments de mesure comme une incompatibilité sémantique, qui suit du fait que cet adverbe, en indiquant que le terme inférieur se trouve à l'extrémité de l'ensemble ordonné, implique en même temps que la comparaison se fait en dehors de l'intervalle qui représente sa classe de comparaison, ce qui serait en contradiction avec l'indication d'une mensuration précise de l'écart entre les deux termes de comparaison sur à l'intérieur de l'intervalle.

## 4.5 Une analyse de *hái* dans les constructions comparatives

Dans l'introduction à ce chapitre, nous avons avancé l'hypothèse que l'interprétation 'aspectuelle' ou comparative de l'adverbe *hái* dépend du type sémantique du prédicat de la phrase assertée. Nous reprenons en (4.109) ci-dessous un exemple de l'ambiguïté sémantique de *hái* que nous avons déjà mentionné dans la section 4.1.

(4.109) *Zhāngsan hái niánqīng.*

Zhangsan HAI jeune

a. Zhangsan est encore jeune.

b. Zhangsan est plutôt jeune/encore plus jeune.

Nous proposons d'expliquer la double interprétation de (4.109) en chinois (rendue par les deux traductions françaises en (4.109a,b)) comme une ambiguïté qui dépend de l'interprétation du prédicat.

Dans le premier cas, l'interprétation comparative n'est pas disponible. L'on comprend, au contraire, de (4.109a) que le prédicat 'être jeune' est attribué à son sujet de façon temporaire, c'est-à-dire qu'il est évalué dans le temps. L'élément présupposé par l'adverbe répétitif est, dans ce cas, une propriété d'événement instanciée dans deux points distincts sur l'échelle du temps, ce qui conduit à l'interprétation continuative de *hái* que nous avons décrite à la section 4.1.

Dans sa deuxième lecture (4.109b), au contraire, le prédicat 'être jeune' est interprété comme un prédicat gradable, ayant un argument de degré qui est réalisé, dans la comparative explicite, par le deuxième terme de comparaison.<sup>43</sup>

<sup>43</sup>Cresswell (1976) ; cf. aussi la discussion développée à la section précédente.

Dans la discussion suivante, nous essayerons de caractériser la contribution de *hái* dans ce contexte. Nous avancerons en particulier l’hypothèse que *hái* prend comme argument une propriété qui est instanciée par deux individus représentant deux degrés différents sur l’échelle dénotée par la propriété gradable. L’élément présupposé par l’adverbe de répétition est donc, dans ce cas, une propriété instanciée par un individus sur l’échelle orientée des degrés.

L’interprétation de l’adverbe dans des contextes spécifiques semble confirmer, du point de vue intuitif, notre hypothèse. L’inacceptabilité de *hái* avec des prédicats non gradables et attribués nécessairement de façon caractérisante, comme *yǒnghéngde* ‘(être) éternel’ en (4.110), s’explique par exemple, dans notre analyse, par l’absence d’un ordre sous-jacent pour établir la relation entre assertion et présupposition.

- (4.110) #*Zuànshí hái shì yǒnghéngde.*  
 Diamant HAI SHI éternel  
 (#Les diamants sont encore éternels.)

Si le prédicat non gradable peut être attribué de façon temporaire, en revanche, l’interprétation continuative est la seule possible (4.111).

- (4.111) *Zhě ge zhuōzi hái shì jǔxíngde.*  
 Ce CL table HAI SHI rectangulaire  
 Cette table est encore rectangulaire.

En (4.111), le prédicat *jǔxíngde* ‘être rectangulaire’, bien que non gradable, peut permettre une interprétation temporaire dans des contextes particuliers, par exemple si la table est supposée être raccourcie pour obtenir une forme carré. Dans ce cas, la proposition reçoit une interprétation selon laquelle la table est rectangulaire en un certain moment (qui correspond avec le moment de référence ou d’énonciation) et qu’elle a été rectangulaire en précédence. Cette lecture s’accompagne aussi d’une implicature très forte que la table est censée changer de forme successivement.

Dans la suite de cette section, nous allons examiner plus en détail la distribution de *hái* dans les constructions comparatives. Nous défendrons l’hypothèse que *hái* doit être analysé, dans ce contexte aussi, comme un adverbe répétitif, et que dans ce sens l’inférence scalaire qu’on observe dans le contexte des propositions comparatives n’est pas due explicitement à une information exprimée dans l’entrée lexicale de l’adverbe, mais est plutôt le résultat de l’association de *hái* avec l’échelle de degré. Nous montrerons tout d’abord, en paragraphe 4.5.1, que *hái* ne peut être considéré un adverbe de degré, et nous donnerons pour cela des arguments tant d’ordre syntaxique (sec. 4.5.2) que sémantique (sec. 4.5.3). Nous appuyerons notre démonstration en considérant en particulier la distribution et l’interprétation de *hái*

par rapport à l’adverbe de degré *gèng* (par. 4.5.3.b), que nous avons analysé au contraire comme étant un opérateur inhéremment scalaire. Finalement, en section 4.5.3.c, nous proposerons une analyse de la lecture ‘marginale’ de l’adverbe, qu’on observe quand *hái* modifie un prédicat gradable en absence de deuxième terme de comparaison.

#### 4.5.1 *Hái* et les adverbes de degré

Entre *hái* et les adverbes de degré mentionnés en section 4.4 il existe des nombreuses différences, que nous allons présenter dans la suite de ce paragraphe.

Tout d’abord, nous devons admettre que notre analyse de *hái* comme adverbe non inhéremment scalaire se trouve à première vue faire face à une contradiction si nous considérons les constructions comparatives comme (4.112a/b), où les deux adverbes *gèng* et *hái* semblent alterner librement et sans différence majeure dans l’interprétation.

- (4.112) a. *Zhāngsān bǐ Lǐsì hái gāo.*  
 Zhangsan BI Lisi HAI grand  
 Zhangsan est encore plus grand que Lisi.
- b. *Zhāngsān bǐ Lǐsì gèng gāo.*  
 Zhangsan BI Lisi GENG grand  
 Zhangsan est encore plus grand que Lisi.

Rappelons en effet que en paragraphe 4.4.1 nous avons défini *gèng* comme un adverbe scalaire. Nous montrerons cependant que la contradiction représentée à première vue par ds exemples comme (4.112a,b) est seulement apparente, car, si nous analysons la distribution des deux adverbes plus en détail, nous devons remarquer plusieurs différences, tant du point de vue sémantique que syntaxique.

Une première distinction, qui ressort au niveau distributionnel, concerne la légitimation du complément de mesure. Les données empiriques montrent en effet que les deux adverbes n’ont pas la même distribution dans les constructions comparatives, puisque *hái*, au contraire de *gèng*, légitime un complément de mesure postverbal exprimant un différentiel exacte entre les deux termes comparés (Paris, 1988; Yu & Xia, 2008), comme le montre le contraste entre (4.113a,b) ci-dessous.

- (4.113) a. *Zhāngsān bǐ Mǎlì hái gāo (sān cùn/ yī diǎn).*  
 Zhangsan BI Mali HAI grand trois pouce/ un peu

Zhangsan est encore plus grand que Mali (de trois pouces/un peu).

- b. *Zhāngsān bǐ Mǎlì gèng gāo (\*sān cùn/ yī*  
 Zhangsan BI Mali GENG grand trois pouce/ un  
*diǎn).*  
 peu  
 (Zhangsan est encore plus grand que Marie (de trois  
 pouces/un peu).

De ce point de vue, *hái* s'oppose aussi aux adverbes de degré tels que *hěn* 'très' ou, comme le montre (4.114), *fēichǎng* 'extrêmement', lesquels, plus généralement, ne peuvent être employés dans des constructions comparatives.

- (4.114) *Zhāngsān (\*bǐ Mǎlì) fēichǎng gāo (\*sān cùn/*  
 Zhangsan BI Mali extrêmement grand trois pouces/  
*\*yī diǎn).*  
 un peu

Nous avons déjà discuté de la différence entre *gèng* et les adverbes de degré comme *fēichǎng* en section 4.4.1. Dans l'exemple (4.115) nous résumons le contraste entre *hái* et les deux adverbes mentionnés jusqu'ici par rapport à la construction comparative en (4.115a).

- (4.115) a. Zhangsan [bi Mali] (*plus*) gao [san cun/yi dian]  
 b. Zhangsan [bi Mali] HAI gao [san cun/yi dian]  
 c. Zhangsan [bi Mali] GENG gao [\*san cun/yi dian]  
 d. Zhangsan [\*bi Mali] FEICHANG gao  
 e. Zhangsan [\*bi Mali] FEICHANG gao [\*san cun/\*yi dian]

Du contraste en (4.115) nous tirons pour l'instant la conclusion suivante. D'un côté, il apparaît que *hái* peut être en cooccurrence avec le morphème comparatif phonétiquement nul *plus* qui introduit le deuxième terme de comparaison (cf. (a) vs. (b)). Cela pourrait suggérer que *hái* se trouve dans une position de portée par rapport aux constituants de la construction comparative. De l'autre côté, *hái* se différencie, du moins pour son contenu sémantique, de l adverbe *gèng*, car, au contraire de ce dernier, *hái* admet l'expression d'un différentiel exacte entre les deux termes de comparaison (cf. (4.115b) vs. (4.115c)).

Un autre contexte pertinent pour distinguer *hái* et *gèng* semble être celui des phrases qui réalisent des propositions comparatives de type hyperbolique, où le premier terme de comparaison est dit dépasser un standard considéré, de façon généralement idiomatique, comme le repère supérieur pour la dimension

en question, cf. (4.116), adapté de Yu & Xia (2008), p. 15 (voir aussi Paris (2002b)).

- (4.116) *? ?Tā ah, bi húli gèng jiǎohuá.*  
 Lui TOP BI renard GENG rusé  
 (Lui, il est même plus rusé qu'un renard!)

Encore une fois, ce contexte marque une différence entre *gèng* et *hái*, cf. (4.116) vs. (4.117).<sup>44</sup>

- (4.117) *Tā ah, bi húli hái jiǎohuá.*  
 Lui TOP BI renard HAI rusé  
 Lui, il est encore plus rusé qu'un renard!

En section 4.4.1 nous avons défendu l'hypothèse que les contraintes qui régissent la distribution de *gèng* dans les constructions comparatives sont principalement de nature sémantique. Nous proposons ainsi de reconduire la différence de distribution entre *gèng* et *hái* en (4.113) et (4.116)-(4.117) à une différence sémantique ; nous montrerons pourtant que les deux adverbes sont aussi à distinguer sur le plan syntaxique.

Du point de vue de l'analyse, en effet, les contrastes entre (4.113a/b) et entre (4.116) et (4.117) nous montrent que ces deux adverbes ont un contenu sémantique différent, sans impliquer nécessairement une différence structurale. Rappelons cependant que nous avons proposé deux analyses syntaxiques différentes pour *hái* et *gèng*. D'un côté, nous avons montré en section 4.4.1 que *gèng* doit être considéré un adverbe interne au syntagme de degré ; de l'autre côté, en analysant en particulier l'occurrence de *hái* continuatif et des deux adverbes répétitifs *yòu* et *zài*, nous avons avancé l'hypothèse que *hái* se trouve dans le domaine de l'aspect grammatical, et donc dans une position externe au syntagme DegP en chinois (cf. la discussion en chapitre 3, reprise aussi dans l'introduction au présent chapitre).

En conclusion, à côté des éléments qui nous permettent de mettre en évidence une différence sémantique, nous avons aussi des raisons indépendantes pour établir une différence structurale entre *hái* et les adverbes de degré qui, comme *gèng*, n'ont pas un emploi aspectuel. Suivant une approche compositionnelle, en effet, une fois qu'on exclut une toute coïncidence struc-

<sup>44</sup>Les contraste entre les deux adverbes se manifeste aussi dans les constructions comparatives de type hyperbolique dans lesquelles le deuxième terme de comparaison n'est pas choisi de façon idiomatique, mais reçoit plutôt une interprétation contextuelle. Ainsi, Yeh (1998) remarque l'inacceptabilité de *gèng* dans l'exemple en (i).

(i) *Zhāngsān bǐ shūjià \*gèng/hái gāo.*  
 Zhangsan BI bibliothèque GENG/HAI grand  
 (Zhangsan est encore plus grand que la bibliothèque!)

turale, il en découle que *hái* et les modificateurs de degré doivent être analysés comme des opérateurs ayant un contenu lexical différent.

Dans le paragraphe suivant, avant de conclure ce chapitre avec une analyse sémantique de *hái*, nous allons mentionner quelques arguments qui pourraient soutenir l’hypothèse d’une position structurellement non ambiguë de l’adverbe comme adverbe aspectuel.

## 4.5.2 La position syntaxique de *hái*

En section 4.1.1, nous avons présenté des arguments à faveur d’une distinction structurelle entre *hái* et les principaux adverbes de degré ; la lecture continuative ou ‘aspectuelle’ de *hái* nous indique, en effet, que cet adverbe doit être considéré comme externe au syntagme adjectival, ce qui restreint son emploi aux prédicats d’origine adjectivale en position prédicative. Dans cette section, nous allons considérer un dernier cas qui pourrait être vu comme un contre-exemple à cette hypothèse, et qui est représenté par l’exemple (4.118).

- (4.118) a. *Zhāngsān hái bǐ Lǐsì gāo (sān cùn).*  
 Zhangsan HAI BI Lisi grand (trois pouce)  
 Zhangsan est encore/toujours plus grand que Lisi (de trois pouces).
- b. *Zhāngsān bǐ Lǐsì hái gāo (sān cùn).*  
 Zhangsan BI Lisi HAI grand trois pouce  
 Zhangsan est encore plus grand que Lisi (de trois pouces).

Comme le montre (4.118), *hái* peut occuper, dans l’ordre linéaire de la phrase, deux positions distinctes relativement au syntagme prépositionnel qui introduit le deuxième terme de comparaison.

Ces deux positions ne sont pas équivalentes du point de vue sémantique. Alors que la proposition représentée par (4.118b) ne permet qu’une interprétation de degré (selon laquelle Lisi et Zhangsan sont tous les deux très grands), la proposition en (4.118a) est en principe ambiguë entre une interprétation temporelle du prédicat (glosée par ‘toujours’ en français) et une interprétation de degré.

Ce contraste trouve une explication dans notre hypothèse. Pour l’instant, nous supposons que *hái* se trouve dans la position de spécifieur d’une projection aspectuelle externe au syntagme du prédicat<sup>45</sup> et donc nécessairement plus haute dans la hiérarchie que DegP. Pour les prédicats gradables, cela donne la structure en (4.119).

- (4.119) *hái* [<sub>PredP</sub> [Zhangsan] [ pred<sub>0</sub> [<sub>DegP</sub> [bi Mali] (plus) [<sub>AP</sub> gao] ] ] ]

<sup>45</sup>Cf. la discussion à propos de PredP en section 4.4.1.





de l’assertion, mais qu’elles doivent néanmoins être considérées présentes, comme le montre l’inacceptabilité de *háí* avec les propriétés caractérisantes qui ne permettent pas, du point de vue pragmatique, une lecture d’intervalle.

La deuxième caractéristique que nous avons soulignée explicitement est l’absence d’information directe sur le positionnement de l’élément asserté dans l’ordre, ce qui ne nous permet pas de caractériser *háí*, du moins dans sa lecture continuative, comme un adverbe scalaire. En particulier, l’implicature d’ordre scalaire véhiculée par *háí* ne concerne pas la dimension d’informativité, comme le voudrait en revanche l’analyse de Liu (2001), qui rapproche *háí* à l’adverbe scalaire *even* de l’anglais (Kay, 1990).

Dans cette section, nous nous attacherons à montrer comment cette même caractérisation peut être appliquée aussi à l’occurrence de *háí* dans les constructions comparatives. Notre analyse s’appuyera sur les résultats des considérations que nous avons exposées à la section 4.2, et, en particulier, nous suivrons la proposition formelle avancée au terme de la discussion au paragraphe 4.2.5, dont nous résumons ici les points principaux.

1. Nous avons choisi d’adopter une analyse extensionnelle, dans laquelle les propriétés gradables dénotent des classes d’individus organisées dans des intervalles convexes, les classes de comparaison. Une classe de comparaison ne constitue pas une classe d’équivalence, mais plutôt un intervalle partiellement ordonné : cela est confirmé, à nos yeux, par l’acceptabilité d’énoncés tels (4.122), qui asserte l’appartenance de deux individus à la même classe de comparaison dénotée par le prédicat ‘être beau’, tout en reconnaissant aussi une différence dans la position des deux individus à l’intérieur de la classe.

(4.122) Pierre et Jean sont tous les deux beaux, mais Pierre est plus beau que Jean.

2. La considération des énoncés tels (4.122) ci-dessus nous a cependant permis aussi de mettre en évidence une autre caractéristique de propriétés gradables. En effet, tout comme (4.122), l’énoncé (4.123) est aussi acceptable.

(4.123) Pierre et Jean sont tous les deux laids mais Pierre est (quand même) plus beau que Jean.

L’acceptabilité de (4.123) semble impliquer que la propriété d’être laid partage la même échelle que celle dénotée par la propriété d’être beau. Si cela était le cas, cependant, il devrait s’avérer possible d’affirmer que quelqu’un qui est laid est aussi beau (4.124a), sur la base du même principe qui légitime l’inférence en (4.124b).

(4.124) a. # Pierre est laid, il est même beau.  
b. Pierre est beau, il est même très beau.

Nous avons résolu la contradiction entre (4.123) et (4.124b) en postulant une règle d’homonymie entre le lexème qui caractérise une propriété gradable de façon ‘positive’ (*beau* en tant qu’intervalle sur l’échelle en opposition à *laid*) et celui qui caractérise une propriété en tant que dimension sur l’échelle (BEAU incluant aussi *laid*). Le passage de la propriété positive et évaluative *beau* à la propriété objective BEAU est dû à la présence du morphème comparatif, qui, en introduisant un repère objectif sous la forme du deuxième terme de comparaison, oblige aussi à ‘relativiser’ l’évaluation.

- (4.125) (a) Jean est *laid*...  
 (b) mais il est plus BEAU que Pierre.

Dans la première partie de la proposition (4.125), le locuteur affirme que le degré de beauté de Jean est compris entre deux seuils qui caractérisent, de son point de vue, l’intervalle dénoté par la propriété *laid* sur l’échelle définie par la dimension de la beauté; l’interlocuteur reconnaît l’existence de ces seuils, suivant lui aussi ses propres critères d’évaluation. Quand, en revanche, comme dans la deuxième partie de la phrase, le repère inférieur est introduit explicitement par le morphème comparatif, l’évaluation devient objective : le degré de beauté de Jean est mesuré par rapport à celui de Jean, et à cette fin le locuteur emploie le lexème non marqué BEAU.

La proposition que nous avons esquissée en paragraphe 4.2.5 laisse probablement beaucoup de problèmes non résolus, et souffre en particulier d’un point faible, puisqu’elle repose sur la postulation d’une différence lexicale et sémantique entre les prédicats ‘positifs’, qui peuvent aussi être moins marqués comme *beau*/BEAU, et les prédicats ‘négatifs’ qui dénotent la portion inférieure de l’échelle (*laid*), qui permettent au contraire seulement une lecture évaluative.<sup>46</sup> Nous n’avons pas d’explication pour ce phénomène, qu’on observe dans la plupart des langues naturelles, et qui, tout comme l’existence d’une gradation dans la dénotation de certaines propriétés, doit être considéré probablement une donnée primitive.

Dans les paragraphes suivants, nous montrerons que cette proposition d’analyse, en tant qu’hypothèse de travail, nous permet néanmoins de rendre compte des caractéristiques sémantiques de l’adverbe *hái* comme modifieur des propriétés gradables, caractéristiques que nous avons exposées partiellement au paragraphe 4.5.1.

---

<sup>46</sup>Cela semble être le cas, en effet, aussi quand les prédicats ‘négatifs’ sont utilisés dans les comparatives. Alors que (4.125) est parfaitement naturelle, (i) ci-dessous nous semble généralement beaucoup moins acceptable, voire inacceptable tout court.

(i) ??/\*Sophia Loren et Liz Taylor étaient très belles, mais Liz Taylor était plus laide que Sophia Loren.

### a. Interprétation de *hái* comme modifieur des propriétés gradables

Comme nous l'avons souligné plusieurs fois, l'une des caractéristiques parmi les plus saillantes des propositions comparatives est l'absence de contradiction dans une phrase telle (4.126), que nous avons expliquée en postulant une interprétation 'objective' de la propriété 'être grand' en (4.126b).

- (4.126) (a) Pierre est petit...  
(b) mais il est plus grand que Paul.

Considérons maintenant le cas du chinois mandarin. Rappelons tout d'abord que, comme nous l'avons souligné dans notre discussion des constructions comparatives dans cette langue en section 4.3, en chinois il est plausible d'admettre l'existence d'un morphème comparatif phonétiquement nul dans les phrases telles que (4.127a) ; la lecture positive de la propriété, en revanche, est signalée en ayant recours à l'adverbe de degré *hěn* 'très' (4.127b), qui dans ce cas ne reçoit pas un'interprétation compositionnelle.

- (4.127) a. *Zhāngsān gāo.*  
Zhangsan grand  
Zhangsan est plus grand.  
b. *Zhāngsān hěn gāo.*  
Zhangsan HEN grand  
Zhangsan est grand.

D'un point de vue plus général, cependant, on doit remarquer aussi en chinois le même phénomène observé dans le contexte des constructions comparatives en français (4.126).

- (4.128) *Zhāngsān hěn ǎi, kěshi bǐ Lǐsì gāo.*  
Zhangsan HEN petit mais que Lisi grand  
Zhangsan est petit, mais il est plus grand que Lisi.

Or, cette lecture 'objective' de la propriété gradable, qui semble une caractéristique spécifique des constructions comparatives vis-à-vis de la prédication positive des mêmes propriétés, est cependant exclue quand la construction comparative est modifiée par *hái* (4.129).

- (4.129) *#Zhāngsān hěn ǎi, kěshi bǐ Lǐsì hái gāo.*  
Zhangsan HEN petit mais que Lisi HAI grand  
(#Zhangsan est petit, mais il est encore plus grand que Lisi.)

A la lumière des considérations que nous avons avancées en section 4.2, et que nous avons résumées brièvement dans la discussion précédente, nous pouvons maintenant proposer une explication pour ce phénomène.

Notre proposition est la suivante :

(4.130) *Dans une proposition comparative, l’adverbe hái a la fonction de marquer l’appartenance des deux termes de comparaison X et Y au même intervalle convexe représentée par la propriété positive P.*

Cette hypothèse, qui a l’avantage de nous permettre de maintenir une analyse unitaire de *hái* en tant qu’adverbe répétitif appliqué à un intervalle convexe, génère deux conséquences importantes, qui doivent être vérifiées.

Premièrement, si la propriété dénotée par le prédicat *gāo* ‘être grand’ doit être interprété comme une propriété ‘positive’ en (4.129), cela implique que *hái* ne modifie pas, dans ce contexte, une propriété interprétée dans une construction comparative. Nous montrerons que cette conclusion semble effectivement plausible : comme le montre la lecture ‘marginale’ de l’adverbe (que nous traiterons plus spécifiquement en paragraphe 4.5.3), l’occurrence de *hái*, en association avec les prédicats gradables, n’est pas limitée aux propositions comparatives, comme cela semble être le cas, au contraire, pour l’adverbe de degré *gèng*.

Le deuxième problème concerne justement l’interprétation de *hái* par rapport aux adverbes scalaires comme *gèng*. On pourrait effectivement se demander la raison de la nécessité de postuler une lecture distincte entre *hái* et *gèng*, car, comme nous l’avons vu en paragraphe 4.5.1, ce dernier véhicule la même inférence que *hái* dans le contexte des propositions comparatives, cf. (4.129) et (4.131) ci-dessous.

- (4.131) a. *Zhāngsān bǐ Lǐsì gèng gāo.*  
 Zhangsan BI Lisi GENG grand  
 Zhangsan est encore plus grand que Lisi.
- b. *#Zhāngsān hěn ǎi, kěshì bǐ Lǐsì gèng gāo.*  
 Zhangsan HEN petit mais que Lisi GENG grand  
 (#Zhangsan est petit, mais il est même plus grand que Lisi.)

Nous avons suggéré, cependant, à l’appui d’un certain nombre de données empiriques, que l’hypothèse d’une analogie entre les deux adverbes n’est pas correcte ; dans le paragraphe suivant, nous montrerons que les différences sémantiques entre *hái* et *gèng* peuvent trouver une explication dans le cadre de notre proposition d’analyse.

## b. *Hái* et *gèng*

Au terme de la discussion au paragraphe 4.4.1, nous avons caractérisé l’adverbe *gèng* comme un adverbe de degré en cooccurrence avec le morphème comparatif, qui véhicule par son contenu sémantique une inférence de type scalaire. En particulier, nous avons décrit l’agrammaticalité de (4.132a) vs. (4.132b) comme l’impossibilité pour l’adverbe d’apparaître avec un

complément différentiel exprimant un écart objectif entre les deux termes de comparaison.

- (4.132) a. *Zhāngsān bǐ Lǐsì gèng gāo (\*sān cùn).*  
 Zhangsan BI Lisi GENG grand trois pouce  
 Zhangsan est même plus grand que Lisi (de trois pouces).
- b. *Zhāngsān bǐ Lǐsì gèng gāo (yī diǎn).*  
 Zhangsan BI Lisi GENG grand un peu  
 Zhangsan est même (un peu) plus grand que Lisi.

Nous avons expliqué cette contrainte comme une conséquence du contenu sémantique de l’adverbe : *gèng* pose le deuxième terme de comparaison introduit par le morphème comparatif comme l’élément le plus haut parmi les membres de l’intervalle convexe constitué par sa classe de comparaison. Par conséquent, le premier terme de comparaison, qui, en vertu du même morphème comparatif, est asserté dépasser le deuxième comparant, est compris comme n’appartenant pas au même intervalle convexe que ce dernier. L’évaluation d’un écart objectif entre les deux termes devient impossible.

Cette possibilité reste cependant ouverte dans le cas de *hái*, qui, au contraire, permet l’expression tant d’un différentiel exacte (4.133a) que d’un écart purement évaluatif (4.133b).

- (4.133) a. *Zhāngsān bǐ Lǐsì hái gāo (sān cùn).*  
 Zhangsan BI Lisi HAI grand trois pouce  
 Zhangsan est encore plus grand que Lisi (de trois pouces).
- b. *Zhāngsān bǐ Lǐsì hái gāo (yī diǎn).*  
 Zhangsan BI Lisi HAI grand un peu  
 Zhangsan est encore (un peu) plus grand que Lisi.

Ainsi, si notre analyse de *gèng* est correcte, il semblerait que *hái* ne possède pas le même contenu sémantique que *gèng*. Nous avons souligné finalement un deuxième contexte dans lequel les deux adverbes ne peuvent pas commuter, et qui est constitué, comme le montre le contraste entre (4.134a/b) ci-dessous, par les comparatives de type hyperbolique.

- (4.134) a. *? ?Lǐsì ah, bǐ húli gèng jiǎohuá.*  
 Lisi TOP BI renard GENG rusé
- b. *Lǐsì ah, bǐ húli hái jiǎohuá.*  
 Lisi TOP BI renard HAI rusé  
 Lisi, il est encore plus rusé qu’un renard !

Il faut remarquer tout d’abord que, au contraire de (4.134b), la proposition (4.135), dans laquelle le prédicat n’est pas modifié par *hái*, est beaucoup moins acceptable en chinois.

(4.135) ??? *Lísí ah, bi húli jiǎohuá.*

Lisi TOP BI renard rusé

(Lisi, il est plus rusé qu'un renard!)

Les locuteurs trouvent l'énoncé représentée par (4.135) 'bizarre', car il semble impliquer que la ruse d'un être humain puisse être vraiment comparée avec celle d'un animal. En d'autres termes, (4.135) est bizarre parce que la phrase est interprétée comme une 'vraie' construction comparative : le morphème comparatif introduit comme deuxième terme de comparaison un individu (le renard) ayant un certain degré de ruse par rapport auquel le degré de ruse de Lisi doit être comparé.

En commentant cette même observation, Yeh (1998) propose d'expliquer le contraste entre (4.135) et (4.134b) en postulant que *hái* dans le contexte des propositions comparatives aurait la fonction de signaler que les deux termes de comparaison n'appartiennent pas à la même classe de comparaison. A la lumière des considérations que nous avons avancées jusqu'à présent, nous voudrions au contraire suggérer d'analyser la contribution de *hái* en partant du point de vue opposé.

Rappelons que *hái*, dans notre analyse, est un adverbe de répétition dont les deux arguments, l'argument asserté et son antécédent, appartiennent au même intervalle convexe ; par conséquent, nous devrions au contraire supposer que la contribution de *hái* dans une comparative comme (4.134b) est celle de signaler que le deuxième et le premier terme de comparaison appartiennent au même intervalle caractérisé par le prédicat gradable *jiǎohuá* 'être rusé'. En d'autres termes, la contribution sémantique de *hái* aurait comme conséquence la création d'une classe de comparaison pour ainsi dire 'artificielle', capable d'inclure deux entités généralement non comparables comme un homme et un renard. Le caractère 'évaluatif' de la contribution de *hái* dans ce contexte, souvent remarqué dans la littérature précédente, trouve ainsi une explication dans le contenu sémantique de l'adverbe.

Nous devons remarquer finalement que cette interprétation 'évaluative' n'est pas possible quand la même proposition est modifiée par *gèng*. Cela trouve une explication si nous admettons une fois de plus que *gèng* est un adverbe qui modifie le deuxième terme de comparaison : la phrase en (4.134a) est à majeure raison dans ce cas interprétée comme l'assertion d'une comparaison objective.

En conclusion, dans ce court paragraphe nous avons avancé quelques observations qui nous permettent d'expliquer le contraste entre les adverbes *hái* et *gèng* à partir de l'analyse des deux adverbes proposée indépendamment dans notre étude. En particulier, le contraste entre les deux adverbes nous a permis de souligner une fois de plus une caractéristique importante de *hái* :

au contraire de *gèng*, la distribution de *hái* en occurrence avec les prédicats gradables n'est pas liée à la présence du morphème comparatif.

Dans le paragraphe suivant, nous allons considérer finalement l'emploi que nous avons défini 'marginal' de l'adverbe, et nous verrons que ce contexte aussi semble confirmer cette conclusion.

### c. La lecture 'marginale'

La lecture 'marginale' des adverbes aspectuels a été analysée, en particulier par Ippolito (2004), comme un cas spécifique de construction comparative, où le standard serait laissé implicite. Il existe en effet une analogie importante entre les deux contextes, car dans les deux cas l'ordre exploité par l'adverbe est celui offert par la dénotation d'une propriété gradable. Cependant, dans le cadre de notre analyse, une proposition 'marginale' doit être distincte d'une proposition comparative : comme le montre la grammaticalité de l'adverbe de degré *hěn* en (4.136a), dans ce cas le morphème comparatif phonétiquement nul n'est pas présent dans la structure.

- (4.136) a. *Zhāngsān hái suàn (hěn) gāo.*  
 Zhangsan HAI considérer (très) grand  
 Zhangsan doit encore être considéré (très) grand.
- b. *Zhāngsān bǐ Lisi hái (\*hěn) gāo.*  
 Zhangsan que Lisi HAI très grand

La caractérisation de 'comparative implicite' semble cependant intuitivement plausible si nous considérons l'interprétation d'une phrase comme (4.137).

- (4.137) *Zhāngsān hái gāo.*  
 Zhangsan HAI grand  
 Zhangsan est encore grand.

La phrase en (4.137) affirme, d'un côté, que Zhangsan peut être considéré comme appartenant à la classe de comparaison dénotée par le prédicat *gāo* 'être grand', mais, au même temps, semble impliquer que le degré auquel Zhangsan possède cette propriété est proche de la limite qui, pour le locuteur, constitue le passage de la classe de *grand* à celle de *non-grand* sur la même échelle. Dans ce sens, Zhangsan est un cas 'marginal' d'homme grand.

Cette lecture de *hái* peut trouver une explication dans l'analyse que nous avons proposée, mais il semble nécessaire d'admettre, au préalable, que l'orientation de l'ordre du domaine soit dans ce cas opposée à celle qu'on observe dans une comparative de supériorité. En effet, si Zhangsan représente un élément marginal de l'ensemble dénoté par la propriété 'être grand', cela implique que, dans ce même ensemble, il existe au moins un élément auquel



la propriété s'applique de manière plus pertinente : en d'autres termes, il existe dans la dénotation de *grand* des individus qui sont plus grands que Zhangsan.

La relation d'ordre entre l'élément asserté et son antécédent pourrait donc être vue, dans ce cas, comme un rapport de conséquence : l'élément présupposé par *hái* suit dans l'ordre l'élément asserté. La description de la lecture marginale comme originée par un ordre 'inversé' semble présupposer cependant l'existence d'une orientation 'par défaut' dans le cas des prédicats gradables, en parallèle à ce qu'on observe pour l'échelle du temps. Cette stipulation n'est pas forcément la conclusion la plus plausible ; l'existence dans la plupart des langues de constructions comparatives d'infériorité nous montre que souvent l'orientation de l'échelle est indiquée explicitement par le morphème comparatif. La lecture 'marginale' de *hái*, si notre analyse est correcte, pourrait aussi constituer une preuve contre l'hypothèse d'une orientation *a priori*.<sup>47</sup>

Nous ne croyons pas pouvoir résoudre ici une question qui, à nos yeux, relève plus de la compréhension des mécanismes cognitifs que de l'analyse linguistique. Ainsi, nous nous bornons à signaler, comme dernière conséquence de ce phénomène qui concerne plus proprement la caractérisation sémantique de l'adverbe, que si notre conclusion est correcte nous aurions une preuve de plus du fait que *hái* n'introduit pas par lui même une relation ordre, mais dépend au contraire pour son interprétation de l'ordre propre au domaine d'application.

#### 4.5.4 Conclusions

La discussion développée dans cette section se proposait de donner une analyse sémantique de *hái* comme modifieur d'une propriété gradable. Nous avons montré que l'analyse sémantique proposée au départ, sur la base de son interprétation continuative, en termes d'adverbe répétitif modifiant un intervalle convexe peut être appliqué aussi à ce contexte. Nous nous sommes concentrée, en particulier, sur l'occurrence de *hái* dans les propositions comparatives. A travers une analyse contrastive avec l'adverbe *gèng* que nous avons défini, en section 4.4, comme un adverbe de degré ayant une contribution d'ordre scalaire, nous avons pu mettre en évidence les caractéristiques suivantes :

---

<sup>47</sup>L'orientation de l'échelle pourrait être dans ce cas le résultat d'un choix argumentatif. La lecture 'marginale' de l'adverbe, en effet, se produit généralement dans des contextes de négation dialogique (nous remercions L. Tovenà pour cette observation). Sur ce sujet, voir en particulier Ducrot (1980).

1. Le sens ‘évaluatif’ de l’adverbe, qui se manifeste en particulier dans le contexte des comparatives de type hyperbolique (4.134b), peut être mis en relation avec l’opération qui sous-entend son sémantisme : dans ce contexte, l’application de *hái* à deux individus difficilement commensurables aurait comme résultat celui de signifier explicitement que l’interprétation de la classe de comparaison pour la propriété pertinente doit être comprise comme incluant les deux termes de comparaison.
2. De notre caractérisation syntaxique et sémantique de l’adverbe découle finalement le fait que, en association avec les prédicats gradables, *hái* ne peut être considéré un adverbe de degré limité aux propositions comparatives. L’analyse de l’interprétation ‘marginale’ de l’adverbe, que nous avons montré ne pas pouvoir être réduite à un cas particulier de proposition comparative, constitue dans ce sens une confirmation ultérieure de notre hypothèse.

## 4.6 Conclusions

Dans ce chapitre, nous avons appliqué notre hypothèse d’analyse des adverbess ‘aspectuels’ comme opérateurs répétitifs à une langue très éloignée typologiquement des langues romanes, le chinois mandarin. L’analyse de cette langue nous a permis en particulier de nous concentrer sur un aspect que nous avons pas directement abordé dans la discussion plus générale au chapitre 2, qui concerne notamment l’occurrence des adverbess aspectuels comme modifieurs de propriétés gradables dans des constructions comparatives.

Dans cette optique, nous avons considéré le cas de l’adverbe *hái*, qui est traduit généralement dans les langues européennes par des adverbess aspectuels tels que *encore* et *still*, et qui semble partager avec ces derniers plusieurs caractéristiques du point de vue de son interprétation et de sa distribution (Paris, 1988; Yeh, 1998; Liu, 2001).

Notre discussion a été organisée autour de l’hypothèse suivante : nous avons analysé les deux occurrences de *hái*, comme adverbe ‘aspectuel’ et comme modifieur dans les constructions comparatives, en supposant que la différence interprétative qu’on observe dans ces contextes soit due à une distinction dans le type de prédication pertinente, et que l’adverbe présente au contraire le même contenu sémantique dans les deux cas.

Nous avons d’abord considéré la lecture continuative de *hái*, et nous avons vu que, quand il est utilisé comme modifieur de propriétés d’événement, *hái* est restreint aux prédicats aspectuellement marqués comme imperfectifs. La caractérisation de *hái* comme adverbe répétitif modifiant des prédicats imperfectifs nous a ainsi permis de le rapprocher, du point de vue syntaxique

et sémantique, de l'occurrence de *encore* continuatif que nous avons discutée au chapitre 2. En particulier, nous avons ainsi défini *hái* comme un adverbe additif associé avec un domaine ordonné, et signifiant l'existence d'au moins deux instanciations distinctes d'une même propriété à l'intérieur d'un intervalle convexe dont les bornes initiale et finale ne sont pas réalisées linguistiquement de manière explicite.

Cette définition a été ensuite vérifiée dans le contexte des propriétés gradables d'origine adjectivale. Nous avons avancé l'hypothèse selon laquelle le domaine d'application de *hái* est celui donné par la dimension qui définit la propriété gradable, et que l'intervalle convexe, que dans le cas de son interprétation continuative est défini par les bornes implicites de l'intervalle d'occurrence de l'événement, est représenté dans ce contexte par la classe de comparaison à laquelle appartiennent les deux comparants. Cette proposition d'analyse implique le choix d'une définition extensionnelle des propriétés gradables, selon laquelle chaque propriété lexicalement déterminée identifie un intervalle partiellement ordonné sur l'échelle définie par la dimension pertinente.

L'analyse de l'occurrence de *hái* dans ce contexte, et plus en particulier de son occurrence dans les constructions comparatives, nous a donc permis d'aborder, tant d'un point de vue général qu'en faisant plus spécifiquement référence au chinois, plusieurs questions concernant les propriétés sémantiques et la réalisation syntaxique de l'opération de comparaison, parmi lesquelles le rôle du morphème comparatif et du deuxième comparant, ainsi que les caractéristiques des différents adverbes de degré.

L'étude des constructions comparatives de supériorité en chinois mandarin, en particulier, nous a conduite à la conclusion que cette langue appartient à la classe typologique des langues qui réalisent principalement le deuxième comparant sous la forme d'un complément introduit par une préposition (*particle languages* dans la typologie de Stassen (1985)), et que, s'il possède aussi une construction comparative de dépassement, cette deuxième réalisation syntaxique doit être considérée, à l'heure actuelle, comme une forme secondaire et plus marquée. L'analyse de la construction prépositionnelle, ainsi que l'étude de la distribution des différents adverbes de degré, nous a aussi conduite à identifier la présence d'un morphème comparatif phonétiquement nul en chinois, qui a la fonction d'introduire, à l'interface syntaxique, l'argument qui réalise le deuxième terme de comparaison.

L'analyse de *hái* a été donc située à l'intérieur de ce cadre. Nous avons montré que l'inférence de type scalaire véhiculée par l'adverbe peut être considérée comme étant le résultat de l'interaction de son contenu sémantique avec les propriétés structurales de ce contexte spécifique. En particulier, nous avons défendu, dans ce cas aussi, l'hypothèse que le contenu lexical de *hái*

ne véhicule aucune information explicite sur la position, en termes absolus, des deux comparants dans l'ordre, alors que leur positionnement relatif est donnée par l'orientation de l'échelle établie par la dimension pertinente. Cette caractéristique de l'adverbe est ressortie plus clairement à travers une comparaison entre *háí* et l'adverbe de degré *gèng*, que nous avons défini, au contraire, comme un opérateur véhiculant une information explicitement scalaire.

# Chapitre 5

## L’adverbe *zài* et l’expression de la modalité en chinois

### 5.1 Introduction

Dans ce chapitre, nous nous proposons d’analyser la question des rapports entre temps, aspect et modalité soulevée par la distribution de l’adverbe répétitif *zài* du chinois mandarin, que nous avons défini, au terme de la brève introduction au chapitre 3, comme un adverbe véhiculant une lecture de type incrémentale. Nous nous proposons en particulier d’éclaircir, à travers l’étude de ce cas spécifique, les principes qui régissent la distribution des opérateurs répétitifs ‘polarisés’, dont nous avons donné un bref aperçu, à travers la description de l’adverbe roumain *mai*, au paragraphe 2.3.1.b du chapitre 2.

Il a été plusieurs fois remarqué dans la littérature que la distribution de *zài* subit des nombreuses contraintes. Ces restrictions ont été attribuées, dans certains cas, au type sémantique du prédicat ;<sup>1</sup> toutefois, la donnée probablement la plus frappante dans la distribution de *zài* est la restriction de l’utilisation de cet adverbe à des contextes prospectifs, c’est-à-dire à la répétition d’un événement qui suit généralement le temps de référence de la proposition principale. Une fois cette condition respectée, finalement, on observe aussi l’existence d’autres restrictions, portant notamment sur le rôle du sujet et la présence de verbes modaux, qui, jusqu’à présent, ont été analysées comme concernant le type de modalité de la proposition (Liu, 1999).

Dans cette section, nous prendrons à exemple le cas de *zài* pour explorer, de manière plus générale, le lien existant entre le type de modalité et la référence temporelle de la phrase et le type aspectuel du prédicat, trois

---

<sup>1</sup>Cf., à ce propos, Ma (1985), et aussi Renaud & Luo (1987), que nous citerons plus spécifiquement aussi dans la suite.

facteurs qui semblent jouer un rôle prépondérant dans la légitimation de cet adverbe. En nous appuyant sur certaines des propositions formelles parmi les plus récentes (Condoravdi, 2002; Kaufmann *et al.*, 2006), nous conclurons qu'il existe, en effet, un rapport entre temps, modalité et aspect en chinois, et que l'existence de ce rapport peut expliquer, en particulier, les contraintes qui régissent la distribution de *zài*.

Ce résultat nous permettra non seulement de définir plus clairement la contribution sémantique de cet adverbe, mais aussi d'avancer quelques suggestions sur le rôle des auxiliaires modaux en chinois.

## 5.2 L'adverbe *zài*

Dans la suite, nous allons tout d'abord exposer les caractéristiques syntaxiques et sémantiques de *zài*. Nous nous concentrerons en particulier sur les contraintes que cet adverbe subit sur le plan distributionnel, contraintes que nous avons choisi de partager, aux fins de l'exposition, en trois classes distinctes.

La majorité des restrictions dans la distribution de l'adverbe ont été généralement décrites, dans la littérature, comme dépendantes de l'orientation temporelle du prédicat (Lü, 1981; Ma, 1985; Chang, 1985). En réalité, plusieurs auteurs (cf. parmi d'autres, Alleton (1972), Renaud & Luo (1987), Tsai (1995), Liu (1999)) ont remarqué des nombreuses exceptions à cette généralisation. Dans les paragraphes suivants, nous prendrons en considération d'abord la première hypothèse, et nous montrerons, dans le paragraphe 5.2.2, que les contraintes distributionnelles qui semblent être effectivement inviolables pour l'adverbe sont plutôt de nature aspectuelle. Dans le paragraphe 5.2.3 nous discuterons l'analyse, avancée en particulier par Liu (1999), selon laquelle l'adverbe est restreint à des contextes 'virtuels'. La question de la modalité sera finalement aussi au centre du dernier paragraphe de cette section, où nous introduirons la question de la contribution présuppositionnelle de *zài* dans les différents contextes.

La discussion des données et des différentes hypothèses nous permettra de définir plus clairement la question de l'interaction entre les trois domaines du temps, de l'aspect et de la modalité qui semblent jouer un rôle dans la légitimation de l'adverbe. En nous appuyant sur les études et les propositions plus récentes, que nous exposerons dans la suite de ce chapitre, nous arriverons finalement à donner une analyse de l'adverbe capable de rendre compte, de manière plus cohérente, de ses caractéristiques sémantiques.

### 5.2.1 Position syntaxique : *zài bu* et *bu zài*

Nous avons discuté, dans le chapitre 3, la position syntaxique de *zài* par rapport aux autres adverbes du chinois mandarin qui sont l'objet de cette étude. Nous allons reprendre et commenter plus en détail quelques données distributionnelles dans la suite.

Dans l'ordre linéaire de la phrase, l'adverbe *zài* est contraint dans une position strictement préverbale, et suit dans cette position les verbes modaux, tant déontiques (5.1a/b) qu'épistémiques (5.1c/d)<sup>2</sup>.

- (5.1) a. *Zhāngsān yīnggāi zài qù Xiānggǎng.*  
Zhangsan MOD ZAI aller Hong Kong  
Zhangsan doit aller encore à Hong Kong.
- b. *\*Zhāngsān zài yīnggāi qù Xiānggǎng.*  
Zhangsan ZAI MOD aller Hong Kong
- c. *Zhāngsān kěnéng zài qù Xiānggǎng.*  
Zhangsan MOD ZAI aller Hong Kong  
Zhangsan pourrait aller encore à Hong Kong.
- d. *\*Zhāngsān zài kěnéng qù Xiānggǎng.*  
Zhangsan ZAI MOD aller Hong Kong

Par rapport au morphème de négation, en revanche, deux positions sont en principe possibles, comme le montre le contraste en (5.2) ci-dessous.

- (5.2) a. *Hòulái, Zhāngsān bu zài qù Xiānggǎn.*  
Ensuite Zhangsan NEG ZAI aller Hong Kong
- b. *Hòulái, Zhāngsān zài bu qù Xiānggǎn.*  
Ensuite Zhangsan ZAI NEG aller Hong Kong  
Ensuite, Zhangsan n'est plus (jamais) allé à Hong Kong.

La double position de *zài* par rapport à la négation est d'autant plus inattendue que l'interprétation de l'adverbe semble être dans les deux cas identique : les phrases expriment la même proposition, le fait que, depuis un certain moment, Zhangsan a cessé d'aller à Hong Kong. En d'autres termes, le présupposition de l'existence d'événements antérieurs, que nous avons définie comme caractéristiques des adverbes additifs répétitifs, est maintenue aussi dans la phrase (5.2b), où *zài* semble avoir portée sur la négation dans l'ordre linéaire des constituants.

Si l'on suit l'hypothèse d'une hiérarchie des têtes fonctionnelles dans la structure de la phrase, telle qu'elle a été proposée par Cinque (1999), l'exis-

---

<sup>2</sup>Nous introduirons plus en détail la distinction entre modaux épistémiques et déontiques en chinois en section 5.3.2.

tence de plusieurs positions respectives pour deux adverbes est expliquée préférentiellement comme étant le résultat d'un mouvement.

[...] only movement to an A-bar operator position (*wh*- or focus) permits subversion of the relative order of two AdvPs. Any other (clear) movement of a non operator type does not (plausibly, as a consequence of Relativized Minimality).

[...] whenever an Adverbial Phrase seems to have exactly the same interpretation in two distinct positions, either (a) it occupies the same position and something else has moved around it, (b) it has moved from one position to the other, retaining the interpretation associated with the trace [*wh*- movement or focus movement], (c) it deceptively has the same interpretation in the two positions.

(Cinque 1999 : p.28)

Si l'on suit cette analyse, la distribution de *zài* dans ce cas peut donc trouver une explication soit en supposant (b) que l'adverbe est monté dans une position à gauche de la négation en (5.2b), soit en avançant l'hypothèse qu'il existe en chinois deux lieux d'adjonction pour le morphème négatif (a). La troisième possibilité envisagée par Cinque dans le passage cité, qui postule que l'adverbe puisse être légitimé dans deux positions différentes dans la structure, nous semble en effet incorrecte tant du point de vue théorique qu'empirique.

Il est généralement admis qu'en chinois l'ordre linéaire des constituants de la phrase reflète aussi les rapports de portée entre eux (Huang, 1981)<sup>3</sup>. Or, si *zài* était légitimé dans deux positions distinctes par rapport à la négation, nous nous attendrions à ce que, lorsque l'adverbe prend portée sur cette dernière, l'interprétation de la phrase soit différente. En particulier, si le contenu sémantique de l'adverbe était le même dans les deux cas, *zài* devrait véhiculer en (5.2b) la présupposition de la répétition de l'événement dans sa portée, qui serait dans ce cas un événement à son tour dans la portée de la négation. Ce cas de figure est en effet attesté pour d'autres adverbes répétitifs en chinois, comme par exemple l'adverbe *yòu* 'à nouveau' en (5.3).

(5.3) *Zhāngsān yòu bu hùì qù Xiānggǎng.*  
Zhangsan YOU NEG MOD aller Hong Kong

<sup>3</sup>La proposition originale de Huang S.-F. (1981), selon laquelle les rapports de portée en chinois sont déterminés par l'ordre linéaire des constituants, a été ensuite critiquée par James C.-T. Huang (1982), qui plaide au contraire, du point de vue théorique, pour un principe hiérarchique. Cependant, l'auteur même arrive finalement à la conclusion que

[...] as far as simple sentences and phrases are concerned, the correspondence between scope order and surface order in Chinese can be accounted for in purely linear terms as well as in hierarchical terms. (p. 97, édition de 1998)



De nouveau, Zhangsan n'ira pas à Hong Kong.

Nous avons vu que la phrase (5.2b), où *zài* est à gauche de la négation *bu*, doit être interprétée de la même manière que (5.2a), c'est à dire comme la non-répétition d'un événement qui, au contraire, a eu lieu dans le passé; la lecture que nous observons en revanche en (5.3), selon laquelle, une fois de plus, l'événement d'aller à Hong Kong ne se produira pas, n'est pas disponible.

Dans la suite, nous allons donc explorer à tour de rôle les deux dernières possibilités, en commençant en particulier par la dernière, celle d'un mouvement de la négation à gauche de *zài* en (5.2a).

### a. La négation *bu*

Il existe en chinois mandarin deux morphèmes négatifs, *bu* et *mei(you)*, qui sont traditionnellement mis en correspondance, respectivement, avec l'alternance aspectuelle imperfectif/perfectif du prédicat (Wang, 1965).<sup>4</sup> Etant donné la co-occurrence (quasi) exclusive de *zài* avec la négation *bu*, dans la suite de ce paragraphe nous nous concentrerons principalement sur ce dernier élément.

Le morphème négatif *bu*, quand il agit comme négation du prédicat<sup>5</sup>, est restreint à la négation des verbes statifs ou imperfectifs (5.4).

- (5.4) a. *Tāmen bu lèi.*  
Ils BU fatigué  
Ils ne sont/n'étaient pas fatigués.
- b. *Lǐsì bu chī niúròu.*  
Lisi BU manger bœuf  
Lisi ne mange pas de viande de bœuf.

Ainsi, dans le cas où le prédicat est marqué par l'aspect accompli, comme en (5.5a) où le verbe est suivi du marqueur de l'accompli *-le*, *bu* devient agrammaticale (5.5b). Le prédicat perfectif doit être en revanche nié par le morphème *méi (yǒu)* (5.5c), lequel est, à son tour, en distribution complémentaire avec le morphème aspectuel (5.5d).

- (5.5) a. *Lǐsì chī le niúròu.*  
Lisi manger ASP bœuf

<sup>4</sup>Mais voir Lin (2003a) pour une analyse différente.

<sup>5</sup>Pour une distinction entre négation prédicative et lexicale en mandarin, voir Teng (1979).

Lisi a mangé de la viande de bœuf.

b. \**Lǐsì bu chī le niúròu.*

Lisi BU manger ASP bœuf

c. *Lǐsì méi (yǒu) chī niúròu.*

Lisi MEI (YOU) manger bœuf

Lisi n'a pas mangé de viande de bœuf.

d. \**Lǐsì méi (yǒu) chī le niúròu.*

Lisi MEI (YOU) manger ASP bœuf

Bien que le statut d'ajout de la négation soit attesté dans plusieurs langues<sup>6</sup>, les propositions plus récentes concernant la position et le statut catégoriel de *bu* semblent exclure la possibilité que le morphème négatif soit un ajout en chinois.

On remarquera tout d'abord que *bu* est atone<sup>7</sup> et strictement limité à une position préverbale. Ces caractéristiques ont conduit plusieurs auteurs à proposer que le morphème agit comme un clitique verbal (Huang, 1988; Ernst, 1995).

En particulier, Huang avance l'hypothèse que *bu*, en tant que morphème clitique, est localisé en position de spécifieur dans le domaine verbal, et propose la généralisation suivante (Huang 1988 : p. 284) :

**Principe P** : NEG (= *bu*) forme un constituant immédiat avec la première tête  $V^0$  qui le suit.

Ainsi, une phrase déclarative telle (5.6) devrait être analysée comme ayant la structure en (5.6a).

(5.6) *Lǐsì bu chī niúròu.*

Lisi BU manger beuf

Lisi ne mange pas de viande de beuf.

a. Lisi [<sub>VP</sub> [<sub>V<sup>0</sup></sub> *bu-chi* [niurou] ] ]

Pour expliquer l'alternance stricte entre le clitique *bu* et le morphème aspectuel d'aspect accompli *-le* (cf. (5.4)), Huang fait appel à des arguments syntaxiques et sémantiques.

<sup>6</sup>Pour les langues romanes, voir en particulier Zanuttini (1997).

<sup>7</sup>Sauf quand il constitue une négation emphatique isolée; dans ce cas, il porte le ton descendant, cf. (i).

(i) (A : *Nǐ xiǎng qù Fǎguo ma ?*)

Tu penser aller France INT

(Veux-tu aller en France?)

B : **Bù**, *wo dōu bu xiǎng qù wa!*

BU, je du-tout BU vouloir aller EMPH

Non, je n'y songe même pas!

Du point de vue sémantique, l'interprétation de *bu* + événement accompli serait bloquée sur la base d'une incongruence logique, car, selon l'auteur, il serait contradictoire d'affirmer l'accomplissement d'un événement qu'on affirme ne pas avoir eu lieu (Huang 1988 :284). Cette interprétation est, en effet, la seule possible pour Huang, car dans son analyse la négation, ayant une portée restreinte sur la tête verbale, intervient avant le calcul aspectuel du prédicat. Cependant, ce même raisonnement semble ne pas tenir compte du fait que, comme le montre Ernst (1995), la négation n'a pas toujours une portée restreinte sur le verbe (cf. la discussion dans la suite de ce paragraphe).

Sur le plan syntaxique, l'alternance lexicale entre *bu* et *mei* (*you*) qu'on observe dans le contexte des prédicats perfectifs est due à l'intervention d'un auxiliaire. L'auxiliaire *yǒu* 'avoir' agit comme support pour la négation (qui dans ce cas forme donc un constituant avec l'auxiliaire dans le nœud INFL), en amenant en même temps, dans l'analyse de Huang, à l'interprétation logiquement plus plausible du non-lieu de l'action tout court.

(5.7) Lǐsì [<sub>INFL</sub> méi yǒu [<sub>VP</sub> chī niúròu]]

Cette hypothèse semble confirmée aussi par le comportement de *bu* dans d'autres contextes. Huang note en effet que *bu* peut apparaître dans la même phrase avec le suffixe *-le*, mais cela n'est possible que si la copule *shì* intervient entre la négation et le verbe lexical (5.8). En supposant que *shì* soit lui-aussi un auxiliaire en INFL, les deux phrases (5.5b) et (5.8) ont ainsi une structure similaire, cf. (5.7) et (5.8a).

(5.8) Lǐsì bu shì chī-le niúròu.  
Lisi BU SHI manger-ASP beuf

Ce n'est pas vrai que Lisi a mangé du beuf.

a. Lǐsì [<sub>INFL</sub> bu shì [<sub>VP</sub> chī-le niúròu]]

La cooccurrence de *bu* et *-le* en (5.8), d'ailleurs, ne pose pas de problèmes pour l'analyse de Huang, car, comme l'indique la traduction française, la phrase ainsi obtenue n'a pas l'interprétation d'une négation de fait accompli, mais plutôt celle du rejet d'une assertion préalable.

Sur la base de ces observations, le morphème *bu* est donc analysé par Huang (1988) comme un clitique dont la position de base se trouve dans le nœud INFL, formant un constituant avec les verbes auxiliaires;<sup>8</sup> dans le cas où un auxiliaire n'est pas présent, en revanche, la tête verbale  $V_0$  est libre de monter en INFL et de former un constituant avec *bu*, en répondant ainsi à la

<sup>8</sup>Comme le montrent, d'ailleurs, les négations jussives *bié* 'ne pas devoir' et *bèng* 'ne pas pouvoir', qui sont considérés l'amalgame lexical de *bu* et des modaux *yào* 'devoir' et *néng* 'pouvoir', respectivement.

contrainte posée par le principe P. La phrase en (5.4a) aurait donc finalement la structure en (5.9).

(5.9) Tāmen [*INFL* bu lèi<sub>i</sub> [*VP* [*V*<sup>0</sup> t<sub>i</sub>]]]

La proposition de Huang soulève une question intéressante de notre point de vue, car elle met en jeu la présence, que nous aurons l'occasion de discuter aussi par la suite, d'auxiliaires modaux silencieux. Le cas pertinent est celui des constructions de degré dans lesquelles la négation apparaît à gauche du verbe principal, exemplifiées par (5.10).

(5.10) Tāmen bu pǎo de kuài.  
 Ils BU courir DE vite  
 Ils ne vont pas courir vite.

(5.11) Tāmen pǎo de bu kuài.  
 Ils courir DE BU vite  
 Ils ne courent pas vite (ils courent lentement).

Huang (1988) remarque que, au contraire des constructions de degré telles (5.11), qui expriment la négation d'un mode d'action (dans l'exemple pertinent, la vitesse dans la course), les phrases comme (5.10) permettent seulement une lecture prospective. Cette caractéristique est considérée par l'auteur comme une preuve du fait qu'une tête fonctionnelle (ici, un auxiliaire modal ayant la fonction de exprimer l'orientation prospective du prédicat) doit intervenir comme support pour la négation en *INFL*.

(5.12) [ Tāmen [*INFL* bu MOD] [*VP* pǎo de kuài]]

Nous avons vu, en conclusion, que dans la proposition de Huang (1988) *bu* est analysé comme un morphème lié dans le nœud *INFL*, et destiné à être clitique de la première tête *V*<sub>0</sub> dans sa portée.

Le principe P formulé par Huang a été successivement mis en question par Ernst (1995), qui propose, au contraire, de considérer *bu* un morphème clitique spécifieur de la tête *AUX* ou du *VP*.

Tout d'abord, Ernst met en évidence le fait qu'en réalité la négation ne peut être considérée proprement un clitique de *V*<sub>0</sub>, puisque dans plusieurs contextes, et cela même en absence d'une interprétation prospective, un ad-*verbe* (5.13a) ou une expression adverbiale (5.13b/c) peuvent se trouver entre *bu* et la tête verbale.

(5.13) a. Tā bu [mǎshàng] huídǎ.  
 Il BU immédiatement répondre  
 Il n'a pas répondu immédiatement.  
 b. Lǐsì bu [hěn rènzhēn de] xiě zì.  
 Lisi BU très soigneusement de écrire caractère

Lisi n'a pas écrit très soigneusement.

c. *Lǐsì bu [zài jiāli] chīfàn.*

Lisi BU à maison manger

Lisi ne prend pas ses repas chez lui.

Comme le montrent aussi les exemples en (5.14), la négation dans ce cas ne nie pas la proposition, mais a plutôt portée restreinte sur les adverbes préverbaux qui la suivent immédiatement.

(5.14) a. *Tā shì huídǎ, kěshi bu mǎshàng huídǎ.*  
Il SHI répondre, mais BU immédiatement répondre  
Il a effectivement répondu, mais il n'a pas répondu  
immédiatement.

b. *Lǐsì xiě zì, kěshi bu hěn rènzhēn de*  
Lisi écrire caractère, mais BU très soigneusement *de*  
*xiě.*  
écrire

Lisi a écrit, mais pas très soigneusement.

Cependant, le morphème *bu* ne peut être considéré dans ce cas comme un morphème adjoint à la projection adverbiale, car, comme le montre la suite en (5.15), il ne forme pas un constituant avec cette dernière en cas de mouvement.

(5.15) a. *Hěn rènzhēn de, Lǐsì xiě zì.*  
Très soigneusement *de* Lisi écrire caractère  
Très soigneusement, Lisi a écrit.

b. *\*Bu hěn rènzhēn de, Lǐsì xiě zì.*  
BU très soigneusement *de* Lisi écrire caractère

(5.16) a. *Zài jiāli, Lǐsì chīfàn.*  
A maison, Lisi manger  
A la maison, Lisi prend son repas.

b. *\*Bu zài jiāli, Lǐsì chīfàn.*  
BU à maison Lisi manger

Ces faits conduisent Ernst à revoir le principe P proposé par Huang (1988). Selon Ernst aussi, *bu* est un morphème clitique qui focalise sur le premier constituant à sa droite; ce constituant, cependant, ne doit pas nécessairement être le verbe, mais il peut s'agir de toute autre tête fonctionnelle dans son domaine de c-commande, comme l'adverbe de manière *mǎshàng* 'immédiatement' en (5.17).

- (5.17) *Zhāngsān bu mǎshàng huídǎ.*  
 Zhangsan BU immédiatement répondre  
 Zhangsan n'a pas répondu immédiatement.

a. Zhāngsān [<sub>VP</sub> bu [<sub>V'</sub> [ mǎshàng] [<sub>V</sub> huídǎ]]]

Par rapport à sa position dans la structure, Ernst avance l'hypothèse que *bu* est un adverbe clitique qui se trouve en position de spécifieur soit du VP, soit de la tête AUX.

En particulier, quand il est en SpecVP, comme dans la structure en (5.17a), *bu* cliticise au verbe ou aux ajouts préverbaux en V'. En position de SpecAUX, en revanche, deux possibilités semblent réalisées. Si la tête AUX est réalisée par un morphème aspectuel, *bu* se comporte comme clitique de ce dernier (5.18).

- (5.18) *Lǐsì bu zài shuōhuà.*  
 Lisi NEG ASP parler  
 Lisi n'est pas en train de parler.

a. Lǐsì [<sub>AspP</sub> bu zài [<sub>VP</sub> shuōhuà]]

Dans le cas où ASP<sup>0</sup>, bien que sémantiquement réalisé, est phonétiquement vide, il est quand même assez fort pour permettre au clitique négatif d'apparaître à sa gauche. Cette conclusion est en ligne avec l'observation de Huang, selon laquelle la présence d'un auxiliaire ou d'un morphème aspectuel silencieux explique l'occurrence de *bu* en (5.10) et aussi en (5.19), où la phrase reçoit une interprétation habituelle.<sup>9</sup>

- (5.19) (*Yībān,*) *Lǐsì bu chī niúròu.*  
 Généralement Lisi NEG manger boeuf  
 (D'habitude,) Lisi ne mange pas de viande de boeuf.

a. Lǐsì [<sub>AspP</sub> bu  $\emptyset_{\text{HAB}}$  [<sub>VP</sub> chī niúròu]]

A conclusion de cette brève exposition à propos de la négation *bu* en mandarin, nous retenons pour l'instant les deux points suivants. Du point de vue catégoriel, le morphème *bu* se comporte comme un affixe clitique de la catégorie lexicale ou fonctionnelle à sa droite. Pour ce qui concerne sa position dans la structure, *bu* ne peut être considéré comme un ajout, mais il semble contraint dans une position fixe à l'intérieur du domaine du prédicat verbal.

<sup>9</sup>Les morphèmes aspectuels et les modaux sont considérés par Ernst comme les deux cas d'auxiliation en mandarin (Ernst 1994 : 694). Pour ce qui concerne l'incompatibilité de *bu* avec l'aspect accompli, Ernst postule lui-aussi une incompatibilité sémantique entre ce morphème négatif et l'aspect accompli (p. 695 et ss.).

Si ces conclusions sont correctes, il semble donc qu'il ne subsiste pas les extrêmes pour postuler deux positions distinctes pour le morphème négatif dans le contraste en (5.2), car la négation en chinois ne peut être librement adjointe à des catégories fonctionnelles distinctes, mais est au contraire contrainte dans le domaine du GV.

Il reste à considérer, finalement, la possibilité que la double position de *bu* soit le résultat du mouvement du morphème (cf. Cinque (1999) et passage cité plus haut). Cependant, cette hypothèse semble ne pas être plausible au moins pour deux raisons. D'une part, le mouvement de la négation est difficilement justifiable dans ce cas spécifique, car l'interprétation de la phrase semble exclure la possibilité que *bu* monte dans une position de focus en (5.2b). Comme deuxième argument contre cette hypothèse, nous allons signaler une dernière caractéristique de la séquence *zài bu*. Comme le montre (5.20), dans ce contexte l'adverbe *yě* (lit. 'aussi') peut apparaître entre *zài* et la négation.

- (5.20) *Zhāngsān zài yě bu qù Xiānggǎng.*  
 Zhangsan ZAI YE BU aller Hong Kong  
 Zhangsan n'est plus (du tout/jamais) allé à Hong Kong.

Nous discuterons plus en détail l'interprétation sémantique de cette structure dans le paragraphe 5.2.1 ; pour l'instant, nous nous bornons à souligner le contraste entre (5.20) et (5.21a/b) ci-dessous.

- (5.21) a. \**Zhāngsān zài bu yě qù Xiānggǎng*  
 Zhangsan ZAI BU YE aller Hong Kong  
 b. \**Zhāngsān bu zài yě qù Xiānggǎng*  
 Zhangsan BU ZAI YE aller Hong Kong

Comme le montre l'inacceptabilité de (5.21a/b), quand l'adverbe *yě* est présent dans la phrase, seule la séquence *zài - yě - bu* est grammaticale. Ces données semblent donc confirmer, d'un côté, que *bu* ne peut être considéré comme un ajout libre de cliticiser à tout constituant préverbal ; l'adverbe *yě* se trouve en effet dans une position très haute dans la structure, position que l'on s'attend être inaccessible à *bu* si ce dernier est restreint au domaine du VP. De l'autre côté, (5.21a) nous montre aussi que le morphème négatif ne peut pas non plus se déplacer dans la position de focus qui est disponible à gauche de *yě*, en excluant ainsi au même temps l'hypothèse du mouvement de la négation par effet d'un opérateur de focus.<sup>10</sup>

Ces constatations nous conduisent donc à considérer, pour rendre compte des deux séquences *bu zài-* *zài bu* en (5.2), la possibilité d'un mouvement de

<sup>10</sup>Pour un aperçu des propriétés syntaxiques et sémantiques de *yě* en tant qu'opérateur de focus, voir en particulier Paris (1994, 1998). Nous aborderons aussi la question de la position de focus à gauche de *yě* dans le paragraphe 5.2.1.

l'adverbe.

### b. Mouvement de *zài*

La distribution inégale de *zài* par rapport à la négation a été discutée en détail par Alleton (1972) dans le chapitre qu'elle dédie aux adverbes *zài* et *yòu*. En analysant la distribution des deux formes *bu zài* et *zài bu* dans son étude de corpus, Alleton (1972 : pp. 106-107) arrive à la généralisation suivante : *zài bu* est obligatoire (i) devant un verbe modal (5.22a), (ii) quand un groupe prépositionnel est intercalé entre *zài* et le verbe (5.22b) et (iii) 'lorsque l'action indiquée par le verbe n'a pas eu lieu antérieurement'. (5.22c)<sup>11</sup>

- (5.22) a. *Māmā zài bu hùì zhōng tiān wei Bāoběi*  
Maman ZAI NEG MOD entier jour pour Baobei  
*tóu tòng.*  
tête douleur.  
Maman ne passera plus des jours entiers à se préoccuper  
pour son petit chéri.
- b. *Zài bu [tí nǐ]GP bāngmáng.*  
ZAI NEG à-la-place-de toi aider.  
Je ne t'aiderai plus.
- c. *Dǔzi dōu hěn bu è, yīncǐ Chūnxī yě jiù*  
Ventre tout très NEG faim, donc Chunxi aussi alors  
*bu zài bèi fàn*  
NEG ZAI préparer riz  
Comme personne n'a faim, Chunxi n'a plus à préparer de  
repas.

Sur le plan sémantique, Alleton (1972) remarque l'existence de jugements contradictoires de la part des locuteurs natifs à propos de la différence d'interprétation entre les séquences *zài bu* et *bu zài*. En particulier, elle note :

Non seulement nos informateurs habituels, mais aussi plusieurs informateurs occasionnels, ont insisté sur l'idée que *bu zài* exprimait quelque chose de subjectif (*zhuguan*), alors que *zài bu* se référerait seulement aux faits objectifs (*keguan*).

Alleton (1972 : p.107)

En même temps, l'auteur remarque au contraire avoir trouvé

dans un article rédigé par un groupe de linguistes de l'Académie des Sciences de Chine une distinction du même type que celle

---

<sup>11</sup>Nous reviendrons sur cette interprétation particulière de l'adverbe au paragraphe 5.2.4.



exposée ci-dessus, mais... inversée : d'après ces auteurs *bu zài...* (*le*) exprimerait simplement le non renouvellement, tandis que *zài bu...* (*le*) manifesterait la volonté arrêtée du locuteur de ne pas renouveler ou poursuivre l'action.

Alleton (1972 : p.107)

Sur la base de la nature contradictoire de ces jugements, Alleton arrive à la conclusion que la différence de sens entre les deux emplois est minimale, voire qu'elle n'existe pas du tout. L'auteur explique donc la différence de distribution en stipulant pour *zài* une double nature : d'adverbe et de préfixe verbal.

On peut suggérer un statut particulier pour *zài*, qui serait tantôt adverbe proprement dit, tantôt préfixe verbal. Les conditions d'emploi du préfixe verbal pourraient assez bien correspondre aux limitations que nous avons mentionnées pour les substitutions de *bu zài* et *zài bu* : verbes d'actions, action précédemment réalisée qu'il s'agit de renouveler, proximité du verbe. Dans les cas où ces conditions sont remplies, on peut aussi bien employer le préfixe (*bu zài-shuō*, 'ne pas re-parler') que l'adverbe (*zài bu shuō*, 'ne pas parler de nouveau')

Alleton (1972 :108)

Alleton suggère donc l'existence de deux morphèmes *zài*, distincts seulement sur le plan syntaxique : l'adverbe *zài* se trouverait à gauche ou à droite de la négation, alors que le morphème lié *zài* se comporterait comme un clitique verbal.

Cette conclusion, qui a l'avantage de décrire très fidèlement les données, souffre cependant d'un inconvénient : notamment, elle n'explique pas pourquoi les deux *zài* ont finalement la même interprétation vis-à-vis de la négation, alors qu'on doit admettre dans les deux cas une différence de portée. Rappelons que, si en effet, comme il est généralement admis, l'ordre linéaire représente en chinois l'ordre de portée des constituants, nous nous attendrions à que la séquence *zài bu* diffère de *bu zài* dans l'interprétation, comme c'est le cas quand la négation alterne avec les autres adverbes et adverbiaux préverbaux en chinois, cf. (5.23) et (5.24).

- (5.23) a. *Zhě zhōng qíngkuàng shàng, Zhāngsān [bu] (shì)*  
 Ce type situation dans, Zhangsan BU SHI  
*[hěn cōngmíng de] huídǎ.*  
 très intelligent de répondre

Dans ce genre de situations, Zhangsan ne répond pas (très) intelligemment.

- b. *Zhě zhǒng qíngkuàng shàng, Zhāngsān [hěn cōngmíng*  
Ce type situation dans, Zhangsan très intelligent  
*de] [bu] huídǎ.*  
de BU répondre

Dans ce genre de situations, Zhangsan (très) intelligemment ne répond pas.

- (5.24) a. *Zhāngsān [bu] shì [zài jiālǐ] dǎgōng.*  
Zhangsan BU SHI à maison travailler  
Zhangsan ne travaille pas chez lui.
- b. *Zhāngsān [zài jiālǐ] [bu] dǎgōng.*  
Zhangsan à maison BU travailler  
Chez lui, Zhangsan ne travaille pas.

Au contraire, comme le remarque aussi Alleton, dans le cas de *zài* nous devons constater l'absence d'une différence majeure sur le plan de l'interprétation. Aux deux positions en (5.25) et (5.26) correspond seulement l'interprétation terminative donnée pour (5.25), dans laquelle la présupposition d'existence d'événements antérieurs du même type est préservée sous la négation : la lecture de répétition du non-lieu d'un événement, à laquelle l'on s'attendrait suivant les différences de portée, n'est pas accessible (cf. aussi la discussion à propos de ce même point en paragraphe 5.2.1).

- (5.25) *Hòulái, Zhāngsān bu zài qù Xiānggǎng.*  
Ensuite Zhangsan NEG ZAI aller Hong Kong  
Ensuite, Zhangsan n'est pas allé de nouveau à Hong Kong.

- (5.26) *Hòulái, Zhāngsān zài bu qù Xiānggǎng.*  
Ensuite Zhangsan ZAI NEG aller Hong Kong  
(\*Ensuite, Zhangsan de nouveau n'est pas allé à Hong Kong.)

Nous montrerons que, pour rendre compte de cette situation, il est plus plausible d'avancer l'hypothèse du mouvement de *zài*. Par conséquent, dans la suite nous allons considérer l'adverbe comme un morphème non lié ; nous retenons en effet que, du point de vue syntaxique, il n'y a pas plus de raison de donner au *zài* post-négation un statut d'affixe verbal qu'il y en aurait de le considérer un mot autonome.

A l'interface entre syntaxe et sémantique, les mouvements des constituants doivent idéalement être justifiés par des exigences de portée (mouvement *wh-*) ou bien pour des raisons liées à la structure informationnelle de

la phrase (mouvement dans une position de focus). A ce point, la première question qui se pose est donc celle d'établir le type d'opération sémantique qui pourrait déclencher le mouvement de l'adverbe de sa position préverbale à la position à gauche de *bu*.

Une réponse à cette question a déjà été donnée indirectement au cours de la discussion relative au statut de la négation. En conclusion du paragraphe 5.2.1, nous avons vu que, quand *zài* se trouve à gauche du morphème négatif, l'adverbe *yě* 'aussi' peut apparaître entre ces deux éléments, cf. (5.20), repris ici en (5.27).

- (5.27) *Zhāngsān zài yě bu qù Xiānggǎng.*  
 Zhangsan ZAI YE BU aller Hong Kong  
 Zhangsan n'est plus (du tout) allé à Hong Kong.

Or, l'adverbe *yě* est un opérateur additif, qui en principe a portée sur les constituants se trouvant tant à sa gauche (5.28) qu'à sa droite (5.29).

- (5.28) *Zhāngsān yě lái le.*  
 Zhangsan YE venir ASP  
 Zhangsan aussi est venu.
- (5.29) *Zhāngsān yě chī le yí kuài dàngāo.*  
 Zhangsan YE manger ASP un CL gâteau  
 Zhangsan a aussi mangé une part de gâteau.

Au delà de son emploi plus courant exemplifié par les phrases ci-dessus, cependant, l'adverbe *yě* peut aussi avoir la fonction d'un opérateur de focus dans des constructions scalaires, comme le montrent (5.30) et (5.31).<sup>12</sup>

- (5.30) *Wǒ yī diǎn jiǔ yě bu xiǎng hē.*  
 Je une goutte alcool YE BU vouloir boire  
 Je ne songe à boire même pas une goutte d'alcool.
- (5.31) *Zuótiān yī běn shū yě mài bu dào.*  
 Hier un CL livre YE vendre BU arriver  
 Hier on n'a vendu même pas un seul livre.

Dans les exemples en (5.30) et (5.31), l'effet scalaire est obtenu en niant une quantité minimale pertinente ; cette construction, qui semble commune à toutes les langues, a été décrite de façon très détaillée par Fauconnier (1975, 1977) et, plus récemment, Krifka (1995). Du point de vue syntaxique, il faut toutefois souligner en particulier qu'en chinois la lecture scalaire est mise en avant quand les constituants à droite de *yě* sont montés dans la position de focus à sa gauche. Ainsi, à (5.30)-(5.31) correspondent les phrases (5.32) et

<sup>12</sup>Pour cette occurrence de *yě* voir, en particulier, Paris (1994, 1998).

(5.33), non marquées du point de vue informationnel, dans lesquelles l'objet quantifié est dans sa position post-verbale d'origine et *yě* a portée sur le sujet à sa gauche.

(5.32)    ??*Wǒ yě bu xiǎng hē yī diǎn jiǔ.*  
 Je        YE BU vouloir boire une goutte alcool  
 (Moi non plus, je ne songe pas à boire un peu d'alcool.)

(5.33)    ??*Zuótiān yě mài bu dào yī běn shū.*  
 Hier        YE vendre BU arriver un CL livre  
 (Hier aussi on n'a pas réussi à vendre un livre.)

L'adverbe *yě* en (5.30) et (5.31) focalise donc sur le constituant à sa gauche, ce qui, dans une phrase négative, donne lieu à des effets pragmatiques de scalarité.

Nous pouvons maintenant comprendre plus facilement la contribution de *yě* dans la séquence *zài bu* : dans la phrase (5.27), on peut supposer que *zài* se déplace de sa position préverbale à la position de focus à gauche de *yě*.

Cette hypothèse semble prédire correctement l'interprétation de la proposition. D'un côté, la négation continue à c-commander la trace de *zài*, ce qui explique pourquoi l'interprétation terminative de la phrase ne subit pas de modification.

(5.34)    *Zhāngsān zài (yě) bu qù Xiānggǎng*  
 Zhangsan n'est plus (du tout) allé à Hong Kong.  
 a.    Zhāngsān [<sub>FOC</sub> zài<sub>i</sub> [ yě [<sub>AUX</sub> bu *t<sub>i</sub>* [ qù Xiānggǎng ]]]]

Ce qui peut changer est, en revanche, l'interprétation de la phrase suite à la focalisation de *zài*. Les nuances de sens sont dans ce cas assez subtiles, et l'absence d'entente entre les locuteurs remarquée par Alleton (1972) ne doit pas surprendre. Toutefois, si l'on suppose que l'opération de focalisation dans la portée de *yě* produit le même effet pragmatique que celui qu'on observe dans les propositions scalaires en (5.30) et (5.31), on s'attendrait à ce que la proposition dans laquelle l'adverbe *yě* est ouvertement présent se distingue plus nettement sur le plan de l'interprétation. Cela semble être en effet le cas, du moins pour nos informateurs habituels. La proposition (5.35a) se distingue assez nettement de (5.35b), comme essaye de le montrer la traduction française des exemples chinois.

(5.35)    a.    *Hòulái, Zhāngsān zài yě bu qù Xiānggǎng.*  
 Ensuite Zhangsan ZAI YE BU aller Hong Kong  
 Ensuite, Zhangsan n'est plus *du tout/jamais* allé à Hong Kong.  
 b.    *Hòulái, Zhāngsān bu zài qù Xiānggǎng.*  
 Ensuite Zhangsan BU ZAI aller Hong Kong

Ensuite, Zhangsan n'est plus allé à Hong Kong.

L'interprétation de (5.35a) peut s'expliquer en considérant la contribution sémantique de l'adverbe, qui véhicule par défaut le sens '(au moins) une fois de plus'. La phrase (5.35a) pourrait donc être paraphrasée en signifiant que Zhangsan n'est plus allé à Hong Kong même une seule fois de plus ; (5.35b), en revanche, ne met pas l'accent sur cet aspect.<sup>13</sup>

### c. Conclusions

Dans ce paragraphe nous avons exposé des arguments à faveur d'une analyse de l'alternance *bu zài* et *zài bu* en termes de mouvement. Dans notre analyse, l'adverbe *zài* est légitimé dans une position préverbale dans la portée de la négation, d'où il peut monter dans la position de focus à gauche de l'adverbe *yě*, en donnant lieu à un effet pragmatique de scalarité.

A la lumière des considérations avancées à propos de la position syntaxique du morphème *bu* dans le paragraphe 5.2.1, nous pouvons maintenant supposer que *zài* se trouve ou bien dans le domaine AUX ou plus probablement à l'intérieur de la projection du GV. Nous verrons, en effet, dans les sections suivantes, que *zài* semble exiger, pour son interprétation, que la tête AUX soit souvent réalisée par un verbe modal, ayant portée sur l'adverbe ; cette observation, en union avec les conclusions que nous avons pu atteindre au terme de l'étude distributionnelle au chapitre 3, nous conduisent donc à la conclusion, qui doit être ultérieurement détaillée par la suite, selon laquelle *zài* se trouve plutôt à l'intérieur de la projection du prédicat verbal.

## 5.2.2 Restrictions temporelles et aspectuelles

Comme nous l'avons déjà remarqué dans l'introduction à ce chapitre, dans la littérature linguistique chinoise *zài* est souvent décrit comme un adverbe limité aux contextes 'futurs' ou 'imperfectifs' (Lü, 1981; Ma, 1985).

Sans doute pour cette raison, plusieurs travaux monographiques sur *zài* ont proposé une comparaison avec l'adverbe répétitif *yòu* 'à nouveau', qui, par sa part, est considéré dans ce cadre comme restreint aux événements

---

<sup>13</sup>Une conclusion similaire a été avancée aussi par Hole (2004), qui opère en particulier une distinction entre la valeur 'paramétrique' de *zài* 'une (seule) fois de plus' dans les propositions scalaires et son emploi habituel d'adverbe additif. A notre avis, une distinction conceptuelle entre les deux emplois de l'adverbe n'est pas nécessaire, car l'interprétation de la présupposition d'existence véhiculée par l'adverbe additif est aussi, par défaut, celle de '(au moins) une fois de plus'. Dans la portée de *yě*, la phrase reçoit une interprétation scalaire, ce qui conduit les interlocuteurs à privilégier l'interprétation de quantité minimale 'une fois de plus'.

‘passés’ ou ‘perfectifs’ (Li, 1982; Lü, 1981).<sup>14</sup> D’autres analyses, parmi lesquelles nous citerons Alleton (1972)<sup>15</sup> et Liu (1999), proposent de caractériser la distinction entre *zài* et *yòu* sur la base du paramètre ‘réalis’/‘irréalis’, respectivement.

Dans la suite de cette section, en examinant plus en détail les données, nous montrerons cependant que ces généralisations se révèlent souvent imprécises.

### a. Restrictions temporelles

La restriction de *zài* aux contextes ‘futurs’ n’est pas définie de façon univoque. Si l’on considère le ‘futur’ comme le temps postérieur au présent d’énonciation, il apparaît assez clairement que *zài* n’est pas restreint à ce contexte.

Comme le montre (5.36), l’adverbe peut en effet indiquer la répétition d’un événement qui a eu lieu, ou qui est susceptible d’avoir eu lieu, dans le passé par rapport au présent d’énonciation.

- (5.36) a. *Hòutiān, Zhāngsān yào zài qù kàn nǎinai*  
 Lendemain, Zhangsan MOD ZAI aller voir grandmère  
*yī tàng.*  
 un fois  
 Le lendemain, Zhangsan devait aller voir sa mamie encore une fois.
- b. *Nà yī tiān, Lǐsì shuō tā xiǎng zài qù*  
 Ce un jour Lisi dire il vouloir ZAI aller  
*Xiānggǎng. Yī ge xīngqī hòu, tā jiù qù le.*  
 Hong Kong. Un CL semaine après il alors aller ASP  
 Ce jour là, Lisi a dit qu’il voulait aller encore à Hong Kong.  
 Une semaine après, effectivement, il y est allé.

Dans un cadre reichenbachien<sup>16</sup>, il semblerait donc plus correct de définir *zài* comme un adverbe ‘prospectif’, qui modifie des événements postérieurs au temps de référence de l’énoncé (RT), indépendamment de la relation que ce dernier entretient avec le temps d’énonciation (UT).

<sup>14</sup>Une exception à cet égard est constituée par l’article de Yang (1985), qui propose en revanche une étude comparative entre *zài* et *hái*.

<sup>15</sup>Cf. en particulier le passage cité au chapitre 3.

<sup>16</sup>Cf. Reichenbach (1947). Pour une discussion récente des aspects théoriques de l’application du système reichenbachien aux relations temporelles dans la langue naturelle, voir en particulier Schwer (2003).

Cependant, cette généralisation aussi semble permettre des exceptions. Comme le notent, entre autres, Alleton (1972), Renaud & Luo (1987) et Lin & Liu (2006), dans certains contextes, et notamment dans les subordonnées temporelles en *de shíhòu*, *zài* peut exprimer une répétition qui a lieu dans le passé du temps de référence, cf. (5.37), tirée de Alleton (1972).

- (5.37) *Wǒ zài kàn de shíhòu, tā yǐjīng pǎo le.*  
 Je ZAI regarder STR temps il déjà courir ASP  
 Quand je regardai de nouveau, il s'était déjà enfui.

Finale­ment, si l'on accepte la définition de *zài* comme adverbe exprimant une répétition prospective par rapport au temps de référence, le trait de 'virtualité' se révèle aussi être peu pertinent, car le futur et le virtuel ne coïncident plus nécessairement. Nous avons vu, à propos de l'exemple (5.36), que *zài* est grammatical dans une configuration dans laquelle le temps de référence précède le temps d'énonciation ( $RT < UT$ ), pourvu que l'événement modifié par l'adverbe soit localisé après RT. Or, cette configuration n'exclut pas la possibilité que l'événement se réalise avant UT, ou, en d'autres termes, qu'il soit un événement réel dans le monde des locuteurs (Donazzan & Toven­a, 2007). Un contexte de ce type est représenté d'ailleurs par la proposition exprimée par (5.36b).

Nous avons vu, dans ce paragraphe, que les restrictions temporelles imposées à l'adverbe dans une partie de la littérature précédente doivent être précisées, car leur formulation actuelle permet beaucoup d'exceptions. En particulier, nous avons montré que la notion de 'futur' devrait être exprimée, dans un cadre reichenbachien, comme une contrainte relative au positionnement de l'événement par rapport au temps référence de la proposition (RT), et ce indépendamment de la relation que ce dernier entretient avec le temps d'énonciation (UT). De même, la distinction [+/- virtuel] sur laquelle s'appuient plusieurs analyses mérite d'être examinée plus en détail.

Nous reviendrons en particulier sur la question de la modalité au paragraphe 5.2.3. Dans la suite de cette section, nous allons considérer plus en détail les restrictions aspectuelles qui contraignent la distribution de *zài*.

## b. Restrictions aspectuelles

Dans ce paragraphe, nous allons examiner la distribution de *zài* par rapport aux caractéristiques aspectuelles du prédicat. Nous nous intéresserons non seulement à l'aspect lexical (ou *Aktionsart*) du prédicat, représenté par l'opposition des traits [+/- télique], ou [+/- homogène], attribués au syntagme verbal, mais aussi à l'aspect grammatical, c'est à dire aux modifications aspectuelles obtenues au moyen d'opérateurs grammaticaux tels le

morphème aspectuel de l’accompli *-le*, dont nous avons déjà eu l’occasion de parler à propos de la négation (cf. paragraphe 5.2.1).

Il nous semble nécessaire de rappeler une fois de plus cette distinction théorique, qui est pourtant déjà largement acquise dans la littérature sémantique, car certains des critères qu’on retrouve dans les travaux sur l’adverbe se révèlent souvent être des définitions trop larges, voir contradictoires, incapables de ce point de vue de garantir une description précise des données.<sup>17</sup>

A titre d’exemple, nous discuterons ici l’opposition, souvent évoquée dans les travaux sur *zài*, entre prédicats ‘perfectifs’ et ‘imperfectifs’. Bien que l’adverbe *zài* ait été souvent décrit comme restreint aux prédicats ‘imperfectifs’, en effet, il nous semble tout d’abord nécessaire de préciser sur quel plan il faut comprendre la notion de (im)perfectivité : la (im)perfectivité doit-elle être comprise comme le résultat d’opérations grammaticales (marqueurs de ‘(im)perfectivité’) ou est-elle liée à la structure [+/- borné] de l’événement (verbes (a)téliques et constructions resultatives) ?

Nous verrons aussi, au cours de la discussion, que la notion de (im)perfectivité ne permet pas à elle seule d’expliquer de manière exhaustive les contraintes qui régissent la distribution de l’adverbe.

**Aspect lexical.** Si l’on considère que l’imperfectivité concerne l’aspect lexical du prédicat, et indique de ce point de vue l’absence d’une borne finale pour l’intervalle qui représente l’événement, nous devons constater en effet que le paramètre [ - perfectif] n’est pas à lui seul pertinent pour décrire la distribution de l’adverbe.

Tout d’abord, *zài* semble être agrammatical avec des prédicats traditionnellement considérés comme imperfectifs ou non-bornés, comme c’est le cas des verbes d’état *shú* ‘être mûr’ et *gāoxìng* ‘être content’ en (5.38).

- (5.38) a. \**Píngguǒ zài shú.*  
Pomme ZAI mûr  
b. \**Zhāngsān zài gāoxìng.*  
Zhangsan ZAI content

De plus, comme le montre la suite en (5.39), c’est précisément l’imposition d’une clôture aspectuelle de l’événement qui rend les phrases en (5.38) acceptables. En (5.39a/b), le verbe *chéng* ‘devenir’ et la particule finale *le* indiquent que le prédicat exprime cette fois-ci un changement amenant à la re-

---

<sup>17</sup>Pour une discussion assez documentée sur ce point et des nombreuses références, le lecteur est adressé, entre autres, à l’ouvrage de Binnick (Binnick, 1991). Parmi les auteurs que nous citerons dans la suite, la distinction entre aspect lexical et aspect grammatical se retrouve souvent sous des appellations différentes ; ainsi, par exemple, Smith (1991) préfère parler de *situation aspect* et *viewpoint aspect*, respectivement.



actualisation de l'état décrit par les verbes *shú* et *gāoxìng* des phrases (5.38). En tant qu'expressions d'un changement d'état, les prédicats des phrases (5.39a/b) se caractérisent comme des événements ponctuels (Dowty, 1979), et donc implicitement bornés.

- (5.39) a. *Xiàtiān de shíhòu, píngguǒ jiǔ zài chéng shú*  
 Été STR temps pomme alors ZAI devenir mûre  
*le.*  
 LE  
 En été, les pommes mûrissent de nouveau.
- b. *Tīngdào zhe ge xiāoxi, Zhāngsān kěndìng zài*  
 Entendre ce CL nouvelle Zhangsan sûrement ZAI  
*gāoxìng le!*  
 content LE  
 Quand il entendra cette nouvelle, Zhangsan sera sûrement  
 content de nouveau!

Dans les exemples précédents, nous avons constaté l'agrammaticalité de *zài* avec des prédicats de type statif, qui dans la littérature sémantique sont souvent décrits comme non-événementiels. Pourtant, même si l'on considère les prédicats de type événementiel (ou [+ dynamiques], cf. Verkuyl (1972)), il semble que l'adverbe peut difficilement modifier des prédicats atéliques, comme les verbes d'activité *chī(fàn)* 'manger' en (5.40a) et *xiūxi* '(se) reposer' en (5.40b).

- (5.40) a. *??Chī-le fàn yǐhòu, dǔzi è le, tā*  
 Manger-ASP nourriture après ventre affamé LE il  
*jiù yào zài chī(fàn).*  
 vouloir alors ZAI manger  
 (Après avoir mangé, il avait encore faim, et voulait manger  
 davantage.)
- b. *??Ràng wǒ zài xiūxi, ránhòu wǒ jiù qù.*  
 Laisser moi ZAI reposer, après je alors aller  
 (Laisse-moi me reposer encore, et après j'y irai.)

Une fois de plus, nous devons remarquer que l'imperfectivité, si elle est définie comme absence de clôture de l'intervalle représentant l'instanciation du prédicat, n'est pas une condition de légitimation pour *zài*. Une confirmation de cette observation semble venir aussi du fait que, si les mêmes prédicats événementiels sont suivis d'un objet quantifié, les phrases en (5.40) deviennent grammaticales. Ainsi, les phrases dans les exemples (5.41a/b), où les verbes d'activité *chī(fàn)* 'manger' et *xiūxi* '(se) reposer' en (5.40a/b)

sont suivis des objets *yī ge mángǔo* ‘une mangue’ et *yī huìr* ‘un peu de temps’, qui ont en commun la propriété de dénoter des quantités discrètes, sont parfaitement grammaticales.

- (5.41) a. *Chī-le fàn yǐhòu, dǔzi è le, tā*  
 Manger-ASP nourriture après ventre affamé LE il  
*jiù yào zài chī yī ge mángǔo.*  
 alors vouloir ZAI manger un CL mangue  
 Après avoir mangé, il avait faim, et voulait manger encore  
 une mangue.
- b. *Ràng wǒ zài xiūxi yī huìr, ránhòu wǒ jiù*  
 Laisser moi ZAI reposer un peu, après je alors  
*qù.*  
 aller  
 Laisse-moi reposer encore un peu, et après j’y irai.

Il nous semble donc de pouvoir conclure que, si l’on considère l’aspect lexical du prédicat, le critère de l’imperfectivité ne nous permet pas de saisir les contraintes distributionnelles liées au sémantisme de *zài*. Quelle est donc la caractéristique commune aux événements décrits par le prédicat des exemples (5.38) et (5.40) ?

Nous avançons l’hypothèse selon laquelle ce qui est commun aux prédicats statifs en (5.38) et aux verbes d’activité en (5.40) peut être décrit comme l’absence de discrétisation interne. Cette caractéristique peut être capturée formellement à travers la notion d’homogénéité (Rothstein, 2004).

Selon la définition de Rothstein, un prédicat peut posséder des degrés différents de homogénéité, suivant les caractéristiques structurales de la propriété qui caractérise le verbe ou le calcul compositionnel des ses compléments. En particulier, un prédicat  $x$  est strictement homogène (*strongly homogeneous*) quand la propriété  $X$  qui est vraie du prédicat dans son ensemble est vraie aussi pour chacune de ses sous-parties. La définition formelle de l’homogénéité stricte est rappelée en (5.42).

- (5.42) **Homogénéité stricte**  
 $\forall x[X(x) \rightarrow \forall y[y \sqsubseteq x \ \& \ \neg y = x \ \& \ X(y)]]$

Un prédicat strictement homogène ne présente donc pas de sous-parties identifiables. C’est la présence de sous-événements discrets, en revanche, qui distingue les prédicats dans les phrases (5.41) des verbes d’activité en (5.40).

Alors que chaque intervalle caractérisé par l’activité de ‘manger’ est égal à lui-même dans chacune de ses parties, un intervalle de ‘manger une mangue’ ne possède pas la même homogénéité. Si l’on suit toujours la proposition de

Rothstein (2004), un verbe d'activité suivi d'un objet quantifié se caractérise au contraire par une homogénéité faible (*weak homogeneity*) : il existe des sous-parties de l'événement qui sont caractérisées par la propriété de l'ensemble, mais cela n'est pas vrai de toutes ses parties.

(5.43) **Homogénéité faible**

$$\forall x[X(x) \rightarrow \exists y[y \sqsubseteq x \ \& \ \neg y = x \ \& \ X(y)]]$$

Avant d'adopter cette définition pour les prédicats des phrases (5.41) en chinois, il nous semble nécessaire toutefois de rappeler une dernière caractéristique propre aux prédicats discrétisés en chinois.

Dans l'analyse de Rothstein, les sous-parties *y* d'un prédicat faiblement homogène caractérisées par la propriété X sont celles qui coïncident avec la phase culminante de l'événement, car 'manger une mangue' est considéré comme une activité télique. Cependant, comme cela a été plusieurs fois remarqué dans la littérature, en chinois un verbe d'activité quantifié au moyen de son complément, comme *chī yī ge mánggǔo* 'manger une mangue' en (5.41a), n'est pas nécessairement télique. Comme le montre (5.44b), la phrase (5.44a) en chinois, contrairement à sa traduction française, ne légitime pas nécessairement l'inférence que l'action de manger une mangue a été accomplie ; cette inférence est obtenue de façon explicite seulement avec l'ajout d'un complément résultatif (exprimé, en (5.44b), par le verbe *wǎn* 'terminer').<sup>18</sup>

- (5.44) a. *Zhāngsān chī-le yī ge mánggǔo.*  
 Zhangsan manger-ASP un CL mangue  
 Zhangsan a mangé une mangue.
- b. *Zhāngsān chī-le yī ge mánggǔo, kěshi bu*  
 Zhangsan manger-ASP un CL mangue mais NEG  
*néng chī wǎn.*  
 pouvoir manger finir  
 (Zhangsan a mangé une mangue sans pouvoir la terminer.)

La même observation vaut aussi pour l'aspect lexical non compositionnel des verbes qui, dans les langues européennes, sont généralement interprétés comme implicitement téliques, comme c'est le cas du verbe *zì-shā* 'se suicider' en (5.45), tiré de Klein *et al.* (2000 : 734).

- (5.45) a. *Tā zì-shā-le sān cì.*  
 Il se-suicider-ASP trois fois  
 (#Il s'est suicidé trois fois.)
- b. *\*Tā zì-shā-sǐ-le sān cì.*  
 Il se-suicider-mourir-ASP trois fois

<sup>18</sup>Pour ce qui concerne la contribution sémantique du morphème aspectuel *-le*, cf. la discussion au paragraphe 5.2.2.

La phrase dans l'exemple (5.45a) nous montre que le verbe *zì-shā* 'se suicider' en chinois n'est pas implicitement télique, car il peut être suivi d'une expression de fréquence, ce qui n'est logiquement possible que si le point culminant du procès (la mort du sujet) n'a pas été atteint. L'adverbe de fréquence force dans ce cas une interprétation d'événement incomplet ('il a essayé de se suicider trois fois'). En revanche, le résultatif *sǐ* 'mourir' en (5.45b) indique sans ambiguïté que le point culminant de l'action est atteint ; par conséquent, le complément de fréquence devient pragmatiquement inacceptable.

Il serait donc incorrect de définir le prédicat *chī yī ge mánggǔo* en chinois comme un prédicat télique correspondant au prédicat français 'manger une mangue'. Dans le cas du chinois, ce qui distingue le verbe strictement homogène *chī(fàn)* 'manger' en (5.40a) du prédicat quantifié *chī yī ge mánggǔo* 'manger une mangue' en (5.40b) doit être exprimé en revanche, à notre avis, par un critère de discrétisation interne.

En d'autres termes, indépendamment du fait que la borne finale de l'événement soit atteinte ou pas, l'activité de 'manger' se distingue de l'activité de 'manger une mangue' par le fait que, dans le deuxième cas, il existe un événement clairement identifiable comme une unité discrète. Nous proposons de caractériser la distinction entre les deux prédicats comme une différence concernant seulement la borne gauche de l'intervalle pertinent : un événement quantifié, indépendamment de son actualisation effective, possède une borne gauche d'instanciation visible, qui nous permet de l'identifier comme un événement singulier.

Si la description que nous avons proposée pour les données est correcte, nous pouvons conclure, à ce point du raisonnement, que l'adverbe *zài* modifie nécessairement des événements discrets, que nous avons caractérisés comme des intervalles ayant une borne gauche clairement identifiable. Cela explique donc, dans notre analyse, l'incompatibilité de l'adverbe avec des prédicats strictement homogènes comme les états (5.38) et avec les verbes d'activité non quantifiés (5.40).

Doit-on cependant étendre les contraintes sur l'événement modifié par *zài* jusqu'à le caractériser comme un intervalle fermé aussi par une borne droite ? Nous avons déjà vu, suite à la discussion des exemples tels (5.44), que cela n'est pas nécessaire : en effet, *zài* peut modifier des prédicats en principe atéliques, comme (5.41a). Dans la section suivante, où nous étudierons en particulier la contribution aspectuelle des opérateurs grammaticaux, nous arriverons au contraire à la conclusion que la présence d'une borne droite actualisée est même interdite.

**Aspect grammatical.** Pour décrire l'interaction de *zài* avec les opérateurs aspectuels propres à la langue chinoise, nous allons ici nous appuyer en grande partie sur l'analyse bien connue donnée par Carlota Smith (Smith, 1991) et sur la proposition successive avancée par Klein *et al.* (2000), qui a l'avantage, à nos yeux, de présenter plus explicitement les rapports entre aspect et référence temporelle. Suivant Smith (1991) ainsi que la plupart des analyses existantes, nous distinguerons tout d'abord entre, d'une part, les morphèmes imperfectifs *zài* et *-zhe* et, de l'autre, les opérateurs perfectifs *-le* et *-guo*, dont nous préciserons les différences sémantiques respectives dans la suite de l'exposition.

**Zai et -zhe** Dans l'analyse proposée par Smith (1991), une fois appliqué à un prédicat lexicalement non homogène, comme c'est le cas du prédicat *chī yī ge mánggǔo* 'manger une mangue' en (5.46), l'opérateur aspectuel *zài* focalise sur une phase interne de son déroulement.<sup>19</sup>

- (5.46) *Zhāngsān zài chī yī ge mánggǔo.*  
 Zhangsan ASP manger un CL mangue  
 Zhangsan est en train de manger une mangue.

La focalisation sur une phase interne de l'intervalle a l'effet de représenter l'événement comme une action en cours et aussi de rendre pour ainsi dire 'invisibles' (suivant le langage figuré de Smith) son début et sa fin. La contribution aspectuelle du marqueur *zài*, dans l'analyse de Smith, peut donc être représentée graphiquement par un schéma très simple (5.47), où la ligne ++++++ symbolise la phase de l'événement rendue 'visible' au moyen du marqueur *zài*, et les crochets à gauche et à droite représentent ses bornes initiale et finale, respectivement.

- (5.47) [ ————— ++++++ ————— ]

La formalisation proposée par Klein *et al.* (2000) définit plus précisément la contribution du marqueur intuitivement décrite par Smith avec la métaphore de la visibilité de l'événement.

Selon les auteurs, qui adoptent le cadre formel de l'aspect comme jeu de relations temporelles théorisé en Klein (1994), la fenêtre ouverte par le marqueur aspectuel coïncide chaque fois avec l'intervalle constitué par le temps

<sup>19</sup>Le morphème aspectuel *zài* ne doit pas être confondu avec l'adverbe *zài*, qui est l'objet de notre étude. Les deux morphèmes, tout en étant homophones comme c'est souvent le cas en chinois, sont en effet réalisés graphiquement par deux caractères distincts, ce qui exclut toute possibilité d'homonymie. Pour éviter toute ambiguïté, nous gloserons ici l'opérateur aspectuel *zài* comme ASP, alors que l'adverbe *zài* sera glosé, comme d'habitude, en lettres majuscules.

de l’assertion (Topic Time, TT), c’est à dire l’intervalle temporel sur lequel se concentre en particulier l’assertion. Le système de Klein (1994) a l’avantage, à nos yeux, de définir de façon plus explicite le jeu de relations différentes dans lesquelles ce même intervalle TT peut entrer avec la localisation du temps de l’énonciation (UT) et de l’intervalle représenté par l’événement (ST). Dans la suite de notre exposition, nous allons ainsi reformuler l’analyse de Smith dans ce cadre, en suivant en partie les observations qu’on retrouve d’ailleurs aussi en Klein *et al.* (2000).

Dans le cadre proposé par Klein *et al.* (2000), le schéma en (5.47) se traduit ainsi en (5.48); l’intervalle occupé par le prédicat *chī yī ge mánggǔo* ‘manger une mangue’ de la phrase (5.46) est représenté par la ligne ++++++, alors que les crochets représentent, cette fois-ci, l’intervalle TT.

(5.48) ++++++[+++++]+++++

Au delà des distinctions relatives au cadre théorique dans lequel elles se situent, les deux propositions que nous avons exposées semblent converger sur un point essentiel. Comme le montre (5.48), l’opérateur aspectuel *zài* impose à l’événement une interprétation non-bornée, car ses phases initiale et finale ne sont pas ‘visibles’, ni incluses dans l’intervalle d’assertion. Par conséquent, comme l’on pourrait s’y attendre suite à la discussion concernant l’aspect lexical, l’adverbe *zài*, qui nécessite d’une borne gauche clairement identifiable, se révèle être incompatible avec ce dernier (5.49).

(5.49) \**Zhāngsān zài zài chī yī ge mánggǔo.*  
 Zhangsan ZAI ASP manger un CL mangue  
 (Zhangsan est en train de manger encore une mangue)

La cooccurrence avec le suffixe aspectuel *-zhe* semble aussi très rare. L’opérateur aspectuel *-zhe* est analysé par Smith (1991) comme étant compatible avec les verbes statifs prédiqués de façon non caractérisante<sup>20</sup>, tel le prédicat *ài* ‘aimer’ en (5.50a), tiré de Smith (1991 : 273-274). Quand il apparaît avec un prédicat non statif, en revanche, *-zhe* focalise principalement sur l’état résultant de l’action. Ainsi, en (5.50b), l’état d’être écrit doit être considéré comme le résultat de l’action d’écrire effectuée sur son objet.

(5.50) a. *Wǒmen bǐcǐ shēn ài-zhe, bǐcǐ*  
 Nous l’un-l’autre profond aimer-ZHE l’un-l’autre  
*yǐlài-zhe.*  
 dépendre-ZHE

<sup>20</sup>C’est à dire des prédicats de type *stage-level*; rappelons que les prédicats *s-level*, dans l’analyse de Kratzer (1995), sont des prédicats ayant un argument événementiel.

Nous nous aimons profondément et nous dépendons l'un de l'autre.

- b. *Hēibǎn shàng xiě-zhe jǐ xiē zǐ.*  
 Tableau sur écrire-ZHE quelques CL caractère  
 Il y a des caractères écrits au tableau.

La distinction entre les opérateurs aspectuels *zài* et *-zhe* est plus facilement saisissable dans le contexte d'un prédicat événementiel qui implique un état résultant, comme le verbe *chuān* 'porter/mettre un vêtement' en (5.51a/b).

- (5.51) a. *Līsi zài chuān yī jiàn chènshān.*  
 Lisi ASP mettre un CL chemise  
 Lisi est/était en train d'infilier une chemise.
- b. *Līsi chuān-zhe yī jiàn chènshān.*  
 Lisi mettre-ZHE un CL chemise  
 Lisi porte/portait une chemise.

L'analyse de Smith, comme il l'a été d'ailleurs remarqué aussi par Klein *et al.* (2000), se révèle cependant descriptivement imprécise, car elle ne peut rendre compte des occurrences de *-zhe* avec les verbes d'activité n'ayant pas d'état résultant, comme c'est le cas du verbe *děng* 'attendre' en (5.52). Dans ce contexte, *-zhe* conduit en effet à une interprétation progressive, qui ressemble à celle obtenue au moyen de l'opérateur *zài*.

- (5.52) *Zhāngsān zài jiē shàng děng-zhe kèrén.*  
 Zhangsan en rue sur attendre-ZHE invité  
 Zhangsan est en train d'attendre les invités dans la rue.

Klein *et al.* (2000) proposent donc d'attribuer aux deux marqueurs le même contenu sémantique vis-à-vis de leur contribution aspectuelle, représentée dans les deux cas par le même schéma en (5.48). La distinction entre *zài* et *-zhe* aurait affaire avec la structure [+/- homogène] de l'événement, car seulement *-zhe* serait compatible avec des prédicats [+ homogènes].

Du point de vue de la distribution de l'adverbe *zài*, il semble exister au moins une différence entre les marqueurs aspectuels *zài* et *-zhe*. Alleton (1972) remarque que la cooccurrence de l'adverbe *zài* et l'opérateur *-zhe* n'est pas toujours exclue. L'auteure admet cependant avoir relevé dans son corpus un seul exemple de ce type, cf. (5.53a) (adapté de Alleton 1972 :109); il s'agit toutefois dans ce cas d'une proposition négative dans laquelle, comme le souligne aussi Alleton, l'absence de la négation rendrait d'ailleurs la phrase agrammaticale (5.53b).

- (5.53) a. *Yǎnjing yě zài bu fàng-zhe jīnguāng.*  
 œil aussi ZAI NEG mettre-ZHE éclat  
 Dans ses yeux aussi il n’y avait plus d’éclat.
- b. \**Yǎnjing yě zài fàng-zhe jīnguāng.*  
 œil aussi ZAI mettre-ZHE éclat

Nous ne hazarderons pas ici une explication pour cette occurrence de l’adverbe, qui demande une analyse plus fine des interactions entre *zài* et l’événement dans la portée de la négation, analyse que nous aborderons en particulier en section 5.2.4.

Pour l’instant, nous retenons ainsi la conclusion suivante à propos de l’interaction entre *zài* et les marqueurs aspectuels de l’imperfectif. L’adverbe *zài* semble être incompatible avec les morphèmes aspectuels de l’imperfectif *zài* et *-zhe*, qui, une fois appliquées à un prédicat (a)télique, focalisent sur une phase interne de l’intervalle qui le caractérise. Etant donné que cette opération sémantique implique la perte d’accessibilité des frontières finale et, en particulier, initiale de l’intervalle, les marqueurs de l’imperfectif conduisent au résultat d’annuler tout principe de discrétisation ; l’agrammaticalité de *zài* dans ce contexte est prévisible vis-à-vis de l’incompatibilité de l’adverbe avec les prédicats lexicalement homogènes, que nous avons choisi de caractériser, dans le paragraphe 5.2.2, à travers une contrainte de visualisation de la borne gauche de l’intervalle.

**-le et -guo** Pour ce qui concerne les morphèmes aspectuels d’accompli, nous remarquons aussi une différence dans la distribution de *zài* par rapport aux suffixes *-le* et *-guo*.

D’une part, la cooccurrence entre l’adverbe et le suffixe d’accompli *-le* semble être totalement exclue, comme le montrent le contraste entre (5.54a) et (5.41a), et aussi l’agrammaticalité de la phrase (5.54b), où l’événement exprimé par le prédicat *shēngbìng* ‘tomber malade’ est pourtant, à strictement parler, dans le domaine du virtuel. Cette caractéristique est soulignée dans la plupart des travaux sur *zài* (Alleton, 1972; Renaud & Luo, 1987; Lin & Liu, 2006), et elle est probablement à la base des descriptions de *zài* comme adverbe ‘imperfectif’.

- (5.54) a. *Zhāngsān (\*zài) chī-le yī ge mánggǔo.*  
 Zhangsan ZAI manger-le un CL mangue  
 Zhangsan a mangé (\*encore) une mangue.
- b. *Děng tā (\*zài) shēngbìng-le, tā jiù huì*  
 Attendre il ZAI tomber-malade-le il alors MOD  
*dānxīn le.*  
 faire-attention LE



Quand il sera tombé malade (\*de nouveau), il commencera à faire attention.

D'autre part, l'adverbe peut apparaître, encore une fois dans des propositions négatives, avec le suffixe *-guo*, comme le montre (5.55).

- (5.55) *Bābā méi zài huílái-guo.*  
 Papa NEG ZAI revenir-*guo*  
 Papa n'est plus revenu.

La littérature concernant le suffixe *-le* est extrêmement vaste, et il serait difficile de rendre compte ici des différentes positions que l'on peut y rencontrer.<sup>21</sup> Cependant, l'intuition commune à la plupart des analyses sémantiques proposées, parmi lesquelles Li & Thompson (1981), Smith (1991), Klein *et al.* (2000) et Lin (2003b), semble être la formulation de la différence principale entre les deux marqueurs d'aspect accompli dans les termes suivants : *-le* indiquerait l'accomplissement d'une action dont le résultat peut perdurer jusqu'au présent du temps de référence, alors que le morphème *-guo*, souvent défini comme 'aspect expérientiel', indiquerait que l'action s'est déjà conclue, aussi dans son résultat, dans le passé.<sup>22</sup>

Le contraste souvent souligné pour illustrer cette caractéristique est représenté par des paires minimales comme celle proposée en (5.56).

- (5.56) a. *Zhāngsān bu zài jiā, tā qù-le gōngyuán.*  
 Zhangsan NEG à maison, il aller-*le* parc  
 Zhangsan n'est pas à la maison, il est allé au parc.
- b. *#Zhāngsān bu zài jiā, tā qù-guo gōngyuán.*  
 Zhangsan NEG à maison, il aller-*guo* parc  
 (#Zhangsan n'est pas à la maison, il a été au parc.)

Si l'on admet cette analyse des deux opérateurs aspectuels, la phrase (5.56b) est pragmatiquement inacceptable en raison du fait que l'action d'aller au parc est considérée comme accomplie aussi pour ce qui concerne son résultat : Zhangsan a fait l'expérience d'aller au parc dans le passé, et

<sup>21</sup>Pour un aperçu du problème, voir aussi, parmi les articles plus récents, Iljic (1987), Liu (1988), Huang & Davis (1989), Mangione & Li (1993), Yeh (1996), Lin (2000, 2006), et les références citées dans la discussion suivante.

<sup>22</sup>Ainsi, par exemple, Mangione & Li (1993 : 68) :

'... *-le* marks a specific event time, which is ordered before and closely to its sentence reference time, while *guo* can be taken as providing an existential quantification over times which are earlier than the *guo* sentence's reference time.

Smith (1991) appelle cette caractéristique sémantique du morphème 'la marque de discontinuité' (*the discontinuity meaning*) de *guo*.

cette expérience s'est conclue au moment présent, ce qui laisse présumer que Zhangsan soit retourné déjà à la maison dans le passé. L'énoncé représenté par (5.56b) est donc peu pertinent pour justifier, au moment de l'énonciation, l'absence de Zhangsan. L'inférence véhiculée par *guo* est en revanche absente en (5.56a), où le suffixe *-le* laisse ouverte la possibilité que Zhangsan se trouve encore au parc au moment d'énonciation.

La contribution sémantique de *-le* et *-guo* peut se résumer, dans le cadre de formalisation proposé par Klein *et al.* (2000), à travers les schémas (5.57) et (5.58).

Les schémas en (5.57a/b) représentent l'interprétation aspectuelle de *-le* en co-occurrence, respectivement, avec le prédicat atélique *chī yī ge mánggǔo* 'manger une mangue' et avec le prédicat résultatif *chīwǎn yī ge mánggǔo* 'terminer une mangue'<sup>23</sup>.

- (5.57) a. *Zhāngsān chī-le yī ge mánggǔo.*  
 Zhangsan manger-*le* un CL mangue  
 Zhangsan a mangé une mangue.  
 [ ++++++ ] ++++++
- b. *Zhāngsān chī-wǎn-le yī ge mánggǔo.*  
 Zhangsan manger-terminer-*le* un CL mangue  
 Zhangsan a terminé une mangue.  
*chī wǎn*  
 [ ———-+++++ ] ++++++  
 source target

Dans l'analyse de Klein *et al.* (2000), un prédicat télique comme celui de la phrase (5.57b) se compose de deux phases distinctes, glossées *source* et *target*, qui représentent respectivement le début et le résultat de l'action exprimée par le verbe. En chinois, étant donné que la plupart des prédicats téliques sont exprimés par une construction résultative de deux verbes en série, chaque lexème verbal représente une phase distincte du prédicat : ainsi, en (5.57b), le verbe *chī* 'manger' exprime l'activité qui aboutit au résultat de 'terminer' (*wǎn*) le fruit. Dans les deux cas, l'intervalle du temps d'assertion est posé comme interne au prédicat et incluant sa borne initiale ; la borne finale, quand elle est présente comme en (5.57b), est suivie aussi de l'état résultant de l'action (la mangue a été terminée). La contribution de *-le* se résume donc, dans l'analyse de Klein *et al.* (2000), dans l'imposition d'une borne droite à l'intervalle représenté par le prédicat. Dans ce sens, *-le* indique

<sup>23</sup>A propos de l'(a)télicité des deux prédicats en chinois, voir la discussion à la fin du paragraphe 5.2.2.

que l'action a été interrompue, et ce indépendamment du fait que l'événement ait abouti à sa conclusion 'naturelle' ou pas.

Le schéma en (5.58) illustre, au contraire, la contribution sémantique du morphème *-guo*. Le temps d'assertion est ici posé comme temporellement postérieur à la fin de l'intervalle représentant le déroulement du prédicat. Ainsi, supposant que le prédicat *qù gōngyúan* 'aller au parc' soit aussi un prédicat télique<sup>24</sup>, la contribution de *-guo* consiste à signaler que l'intervalle d'assertion est postérieur à la conclusion de l'événement et de son résultat 'être au parc'.

(5.58) *Zhāngsān qù-guo gōngyúan.*  
 Zhangsan aller-*guo* parc  
 Zhangsan a été au parc.  
 ———+++++ [ ]

A la fin de cette brève exposition, nous pouvons ainsi résumer les analogies et différences entre les deux marqueurs de l'accompli. D'une part, *-le* et *-guo* diffèrent en ce que concerne la localisation de l'événement par rapport à l'intervalle d'assertion : alors que les événements modifiés par *-le* sont compris comme ayant leur frontière droite incluse dans l'intervalle d'assertion (cf. (5.57)), le morphème *-guo* pose ce dernier comme postérieur à la fin de l'événement (5.58). De l'autre côté, cependant, les deux marqueurs peuvent bien être définis comme exprimant l'aspect 'accompli', car dans les deux cas de figure l'intervalle caractérisé par l'événement est en effet pourvu d'une frontière droite. Mais ici encore, il semble qu'on devrait opérer une distinction plus fine par rapport à la structure interne de l'intervalle qui instancie le prédicat : alors que l'événement modifié par *-guo* est compris comme étant arrivé à sa conclusion, le morphème *-le*, comme nous l'avons plusieurs fois souligné, impose par lui même une conclusion, en signalant plutôt que l'interruption de l'événement pertinent est intervenue avant le moment de référence, ou intervalle TT.

Si ces conclusions sont correctes, nous pouvons essayer d'expliquer l'interaction entre *zài* et les morphèmes d'accompli comme une contrainte liée, cette fois-ci, à la borne droite de l'intervalle. En particulier, nous proposons de caractériser la restriction distributionnelle de l'adverbe dans les termes suivants : *zài* est incompatible avec un événement (a)télique ayant une borne droite actualisée au moment de référence.

La contrainte, ainsi formulée, nous permet de rendre compte de l'incompatibilité de *zài* avec les marqueurs d'aspect accompli *-le* et *-guo* dans les

<sup>24</sup>Les deux phases correspondraient au changement de position du sujet du début à la fin du mouvement orienté, sur la base d'un homomorphisme entre les verbes d'action et l'argument de trajet (Krifka, 1998).

propositions que nous avons analysées jusqu'à présent. Cependant, il nous reste à expliquer la co-occurrence de l'adverbe et du morphème *-guo* dans certaines propositions négatives, dont nous avons vu un exemple en (5.55), repris en (5.59) ci-dessous.

- (5.59) *Bābā méi zài huílái-guo.*  
 Papa NEG ZAI revenir-*guo*  
 Papa n'est plus (jamais) revenu.

A la grammaticalité de la phrase en (5.59) s'oppose l'agrammaticalité de (5.60). Nous avons vu, au cours de notre discussion sur la négation *bu* en paragraphe 5.2.1, qu'en chinois le morphème négatif *méi* (*you*), restreint principalement au prédicats perfectifs, est en distribution complémentaire avec le morphème aspectuel *-le* (cf. en particulier l'exemple (5.5c)); si l'hypothèse d'une réelle distribution complémentaire des deux morphèmes est correcte, nous pouvons supposer la présence d'une interprétation perfective en (5.60), dans laquelle le morphème négatif alterne avec *-le*.

- (5.60) \**Bābā méi zài huílái.*  
 Papa NEG ZAI revenir (ASP)

Nous pouvons donc conclure du contraste entre (5.59) et (5.60) non seulement que les deux morphèmes perfectifs ne se comportent pas de la même manière vis-à-vis de la négation, mais aussi que, alors que *zài* peut apparaître avec *-guo* dans les proposition négatives, il est exclu quand la phrase reçoit une interprétation perfective équivalente à celle qu'on obtiendrait en niant un prédicat marqué par le morphème *-le*.

Nous proposons de chercher une explication à la grammaticalité de (5.59) et au contraste entre (5.59) et (5.60) en prenant en compte les caractéristiques aspectuelles du prédicat *huílái* 'revenir' ainsi que l'interaction entre la négation et l'information aspectuelle véhiculée par les deux morphèmes.

Le verbe *huí* 'revenir/retourner' décrit en soi un prédicat complexe, qui présuppose au moins deux phases distinctes : une phase d'éloignement (le départ) et une phase de rapprochement (le retour) par rapport à une source donnée, qui est ici identifiée, comme l'indique le verbe directionnel *lái* 'venir', avec le sujet/lieu d'énonciation. Nous pouvons le représenter ainsi comme en (5.61), où la phase caractérisée par *huì* est représentée par la ligne *////////*.

- (5.61) *qù* *huì*  
 éloignement rapprochement  
 —————*////////*



nir.<sup>25</sup> En d'autres termes, le locuteur en (5.65) nie que, suite au mouvement d'éloignement, la phase caractérisée par le retour ait eu lieu.

- (5.65) *Bābā méi huìlái.*  
Papa NEG revenir  
Papa n'est pas revenu (vers nous).

La situation est différente quand le prédicat est modifié par *-guo*. Dans ce cas, l'événement nié comprend aussi sa conclusion : avec l'énoncé (5.66) le locuteur nie que, après le mouvement d'éloignement, il ait eu dans le passé du temps de référence un retour qui a abouti effectivement à la source de départ.

- (5.66) *Bābā méi huìlái-guo.*  
Papa NEG revenir-*guo*  
Papa n'est pas/jamais revenu (jusqu'à nous).

Si notre analyse est correcte, on peut maintenant comprendre quelle est la contribution sémantique de *zài* en cooccurrence avec *-guo* en (5.59). Ce qui est nié en (5.59) n'est pas la (re)actualisation d'un mouvement de retour, mais plutôt la répétition de l'état d'être au point de départ. Dans cette lecture, *zài* se rapproche de l'interprétation dite 'restitutive' du préfixe répétitif *re-* dans la traduction française des exemples chinois proposés, ou bien de l'adverbe répétitif *again* en (5.67).

- (5.67) John came back again.

Il nous reste à expliquer, maintenant, pourquoi *zài* est tout de même agrammatical en cooccurrence avec le morphème *-le*. Nous croyons que cela est dû à la restriction aspectuelle dont souffre plus généralement l'adverbe, et que nous avons exprimée en termes de (in)actualisation de la borne droite de l'événement. Rappelons que, selon l'analyse des morphèmes aspectuels *-le* et *-guo* que nous avons proposée dans ce paragraphe, la distinction entre les deux marqueurs réside dans le fait que *-guo*, au contraire de *-le*, n'impose pas directement la clôture de la frontière droite de l'événement dans un moment précédent TT : l'inférence de la complétude de l'événement est au contraire véhiculée, dans les énoncés assertifs, par la localisation du temps d'assertion. Si l'occurrence de l'événement est niée, au contraire, l'inférence de la présence d'une frontière droite n'est plus justifiée, et l'adverbe devient grammatical.

---

<sup>25</sup>Rappelons que en (5.65) la négation *méi* peut être considérée comme étant en distribution complémentaire avec le morphème perfectif *-le*, cf. la discussion relative à l'exemple (5.60).

### c. Conclusions

Dans cette section, nous avons examiné plus dans le détail la distribution de *zài*, et ce en particulier vis-à-vis de deux groupes de contraintes distributionnelles souvent évoquées dans la littérature. D'un côté, nous avons examiné la distribution de *zài* par rapport à la référence temporelle de la phrase, et nous avons conclu provisoirement que, dans une approche systématique de type (néo)reichenbachien, l'adverbe devrait être défini comme prospectif par rapport au temps de référence (RT). En section 5.2.2, nous nous sommes concentrée, au contraire, sur les caractéristiques aspectuelles du prédicat modifié par l'adverbe. En considérant en même temps l'aspect grammatical et lexical du prédicat, nous sommes arrivée à la conclusion que *zài* impose comme contraintes (a) la présence d'une borne gauche identifiable pour l'intervalle d'instanciation du prédicat et donc d'un principe de discrétisation dans sa structure interne, et (b) l'absence d'une borne droite actualisé, qui est imposée en particulier par les opérateurs d'aspect grammatical perfectif.

Dans les sections suivantes, nous nous attacherons à comprendre comment ces restrictions aspecto-temporelles peuvent être mutuellement justifiées ; en d'autres termes, nous essayerons de montrer quel est le lien qui permet de saisir la co-occurrence de ces restrictions dans la distribution de l'adverbe. Pour ce faire, cependant, nous devons préalablement examiner, en section 5.2.3, le troisième et dernier facteur de légitimation de l'adverbe discuté dans la littérature, qui concerne le paramètre [+/- virtuel] associé à la phrase assertée.

Nous verrons que la 'virtualité' de la phrase, si elle est comprise plus spécifiquement comme la présence d'un auxiliaire modal, nous permettra aussi de saisir la caractéristique liée à l'apparente 'disparition' de la présupposition de *zài* dans certains contextes assertifs. Cette question sera l'objet du paragraphe 5.2.4, qui conclura cette première section dédiée à la description de la distribution et des propriétés sémantiques de l'adverbe.

#### 5.2.3 Restrictions modales

Il a déjà été remarqué, d'abord par Renaud & Luo (1987) mais surtout par Liu (1999), que l'utilisation de l'adverbe *zài* est soumise à des restrictions concernant le rôle sémantique du sujet/thème de la phrase. Liu (1999 : 263-264) souligne tout d'abord le contraste en (5.68).

- (5.68) a. *Nǐ zài qù.*  
Tu ZAI aller

Tu y iras encore/ vas y encore.

- b. \*/? ?*Nǐ zài áidǎ.*  
Tu        ZAI être battu  
(Tu seras battu encore.)

Dans les deux propositions en (5.68), le prédicat doit être interprété comme étant actualisé après le temps d'énonciation; il exprime, dans les deux cas, que la répétition de l'événement pertinent ne s'est pas (encore) réalisée. Le contraste d'acceptabilité entre (5.68a) et (5.68b) est imputé, selon Liu (1999), au différent rôle sémantique du sujet par rapport au prédicat et à la présence vs. absence d'un opérateur modal silencieux dans la phrase. En (5.68a), le sujet est Agent; pour cette raison, la proposition peut recevoir une interprétation modale sous un opérateur que Liu (1999) appelle de 'volition'; en (5.68b), le sujet est Patient, et la modalité de volition n'est plus justifiable.

Cela semble trouver une confirmation dans le fait que la phrase (5.68b) devient acceptable suite à l'introduction d'un auxiliaire modal, qui aurait la fonction d'introduire explicitement l'opérateur de modalité.

- (5.69) *Nǐ huì zài áidǎ.*  
Tu MOD ZAI être battu  
Tu sera encore battu.

Cette observation conduit Liu à postuler l'existence d'un trait [+ virtuel] dans l'entrée lexicale de *zài*. Le fondement de cette intuition nous semble plausible du point de vue descriptif, surtout si l'on considère les autres caractéristiques spécifiques de l'adverbe, telles les contraintes temporelles et structurales du prédicat que nous avons mentionnées en section 5.2.2; toutefois, sa formulation a besoin d'être précisée, puisque le rapport entre le rôle sémantique du sujet/thème et la présence/absence de l'auxiliaire modal nous semble loin d'être évident.

Dans Donazzan & Tovenà (2007) nous avons proposé de reconduire la plupart des contraintes distributionnelles de *zài* à la structure du prédicat et aux spécificités de portée de l'adverbe. Dans la suite, nous allons proposer une analyse qui permet de lier la contrainte sur le rôle thématique et la virtualité à la détermination temporelle et aspectuelle du prédicat. En particulier, en nous appuyant sur l'analyse des rapports entre temps et modalité avancée par Condoravdi (2002) et Kaufmann *et al.* (2006), nous allons proposer une analyse de l'expression de la modalité en chinois qui permet de rendre compte du lien existant entre le caractère principalement prospectif du prédicat modifié par *zài*, la présence d'une borne gauche d'instanciation



identifiable et le rôle thématique de ses arguments à travers le principe de (pré)détermination des événements futurs.

Notre analyse aura l'avantage de recomposer le sémantisme fragmentaire et les nombreuses observations proposées jusqu'à présent relativement à cet adverbe (cfr., entre autres, Alleton (1972), Renaud & Luo (1987), Liu (1999)), en donnant une explication compatible avec celles qui pourraient être les caractéristiques propres aux adverbes de répétition 'polarisés' dans une perspective plus étendue.

### a. Agentivité et (in)détermination

Dans le paragraphe précédent, nous avons donné un premier aperçu de la problématique soulevée par l'analyse de Liu (1999), et nous avons souligné que, bien que les observations avancées soient pertinentes, la question mérite d'être approfondie ; dans la suite, nous montrerons que la notion de 'volition', telle qu'elle a été formulée par Liu, est en effet assez imprécise, et que la notion même de modalité (modalité du possible et/ou volition) doit être affinée afin de comprendre plus clairement les contraintes régissant la distribution de *zài*.

Dans son article sur *zài*, Liu (1999) propose une série d'exemples qui pourraient suggérer d'analyser l'adverbe en suivant (au moins) quatre paramètres : le rôle du sujet, le type de prédicat, les relations temporelles et la présence d'un auxiliaire modal.

Tout d'abord, les exemples en (5.70) présentent, à première vue, un contraste qui porte sur la personne du pronom sujet ; les phrases (5.70a) et (5.70b) sont acceptables, tandis que (5.70c) est agrammaticale.

- (5.70) a. *Wǒ zài qù yī tàng.*  
Je ZAI aller un CL :fois  
J'y irai encore une fois.
- b. *Nǐ zài qù yī tàng.*  
Tu ZAI aller un CL :fois  
Tu y iras encore une fois.
- c. *\*Tā zài qù yī tàng.*  
Lui ZAI aller un CL :fois  
(Il y ira encore une fois.)

Les exemples en (5.71), en revanche, sont décrits par Liu comme caractérisés par le rôle non volitionnel du sujet grammatical de la phrase : le sujet/thème en (5.71a) doit être interprété comme Patient du verbe 'être grondé' ; en (5.71b) le sujet est non volitionnel, dans le sens qu'il est censé

ne pas contrôler proprement l'événement décrit par le verbe; en (5.71c), finalement, le verbe est impersonnel.

- (5.71) a. \**Nǐ zài áimà.*  
 Tu ZAI subir réproche  
 Tu seras encore grondée.
- b. \**Nǐ zài chídào.*  
 Tu ZAI être en retard  
 Tu seras encore en retard.
- c. \**Míngtiān zài xiàyǔ.*  
 Demain ZAI tomber pluie  
 Demain il pleuvra encore.

En regardant de plus près, toutefois, les faits sont plus complexes. On remarquera d'abord que, en l'absence de toute détermination temporelle explicite, les événements décrits dans les séries en (5.70) et (5.71) ont en commun le fait qu'ils doivent être interprétés comme ayant lieu après le temps de référence, qui coïncide dans ce cas avec le temps d'énonciation. En ajoutant l'auxiliaire modal *huì*, qui semble avoir la seule fonction d'expliciter la relation temporelle, la proposition (5.70c) devient acceptable.

- (5.72) *Tā huì zài qù yī tàng.*  
 Il MOD ZAI aller un CL : fois  
 Il y ira encore une fois.

Le même contraste se produit pour la suite en (5.71). Avec explicitation du modal *huì*, la suite en (5.71) devient acceptable, apparemment sans changement de sens.

- (5.73) a. *Nǐ huì zài áimà.*  
 Tu MOD ZAI subir réproche  
 Tu seras encore grondée.
- b. *Nǐ huì zài chídào.*  
 Tu MOD ZAI être en retard  
 Tu seras encore en retard.
- c. *Míngtiān huì zài xiàyǔ.*  
 Demain HUI ZAI tomber pluie  
 Demain il pleuvra encore.

Le contraste entre les deux phrases (5.70a/b) et (5.70c) fournit à Liu (1999) des raisons pour faire rentrer le paramètre apparemment indépendant lié à l'argument externe dans un paramètre qui concerne la modalité de la phrase,

qui doit être [+ virtuelle]. L'acceptabilité de (5.70a) et (5.70b) est expliquée par rapport à celle que Liu appelle une 'modalité inhérente' aux propositions ayant un *sujet volitif*, modalité qui n'est plus accessible en (5.70c).

En effet, (5.70a) correspond à une déclaration de la part d'un sujet volitif, mais (5.70b) doit être interprétée par défaut comme un ordre, et dans ce cas la volonté du sujet, considérée dans les mêmes termes, n'est pas prise en compte. (On remarquera aussi que, si 'volitif' décrit un rôle sémantique agentif, ce serait le contraste entre (5.70b) et (5.70c) à être difficilement explicable). Le concept de 'volition' est donc relativisé implicitement au locuteur, plutôt qu'attribué au sujet/thème de la proposition.

Dans la série (5.73), comportant des phrases à sujet non volitif, la modalité concernée est, selon Liu, celle de la possibilité; le contraste entre (5.71) et (5.73) s'expliquerait donc en admettant que la modalité du possible (que Liu (1999) ne définit pas explicitement dans son article) doit être toujours explicitée par un auxiliaire modal.

Cette conclusion nous semble demander plus de précision. En premier lieu, la différence entre l'auxiliaire modal *hui*, qui figure dans les exemples, et l'opérateur tacite de modalité qui assure la grammaticalité de (5.70a) et (5.70b) n'est pas clairement définie. Deuxièmement, le rapport entre la nécessité d'expliciter l'auxiliaire de modalité et le choix du sujet/thème de la proposition en (5.70) et (5.71) repose sur une notion (celle de 'volition') que nous avons vu être en partie contradictoire.

Nous mentionnerons finalement un dernier exemple, proposé par Renaud & Luo (1987), qui est directement lié à ce problème, et qui montre aussi, à nos yeux, la nécessité d'adopter une analyse plus fine.

- (5.74) a. *Dānxiān, nǐ (yòu yào / \*yào zài) bǎ shū*  
 Attention tu (YOU MOD / MOD ZAI) BA livre  
*nòngdiào le.*  
 faire-tomber LE  
 Attention, tu vas refaire tomber le livre.
- b. *Nǐ yào bǎ shū zài rēngdào dìshàng, wǒ kě*  
 Tu MOD BA livre ZAI jeter terre je sûr  
*jiù shēngqì le.*  
 alors se-fâcher LE  
 Gare à toi, si tu fais retomber le livre!

Renaud & Luo (1987 : 84) proposent eux aussi une condition de 'sujet agentif' pour expliquer le contraste en (5.74), mais ils posent des restrictions.

Le sujet doit être un agent actif contrôlant l'action, sauf dans les

propositions subordonnées ou comportant un *vaux* (verbe auxiliaire) ou dans la portée d'une négation.

Dans l'analyse de Renaud & Luo (1987), donc, la proposition en (5.74b) est correcte non pas en raison du fait que le sujet contrôle l'action plus qu'en (5.74a) (puisque dans les deux cas le rôle thématique du sujet est celui d'Agent), mais plutôt parce que en (5.74b) l'adverbe apparaît dans une proposition subordonnée, c'est à dire dans l'antécédent d'une conditionnelle.

Cette explication pourrait confirmer l'hypothèse de Liu (1999), car en effet l'antécédent d'une conditionnelle est un contexte [+ virtuel]; toutefois, la proposition en (5.74a) comporte un auxiliaire modal explicite, ce qui, toujours dans les termes de Liu, devrait assurer la grammaticalité de *zài*.

Les faits que nous avons exposés jusqu'à présent nous suggèrent qu'il serait opportun de considérer le rapport entre *zài* et la modalité d'une perspective différente.

Dans la suite, nous allons proposer une analyse de la modalité en chinois liée à la notion de référence temporelle du prédicat. Nous allons montrer que la présence d'un opérateur modal est nécessaire à l'expression du temps futur (en chinois comme dans la plupart des langues), mais que pour rendre compte des différents contextes de parution de *zài*, nous devons expliquer plus clairement les différents types d'opérateurs modaux impliqués dans les propositions au futur.

Pour répondre de manière plus ordonnée aux questions que la série d'exemples proposée soulève, nous allons d'abord définir plus clairement le concept de 'modalité' que nous adopterons par la suite, en faisant particulièrement attention au lien existant entre la modalité et la référence temporelle du prédicat. Nous montrerons que les contrastes ci-dessus peuvent être expliqués par une analyse qui prévoit, en effet, la présence de différents opérateurs modaux dans les phrases dont le prédicat est orienté au futur par rapport au temps de référence; nous montrerons aussi, cependant, que la présence de tels opérateurs n'est pas requise par un trait sémantique supplémentaire et spécifique à *zài*, mais qu'elle est propre à l'expression de la référence temporelle de la phrase où l'adverbe apparaît.

Dans la suite, nous allons donc démontrer (a) que les contrastes de grammaticalité exposés tout au long de ce paragraphe ne sont pas imputables à un problème de volition vs. absence de modalité, mais (b) qu'ils dépendent d'une différence concernant le type d'opérateur modal apparaissant dans chaque cas dans la proposition. Nous proposons d'interpréter une phrase ayant le prédicat principal au futur comme une proposition 'modalisée' (c'est-à-dire, une phrase dont la prédicat se trouve dans la portée d'un opérateur modal); à partir de cette définition, nous essayerons de déterminer quel est le

comportement de l’adverbe *zài* par rapport aux différents types de modalité.

### 5.2.4 La question de la présupposition

A conclusion de cette section, la dernière question qui nous reste à aborder concerne le contenu présuppositionnel de l’adverbe.

On reconnaît généralement dans la littérature<sup>26</sup> que, dans les phrases assertives, *zài* peut donner origine à deux interprétations distinctes, identifiées avec les deux valeurs qu’on appellera ‘itérative’ et ‘annulative’ de l’adverbe, exemplifiées en (5.75) et (5.76), respectivement.

(5.75) *Zhāngsān míngtiān huì zài lái.*  
Zhangsan demain HUI ZAI venir  
Zhangsan viendra de nouveau/encore demain.

(5.76) *Zhāngsān míngtiān zài lái.*  
Zhangsan demain ZAI venir  
Zhangsan viendra (seulement) demain.

La différence entre les deux exemples en (5.75) et (5.76) est à la fois d’ordre syntaxique et sémantique. Du point de vue syntaxique, le verbe modal *huì*, ouvertement présent en (5.75), est absent en (5.76). La différence sémantique concerne l’interprétation des deux propositions, qui est rendue partiellement dans la traduction française ; alors que en (5.75) *zài* véhicule l’information qu’un événement de venir de la part de Zhangsan s’est produit aussi dans le passé, cette présupposition est absente en (5.76), où le locuteur veut signifier au contraire qu’un événement programmé ne se produira pas dans les délais prévus, mais doit être repoussé dans le futur du temps de référence.

Nous retrouvons, à propos de *zài*, la même ambiguïté que nous pouvons remarquer à propos de l’additif *plus* en français, quand celui-ci se trouve dans la portée d’une négation.<sup>27</sup>

- (5.77) a. Désormais, il ne se mariera plus.  
b. Jean n’a plus posé la question au professeur.

Dans les exemples en (5.77), l’expression *ne... plus* en français est ambiguë entre une lecture ‘terminative’ (Jean a cessé de poser la question au professeur) et l’interprétation selon laquelle Jean a abandonné l’idée de poser la question au professeur (à strictement parler, Jean n’a jamais posé la

<sup>26</sup>Voir p. ex. Liu (1999) et Lin & Liu (2006).

<sup>27</sup>Pour une analyse détaillée des propriétés sémantiques de *plus* dans la portée de la négation, voir en particulier Amsili (1994), chapitre 3, d’où nous avons tiré la plupart des observations suivantes.

question au professeur auparavant). Cette deuxième lecture peut être soulignée explicitement dans certains contextes, comme le montrent les phrases en (5.78).

- (5.78) a. Désormais, vu son âge, il ne se mariera plus.  
b. Jean n'a plus posé la question au professeur, car il croyait avoir déjà trouvé la réponse.

Dans le cas de *zài* comme dans le cas de *ne... plus*, la distinction entre l'interprétation terminative/itérative et l'interprétation annullative concerne, à bien voir, la nature de l'élément présupposé. Dans son sens terminatif ou itératif, l'adverbe additif préserve sa présupposition : Jean a posé dans le passé la question au professeur, tout comme Zhangsan est déjà venu dans le passé en (5.75). Au contraire, la lecture annullative semble impliquer l'abandon d'un projet envisagé : il n'y a pas d'occurrence préalable, dans le monde réel, de l'événement décrit par la proposition.

Nous remarquons cependant deux différences majeures entre *zài* et l'expression *ne... plus* du français.

La première distinction concerne la présence du verbe modal. Le contraste pertinent, dans le cas du français, semble concerner les temps verbaux et le type sémantique du prédicat ; seulement les prédicats événementiels dans certaines relations temporelles semblent accepter une lecture 'annulative', cf. l'absence de cette interprétation en (5.79a/b)).

- (5.79) a. Désormais, il n'est plus en danger.  
b. Jean ne posa plus la question au professeur (#car il croyait avoir déjà trouvé la réponse).

En chinois mandarin, en revanche, comme le montre le contraste proposé en (5.75)/(5.76), la présence d'une expression modale semble jouer un rôle décisif pour légitimer l'une ou l'autre des deux interprétations. En effet, la présence d'une modalité inhérente à la proposition semble pertinente pour justifier l'emploi annullatif de *plus* aussi en français. Ainsi, les exemples en (5.77) peuvent être paraphrasés par les phrases en (5.80), où l'opérateur de modalité est explicité au moyen d'un auxiliaire modal.

- (5.80) a. Désormais, il n'est plus possible qu'il se marie, vu son âge.  
b. Jean n'a plus voulu poser la question au professeur, car il croyait avoir déjà trouvé la réponse.

Remarquons que, en français aussi, la présence du modal a un effet important sur l'interprétation, car ces propositions ne sont plus ambiguës : seule la lecture annullative est possible. Le français constitue donc, par rapport à la présence des auxiliaires modaux, l'image symétrique du chinois mandarin.

La deuxième distinction est liée, pour ainsi dire, à la prédiction de l'actualisation de l'événement. Alors que dans les exemples français l'actualisation effective de l'événement prévu n'est pas évoquée, ou, le cas échéant, doit être repoussée à un moment non bien défini du futur, en chinois le moment d'actualisation est asserté explicitement, en (5.76), au moyen de l'adverbial *míngtiān* 'demain'.

La présence d'une localisation explicite de l'événement prospectif apparaît d'ailleurs comme une condition nécessaire à l'interprétation annulative en chinois. D'une part, la présence d'un adverbial temporel explicite est obligatoire : la phrase en (5.81), si elle est acceptable<sup>28</sup>, permet seulement une lecture terminative de l'adverbe.

- (5.81)    ??*Zhāngsān zài qù gōngyuán.*  
           Zhangsan    ZAI aller parc  
           Zhangsan ira encore au parc.

D'autre part, l'expression de l'adverbial lui-même est soumise à des contraintes syntaxiques. Alors que la phrase (5.82a), dans laquelle l'adverbial *míngtiān* 'demain' se trouve entre le sujet/topique et l'adverbe, conduit à une interprétation annulative de *zài*, cette lecture n'est pas disponible en (5.82b).

- (5.82)    a.    *Zhāngsān míngtiān zài qù gōngyuán.*  
               Zhangsan demain    ZAI aller parc  
               Zhangsan ira au parc (seulement) demain.  
           b.    ??*Míngtiān Zhāngsān zài qù gōngyuán.*  
               Demain        Zhangsan ZAI aller parc  
               (Demain Zhangsan ira encore au parc.)

Nous pourrions exprimer cette contrainte, à l'interface entre syntaxe et sémantique, en observant que l'adverbial exprimant le moment d'actualisation de l'événement doit se trouver, en chinois, dans une position qui lui permette de recevoir une interprétation de focus contrastif.<sup>29</sup> Cette caractéristique semble donc confirmer la nécessité, pour l'interprétation que nous avons appelée 'annulative', d'une programmation effective de l'événement dans le futur.

Dans ce court paragraphe, nous nous sommes limitée à décrire plus en détail les conditions syntaxiques et sémantiques qui légitiment l'interprétation annulative de l'adverbe de répétition *zài*. Pour ce faire, nous

<sup>28</sup>Cf. la discussion sur les contraintes liées au rôle du sujet en paragraphe 5.2.3.

<sup>29</sup>Nous remarquons aussi que le constituant adverbial dans cette position reçoit, d'ailleurs, un contour intonational marqué.

nous sommes appuyée sur une comparaison contrastive entre *zài* et l’adverbe additif *plus* en français, qui, dans la portée de la négation, conduit lui-aussi à une lecture annulative. Nous n’avons pas l’ambition ici de pousser cette esquisse contrastive plus loin, ni de donner une analyse sémantique de la construction *ne... plus* en français ; l’observation croisée des données nous a pourtant permis de mettre en évidence les points qui, à nos yeux, peuvent être centraux pour l’analyse, et qui sont notamment le rôle de l’auxiliaire modal et la référence temporelle de l’événement asserté. Pour ce qui concerne le cas chinois, nous avons pu ainsi mettre en évidence les caractéristiques suivantes : (a) l’interprétation annulative est exclue en présence d’un modal explicite (cf. (5.75) vs. (5.76)) ; (b) la localisation temporelle de l’événement procrastiné doit être prévue et assertée explicitement, et de façon contrastive, dans l’énoncé.

Nous retiendrons pour l’instant ces conclusions, que se révéleront pertinentes dans la suite de l’exposition, quand nous verrons comment les notions de prédétermination et de prédiction peuvent expliquer la plupart des contraintes liées au concept de modalité observées jusqu’à présent.

### 5.3 Expressions de la modalité dans la langue chinoise

Tout au long de notre exposition concernant les contraintes distributionnelles de l’adverbe *zài* en section 5.2, nous avons souligné la nécessité de recomposer les observations avancées dans la littérature précédente, qui, à nos yeux, se révèlent dans la plupart des cas fragmentaires et qui ont souvent été rangées de manière discontinue sous les domaines du temps, de l’aspect ou de la modalité.

Dans la suite de notre travail, en nous fondant principalement sur les études sémantiques avancées, en particulier à partir des années quatre-vingt, sur les rapports entre temps, aspects et modalité, nous nous proposons ainsi de donner un aperçu des interactions entre ces trois domaines. Alors que la plupart de ces travaux théoriques se concentrent sur les langues européennes, notre but sera aussi de montrer comment les généralisations atteintes peuvent se traduire dans le cas spécifique de la langue chinoise.

Dans cette section, nous allons donc présenter tout d’abord le cadre formel dans lequel se situera notre discussion (par. 5.3.1), pour nous concentrer ensuite sur la langue chinoise dans les paragraphes 5.3.2 et 5.3.3, où nous aborderons la description des auxiliaires modaux dans cette langue ; à cette fin, nous donnerons en particulier une analyse de l’auxiliaire modal *huì*, que



nous avons considéré jusqu'à présent dans la plupart des exemples illustrant la distribution de *zài* (cf. par. 5.2.3 et 5.2.4).

### 5.3.1 La logique des mondes possibles

La notion de modalité est une question centrale dans la logique classique au moins depuis les observations d'Aristote (*De Interpretatione* 9) concernant la difficulté de concilier les principes du Tiers Exclu et de Non Contradiction avec la non-détermination des propositions orientées au futur. Du point de vue linguistique, cependant, les bases du traitement formel de l'expression de la modalité ont été jetées assez récemment, notamment par les travaux qui proposent d'analyser les propositions modalisées avec les outils théoriques de la sémantique des mondes possibles.<sup>30</sup>

En partant de la présupposition qu'une proposition représente un ensemble de mondes possibles (les mondes qui satisfont sa valeur de vérité), les expressions modales de possibilité et nécessité sont vues comme des restrictions quantificationnelles sur cet ensemble. Ainsi, une expression modale de possibilité équivaut à un opérateur qui quantifie existentiellement sur l'ensemble de mondes possible, tandis qu'une expression de nécessité se traduit par une quantification universelle. Ce traitement préserve la relation de dualité entre la nécessité et la possibilité qui a été remarquée par les logiciens ; d'autre part, les interprétations caractéristiques à chaque expression modale dépendent du choix d'un ensemble particulier de mondes comme domaine de quantification de l'opérateur.

Considérons, par exemple, l'exemple (5.83).

(5.83) Pierre peut arriver à cinq heures.

La phrase en (5.83) permet deux interprétations distinctes. D'un côté, (5.83) peut être interprétée comme la déclaration d'une incertitude, de la part du locuteur, concernant l'heure d'arrivée de Pierre ('il est possible que Pierre arrive à cinq heures') ; de l'autre, la même phrase pourrait exprimer, dans un contexte différent, une permission accordée à Pierre ('il est permis à Pierre d'arriver à cinq heures'). Ces deux interprétations, appelées généralement *épistémique* et *déontique*, sont véhiculées par le même auxiliaire *pouvoir* du français.

Considérons tout d'abord le premier cas. Selon la logique modale développée par Kratzer (1981), les modaux épistémiques choisissent comme domaine de quantification l'ensemble de mondes possibles qui sont accessibles

---

<sup>30</sup>Voir, entre autres, Kratzer (1981) et références citées, et aussi Kratzer (1977, 1991). Pour un synopsis sur la question de la modalité en linguistique, voir par exemple Fintel (2006).

au locuteur sur la base de ses connaissances au moment de l'évaluation de la proposition. Dans le cas des propositions qui décrivent des événements futurs, l'évaluation d'une proposition modale est souvent strictement liée au moment de l'énonciation. En disant 'Pierre peut arriver à cinq heures' au moment  $t$ , le locuteur affirme que l'ensemble des connaissances qu'il possède à propos du monde réel au moment  $t$  lui rend accessible un certain nombre de développements du monde après  $t$ , et que parmi ces mondes il y a au moins un monde dans lequel Pierre arrive à cinq heures.

Dans la lecture déontique de 'Pierre peut arriver à cinq heures', l'opérateur modal devrait choisir au contraire comme domaine de quantification l'ensemble des mondes qui sont accessibles au locuteur sur la base des lois morales et/ou comportementales auxquelles il croit. L'opérateur modal agit toujours comme un quantificateur existentiel, en signalant que dans la restriction du réel constituée par les croyances du locuteur il y a au moins un monde dans lequel Pierre arrivera à cinq heures.

Toutefois, l'existence des modaux déontiques montre aussi la nécessité de considérer, à côté de la relation d'accessibilité qui choisit le domaine de quantification, un deuxième paramètre qui puisse ordonner les alternatives à l'intérieur de l'ensemble; les expressions modales doivent être analysées comme doublement relatives. Cette nécessité est particulièrement évidente dans le cas des propositions déontiques ayant une quantification universelle, comme (5.84) ci-dessus.

(5.84) Pierre doit s'excuser pour son retard.

Supposons que, suivant les lois morales et comportementales envisagées par le locuteur qui énonce (5.84), chaque étudiant qui arrive en retard en cours doit s'excuser; cela implique que, pour ce même locuteur, s'ils suivent idéalement les lois du comportement, les étudiants sont toujours à l'heure. Si cela est vrai, dans tous les mondes qui suivent les attentes du locuteur (c'est-à-dire, dans l'ensemble de propositions rendu accessible par l'opérateur universel), un monde où Pierre est arrivé en retard n'existerait pas, et le fait que Pierre doit s'excuser pour quelque chose qu'il ne peut logiquement avoir commis constituerait un paradoxe.<sup>31</sup> La solution proposée par Kratzer est donc celle de relativiser une expression modale non seulement à une base modale mais aussi à un critère qui ordonne les propositions contenues dans le domaine de quantification. Suivant cette analyse, la relation d'accessibilité nous donne l'ensemble des actions de Pierre telles qu'elles sont dans le monde réel (ce qui constitue, dans la terminologie de Kratzer, une *base modale réaliste*); le groupe de lois morales et de comportement envisagés par

---

<sup>31</sup>Il s'agit en effet d'un paradoxe bien connu de la logique modale, qu'on appelle *le paradoxe du samaritain*.

le locuteur, au contraire, constitue le principe qui donne un critère d'ordre pour évaluer cet ensemble de faits : dans le monde réel qui constitue le domaine de quantification, Pierre est arrivé en retard, mais, pour démontrer qu'il partage l'idéal envisagé par le locuteur (constitué par un monde où les étudiants n'arrivent pas en retard), il doit du moins s'excuser.

Les notions exposées de manière très informelle ci-dessus nous permettent néanmoins d'avoir déjà un aperçu de l'enjeu de cette proposition, et des questions qu'elle laisse ouvertes.

D'une part, la nécessité d'un critère qui aille au delà de la simple taxonomie des expressions modales paraît maintenant évident. Les multiples relations que le locuteur, dans un contexte donné, peut entretenir avec les faits réels suivant ses propres croyances, connaissances et désirs rendent naturellement impossible un rapport univoque avec les expressions modales, qui sont dans un nombre toujours limité dans la langue naturelle. C'est pourquoi une même phrase dans une langue donnée, comme par exemple 'Pierre peut arriver à cinq heures', peut recevoir des interprétations différentes, de type épistémique ou déontique. Par conséquent, le fait que, comme nous le verrons par la suite, certaines interprétations soient systématiquement exclues dans des contextes linguistiques particuliers soulève des questions qui, dans cette perspective, se révèlent particulièrement intéressantes.

D'autre part, et plus spécifiquement pour ce qui concerne les rapports entre référence temporelle et évaluation modale, la restriction du domaine de quantification à une relation d'accessibilité par rapport au locuteur permet de prédire l'expression de l'incertitude non seulement relativement aux développements postérieurs au moment d'énonciation, qui sont naturellement impossibles à déterminer avec exactitude, mais aussi relativement aux événements qui sont en principe déjà actualisés. En effet, en introduisant une expression modale de possibilité dans l'assertion d'un événement passé, le locuteur reconnaît que la valeur de vérité de la proposition assertée, bien que déjà décidée en termes absolus au moment d'énonciation, lui est pourtant inconnue ; toutefois, il signale aussi que, à partir des éléments à sa connaissance, il est dans la mesure d'envisager (ou d'exclure) son actualisation.

Le temps d'énonciation et le temps dans lequel la proposition doit être évaluée sont donc deux moments distincts ; cela est une des problématiques à la base des travaux subséquents portant sur le rapport entre temps et modalité, que nous évoquerons dans notre discussion de *zài* en section 5.4.

### 5.3.2 Expressions de la modalité dans la langue chinoise

Le chinois mandarin est une langue pauvre en morphologie dans le domaine nominal et verbal, et cette particularité a attiré l'attention de beaucoup de linguistes sur les questions de la détermination temporelle et aspectuelle du prédicat. Si, d'une part, on admet généralement que le chinois possède un système aspectuel explicite<sup>32</sup>, il semble, d'autre part, que l'expression de la référence temporelle des prédicats dans la construction du discours soit au contraire laissée à des éléments externes au prédicat, comme les adverbes déictiques, ou bien qu'elle soit recouverte pragmatiquement à partir du rapport aspectuel entre les prédicats des différentes propositions. Par conséquent, si l'on admet l'existence d'une projection fonctionnelle pour l'aspect (AspP) ayant portée sur le GV en chinois, l'hypothèse d'une projection temporelle (TP) ne reçoit pas l'unanimité (voir, à ce propos, Lin (2003b, 2006)).

On ajoutera aussi que, à l'intérieur même des travaux dédiés plus spécifiquement à la problématique de la temporalité, la question des différents types de modalité qui entrent en compte dans l'expression du futur est presque toujours ignorée. Pour citer un exemple, Lin (2006) propose une analyse compositionnelle de l'auxiliaire modal *hui*, qui est censé être à la tête d'une projection fonctionnelle indépendante (ModalP) ayant portée sur le syntagme aspectuel AspP. La fonction de la tête modale (de *hui*, dans le cas analysé par Lin (2006)) consiste à fixer pour le temps de l'événement une référence future relativement au temps d'énonciation ou, dans le cas d'une proposition subordonnée, au temps de référence du prédicat de la proposition principale. Nous ne discuterons pas ici dans le détail la proposition de Lin (2006) ; nous nous bornons à signaler comme, dans ce cas aussi, le type de modalité exprimée par l'auxiliaire ne rencontre pas l'intérêt de l'auteur.

Dans cette section, nous allons d'abord donner une présentation descriptive des formes d'expression modale exploitées par le chinois mandarin, en nous concentrant en particulier sur les différents types d'auxiliaires modaux et sur la description qu'ils ont reçu dans la littérature. Nous n'avons pas la prétention d'épuiser ici une question aussi vaste et complexe, mais il nous semble nécessaire de donner quelques informations que nous serons utiles par la suite.

---

<sup>32</sup>L'étude synoptique plus complète sur le système aspectuel du mandarin est probablement celle proposée par Smith (1991), déjà citée au cours de la brève introduction au paragraphe 5.2.2.

### a. Adverbes et périphrases

La linguistique moderne accepte généralement la distinction entre ‘modalité’ et ‘mode’ comme elle a été formulée par Palmer (1986), qui considère le ‘mode’ comme le résultat du marquage (morphologique) de la modalité ; ainsi, le ‘mode’ serait une catégorie grammaticale spécifique à des langues particulières, et la ‘modalité’, au contraire, une catégorie typologique universelle.<sup>33</sup> Cette distinction est d’autant plus pertinente dans le cas du chinois, qui possède plusieurs moyens d’exprimer la modalité sans pour autant disposer de morphologie verbale développée.

Il est vrai qu’en chinois, comme dans les langue indoeuropéennes, la modalité de la proposition est exprimée principalement dans le domaine du prédicat ; toutefois, l’attention dédiée au domaine verbal, et particulièrement aux auxiliaires modaux, qui en sont la forme plus évidente d’expression, risque de faire oublier que la modalité est aussi exprimable en chinois par le biais d’autres éléments dans la proposition, qu’ils soient externes au domaine verbal, comme les formes adverbiales<sup>34</sup>, ou plus proprement internes au domaine verbal, et dans certains cas encore par des opérateurs tacites ou implicites.<sup>35</sup>

Dans notre travail, nous nous intéresserons principalement aux expressions de la modalité véhiculées par les opérateurs dans le domaine du prédicat en chinois. Nous reconnaissons, cependant, que l’apport des adverbes et des périphrases à l’expression de la modalité et de la temporalité de la phrase est sûrement important et souvent négligé. Nous citerons ici, à titre d’exemple, un cas de forme adverbiale qui semble limitée à l’expression de l’orientation temporelle du prédicat, constitué par l’adverbe *jiāng*, dont nous donnons deux exemples d’occurrence en (5.85a,b) (exemples tirés de Alleton (1972 : 195)).

- (5.85) a. *Jiāng chū mén, tā lái le.*  
JIANG sortir porte il arriver LE  
Au moment où j’allais sortir, il est arrivé.
- b. *Tā jiāng bu de bu zhěyang zuò.*  
Il JIANG NEG possible NEG ainsi faire

<sup>33</sup>Voir aussi la discussion en Bybee *et al.* (1994), en particulier chapitre 6.

<sup>34</sup>Pour une taxonomie des adverbes modaux et des adverbes de phrase en Chinois, voir par ex. Tsai (1995) et aussi Lu (2003), chapitre II.2.

<sup>35</sup>Pour citer deux parmi les auteurs qui ont abordé la question de la modalité, ni Alleton (1984) ni Lin (2006) n’accordent d’intérêt aux formes adverbiales ou implicites de modalité. Lin (2006) se borne à traiter un seul auxiliaire modal, *huì* ; Alleton (1984 : 1), tout en reconnaissant la place occupée par ces expressions (et par les particules modales finales de phrase), choisit explicitement de ne pas les traiter indépendamment, mais seulement en relation avec les auxiliaires, qui sont au centre de son étude.

Il lui ne pourra manquer d'agir ainsi.

Le morphème *jiāng* est utilisé pour exprimer l'information que l'événement dans sa portée se produira dans un futur immédiat (5.85a) ; dans ce sens, il semble dépourvu de toute implication modale reconductible aux connaissances ou aux souhaits du locuteur. Cet exemple pourrait contredire, à bien voir, l'hypothèse qui veut qu'il y ait une interaction entre valeurs modales et référence temporelle dans les contextes d'utilisation des auxiliaires modaux. Cependant, il faut remarquer aussi que, comme le montre en particulier (5.85b), *jiāng* n'est pas un auxiliaire modal, mais plutôt un adverbe ayant portée sur le groupe verbal.<sup>36</sup>

## b. Modaux non adverbiaux

Mises à part les descriptions données dans les grammaires générales (cfr. Li & Thompson (1981), Chu (1998), parmi d'autres), une exposition détaillée des différents types d'auxiliaires modaux en Chinois est contenue dans Alleton (1984), qui, à notre connaissance, est aussi l'une des premières études monographiques concernant l'expression de la modalité en chinois contemporain publiées dans une langue occidentale.

Alleton (1984) propose une classification fondée sur une étude de corpus, dans laquelle les auxiliaires de modalité sont interprétés dans le cadre de la théorie de l'énonciation.<sup>37</sup> Dans cette perspective, pour reprendre la définition même de l'auteure, la modalisation

[...] est l'opération de prise en charge des éléments de l'énoncé par le locuteur. (Alleton, 1984, p.19)

Le choix de ce cadre théorique conduit Alleton (1984) à adopter un point de vue 'attributif' de la relation modale ; les notions de nécessité et possibilité sont définies comme deux types de relation que la proposition (l'énoncé) entretient avec le locuteur. Il s'agit donc d'une conception de modalité fortement relativisée, non pas au sujet grammatical de la proposition, mais au sujet de l'énonciation, qui peut ne pas coïncider avec ce dernier. La conséquence de cet approche, comme le souligne Alleton (p.20, op. cit.), serait de constituer une taxonomie de relations possibles plutôt que de 'formes' possibles pour la modalité (étant donné qu'une même forme peut entrer dans plusieurs relations) ; ce qui n'empêche pourtant l'auteure, par la suite, de tenter une classification des auxiliaires modaux en expressions de possibilité et

---

<sup>36</sup>Cela semble avoir été le cas aussi dans des phases plus anciennes de la langue. Meisterst (2004) remarque, par exemple, que *jiāng* présente les caractéristiques syntaxiques d'un adverbe déjà dans les textes du période Han.

<sup>37</sup>Cfr. à ce propos Culioli (1978).

nécessité. L'esquisse taxonomique proposée par Alleton (1984) consiste ainsi en ces deux groupes principaux.

*Auxiliaires de possibilité* : *néng*, exprimant possibilité et capacité physique ; *huì*, exprimant possibilité/éventualité et capacité acquise ; *kěyǐ*, exprimant possibilité et permission.

*Auxiliaires de nécessité* : *yīnggài*, exprimant une modalité déontique et une valeur de 'estimation' ; *yīngdang*, variante presque homonymique du précédent ; *děi*, forme pékinoise d'auxiliaire déontique (sans la valeur d'estimation des précédents).

Une place à part est réservée à l'auxiliaire modal *yào*, qui semble résumer en soi les fonctions de verbe de volition ('vouloir'), auxiliaire modal déontique ('devoir') et auxiliaire dans une construction périphrastique du futur ('être sur le point de').

Avant de passer au paragraphe suivant, où nous allons esquisser, à titre d'exemple, l'analyse d'un auxiliaire modal spécifique, il nous semble important de mentionner une dernière question, d'ordre syntaxique, qui concerne le statut catégoriel des modaux que nous avons présentés dans cette section. Nous avons emprunté à Alleton (1984) la définition catégorielle des modaux non-adverbiaux comme auxiliaires ; cependant, cette position est contestée dans la littérature, en particulier par Lin & Tang (1995).

### c. Statut catégoriel des modaux non adverbiaux

Du point de vue catégoriel, les modaux non adverbiaux ont été analysés dans la littérature syntaxique soit comme des verbes soit comme des auxiliaires. La première de ces positions est défendue, entre autres, par Ross (1969), qui propose une distinction entre verbes modaux 'radicaux' (qui sélectionnent un sujet et un complément à l'infinitif) et verbes modaux 'non radicaux' (qui sélectionnent seulement un complément mais n'ont pas de sujet), en jettant ainsi les bases de la distinction, par la suite largement exploitée, entre les verbes modaux 'à contrôle' (radicaux) et les verbes modaux 'à montée' (non radicaux).<sup>38</sup>

---

<sup>38</sup>La distinction entre 'radicaux' et 'non radicaux' est aussi évoquée, dans la littérature, dans les termes d'une distinction entre modaux 'déontiques' et 'épistémiques', respectivement. Dans notre travail, nous continuerons à garder les deux définitions sémantique et syntaxique distinctes, et nous ferons référence à l'opposition déontique/épistémique seulement pour ce qui concerne le type de relation que l'opérateur entretient avec la base modale. Ce choix nous semble préférable pour deux raisons : d'une part, parce que, comme on le verra plus loin, dans la définition proposée les modaux non-radicaux comprennent aussi bien des déontiques que des épistémiques ; d'autre part, l'étymologie des deux termes 'déontique' et 'épistémique' renvoie plus proprement aux critères qui, comme on l'a vu en

Cette hypothèse, en revanche, est rejetée, par exemple, par Jackendoff (1972). Jackendoff, en revenant à la proposition originaire de Chomsky (Chomsky, 1957), conteste l'hypothèse que les modaux soient des têtes verbales, en s'appuyant sur une série de différences syntaxiques frappantes entre les modaux et les prédicats verbaux l'anglais : les modaux ne montrent pas d'accord morphologique de nombre/personne, ne peuvent apparaître au gérundif ou à l'infinitif et ne peuvent co-occourir dans une même phrase. Jackendoff propose donc que la projection des modaux soit distincte du prédicat, et envisage lui-aussi pour le syntagme ModP deux positions possibles.

Pour ce qui concerne le chinois, nous avons vu que la plupart des grammaires et des ouvrages spécifiques accepte la définition des modaux en tant qu'auxiliaires ; des arguments en faveur du statut catégoriel des modaux comme des verbes sont avancés, au contraire, par Lin & Tang (1995).

Lin & Tang exposent plusieurs arguments en faveur de cette hypothèse. Ainsi, ils montrent que les modaux en chinois suivent le comportement syntaxique des têtes verbales de plusieurs points de vue : les modaux, par exemple, semblent prendre comme complément une phrase complétive plutôt qu'une projection verbale, et, contrairement aux modaux de l'anglais et en parallèle avec les verbes en chinois, ils peuvent être indépendamment niés (5.86b) et co-occourir dans une même phrase (5.87b).

- (5.86) a. *Wǒ bu shuō Zhāngsān bu gāoxìng.*  
 Je NEG dire Zhangsan NEG content  
 Je n'ai pas dit que Zhangsan n'est/était pas content.
- b. *Tā bu kěnéng bu lái.*  
 Il NEG MOD NEG venir  
 Il n'est pas possible qu'il ne vienne pas.
- (5.87) a. *Tā shuō hěn máng.*  
 Il dire très occupé  
 Il dit qu'il est très occupé.
- b. *Tā yīnggài huì lái.*  
 Il MOD MOD venir  
 Il doit pouvoir venir.

Lin & Tang proposent aussi pour le chinois de partager les verbes modaux dans les deux groupes correspondant aux classes des verbes à montée

---

par 5.3.1, sont à la base de la distinction proposée sur le plan sémantique. Nous allons ainsi adopter la distinction radical/non-radical sur le plan syntaxique, en réservant la classification épistémique/déontique à l'interprétation sémantique du modal dans une proposition donnée.



(radicaux) et à contrôle (non-radicaux).

Comme on l'a vu en introduisant la proposition de Ross (1969), du point de vue syntaxique la distinction entre ces deux groupes se résume dans la possibilité, pour le verbe, de sélectionner un sujet. En français et en anglais, les verbes à montée (*raising verbs*), n'ayant pas de complément externe, réalisent le sujet au moyen d'un pronom explétif (5.88); le sujet de la subordonnée peut alors monter dans cette position, en donnant lieu aux structures de surface en (5.89).

- (5.88) a. It seems that John is angry.  
b. Il semble que Jean soit fâché.

- (5.89) a. John seems to be angry.  
b. Jean semble être fâché.

Lin & Tang remarquent que cette distinction structurale entre verbes à contrôle et à montée se manifeste, en chinois, comme une restriction concernant les traits sémantiques du sujet. Alors que, les verbes modaux à contrôle semblent compatibles seulement avec des sujets [+ animés] (5.90), cette restriction ne s'applique pas aux verbes à montée (5.91).

- (5.90) a. *Tā yīnggài kāi chē.*  
Il MOD conduire voiture  
Il doit conduire.  
b. *Shū kěnéng zhǎng jià le.*  
Livre MOD augmenter prix LE  
Le prix des livres va probablement augmenter.

- (5.91) a. *Tā gǎn kāi chē!*  
Il oser conduire voiture  
Il ose conduire!  
b. *\*Shū néng zhǎng jià le.*  
Livre MOD augmenter prix LE  
(\*Les livres sont capables d'augmenter de prix)

Suivant cette distinction, les auteurs proposent pour les deux groupes de verbes modaux deux analyses distinctes. Les modaux non-radicaux réalisent les deux structures en (5.92a/c), dérivées de (5.92), suite au mouvement de la complétive (5.92b) ou bien de son sujet (5.92d), à gauche du modal.

- (5.92) ***Kěnéng*** *shū jiǎng jià le.*  
MOD livre augmenter prix LE

Il se peut que le prix de livres augmente.

- a. Shū jiǎng jià le **kěnéng**.
- b. [ [shu jiang jia le]<sub>i</sub> [keneng [ t<sub>i</sub>]]]
- c. Shū **kěnéng** jiǎng jià le.
- d. [ shu<sub>i</sub> [keneng [ t<sub>i</sub> jiang jia le]]]

Les verbes modaux radicaux en (5.91), au contraire, sélectionnent le sujet de la phrase comme complément externe, sur la base du trait sémantique [+animé]. La phrase (5.91a) est ainsi analysée comme une structure à contrôle (5.93a). L'agrammaticalité de (5.93b) vs. (5.92), en revanche, montre que cette structure ne peut être considérée comme une structure à montée.

(5.93) *Tā gǎn kāi chē!*  
Il oser conduire voiture  
Il ose conduire!

- a. [ ta [**gan** [PRO kai che]]]
- b. \***Gǎn** tā kāi chē

Lin & Tang (1995) avancent plusieurs autres arguments syntaxiques, que nous ne reprendrons pas en détail ici, à l'appui de cette analyse. Nous aurons l'occasion de reparler de la distinction entre verbes à montée et à contrôle dans notre discussion du modal *huì* en section 5.3.3; pour l'instant, nous nous limitons à avancer l'observation suivante.

Si l'on accepte, en accord avec l'analyse proposée par Lin & Tang (1995), de considérer les modaux du chinois comme des prédicats verbaux qui sous-catégorisent une phrase complétive comme complément direct, il reste néanmoins à définir leurs propriétés sémantiques. En effet, si l'on suit les propositions formelles avancées dans le cadre de la logique modale que nous avons exposée informellement au paragraphe 5.3.1, il semble difficile de supposer qu'un verbe modal exprimant une possibilité se comporte comme un prédicat d'événements.

Dans la proposition originale de Kratzer les modaux sont des opérateurs de quantification dont le domaine est restreint par des relations d'accessibilité, qui prennent à leur tour comme argument non pas un événement mais un monde possible. Cette définition a été mise en question récemment dans le travail de Hacquard (Hacquard, 2006) qui propose de modifier le système de Kratzer en supposant que l'argument de la relation d'accessibilité dans la restriction du modal soit au contraire de type événementiel. Ainsi, dans la proposition de Hacquard, les modaux, tout en restant des têtes fonctionnelles

non prédicatives, ont la possibilité de quantifier directement sur l'événement décrit par le verbe principal de la proposition.

Les arguments avancés par Hacquard concernent principalement la différence interprétative et structurale entre les modaux radicaux et non-radicaux, et notamment les différentes implications que les deux groupes de modaux véhiculent dans la portée des opérateurs aspectuels. Il se révèle plus difficile de fournir des arguments parallèles pour le chinois, car dans cette langue les modaux ne peuvent en aucun cas être modifiés par les morphèmes aspectuels que nous avons introduit en paragraphe 5.2.2.

Cette hypothèse pourrait être confirmée, en revanche, en observant la distribution et l'interprétation des adverbes de répétition *hái* et *yòu*, dont nous avons analysé la distribution par rapport aux auxiliaires modaux en chapitre 3. Rappelons tout d'abord que, du point de vue distributionnel, *yòu* et *hái* peuvent précéder les modaux non radicaux dans l'ordre linéaire des constituants. Dans ce cas, l'interprétation des propositions représentées par (5.95a-b) semble respecter l'ordre de portée des adverbes par rapport au modal *yào* 'devoir'; en particulier, *yòu* et *hái* indiquent, respectivement, la répétition et la continuation de la nécessité exprimée par le modal déontique en (5.94).

(5.94) *Zhāngsān yào qù Xiānggǎng.*  
Zhangsan MOD aller HongKong  
Zhangsan doit aller à Hong Kong.

(5.95) a. *Zhāngsān yòu yào qù Xiānggǎng.*  
Zhangsan YOU MOD aller HongKong  
Zhangsan doit à nouveau aller à Hong Kong.

b. *Zhāngsān hái yào qù Xiānggǎng.*  
Zhangsan HAI MOD aller HongKong  
Zhangsan doit encore aller à Hong Kong.

La lecture non ambiguë d'itération ou continuation de l'événement de la phrase principale, qui serait possible si les deux adverbes étaient dans la portée du modal, est au contraire exclue. Cette lecture est seulement une implicature en (5.95a/b), car les deux énoncés sont compatibles avec une situation dans laquelle Zhangsan a dû précédemment aller à Hong Kong, mais il n'y est pas (encore) allé (5.96a/b).

(5.96) a. *Zhāngsān dìyì cì néng qǔxiāo huìyì, kěshi xiànzài tā yòu yào qù.*  
Zhangsan premier fois MOD annuler réunion mais  
maintenant il YOU MOD aller

Zhangsan la première fois a pu annuler la réunion, mais maintenant il doit à nouveau aller.

- b. *Zhāngsān zuótiān bu kě qù Xiānggǎng, suǒyǐ*  
Zhangsan hier NEG MOD aller HongKong donc  
*tā hái yào qù.*  
il HAI MOD aller

Zhangsan hier n'a pas pu aller à Hong Kong, donc il doit encore y aller.

En d'autres termes, les deux adverbes se comportent, par rapport aux événements possibles exprimés par le modal, comme dans le cas d'un prédicat verbal : *yòu* exprime la répétition d'un état de choses nécessaire, et *hái* la continuation d'une situation dans laquelle Zhangsan se trouve dans la nécessité d'aller à Hong Kong. Dans le cadre de la proposition avancée par Hacquard, cette interprétation des adverbes de répétition est prévisible, si l'adverbe se trouve avoir portée sur le modal. Nous n'approfondirons pas la question ici, mais nous verrons que ces considérations seront néanmoins pertinentes pour notre analyse de *zài* en section 5.4.

Dans ce paragraphe, nous avons exposé quelques arguments avancés dans la littérature qui nous permettent d'éclaircir la question du statut syntaxique et sémantique des modaux non adverbiaux en chinois. Nous avons vu que, même si l'on accepte l'analyse syntaxique des modaux comme prédicats verbaux proposée par Lin & Tang (1995), du point de vue sémantique il est plus problématique de considérer les modaux comme des prédicats d'événement, en particulier si l'on veut rendre compte de l'interprétation non événementielle des adverbes de répétition ayant portée sur le modal. Une solution à cette question semble en revanche possible si l'on considère que les modaux sont des quantificateurs qui prennent comme argument une variable de type événementiel (Hacquard, 2006). Dans la suite de notre travail, nous continuerons à considérer les modaux non adverbiaux, du point de vue sémantique, comme des éléments fonctionnels. Néanmoins, la proposition avancée par Lin & Tang (1995), et en particulier les observations relatives à la distinction structurale entre les différents modaux, se révélera pertinente pour notre analyse du modal *huì*, que nous avons choisi de décrire plus particulièrement en section 5.3.3.

### 5.3.3 Le modal *huì*

Dans la plupart des grammaires du chinois mandarin, on reconnaît généralement deux interprétations distinctes du modal *huì*, qui dans certains contextes exprime l'occurrence 'future' ou probable d'un événement (5.97)

et dans d'autres une 'capacité acquise' (5.98).<sup>39</sup>

- (5.97) *Hǎoxiǎng (míngtiān) huì xiàyǔ.*  
Apparemment demain HUI pleuvoir  
Il semble que (demain) il pleuvra.
- (5.98) *Zhāngsān huì yóuyǒng.*  
Zhangsan HUI nager  
Zhangsan sait nager.

Ces deux emplois de *huì* ont été expliqués comme une différence de prédication, qui semble recouper la distinction structurale entre modaux 'à contrôle' et 'à montée' dont nous avons parlé dans la discussion du paragraphe 5.3.2.c.

Finalement, il a été plusieurs fois remarqué (Alleton, 1984; Iljic, 1985; Wang, 2007) que l'interprétation des propositions dans lesquelles le modal apparaît présente aussi un troisième type d'ambiguïté. Ainsi, la phrase dans l'exemple (5.99) peut être interprétée, hors contexte particulier, soit comme une proposition exprimant l'occurrence probable d'un événement épisodique (5.99a) soit comme une proposition 'gnomique', qui attribue en général une propriété à un sujet (5.99b).

- (5.99) *Zhúzi huì kāihuà.*  
Bambou HUI fleurir
- Le bambou fleurira.
  - Le bambou fleurit/ a la propriété de fleurir.

Cette dernière occurrence du modal, que nous appellerons pour l'instant 'générique', est exemplifiée de façon non ambiguë aussi par la phrase dans l'exemple (5.100), tiré de Iljic (1985).

- (5.100) *Tiě huì shēngxiù.*  
Fer HUI rouiller  
Le fer rouille.

La proposition exprimée par (5.100) ne décrit ni l'éventualité que l'événement se produise dans le futur ni une capacité (acquise ou non) attribuée au sujet grammatical de la phrase. Supposant une analyse unitaire pour le modal, la question qui se pose est donc celle de situer la source de variation entre les différentes interprétations.

A ce propos, les propositions avancées dans la littérature ont été plutôt vagues. Alleton (1984) distingue entre 'valeur attributive' et 'valeur modale'

---

<sup>39</sup>Voir, entre autres, Tiee (1986), Chin & Rummington (1997), Li & Thompson (1981) et aussi Alleton (1984).

de *huì*, en situant donc la source de l’ambiguïté dans le modal. Le problème de cette définition est qu’Alleton est obligée à postuler pour la valeur attributive la contrainte du référent ‘humain’, qui de manière générale ne semble pas être respectée dans tous les cas. Iljic (1985), au contraire, en reconnaissant le problème empirique dans l’analyse de Alleton, note que les propositions dans les exemples en (5.99b) et (5.100) doivent être considérées plutôt comme des propositions de type générique, et propose d’analyser *huì* comme un opérateur modal qui souligne le caractère déductif de l’énoncé : *huì* serait ainsi un modal signifiant que la proposition est jugée plausible par le locuteur à partir des inférences qu’il tire de ses propres connaissances. Sur cette base, l’auteur situe le passage ‘du générique au particulier’ dans les circonstances suggérées par le contexte, sans pourtant pousser plus loin l’analyse.

Il y a cependant un certain nombre d’exemples qui semblent contredire à première vue cette généralisation. Comme le montre (5.101), toutes les propositions génériques (ou considérées comme telles) ne permettent pas l’emploi de *huì*.

- (5.101) *Yāzi (\*huì) yǒu chìbǎng.*  
 Canard HUI avoir aile  
 (Les canards ont des ailes.)

Le fait d’avoir des ailes est aussi une vérité générique qu’un locuteur pourrait juger, sur la base de ses observations, comme une propriété inhérente aux canards. Suivant la définition très large de prédication générique comme attribution d’une propriété caractéristique à un sujet, l’agrammaticalité des propositions comme (5.101) n’est donc pas prédictible. Dans cette section, nous nous proposons de montrer comment, d’un côté, les deux emplois ‘générique’ et ‘attributif’ et, de l’autre, la différence d’acceptabilité entre les exemples en (5.100) et (5.101), peuvent être expliqués dans le cadre d’une analyse unitaire du modal.

Si l’on accepte la formalisation des propositions génériques comme des structures quantificationnelles ayant un opérateur modal silencieux (Kratzer, 1981; Krifka *et al.*, 1995), l’analogie entre l’emploi ‘modal’ et ‘générique’ de *huì* semble intuitivement facile à justifier. Cette conception uniforme de la généricité a été cependant mise en question par des travaux qui, tout en proposant des solutions différentes, ont souligné qu’il est nécessaire de reconnaître, à l’intérieur de la notion de généricité, des différences majeures. Dans le cadre de ces travaux, la source de la variation d’acceptabilité entre (5.100) et (5.101) se situerait ainsi dans le type de prédication générique pertinente.<sup>40</sup> La distribution du modal *huì* en chinois mandarin

<sup>40</sup>Voir, entre autres, Greenberg (2002, 2003); Dobrovie-Sorin & Beyssade (2004); Mari (2007).

pourrait donc confirmer la distinction formelle entre deux types de propositions génériques déjà remarquée pour les langues européennes. Si cette distinction se présente en surface, en français ou en anglais, principalement à travers la détermination du group nominal sujet, en chinois mandarin, langue qui exprime dans tous les cas les sujets des propositions génériques par des noms nus, elle pourrait être signalée, entre autres, par la présence vs. absence de l’auxiliaire modal *huì*.

Notre discussion sera organisée de la manière suivante. Dans un premier temps, nous allons considérer plus spécifiquement les emplois de *huì* dans les différents contextes, afin de donner une première esquisse de son contenu sémantique. Nous montrerons d’abord, dans le paragraphe 5.3.3.a, que la contribution de *huì* ne peut se réduire à la seule expression du temps futur. Ensuite, au paragraphe 5.3.3.b, nous nous concentrerons sur le contraste entre les lectures ‘savoir-faire’ / ‘épistémique’, d’une part, et ‘générique’ / ‘épisodique’, de l’autre ; nous exposerons les avantages et les inconvénients d’une explication structurale du premier contraste, et nous montrerons que la deuxième distinction peut être en revanche expliquée en considérant le type de prédication générique pertinente. Dans la section 5.3.3.c, finalement, nous tirerons les conclusions de notre analyse.

#### a. La contribution temporelle et l’emploi ‘prospectif’

Le premier et plus évident des emplois du modal *huì* concerne l’expression d’une éventualité située temporellement dans le ‘futur’. La plupart des exemples dans lesquels le modal apparaît concernent des situations qui sont censées se produire dans un temps successif à celui du repère temporel de la phrase, et ce indépendamment de l’ancrage de ce dernier par rapport au temps d’énonciation (cfr. (5.102a-c)).

- (5.102) a. *Míngtiān Zhāngsān huì qù Xiānggǎn.*  
 Demain Zhangsan HUI aller Hong Kong  
 Demain Zhangsan ira à Hong Kong.
- b. *Nà yī tiān, Zhāngsān shuō tā sān tiān hòu huì qù Xiānggǎn.*  
 Ce un jour Zhangsan dire il trois jour après HUI  
 aller Hong Kong

Ce jour là, Zhangsan a dit qu'il irait à Hong Kong trois jours après.

- c. *Míngtiān Zhāngsān huì qù Xiānggǎn. Dào le*  
 Demain Zhangsan HUI aller Hong Kong arriver ASP  
*yǐhòu, tā huì dǎdiànhuà.*  
 après il HUI téléphoner

Demain Zhangsan ira à Hong Kong. Une fois arrivé, il donnera un coup de téléphone.

La tâche de dissocier la superposition entre Temps et Modalité est compliquée par le fait que le chinois, comme nous l'avons rappelé plusieurs fois au cours de notre discussion, ne possède pas de morphologie verbale qui exprime explicitement les relations temporelles. On serait tenté, par conséquent, d'attribuer directement au modal la fonction de suppléer au manque morphologique et d'apporter directement une information temporelle à l'interprétation de la phrase. Cette solution (qui a été développée formellement par Lin (2003b)) ne nous semble pourtant pas correcte.<sup>41</sup>

En effet, nous montrerons que le modal ne positionne pas toujours le temps de l'événement dans le futur du repère temporel de la phrase; par conséquent, l'information temporelle 'prospective' doit être dissocié du modal, car elle peut être présente aussi en l'absence de ce dernier et semble plutôt dépendre de l'information aspectuelle du prédicat.

Le premier de nos arguments est purement empirique, et il a été déjà souligné par plusieurs auteurs.<sup>42</sup> Les phrases dans les exemples (5.103)-(5.104) nous montrent que la localisation temporelle du prédicat ne doit pas nécessairement suivre le temps de repère.

- (5.103) a. *Xiànzài Zhāngsān huì zài jiālǐ.*  
 Maintenant Zhangsan HUI se-trouver maison-dedans

<sup>41</sup>Lin (2003b) définit la contribution temporelle de *huì* de façon compositionnelle et il propose pour le modal la dénotation suivante (p. 284) :

(i)  $[[\mathbf{huì}]] = \lambda P_{\langle i, \langle s, t \rangle \rangle} \lambda t_2 \lambda e [\tau(e_{pro}) < t_2 \wedge P(t_2)(e)]$

La formulation en (i) rend compte du fait que le temps de l'événement ( $t_2$ ) est censé suivre toujours la trace temporelle de l'événement repère ( $\tau(e_{pro})$ ), quel que soit l'ancrage de ce dernier par rapport au temps d'énonciation.

<sup>42</sup>Cf., entre autres, Iljic (1985), Lu (2003), Wang (2007), d'où on a tiré la plupart des exemples suivants.



Zhangsan maintenant devrait être chez lui.

- b. *Zuótiān wǎnshàng Zhāngsān bù huì zài*  
 Hier soir Zhangsan NEG HUI se-trouver  
*jiālǐ, biè hòuhuǐ nǐ méiyǒu gěi*  
 maison-dedans, NEG-IMP regretter tu NEG-PAST à  
*tā dǎdiànhuà.*  
 lui téléphoner

Hier soir Zhangsan ne devait pas être chez lui, ne regrette donc pas de ne pas lui avoir téléphoné.

- (5.104) a. *(Wǒ xiǎng) Zhāngsān zuótiān huì chū yuán*  
 Je pense Zhangsan hier HUI sortir hôpital  
*de, kěyǐ gěi tā dǎdiànhuà.*  
 MOD pouvoir à lui téléphoner  
 (Je crois que) Zhangsan a dû sortir de l'hôpital hier,  
 maintenant on peut lui téléphoner.

- b. *Bù pà, zhě diǎn shí tā nǎ huì*  
 NEG craindre, ce CL chose il comment HUI  
*shēngqì, kěndìng méi shēng!*  
 fâcher, sûrement NEG-PAST fâcher

N'aie pas peur, comment se pourrait-il qu'il se soit fâché pour une chose pareille, il ne s'est sûrement pas fâché!

Les phrases en (5.103) et (5.104) ont un prédicat statif et événementiel, respectivement. A l'intérieur de chaque paire, la phrase dans l'exemple (b) présente un contexte de polarité (question ou négation), tandis que la phrase de l'exemple (a) exprime une proposition assertive et positive. Nous pouvons remarquer que dans tous les cas, indépendamment de la classe sémantique du prédicat et de la présence d'autres opérateurs modaux, les phrases reçoivent une interprétation selon laquelle l'intervalle d'occurrence de la situation exprimée par le prédicat précède, ou est coextensif avec, le repère temporel de la phrase (qui dans les exemples proposés coïncide, pour souci de simplicité, avec le moment de l'énonciation).

Bien que la tendance des marqueurs temporels du futur à développer à partir d'opérateurs modaux soit une caractéristique observée dans la majorité des langues naturelles<sup>43</sup>, il nous semble incorrect d'analyser le modal *huì*, à ce stade évolutif de la langue chinoise, comme un simple marqueur du futur, qui aurait connu, par exemple, le même degré de grammaticalisation que les formes périphrastiques du latin à l'origine du futur synthétique en français ou en italien.

<sup>43</sup>Cf. en particulier Bybee & Dahl (1989) et Bybee *et al.* (1994).

En conclusion, le fait que l'occurrence de la situation exprimée par le prédicat peut précéder, suivre ou coïncider avec le repère temporel de la phrase nous semble prouver que la contribution du modal n'est pas exclusivement temporelle, et que l'évaluation temporelle de la phrase devrait être dissociée de son évaluation modale. En effet, comme c'est le cas pour la plupart des énoncés exprimant un fait passé, la vérité ou fausseté des propositions en (5.103) et (5.104) est déjà décidée au moment d'évaluation.<sup>44</sup> La source de l'incertitude semble être localisée, en revanche, dans la connaissance imparfaite du locuteur.

### b. La contribution modale : les emplois 'savoir-faire' et 'générique'

Le deuxième contraste saillant proposé dans la littérature est celui entre la lecture 'savoir-faire' et la lecture 'générique' du modal (5.105a-c).

- (5.105) a. *Hěli Buótě huì fēi.*  
 Harry Potter HUI voler  
 Harry Potter sait voler.
- b. *Niǎo huì fēi.*  
 Oiseau HUI voler  
 Les oiseaux volent.
- c. *Fēijī huì fēi.*  
 Avions HUI voler  
 Les avions volent.

L'interprétation des phrases en (5.105a-c) semble à première vue confirmer l'intuition que le passage de la lecture 'savoir-faire' à la lecture 'générique' du même prédicat dépend des traits sémantiques du sujet. En (5.105a) le référent [+humain] semble imposer une interprétation de 'savoir-faire' relativement au prédicat, qui est déjà moins naturelle dans le cas de (5.105b) et exclue pour (5.105c), où le sujet est inanimé.

Les traits [+humain]/[+animé] du sujet ne garantissent pas, pourtant, une interprétation uniforme de tous les prédicats, puisque dans d'autres contextes la lecture générique est privilégiée avec un sujet [+humain] (5.106a vs. 5.105a) et l'interprétation 'savoir-faire' peut faire surface avec un sujet [-humain], cf. (5.106b) vs. (5.105b).

- (5.106) a. *Rénmen (dōu) huì sǐ.*  
 Homme tous HUI mourir

<sup>44</sup>Ce point de vue présuppose une conception 'branchante' du future, dans laquelle le passé est nécessairement décidé, cf. la discussion en par. 5.4.1

Les hommes sont mortels.

- b. *Yǒukè qǐng dāngxiān! Hóuzi huì kāi*  
Visiteur prier attention singe HUI ouvrir  
*chēmén.*  
voiture-porte

Les visiteurs sont priés de faire attention ! Les singes sont capables d'ouvrir la porte des voitures.

Finalement, comme nous l'avons vu dans le paragraphe d'introduction, certaines propositions qu'on pourrait pourtant définir comme 'génériques' n'acceptent pas la modification au moyen du modal *huì* (cf. (5.101), repris ici en (5.107)).

- (5.107) *Yāzi (\*huì) yǒu chìbǎng.*  
Canard HUI avoir aile  
Les canards ont des ailes.

L'objectif que nous nous proposons d'atteindre dans cette section est double. D'un côté, nous nous attacherons à comprendre quelles sont les conditions, syntaxiques ou sémantiques, qui favorisent le passage de la lecture 'savoir-faire' à la lecture épistémique/prospective du modal. Deuxièmement, une fois établis les critères qui déterminent la lecture épistémique, nous essayerons de mettre en évidence la source de variation entre l'acceptabilité des propositions telles que (5.100) et les exemples en (5.107).

**Épistémique vs. 'savoir-faire'** La distinction entre emploi 'savoir faire' et épistémique du modal, comme nous l'avons vu dans l'introduction, a été décrite comme une contrainte portant sur le sujet de la phrase par Alleton (1984), qui remarque que, dans la plupart des cas, la lecture qu'elle appelle 'attributive' de *huì* fait surface seulement en présence d'un sujet [+ humain]. Nous avons souligné quelques contrexemples à cette généralisation, qui pourraient suggérer la nécessité d'élargir la définition aux sujets [+ animés] (cf. en particulier l'exemple (5.106b)).<sup>45</sup>

Au delà de ces précisions descriptives, le paramètre pertinent pour la lecture 'savoir-faire' de *huì* semble donc coïncider avec une restriction lexicale qui suggère une sélection, de la part du modal, du complément externe du prédicat. Cette restriction, comme nous l'avons vu au paragraphe 5.3.2, a

<sup>45</sup>Dans certains contextes, la lecture 'savoir-faire' semble à première vue possible aussi dans le cas d'un sujet qui est, à strictement parler, [- animé], cf. (i)/(ii) ci-dessous (Kratzer, 1981).

(i) This knife can cut iron cans.

(ii) Cette lame est capable de couper des canettes de bière sans s'abimer.

motivé l'hypothèse d'une différence structurale entre les deux groupes de modaux radicaux et non-radicaux en chinois. Suivant cette hypothèse, avancée en particulier par Lin & Tang (1995), les deux lectures 'savoir-faire' et 'prospective/épistémique' de *huì* dans la phrase en (5.108) devraient ainsi correspondre aux deux structures (5.108a) et (5.108b), respectivement.

- (5.108) *Zhāngsān huì kāichē.*  
 Zhangsan HUI conduire-voiture
- a. Zhangsan sait conduire (les voitures).  
 [ *Zhāngsān* [**huì** [PRO *kāichē*]] ]
- b. Zhangsan va conduire/conduira.  
 [ *Zhāngsān<sub>i</sub>* **huì** [*t<sub>i</sub>* *kāichē*] ]

L'ordre de surface des constituants, dans la lecture 'savoir-faire' de *huì*, correspondrait à une structure de contrôle (5.108a); au contraire, la phrase ayant une interprétation prospective/épistémique en (5.108b) serait dérivée, suite au mouvement du sujet, de la structure sous-jacente en (5.109), où le modal a portée sur l'ensemble de la complétive *Zhāngsān kāichē*.

- (5.109) [**huì** [*Zhāngsān kāichē*]]

Cependant, pour ce qui concerne en particulier *huì*, il semble à première vue difficile de confirmer cette hypothèse.

Tout d'abord, comme le montre (5.110a), la structure de surface correspondant à (5.109) est difficilement acceptable en chinois, alors qu'elle est généralement admise avec les autres modaux non radicaux (5.110b/c).

- (5.110) a. ??/\***Huì** *Zhāngsān kāichē.*  
 HUI Zhangsan conduire-voiture
- b. **Kěnéng** *Zhāngsān kāichē.*  
 KENENG Zhangsan conduire-voiture  
 Il est possible que Zhangsan conduise.
- c. **Yīnggāi** *Zhāngsān kāichē.*  
 YINGGAI Zhangsan conduire-voiture  
 Il faut que Zhangsan conduise.

Lin & Tang (1995 : n.7) remarquent que, si (5.110a) est inacceptable, l'acceptabilité de la phrase semble s'améliorer si le sujet est précédé d'un marqueur de focus (5.111a,b), ou encore dans le cas où la phrase assertive en (5.110) prend la forme d'une interrogative dans laquelle le modal est questionné dans la structure *A-neg-A* (5.112).<sup>46</sup>

<sup>46</sup>Les jugements de grammaticalité dans les exemples suivants sont ceux donnés par les auteurs. Les exemples originaux étant limités à des phrases interrogatives, nous avons adaptées nos exemples en conséquence.

- (5.111) a. *?Hùi lián [Zhāngsān] yě kāichē ma?*  
 HUI même Zhangsan aussi conduire-voiture QST  
 Est-il possible que même Zhangsan conduise?
- b. *Hùi shì [Zhāngsān] kāichē ma?*  
 HUI être Zhangsan conduire-voiture QST  
 Est-il possible que ce soit Zhangsan qui conduit?
- (5.112) a. *\*Hùi Zhāngsān kāichē ma?*  
 HUI Zhangsan conduire-voiture QST
- b. *Hùi bu hùi Zhāngsān kāichē?*  
 HUI NEG HUI Zhangsan conduire-voiture  
 Est-il (donc) possible que Zhangsan conduise?

La conclusion qu'on pourrait tirer, du point de vue descriptif, en observant le contraste entre (5.110a) et les exemples proposés ci-dessus est que l'acceptabilité de *hùi* semble dépendre d'une contrainte pragmatique plutôt que structurale, car dans tous les cas où le modal est grammatical en position de portée, l'énoncé est marqué du point de vue informationnel.

Il y a cependant un autre contexte dans lequel l'inacceptabilité de *hùi* comme verbe à montée ne peut être réduite à une contrainte pragmatique. Comme le montre (5.113a), le modal est inacceptable aussi quand il se trouve à droite de la phrase *Zhāngsān kāichē*.

- (5.113) a. *\*Zhāngsān kāichē (bu) hùi.*  
 Zhangsan conduire-voiture (NEG) HUI
- b. *Zhāngsān kāichē (bu) yīnggāi.*  
 Zhangsan conduire-voiture (NEG) YINGGAI  
 Zhangsan (ne) doit (pas) nécessairement conduire.

Rappelons que, suivant l'analyse des modaux comme prédicats à montée, la structure de surface en (5.113b) est obtenue suite au mouvement de la complétive en position de sujet (5.114).

- (5.114)  $[[Zhāngsān kāichē]_i (bu) yīnggāi [t_i]]$

Lin & Tang (1995 : n.12) expliquent cette différence entre *hùi* et, par exemple, *yīnggāi* en (5.113b) comme une caractéristique idiosyncratique du modal *hùi*, qui permettrait seulement au sujet de monter en position topique, alors que, dans le cas de *yīnggāi*, ce mouvement est rendu possible tant pour le sujet que pour la complétive dans son ensemble. Les auteurs proposent un parallèle avec le contraste entre les deux modaux à montée *seem* 'sembler' et *be-believed* 'être considéré (vrai)' en anglais en (5.115)/(5.116).

- (5.115) a. [The earth]<sub>i</sub> seems [*t<sub>i</sub>* to be round]  
 b. \*[That the earth is round]<sub>i</sub> seems [*t<sub>i</sub>*]
- (5.116) a. [The earth]<sub>i</sub> is believed by everybody [*t<sub>i</sub>* to be round]  
 b. [That the earth is round]<sub>i</sub> is believed by everybody [*t<sub>i</sub>*]

En conclusion, si l'on admet l'existence d'une ambiguïté structurale entre les deux emplois de *huì*, comme le voudrait l'analyse que nous venons d'exposer, il faudrait admettre que *huì* subit, par rapport aux autres modaux à montée, plusieurs restrictions de nature (a) pragmatique (cf. (5.111) et (5.112)) et (b) syntaxique (5.113). On remarquera aussi que les phrases (5.111) et (5.112b), où *huì* est grammatical en position de modal non-radical, permettent en effet seulement une lecture épisémique/prospective : la lecture 'savoir-faire', qui correspondrait à l'occurrence de *huì* comme modal radical, est effectivement exclue.

**Épistémique vs. 'générique'** Nous commencerons notre discussion sur la distinction entre les interprétations épistémique/prospective et 'générique' de *huì* en revenant sur la double lecture de l'exemple (5.99), repris en (5.117) ci-dessous.

- (5.117) *Zhúzi huì kāihuà.*  
 Bambou HUI fleurir
- a. Le bambou fleurit/ a la propriété de fleurir.  
 b. Le bambou fleurira.

Une fois qu'on a exclu, pour des raisons pragmatiques, toute interprétation de *huì* en tant que modal radical exprimant une capacité acquise, la source de variation entre la lecture du modal épistémique en (5.117a/b) devrait être située dans le contexte de parution. Cela est en effet la conclusion de Iljic (1985), qui parle dans ce cas de 'passage du générique (5.117a) au particulier (5.117b)'.

En d'autres termes, la distinction entre les deux lectures correspondrait, selon Iljic, à la distinction entre une proposition générique, dans laquelle la propriété de fleurir est prédiquée du bambou en tant qu'espèce végétale, et une proposition épisodique, dans laquelle on prédit la floraison imminente d'un ou plusieurs bambou(s) particulier(s). Le modal *huì*, quant à lui, signale dans tous les cas que 'le locuteur présente [...] les faits comme une *inférence*, soit de propriétés intrinsèques au sujet, soit de facteurs extrinsèques' (Iljic 1985 : 222).

Nous sommes d'accord avec l'auteur pour ce qui concerne la définition *huì* en tant que modal épistémique en (5.117a,b) (cf. aussi la discussion au

par.5.3.3.a); une fois cette prémisse acceptée, la distinction entre les deux interprétations semble alors dépendre du contexte de parution du modal, c'est-à-dire de l'attribution de la propriété exprimée par le prédicat à un sujet plus ou moins spécifique. Cependant, la définition de la proposition en (5.117) comme (potentiellement) générique devrait, selon nous, être précisée, en considérant principalement le type sémantique du prédicat.

En effet, comme nous avons déjà eu l'occasion de le souligner, toutes les propositions exprimant l'attribution d'une propriété caractéristique à un sujet n'acceptent pas l'occurrence de *huì*, cf. (5.118a) vs. (5.118b).

- (5.118) a. *Yāzi* (\**huì*) *yǒu chībǎng*.  
 Canard HUI avoir aile  
 (Les canards ont des ailes.)
- b. *Yāzi huì yóuyóng*.  
 Canard HUI nager  
 Les canards nagent.

La source de variation entre l'acceptabilité de (5.118a/b) ne pouvant être expliquée comme une distinction dans la relation que le sujet entretient avec les propriétés en question (car la propriété d'avoir des ailes devrait être considérée une propriété intrinsèque aux canards, tout comme la propriété de nager), le paramètre d'acceptabilité doit être probablement situé ailleurs.

Deuxièmement, nous remarquons aussi que la phrase (5.118a) devient acceptable si la prédication est marquée, comme en (5.119), au moyen de la construction *shì... de*, qui marque l'attribution d'une propriété caractéristique (Paris, 1979, pp. 65-66).

- (5.119) *Yāzi shì yǒu chībǎng de*.  
 Canard SHI avoir aile DE  
 Les canards ont des ailes.

Il semblerait donc, à première vue, qu'on puisse avoir au moins deux types de prédications génériques en chinois, caractérisées soit par la présence de *huì*, soit par la construction *shì... de*. En réalité, l'utilisation de *shì... de* n'est pas exclue pour (5.118b), et *huì* peut, dans ce cas, apparaître optionnellement dans la phrase (5.120).

- (5.120) *Yāzi shì (huì) yóuyóng de*.  
 Canard SHI HUI nager DE  
 Les canards nagent.

De l'autre côté, le marquage au moyen de *shì... de* ne suffit pas à garantir la grammaticalité de *huì* dans les contextes tels (5.118a).

(5.121) *Yāzi shì (\*huì) yǒu chìbǎng de.*  
Canard HUI avoir aile

Les canards ont des ailes.

Le modal peut donc apparaître avec la construction *shì... de*, ce qui nous montre que les types de prédication véhiculés par le modal et par la construction *shì... de* ne sont pas en distribution complémentaire pour caractériser les propositions génériques. L'acceptabilité de *huì*, à notre avis, n'est donc pas liée exclusivement au type de prédication caractérisante vs. épisodique. La définition de *huì* comme 'générique' devrait, par conséquent, être précisée.

Il a été remarqué dans la littérature concernant les propositions génériques en français que la différence de détermination du GN sujet semble suivre une paramètre relatif au type sémantique du prédicat. Ainsi, par exemple, les phrases (5.122a) et (5.123a), où le sujet est marqué comme une indéfini singulier, sont difficilement acceptables si elles sont interprétées comme des propositions génériques, alors que les propositions en (5.122b) et (5.123b) sont beaucoup plus naturelles.

(5.122) a. ??Un chien aboie.  
b. Les chiens aboient.

(5.123) a. ??Un chien est chasseur.  
b. Les chiens sont chasseurs.

Les exemples en (a) ci-dessus deviennent acceptables, en revanche, si la propriété d'aboyer est pour ainsi dire 'restreinte' à des classes d'occasions particulières, comme en (5.124a,b).

(5.124) a. Un chien aboie en cas de danger.  
b. Un chien est chasseur s'il a faim.

Dobrovie-Sorin & Beyssade (2004) proposent de capturer ce contraste en distinguant deux types de quantification pertinente pour les indéfinis génériques : la quantification sur les individus vs. la quantification sur les événements. L'idée sur laquelle se fonde cette distinction est que, dans le deuxième cas, les individus doivent être liés indirectement par l'opérateur générique *via* l'événement particulier dans lesquels ils sont impliqués.

La proposition de Dobrovie-Sorin & Beyssade présuppose une analyse modale de l'opérateur de généricité. Comme nous avons déjà eu l'occasion de le souligner, une fois qu'on a reconnu en *huì* un opérateur modal, son interprétation 'générique' n'est pas complètement inattendue, car il est généralement admis que l'opérateur de généricité est aussi un opérateur modal impliquant une quantification universelle sur des mondes possibles (cf.



Krifka *et al.* (1995) et références citées). Suivant la proposition de Dobrovie-Sorin & Beyssade (2004), une proposition comme, par exemple, ‘Un chien aboie en cas de danger’ est interprétée comme en (5.125).

- (5.125) Un chien aboie en cas de danger  
 $\forall w'[[w' \text{ est accessible à partir de } w] \rightarrow [\forall x, e[\text{chien}(x, w') \wedge \text{danger}(e, x, w')] \rightarrow [\text{aboie}(x, e, w')]]]$   
 Dans tous les mondes  $w'$  accessibles à partir du monde actuel  $w$ , tous les individus qui sont des chiens et qui se trouvent dans une situation de danger en  $w'$ , ont la propriété d’aboyer dans cette situation en  $w'$

Selon la définition en (5.125), la propriété d’aboyer est attribuée à l’individu ‘chien’ à travers la médiation d’une classe d’événements particuliers, les situations dans lesquelles l’individu se trouve en danger. Suivant cette lecture, l’interprétation générique peut donc être vue comme une généralisation non accidentelle tiré d’une proposition habituelle (‘Fido aboie (habituellement) en cas de danger’  $\rightsquigarrow$  ‘Un chien aboie en cas de danger’).

Cette formalisation, qui a été critiquée par la suite pour ce qui concerne en particulier ses prédictions à propos du français (Mari, 2007), nous semble néanmoins nous permettre de capturer le comportement ‘irrégulier’ de *hw* au centre de notre discussion.

Tout d’abord, la définition (5.125) nous donne un indice pour expliquer le contraste exemplifié par (5.118). La distinction entre les deux prédications en (5.118) peut en effet être mise en parallèle avec la différence de quantification sur les événements et sur les individus que nous venons de décrire. Les prédicats des deux phrases (5.118a) et (5.118b) diffèrent par rapport à leur type sémantique : alors qu’en (5.118a) le prédicat ‘avoir des ailes’ est [-événementiel], en (5.118b) l’action de nager doit être considérée, en principe, comme un prédicat [+événementiel].

Cette distinction sémantique conduit, à nos yeux, à une différence prédicative majeure. La propriété de ‘nager’ n’est pas, à strictement parler, une propriété ‘permanente’ des canards comme l’est la propriété d’avoir des ailes, car dans certaines situations (quand ils se trouvent, par exemple, sur la terre-ferme) les canards ne nagent pas (alors qu’ils ont toujours des ailes). Cependant, on peut aussi affirmer que la propriété de nager est une propriété caractéristique des canards *en puissance*, car, en énonçant (5.118b), le locuteur veut signifier que, dans toutes les situations dans lesquelles un canard se trouve dans des conditions idéales (si, par exemple, il se trouve dans l’eau), il nage.

Nous proposons donc de saisir le contraste en (5.118a/b) en faisant appel à une différence dans la structure quantificationnelle qui caractérise les deux propositions, qui doivent être analysées respectivement comme une

quantification sur les individus (5.126a) et comme une quantification sur les événements (5.126b).

- (5.126) a. *Yāzi shì (\*hui) yǒu chìbǎng de.*  
 Les canards ont des ailes.  
 $\forall w'[[w' \text{ est accessible à partir de } w] \rightarrow [\forall x[\text{canard}(x, w') \rightarrow \text{avoir-ailes}(x, w')]]]$   
 Dans tous les mondes  $w'$  qui sont accessibles à partir du monde actuel  $w$ , si un individu est un canard en  $w'$ , il a des ailes en  $w'$ .
- b. *Yāzi shì (hui) yóuyǒng de.*  
 Les canards nagent  
 $\forall w'[[w' \text{ est accessible à partir de } w] \rightarrow [\forall x, e[\text{canard}(x, w') \wedge \text{dans-l'eau}(e, x, w') \rightarrow \text{nager}(x, e, w')]]]$   
 Dans tous les mondes  $w'$  qui sont accessibles à partir du monde actuel  $w$ , si un individu est un canard en  $w'$  et il se trouve en une situation appropriée en  $w'$ , il nage en  $w'$ .

La proposition de formalisation en (5.126), si correcte, nous permet finalement d'avancer une hypothèse pour comprendre le contraste en (5.118).

Rappelons que nous avons indépendamment défini *hui* comme un modal ayant une base épistémique : en employant *hui*, le locuteur signale qu'il juge le contenu de son assertion plausible à partir de ses propres observations et connaissances.

Notre hypothèse permet ainsi de capturer l'intuition selon laquelle la lecture générique de *hui* est obtenue de manière inférentielle : à partir d'un comportement épisodique, mais observé de façon régulière, de la part d'un individu appartenant à une classe donnée (proposition habituelle), le locuteur peut tirer inductivement une généralisation concernant la classe dans sa totalité. Dans ce sens, selon la définition de Iljic (1985), *hui* exprime une 'inférence' de la part du locuteur, qui lui permet de considérer une propriété comme caractéristique d'un individu aussi quand cette propriété n'est pas instanciée. Or, ce schéma inférentiel n'est pas possible en (5.126a), car la propriété d'avoir des ailes ne peut être prédiquée de façon épisodique des canards ; il est en revanche plausible en (5.118b), où, comme nous l'avons vu, le prédicat événementiel 'nager' permet, par sa nature potentiellement épisodique, de signaler l'attribution de la propriété comme une abstraction des cas particuliers.

### c. Conclusions

Dans ce paragraphe, nous avons essayé de donner une définition sémantique du modal *hui* qui puisse rendre compte de ses différentes in-

terprétations dans les contextes d'utilisation. Nous avons montré que *hui* ne peut être réduit à un marqueur grammaticalisé du futur (par. 5.3.3) : il doit, au contraire, être analysé comme un opérateur modal de type épistémique, signalant que le contenu de l'assertion est jugé plausible de la part du locuteur à partir de ses connaissances et observations. Cette définition a été précisée, en particulier, au paragraphe 5.3.3, où nous avons observé plus en détail les occurrences de *hui* dans ses interprétations dites 'générique' et 'savoir-faire'. D'une part, nous avons considéré l'hypothèse qui mettrait en parallèle l'ambiguïté de *hui* avec la distinction structurale entre modal radical/non-radical. Deuxièmement, en nous concentrant en particulier sur la lecture 'générique' du modal, nous avons conclu que *hui*, en tant que modal épistémique, nécessite une épisodicité pour exprimer une généralisation non accidentelle de type déductif.

Suite à ces observations, nous voudrions avancer une dernière remarque. Bien qu'il ait été démontré, dans la discussion précédente, que *hui* n'a pas comme fonction principale celle d'exprimer l'orientation temporelle du prédicat, le caractère 'prospectif' du modal est peut-être, plus généralement, une manifestation de l'inférence qui sous-entend son sémantisme. La prospectivité serait liée, à travers la présence de l'opération inférentielle, au caractère de prédiction de l'assertion.

## 5.4 Une analyse de *zài*

Dans la section d'ouverture de ce chapitre, nous avons analysé en détail la distribution de l'adverbe *zài*, et nous avons choisi d'exprimer les restrictions qui régissent sa distribution par rapport aux trois paramètres distincts du temps, de l'aspect et de la modalité. Nous allons résumer brièvement dans la suite les principales caractéristiques sémantiques et distributionnelles de *zài*.

Tout d'abord, d'une manière plus générale, nous avons choisi de décrire *zài* comme un adverbe additif de répétition, dont la contribution au contenu de la proposition est de type présuppositionnel : *zài* indique l'existence d'un événement du même type que celui asserté et qui se trouve à être ordonné par rapport à ce dernier. Une définition formelle de *zài* comme adverbe de répétition est rappelée en (5.127).

$$(5.127) \quad [[\mathbf{zài}]] =_{def} \text{ ass.} \quad \lambda P \lambda t [P(\epsilon)(t)] \\ \text{présupp.} \quad \exists \epsilon_2 [P(\epsilon_2)(t_2) \wedge t_2 < t]$$

La définition en (5.127) décrit *zài* comme un adverbe dont la contribution au contenu de la phrase est de nature présuppositionnelle : ainsi, *zài* présuppose l'existence d'un intervalle qui instancie un événement partageant la même

propriété que celui asserté par le prédicat de la phrase, et ordonné par une relation de précédence par rapport à ce dernier.

Tout en étant assez générale pour nous permettre de décrire correctement la contribution sémantique de l’adverbe, cette définition nécessite néanmoins des précisions. Tout d’abord, parmi les contraintes distributionnelles, nous avons mis en évidence la restriction de parution de *zài* dans les contextes prospectifs, qui n’est pas explicitement affirmée en (5.127). Deuxièmement, nous avons vu, en particulier au cours du paragraphe 5.2.4 où nous avons décrit la lecture ‘annulative’ de l’adverbe, que le contenu présuppositionnel de *zài* n’est pas constant ; la définition que nous avons donnée en (5.127), en revanche, implique que l’événement asserté et l’événement présupposé partagent exactement les mêmes propriétés. Dans cette section, nous essayerons de comprendre jusqu’à quel point les restrictions distributionnelles et les caractéristiques sémantiques de *zài* que nous avons mis en évidence au cours de la discussion en section 5.2 peuvent conditionner sa définition comme adverbe de répétition.

En section 5.2 nous avons mis en évidence en particulier les caractéristiques suivantes.

1. **Restrictions aspectuelles.** Du point de vue distributionnel, nous avons souligné tout d’abord l’incompatibilité de l’adverbe avec les prédicats strictement homogènes, tant de type statif (5.128) que dynamique (5.129).

(5.128) \**Píngguǒ zài shú.*

Pomme ZAI mûr

(5.129) ?*Ràng wǒ zài xiūxi, ránhòu wǒ jiù qù.*

Laisser moi ZAI reposer, après je alors aller

(Laisse-moi reposer encore, et après j’y irai.)

Nous avons aussi constaté, cependant, que la présence d’un critère de discrétisation interne ou externe à l’événement rend les prédicats lexicalement homogènes grammaticaux (cf. (5.130), qui représentent un changement d’état, et (5.131), où l’activité de se reposer est quantifiée dans le temps).

(5.130) *Xiàtiān de shíhòu, píngguǒ huì zài chéng shú le.*

Été DE temps pomme MOD ZAI devenir mûr LE

En été, les pommes mûrissent à nouveau.

(5.131) *Ràng wǒ zài xiūxi yí huìr, ránhòu wǒ jiù qù.*

Laisser moi ZAI reposer un peu, après je alors aller

Laisse-moi reposer un peu de plus, et après j’y irai.

Nous avons caractérisé cette restriction aux prédicats ayant un principe de discrétisation comme une contrainte liée à la • *visibilité de la borne gauche de l’intervalle* qui représente l’événement dans la portée de *zài*.

La restriction de l'occurrence de l'adverbe à des événements discrets explique aussi, dans notre analyse, l'agrammaticalité de *zài* avec les marqueurs aspectuels de l'imperfectif *zai* (5.132) et *-zhe* (5.133), lesquels, appliqués à des événements discrets, ont la propriété de rendre leur structure totalement homogène.

(5.132) \**Zhāngsān zài zai chōu yī zhī xiāngyān.*  
 Zhangsan ZAI ASP fumer un CL cigarette  
 (Zhangsan est en train de fumer encore une cigarette)

(5.133) \**Hēibǎn shàng zài xiě-zhe jǐ xiē zǐ.*  
 Tableau sur ZAI écrire-ASP quelques CL caractère  
 (Il y a encore des caractères écrits au tableau.)

Pour expliquer l'incompatibilité de *zài* avec les opérateurs aspectuels du perfectif *-le* (5.134) et *-guo* (5.135), en revanche, il est nécessaire de souligner une deuxième contrainte, concernant cette fois-ci la borne droite de l'intervalle.

(5.134) \**Zhāngsān zài chī-le yī ge mánggǔo.*  
 Zhangsan ZAI manger-*le* un CL mangue  
 (Zhangsan a mangé encore une mangue.)

(5.135) \**Zhāngsān zài chī-guo yī ge mánggǔo.*  
 Zhangsan ZAI manger-*guo* un CL mangue  
 (Zhangsan a encore fait l'expérience de manger une mangue.)

Etant donné que les marqueurs *-le* et *-guo* indiquent, à travers l'expression de la complétude de l'événement, la clôture de l'intervalle pertinent avant le moment de référence, nous avons choisi de caractériser cette restriction comme une contrainte liée à • l'absence d'une borne droite actualisée à RT.

**2. Restrictions temporelles.** Tout au long de la section 5.2.2, nous avons essayé de définir plus précisément la caractérisation de *zài* comme adverbe restreint aux événements 'futurs', qu'on retrouve souvent dans la littérature. Nous avons souligné que, si l'on situe l'analyse dans un cadre reichenbachien, la notion d'événement 'futur' doit être précisée, la prospectivité d'un événement étant définie, en principe, par rapport à deux repères possibles, le temps de l'énonciation (*utterance time*, UT) et le temps de référence (*reference time*, RT).

L'observation de données telles (5.136), où l'événement suit RT mais précède UT, nous a conduit ainsi à définir la prospectivité comme relative au temps de référence, et ce quel que soit le rapport de ce dernier avec le présent de l'énonciation.

- (5.136) *Hòutiān, Zhāngsān yào zài qù kàn nǎinai yī*  
 Lendemain, Zhangsan MOD ZAI aller voir grandmère un  
*tàng.*  
 fois

Le lendemain, Zhangsan devait aller voir sa mamie encore une fois.

Dans le cadre de la géométrie temporelle mise en place par le système reichenbachien, nous avons ainsi défini *zài*, à quelques exceptions près<sup>47</sup>, comme • *un adverbe ‘prospectif’, dont l’argument doit suivre le repère temporel constitué par le temps de référence (RT) de la phrase.*

**3. Restrictions modales.** La question de la restriction de *zài* à des contextes ‘virtuels’, observée en particulier par Renaud & Luo (1987) et Liu (1999), est au centre de la discussion concernant la distribution de l’adverbe (par. 5.2.3), et semble aussi expliquer les variations relatives au contenu présuppositionnel de l’adverbe, exposées en paragraphe 5.2.4.

Les contraintes modales se manifestent, en effet, en deux groupes de phénomènes qui peuvent paraître, à première vue, distincts. D’une part, *zài* semble être sensible au rôle agentif/volitionnel du complément externe du verbe (5.137a/b).

- (5.137) a. *Nǐ zài qù.*  
 Tu ZAI aller  
 Tu y iras de nouveau.  
 b. *\*/?? Nǐ zài áidǎ.*  
 Tu ZAI être battu  
 (Tu seras de nouveau battu.)

A l’agrammaticalité de (5.137b), où le sujet de la phrase n’est pas agentif, correspond la grammaticalité de (5.138), où le modal épistémique *huì* est ouvertement présent dans la phrase.

- (5.138) *Nǐ huì zài áidǎ.*  
 Tu HUI ZAI être battu  
 Tu seras de nouveau battu.

Le contraste entre (5.137) et (5.138) a été expliqué en postulant la nécessité, pour l’adverbe, d’apparaître dans la portée d’un opérateur modal (Liu, 1999). Nous avons vu cependant, au cours de la discussion en paragraphe 5.2.3, que cette définition doit être précisée, car elle ne rend pas compte des différents types de ‘modalité’ concernés.

<sup>47</sup>L’exception que nous avons soulignée concerne notamment les événements se trouvant dans les subordinées temporelles en *de shíhòu*, cf. exemple (5.37) en paragraphe 5.2.2.

D'autre part, pour ce qui concerne plus spécifiquement le contenu présuppositionnel de l'adverbe, la distinction entre les deux lectures que nous avons appelées 'répétitive' (5.139) et 'annulative' (5.140) de *zài* semble aussi conditionnée, du point de vue descriptif, par la présence explicite vs. implicite du modal, respectivement.

(5.139) *Zhāngsān míngtiān huì zài lái.*  
 Zhangsan demain HUI ZAI venir  
 Zhangsan viendra de nouveau/encore demain.

(5.140) *Zhāngsān míngtiān zài lái.*  
 Zhangsan demain ZAI venir  
 Zhangsan viendra (seulement) demain.

A ce contraste s'ajoute aussi le critère constitué par la position syntaxique de l'adverbial de temps exprimant l'occurrence prévue de l'événement dans la portée de *zài*, cf. (5.140) vs. (5.141).

(5.141) *??Míngtiān Zhāngsān zài qù gōngyuán.*  
 Demain Zhangsan ZAI aller parc  
 (Demain Zhangsan ira encore au parc.)

A conclusion de la discussion relative aux restrictions 'modales' subies par *zài*, nous avons ainsi pu retenir les points suivants : d'une part, ●*la présence vs. absence d'un auxiliaire modal explicite semble dépendre du caractère plus ou moins prédictible de l'occurrence de l'événement dans la portée de zài* ; de l'autre, ●*la même alternance nous permet de saisir la différence interprétative entre les lectures annulative et répétitive de l'adverbe*. Nous montrerons, au cours de la discussion suivante, que la relation entre ces deux observations empiriques peut être capturée en faisant appel au concept de prédétermination des événements futurs.

Dans la section suivante, nous nous proposons de donner une analyse de l'adverbe, en nous concentrant sur les aspects que nous venons de rappeler.

Tout d'abord, nous reviendrons sur les contraintes distributionnelles de *zài*, et nous essayerons de préciser, à travers une analyse plus fine des rapports entre temps, aspect et modalité (par. 5.4.1), comment les restrictions observées dans la distribution peuvent trouver une explication cohérente.

Finalement, au paragraphe 5.4.2, nous analyserons plus spécifiquement la question de la contribution présuppositionnelle de *zài*, et nous tâcherons de définir les critères permettant de prédire les variations observées dans la nature du contenu présuppositionnel.

### 5.4.1 Passé, futur et indétermination

Dans toutes les langues naturelles, il existe un nombre d'outils linguistiques qui permettent aux locuteurs de 'déplacer' leurs assertions par rapport au présent déictique représenté par le moment de l'énonciation. Ce déplacement peut avoir lieu dans le temps, mais aussi dans des dimensions qui, tout en étant coextensives temporellement avec le moment d'énonciation (si elles ont une temporalité à proprement parler) sont situées, pour ainsi dire, en parallèle avec le monde réel. Comme le souligne, entre autres, Iatridou (2000), cette propriété de 'déplacement' est un lien fort qui semble lier, au niveau conceptuel, la localisation temporelle (le Temps) et la modalité. Cela est particulièrement évident si l'on considère que ces deux catégories, qui restent distinctes jusqu'au présent déictique, semblent se fondre quand le déplacement temporel a lieu dans l'incertain, c'est à dire dans le futur.

Dans cette perspective, l'une des questions que nous avons introduites au début de ce chapitre, et qui est soulevée en particulier par notre étude de *zài*, peut être reformulée dans ces termes : les opérateurs modaux contribuent-ils directement à l'évaluation temporelle de la proposition 'au futur' ou cette dernière dépend-elle d'autres facteurs qui interagissent avec la contribution sémantique des modaux ?

On peut retrouver dans la littérature des réponses différentes. D'un côté, certains auteurs considèrent que l'entrée lexicale des opérateurs modaux comprend une information temporelle qui doit être intégrée à l'évaluation de la proposition : il existerait donc des 'modaux pour le passé' et des 'modaux pour le futur', qui possèdent des entrées lexicales distinctes.<sup>48</sup> Plus récemment, Condoravdi (2002) a proposé une analyse différente, qui, tout en gardant l'hypothèse que les modaux contribuent à l'information temporelle de la phrase, situe la source de variation entre l'interprétation 'passée' et 'future' des opérateurs modaux non-radicaux dans leur interaction avec l'information aspectuelle et temporelle déjà présente dans la phrase.

Au cours de cette section, nous suivrons cette dernière hypothèse, et nous considérerons l'interaction entre la contribution sémantique des opérateurs modaux, la référence temporelle de la phrase et l'information aspectuelle du prédicat dans le cadre spécifique du chinois mandarin. Loin de pouvoir épuiser ici un argument tellement vaste, nous nous concentrerons, dans notre analyse, sur une problématique spécifique que nous avons vu être pertinente pour expliquer les restrictions 'modales' dans la distribution de *zài* : la question

---

<sup>48</sup>Voir, entre autres, Hornstein (1990); Enç (1996). Cette position semble sous-entendre aussi la proposition de Lin (2006), qui analyse le modal *huì* du mandarin comme un opérateur modal ayant aussi la fonction de positionner l'événement dans sa portée dans le futur du temps de référence (cf. en particulier la discussion sur *huì* en sec. 5.3.3).



de la (in)décidabilité et (in)détermination des événements futurs.

Nous suivrons l'approche formelle à la modalité qui fait appel à la notion des mondes possibles (Kratzer, 1977, 1981), que nous avons introduite informellement en paragraphe 5.3.1, en suivant certains de ses développements plus récents en rapport avec la temporalité et l'aspect, constitués en particulier par les travaux de Condoravdi (Condoravdi, 2002) et Kaufmann, Condoravdi & Harizanov (Kaufmann *et al.*, 2006).<sup>49</sup>

**Passé, futur et indétermination** La différence principale entre une proposition ouvertement modalisée et une proposition non modalisée semble concerner intuitivement l'incertitude de la part du locuteur par rapport à son assertion, ou plus généralement le caractère inférentiel de l'assertion que l'utilisation du modal entraîne.

Ainsi, le locuteur que choisit d'asserter (5.142a) veut signaler qu'il ne peut pas être tout à fait sûr de la vérité de (5.142b) et qu'il n'est pas dans la mesure de donner (5.142b) comme certain.

- (5.142) a. Pierre doit être arrivé.  
b. Pierre est arrivé.

Ce contraste, du point de vue cognitif, semble aussi être la différence principale entre les temps passé et futur. Une assertion qui porte sur le futur (en (5.143a) le futur par rapport au temps d'énonciation) exprime en effet un état de choses qui est envisageable, mais qui n'est pas certain ; en d'autres termes, (5.143a) ne peut être directement falsifiée ou validée au moment de l'énonciation comme c'est le cas pour (5.143b).

- (5.143) a. Pierre arrivera.  
b. Pierre est arrivé.

Dans une perspective qui suit l'hypothèse formelle des mondes possibles, la différence entre (5.143a/b) se traduit comme un contraste entre les différentes images du monde que le locuteur peut concevoir dans un moment  $t_0$ . Si l'on admet que le passé est certain, tous les mondes possibles correspondant aux moments  $t', t^n$  qui précèdent  $t_0$  sont nécessairement identiques ; dans le futur, au contraire, le monde actuel peut avoir un nombre infini d'évolutions qui ne sont pas prévisibles au moment présent ; la structure du futur est donc *branchante* par rapport au présent et au passé.<sup>50</sup>

---

<sup>49</sup>Nous voudrions remercier vivement M<sup>me</sup> Brenda Laca, qui nous a aidé, au cours de son séminaire sur le temps et la modalité, à comprendre ce sujet complexe.

<sup>50</sup>Rappelons, que dans le système de Kratzer (1981), les opérateurs de modalité ont justement le rôle de restreindre le nombre de ces développements possibles.

Nous verrons, au cours des sections suivantes, comment cette distinction conceptuelle peut être capturée formellement dans le cadre d’une logique modale. Nous avons remarqué en section 5.2.3 que la notion de (in)certitude du futur semble en effet être pertinente aussi pour expliquer le contraste de grammaticalité concernant *zài* observé par Liu (1999), cf. ex. (5.68) en par. 5.2.3, repris ici en (5.144).

- (5.144) a. *Nǐ zài qù.*  
 Tu ZAI aller  
 Tu y iras encore.
- b. *\*/? ?Nǐ zài áidǎ.*  
 Tu ZAI être battu  
 (Tu seras battu encore.)
- c. *Nǐ huì zài áidǎ.*  
 Tu HUI ZAI être battu  
 Tu seras battu encore.

Le contraste entre (5.144a/b) a été expliqué en supposant la présence en (5.144a) d’un modal implicite, que Liu appelle de ‘volition’, qui serait absent en (5.144b), et qui serait justifié par le rôle [+ agentif] du sujet. Or, la présence d’une ‘volition’ ou d’une situation de contrôle de la part d’un Agent affecte justement la prédictibilité de l’événement décrit par le prédicat.

Nous avons aussi souligné, au paragraphe 5.2.3, que la conclusion descriptivement correcte de Liu nécessite néanmoins des précisions. Nous devons remarquer, par exemple, que la même proposition devient grammaticale si un opérateur modal épistémique est introduit de manière explicite (5.144c) et que, dans ce cas, la source de variation ne peut plus concerner le rôle du sujet, car le modal *huì* présent en (5.144c), comme nous l’avons vu en section 5.3.3, exprime plutôt une forme de modalité épistémique qui doit être relativisée au locuteur.

Dans la suite, nous montrerons comment cette apparente contradiction peut être résolue en ayant recours au principe plus général de (in)détermination des événements futurs, qui semble sous-entendre aussi bien les contrastes d’agentivité que l’interprétation temporelle des événements dans la portée d’un opérateur modal explicite. Suivant ce principe d’analyse, nous nous attacherons à définir la nature du modal ‘implicite’ présent en (5.144a), et à expliquer les raisons possibles de son absence en (5.144b). Nous allons considérer, en particulier, deux paramètres qui semblent jouer un rôle important dans l’interprétation temporelle de la phrase : l’aspect lexical du prédicat et la programmabilité de l’événement qu’il dénote.

**Temps d'évaluation modale** Le dernier aspect qui nous reste à définir, au préalable, concerne la localisation temporelle du moment  $t_0$  après lequel s'ouvre l'éventail de possibilités qui caractérise l'incertain.

La distinction entre temps de référence (RT) et temps d'actualisation de l'événement (ET) dans le système reichenbachien est bien connue : en (5.145a), où RT coïncide avec le moment d'énonciation, le temps de référence précède l'actualisation de l'événement, qui est situé dans le futur ( $RT/UT < ET$ ), alors qu'en (5.145b) ET précède RT ( $ET < RT/UT$ ), et le verbe est marqué morphologiquement, en français, par un temps du passé.

- (5.145) a. (Cet après-midi), Pierre arrivera vers cinq heures.  
 b. (Hier), Pierre est arrivé vers cinq heures.

Une fois qu'un opérateur de modalité vient interagir avec l'information temporelle de la phrase, un quatrième repère devient nécessaire. Ce repère, que, suivant Condoravdi (2002), nous appellerons 'temps d'évaluation modale' (MT), coïncide avec le moment dans lequel le locuteur évalue la plausibilité de son assertion, et entre directement en interaction avec le temps de l'événement.

A titre d'exemple, considérons tout d'abord les propositions en (5.146).

- (5.146) (Etant donné que d'habitude il sort du travail à quatre heures et qu'il prend un train direct...)  
 a. (Demain/\*hier), Pierre doit arriver vers cinq heures.  
 b. (\*Demain/ hier), Pierre doit être arrivé vers cinq heures.

Dans les phrases (5.146a/b), le locuteur affirme que, selon ses connaissances des habitudes et des programmes de Pierre, son arrivée peut être localisée dans un délai donné. La distinction entre les deux propositions concerne le rapport entre le moment où le locuteur fait cette estimation et le moment où l'arrivée de Pierre se produit.

En (5.146a), l'arrivée de Pierre est localisée dans un temps qui suit le moment dans lequel le locuteur évalue la probabilité de son occurrence : Pierre doit (encore) arriver à MT, et sa venue, comme l'indique le marquage morphologique du temps non-passé sur le verbe, est aussi située dans le futur du temps d'énonciation/de référence ( $UT/RT/MT < ET$ ).

La proposition en (5.146b), en revanche, implique que l'arrivée de Pierre a déjà eu lieu à MT : le locuteur qui affirme (5.146b) est incertain sur les détails de son actualisation (l'horaire de l'arrivée effective de Pierre) et hasarde une hypothèse qu'il fonde indirectement sur ses propres connaissances. Dans ce cas, le rapport d'antécédence entre l'événement d'arriver et le moment d'énonciation/de référence ( $ET < UT/RT/MT$ ) est signalé par le marquage aspectuel sur le verbe lexical.

Ainsi, comme le montre (5.146b), l'incertitude du locuteur n'est pas limitée seulement aux événements futurs, mais elle peut concerner aussi des événements passés dont il n'a pas une connaissance directe.

Finalement, nous allons considérer à titre d'exemple un dernier cas de figure, qui nous montre la nécessité d'introduire le temps d'évaluation modale comme un repère indépendant. Dans les exemples que nous avons considérés jusqu'à présent, en effet, le temps d'évaluation modale coïncide chaque fois avec le présent du locuteur (UT/RT) ; cette configuration, toutefois, n'est pas la seule possible, car le temps d'évaluation modale peut ne pas coïncider avec le temps de référence ou d'énonciation.

Une telle situation est représentée, par exemple, dans la phrase dans l'exemple (5.147).

(5.147) (Selon mes prévisions, hier/\*demain), Pierre devait arriver vers cinq heures.

Le locuteur qui énonce (5.147) affirme à UT que hier, *avant* l'arrivée effective de Pierre, les éléments dont il disposait le portaient à croire que Pierre serait arrivé vers cinq heures. Au moment où il parle, l'arrivée de Pierre est déjà un fait du monde réel, et l'(in)exactitude de ses prédictions est potentiellement connue au locuteur même, comme le montre la possibilité de conclure l'affirmation comme en (5.148a/b).

(5.148) (Selon mes prévisions, hier), Pierre devait arriver vers cinq heures...  
 a. ... mais en fait, il est arrivé beaucoup plus tard, et le rôti était déjà froid.  
 b. ... et en effet, il est arrivé à cinq heures pile.

En d'autres termes, le moment d'évaluation modale de (5.147) précède le temps de réalisation effective de l'événement décrit par la proposition, qui précède à son tour le temps de l'affirmation : la configuration correspondante à (5.147) est donc  $MT < ET < UT/RT$ .

Nous allons résumer en (5.149) les trois configurations que nous avons considérées et leur réalisations en français.

(5.149) a. Pierre doit arriver vers cinq heures.  $UT/RT/MT < ET$   
 b. Pierre devait arriver vers cinq heures.  $MT < ET < UT/RT$   
 c. Pierre doit être arrivé vers cinq heures.  $ET < MT/UT/RT$

La suite en (5.149) nous montre que la réalisation linguistique des différents rapports temporels suit, en français, deux critères principaux.

1. Le rapport entre MT et RT, comme le prédit l'approche reichenbachien, est exprimé en français par le marquage morphologique du *temps* sur

le verbe : passé quand MT précède UT-RT (5.149b), non-passé en cas contraire ((5.149a,c) ;

2. Pour ce qui concerne le rapport entre ET et MT, en revanche, le marquage temporel ne semble pas pertinent (cf. (5.149a vs. b)) ; ce qui change est, au contraire, le marquage *aspectuel* du prédicat. Comme le montre le contraste (5.149b vs. c), la im/perfectivité du prédicat coïncide avec un rapport de conséquence/précédence entre MT et ET, respectivement.

Suite à ces observations, Condoravdi (2002) arrive à caractériser le système de relations entre les quatre repères comme un rapport indépendant entre, d'une part, MT et RT et, de l'autre, MT et ET. Ces deux relations sont appelées par Condoravdi (2002) la *perspective temporelle* et l'*orientation temporelle* de l'énoncé, respectivement. Comme nous avons pu le constater en analysant les exemples du français, la perspective temporelle est indiquée généralement par le marquage morphologique du temps qui apparaît sur le modal, alors que l'orientation temporelle est signalée par le marquage aspectuel du prédicat enchâssé.

Nos observations concernant l'expression de la modalité en chinois<sup>51</sup> nous permettent cependant de prédire que l'expression linguistique des rapports entre MT et ET pourrait être réalisée différemment dans cette langue.

D'un côté, comme nous l'avons déjà rappelé à plusieurs reprises, le chinois ne marque pas les relations temporelles par le biais de la morphologie verbale. D'autre part, les auxiliaires modaux et les prédicats dans leur portée ne peuvent être marqués explicitement par des opérateurs aspectuels (5.150).

(5.150) (Wǒ xiǎng) Zhāngsān zuótiān huì chū (\*-le/\*-guo)  
 Je pense Zhangsan hier HUI sortir -le/-guo  
 yuán.  
 hôpital

(Je crois que) Zhangsan a dû sortir de l'hôpital hier.

Néanmoins, comme nous avons pu l'observer, en particulier, au cours de la discussion relative à la contribution temporelle du modal *huì* au paragraphe 5.3.3, la configuration ET > MT est possible en chinois aussi, cf. (5.151).

(5.151) a. (Wǒ xiǎng) Zhāngsān zuótiān huì chū yuán  
 Je pense Zhangsan hier HUI sortir hôpital  
 de, kěyǐ gěi tā dǎdiānhuà.  
 EMPH pouvoir à lui téléphoner  
 (Je crois que) Zhangsan a dû sortir de l'hôpital hier,  
 maintenant on peut lui téléphoner.

---

<sup>51</sup>Cf. en particulier section 5.3.

Nous allons donc adopter, pour le chinois aussi, l’hypothèse d’un repère supplémentaire, le temps d’évaluation modale, qui dans notre analyse coïncidera chaque fois avec le temps  $t_0$  après lequel se situe le ‘futur’ du locuteur, c’est-à-dire le moment après lequel l’évolution des événements n’est pas connue et la structure du temps est branchante par rapport au mode réel.

Nous avons montré au cours de ce court paragraphe que, afin d’assurer une description précise des interactions entre temps et modalité, il est opportun d’introduire dans le système défini par les relations temporelles un repère supplémentaire, le temps d’évaluation modale, qui correspond, dans notre analyse, au moment dans lequel le locuteur exprime son évaluation sur la probabilité d’occurrence des événements passés ou futurs. Nous avons vu aussi, en discutant les exemples du français en (5.146), que parmi les éléments qui jouent un rôle dans l’expression de la perspective et de l’orientation temporelle de la proposition on doit compter les opérateurs aspectuels qui modifient le prédicat et le marquage morphologique du temps sur l’auxiliaire modal. Ces éléments ne semblent pas très pertinents dans le cas du chinois, qui n’a pas de morphologie verbale spécifique pour exprimer les relations temporelles et qui ne permet pas le marquage aspectuel explicite de la plupart des auxiliaires modaux. Il existe toutefois un troisième paramètre déterminant, qui semble être au contraire une donnée universelle et qui se révèle pertinente en chinois aussi, constitué par la classe aspectuelle du prédicat.

### a. Aspect lexical et orientation temporelle

Considérons tout d’abord les deux propositions en (5.152) et (5.153), où le modal *huì* est ouvertement présent.

- (5.152) *Zhāngsān (xiānzài/míngtiān) huì zài jiālǐ.*  
 Zhangsan maintenant/demain HUI en maison-dedans  
 Zhangsan peut/pourrait être à la maison (en ce moment/demain).
- (5.153) *Zhāngsān (\*xiānzài/míngtiān) huì shēngbìng.*  
 Zhangsan maintenant/demain HUI tomber-malade  
 Zhangsan peut tomber malade (\*en ce moment/demain).

Nous avons souligné, en paragraphe 5.3.3, que l’auxiliaire *huì*, en tant que modal ayant une base épistémique, ne peut être considéré comme un marqueur grammaticalisé du futur. Cette conclusion est confirmée par la double interprétation, prospective ou simultanée, que peut recevoir le prédicat de la phrase en (5.152) : en disant *Zhāngsān huì zài jiā* ‘Il est possible que Zhangsan soit chez lui’, le locuteur non seulement peut faire une prédiction par rapport à un moment successif (‘Zhangsan sera probablement chez lui

demain'), mais il peut aussi exprimer son point de vue par rapport à la possibilité que la situation décrite par la proposition soit vraie au moment où il est en train d'évaluer la vérité de son assertion ('Zhangsan est probablement à la maison en ce moment'). Cependant, on doit remarquer que l'interprétation simultanée est absente en (5.153) : seule une lecture prospective, selon laquelle le locuteur prédit que Zhangsan tombera malade dans le futur de MT, est possible.

Sur le plan sémantique, les deux phrases diffèrent minimalement pour ce qui concerne le type aspectuel du prédicat : alors qu'en (5.152) le prédicat *zài jiāli* 'être à la maison' est un prédicat statif, le prédicat *shēngbìng* 'tomber malade' en (5.153), en tant que verbe exprimant un changement d'état, est au contraire [+événementiel]. En observant le contraste entre (5.152) et (5.153), la généralisation semble ainsi être que les prédicats événementiels forcent une lecture prospective dans la portée d'un modal.

La pertinence du type aspectuel du prédicat pour son interprétation temporelle dans la portée d'un modal a été observée de manière indépendante aussi dans d'autres langues.

Ainsi, le contraste entre (5.152) et (5.153) est parallèle à celui qu'on observe par rapport à l'interprétation épistémique du modal 'devoir' en français, comme le montre l'interprétation temporelle des prédicats des phrases (5.154) et (5.155).

(5.154) Pierre doit être à la maison (en ce moment/ce soir)

(5.155) Pierre doit rentrer à la maison (\*en ce moment/ce soir)

En partant de ces observations, Condoravdi (2002 : 69) arrive à la généralisation suivante : les modaux épistémiques qui ne se trouvent pas dans la portée d'opérateurs aspectuels, comme c'est le cas en (5.154) et (5.155), peuvent recevoir une interprétation prospective ou simultanée si le prédicat enchâssé est de type statif, mais ont seulement une interprétation prospective si le prédicat est, au contraire, événementiel.

Cette généralisation descriptive trouve une explication, dans l'analyse de Condoravdi, par l'interaction de l'information aspectuelle du modal et du prédicat pertinent.

Rappelons que, dans un cadre formel qui décrit les événements comme des intervalles sur l'axe temporel, les prédicats statifs et événementiels diffèrent typologiquement par rapport à la structure de l'intervalle qui les caractérise. Dans notre analyse des alternances aspectuelles en chinois au paragraphe 5.2.2, nous avons d'ailleurs décrit la distinction entre un prédicat statif et strictement homogène, comme le prédicat 'être à la maison', et un prédicat événementiel (a)télique, comme 'tomber malade' en (5.153), au moyen d'un paramètre concernant la visibilité de la borne gauche d'instanciation de l'in-

tervalle : alors que la borne d’instanciation d’un prédicat événementiel est toujours visible au moment de référence  $t_0$ , cela n’est pas le cas pour les prédicats statifs, qui au contraire présentent par défaut une structure strictement homogène, dépourvue de tout principe de discrétisation interne. Suivant une convention partagée, nous allons représenter ces deux cas de figure à travers le schéma (5.156), où le crochet représente la borne d’un intervalle fermé et la parenthèse ronde, au contraire, un intervalle ouvert.

$$(5.156) \quad \begin{array}{l} \text{a.} \quad \textit{\text{être à la maison}} \quad [-\epsilon] \quad (t_0 \quad ) \\ \text{b.} \quad \textit{\text{tomber malade}} \quad [+ \epsilon] \quad [t_0 \quad ] \end{array}$$

Le deuxième paramètre de variation qu’on observe en (5.156) concerne la borne droite de l’intervalle qui représente le prédicat événementiel *tomber malade* en (5.156b), qui, en tant que prédicat exprimant un événement ponctuel, doit être considéré un prédicat télélique. La distinction concernant la télélicité s’estompe cependant dans la portée d’un modal, car, si l’on suit toujours l’analyse de Condoravdi, quel que soit le type aspectuel du prédicat enchâssé, l’information aspectuelle d’un opérateur modal consiste à introduire un intervalle ayant une borne gauche fermée et ouvert à droite (5.157).

$$(5.157) \quad \text{MOD} = [t_M \quad )$$

L’interaction entre le modal et la trace temporelle de l’événement permet ainsi d’obtenir deux cas de figure distincts.

D’un côté, l’absence de borne d’instanciation dans le cas d’un prédicat statif permet de prédire que l’enchâssement d’un prédicat statif  $P_s$  dans la portée d’un opérateur modal peut résulter tant en une lecture prospective que simultanée de  $P_s$  par rapport à  $T_M$ . Cela est dû au fait que le moment d’instanciation de  $P_s$  n’est pas déterminée à  $T_M$  : la trace de  $P_s$  peut donc être proprement contenue dans l’intervalle ouvert par le modal (lecture prospective (5.158a)), ou bien se superposer à ce dernier (lecture de simultanéité, cf. (5.158b)).

$$(5.158) \quad \begin{array}{l} \text{a.} \quad [-\epsilon] \quad (t_s \quad ) \\ \quad \text{MOD} \quad [T_M \quad ) \\ \text{b.} \quad [-\epsilon] \quad (t_s \quad ) \\ \quad \text{MOD} \quad [T_M \quad ) \end{array}$$

Les caractéristiques structurales des prédicats événementiels, au contraire, laissent ouverte une seule possibilité, celle où l’intervalle de  $P_\epsilon$  est proprement contenu dans l’intervalle ouvert par le modal.

$$(5.159) \quad \begin{array}{l} [+ \epsilon] \quad [t_\epsilon \quad ] \\ \text{MOD} \quad [T_M \quad ) \end{array}$$



Suivant l'approche de Condoravdi, les opérateurs modaux contribuent ainsi à l'information temporelle de la phrase en entrant en interaction avec la trace temporelle du prédicat enchâssé.

L'hypothèse avancée par Condoravdi (2002) nous permet de trouver une première explication aux contraintes distributionnelles de *zài* que nous avons mentionnées précédemment. Premièrement, l'hypothèse qui veut que l'opérateur modal introduise un intervalle ouvert à droite expliquerait l'occurrence très fréquente de *zài* dans la portée d'un modal, car, comme on l'a vu en considérant les restrictions aspectuelles de l'adverbe au paragraphe 5.2.2, *zài* semble nécessiter, pour sa grammaticalité, une borne droite non actualisée.<sup>52</sup> Deuxièmement, l'analyse de l'interaction entre les opérateurs modaux et les prédicats enchâssés nous permet aussi de saisir la restriction distributionnelle de *zài* que nous avons définie comme la nécessité que l'événement asserté suive le moment de référence de la phrase (cf. paragraphe 5.2.2). Comme nous le montre le contraste entre (5.152) et (5.153), la lecture prospective est en effet la seule possible dans la portée d'un opérateur modal quand l'intervalle d'instanciation de l'événement possède une borne gauche visible.

Avant de conclure cette discussion, nous voudrions rappeler encore une fois comme la proposition que nous avons exposée dans ce court paragraphe doit se traduire dans le cadre spécifique du système aspectuel de la langue chinoise, déjà présenté brièvement en paragraphe 5.2.2. Pour souci de clarté d'exposition, effectivement, nous avons suivi jusqu'à présent la distinction entre états et événements proposée dans le travail de Condoravdi (2002), qui sous-entend une distinction typologique entre propriétés d'état et propriétés d'événements (Condoravdi 2002 : 70). Nous avons souligné à plusieurs reprises que cette distinction doit être comprise non seulement comme une caractéristique structurelle par défaut, mais aussi comme le résultat du calcul compositionnel du prédicat. Ainsi, si *zài* est agrammatical avec un prédicat par défaut statif dans la portée d'un modal (5.160a), la présence d'un marqueur ou d'un verbe exprimant un changement d'état (et par conséquent un prédicat événementiel) (5.160b), ou encore le présence d'un complément de mesure post-verbal comme *yī diǎn* 'un peu' en (5.160c), qui indique un changement d'état accompagné, cette fois-ci, d'une discrétisation de l'état en phases correspondantes à différents degrés, suffisent à rendre la phrase grammaticale.

---

<sup>52</sup>D'ailleurs, cette observation semble aussi confirmée, en chinois, par l'impossibilité quasi totale pour les modaux, et pour les prédicats dans leur portée, d'apparaître avec les marqueurs de l'accompli, cf. (5.150).

- (5.160) a. ??/\**Zhāngsān huì zài gāoxìng*  
 Zhangsan MOD ZAI content
- b. *Zhāngsān huì zài gāoxìng le.*  
 Zhangsan MOD ZAI content LE  
 Zhangsan sera à nouveau content.
- c. *Zhāngsān huì zài gāoxìng yī diǎn.*  
 Zhangsan MOD ZAI content un peu  
 Zhangsan sera un peu plus content.

L'analyse que nous avons adoptée nous permet déjà d'apercevoir le lien existant entre les restrictions aspectuelles de l'adverbe (présence d'une borne gauche visible et absence d'une borne droite actualisée pour son argument), ses restrictions 'temporelles' (nécessité d'une interprétation prospective) et, du moins en partie, les restrictions distributionnelles capturées, dans la littérature, par un trait supplémentaire de virtualité. Ces trois groupes de contraintes que nous avons dégagées à niveau descriptif semblent pour l'instant interagir de façon complémentaire pour régir la distribution de *zài*. La question de la fragmentation des traits sémantiques de l'adverbe, que nous nous sommes proposée de résoudre au début de ce chapitre, en revanche n'est pas tout à fait résolue.

Dans la suite, nous aborderons le groupe de restrictions 'modales' qui concernent les contextes dans lesquels l'opérateur modal n'est pas lexicalement réalisé, et que nous avons choisi de caractériser, au niveau descriptif, par la nécessité d'un principe de détermination des événements futurs (cf. par. 5.2.3). La discussion de ces contextes nous permettra finalement d'arriver à une conclusion plus précise.

## b. Futur et programmabilité

Nous avons souligné dans la discussion précédente que la distribution de *zài* est limitée, aussi dans la portée d'un modal, aux prédicats non strictement homogènes. Ainsi, nous avons expliqué le contraste entre (5.161a/b) comme dépendant des caractéristiques structurales du prédicat.

- (5.161) a. ??/\**Zhāngsān huì zài gāoxìng*  
 Zhangsan MOD ZAI content
- b. *Zhāngsān huì zài qù Xiānggǎng.*  
 Zhangsan MOD ZAI aller Hong Kong  
 Zhangsan ira encore à Hong Kong.

Le paramètre aspectuel, toutefois, ne nous permet pas d'expliquer le contraste de grammaticalité entre (5.162a/b).

- (5.162) a. ??/\**Zhāngsān zài qù Xiānggǎng*  
 Zhangsan ZAI aller Hong Kong  
 b. *Zhāngsān huì zài qù Xiānggǎng.*  
 Zhangsan MOD ZAI aller Hong Kong  
 Zhangsan ira encore à Hong Kong.

Nous avons vu aussi que la source de l'agrammaticalité de (5.162a) ne peut dépendre seulement de l'absence de l'auxiliaire *huì*, car la même phrase devient grammaticale en changeant la personne du sujet grammatical (5.163a,b).

- (5.163) a. *Wǒ zài qù Xiānggǎng.*  
 Je ZAI aller Hong Kong  
 J'irai à Hong Kong de nouveau.  
 b. *Nǐ zài qù Xiānggǎng.*  
 Tu ZAI aller Hong Kong  
 Tu iras à Hong Kong de nouveau.

Le contraste entre (5.161a) et les phrases en (5.163) pourrait être expliqué, au contraire, si on admet que dans la phrase (5.163) est présent un opérateur modal implicite (Liu, 1999), dont la définition sémantique et le rôle dans le contraste de grammaticalité semblent cependant difficiles à saisir.<sup>53</sup> Au cours de ce paragraphe, nous suivrons l'hypothèse selon laquelle le modal implicite en (5.163a,b) signale le caractère plus ou moins prédictible de l'événement dans sa portée, et remplit en particulier la fonction de déterminer la référence temporelle future des prédicats des deux phrases.

Cette proposition n'est pas nouvelle. Il a déjà été observé dans plusieurs travaux, portant sur des langues différentes, que l'interprétation prospective des phrases ayant un prédicat dans un temps non-passé dépend non seulement des caractéristiques aspectuelles du prédicat, mais aussi d'un critère plus général de 'programmabilité' de l'action.

Considérons, à titre d'exemple le cas de la phrase en (5.164), dont le prédicat événementiel est au présent indicatif.

- (5.164) Pierre chante *La Traviata*.

La phrase (5.164) permet trois interprétations distinctes. La première et la plus accessible hors contexte est probablement l'interprétation habituelle (5.165a), selon laquelle chanter *La Traviata* est une activité récurrente ou une activité caractérisant Pierre. Dans les contextes appropriés, cependant, (5.165) peut recevoir aussi une lecture épisodique, et dans ce cas l'activité

<sup>53</sup>Cf. la discussion au paragraphe 5.2.3.

peut être comprise soit comme étant simultanée au moment présent ('Qu'est-ce qu'il est en train de faire Pierre?' 'Il chante *La Traviata* sous la douche', cf.(5.165b)), soit comme étant prospective, comme le montre la phrase en (5.165c), qui décrit une situation dans laquelle l'activité de chanter est prévue dans le futur du moment d'énonciation.

- (5.165) a. D'habitude, Pierre chante *La Traviata* sous la douche.  
 b. En ce moment, Pierre chante *La Traviata*.  
 c. Demain soir, Pierre chante *La Traviata*.

Des trois interprétations possibles pour (5.165), l'interprétation prospective est celle soumise aux conditions plus strictes : cette interprétation se révèle en effet inaccessible quand le prédicat, statif ou événementiel, décrit une situation difficilement prévisible à partir du moment d'énonciation, cf. (5.166) vs. (5.167).

- (5.166) a. \*Pierre est fatigué demain soir.  
 b. \*Pierre tombe malade l'hiver prochain.  
 c. ?? Demain matin il pleut.
- (5.167) a. Pierre est occupé demain soir.  
 b. Pierre rentre en France l'hiver prochain.  
 c. Demain matin il arrive de bonne heure.

En français, il semble ainsi qu'au moins deux critères distincts soient nécessaires afin de permettre l'interprétation prospective d'un prédicat qui ne se trouve pas dans la portée d'un opérateur modal explicite ou qui n'est pas marqué morphologiquement par un temps du futur : notamment, le prédicat (a) ne doit pas être marqué morphologiquement par un temps du passé ; (b) doit exprimer une situation par sa nature 'prévisible' ou 'programmable' à partir du moment d'énonciation.

La généralisation descriptive que nous avons proposée pour le français ne s'applique pas telle quelle à toutes les langues, mais doit être relativisée aux systèmes aspectuels spécifiques. Ainsi, par exemple, en anglais l'interprétation simultanée est exclue avec le présent simple (5.168a/b), et en italien la lecture prospective du présent est plus facilement acceptable aussi dans des contextes en principe non-programmables, cf. (5.169) vs. (5.166).<sup>54</sup>

- (5.168) a. John plays the piano (\*right now).  
 b. John is playing the piano (right now).

---

<sup>54</sup>Cela est dû probablement au fait que l'italien ne possède pas une forme périphrastique du futur comme l'anglais et le français.

- (5.169) a. ??/\*L'anno prossimo Pietro si ammala.  
 b. Domani piove.

A la lumière de ces observations, considérons maintenant le cas du chinois. Puisque l'alternance passé/non passé n'est pas immédiatement visible sur le verbe, nous considérerons ici comme forme 'neutre', correspondant aux prédicats non-passés des exemples précédents, les phrases dépourvues de référence temporelle explicite et dont le prédicat verbal n'est pas marqué au moyen d'un morphème aspectuel explicite.<sup>55</sup> Ce cas de figure est représenté dans les exemples (5.170a,b), où le prédicat est constitué d'un verbe d'activité et d'un verbe statif, respectivement.

- (5.170) a. *Zhāngsān tán qín.*  
 Zhangsan jouer piano  
 b. *Zhāngsān hěn lèi.*  
 Zhangsan (très) fatigué

La première et la plus accessible des lectures des deux phrases (5.170a,b) est celle qui correspond à une proposition habituelle pour (5.171a) et à une lecture de simultanéité par rapport au temps de référence pour (5.171b).

- (5.171) a. *Xiàbān hòu, Zhāngsān tán qín, kànshū,*  
 Terminer-travail après Zhangsan jouer piano, lire-livre,  
*xiūxi yī huìr.*  
 se-reposer un peu  
 Après le travail, Zhangsan joue du piano, lit, se détend un peu.  
 b. *Zhāngsān hěn lèi, tā xiǎng qù tāng yī*  
 Zhangsan très fatigué il penser aller s'allonger un  
*huìr.*  
 peu  
 Zhangsan est fatigué, il veut aller s'allonger un peu.

En considérant la différence structurale entre les deux prédicats en (5.170), nous devons tout d'abord remarquer que, si (5.170b) permet, dans un contexte approprié, une interprétation habituelle (5.172), la lecture de simultanéité par rapport au temps de référence est en revanche moins naturelle pour (5.170a), car le chinois, comme l'anglais, marque de préférence la simultanéité d'un prédicat non statif au moyen de la forme progressive du verbe (5.173b).

<sup>55</sup>Il s'agit des phrases que Lin (2006) appelle 'phrases nues' (*bare sentences*).

(5.172) *Xiàbān hòu, Zhāngsān hěn lèi, tā*  
 Terminer-travail après Zhangsan très fatigué, il  
*yībān yīnggāi xiūxi yi huìr.*  
 généralement devoir se-reposer un peu  
 Après le travail, Zhangsan est (très) fatigué, d'habitude il a besoin  
 de se détendre un peu.

(5.173) a. *??Xiànzài Zhāngsān tán qín.*  
 Maintenant Zhangsan jouer piano  
 b. *Xiànzài Zhāngsān zài tán qín.*  
 Maintenant Zhangsan ASP jouer piano  
 Maintenant, Zhangsan est en train de jouer du piano.

En conclusion, il semble que, dans une phrase dont le prédicat est non-passé, les prédicats événementiels permettent au mieux une lecture prospective; l'interprétation de simultanéité, accessible pour les états, est obtenue seulement si le prédicat est marqué par un opérateur aspectuel qui modifie sa structure en la rendant strictement homogène.

Pour ce qui concerne, en revanche, la lecture prospective des deux prédicats, nous remarquons que le critère de programmabilité semble pertinent aussi en chinois, où il s'exprime cependant dans des formes spécifiques.

Tout d'abord, les deux phrases en (5.170), où l'adverbial *míngtiān* 'demain' force une lecture prospective du prédicat, sont inacceptables.

(5.174) a. *??/\*Míngtiān Zhāngsān tán qín.*  
 Demain Zhangsan jouer piano  
 b. *\*Míngtiān Zhāngsān hěn lèi.*  
 Demain Zhangsan très fatigué

L'inacceptabilité de (5.174b) est prédictible sur la base d'un critère de programmabilité, car, comme on l'a vu aussi pour l'exemple français en (5.166a), le prédicat 'être fatigué' exprime une condition dont l'obtention est difficilement programmable dans le futur. Cela n'est pas le cas, pourtant, pour le prédicat *tán qín* 'jouer du piano' en (5.174a), dont l'agrammaticalité est à première vue plus difficile à expliquer. Cependant, on observe que l'acceptabilité de la phrase s'améliore dans un contexte plus explicite, cf. (5.175).

(5.175) a. *??Zhāngsān míngtiān tán qín (hòutiān*  
 Zhangsan demain jouer piano, après-demain  
*kěnéng yǒu kòng).*  
 peut-être avoir temps-libre  
 Demain Zhangsan joue du piano (peut-être il aura du temps  
 libre après-demain.)

La phrase en (5.175) doit être comprise dans un contexte dans lequel le locuteur est en train de considérer, par exemple, l’agenda de Zhangsan : il s’agit en effet d’un contexte de ‘programmabilité’ maximale, dans lequel les événements présentés comme prospectifs sont déjà considérés comme certains au moment d’énonciation. Cette observation est confirmée aussi par la phrase en (5.176), dans laquelle le prédicat, tout en étant statif, permet dans le même contexte une lecture de ‘programmation’.

- (5.176) a. *Zhāngsān míngtiān hěn máng, hòutiān kěnéng*  
 Zhangsan demain très occupé, demain peut-être  
*yǒu kòng.*  
 avoir temps-libre  
 Demain Zhangsan est très occupé, peut-être il aura du temps libre après-demain.

Il semble donc qu’en chinois la possibilité d’une lecture prospective suive aussi une échelle d’acceptabilité qui correspond au caractère plus ou moins prévisible de la situation décrite par le prédicat au moment d’énonciation. Ce paramètre sémantique a aussi un reflet syntaxique en chinois : l’adverbial qui exprime explicitement la localisation prévue pour l’événement dans le futur se trouve préférentiellement dans une position syntaxique de focus, cf. (5.174a) vs. (5.175), et aussi le contraste en (5.177) ci-dessous.

- (5.177) a. ??*Míngtiān wǒ hěn máng*  
 Demain je très occupé  
 b. *Wǒ míngtiān hěn máng*  
 Je demain très occupé  
 Demain je suis très occupé.

Au terme de cette esquisse descriptive, nous pensons pouvoir tirer deux conclusions importantes. En premier lieu, nous avons montré qu’en chinois aussi • *le paramètre constitué par la ‘prévisibilité’ du déroulement de l’action conditionne l’acceptabilité de la lecture prospective des prédicats non aspectuellement marqués, quand ces derniers ne se trouvent pas dans la portée d’un opérateur modal explicite.* Ce résultat a une conséquence importante pour notre analyse de *zài*, car nous pouvons constater qu’une proposition telle (5.174a), dans laquelle le prédicat ne peut être interprété comme prospectif, est inacceptable indépendamment de la présence de l’adverbe.

Deuxièmement, dans le contexte des phrases non ouvertement modales des exemples considérés, nous avons retrouvé une fois de plus • *une différence d’interprétation qui suit les contraintes structurelles du prédicat* : d’un côté, les prédicats statifs acceptent en chinois une interprétation prospective (5.177b) aussi bien qu’une lecture de simultanéité par rapport au

temps de référence (5.171b), et, de l'autre, les prédicats événementiels ne permettent qu'une interprétation habituelle ou prospective, l'interprétation de simultanéité n'étant pas accessible (5.173). Nous avons vu, au paragraphe 5.4.1, que ce contraste est le même que celui qu'on observe dans la portée d'un modal explicite en chinois. Cette analogie pourrait donc confirmer l'hypothèse qui veut la présence d'un opérateur modal implicite aussi dans les phrases 'non-passées' que nous avons décrites dans ce paragraphe.

### c. Nécessité historique dans le futur

Une fois qu'on accepte l'hypothèse de l'existence d'un modal implicite dans les phrases analysées en paragraphe 5.4.1, il nous reste cependant à définir son contenu sémantique et sa position dans la structure.

Pour répondre à la première de ces questions, considérons de nouveau la distinction entre passé et non-passé que nous avons proposée au début de cette section.

Nous avons proposé de distinguer intuitivement le passé et le non-passé/futur suivant un paramètre de (in)détermination : les faits passés sont en principe déjà déterminés, alors que les évolutions futures du monde actuel sont inconnues et indéterminées. Cette définition a justifié le choix de représenter formellement la notion d'incertitude qui caractérise le futur à travers une structure branchante du temps et des mondes possibles après  $t_0$ , qui représente la multitude d'évolutions du monde inconnues au moment présent. Nous avons souligné ensuite que cette même configuration peut aussi décrire le manque de détermination signalé par l'utilisation d'un opérateur modal, quel que soit le rapport entre le temps d'évaluation modale et le présent du locuteur.

Dans la suite, nous voulons suggérer, en conformité avec cette formalisation, que • *la lecture 'programmée' des événements prospectifs est le résultat d'un prolongement de la détermination du passé aux moments postérieurs à  $t_0$* . Le futur 'programmé' serait donc une extension prospective de la certitude qui caractérise les faits déjà accomplis.

L'on peut se demander, à ce point, quels sont les critères qui nous permettent de caractériser un événement comme 'programmé'. Il n'est pas facile de répondre à cette question de manière précise. D'une part, on peut supposer qu'un événement décidé à partir du moment présent est un événement qui est aussi sous le contrôle du locuteur : cela expliquerait, en effet, l'acceptabilité des énoncés ayant un sujet à la première personne, qui coïncide avec le locuteur lui-même, ou encore les énoncés exprimant un ordre (cf. 5.163a,b). Cependant, nous avons vu que les notions de 'contrôle' et 'prévisibilité' n'obéissent pas à des paramètres syntaxiques précis. Effectivement, on ob-



serve l'acceptabilité d'une lecture programmée aussi pour des énoncés qui communiquent un plan ou un projet concernant un individu tiers, pourvu que les événements programmés soient considérés comme suffisamment décidés et déterminés au moment d'énonciation (cf. (5.176)).

D'un autre côté, cependant, nous avons remarqué aussi que l'expression d'événements prospectifs par le biais de prédicats marqués comme non-passés dépend, d'une certaine mesure, du système aspectuo-temporel propre aux langues particulières. Ainsi en italien, contrairement à ce qu'on observe en français, le présent prospectif est étendu aussi aux situations censées se produire dans un futur proche qui, tout en n'étant pas proprement contrôlées, sont prévisibles pour le locuteur à partir d'indices dont il dispose au moment présent, comme nous l'avons vu à propos de l'exemple (5.169b) au paragraphe 5.4.1 (répris ici en (5.178b)), et comme le montre aussi (5.178a) (vs. (5.169a)).<sup>56</sup>

- (5.178) a. *Se continua così, si ammala.*  
S'il continue comme ça, il va tomber malade.
- b. *Domani piove.*  
Demain il va pleuvoir/il pleuvra.

Pour cette raison, nous allons pour l'instant nous limiter, pour ce qui concerne le chinois, aux conclusions essentiellement descriptives que nous avons tirées à la fin du paragraphe 5.4.1. Nous constatons que la lecture programmée des événements futurs est possible dans cette langue aussi, suivant des paramètres qui lui sont spécifiques.

La proposition d'étendre, pour ainsi dire, le passé au futur a été traduite récemment dans un cadre formel par Kaufmann, Condoravdi & Harizanov (2006) (désormais KCH). En particulier, les auteurs proposent d'exploiter l'analogie entre passé vs. non-passé et modal vs. non-modal en fondant la détermination temporelle de toute expression linguistique sur une base modale.

Le caractère nécessairement déterminé des événements passés est capturé en postulant qu'une proposition  $p$  exprimant un état de choses survenu dans le passé se trouve toujours dans la portée d'un opérateur modal de nécessité, qui a aussi dans sa portée toutes les *alternatives historiques* à  $p$ , c'est à dire tous les mondes possibles du passé : en effet, puisque le passé est en principe décidé au moment présent, tous les mondes possibles du passé constituent, en termes de valeurs de vérité, une classe d'équivalence.<sup>57</sup>

---

<sup>56</sup>Cette même analyse a été appliquée aussi, par exemple, au présent progressif de l'anglais, cf. Copley (2002).

<sup>57</sup>Dans cette définition et dans les définitions suivantes, nous suivrons les auteurs en

- (5.179) Si  $V_{\langle w, t_0 \rangle} (\Box_{\approx} (p)) = 1$ , alors pour toute proposition atomique  $p'$   
 $\in \approx$  :  
 –  $V_{\langle w, t_0 \rangle} (p') = 1$ .  
 – pour tout  $t', t'' \leq t_0$ ,  $V_{\langle w, t' \rangle} (p') = V_{\langle w, t'' \rangle} (p')$

Dans la définition (5.179), le carré de nécessité historique  $\Box_{\approx}$  est décrit comme un opérateur qui assure les mêmes conditions de vérité pour toutes les propositions appartenant à une même classe d'équivalence ( $\approx$ ). La relation d'équivalence est fondée sur l'ordre linéaire de précedence temporelle : pour tout instant  $t'$  et  $t''$  précédant  $t_0$ , les deux propositions instanciées en  $t'$  et  $t''$  sont équivalentes par rapport à un monde d'évaluation  $w$  : en d'autres termes, tous les états de choses passés par rapport à un moment  $t$  dans le temps sont en principe déterminés par rapport à ce moment  $t$ .

La proposition de KCH (2006) possède à nos yeux deux avantages majeurs. Premièrement, elle nous permet de saisir la différence entre le passé et le non-passé en termes de (in)détermination : le passé est nécessairement déterminé, puisque toutes les alternatives possibles se révèlent être en réalité identiques. Par contre, le non-passé est en principe indéterminé ; par conséquent, une proposition non actualisée à  $t_0$  est libre de se trouver, selon les contextes, dans la portée d'opérateurs modaux qui expriment à des degrés différents la probabilité de son occurrence.

Le deuxième avantage de cette analyse est qu'elle nous permet justement de capturer formellement la nature sémantique de l'opérateur de modalité implicite. Dans l'analyse de KCH (2006), effectivement, l'opérateur de nécessité historique semble jouer le rôle du modal implicite aussi dans les phrases non modalisées ayant un prédicat prospectif.

Considérons tout d'abord le cas des propositions qui se trouvent dans la portée d'un opérateur modal de possibilité ou de nécessité.

- (5.180) a. Pierre peut terminer son assiette.  
 b. Pierre doit terminer son assiette.

Les deux propositions en (5.180a,b) permettent seulement une lecture prospective ; les opérateurs de possibilité et nécessité quantifient sur l'ensemble de mondes possibles qui suit  $t_0$ .

- (5.181) a.  $\Diamond_{<} (\text{Pierre terminer son assiette})$   
 b.  $\Box_{<} (\text{Pierre terminer son assiette})$

Rappelons que les modaux de possibilité et de nécessité équivalent à des opérateurs ayant une force de quantification respectivement existentielle et

---

représentant les opérateurs modaux de possibilité et nécessité au moyen des deux symboles  $\Diamond$  et  $\Box$ , respectivement.

universelle sur l'ensemble des alternatives possibles : ainsi, (5.181a) équivaut à l'assertion de l'existence, pour le locuteur, d'au moins une alternative qui rend vraie la proposition *Pierre terminer son assiette* dans l'ensemble des mondes successifs à  $t_0$ . Au contraire, avec (5.181b) le locuteur exprime le souhait que dans toutes les évolutions possibles du monde après  $t_0$  Pierre termine son assiette.<sup>58</sup>

Nous avons vu que, dans le cadre de cette analyse, une proposition  $p$  au passé ( $t \leq t_0$ ) doit être analysée comme exprimant une 'nécessité historique', étant dans la portée de l'opérateur modal de nécessité  $\square$  pour la classe d'équivalence  $\approx$ . Ainsi, les propositions exprimées par (5.182a,b), qui assertent l'existence d'un état de choses passé par rapport au moment présent  $t_0$ , doivent être traduites comme en (5.183).

(5.182) a. Pierre était fatigué.

b. Pierre a lu un livre.

(5.183) a.  $\square_{\approx} \diamond_{\geq}$  (Pierre être fatigué)

b.  $\square_{\approx} \diamond_{\geq}$  (Pierre lire un livre)

Quel est donc le traitement formel réservé aux propositions exprimant un événement prospectif 'programmé', comme (5.184) ?

(5.184) a. Pavarotti chante *La Traviata* (ce soir)

Si la lecture programmée est une extension de la nécessité qui caractérise le passé par rapport au non-passé, l'opérateur de modalité existentielle en (5.184) devrait avoir portée sur les instants *après*  $t_0$ . Cela donne lieu à une nécessité dans le futur (5.185), ce qui permet d'obtenir la lecture 'programmée' associée avec (5.184).

(5.185)  $\square_{\approx} \diamond_{<}$  (Pavarotti chanter *La Traviata*)

L'application d'un opérateur modal portant sur le temps après  $t_0$  n'est en revanche pas possible si l'événement dans sa portée n'est pas programmé (car non programmable) au moment d'énonciation. Ainsi, étant donné aussi les caractéristiques aspectuelles du prédicat *pleurer*, la phrase en (5.186), en absence d'un modal explicite de possibilité/nécessité, permet seulement une lecture de simultanéité en français (5.186a).

(5.186) Pierre pleure sa défaite (en ce moment/\*demain)

a.  $\square_{\approx} \diamond_{\geq}$  (Pierre pleurer sa défaite)

---

<sup>58</sup>Pour souci de clarté d'exposition, nous ne considérons pas pour l'instant les restrictions imposées par le choix d'une base modale spécifique ; nous avons interprété par défaut les deux auxiliaires en (5.181a,b) comme ayant une base modale de type déontique.

En conclusion, nous avons maintenant donné un contenu sémantique au modal ‘implicite’ que, suivant aussi l’intuition de Liu (1999), nous avons jugé opportun de reconnaître en (5.187).

- (5.187) *Wǒ (míngtiān) qù Xiānggǎng*  
 Je demain aller Hong Kong  
 a.  $\Box_{\approx} \Diamond_{<} (Wǒ \text{ qu } Xiānggǎng)$

#### d. Le temps retrouvé

Au terme de la discussion développée dans cette section, nous arrivons à deux conclusions importantes, qui concernent d’une part la caractérisation sémantique de l’adverbe *zài* et de l’autre, plus généralement, l’expression du temps futur en chinois.

1. Tout d’abord, nous avons mis en évidence dans cette section l’existence de deux critères distincts qui semblent jouer un rôle dans la définition des rapports entre référence temporelle et évaluation modale d’une proposition. D’une part, nous avons constaté la pertinence de la classe aspectuelle du prédicat pour l’expression prospective ou simultanée des événements dans la portée d’un opérateur modal non-radical : alors que les prédicats de type événementiel reçoivent, dans ce contexte, seulement une interprétation prospective, les prédicats statifs ou plus généralement strictement homogènes permettent tant une lecture prospective que simultanée.

D’autre part, nous nous sommes concentrée sur la question de l’(in)détermination des événement prospectifs, que nous avons vu jouer un rôle dans l’acceptabilité de l’adverbe *zài* dans les propositions non ouvertement modalisées (par. 5.2.3). L’analyse de cette problématique nous a conduite à avancer l’hypothèse d’un opérateur modal de nécessité qui aurait la fonction d’assurer l’interprétation prospective des événements ‘programmés’ dans les propositions non-passés.

Nous avons vu que ces deux critères, qui ont été mis en rapport direct avec les restrictions distributionnelles de *zài*, ont en réalité aussi la propriété de conditionner indépendamment l’interprétation temporelle du prédicat. Nous croyons donc pouvoir en conclure que les contraintes distributionnelles de *zài* pourraient être expliquées plus généralement comme dérivées d’une restriction temporelle et aspectuelle.

Dans un cadre reichenbachien, en particulier, la restriction temporelle de *zài*, que nous avons caractérisée descriptivement en paragraphe 5.2.2 comme une restriction concernant la prospectivité du temps de l’événement asserté par rapport au temps de référence de la phrase, se traduit par la contrainte  $RT < ET$ . Nous exprimerons donc explicitement cette contrainte dans l’entrée

lexicale de l’adverbe que nous avons proposée comme hypothèse de travail au début de notre étude (cf. la définition (5.127). La nouvelle entrée lexicale de *zài* est ainsi définie comme en (5.188).

$$(5.188) \quad [[\mathbf{zài}]] =_{def} \text{ ass.} \quad \lambda P \lambda t [P(\epsilon)(t) \wedge \text{RT} < t] \\ \text{presupp.} \quad \exists \epsilon_2 [P(\epsilon_2)(t_2) \wedge t_2 < t]$$

L’entrée lexicale de *zài* en (5.188) nécessite encore de précisions ; en particulier, la localisation temporelle de RT, que nous avons choisi de ne pas expliciter en (5.188), doit être déterminée chaque fois suivant l’information aspecto-temporelle de la proposition assertée. Nous voudrions signaler encore une fois, finalement, que cette proposition formelle s’applique particulièrement à l’emploi ‘répétitif’ de *zài* ayant portée sur le prédicat dans des propositions tensées ; pour ce qui concerne les autres utilisations de l’adverbe, que nous avons discutées brièvement en chapitre 3, la contrainte liée spécifiquement à RT ne peut pas être maintenue telle quelle. Cela dit, on pourrait penser qu’un trait caractérisant de ‘prospectivité’ pourrait sous-entendre la sémantique de l’adverbe de manière plus générale, et pourrait trouver son origine dans l’opération d’additivité sur un domaine discret qui est commune aux différentes facettes de l’adverbe.

2. La deuxième conclusion de notre analyse concerne en particulier notre analyse du système modal du chinois mandarin. Comme nous l’avons précisé au début de cette section, notre étude des rapports entre référence temporelle et évaluation modale a été limitée à la question de la détermination et de la programmabilité des événements prospectifs. En nous penchant sur cette question, nous sommes parvenue cependant à mettre en évidence des phénomènes qui nous ont conduite à formuler une hypothèse forte : celle de l’existence d’un opérateur modal ‘implicite’ de nécessité dans les propositions non-passées ayant une interprétation prospective.

Si d’un côté, en nous appuyant en particulier sur l’analyse formelle de Kaufmann *et al.* (2006), nous avons pu avancer une hypothèse concernant la contribution sémantique de cet opérateur, nous n’avons pas abordé, en revanche, la question concernant ses caractéristiques du point de vue syntaxique. De la discussion développée au cours de ce chapitre il émerge, en effet, qu’il existe au moins deux types d’opérateurs modaux distincts en chinois : les modaux réalisés syntaxiquement par des auxiliaires, comme le modal épistémique *huì* que nous avons décrit en paragraphe 5.3.3, et l’opérateur implicite de nécessité historique dont il a été question dans cette section.

L’analyse formelle avancée par Kaufmann *et al.* (2006) se situe dans le cadre d’une logique modale propositionnelle, dans laquelle les opérateurs modaux sont représentés comme ayant portée sur l’ensemble de la proposition atomique. Si nous voulons traduire cette proposition dans un modèle syn-

taxique plus développé, cependant, il faut se demander quelles sont la place et la réalisation des deux modaux dans la structure.

Nous avons répondu en partie à cette question au paragraphe 5.3.2, où nous avons exposé quelques considérations relatives au statut catégoriel et à la position syntaxique des auxiliaires modaux. Dans la section suivante, nous allons conclure notre analyse de *zài* en considérant son contenu présuppositionnel ; nous avons vu au paragraphe 5.2.4, en effet, que *zài* peut véhiculer, dans des contextes spécifiques, un contenu présuppositionnel légèrement différent. Nous montrerons dans la suite que la variation dans le contenu présuppositionnel de l’adverbe dépend en partie des différences sémantiques entre les deux groupes d’opérateurs modaux que nous venons de mentionner.

## 5.4.2 Caractérisation de la présupposition

Dans cette section, en nous appuyant sur les conclusions que nous avons tirées au terme des sections précédentes, nous nous proposons de définir plus précisément la contribution présuppositionnelle de *zài* dans les différents contextes, en nous concentrant en particulier sur les deux interprétations auxquelles l’adverbe peut donner lieu, que nous avons appelées respectivement l’interprétation ‘répétitive’ et ‘annulative’ de *zài*.

L’esquisse descriptive que nous avons donnée en paragraphe 5.2.4 nous a conduit à une première définition de la différence sémantique entre les deux lectures en termes de contenu présuppositionnel : en particulier, la lecture répétitive de l’adverbe semble impliquer que l’événement présupposé est actualisé avant l’événement asserté, alors que la lecture annulative exclut ce cas de figure, et véhicule au contraire l’information que l’antécédent de l’événement asserté ne s’est pas produit dans le monde réel.<sup>59</sup>

En d’autres termes, le problème de l’alternance entre les deux interprétations de *zài* semble se résoudre dans la question de l’actualisation ou moins de sa présupposition dans le monde réel  $w_0$ . Dans le cadre d’une logique modale, comme le modèle de Kaufmann *et al.* (2006) que nous avons présenté en

---

<sup>59</sup>Dans notre proposition, nous considérons par conséquent que *zài* est dans les deux cas un adverbe additif. Cette position n’est pas partagée dans la littérature. Liu (1999), par exemple, considère l’adverbe dans cette lecture (qu’elle appelle ‘the not-until’ reading of *zài*’) comme ayant un contenu sémantique radicalement différent par rapport à son emploi répétitif :

‘[...] *zài* is no longer additive, but entirely exclusive. No X1 [=  $\epsilon_2$ ] is presupposed to exist. Rather, ZAI simply focuses on *mingtian* ‘tomorrow’, the point of time beyond the reference point, the time of speaking. Therefore, *zai* [dans ce contexte] is exclusive and irrealis’.

Remarquons que ‘exclusif’, dans l’analyse de Liu, signifie que l’adverbe ‘presupposes that the area between X1 et R(efrence point) is excluded’.

paragraphe 5.4.1, une proposition ‘actualisée’ à  $w_0$  est une proposition dont la valeur de vérité à  $w_0$  est décidée.

Il semble donc que la présence d’un opérateur modal joue un rôle dans la détermination de la présupposition de *zài*, du moins dans les cas où celle-ci est non-actualisée, comme dans son interprétation annulative. Nous avons souligné, en effet, les critères qui, du point de vue distributionnel, semblent conditionner les deux lectures ‘répétitive’ et ‘annulative’ de *zài*, que nous pouvons résumer en deux points principaux :

1. D’une part, l’alternance entre *zài* ‘répétitif’ (5.189a) et ‘annulatif’ (5.189b) est conditionnée par la présence vs. absence de l’auxiliaire modal.

- (5.189) a. *Zhāngsān míngtiān hùi zài lái.*  
 Zhangsan demain HUI ZAI venir  
 Zhangsan viendra de nouveau/encore demain.
- b. *Zhāngsan míngtiān zài lái.*  
 Zhangsan demain ZAI venir  
 Zhangsan viendra (seulement) demain.

2. D’autre part, la lecture annulative subit une contrainte supplémentaire au niveau syntaxique, qui concerne la présence (5.190a) et la position (5.190b) de l’adverbial de temps localisant l’événement asserté.

- (5.190) a. *Zhāngsan \*(míngtiān) zài lái.*  
 Zhangsan demain ZAI venir  
 Zhangsan viendra (seulement) demain.
- b. *\*Míngtiān Zhāngsān zài lái.*  
 Demain Zhangsan ZAI venir

Nous pouvons supposer maintenant, à la lumière des considérations avancées tout au long de la section précédente, que l’alternance entre les deux lectures correspond à la présence de deux opérateurs modaux différents.

D’une part, comme le montre le contraste entre (5.189a/b), la lecture répétitive semble confinée aux contextes dans lesquels *zài* se trouve dans la portée d’un auxiliaire modal. D’autre part, la lecture annulative concerne les propositions exprimant des événements programmés, que nous avons caractérisés comme étant sous la portée de l’opérateur modal de nécessité historique. En effet, la restriction liée à l’expression de l’adverbial, ainsi que les contraintes d’agentivité et de prédétermination observées dans la littérature, coïncident, comme nous avons eu l’occasion de le remarquer au paragraphe 5.4.1, avec les contraintes indépendamment observées dans ce contexte.

Si nos conclusions sont exactes, comment pouvons-nous expliquer les différences interprétatives de l’adverbe ?

Dans la conclusion de la section suivante, nous avons donné une définition formelle de *zài* dans laquelle ses restrictions distributionnelles sont exprimées par une contrainte temporelle (cf. 5.188). Considérons maintenant, en simplifiant beaucoup la formalisation, le cas dans lequel un opérateur modal prend la proposition dans sa portée (5.191).

$$(5.191) \quad \text{MOD} [ \text{Zhāngsān zài qù Xiānggǎng} ]$$

$$\text{a. } \text{Q}\langle w, t \rangle [ \langle w, t \rangle \in \text{BM} \wedge \text{zài (Zh-aller-HK)}(\epsilon)(\langle w, t \rangle) ]$$

Rappelons que l’opérateur modal en (5.191) doit être compris comme un quantificateur ayant portée sur l’ensemble de paires de mondes et temps accessibles à partir de  $\langle w_0, t_0 \rangle$  (le monde d’évaluation du locuteur), et que cet ensemble est restreint par une base modale donnée (BM). Le prédicat P, qui représente la proposition ‘Zhangsan aller à Hong Kong’, est donc ancré à un temps et à un monde qui se trouvent dans la portée de l’opérateur modal.

Si nous voulons représenter la contribution sémantique de *zài* dans ce contexte, nous devons modifier la définition que nous avons donnée en (5.188), en introduisant une variable supplémentaire qui constitue l’ancrage du prédicat dans un monde donné (5.192).

$$(5.192) \quad [[\text{zài}]] =_{def} \text{assert. } \lambda P \lambda \langle w, t \rangle [ P(\epsilon) \langle w, t \rangle \wedge \text{MT} < \langle w, t \rangle ]$$

$$\text{presupp. } \exists \epsilon_2 [ P(\epsilon_2) \langle w_2, t_2 \rangle \wedge \langle w_2, t_2 \rangle < \langle w, t \rangle ]$$

La définition en (5.192) diffère de (5.188) aussi sous un autre respect. Le repère temporel RT de (5.188) est ici représenté par le temps d’évaluation modale MT. Comme nous l’avons souligné au cours de la discussion en section 5.4.1, le temps d’évaluation modale correspond au monde  $\langle w_0, t_0 \rangle$  après lequel l’évolution des choses est inconnue au locuteur.

L’utilisation d’une logique modale de ce type nous permet de représenter deux situations possibles, qui correspondent aux deux principaux cas de figure observés par rapport au contenu présupposé par l’adverbe.

Considérons tout d’abord le cas dans lequel *zài* se trouve dans la portée d’un opérateur modal épistémique ou déontique quantifiant sur l’ensemble des mondes possibles qui suit  $t_0$ /MT. C’est le cas de l’opérateur épistémique représenté par le modal *huì* en (5.193).

$$(5.193) \quad \text{Zhāngsān huì qù Xiānggǎng.}$$

$$\text{Zhangsan MOD aller Hong Kong}$$

$$\text{Il est possible que Zhangsan aille à Hong Kong.}$$

$$\diamond_{<} [ \text{Zhāngsān qù Xiānggǎng} ]$$

La contribution de *zài* dans la proposition (5.193) consiste en la présupposition d’un événement  $\epsilon_2$  d’aller à Hong Kong de la part de Zhangsan, qui est censé avoir eu lieu dans un moment  $t_2$  dans le passé de  $t_0$ .



Rappelons que, dans un modèle branchant du temps, les temps d’ancrage de deux événements distincts comme  $\epsilon$  et  $\epsilon_2$  ne doit pas nécessairement appartenir au même monde d’évaluation. En particulier, si le temps d’ancrage de l’événement asserté suit le temps d’évaluation modale, comme l’impose la contrainte  $MT < t$  en (5.192), la valeur de vérité de la proposition instanciée à  $t$  n’est pas déterminée au moment d’évaluation  $t_0$ . La valeur de vérité de la proposition présupposée à  $t_2$ , par conséquent, ne coïncide plus nécessairement avec cette dernière : la présupposition peut être vraie ou fausse à  $t_0$ , sans que l’assertion reçoive nécessairement la même évaluation.

Dans ce même modèle, en revanche, les mondes de  $t$  et  $t_2$  coïncident nécessairement, pour le locuteur, seulement si  $t$  appartient au passé par rapport au temps d’évaluation modale  $t_0$  : dans ce cas, en effet, puisque  $t_2$  se trouve aussi dans le passé de  $t_0$ , les deux propositions exprimant la répétition d’un événement donné reçoivent la même valeur de vérité dans tous les mondes possibles (cf. 5.179), ce qui équivaut à dire qu’elles appartiennent *de facto* au même monde d’évaluation. La contrainte  $t < t_0$  est exactement la contribution assurée par l’opérateur de nécessité historique, si l’on suit la définition que nous en avons donnée au cours de la discussion précédente.

Nous verrons que l’alternance entre l’interprétation annulative et répétitive de *zài* peut être expliquée en considérant les deux cas de figure que nous avons décrits ci-dessus. Dans le paragraphe suivant, nous allons tout d’abord analyser la lecture répétitive de l’adverbe, qui concerne la configuration dans laquelle les mondes d’évaluation de l’assertion et de la présupposition ne coïncident pas. Nous montrerons que la (in)détermination de la présupposition dépend donc, dans ce cas, du jeu de relations entre les repères temporels des deux propositions.

### a. La lecture répétitive

La généralisation descriptive nous montre que, quand il véhicule une interprétation répétitive, *zài* se trouve dans la portée d’un auxiliaire modal explicite qui a la fonction de situer le temps de l’événement asserté dans l’incertain par rapport aux connaissances du locuteur. Nous allons ici considérer à titre d’exemple l’auxiliaire modal *huì*, que nous avons défini en par. 5.3.3 comme un opérateur de possibilité ayant généralement une base modale épistémique. La proposition représentée par (5.194) doit donc se traduire comme en (5.194a).

(5.194) *Zhāngsān huì zài qù Xiānggǎng.*  
 Zhangsan HUI ZAI aller Hong Kong

Zhangsan ira à nouveau à Hong Kong.

a.  $\exists \langle w, t \rangle [\langle w, t \rangle \in \text{EPIST} [\mathbf{Zh}\text{-aller}\text{-HK}(\epsilon)(\langle w, t \rangle) \wedge \text{MT} < \langle w, t \rangle]]$

Suivant la définition que nous avons donnée en (5.192), la présupposition de *zài* en (5.194) est donc représentée en (5.195).

(5.195)  $\exists \epsilon_2 [\mathbf{Zh}\text{-aller}\text{-HK}(\epsilon_2) \langle w_2, t_2 \rangle \wedge \langle w_2, t_2 \rangle < \langle w, t \rangle]$

Du point de vue descriptif, nous avons caractérisé les deux interprétations de *zài* par rapport à la nature actualisée ou non actualisée de l'événement présupposé : alors que la lecture 'annulative' exclut la possibilité que l'événement présupposé se soit produit dans le passé, dans son interprétation répétitive *zài* semble indiquer la répétition prospective d'un événement qui est actualisé dans le monde réel. Cependant, nous avons remarqué aussi que, dans le cas de *zài*, un troisième repère vient s'intercaler dans le rapport de précédence entre la présupposition et l'assertion : il s'agit du temps d'évaluation modale de l'assertion (MT), qui correspond au monde  $\langle w_0, t_0 \rangle$  après lequel l'évolution des faits est inconnue au locuteur. Si nous concentrons maintenant notre attention sur les repères temporels dans lesquels sont ancrées les propositions asserté et présupposé, ceux qui se révèlent pertinents sont ainsi MT, le temps de l'événement, que nous appellerons ET, et le temps d'actualisation de l'événement présupposé, que nous appellerons  $E_2T$ .

Considérons le jeu de rapports entre ces trois repères. Une fois qu'on a imposé les deux contraintes de précédence stricte entre le temps de référence et le temps de l'événement asserté (MT < ET), d'un côté, et entre le temps de l'événement présupposé et le temps de l'événement asserté ( $E_2T$  < ET), de l'autre, la combinatoire nous offre trois possibilités de réalisation distinctes.<sup>60</sup>

1.  $\{E_2T, MT\} < ET$

Rapport de contemporanéité entre la présupposition et le temps d'évaluation modale.

(5.196) *(Xiànzài) Zhāngsān zài tán qín, jīntiān*  
 Maintenant Zhangsan ASP jouer piano aujourd'hui  
*wǎnshàng tā yīnggāi zài tán zhě ge qǔdiào.*  
 soir il MOD ZAI jouer ce CL mélodie  
 Zhāngsān est en train de jouer du piano, ce soir il devra  
 jouer encore cette mélodie.

<sup>60</sup>Dans les exemples proposés, nous nous sommes limitée à considérer le cas où MT coïncide avec le moment d'énonciation. Pour une représentation mathématique complète et plus rigoureuse de l'ensemble de ces relations possibles, le lecteur est adressé à la proposition formelle développée dans le cadre du système des S-Langages par Schwer (2006), et appliquée plus particulièrement à l'analyse des adverbes itératifs dans Donazzan *et al.* (2007a,b).

2.  $E_2T < MT < ET$

La présupposition précède le temps d'évaluation modale.

- (5.197) (*Zuótiān Zhāngsān qù Xiānggǎn, míngtiān*) *tā*  
 Hier Zhangsan aller Hong Kong demain il  
*yào zài qù.*  
 MOD ZAI aller

Hier Zhangsan est allé à Hong Kong, il y ira encore demain.

3.  $MT < E_2T < ET$

La présupposition suit le temps d'évaluation modale.

- (5.198) (*Míngtiān*) *Zhāngsān yào qù Xiānggǎng,*  
 Demain Zhangsan MOD aller Hong Kong  
*hòutiān yěxǔ huì zài qù.*  
 après-demain peut-être MOD ZAI aller

Demain Zhangsan doit aller à Hong Kong, et il devra  
 peut-être y aller à nouveau après-demain.

Les propositions représentées par (5.196) - (5.198) ci-dessus diffèrent pour ce qui concerne le statut de l'événement présupposé. Alors que l'événement asserté, par effet de la contrainte  $MT < ET$ , est toujours situé dans l'incertain, son antécédent peut être interprété comme réalisé (5.196)- (5.197) ou non-réalisé (5.198). Nous pouvons maintenant expliquer la différence d'interprétation de ces trois propositions en considérant les rapports entre l'événement présupposé et le temps d'évaluation modale. Dans les deux premiers cas, la trace temporelle de l'antécédent chevauche (5.196) ou précède strictement (5.197) le repère temporel constitué par le temps d'évaluation modale ( $E_2T \leq MT$ ) : l'événement présupposé est donc décidé, et par défaut accommodé comme vrai, à MT. Dans le troisième cas, au contraire,  $E_2T$  est aussi prospectif par rapport à MT : son actualisation est prévue, mais tout comme celle de l'événement asserté, elle n'est pas certaine au moment d'évaluation modale.

Avant de conclure cette brève exposition, nous devons remarquer finalement un autre phénomène important. Dans les phrases des exemples ci-dessus, pour rendre immédiatement intelligible l'interprétation que nous voulions mettre en évidence, nous avons choisi de prendre en considération des propositions où l'antécédent de l'assertion est explicitement asserté dans la phrase, et ensuite identifié, par les interlocuteurs, avec la présupposition de *zài*. Quand l'antécédent n'est pas explicitement asserté, en revanche, la présupposition de l'adverbe est accommodée par les interlocuteurs. En Tovena & Donazzan (2008), nous avons souligné une dernière caractéristique qui concerne la réalisation de l'antécédent à MT, et qui semble être partagée

par la classe d’adverbes répétitifs de manière plus générale. En particulier, il semble que, quand l’antécédent n’est pas asserté suivre le temps d’évaluation modale comme en (5.198), il est accommodé par défaut dans le passé de MT.

L’interprétation par défaut de (5.199), et aussi celle de sa traduction française, est celle où l’événement présupposé a déjà eu lieu à MT.

- (5.199) *Hòutiān Zhāngsān yěxǔ hùì zài qù*  
 Après-matin Zhangsan peut-être MOD ZAI aller  
*Xiānggǎng.*  
 Hong Kong  
 Après-demain Zhangsan doit peut-être aller à Hong Kong à  
 nouveau.

Cette observation, que nous avons présentée aussi au cours de la discussion du contenu présuppositionnel des adverbes au chapitre 2, soulève une question importante qui va cependant au delà du cas particulier des adverbes répétitifs. On peut se demander, en effet, pourquoi la présupposition, quand elle est accommodée, a des conditions de vérité plus fortes que quand elle est vérifiée dans le contexte.<sup>61</sup>

Il est bien sûr difficile de répondre à cette question. D’un côté, on doit remarquer que l’inférence selon laquelle la présupposition est actualisée est très forte, mais elle n’a pas la force d’une inférence logique, car, comme on l’a vu, elle peut être annulée si le contexte est assez explicite. D’autre part, nous avons aussi observé plus généralement, pour ce qui concerne les adverbes incrémentaux, que les conditions d’identité entre les deux événements semblent aussi être moins fortes quand l’antécédent est identifié dans le contexte. Nous discuterons plus en détail cette dernière situation quand nous parlerons de la lecture ‘séquentielle’ de *zài*, en paragraphe 5.4.2.c.

Au terme de ce paragraphe, nous allons retenir ainsi le point suivant. Quand l’adverbe *zài* se trouve dans la portée d’un opérateur modal explicite, l’événement véhiculé par son contenu présuppositionnel peut être interprété comme étant actualisé ou indéterminé à MT, mais il ne reçoit pas strictement la même valeur de vérité que l’événement asserté. Une fois de plus, le critère pertinent pour décider les contraintes sémantiques de l’adverbe semble concerner la référence temporelle des ses arguments.

## b. La lecture annulative

Comme nous l’avons souligné dans l’introduction à cette section, les contraintes syntaxiques et sémantiques qui régissent les conditions d’obtention

<sup>61</sup>Nous remercions M<sup>me</sup> Brenda Laca pour nous avoir fait remarquer ce point.

de la lecture annulative de *zài* en (5.200) nous conduisent à analyser les propositions de ce type comme étant dans la portée d'un opérateur modal de nécessité historique dans le futur.

- (5.200) *Zhāngsan míngtiān zài lái.*  
 Zhangsan demain ZAI venir  
 Zhangsan viendra (seulement) demain.

Cette caractérisation, si correcte, nous permettra déjà de mettre en évidence une première différence importante entre l'interprétation de (5.200) et celle d'une phrase ayant au contraire une lecture répétitive. Nous avons défini l'opérateur de nécessité historique comme un opérateur qui assure les mêmes valeurs de vérité, et donc l'appartenance au même monde d'évaluation, pour toutes les propositions dans sa portée. Étendu au futur de MT, il impose les mêmes conditions de vérité pour les propositions prospectives et passées; la proposition exprimée par (5.200) se traduit donc comme en (5.201).

- (5.201)  $\Box_{\approx} \diamond_{<} (Zhāngsān\ míngtiān\ zài\ lái)$

La contribution de l'adverbe dans ce contexte pourrait donc être représentée comme en (5.202) ci-dessous.

- (5.202) a.  $\forall \langle w', t' \rangle [(\langle w', t' \rangle < \text{MT}) \rightarrow \exists \langle w, t \rangle [\langle w, t \rangle \approx \langle w', t' \rangle \wedge \mathbf{Zh-venir}(\epsilon) \langle w, t \rangle \wedge \text{MT} < \langle w, t \rangle]]$   
 b.  $\exists \epsilon_2 [\mathbf{Zh-venir}(\epsilon_2) (\langle w_2, t_2 \rangle) \wedge \langle w_2, t_2 \rangle < \langle w, t \rangle]$

Si nous admettons maintenant que, dans les contextes d'accommodation, l'interlocuteur recupère le contenu de la présupposition de *zài* à partir de l'assertion, nous pouvons expliquer la lecture annulative de l'adverbe dans une proposition comme (5.202).

Selon la définition en (5.179), l'application de l'opérateur de nécessité historique à une proposition orientée vers le futur impose que la valeur de vérité de la proposition soit la même que celle des toutes les propositions qui précèdent temporellement le monde d'évaluation modale du locuteur, i.e. de toutes les propositions dans le 'passé' du locuteur. L'assertion en (5.202) nous dit qu'il est nécessaire, dans tous les mondes possibles qui suivent  $\langle w_0, t_0 \rangle / \text{MT}$ , que Zhangsan vienne. Or, par effet de la condition imposée par l'opérateur de nécessité historique, les événements qui précèdent et suivent  $\langle w_0, t_0 \rangle / \text{MT}$  doivent recevoir la même évaluation : la présupposition de *zài*, qui est accommodée par défaut comme étant précédente  $\langle w_0, t_0 \rangle / \text{MT}$  (cf. la discussion dans le paragraphe précédent), est donc celle où il existe aussi dans le passé de MT la nécessité que la venue de Zhangsan se produise. La répétition de cette nécessité s'accompagne de l'inférence, de la part du locuteur, que l'événement pertinent ne s'est pas (encore) produit.

L'événement présupposé a, en effet, le même degré de 'programmation' que l'événement asserté : ainsi, on ne peut pas asserter (5.203), car ni l'événement asserté ni son antécédent peuvent être considérés comme nécessairement déterminés.

- (5.203) #*Zhāngsān míngtiān zài shēngbìng!*  
 Zhangsan demain ZAI tomber-malade  
 (Zhangsan tombera malade seulement demain!)

### c. La lecture 'séquentielle'

Pour conclure cette section dédiée à la question de la présupposition de *zài*, nous allons mentionner brièvement un dernier cas pertinent, représenté par les phrases en (5.204a,b).

- (5.204) a. *Dào le Nánjīng Dàshà duìmiàn, xiān yòu*  
 Arriver ASP Nanjing palais en-face, d'abord droite  
*zhuǎn zài zuò zhuǎn, jiē Huánshān*  
 tourner ZAI gauche tourner prendre Huanshan  
*dàlù.*  
 boulevard  
 Une fois arrivé devant le Nanjing Palace, il faut d'abord tourner à droite, ensuite tourner à gauche et prendre le Bd. Huanshan.
- b. *Zuótiān xiàwǔ wǒ xiān dǎsǎo fángzi yīdiàn,*  
 Hier après-midi je d'abord balayer maison un-peu,  
*zài qù kàn diànyǐng.*  
 ZAI aller regarder film  
 Hier après-midi, j'ai d'abord fait un peu de ménage et ensuite je suis allée au cinéma.

La contribution de *zài* dans les phrases (5.204a,b) semble à première vue difficile à prévoir à partir de notre analyse.

Tout d'abord, l'événement asserté ('aller voir un film' en (5.204b)) et son antécédent ('faire le ménage') ne partagent pas une même propriété caractéristique, comme le voudrait en revanche la définition de *zài* répétitif (cf. (5.188)). L'on pourrait chercher à rapprocher les deux lectures en supposant que *zài* en (5.204) se comporte comme un adverbe purement additif; cependant, cette solution ne serait pas tout à fait correcte, car, comme l'indique par exemple la présence de l'adverbe *xiān* 'd'abord' dans l'antécédent, *zài* implique dans ce cas aussi la présence d'un ordre temporel entre ses deux

arguments.<sup>62</sup>

En conclusion du paragraphe 5.4.2, nous avons souligné que le contenu présuppositionnel de l’adverbe *zài* des contraintes plus ou moins strictes suivant les conditions dans lesquelles l’antécédent est récupéré. En particulier, nous avons vu que, si l’antécédent de l’assertion est accommodé, le locuteur impose des conditions de vérité plus strictes que dans le cas où celui-ci est vérifié dans le contexte. Nous voudrions proposer d’expliquer la lecture ‘séquentielle’ de *zài* sur la base du même principe. Remarquons en effet que, dans les exemples en (5.204), l’antécédent est toujours vérifié dans le contexte linguistique précédent, où il est aussi décrit explicitement comme ayant des propriétés différentes par rapport à l’événement asserté. Dans ce sens, la seule façon de justifier la lecture répétitive de *zài* est celle de construire un scénario dans lequel les différentes propositions sont enchaînées dans l’ordre pour arriver à un but final, soit dans la communication (comme c’est le cas en (5.204a)), soit dans l’argumentation (comme il semble être le cas, au contraire, en (5.204b)).<sup>63</sup>

Pour ce qui concerne les relations temporelles, finalement, si l’on doit admettre que la prospectivité de l’assertion par rapport à la présupposition est maintenue, leur positionnement en revanche n’est pas déterminé en termes absolus par rapport à la référence temporelle de la phrase : en (5.204a), par exemple, l’énoncé représente une suite de renseignements qui ne décrivent probablement pas un état de choses ancré dans le temps du discours. Dans ce même cas de figure, les contraintes temporelles de *zài* se justifient donc en considérant que les relations temporelles sont établies à l’intérieur du cadre constitué par l’intervalle qui instancie l’ensemble du scénario construit par le locuteur : les événements s’enchaînent en une séquence temporelle qui, tout en n’étant pas ancrée par rapport aux repères temporels du discours, doit néanmoins suivre un principe d’ordre relativement à l’intervalle pertinent.

### 5.4.3 Conclusions

Dans cette section, nous avons proposé une analyse des différences dans le contenu présuppositionnel de *zài* qui se fonde sur l’hypothèse d’une même entrée lexicale d’opérateur répétitif pour l’adverbe. Nous avons discuté en particulier les conditions de légitimation des deux lectures ‘annulative’ et

---

<sup>62</sup>Cf. à ce propos la discussion développée au chapitre 3.

<sup>63</sup>Une fois de plus, nous retrouvons plus généralement le même phénomène dans l’emploi des adverbes répétitifs de type incrémental aussi dans d’autres langues, cf. le cas de *encore* en (i).

(i) Après avoir mangé la soupe, le rôti et la tarte, Pierre a voulu manger encore une part de clafoutis.

‘répétitive’ de *zài*, décrites d’abord au paragraphe 5.2.4, et nous sommes arrivée aux conclusions suivantes :

1. La caractérisation de la présupposition dans la lecture répétitive suit des contraintes qui peuvent être expliquées en considérant le jeu de relations entre les repères temporels de la phrase et des deux arguments de *zài*.
2. La variation entre lecture ‘annulative’ vs. ‘répétitive’ peut s’expliquer en considérant les différents opérateurs modaux présents dans les propositions pertinentes.

Au cours de la discussion, nous avons souligné aussi un autre point important, qui semble être d’intérêt plus général, et qui concerne notamment la variation observée dans le contenu de la présupposition en cas d’accommodation ou de vérification dans le contexte linguistique. La généralisation descriptive semble être que la présupposition est soumise à des contraintes plus strictes (en termes de décidabilité et d’identité) dans le cas où elle doit être accommodée. Dans Tovenà & Donazzan (2008), nous avons discuté plus en détail les différentes manifestations de ces contraintes dans les contextes linguistiques particuliers, et nous avons montré qu’il est possible de capturer formellement ce phénomène à travers une équation d’unification d’ordre supérieur ; cette proposition a été introduite en particulier au chapitre 2. Une fois de plus, cependant, nous devons admettre que les raisons de l’existence de ces contraintes méritent une étude beaucoup plus approfondie, que nous destinons à notre recherche future.

## 5.5 Conclusions

Au cours de ce chapitre, nous nous sommes proposée de donner une analyse plus précise des propriétés sémantiques de l’adverbe *zài*, qui à nos yeux avaient été exprimées dans la littérature de manière fragmentaire et souvent imprécise.

En partant de l’hypothèse, confirmée en partie par l’étude distributionnelle menée au chapitre 3, selon laquelle *zài* peut être défini comme un adverbe répétitif véhiculant une lecture de type incrémentale, nous avons ensuite proposé la caractérisation de *zài* comme adverbe limité à des contextes de type ‘prospectif’. Nous avons défini la prospectivité comme une contrainte liée aux repères temporels du discours : l’intervalle qui instancie l’événement exprimé par le prédicat ne peut être explicitement marqué comme étant actualisé au moment indiqué par le temps de référence de la phrase assertée.

Au cours de la discussion, nous avons dû avancer aussi un certain nombre d’hypothèses qui, tout en concernant notre définition de l’adverbe, ont des



conséquences importantes pour l'analyse d'autres aspects de la langue chinoise.

D'un côté, la question de la convergence entre la référence temporelle future et le caractère virtuel de l'assertion nous a conduite à analyser en détail la contribution temporelle et modale des auxiliaires modaux du chinois. Au paragraphe 5.3.3, nous nous sommes concentrée, en particulier, sur le cas du modal *hui*, que nous avons décrit comme un opérateur ayant une base principalement épistémique, qui signale dans les différents contextes le caractère déductif de l'assertion de la proposition dans sa portée. Cette caractéristique de *hui* explique, à notre avis, son utilisation fréquente dans l'expression des événements prospectifs. Cependant, nous avons aussi montré que, contrairement aux résultats des analyses qui ont été avancées dans la littérature précédente, les modaux épistémiques comme *hui* ne signalent pas de façon univoque la prospectivité du prédicat.

En effet, la présence d'une interprétation prospective, dans plusieurs contextes, peut être liée, en chinois aussi, aux caractéristiques aspectuelles du prédicat de la proposition. Ainsi, nous avons observé la majeure accessibilité d'une lecture non-prospective du modal épistémique dans le contexte des prédicats ayant une structure strictement homogène, et la préférence pour une lecture prospective dans le contexte des prédicats non homogènes.

D'autre part, nous avons observé aussi la possibilité d'une interprétation prospective du prédicat en absence d'auxiliaire modal explicite. La lecture prospective est alors restreinte aux cas où la proposition exprime un état de choses que, bien que situé dans le futur du temps de référence, peut être déjà jugé par le locuteur comme étant certain. Nous avons décrit cette restriction en faisant appel à un critère de 'programmabilité' de l'événement asserté, que nous avons choisi de représenter, suivant en particulier la proposition avancée par Kaufmann *et al.* (2006), à travers un opérateur modal de nécessité étendu au futur.

La présence de différents opérateurs de modalité pour l'expression des événements futurs nous a permis aussi d'expliquer les variations interprétatives liées au contenu présuppositionnel de *zài*, tout en gardant l'analyse de l'adverbe en tant qu'opérateur additif. En particulier, nous avons essayé d'exploiter l'intuition selon laquelle la lecture 'annulative' de *zài* concerne la réalisation dans le futur d'un événement initialement programmé pour le passé. Dans ce sens, la 'programmabilité' de l'événement dans l'assertion, qui justifie l'existence de la présupposition de *zài*, est capturée en faisant appel au même opérateur de nécessité qui semble régir la lecture prospective des phrases non modalisées. La distribution des adverbiaux de temps et l'absence de modal explicite qui caractérisent le contexte de parution de cette interprétation de *zài* semblent aussi confirmer le bien fondé de notre hy-

pothèse. Finalement, soulignons aussi que, dans le cadre de notre étude, nous avons défini *zài* à l'intérieur de la classe sémantique des adverbes répétitifs, lesquels, suivant la définition que nous avons donnée au chapitre 2, sont des opérateurs additifs, qui contribuent à l'assertion avec une présupposition d'existence. Notre analyse de l'interaction des adverbes répétitifs avec la négation prédicative, cependant, nous a déjà montré la nécessité d'en définir le contenu présuppositionnel en considérant chaque fois les rapports de portée entre les adverbes et les constituants de la phrase.<sup>64</sup> L'hypothèse que l'alternance entre la lecture répétitive et la lecture 'annulatrice' de *zài* dépende de l'interaction de l'adverbe avec deux différents opérateurs modaux se situe donc plus généralement à l'intérieur de ce cadre.

---

<sup>64</sup>Cf. en particulier la discussion au paragraphe 2.1.4.a.

# Chapitre 6

## Conclusions

### 6.1 Conclusions générales

Au terme de ce travail, qui se proposait principalement de décrire le comportement sémantique des adverbes additifs ayant portée sur le syntagme prédicatif, nous sommes arrivée aux conclusions suivantes.

**Les adverbes répétitifs** Nous avons proposé une définition sémantique de la notion de répétition comme pluralité d'événements ordonnés dans le temps. Cette définition nous a permis tout d'abord de tracer une taxonomie des différentes formes de répétition, que nous avons mises en correspondance avec autant d'opérateurs répétitifs, classés dans les trois groupes principaux d'adverbes itératifs, continuatifs et incrémentaux. Nous avons montré, en particulier, que l'alternance entre les formes distinctes de répétition, en tant que manifestation de pluralité dans le domaine verbal, dépend principalement des alternances aspectuelles du prédicat. Cette démarche a conduit, comme premier résultat, à mettre en évidence l'analogie existante entre les deux classes d'adverbes 'itératifs' et 'aspectuels', souvent distinctes dans la littérature précédente.

L'étude des adverbes répétitifs dans les langues romanes, menée au cours du premier chapitre, nous a permis de justifier de manière plus spécifique le lien existant entre les trois lectures répétitives. L'analyse de l'interprétation et de la distribution des adverbes *encore* et *ancora* en français et en italien nous a conduit, en particulier, à préciser les caractéristiques sémantiques de la lecture répétitive que nous avons définie 'incrémentale'. En analysant l'interaction de *encore/ancora* avec les prédicats ayant un thème incrémental (Dowty, 1991; Krifka, 1998), nous avons pu donner une définition sémantique de la notion de incrémentalité en relation avec le paramètre aspectuel.

L'étude des langues romanes, tout en constituant un cas intéressant pour atteindre une généralisation descriptive, ne doit pas faire oublier, cependant, que les opérateurs répétitifs peuvent être le résultat d'opérations de grammaticalisation spécifiques et peuvent aboutir à des réalisations lexicales différentes à travers les langues. Ainsi, si en français ou en roumain l'incrémentalité est marquée à travers des opérateurs additifs de type adverbial, d'autres langues choisissent, dans ce contexte, des expressions additives qui modifient directement le groupe nominal qui exprime le thème incrémental, comme c'est le cas de l'expression *(n) more GN* de l'anglais, ou encore, en italien, de l'expression *un altro GN*. Toutefois, l'étude spécifique des expressions adverbiales nous a permis de décrire l'incrémentalité, d'un point de vue plus général, comme un phénomène qui concerne la modification aspectuelle interne au syntagme verbal, ce qui semble apparaître aussi si l'on observe la distribution des adverbes de manière contrastive. La présence d'un niveau supérieur aux événements pluralisés, dans ce contexte, a été capturée par la notion d'occasion, que nous avons traduit dans une ontologie d'intervalles comme l'intervalle qui comprend l'instanciation du prédicat dans son intégrité. La pertinence de cette définition à l'interface syntaxique mérite, naturellement, plus d'attention, et peut constituer un sujet de recherche à développer.

**Les adverbes aspectuels et les propriétés gradables** En considérant l'analogie structurale entre les prédicats événementiels strictement homogènes et les propriétés gradables, nous avons proposé une ligne d'analyse pour expliquer la contribution des adverbes aspectuels comme modificateurs des propriétés gradables. Nous nous sommes concentrée en particulier, au chapitre 4, sur le cas du chinois mandarin, mais, comme le montre le cas des adverbes *still* de l'anglais (6.1) et *encore* du français (6.2), l'utilisation d'adverbes continuatifs (a) comme modificateurs de prédicats gradables dans des phrases comparatives (b) ou exprimant une lecture 'marginale' (c) semble être en effet une constante à travers les langues.

- (6.1) a. John is still young (he is not old yet)  
 b. John is still younger (than Peter)  
 c. John is still young (with respect to the other candidates)
- (6.2) a. Jean est encore jeune (il n'est pas encore vieux)  
 b. Jean est encore plus jeune (que Pierre)  
 c. Jean est encore jeune (par rapport aux autres candidats)

Nous avons avancé en particulier l'hypothèse que la contribution de l'adverbe pertinent dans ce dernier contexte peut être mise en relation avec

son emploi comme adverbe aspectuel. Pour ce qui concerne le chinois, nous avons ainsi décrit l’adverbe *hái* comme étant toujours un modifieur d’intervalles convexes dont les bornes initiales et finales ne sont pas linguistiquement définies. Cette définition nous permet de faire découler les inférences pragmatiques, observées en particulier en (a) et (c), de la structure et de l’organisation conceptuelle du domaine d’application.

Pour pouvoir généraliser cette hypothèse à d’autres langues, il faudrait probablement considérer plus de près la réalisation syntaxique de l’opération de comparaison dans les cas spécifiques, étude que nous n’avons pas eu l’occasion de développer ici pour les langues romanes. D’autre part, pour ce qui concerne plus spécifiquement l’interface syntaxique, nous ne pouvons pas exclure la possibilité que, contrairement à la conclusion à laquelle nous sommes parvenues pour ce qui concerne le chinois, en français ou en anglais l’emploi comparatif des adverbes additifs puisse s’accompagner à une ambiguïté structurale, s’il est avéré que les adverbes continuatifs en (6.1a)-(6.2a) occupent, dans ces langues, une position de modifieur interne au syntagme adjectival en (6.1b,c)-(6.2b,c). En adoptant l’hypothèse de l’existence de différents lieux d’adjonction pour les adverbes, *still* et, à majeure raison, *encore* peuvent être vus comme possédant une certaine mobilité. Nous avons cependant adopté une perspective différente, selon laquelle les adverbes occupent la position de spécificateurs de projections fonctionnelles spécifiques (Cinque, 1999) et liées en particulier à la réalisation de l’aspect ; notre hypothèse de départ suit aussi cette contrainte syntaxique, et elle est dans ce sens falsifiable aussi d’un point de vue plus général.

**Adverbes incrémentaux ‘polarisés’** Finalement, nous nous sommes appuyée sur notre définition de incrementalité pour expliquer, en termes de restrictions aspectuelles et temporelles, les contraintes distributionnelles qu’on observe dans le cas des adverbes incrémentaux ‘polarisés’.

Nous avons introduit brièvement la classe des adverbes ‘polarisés’ à travers la description, au chapitre 2, de la lecture incrémentale de l’adverbe roumain *mai*, que nous avons comparé informellement à l’adverbe *zài* du chinois mandarin. La proposition de définir, du point de vue descriptif, une classe d’adverbes ‘polarisés’ est justifiée, à nos yeux, par l’existence d’un certain nombre d’analogies entre les deux adverbes du point de vue de leur distribution et de leur interprétation. Cette caractérisation peut être justifiée du point de vue théorique si l’on considère que le trait qui nous permet de rapprocher les contraintes distributionnelles, et en particulier la restriction aux contextes polarisés, à la caractérisation des adverbes comme opérateurs de type incrémental concerne principalement l’aspect du prédicat. Ainsi, au

cours du chapitre 5, nous avons montré que l’adverbe *zài* nécessite, pour son acceptabilité, une borne gauche visible dans la structure du prédicat qu’il modifie, et nous avons aussi expliqué les restrictions ‘modales’ de l’adverbe comme étant dues à la contrainte de non-actualisation de la clôture aspectuelle de l’intervalle d’instanciation de l’événement à RT.

Ces conclusions pourraient être étendues à d’autres opérateurs de type incrémental ; nous avons vu en effet que, si l’adverbe incrémental *encore* ne présente pas les mêmes caractéristiques, l’adverbe additif *plus* du français, qui en revanche subit des contraintes de polarité plus strictes que celles de *mai* ou *zài*, se rapproche de ce dernier pour ce qui concerne l’interprétation de sa présupposition, qui dans certains contextes donne lieu à une lecture ‘annulative’. L’application de notre analyse aux adverbes ‘polarisés’ à travers les langues constitue aussi, à nos yeux, un moyen de vérifier notre hypothèse de départ, que nous nous proposons de développer dans notre recherche future.

**Aspect et référence temporelle** Notre analyse des adverbes répétitifs nous a permis, d’une manière plus générale, de mettre en évidence la nature de la catégorie grammaticale et sémantique de l’aspect, son rôle dans l’expression de la pluralité d’événements ainsi que les relations entre l’aspect et la référence temporelle de la phrase.

Les conclusions auxquelles nous sommes parvenue à travers l’analyse de la répétition semblent confirmer l’hypothèse de l’existence de deux domaines de l’aspect partiellement distincts, qui correspondraient, à l’interface syntaxique, à deux projections fonctionnelles localisées différemment par rapport au syntagme verbal. D’un côté, l’aspect interne au GV, qui légitime la lecture incrémentale des adverbes répétitifs, serait le résultat de l’interaction des propriétés lexicales du verbe et de ses compléments. De l’autre côté, l’aspect dit ‘grammatical’, externe au GV, serait au contraire la manifestation des rapports entre l’intervalle d’instanciation du prédicat et la géométrie temporelle du discours. Cette position, défendue récemment aussi par Verkuyl (1993) et, plus explicitement, par Borik (2002) à propos des alternances aspectuelles dans les langues slaves, semble confirmée, d’une part, par le comportement des adverbes itératifs, qui pluralisent des événements indépendamment de leur structure interne, et, de l’autre, par la différence interprétative et distributionnelle entre les deux lectures incrémentale et continuative de *encore*. Le caractère déictique de cette dernière occurrence de l’adverbe par rapport au temps de référence de la phrase, d’ailleurs, montre la pertinence de l’interaction entre l’aspect grammatical et les repères temporels du discours.

Finalement, il n’est pas inattendu, dans cette optique, que les morphèmes d’aspect grammatical puissent contribuer directement à la localisation tem-

porielle de la phrase dans des langues qui ne possèdent pas de morphologie temporelle explicite sur le verbe. Au chapitre 5, nous nous sommes appuyée sur cette analyse de la contribution de l'aspect en chinois mandarin ; la validité de cette hypothèse, proposée plus explicitement aussi par Lin (2003b, 2006), trouve aussi une confirmation dans les conclusions plus générales de notre étude.

## 6.2 Conclusions plus spécifiques au chinois mandarin

**Les adverbess répétitifs en mandarin** Dans la deuxième partie de ce travail, nous nous sommes concentrée plus spécifiquement sur la réalisation de la notion sémantique de répétition en chinois mandarin. A ce propos, nous avons analysé l'interprétation et la distribution des trois adverbess aditifs *yòu*, *hái* et *zài* dans leur emploi de modifieurs du syntagme prédicatif. Sur la base de la généralisation descriptive à laquelle nous sommes parvenue au terme de la discussion au chapitre 2, nous avons pu caractériser les trois adverbess comme véhiculant respectivement une lecture de type itératif, continuatif et incrémental.

L'analyse comparée de la distribution des adverbess nous a permis de mettre en évidence aussi les différences de portée sur le plan syntaxique, en nous avons montré, en particulier, qu'en chinois aussi les trois interprétations peuvent être mises en correspondance avec autant de positions structurales distinctes dans la hiérarchie de la phrase.

L'étude du chinois mandarin semble confirmer, dans ce sens, notre hypothèse de mettre en relation les manifestations de la répétition et les différentes projections aspectuelles à l'intérieur et à l'extérieur du syntagme prédicatif. L'étude de la structure du syntagme prédicatif en chinois, et en particulier sa décomposition lexicale en deux projections distinctes, a fait l'objet d'études approfondies dans les dernières années. L'hypothèse de l'existence d'une projection aspectuelle interne au syntagme verbal a été défendue récemment par Sybesma & Vanden Wyngaerd (1997) et Sybesma (1999). Nous n'avons pas précisé de manière explicite, dans notre travail, la position que les modifieurs adverbiaux pourraient avoir à l'intérieur de cette projection étendue du GV en chinois ; notre étude sémantique et distributionnelle peut néanmoins constituer un point de départ pour répondre à cette question.

Au delà de la définition sémantique des trois adverbess de répétition en chinois, et en particulier des adverbess *hái* et *zài* qui ont fait l'objet d'une analyse plus approfondie aux chapitres 4 et 5, notre recherche nous a conduite

à approfondir aussi la réalisation de deux notions sémantiques majeures à l'interface syntaxique de la langue chinoise.

**La comparaison** Nous avons étudié, au chapitre 4, la réalisation syntaxique de l'opération de comparaison en mandarin, en nous situant plus particulièrement dans une perspective typologique. Nous sommes arrivées à la conclusion que le chinois mandarin est une langue qui exprime le deuxième terme de comparaison à travers un syntagme prépositionnel introduit par le mot *bǐ* 'comparer', qui, dans ce cas, reçoit le statut catégoriel de préposition. Notre analyse contredit la définition proposée par Stassen (1985), qui considère au contraire la construction comparative en *bǐ* comme une construction de dépassement. D'autre part, nous avons pu observer, en même temps, qu'en chinois mandarin il existe aussi, comme construction secondaire, une construction de dépassement, caractérisée par la présence du verbe transitif *guo* 'exceder', qui introduit le deuxième comparant comme argument direct. La définition du chinois comme langue à standard syntagmatique place cette langue aussi à l'intérieur de la typologie qui émerge de la généralisation proposée par Beck et al. (2004). L'hypothèse de Beck et al. (2004) de distinguer les deux classes des langues à standard phrastique et des langues à standard syntagmatique a fait l'objet de critiques approfondies dans les études plus récentes; les différentes implications qui ont été soulignées à partir de ces définitions syntaxiques constituent ainsi autant de principes pour falsifier aussi notre hypothèse.

**Temps, aspect et modalité** L'étude de l'adverbe *zài* nous a offert l'occasion d'analyser la question de la contribution des expressions modales dans la réalisation des relations temporelles en chinois et leur interaction avec le système aspectuel.

Nous avons montré, en particulier, que les expressions modales ne peuvent être considérées à elles seules responsables de l'interprétation prospective de l'événement décrit par le prédicat, mais que celle-ci dépend principalement des caractéristiques structurales du prédicat [+/- homogène] et du marquage aspectuel (im)perfectif. Ces conclusions, bien qu'elles aient été atteintes en considérant la réalisation des relations temporelles dans une perspective comparative, peuvent être considérées du moins en partie spécifiques au chinois mandarin. Le chinois, comme nous avons eu l'occasion de le souligner à plusieurs reprises, est dépourvu de marquage inflectionnel visible sur le verbe pour signaler les relations temporelles dans le discours. Les marqueurs aspectuels, en chinois, contribuent ainsi directement à l'interprétation des relations temporelles entre les prédicats (Lin, 2003b, 2006). C'est probablement dans cette



optique qui doivent être comprises les contraintes qui empêchent le marquage aspectuel du modal et du prédicat dans sa portée en chinois. De ce point de vue, le chinois mandarin semble en effet différer des langues romanes, où au contraire les auxiliaires modaux et les prédicats dans leur portée peuvent être aspectuellement marqués (cf. (6.3)).

- (6.3) a. Jean a dû arriver en retard.  
b. Jean doit être arrivé en retard.

Toujours au cours du chapitre 5, nous avons finalement proposée une analyse du modal *hui* du chinois, que, suivant l'intuition informelle avancée par Iljic (1985), nous avons caractérisé comme un opérateur modal ayant une base épistémique et signalant, dans ce sens, le caractère déductif de l'énoncé.

Nous avons essayé de mettre en rapport cette caractéristique de *hui* avec ses différents emplois de modal radical, exprimant une capacité de la part du sujet, et d'opérateur non radical, exprimant une inférence tirée sur la base des connaissances du locuteur. Cette dernière opération inférentielle sousentend, à nos yeux, non seulement l'emploi de *hui* en tant que marqueur du 'futur' ou de possibilité, mais aussi son utilisation dans les propositions génériques qui comportent un prédicat de type événementiel. Dans ce cas, le locuteur justifie la validité de son assertion sur la base de l'observation d'un comportement épisodique observé de façon régulière.



# Notation

Nous présentons dans la suite l'essentiel des symboles et des abréviations utilisés dans les gloses et dans les exemples.

---

ASP	Marqueur verbal d'aspect ( <i>-le, -guo, zài, -zhe</i> )
AUX	Auxiliaire
BA	Marqueur d'objet pré-verbal
CL	Classificateur (nominal ou verbal)
<i>cl</i>	Clitique pronominal
<i>de</i>	Marqueur de modification adverbiale pré-verbale
DE	Marqueur de complément adverbial post-verbal
DIST	Marqueur de distributivité
EMPH	Particule finale à valeur emphatique
INT	Particule finale interrogative
ITER	Marqueur d'itérativité
LE	Particule finale <i>le</i>
MOD	Auxiliaire modal
NEG	Morphème de négation
PL	Marqueur de pluralité (nominale)
PLR	Marqueur de pluriactionnalité
STR	Morphème grammatical (marqueur de modification nominale)
TOP	Marqueur de topicalisation
$\epsilon$	Eventualité décrite par le prédicat, instanciée par un intervalle sur l'axe du temps
$\emptyset$	Absence d'un élément phonétiquement réalisé
$\square_{\approx}$	Opérateur de nécessité historique (Kaufmann <i>et al.</i> , 2006)



# Bibliographie

- Abney, S. (1987). *The English Noun Phrase in its Sentential Aspect*. Ph. D. thesis, Massachusetts Institute for Technology.
- Alleton, V. (1972). *Les adverbes en chinois contemporain*. Paris/la Haye : Mouton.
- Alleton, V. (1984). *Les auxiliaires de mode en chinois contemporain*. Paris : Editions de la Maison des Sciences de l'Homme.
- Alleton, V. (1988). The so-called 'rhetorical question' in Mandarin Chinese. *Journal of Chinese Linguistics* 16(2), 278–297.
- Amiot, D. (2002). *Re-*, préfixe aspectuel. *Cahiers Chronos* 10, 1–20.
- Amsili, P. (1994). *Calcul de la négation temporelle en français : le cas du terme présuppositionnel 'ne... plus'*. Thèse de Doctorat de Troisième Cycle, Université Paul Sabatier, Toulouse III.
- Anscombre, J.-C. & O. Ducrot (1977). Deux *mais* en français? *Lingua* 43, 23–40.
- Apothéloz, D. (2005). *RE-* et les différentes manifestations de l'itérativité. *Pratiques* 126/126, 48–71.
- Apothéloz, D. (2007). La préfixation en *RE-*, l'antonymie directionnelle et les phénomènes de polarité sémantique. *Journal of French language Studies* 17, 143–158.
- Bach, E. (1986). The algebra of events. *Linguistics and Philosophy* 9, 5–16.
- Bach, E. (2005). Eventualities, grammar, and language diversity. Dans H. Verkuyl, H. de Swart, & A. van Hout (Eds.), *Perspectives on Aspect*. Springer.

- Baker, M. (2003). *Lexical Categories*. Cambridge : Cambridge University Press.
- Beck, S. (2005). There and back again : A semantic analysis. *Journal of Semantics* 22, 3–51.
- Beck, S. (2006). Focus on again. *Linguistics and Philosophy* 29, 277–314.
- Beck, S. (2007). Quantifier dependent readings of anaphoric presuppositions. Dans U. Sauerland & P. Stateva (Eds.), *Presupposition and Implicature in Compositional Semantics*, pp. 12–23. Palgrave.
- Beck, S. & K. Johnson (2004). Double objects again. *Linguistic Inquiry* 35(1), 97–124.
- Beck, S., T. Oda, & K. Sugisaki (2004). Parametric variation in the semantics of comparison : Japanese vs English. *Journal of East Asian Linguistics* 13, 289–344.
- Beck, S. & W. Snyder (2001). The resultative parameter and restitutive *again*. Dans Fery & Sternefeld (2001), pp. 48–69.
- Beck, S. & A. von Stechow (2006). Dog after dog revisited. Dans *Proceedings of Sinn und Bedeutung* 10.
- Benincà, P. & G. Cinque (1993). Su alcune differenze tra enclisi e proclisi. Dans *Omaggio a Gianfranco Folena. Vol. 3*, pp. 2313–26. Padova : Programma Editoriale.
- Benthem, J. van (1983). *The Logic of Time*. Dordrecht : Riedel.
- Beyssade, C. and C. Dobrovie-Sorin (2006). A syntax-based approach to predication. Dans *Proceedings of SALT XV*.
- Bierwisch, M. (1989). The semantics of gradation. Dans M. Bierwisch and E. Lang (Eds.), *Dimensional Adjectives*, pp. 71–262. Berlin : Springer.
- Binnick, R. (1991). *Time and the Verb*. Oxford : Oxford University Press.
- Bolinger, D. (1972). *Degree Words*. The Hague : Mouton.
- Borik, O. (2002). *Aspect and Reference Time*. PhD Thesis, Utrecht University. (Edité par LOT, 2002)
- Borillo, A. (1984). La négation et les modifieurs temporels : une fois de plus encore. *Langue Française* 62, 37–59.

- Bowers, J. (1993). The syntax of predication. *Linguistic Inquiry* 24, 591–656.
- Bresnan, J. (1973). Syntax of the comparative clause construction in English. *Linguistic Inquiry* 4(3), 275–343.
- Bybee, J. & O. Dahl (1989). The creation of tense and aspect systems in the languages of the world. *Studies in Language* 13, 51–103.
- Bybee, J., R. Perkins, & W. Pagliuca (1994). *The Evolution of Grammar : Tense, Aspect and Modality in the Languages of the World*. Chicago : University of Chicago Press.
- Casati, R. & A. C. Varzi (1994). *Holes and Other Superficialities*. MIT Press.
- Casati, R. & A. C. Varzi (2007). Event concepts. Dans T. F. Shipley & J. Zacks (Eds.), *Understanding Events : How Humans See, Represent and Act on Events*. New York : Oxford University Press.
- Chang, S.-Z. (1985). Fùcí hái hé zài de qūbié [The difference between the adverbs hái and zài]. *Yǔyán jiàoxué yú yánjiū* 10(3), 56–61.
- Chen, Y.-M. (1987). Yòu de yīzhǒng yǔfǎ yìyì xīnjiě [A new interpretation of the syntactic function of yòu]. *Yǔyán jiàoxué yú yánjiū* 2(1), 27–36.
- Chin, Y.-P. & D. Rummington (1997). *Chinese. An essential grammar*. London : Routledge.
- Chomsky, N. (1957). *Syntactic Structures*. Den Haag : Mouton.
- Chu, C. C. (1998). *A Discourse Grammar of Mandarin Chinese*. New York : Peter Lang.
- Cinque, G. (1999). *Adverbs and Functional Heads : a Crosslinguistic Perspective*. Oxford : Oxford University Press.
- Ciompec, G. (1985). *Morfositaxa adverbului românesc*. București : EȘE.
- Comrie, B. (1976). *Aspect*. Cambridge : Cambridge University Press.
- Condoravdi, C. (2002). Temporal interpretation of modals : Modals for the present and for the past. Dans D. Beaver, S. Kaufmann, B. Clark, & L. Casillas (Eds.), *The Construction of Meaning*. Stanford : CSLI Publications.
- Copley, B. L. (2002). *The Semantics of the Future*. Ph. D. thesis, Massachusetts Institute of Technology.

- Corver, N. (1991). Evidence for DegP. Dans *Proceedings of NELS 21*, 33–47.
- Corver, N. (1997). The internal syntax of the Dutch extended adjectival projection. *Natural Language and Linguistic Theory* 15, 289–368.
- Cresswell, M. J. (1976). The semantics of degree. Dans B. H. Partee (Ed.), *Montague Grammar*, pp. 261–292. New York : Academic Press.
- Cui, Y. (1984). *Lián... yě/dōu jùshí shìxī* [A tentative analysis of the *lián... yě/dōu* construction]. *Yǔyán jiàoxúe yú yánjū* 4.
- Culioli, A. (1978). Valeurs modales et opérations énonciatives. *Modèles Linguistiques* 1(2), 39–59.
- Cusic, D. (1981). *Verbal Plurality and Aspect*. Ph. D. thesis, Stanford University.
- Dalrymple, M., S. M. Shieber, & F. C. N. Pereira (1991). Ellipsis and higher-order unification. *Linguistics and Philosophy* 14(4), 399–452.
- Davidson, D. (1967). The logical form of action sentences. Dans N. Rescher (Ed.), *The Logic of Decision and Action*, pp. 81–95. University of Pittsburgh Press. (Réédité en Davidson (1980), pp. 105–148).
- Davidson, D. (1970). Events as particulars. *Noûs* 4, 25–32. (Réédité dans Davidson (1980), pp. 181–187).
- Davidson, D. (1980). *Essays on Actions and Events*. Oxford : Clarendon Press.
- DȘL (1997). *Dicționar General de Științe*. București : Editura Științifică.
- DHLF (1998). *Dictionnaire Historique de la Langue Française*. Paris : Le Robert.
- Dobler, E. (2008). Creating as putting something into the world. Dans *Proceedings of ConSOLE XVI*. Paris, Université Paris Diderot - Paris 7.
- Dobrovie-Sorin, C. & C. Beyssade (2004). *Définir les indéfinis*. Paris : CNRS Editions.
- Doetjies, J. (1997). *Quantifiers and Selection : on the distribution of quantifying expressions in Dutch, English and French*. Ph. D. thesis, Leiden University.



- Donazzan, M. (2005). *L'opérateur de quantification scalaire hái en chinois*. Mémoire d'Etudes Approfondies, Paris : Université Paris VII.
- Donazzan, M. (2008). Presupposition on time and degrees : the case of Mandarin *hái*. Dans *Proceedings of NACCL 2008*, pp. 597–611. Columbus : Ohio State University.
- Donazzan, M. & A. Mardale (2007). Romanian *mai* as an additive particle. Communication présentée à *Formal Semantics in Moscow IV*, Moscou, Moscow State University.
- Donazzan, M., S. R. Schwer, & L. Tovenà (2007a). Apport de la structure de treillis pour la description des opérateurs itératifs ENCORE et ZAI. Ms. Université Paris 7 - Université Paris 13.
- Donazzan, M., S. R. Schwer, & L. Tovenà (2007b). Apport du treillis associé à l'interprétation d'adverbes itératifs. Communication présentée au *Symposium of the Association for French Language Studies*, Boulogne-sur-Mer, 03-05 septembre 2007.
- Donazzan, M. & L. M. Tovenà (2007). A temporal analysis for 'irrealis' *zài*. Dans *Proceedings of the 8th Chinese Lexical Semantics Workshop*, pp. 79–85. Hong Kong Polytechnic University, Hong Kong.
- Dowty, D. R. (1979). *Word Meaning and Montague Grammar : the Semantics of Verbs and Times in Generative Semantics and Montague's PTQ*. Dordrecht : Reidel.
- Dowty, D. R. (1991). Thematic proto-roles and argument selection. *Language* 67(2), 547–619.
- Dressler, W. (1968). *Studien zur verbalen Pluralität*. Wien : Österreichische Akademie der Wissenschaft.
- Ducrot, O. (1980). *Les échelles argumentatives*. Paris : Editions de Minuit.
- Ducrot, O. & T. Todorov (1972). *Dictionnaire encyclopédique des sciences du langage*. Paris : Editions du Seuil.
- Ducrot, O. & C. Vogt (1979). De *magis* à *mais* : une hypothèse sémantique. *Revue de Linguistique Romane* 43, 317–341.
- Enç, M. (1996). Tense and Modality. Dans S. Lappin (Ed.), *The Handbook of Contemporary Semantic Theory*, pp. 345–358. Oxford : Blackwell.

- Ernst, T. (1995). Negation in Mandarin. *Natural Language & Linguistic Theory* 13, 665–707.
- Ernst, T. (1998). On the scopal basis of adjunct interpretation. Dans *Proceedings of NELS 1998*.
- Fabricius-Hansen, C. (1983). Wieder ein *wieder*? Zur Semantik von *wieder*. Dans R. Bäuerle, C. Schwarze, & A. von Stechow (Eds.), *Meaning, Use and Interpretation*. Berlin : de Gruyter.
- Fabricius-Hansen, C. (2001). ‘Wieder’ and ‘again(st)’. Dans Fery & Sternefeld (2001), pp. 101-131.
- Fauconnier, G. (1975). Pragmatic scales and logical structure. *Chicago Linguistic Society* 11, 188–199.
- Fauconnier, G. (1976). *Etudes de certains aspects logiques et grammaticaux de la quantification et de l’anaphore en français et en anglais*. Paris : Champion.
- Fauconnier, G. (1977). Polarité syntaxique et sémantique. *Linguisticæ Investigationes* 1(1), 1–38.
- Fery, C. & W. Sternefeld (2001). *Audiatur Vox Sapientiae. A Festschrift for Arnim von Stechow*. Berlin : Akademie Verlag.
- Fintel, K. von(2006). Modality and language. Dans D. M. Borchert (Ed.), *Encyclopedia of Philosophy – Second Edition*. Detroit : MacMillan Reference USA.
- Frege, G. (1892). Über Sinn und Bedeutung. *Zeitschrift für Philosophie und philosophische Kritik* 100, 25–50. (Traduction française dans Frege (1971)).
- Frege, G. (1971). *Écrits logiques et philosophiques*. Paris : Editions du Seuil.
- Frey, W. & K. Pittner (1998). Zur Positionierung von Adverbialen im deutschen Mittelfeld. *Linguistische Berichte* 176, 489–534.
- Greenberg, J. (1966). *Universals of Language*. Cambridge, Massachusetts : MIT Press.
- Greenberg, Y. (2002). Two types of modalized genericity, and the interpretation of Bare Plural and Indefinite Singular NPs. Dans B. Jackson (Ed.), *Proceedings of SALT XII*, Ithaca, pp. 104–123. Cornell University Press.

- Greenberg, Y. (2003). *Manifestations of Genericity*. London : Routledge.
- Grevisse, M. (1993). *Le bon usage*. Paris : Duculot.
- Gruzdeva, E. (1997). Plurality of situations in Nivkh. Dans V. Xrakovskij (Ed.), *Typology of iterative constructions*, pp. 164–185. München/Newcastle : Lincom Studies in Theoretical Linguistics 04.
- Hacquard, V. (2006). *Aspects of Modality*. Ph. D. thesis, Massachusetts Institute of Technology.
- Heim, I. (1990). Presupposition projection. Dans R. van der Sandt (Ed.), *Presupposition, Lexical Meaning and Discourse Processes*. University of Nijmegen : Workshop Reader.
- Heim, I. (1992). Presupposition projection and the semantics of attitude verbs. *Journal of Semantics* 9, 183–221.
- Heim, I. (2000). Degree operators and scope. Dans B. Jackson and T. Matthews (Eds.), *Proceedings of SALT X*, Ithaca, Cornell University, pp. 40–64. CLC Publications.
- Hole, D. P. (2004). *Focus and Background Marking in Mandarin Chinese : system and theory behind cái, jiù, dōu and yě*. London : Routledge.
- Horn, L. (1989). *A Natural History of Negation*. Chicago : University of Chicago Press.
- Hornstein, N. (1990). *As Time Goes By : Tense and Universal Grammar*. Cambridge, Mass : MIT Press.
- Huang, S.-F. (1981). Scope phenomena of quantifiers. *Journal of Chinese Linguistics* 9.
- Huang, J. C.-T. (1982). *Logical Relations in Chinese and the Theory of Grammar*. Ph. D. thesis, Massachusetts Institute of Technology. (Published by Garland, 1998.).
- Huang, J. C.-T. (1988). *Wo pao de kuai* and Chinese phrase structure. *Language* 64(2), 274–311.
- Huang, S.-Z. (2006). Property theory, adjectives and modification in Chinese. *Journal of East Asian Linguistics* 15, 343–369.
- Huang, L. M. & P. W. Davis (1989). An aspectual system in Mandarin Chinese. *Journal of Chinese Linguistics* 17(1), 128–165.

- Humberstone, L. (1979). Interval semantics for tense logic. *Journal of Philosophical Logic* 8.
- Iatridou, S. (2000). The grammatical ingredients of counterfactuality. *Linguistic Inquiry* 31(2), 231–270.
- Ieremia Arjoca, E. (2005). Espaces mentaux et représentations linguistiques : L’adverbe roumain *mai* et ses équivalents français. Dans J. Goes (ed.) *L’adverbe : un pervers polymorphe*, pp. 259–280. Arras : Artois Presses Université.
- Iljic, R. (1985). *Hui* : propriété virtuelle et modalité du déductible. *Cahiers de Linguistique-Asie Orientale* 14, 217–230.
- Iljic, R. (1987). *L’exploitation aspectuelle de la notion de franchissement en chinois contemporain*. Paris : L’Harmattan.
- Ippolito, M. (2004). An analysis of *still*. Dans *Proceedings of SALT XIV*, Ithaca, NY, pp. 127–144. Cornell University Press.
- Jackendoff, R. (1972). *Semantic Interpretation in Generative Grammar*. Cambridge, Mass. : MIT Press.
- Jackendoff, R. (1977). *X-bar Syntax : a Study of Phrase Structure*. Cambridge : MIT Press.
- Jäger, G. & R. Blutner (2003). Competition and interpretation : the German adverb *wieder* (“again”). Dans C. M. E. Lang & C. Fabricious-Hansen (Eds.), *Modifying Adjuncts*, pp. 393–416. Berlin : Mouton de Gruyter.
- Jalenques, P. (2000). *Contribution à l’étude du préfixe RE- en français contemporain : pour une analyse compositionnelle du verbe regarder*. Thèse de Doctorat, Université Paris VII.
- Kamp, H. (1975). Two theories about adjectives. Dans E. Keenan (Ed.), *Formal Semantics of Natural Language*, pp. 123–155. Cambridge : Cambridge University Press.
- Kamp, H. (1979). Some remarks on the logic of change. Part I. Dans C. Rohrer (Ed.), *Time, Tense and Quantifiers*. Tübingen : Niemeyer.
- Kamp, H. & A. Roßdeutscher (1994). DRS constructions and lexically driven anaphora. *Theoretical Linguistics* 20.

- Karttunen, L. & S. Peters (1979). Conventional implicature. Dans C. K. Oh & D. A. Dinneen (Eds.), *Syntax and Semantics 11 : Presuppositions*, pp. 1–55. New York : Academic Press.
- Kaufmann, S., C. Condoravdi, & V. Harizanov (2006). Formal approaches to modality. Dans W. Frawley (Ed.), *The Expression of Modality*, pp. 72–106. Berlin : Mouton/de Gruyter.
- Kay, Paul (1990) Even. *Linguistics and Philosophy* 13(1), 59–112.
- Kennedy, C. (1997). *Projecting the Adjective : the Syntax and Semantics of Gradability and Comparison*. Ph. D. thesis, University of California at Santa Cruz.
- Kennedy, C. (2001). Polar opposition and the ontology of degree. *Linguistics and Philosophy* 24(1), 33–70.
- Kennedy, C. (2008). Modes of comparison. Dans *Proceedings of the annual meeting of the Chicago Linguistic Society*. Chicago, IL : Chicago Linguistic Society.
- Kennedy, C. & L. McNally (2005). Scale structure, degree modification and the semantics of gradable predicates. *Language* 81(2), 345–382.
- Kenny, A. (1963). *Action, Emotion and Will*. London : Routledge and Kegan Paul.
- Kim, J. (1973). Causation, nomic subsumption and the concept of an event. *The Journal of Philosophy* 70, 217–236.
- Klein, E. (1980). A semantics for positive and comparative adjectives. *Linguistics and Philosophy* 4(1), 1–45.
- Klein, W. (1994). *Time in Language*. London : Routledge.
- Klein, W., L. Ping, & H. Hendriks (2000). Aspect and assertion in Mandarin Chinese. *Natural Language and Linguistic Theory* 18(4), 723–770.
- König, E. (1977). Temporal and non-temporal uses of *noch* and *schon* in German. *Linguistics and Philosophy* 1, 173–198.
- König, E. (1991). *The Meaning of Focus Particles : a Comparative Perspective*. New York : Routledge.

- Krasikova, S. (2008). Comparison in Chinese. Dans O. Bonami & P. Cabredo-Hoffherr (eds.) *Empirical issues in Syntax and Semantics 7. Selected papers from the Septième Colloque de Syntaxe et Sémantique à Paris (CSSP 07)*, pp. 263–283.
- Kratzer, A. (1977). What ‘must’ and ‘can’ must and can mean. *Linguistics and Philosophy* 1(3), 337–356.
- Kratzer, A. (1981). The notional category of modality. Dans H.-J. Eikmeyer & H. Rieser (Eds.), *Words, Worlds and Contexts*, pp. 38–74. Berlin : Walter de Gruyter.
- Kratzer, A. (1991). Modality. Dans A. von Stechow & D. Wunderlich (Eds.), *Semantics : an International Handbook of Contemporary Research*, pp. 639–650. Berlin : de Gruyter.
- Kratzer, A. (1995). Stage-level and individual-level predicates. Dans G. Carlson & F. J. Pelletier (Eds.), *The Generic Book*, pp. 125–175. Chicago : University of Chicago Press.
- Kratzer, A. (1996). Severing the external argument from its verb. Dans J. Rooryck & L. Zaring (Eds.), *Phrase Structure and the Lexicon*, pp. 109–137. Dordrecht : Kluwer.
- Kratzer, A. (2005). On the plurality of verbs. Dans J. Dölling, T. Heyde-Zybatow, & M. Schäfer (Eds.), *Events Structures in Linguistic Form and Interpretation*. Berlin : Mouton de Gruyter.
- Krifka, M. (1989). Nominal Reference, Temporal Constitution and Quantification in Event Semantics. Dans J. van Benthem, R. Bartsch, & P. van Emde Boas (Eds.), *Semantics and contextual expressions*, pp. 75–115. Dordrecht : Foris.
- Krifka, M. (1992). Thematic relations as links between nominal reference and temporal constitution. Dans I. Sag & A. Szabolcsi (Eds.), *Lexical Matters*, pp. 29–53. Stanford : CSLI Publications.
- Krifka, M. (1995). Semantics and pragmatics of polarity items. *Linguistic Analysis* 25, 209–257.
- Krifka, M. (1998). The origins of telicity. Dans S. Rothstein (Ed.), *Events and Grammar*. Dordrecht : Kluwer.

- Krifka, M. (2000). Alternatives for aspectual particles : semantics of *still* and *already*. Dans *Proceedings of the Berkeley Linguistic Society Meeting*, Février 2000.
- Krifka, M., G. Carlson, F. J. Pelletier, A. ter Meulen, G. Chierchia, & G. Link (1995). Genericity : an introduction. Dans G. Carlson & F. Pelletier (Eds.), *The Generic Book*, pp. 1–124. Chicago : University of Chicago Press.
- Laca, B. (2004). Progressives, pluractionals and the domains of aspect. *Actes des Journées d'Etudes de Linguistique*, Université de Nantes.
- Laca, B. (2006). Indefinites, quantifiers and pluractionals : what scope effects tell us about event pluralities. Dans L. Tasmowski & S. Voegleer (Eds.), *Non-definiteness and Plurality*. Amsterdam : Benjamins.
- Landman, F. (1991). *Structures for Semantics*. Dordrecht : Kluwer.
- Landman, F. (2000). *Events and Plurality*. Dordrecht : Kluwer.
- Larson, R. (1988). Bare-NP adverbs. *Linguistic Inquiry* 16(4), 596–621.
- Lasnik, P. (1995). *Plurality, Conjunction, and Events*. Dordrecht : Kluwer.
- Lewis, D. (1973). *Counterfactuals*. Oxford : Blackwell.
- Legendre, G. (2000). Optimal Romanian clitics : A cross-linguistic perspective. Dans V. Motapanyane (Ed.), *Comparative Studies in Romanian Syntax*, pp. 227–264. Oxford : Elsevier, North Holland Linguistic Series 58.
- Lewis, D. (1979). Scorekeeping in a language game. *Journal of Philosophical Logic* 8, 339–359.
- Lewis, D. (1986). *On the Plurality of Worlds*. Oxford : Blackwell.
- Li, W. (1982). Shuō yòu [About yòu]. *Yǔyán jiàoxúe yú yánjiū* 1, 65–76.
- Li, C. & S. Thompson (1980). Synchrony and diachrony : the Mandarin comparative. *Folia Linguistica Historica* 1, 231–250.
- Li, C. N. & S. Thompson (1981). *A Reference Grammar of Mandarin Chinese*. California : University of California.

- Liao, W.-W. (2005). The comparative construction and the *Wh*-movement. *University of South Taiwan Working Paper in Linguistics (USTWPL) 1*, 187–204.
- Lin, J.-W. (2000). On the temporal meaning of verbal *-le* in Chinese. *Language and Linguistics 1*(2), 109–133.
- Lin, J.-W. (2003a). Aspectual selection and negation in Mandarin Chinese. *Linguistics 41*, 25–459.
- Lin, J.-W. (2003b). Temporal reference in Mandarin Chinese. *Journal of East Asian Linguistics 12*, 259–311.
- Lin, J.-W. (2006). Time in a language without tense : the case of Chinese. *Journal of Semantics 23*, 1–53.
- Lin, J.-W. & J. C.-C. Tang (1995). Modals as verbs in Chinese : a GB perspective. *The Bulletin of the Institute of History and Philology, Academia Sinica 66*(1), 53–105.
- Lin, T.-H. J. & L. M.-C. Liu (2006). *An analysis of YOU and ZAI in Mandarin Chinese*. Paper presented at IACL 14/ICLL 10 Joint Conference : Taipei, 25-29 mai 2006.
- Link, G. (1987). Algebraic semantics for event structures. Dans J. Groenendijk, M. Stokhof, & F. Veltman (Eds.), *Proceedings of the Fourth Amsterdam Colloquium*, Amsterdam. ITLI.
- Link, G. (1998). *Algebraic Semantics in Language and Philosophy*. Stanford : CSLI Publications.
- Liu, C.-S. L. (2005). Adjectival predicates and the aspectual suffix *-le* in Chinese. *University of South Taiwan Working Papers in Linguistics 1*, 205–228.
- Liu, C.-S. L. (2007). The weak comparative morpheme in Mandarin Chinese. *Concentric : Studies in Linguistics 2*, 53–89.
- Liu, F.-H. (1999). The scalar particle *zài*. Dans C. Sun (Ed.), *Proceedings of the 10th North American Conference on Chinese Linguistics/7th Conference of the International Association of Chinese Linguistics*, pp. 361–378. Stanford : Stanford University Press.
- Liu, F.-H. (2001). The scalar particle *hái* in Chinese. *Cahiers de Linguistique-Asie Orientale 29*(1), 41–84.



- Liu, X. (1988). Xiàndài hànyǔ cíwěi *le* de yǔfǎ yìyì [A grammatical analysis the of Mandarin suffix *le*]. *Zhōngguó yǔwén* 5, 321–330.
- Löbner, S. (1989). *Schon, erst, noch* : an integrated analysis. *Linguistics and Philosophy* 12(2), 167–212.
- Löbner, S. (1999). Why German *schon* and *noch* are still duals. *Linguistics and Philosophy* 22(1), 45–107.
- Lu, P. (2003). *La subordination adverbiale en Chinois contemporain*. Thèse de Doctorat, Université Paris 7.
- Lü, S.-X. (1981). *Xiàndài hànyǔ bābāi cí [800 Words in Modern Chinese]*. Hong Kong : Shangwu.
- Ma, X.-W. (1985). Gēn fùcí zài yǒuguān de jǐge jùshí [Some patterns related to the adverb *zài*]. *Zhōngguó yǔwén* 2, 105–114.
- Mangione, L. & D. Li (1993). A compositional analysis of *-guo* and *-le*. *Journal of Chinese Linguistics* 21(1), 65–122.
- Mari, A. (2007). Strengthening GEN : semantic conditions for *a posteriori* analytic genericity. Communication présentée à *Workshop on Quantifier Modification*, ESSLLI 2007, Dublin.
- Mascherin, L. (2007). *Analyse morphosémantique de l'aspectuo-temporalité en français. Le cas du préfixe RE-*. Thèse de Doctorat, Université Nancy 2.
- Matthews, S. & V. Yip (1994). *Cantonese : a Comprehensive Grammar*. London, NY : Routledge.
- McCawley, J. (1968). Lexical insertion in Transformational Grammar without deep structure. Dans B. J. Darden, C.-J. N. Bailey, & A. Davison (Eds.), *Proceedings of the Fourth Regional Meeting of the Chicago Linguistic Society*, Chicago, pp. 71–80. University of Chicago Press.
- McCawley, J. (1973). Syntactic and logical arguments for semantic structures. In O. Farjimura (Ed.), *Three dimensions in Linguistic Theory*, pp. 259–376. Tokyo : TEC Corporation.
- McConnell-Ginet, S. (1973). *Comparative Constructions in English : a Semantic and Syntactic Analysis*. Ph. D. thesis, University of Rochester.

- McConnell-Ginet, S. (1982). Adverbs and logical form : a linguistically realistic theory. *Language* 58(1), 144–184.
- Meisterernst, B. (2004). The future tense in Classical and Han-period Chinese. Dans K.-I. Takashima & S. Jiang (Eds.), *Meaning and Form : Essays in Pre-Modern Chinese Grammar*, pp. 121–145. LINCOS Studies in Asian Linguistics.
- Michaelis, L. A. (1993). ‘Continuity’ across three scalar domains : the polysemy of adverbial *still*. *Journal of Semantics* 10, 193–237.
- Mok, Q. I. M. (1964). Le préfixe *re-* en français moderne : essai d’une description synchronique. *Neophilologus* 48(2), 97–114.
- Mok, S.-S. (1988). *Cantonese Exceed Comparatives*. Ph. D. thesis, University of California, San Diego.
- Monachesi, P. (2005). *The Verbal Complex in Romance : a Case Study in Grammatical Interfaces*. Oxford : Oxford University Press.
- Montague, R. (1969). On the nature of certain philosophical entities. *The Monist* 53, 159–194. (Réédité dans Thomason (1974), pp. 149–187).
- Montague, R. (1970). English as a formal language. In R. H. Thomason (Ed.), *Formal Philosophy*. New Haven : Yale University Press.
- Mosegaard Hansen, M.-B. (2002). La polysémie de l’adverbe *encore*. *Travaux de Linguistique* 44(1), 143–166.
- Müller, A. and L. Sanchez-Mendes (2007). The meaning of pluractionality in Karitiana. Communication présentée au *Workshop on Nominal and Verbal Plurality*, Paris, 8-9 novembre 2007.
- Muller, C. (1975). Remarques syntactico-sémantiques sur certains adverbes de temps. *Le Français moderne* 43, 12–38.
- Naumann, R. (1996). *Aspectual Composition and Dynamic Logic*. Ph. D. thesis, Heinrich Heine Universität, Düsseldorf.
- Newman, P. (1990). *Nominal and Verbal Plurality in Chadic*. Dordrecht : Foris.
- Nie, Z. (2005). Guānyú ‘X de hěn’ zhōng ‘hěn’ de xíngzhì [On the nature of ‘hěn’ in the structure ‘X de hěn’]. *Zhōngguó yǔwén* (1), 60–65.

- Palmer, F. R. (1986). *Mood and Modality*. Cambridge : Cambridge University Press.
- Paris, M.-C. (1979). *Nominalization in Mandarin Chinese. The morpheme 'de' and the 'shi... de' construction*. Université Paris 7 : Département de Recherches Linguistiques.
- Paris, M.-C. (1983). Marqueurs et corrélateurs hypothétiques en mandarin. *Verbum*, tome VI/3, 327–342. Nancy, Université de Nancy II. Réédité en Paris (1989), pp.81–97.
- Paris, M.-C. (1984). Quelques aspects de la gradation en mandarin. Communication présentée à *Linguistica Palatina Colloquia III*. Paris : Université Paris IV - Sorbonne. Publié en Paris (1989), pp.99-119.
- Paris, M.-C. (1988). Encore *encore* en chinois : *hai* et *haishi*. *Cina* 21.
- Paris, M.-C. (1989). *Linguistique générale et linguistique chinoise : quelques exemples d'argumentation*. Paris : Université Paris VII, Collection ERA 642.
- Paris, M.-C. (1994). Position syntaxique et valeur discursive : le cas de *même* en chinois. *Cahier de Linguistique - Asie Orientale* 23, 241–253.
- Paris, M.-C. (1995). Type de prédication et copie du verbe en chinois standard. In *Langues et langage : mélanges offerts à Antoine Culioli*, pp. 173–184. Paris : Presses Universitaires de France.
- Paris, M.-C. (1998). Focus operators and two types of predication in Mandarin. *Cahiers de Linguistique- Asie orientale* 27(2), 139–159.
- Paris, M.-C. (2002). *On comparison in Mandarin Chinese*. Communication présentée à ICCL 11 : Nagoya, August 20-22 2002.
- Paris, M.-C. (2002b) *Some aspects of the syntax and semantics of superiority comparison in Mandarin Chinese*. Communication présentée à NACCL 14, Tucson, University of Arizona.
- Parsons, T. (1990). *Events in the Semantics of English. A study in subatomic semantics*. Cambridge, Mass. : MIT Press.
- Partee, B. H. (1995). Lexical semantics and compositionality. Dans L. R. Gleitman & M. Liberman (Eds.), *Language. An Invitation to Cognitive Science*, pp. 311–360. Cambridge : MIT Press.

- Paul, W. (1993). A non-deletional account of the comparative construction in Chinese. *Cahiers de Linguistique-Asie Orientale* 22(1), 9–29.
- Paul, W. (2005). Adjectival modification in Chinese and related issues. *Linguistics* 43(4), 757–793.
- Pianesi, F. & A. Varzi (2004). Events and event talk : an introduction. Dans J. Higginbotham, F. Pianesi, & A. Varzi (Eds.), *Speaking of Events*, pp. 3–47. Oxford : Oxford University Press.
- Pulman, S. G. (1997). Higher order unification and the interpretation of focus. *Linguistics and Philosophy* 20(1), 73–115.
- Pustejovsky, J. (1991). The syntax of event structure. *Cognition* 41, 47–81.
- Quine, W. V. O. (1960). *Word and Object*. Cambridge, Mass. : MIT Press.
- Reichenbach, H. (1947). *Elements of Symbolic Logic*. New York : McMillan.
- Renaud, F. & S. Luo (1987). Etude lexicographique de *zài* ('à nouveau'). *Cahiers de Linguistique-Asie Orientale* 16(2), 82–108.
- Rohlf, G. (1969). *Grammatica storica della lingua italiana e dei suoi dialetti*, Volume III : Sintassi e formazione delle parole. Torino : Einaudi.
- Ross, J. R. (1969). Auxiliaries as main verbs. In W. Todd (Ed.), *Studies in Philosophical Linguistics Series I*, pp. 77–102. Evanston : Great Expectation Press.
- Rothstein, S. (2004). *Structuring Events*. Oxford : Blackwell.
- Russel, B. (1905). On denoting. *Mind* 14, 479–493.
- Ryle, G. (1949). *The Concept of Mind*. London : Hutchinson.
- Sapir, E. (1944). Grading : a study in semantics. *Philosophy of Science* 11, 93–116.
- Schwarzschild, R. (2005). Measure phrases as modifiers of adjectives. *Recherches Linguistiques de Vincennes : l'adjectif* 34, 207–228.
- Schwarzschild, R. & K. Wilkinson (2002). Quantifiers in comparatives : a semantics of degree based on intervals. *Natural Language Semantics* 10, 1–41.

- Schwer, S. R. (2003). Représentation mathématique du temps : après Reichenbach. *Travaux Neuchâtelois de Linguistique* 45, 167–186.
- Schwer, S. R. (2006). Organisation des temps verbaux suivant Marc Wilmet dans le formalisme des S-Langages. *Cahiers Chronos* 2006.
- Seuren, P. A. M. (1973). The comparatives. Dans F. Fieffer & N. Ruwet (Eds.), *Generative Grammar in Europe*, pp. 528–564. Dordrecht : Riedel.
- Shi, P.-X. (1993). Bǐzìju shuō yuán [Investigating the origins of the *bi* construction]. *Zhōngguó Yǔwén* 6, 456–461.
- Shyu, S.-Y. (2004). (A)symmetries between *lián... dōu* and *shènzhì*. *Journal of Chinese Linguistics* 32, 71–128.
- Smith, C. (1991). *The Parameter of Aspect*. Dordrecht : Kluwer. (Deuxième édition 1997).
- Soames, S. (1982). How resuppositions are inherited : a solution to the projection problem. *Linguistic Inquiry* 13, 483–545.
- Stassen, L. (1985). *Comparison and Universal Grammar*. Oxford : Blackwell.
- Stechow, A. von (1984a). Comparing semantic theories of comparison. *Journal of Semantics* 3(1), 1–77.
- Stechow, A. von (1984b). My reaction to Cresswell’s, Hellan’s, Hoeksema’s and Seuren’s comments. *Journal of Semantics* 3(1), 183–199.
- Stechow, A. von (1996). The different readings of *wieder* ‘again’ : a structural account. *Journal of Semantics* 13, 87–138.
- Stechow, A. von (2006). Times as degrees : FRÜH(ER), ‘early(er)’, SPÄT(ER) ‘late(r)’, and phase adverbials. Ms. Universität Tübingen.
- Strawson, P. F. (1950). On referring. *Mind* 59, 320–344.
- de Swart, H. & A. Molendijk (1999). Negation and the temporal structure of narrative discourse. *Journal of Semantics* 16, 1–42.
- Sybesma, R. (1999). *The Mandarin VP*. Dordrecht : Kluwer.
- Sybesma, R. & G. Vanden Wyngaerd (2000). Realizing end points : the syntax and semantics of Dutch *ge* and Mandarin *le*. Dans J. Coerts & H. de Hoop (eds.) *Linguistics in the Netherlands 1997*, pp. 207–218. Amsterdam : John Benjamins.

- Tang, C.-C. J. (1990). *Chinese Phrase Structure and the Extended X'-theory*. Ph. D. thesis, Cornell University.
- Tasmowski, L. & S. Reinheimer (2003). Quelques adverbes roumains 'de temps' dans une perspective comparative. *Revue Roumaine de Linguistique XLVIII*(1-4), 163–171.
- Teng, S.-H. (1979). Negation in Chinese. *Journal of Chinese Linguistics* 2(2), 125–140.
- Tenny, C. (2000). Core events and adverbial modification. In Tenny & Pustejovsky (2000), pp. 285-335.
- Tenny, C. & J. Pustejovsky (2000). *Events as Grammatical Objects : the Converging Perspectives of Lexical Semantics and Syntax*. Stanford : CSLI Publications.
- Tiee, H. H.-Y. (1986). *A Reference Grammar of Chinese Sentences*. Tucson : University of Arizona Press.
- Thomason, R. (1974). *Formal Philosophy*. Yale University Press.
- Tovena, L. M. (1996). The context sensitivity of Italian adverb *ancora*. In *Proceedings of ConSOLE III*, pp. 231–246. Rijks Universiteit Leiden.
- Tovena, L. M. (1998). *The Fine Structure of Polarity Sensitivity*. New York : Garland.
- Tovena, L. M. (2007). Comment devenir scalaire. *Travaux de Linguistique* 54, pp. 109–119
- Tovena, L. M. & M. Donazzan (2008). On ways of repeating. In L. M. Tovena (ed.) *Aspect et pluralité d'événements, Recherches Linguistiques de Vincennes* 37, 85-112
- Tovena, L. M. & A. Kihm (2008). Event internal pluractional verbs in some Romance languages. In Tovena, L. M. (ed.) *Aspect et pluralité d'événements, Recherches Linguistiques de Vincennes* 37, 9-30
- Tovena, L. M. & A. Varzi (1999). Event and negative descriptions. Communication présentée à *Sinn und Bedeutung* 4, Düsseldorf, Heirich-Heine Universität, octobre 1999.
- Travis, L. (2000). Event structure in syntax. In Tenny & Pustejovsky (2000), pp. 145-187.

- Travis, L. (2006). *Inner Aspect and the Articulation of VP*. Ms. McGill University.
- Tsai, M.-C. (1995). *La modification adverbiale et l'ordre de mots en chinois*. Thèse de Doctorat, Université Paris VII.
- Tsao, F.-F. (1989). Comparison in Chinese : a topic-comment approach. *Tsing Hua Journal of Chinese Studies* 18, 151–189.
- Ullian, R. (1972). Some features of basic comparative constructions. In *Stanford Working Papers on Language Universals* 9, pp. 117–162.
- van der Sandt, R. (1992). Presupposition projection as anaphora resolution. *Journal of Semantics* 9, 333–377.
- Van Geenhoven, V. (2004). For-adverbials, frequentative aspect, and pluractionality. *Natural Language Semantics* 12, 135–190.
- Vendler, Z. (1957). Verbs and times. *The Philosophical Review* 66, 143–160. Reprinted in Vendler (1967), pp. 97–121.
- Vendler, Z. (1967). *Linguistics in Philosophy*. Ithaca : Cornell University Press.
- Verkuyl, H. (1972). *On the Compositional Nature of the Aspect*. Dordrecht : Riedel.
- Verkuyl, H. (1993). *A Theory of Aspectuality. The Interaction between Temporal and Atemporal Structure*. Cambridge University Press.
- Verkuyl, H. (2000). Events as individuals : Aspectual composition and event semantics. Dans J. Higginbotham, F. Pianesi, & A. Varzi (Eds.), *Speaking of Events*, pp. 169–205. Oxford : Oxford University Press.
- Victorri, B. & C. Fuchs (1992). Construire un espace sémantique pour représenter la polysémie d'un marqueur grammatical : le cas de *encore*. *Linguisticae Investigationes* XVI(2), 125–155.
- Wang, L. (1984). *Zhōngguó Yǔfǎ Lìlùn [A Theory of Chinese Grammar]*. Shandong Jiaoyu Chubanshe.
- Wang, W. S.-Y. (1965). Two aspect markers in Mandarin. *Language* 41(3), 457–470.
- Wang, X. (2007). *Huì yǔ fēixiànshíxíng* ['Huì' and irrealis]. *Yǔyán jiàoxué yú yánjiū* (1), 60–67.

- Yang, S. (1985). Fùcí *hái* yǔ zài de qūbié [On the difference between the adverbs *hái* and *zài*]. *Yǔyán jiàoxué yǔ yánjiū* 3, 56–61.
- Yeh, M. (1996). An analysis of the experiential *guo* in Mandarin : a temporal quantifier. *Journal of East Asian Linguistics* 5, 151–182.
- Yeh, M. (1998). On *hái* in Mandarin. *Journal of Chinese Linguistics* 26(2), 236–280.
- Yin, Z. (1995). ‘X bǐ Y hái W’ de liǎng zhōng gōngnéng [The two functions of the construction ‘X bǐ Y hái W’]. *Zhōngguo yǔwén* (2).
- Yu, A. (2003). Pluractionality in Chechen. *Natural Language Semantics* 11, 289–321.
- Yu, L. & Q. Xia (2008). Bǐjiào jū hé bǐnǐ jū shìxī [On the differentiation between comparative sentence and analogous sentence]. *Zhōngguo yǔwén* (1), 14–19.
- Zanuttini, R. (1997). *Negation and Clausal Structure : a Comparative Analysis of Romance Languages*. Oxford : Oxford University Press.
- Zhang, N. (2002). Counting and classifying eventualities in Chinese. Ms., ZAS Berlin.
- Zhu, D.-X. (1956). Xiàndài hàn yǔ xìngróngcí yánjiū [Studies on Adjectives in Contemporary Chinese]. *Yǔyán Yánjiū* 1, 83–112. (Reprinted in Zhu (1980)).
- Zhu, D.-X. (1980). *Xiàndài Hànyǔ Yǔfǎ Jiǎnyì [Lectures on the Syntax of Contemporary Chinese]*. Beijing : Shangwu.
- Zhu, D.-X. (1982). *Yǔfǎ Jiǎnyì [Lectures on Chinese Syntax]*. Beijing : Shangwu.